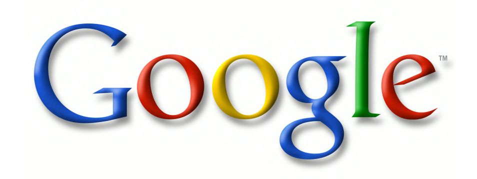
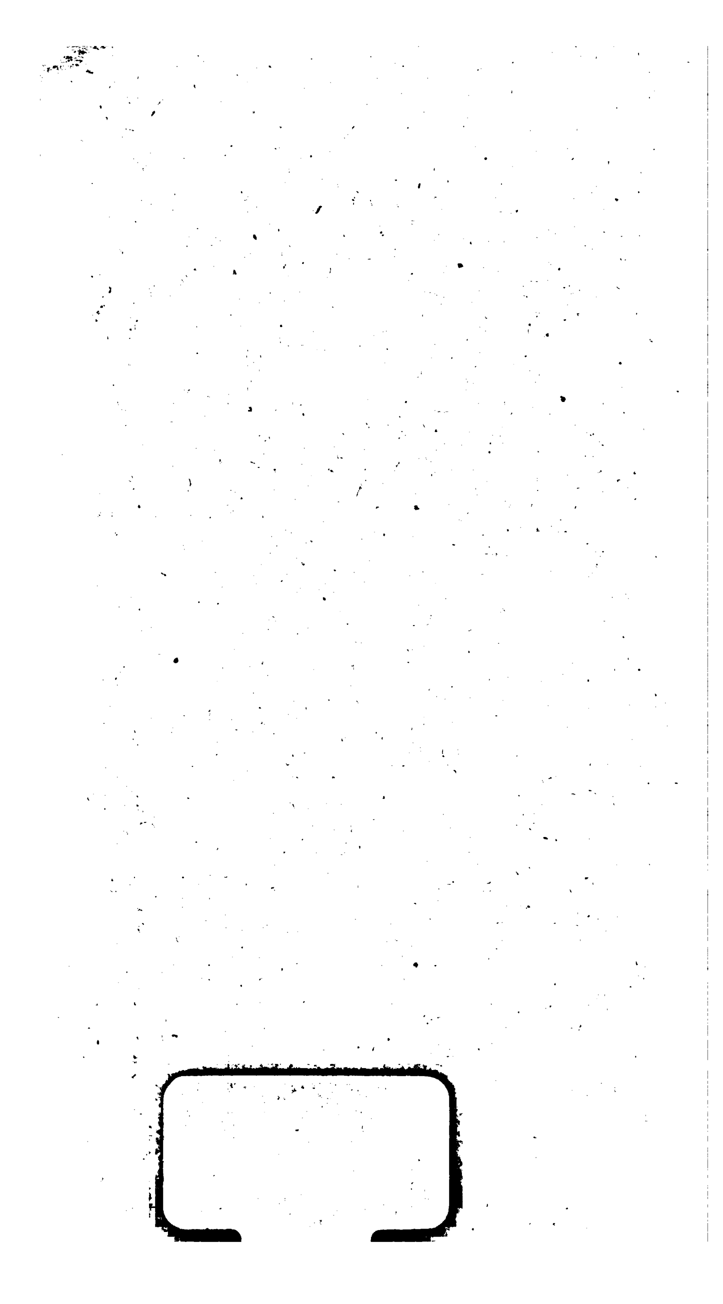
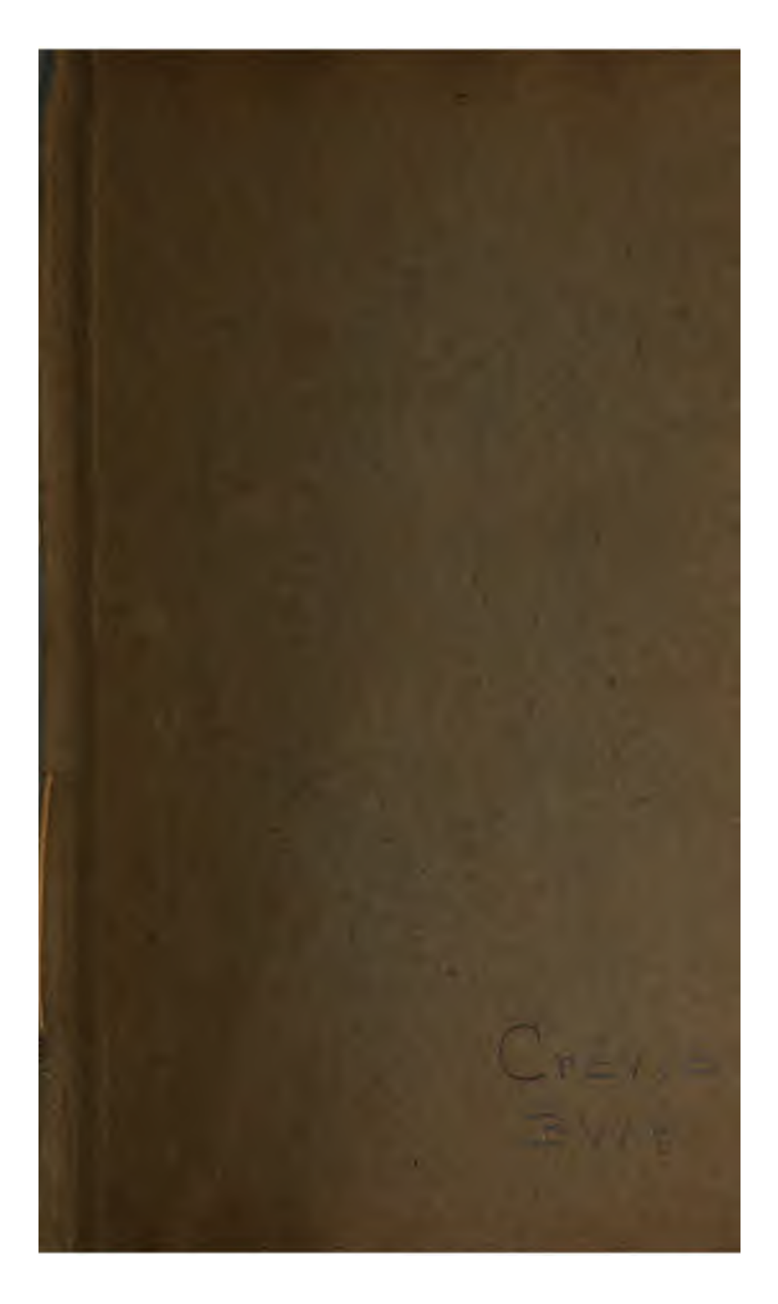






HISTOIRE
DES
EMPEREURS
ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

Par Mr. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME ONZIEME.



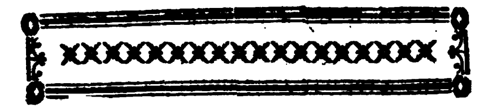
A AMSTERDAM,
Chez *J. WETSTEIN*,
MDCCLVI.

AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE.

VOici en un seul Volume ce qui dans l'Edition de France en fournit deux. Le dernier, il est vrai, tire sa grosseur d'une ample Table générale; mais il n'est pas moins vrai que cette Table eût été meilleure si elle eût été moins étendue, & plus exacte pour les chiffres qui indiquent ou les Tomes ou les Pages. La quantité affreuse des Noms propres, des Personnes obscures, n'y sert qu'à embrouiller le Lecteur sans l'instruire de rien; d'ailleurs des pages entiéres y sont employées de suite sous un même Nom, pour détailler scrupuleusement des faits souvent peu intéressans. On les trouve indiqués avec plus de choix dans les sommaires qui sont à la tête de chaque Livre, & répétés dans les Tables particuliéres qui se trouvent à la fin de chaque Tome; ce qui seul suffit pour un Livre de la nature de celui-ci, qui n'est pas écrit pour des Savans: aussi n'ai-je pu me résoudre à faire en-

trer le Lecteur dans une carriére aussi ennuyeuse que remplie de minucies; & je ne doute pas qu'il ne me sache gré de lui avoir épargné les fraix d'un pareil Volume. En effet le plus grand nombre de ceux qui ont du goût pour la lecture, regardent déja une Table comme un vrai hors-d'œuvre, & n'aiment guére à payer ce dont il ne font pas d'usage; or pour en faire une comme il le faudroit, la peine & la dépense seroient grandes, sans compter le retard qu'en souffriroit la publication de l'Ouvrage.





LISTE DES EMPEREURS

Contenus dans ce Onziéme Volume.

CLAUDE II. ou le Gothique, régna un peu plus de deux ans. Ans de Rome 1019-1021. De J. C. 268-270.

AURELIEN régna près de cinq ans. Ans de Rome 1021-1026. De J. C. 270-275.

Interrégne de six mois.

TACITE régna deux cens jours. Ans de Rome 1026. 1027. De J. C. 275. 276.

PROBUS régna six ans & quelques mois. Ans de Rome 1027-1033. De J. C. 276-282.

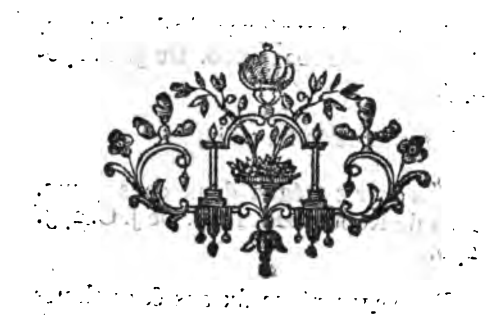
CARUS régna seize à dix-sept mois. Ans de Rome 1033. 1034. De J. C. 282. 283.

CA-

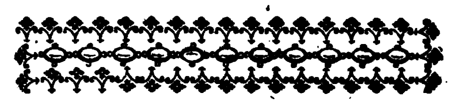
CARIN & NUMERIEN commencérent à régner ensemble. NUMERIEN périt le premier après avoir régné huit à neuf mois. An de Rome 1035. De J. C. 284. CARIN régna un peu plus d'un an. Ans de Rome 1035. 1036. De J. C. 284. 285.

DIOCLETIEN régna près de vingt-&-un ans. Ans de Rome 1035-1056. De J. C. 284-305.

CONSTANCE CHLORE régna près de quinze mois. Ans de Rome 1056. 1057. De J. C. 305. 306.



HIS-



HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

FASTES DU REGNE DE CLAUDE II. OU LE GOTHIQUE.

..... PATERNUS II.
..... MARINIANUS.

An. R. 1019. De J. C. 268.

Claude nommé Empereur par les soldats, est reconnu le vingt-quatre Mars par le Sénat.

Il défait & réduit Auréole, qui est tué par les soldats de l'armée victorieuse.

Les Allemands battus par Claude, suivant le témoignage de Victor, près du lac de Garde.

Claude vient à Rome, & il y fait aimer la

la justice & la douceur de son Gouvernement.

An. R. 1020. De J. C. 269.

M. AURELIUS CLAUDIUS AUGUSTUS II.
PATERNUS.

Les Gots avec une armée de trois cens vingt mille combattans, & une flotte de deux mille bâtimens, portent le ravage dans l'Empire par mer & par terre.

Grande victoire que Claude remporte sur eux près de Naïssus, aujourd'hui *Nissa* dans la Servie. Il les poursuit, résolu de les exterminer.

Zénobie s'empare de l'Egypte.

Les Bagaudes en Gaule assiégent & forcent la ville d'Autun.

An. R. 1021. De J. C. 270.

...... ANTIOCHIANUS.
ORFITUS.

Les restes des Gots sont détruits dans les défilés du mont Hæmus par la famine & par la peste. Ceux qui échappérent furent enrôlés dans les troupes Romaines, ou appliqués à la culture des terres.

Censorin est proclamé Empereur par un corps de troupes mutinées, & tué au bout de sept jours par ceux qui l'avoient élu.

Claude meurt de la peste à Sirmium, vers le mois d'Avril.

TYRANS sous Claude II.
AP. CLAUDIUS CENSORINUS.
TETRICUS en Gaule.
ZENOBIE en Orient.

HIS-

HISTOIRE DU REGNE DE CLAUDE II.

§. I.

Ce que l'on sait de l'origine & de la famille de Claude II. Ses commencemens. Son avénement au trône, seule tache de sa vie. Il fut d'ailleurs bon & grand Prince. Le Sénat le reconnoît avec joie. Auréole vaincu & tué. Victoire remportée sur les Allemans. Claude vient à Rome. Sagesse de son gouvernement. L'Empire déchiré & attaqué de toutes parts. Les Gots ravagent les terres Romaines avec une armée de 320000 combattans, & une flotte de 2000 bâtimens. Claude remporte sur eux une grande victoire, & les extermine entiérement. Aurélien & Quintillus furent employés dans cette guerre On ne peut guéres douter que Claude, s'il eût vécu, n'eût réduit Zénobie & Tetricus; mais il meurt à Sirmium. Eloge de ce Prince. Honneurs rendus à sa mémoire. Censorin Tyran.



NOus avons eu déjà occasion plusieurs fois de nommer Claude avant qu'il parvînt à l'Empire. C'est ici le lieu de le faire connoître plus particuliérement.

Ce que l'on fait de l'origine & de la famille de Claude II. *Tillem.*

Ses noms étoient M. Aurelius Claudius. On lui donne aussi quelquefois ceux de Valerius & de Flavius. Il est appellé dans l'Histoire Claude II. comme étant le second Empereur de ce nom; ou, à cause de la grande victoire qu'il remporta sur les Gots, Claude le Gothique.

Treb. Claud. 11-14. *Vict. Epit.*

Son origine est peu connue, & tout ce que l'on en peut dire avec quelque certitude, c'est qu'il étoit né en Illyrie. On ne nomme point son pére. Quelques-uns l'ont supposé fils naturel de l'un des Gordiens, sans s'expliquer davantage. L'intérêt qu'avoit à le relever la maison de Constance, qui le reconnoissoit pour son auteur, engagea des flatteurs à lui fabriquer une généalogie qui remontoit jusqu'à Dardanus & aux anciens Rois de Troie. Dans le vrai, il étoit du nombre de ceux dont le mérite a fait la noblesse.

Claude n'eut point d'enfans, mais nous lui connoissons deux fréres, Quintillus & Crispus. Quintillus lui succéda, & n'eut qu'un régne de peu de jours. Crispus fut pére d'une fille nommée Claudia, qui épousa Eutropius, l'un des plus illustres Seigneurs de la nation des Dardaniens *. De ce mariage nâquit Constance Chlore, pére du grand Constan-

* *Les Dardaniens occupoient une partie de la Mæsie. Leur capitale étoit Naïssus, aujourd'hui Nissa dans la Servie.*

ſtantin. Ainſi Conſtance étoit petit-neveu de Claude, & il devoit même vraiſemblablement ſon nom à l'une des ſœurs de cet Empereur, qui ſe nommoit Conſtantine.

Claude commença à paroître ſous Déce, en qualité de Tribun, & il eut grande part dans ſon eſtime. Déce lui confia, en le comblant d'éloges, un emploi important. Il le chargea de garder les Thermopyles, & de défendre l'entrée du Péloponnéſe contre les Barbares. Valérien eut pour lui les mêmes ſentimens; & après l'avoir éprouvé dans des poſtes ſubalternes, enfin il l'éleva au Commandement général de toute l'Illyrie. Il étoit diſpoſé à le nommer Conſul, mais ſa chûte trop prompte ne lui permit pas d'effectuer cette réſolution. Claude fut donc eſtimé des bons Princes. Gallien, qui étoit mauvais, le craignit. C'eſt ce que l'on voit dans une lettre de cet Empereur, qui y paroît allarmé de ce que Claude ſe plaignoit de lui. Il veut que l'on ait grand ſoin de l'appaiſer, & que l'on s'y prenne adroitement, par le miniſtére de perſonnes interpoſées, qui agiſſent comme d'elles-mêmes, de peur de le porter à quelque extrémité, s'il ſoupçonnoit que ſon Souverain fût inſtruit de ſes méecontentemens. Il n'eſt point dit quelles ſuites eut cette affaire. Mais nous ſavons que Claude ne ſe fioit point à Gallien. Il prenoit ſans-doute pour

Ses commencemens.

Treb. Claud. 14-17.

Treb. Tr. Tyr. 10.

pour lui l'avis qu'il donnoit à Regillianus, à qui il recommandoit de se précautionner contre les jalouses défiances du Prince qu'ils servoient l'un & l'autre.

Gallien, malgré les ombrages qu'il avoit conçus de Claude, ne laissa pas de l'employer, & de tirer de lui du service. Il le mena à sa première expédition contre Postume; & nous avons vu que lorsqu'il quitta l'Illyrie pour marcher contre Auréole, il se reposa sur lui & sur Marcien du soin de faire la guerre aux Gots. Claude réussit, & il ne tint pas à lui que les Barbares ne fussent exterminés. Ce succès réveilla les sentimens d'estime & d'affection que le Sénat avoit toujours eus pour lui, & rien n'est plus honorable que les acclamations & les vœux que cette Compagnie lui prodigua avec une espéce de transport. On lui souhaita en particulier qu'il fût aimé du Prince: ce qui prouve que l'on étoit instruit des dispositions peu favorables où Gallien étoit intérieurement à son égard.

Treb. Gall. 7.

Treb. Claud. 1. & 18.

Son avénement au trône, seule tache de sa vie. Il fut d'ailleurs bon & grand Prince.

Son avénement au trône par le meurtre de son Empereur & de toute la famille Impériale, fut odieux & criminel: & il le sentit bien lui-même, puisqu'il s'efforça, comme nous l'avons observé, d'en effacer la trace, & de cacher la part qu'il avoit eue à la mort de Gallien. Nous ne louerons donc point avec Julien l'Apostat la légitimité des voies par lesquelles Claude s'éleva à l'Empire: mais nous dirons

Julian. Or. 1.

rons avec vérité que la tache de son entrée est la seule tache de sa vie, qui d'ailleurs ne présente rien que de digne d'éloges : magnanimité, amour de la patrie, zèle de la justice, noble simplicité, bravoure & bonne conduite dans la guerre, gouvernement sage & modéré dans la paix.

Un trait que Zonare nous administre, fait voir combien ce Prince étoit équitable, même contre ses propres intérêts. Gallien avoit souvent ôté à l'un pour donner à l'autre, & Claude devenu Empereur se montra disposé à réformer ces injustices. Une femme vint le trouver, & lui représenta qu'il possédoit une terre dont elle avoit été dépouillée contre tout droit & toute raison. Il lui répondit, „Le „ tort que Claude encore particulier „ vous a fait, dans un tems où il n'étoit „ point chargé de veiller à l'observation „ des loix, Claude Empereur le répare" ; & il lui rendit la terre dont elle réclamoit la possession. La sagesse qui brille dans cette action de Claude, présida à tout son régne, qui malheureusement fut trop court. Zonar.

Lorsqu'il eut été reconnu par les soldats, son premier soin fut d'écrire au Sénat. Le courier arriva à Rome le vingt-quatre Mars, & sur le champ le Sénat s'étant assemblé, accéda plein de joie au vœu de l'armée. Il semble, à en juger par les Actes qui se trouvent dans les Ecri-

Le Sénat le reconnoit avec joie. AN. R. 1019. Treb. Claud.

vains de l'Histoire Auguste, que les Sénatusconsultes ne se formassent alors que par des acclamations réitérées avec plus d'empressement que de décence. On répétoit les mêmes paroles jusqu'à soixante & quatre-vingts fois. Ainsi dans l'occasion dont il s'agit, les Sénateurs s'écriérent soixante fois, „ Claude Auguste, puissent les Dieux vous conserver „ pour notre bonheur! quarante fois, „ Claude Auguste, nous vous avons „ toujours souhaité pour Empereur, ou „ un Empereur tel que vous: quatre- „ vingts fois, Claude Auguste, nous „ comptons avoir en vous un frére, un „ pére, un ami; vous êtes bon Sénateur, „ l'Empire vous reconnoît pour son di- „ gne Chef". Je supprime le reste, de peur d'ennuyer le Lecteur. Mais je ne puis m'empêcher d'observer, que cette maniére de décider les plus importantes affaires, n'a guéres de gravité, & est sujette à de grands inconvéniens.

Auréole vaincu & tué. *Treb. Claud. 5. & Tr. Tyr. 11. Vopis. Aurel. 16. Zos. Zonar.*

Claude, avant que de venir à Rome, crut devoir se défaire d'Auréole, qui tenoit toujours dans Milan. Auréole, après la mort de Gallien, fit des propositions à son successeur, demandant à entrer en alliance avec lui, & à en être reconnu pour son Collégue. Mais Claude répondit fiérement, „ C'est à Gallien, qui avoit su- „ jet de trembler, qu'un pareil accom- „ modement pouvoit convenir". Pour lui, loin d'y prêter les mains, il envoya

à

à Rome un Edit adressé au peuple, & une harangue qui devoit être lue dans le Sénat, pour déclarer Auréole Tyran. Auréole ne pouvant obtenir la paix, se résolut à combattre, & il fut vaincu. Il paroît qu'il devint même prisonnier de Claude, & il est certain qu'il fut tué. Sur les circonstances de sa mort on trouve beaucoup de variété. Les uns disent qu'il fut tué malgré Claude, les autres par son ordre. On met l'exécution sur le compte des soldats, on la met sur le compte d'Aurélien, qui fut depuis Empereur. Il n'est pas difficile de démêler la vérité à travers ces nuages. Claude vouloit sans-doute la mort d'Auréole, mais curieux de la réputation de clémence il ne vouloit pas l'ordonner. Il feignit donc de souhaiter d'épargner un ennemi vaincu, & sous main il suscita Aurélien & les soldats pour s'en défaire. On ne peut pas blâmer Claude absolument d'avoir pourvu à sa sûreté par la mort d'un rival. Mais la ruse étoit peu digne de lui. Il la poussa jusqu'au bout. Il fit rendre les derniers honneurs à celui qu'il avoit privé de la vie, & il lui dressa un tombeau avec une épitaphe en Grec, que nous avons encore, & qui exprime le dessein prétendu où il étoit de sauver le malheureux Auréole, si les soldats ne l'en avoient empêché. Ce tombeau étoit entre Milan & Bergame en un lieu situé sur l'Adda, qui fut nommé *Pons Aureoli*, & qui conserve encore *Tillem.*

aujourd'hui des vestiges du nom d'Auréole : on l'appelle *Pontirolo*.

Victoire remportée sur les Allemans. *Vict. Epit.*

Si l'on doit faire fond sur le témoignage de l'Epitome de Victor, Claude, avant que de se rendre à Rome, remporta une grande victoire sur les Allemans près du lac de Garde. Mr. de Tillemont appuie de quelques conjectures le récit de cet Abbréviateur. Il est singulier, que Trébellius, qui a écrit plutôt un Panégyrique qu'une Histoire de Claude, & qui, pour le mieux célébrer, a pris soin d'enfler son style, ait omis un fait de cette importance, & si glorieux pour le Prince qu'il louoit.

Claude vient à Rome. Sagesse de son Gouvernement. An. R. 1020. *Tillem.*

Claude vainqueur d'Auréole, & peut-être aussi des Allemans, vint enfin jouir des applaudissemens & des vœux de la Capitale, qui se félicitoit de l'avoir pour Empereur. Il prit au mois de Janvier qui suivoit son avénement à l'Empire un second Consulat : ce qui prouve qu'il en avoit déjà exercé un premier. C'est de quoi nous n'avons pourtant aucun monument. Car quoique Valérien eût eu plusieurs années auparavant la pensée de le faire Consul, ce dessein n'avoit point eu son exécution, comme il paroît par les acclamations du Sénat, qui dans les derniers mois de Gallien souhaitoit le Consulat à Claude, en récompense des exploits qu'il avoit faits avec Marcien contre les Gots. Reste donc que Claude se soit nommé Consul lui-même pour la pre-

première fois dans l'intervalle entre la mort de Gallien & le mois de Janvier suivant.

On a lieu de croire qu'il séjourna à Rome pendant quelques mois : & c'est à cet espace de tranquillité que doit se rapporter ce que Trebellius nous apprend du gouvernement de ce Prince, qui établit de sages Loix, qui témoigna son zèle pour la justice en punissant avec sévérité les Juges concussionnaires, & sa douceur en feignant de ne pas appercevoir les fautes commises par simple impéritie. Treb. Claud.

Il ne put pas se livrer longtems à ces soins paisibles. L'Empire étoit dans une situation violente, qui demandoit nécessairement le triste reméde de la guerre & des armes. Tetricus occupoit les Provinces de l'Occident. Zénobie à l'Orient peu contente des Etats qu'avoit possédés Odénat son mari, étendoit sa domination par des conquêtes, & elle força l'Egypte à reconnoître ses loix. Les Provinces du milieu étoient infestées par les courses des peuples Septentrionaux. Il n'étoit pas possible à Claude d'attaquer tant d'ennemis à la fois ; & il jugea tout d'un coup que Zénobie, comme la plus éloignée, ne devoit pas attirer ses premières attentions & ses premiers efforts. Il ne balança pas non plus entre Tetricus & les Gots. „ La guerre de Tetricus, dit-„ il, est la mienne ; celle des Gots est la „ guerre de l'Etat ". Il fixa donc sa vue L'Empire déchiré & attaqué de toutes parts. Zonar.

sur les Barbares, & il résolut de commencer par en délivrer l'Empire.

Les Gots ravagent les terres Romaines avec une armée de 32000 combattans, & une flotte de 2000 bâtimens. *Treb. Claud.* 6-9. *Zos. Zonar.*

J'ai dit sous la derniére année du régne de Gallien, que Claude après avoir vaincu les Gots vouloit qu'on les poursuivît; mais que Marcien son Collégue s'y opposa, & les laissa échapper. La facilité qu'ils avoient trouvée à remporter une partie au moins de leur butin dans leur pays, les invita à revenir; mais avec de plus grandes forces. Tous les peuples qui composoient la nation s'étant réunis, assemblérent une armée de trois cens vingt mille combattans, & une flotte de deux * mille bâtimens. Le rendez-vous général étoit à l'embouchure du fleuve Tyras, que nous appellons aujourd'hui le Niester. Là s'embarqua toute cette effroyable multitude, & toujours côtoyant les terres, elle tenta une premiére descente à Tomi, lieu fameux par l'exil d'Ovide, & une seconde à Marcianople, l'une & l'autre sans beaucoup de succès. Arrivés dans le canal du Bosphore, les Gots y souffrirent beaucoup de la rapidité des courans, qui resserrés dans un espace étroit poussoient leurs vaisseaux les uns contre les autres avec tant de violence, que les pilotes ne pouvoient plus les gouverner. Il en périt un grand nombre avec

* *Zosime dit six mille. Mais Trebellius, qui a pris à tâche de relever les exploits de Claude, se contente du nombre que nous exprimons.*

avec leurs charges & tous ceux qui les montoient: ce qui n'empêcha pas les Barbares d'attaquer Byzance. Mais en ayant été repoussés avec perte, ils continuérent leur route, en se portant vers l'Asie & du côté de Cyzique. Ils ne réussirent pas mieux devant cette place, que dans toutes les autres entreprises qu'ils avoient tentées jusques-là. Néanmoins sans se rebuter, & espérant sans-doute se dédommager sur la Gréce & sur la Macédoine, ils traversérent l'Hellespont, & vinrent aborder au mont Athos. Après qu'ils eurent radoubé leurs vaisseaux en cet endroit, ils tournérent vers le Golfe de Thessalonique, & ils vinrent assiéger cette place, & Cassandrée qui n'en étoit pas loin. Pendant que le gros de leur armée s'attachoit à ces deux siéges, leur flotte, partagée sans-doute en plusieurs escadres, courut & ravagea les côtes de la Thessalie & de toute la Gréce, les îles de Créte, de Rhodes, & même l'île de Chypre & les côtes de Pamphylie. Partout où ils prirent terre, les campagnes furent pillées: mais les villes se défendirent, & il n'y en eut aucune de forcée, si ce n'est Athènes, dont Zonare dit qu'ils s'emparérent. Cet Ecrivain rapporte même à ce sujet un trait assez singulier. Il dit que les Gots trouvant dans une ville qui étoit la mére de toute doctrine, un grand nombre de Livres, voulurent par férocité & par barbarie les brûler tous,

Treb. Claud. 12. Amm. Marc. L. XXXI. Zos. Zonar.

après les avoir amassés en un tas : mais que l'un d'entre eux, plus rafiné que les autres, remontra à ses camarades qu'ils devoient les épargner, parce que c'étoit en s'occupant de la lecture de ces Livres que les Grecs négligeoient l'art militaire, & devenoient aisés à vaincre. Ce Got ignoroit que les Lettres n'avoient empêché ni Alexandre ni César de devenir les plus grands des guerriers. Les Barbares ne gardérent pas longtems leur conquête. Cléodéme Athénien, qui s'étoit sauvé du sac de sa patrie, rassembla quelques forces, vint subitement fondre sur eux, & en ayant taillé en piéces une partie, il força les autres à prendre la fuite.

Zos. Cependant les siéges de Cassandrée & de Thessalonique avançoient. Les Gots battirent ces deux villes avec les machines dont ils avoient appris l'usage dans leurs longues guerres contre les Romains, & ils étoient près de les prendre lorsque Claude arriva.

Claude remporte sur eux une grande victoire, & les extermine entiérement.

Treb. Claud. 6. 7.

Ce Prince s'étoit donné le tems nécessaire pour faire un armement capable d'attaquer avec avantage des ennemis si redoutables, & il avoit eu assez de peine à trouver des ressources suffisantes; parce que, comme il le marquoit lui-même dans une lettre au Sénat, Tetricus possédoit les meilleures Provinces de l'Empire, la Gaule & l'Espagne, & *Zénobie* avoit en son pouvoir les troupes légéres & les plus habiles tireurs d'arc. Malgré ces diffi-

difficultés il assembla de grandes forces, & à son arrivée les Barbares levérent le siége des deux places qu'ils pressoient déjà depuis longtems. Zos.

Ils s'enfoncérent dans les terres, & gagnérent la Pélagonie, Province septentrionale de la Macédoine. Claude les suivit: mais comme ils avoient sur lui de l'avance, & qu'ils s'éloignoient toujours vers le Danube, il ne put les atteindre qu'à Naïssus, aujourd'hui Nissa dans la Servie. Là il leur livra la bataille, qui fut longtems & opiniâtrement disputée. Les Romains pliérent en plus d'un endroit. Enfin un détachement de leur armée ayant pénétré par des routes qui paroissoient impratiquables pour venir prendre les ennemis en queue ou en flanc, cette attaque imprévue décida de la victoire. Les Gots furent contraints de se retirer, laissant cinquante mille des leurs tués sur la place.

Claude vainqueur remplit le projet qu'un Collégue l'avoit empêché de mettre à exécution deux ans auparavant. Il résolut de ne laisser échapper aucun reste de l'armée qu'il avoit défaite, & il s'attacha à poursuivre les vaincus jusqu'à ce qu'il les eût entiérement dissipés & détruits. Les Gots de leur côté, sans être abbattus par l'horrible perte qu'ils avoient faite, ralliérent leurs débris, & ayant formé, suivant leur coutume, une enceinte de leurs chariots & de leurs bagages, Treb. Claud. & Zos.

ils

ils se défendirent avec courage derriére cette espéce de retranchement. L'enceinte fut forcée par le fer & par le feu ; & les Romains, outre un butin immense, firent un nombre prodigieux de prisonniers. Ceux qui avoient pu se sauver de ce second désastre, ne laissérent pas encore de faire bonne contenance ; & marchant en corps de troupes ils reculérent vers la Macédoine. Claude, afin de les envelopper, fit prendre les devans à sa cavalerie, pendant qu'avec son infanterie il les suivoit par derriére. La fierté & la valeur des Barbares étoient si grandes, que dans le triste état où les avoient réduits tant de défaites, ils mirent encore les vainqueurs en danger. Ils tombérent sur l'infanterie Romaine avec une telle furie, qu'ils y portérent le désordre, en taillérent en piéces une partie, & se voyoient près de les vaincre, si la cavalerie se rabattant sur eux, ne les eût forcés de lâcher prise. Ils se retirérent dans les gorges & les défilés du mont Hæmus, où la faim & la maladie achevérent de les exterminer.

La flotte des Gots, après avoir couru les mers, revint en Macédoine chargée de butin pour rejoindre l'armée qu'elle y avoit laissée, & en arrivant elle trouva tout perdu. Les troupes qui montoient cette flotte descendirent à terre, apparemment dans le dessein de réparer les pertes que leur nation avoit souffertes, &

d'en

d'en empêcher l'entiére ruine. Elles ne firent qu'en augmenter le désastre. Les vaisseaux abandonnés de leurs défenseurs périrent & furent coulés à fonds. Les hommes n'eurent pas un meilleur sort. Ils ne purent pénétrer dans un pays ennemi & armé. Il fallut qu'ils se séparassent : & épars çà & là, ils furent ou tués, ou pris, ou emportés par la maladie, qui se mit aussi parmi eux. Ainsi de toute cette nombreuse armée de Barbares à peine se sauva-t-il quelques pelotons, que l'on trouve, pendant les premiers jours qui suivirent la mort de Claude, avoir ravagé Anchiale *, & tenté sans succès une entreprise sur Nicopolis. *Treb. Claud. 12.*

Voilà ce que nous pouvons dire touchant ce célébre exploit de Claude, qui méritoit de nous être transmis par des Historiens plus intelligens, & plus capables d'en sentir le prix, & d'en développer les circonstances. Claude lui-même nous en donne une idée assez juste en général dans une lettre, que je vais transcrire ici. „ Claude à Brocchus. (ce Brocchus étoit Commandant de l'Illyrie.) *a.*
„ Nous avons détruit trois cens vingt
„ mille Gots, & coulé à fonds deux mil-
„ le navires. Les fleuves sont couverts
„ de boucliers, & les rivages de larges
„ épées & de petites lances. Les plaines
„ sont

* *Ville de Thrace sur le Pont-Euxin. Nicopolis étoit plus avant dans les terres au pied du mont Hæmus.*

„ sont cachées sous les amas d'os blan-
„ chissans: nulle route qui ne soit teinte
„ de sang : le grand retranchement for-
„ mé par une multitude de chars réunis
„ a été abandonné. Nous avons fait tant
„ de femmes prisonniéres, qu'il n'y a
„ point de soldat qui ne puisse s'en at-
„ tribuer deux ou trois pour esclaves ".
La lettre de Claude, qui n'a pour objet que de relever les circonstances singuliéres de la victoire, parle seulement de femmes captives. L'Histoire nous apprend de plus, que parmi les prisonniers il y avoit des Rois & des Reines ; que le nombre des soldats & des officiers subalternes qui tombérent au pouvoir des vainqueurs fut si grand, qu'après que l'on en eut en-
Zos. rôlé beaucoup dans les troupes Romaines, il en resta encore assez pour peupler les Provinces d'esclaves destinés à la culture des terres, ensorte que de guerriers féroces ces Gots devenus laboureurs rendoient à leurs maîtres un service utile en même tems qu'ils perpétuoient le triomphe de Claude.

La victoire de ce Prince est donc comparable aux plus illustres qui aient été jamais remportées par les Généraux & les Empereurs Romains : & il prit à juste titre le surnom de Gothique, par lequel il est souvent désigné dans l'Histoire.

Vict. merq. On a voulu rehausser l'éclat de sa gloire par une fable, en lui faisant honneur d'un dévouement pour la patrie renou-

vellé

vellé d'après l'exemple des Decius. Le silence de Trebellius est une réfutation suffisante de cette anecdote, qui d'ailleurs ne s'accorde point avec les faits avérés.

Aurélien se signala dans la guerre contre les Gots. Il y eut un commandement important : il livra quelques combats dont il sortit vainqueur : & les Officiers de la cavalerie ayant attaqué les Barbares témérairement & sans attendre l'ordre, Claude crut ne pouvoir plus sûrement prévenir de pareils inconvéniens, qu'en leur donnant pour Colonel général le même Aurélien, dont la sévérité dans le maintien de la discipline étoit connue & redoutée.

Aurélien & Quintillus furent employés dans cette guerre.

Vopisc. Aurel. 17. & 18.

Quintillus frére de l'Empereur fut aussi employé dans cette guerre : mais c'est tout ce que nous savons touchant ce qui le regarde, & l'Histoire ne nous a conservé de lui aucun exploit.

Claude s'étoit attaché uniquement à la guerre contre les Gots, laissant dormir les autres affaires, qu'il se proposoit de pousser lorsqu'il seroit débarrassé du danger le plus pressant. On ne peut douter que vainqueur des Barbares il n'eût tourné ses armes contre Zénobie, qui, suivant que je l'ai observé, avoit encore ajoûté l'Egypte à sa domination. D'un autre côté il avoit à recouvrer les Gaules. Il n'étoit pas disposé à abandonner cette belle portion de l'Empire à Tetricus : & de-

On ne peut guéres douter que Claude, s'il eût vécu, n'eût réduit Zénobie & Tetricus.

de-plus de nouveaux rebelles sous le nom de Bagaudes * y portoient la désolation, & ils avoient mis le siége devant la Capitale des Eduens. Les assiégés s'étoient adressés à Claude, avoient imploré son secours & il avoit sans-doute été bien dur à ce Prince magnanime d'être réduit par la nécessité des circonstances à négliger de si justes priéres, & de voir les Eduens après sept mois de siége forcés d'ouvrir leurs portes à l'ennemi. Des objets si intéressans ne pouvoient manquer de remuer puissamment le courage de Claude; & ses grandes qualités lui répondoient du succès. Il y a tout lieu de penser que s'il eût vécu il auroit mis à fin le grand ouvrage qu'exécuta Aurélien son successeur, & qu'il auroit rejoint au corps de l'Empire tous les membres qui s'en étoient détachés. Mais la mort le prévint.

Eumen. Panegyr. Const. Flav. nomine, & Or. pro Schol. Inst.

Mais il meurt à Sirmium. *Treb. Claud. 12. Zos. Zon.* An. R. 1021. *Tillem.*

J'ai dit qu'une maladie contagieuse avoit rendu complète la ruine de l'armée des Gots. Cette même maladie se mit dans l'armée Romaine. Claude en fut attaqué, & il mourut à Sirmium dans la troisiéme année de son régne, âgé de cinquante-six ans.

Eloge de ce Prince.

Ce Prince a été loué avec raison comme

* *Le texte d'Eumenius* (pro Schol. Instaur.) *ne porte point le nom des Bagaudes, mais celui des Bataves,* latrocinio Batavicæ rebellionis. *J'ai adopté la conjecture très-vraisemblable de ceux qui lisent* Bagaudicæ rebellionis. *Je parlerai des Bagaudes avec plus d'étendue sous Dioclétien.*

ne réunissant, aussi-bien que Trajan, les talens & les vertus. Il ne manqueroit rien à sa gloire, si son mérite eût passé par l'épreuve d'un plus long régne, & se fût soutenu dans la jouissance tranquille de l'Empire, comme dans l'agitation & dans les périls.

Honneurs rendus à sa mémoire.

Il fut regretté & du Sénat, & du peuple, & des soldats. On ne manqua pas de le mettre au rang des Dieux. Cet honneur, tout insensé & tout impie qu'il est, devenoit presque une formalité qui ne tiroit plus à conséquence. Mais on s'efforça de témoigner l'affection publique à sa mémoire par des honneurs singuliers, & que la coutume n'eût point avilis. Le Sénat lui consacra dans le lieu de ses assemblées un buste d'or. Le peuple lui érigea une statue d'or de dix pieds de haut dans le Capitole en face du temple de Jupiter. On dressa dans la Tribune aux harangues une colonne surmontée de sa statue en argent du poids de quinze cens livres Romaines, qui font deux mille trois cens quarante-trois marcs six onces de notre poids.

Treb. Claud. 3.

Censorin Tyran.

Treb. Tr. Tyr. 33.

Sous un si bon & si grand Prince on vit néanmoins s'élever un usurpateur de la puissance Impériale. Censorin, Sénateur illustre & comblé de tous les honneurs, retiré à sa campagne en conséquence d'une blessure qui l'avoit rendu boiteux, fut proclamé Auguste, vraisemblablement en Italie, par les troupes qui gar-

doient

doient le pays. Trebellius, de qui nous tenons ce récit, ne nous apprend ni par quels motifs, ni dans quelles circonstances les soldats se portérent à cette entreprise : il ne dit point, si Censorin les y engagea par ses intrigues, ou s'il fut obligé lui-même d'obéir à leurs mouvemens impétueux. Quoi qu'il en soit, ils s'en lassérent bientôt, & le trouvant trop sévére, ils le tuérent au bout de sept jours. Il fut inhumé près de Boulogne, & son épitaphe, chargée de tous les titres dont il avoit été décoré durant sa vie, finissoit par ces mots : „ * Heureux particulier „ en tout, malheureux Empereur". Sa famille frappée de douleur & de crainte après un si triste événement, se retira partie en Thrace, partie en Bithynie, & elle y subsistoit encore au tems où Trebellius écrivoit.

Tillem. Au commencement de la troisiéme année du régne de Claude étoit mort Plotin, maître de Porphyre, qui a écrit sa vie. Il professa avec éclat la Philosophie Platonicienne, qui étoit alors en vogue, & qui s'égarant dans des spéculations abstraites, perdoit presque de vue l'objet solide & essentiel de la réforme des mœurs. Des hommes qui sous un beau titre se sont si peu occupés de l'utile, méritent peu que l'on s'occupe d'eux.

* Felix ad omnia, infelicissimus Imperator.

SUI-

SUITE DU LIVRE VINGT-SEPTIEME.

FASTES DU REGNE D'AURELIEN.

..... ANTIOCHIANUS. AN. R. 1021.
.... ORFITUS. De J. C. 270.

Aurélien & Quintillus frére de Claude sont nommés Empereurs en même tems, l'un par l'armée d'Illyrie, l'autre par les troupes qu'il commandoit en Italie près d'Aquilée.

Quintillus, sur la nouvelle de l'élection d'Aurélien, est abandonné des siens, & se fait ouvrir les veines, n'ayant régné que dix-sept jours. Il fut mis au rang des Dieux.

Aurélien vient se faire reconnoître à Rome.

Il retourne en Pannonie, & force les Gots, qui tentoient une nouvelle invasion, à lui demander la paix.

Guerre pour la défense de l'Italie contre les Allemans, les Marcomans, les Juthonges, & les Vandales. Aurélien est battu près de Plaisance. Allarmes & séditions dans Rome. Aurélien reprend le dessus, & remporte sur les Barbares trois victoires consécutives, tant cette année que la suivante.

L.

An. R. 1022. De J. C. 271.

L. DOMITIUS AURELIANUS AUGUSTUS II. *
M. OU NUM. CEIONIUS VIRIUS BASSUS.

La tranquillité de l'Italie est rétablie. Murs de Rome rebâtis & fortifiés. Nouvelle enceinte de cinquante milles de tour.

Plusieurs illustres personnages mis à mort par Aurélien, entre autres Domitien, qui avoit pris le titre d'Auguste.

Mort de Sapor, Roi des Perses. Hormisdas son fils lui succéde.

An. R. 1023. De J. C. 272.

...... QUIETUS.
...... VOLDUMIANUS.

Aurélien part pour aller faire la guerre à Zénobie. En traversant l'Illyrie, il défait plusieurs troupes de Barbares. Victoire remportée au-delà du Danube sur Cannabas ou Cannabaud Roi des Gots.

Septimius Tyran de peu de jours en Dalmatie.

Aurélien passe en Asie. La Bithynie rentre volontairement sous son obéissance. La ville de Tyane lui est livrée par un de ses habitans. Prétendue apparition d'Apollonius de Tyane à Aurélien.

Combat de cavalerie près d'Immæ, bour-

* *Mr. de Tillemont compte ce Consulat d'Aurélien pour le premier, alléguant néanmoins des raisons & des autorités qui peuvent le faire regarder comme le second.* (Note VII. sur Valérien.) *La suite des faits nous a déterminés à embrasser ce second sentiment.*

bourgade de Syrie à quelque distance d'Antioche, où Zabdas Général de Zénobie est défait.

Aurélien entre dans Antioche, que Zénobie avoit abandonnée, & il use de clémence envers les habitans.

Combat de Daphné, où les gens de Zénobie sont vaincus.

Bataille générale sous les murs d'Eméſe. Zénobie vaincue va s'enfermer dans Palmyre. Aurélien l'y assiége.

Probus, depuis Empereur, réduit l'Egypte, & l'enléve à Zénobie.

Mort d'Hormisdas. Vararane lui succéde.

...... TACITUS. AN.R.1024. De J. C. 273.
...... PLACIDIANUS.

Quelques-uns prétendent que Tacitus Consul de cet année est l'Empereur Tacite, successeur d'Aurélien. Mais l'Empereur Tacite étoit fort vieux, & il doit avoir été Consul avant ce tems-ci.

Zénobie voulant s'enfuir chez les Perses, est prise & ramenée à Aurélien. La ville de Palmyre se rend. Le vainqueur traite cette ville humainement.

Mort de Longin.

Aurélien étant déjà en Thrace, où il défit quelques pelotons de Carpiens, apprend que Palmyre s'est révoltée. Il revient, traite les rebelles à la rigueur, & livre la ville au pillage.

Il fait exécuter le jugement du Concile

d'Antioche contre Paul de Samosates.

Il passe en Egypte, & y détruit le Tyran Firmus.

Il se transporte dans les Gaules, où l'appelloit Tetricus lui-même, fatigué de la mutinerie & des séditions continuelles de ses soldats & des peuples.

Bataille de Châlons sur Marne, au commencement de laquelle Tetricus se remet volontairement avec son fils au pouvoir d'Aurélien.

Les Gaules retournent sous l'obéissance des Empereurs de Rome, après un schisme de treize ans. Tout l'Empire réuni sous un seul Chef.

Tant de succès enflent le cœur d'Aurélien, & lui font oublier sa premiére modestie. Il prend le Diadême.

Il méne en triomphe Zénobie & Tetricus.

Il les traite ensuite humainement.

An. R. 1025. AURELIANUS AUGUSTUS III.
De J. C. 274. C. JULIUS CAPITOLINUS.

Largesses d'Aurélien au peuple. Remise des vieilles dettes envers l'État.

Rigueurs d'Aurélien contre plusieurs membres du Sénat.

Amnistie accordée à ceux qui avoient porté les armes contre lui.

Il bâtit dans Rome un temple magnifique au Soleil, en l'honneur duquel il établit aussi des jeux & des combats.

Les monnoyeurs excitent dans Rome une sédition violente, qui devient une guer-

guerre. Aurélien après les avoir vaincus en un combat qui se livra dans Rome même, punit rigoureusement les coupables.

Il vient en Gaule, où il s'étoit élevé quelques mouvemens.

On croit qu'il rebâtit alors la ville de Genabum, qui a depuis porté son nom. C'est Orléans.

On lui attribue aussi la fondation de Dijon.

Il passe en Vindélicie, d'où il chasse les Barbares.

Il abandonne la Dace au-delà du Danube conquise par Trajan, & il en transporte les habitans à la droite de ce fleuve dans une portion de la Mœsie, qui a porté depuis le nom de Dace d'Aurélien. Il peut y avoir établi une partie de la nation des Carpiens.

AURELIANUS AUGUSTUS IV. An. R. 1026 De J. C. 275.

.... MARCELLINUS.

Lorsqu'il se préparoit à aller faire la guerre aux Perses, il périt dans la Thrace par une conspiration que Mnesthée, l'un de ses sécretaires, avoit tramée contre lui.

Il fut mis au rang des Dieux.

Il étoit près d'ordonner une persécution contre les Chrétiens, lorsqu'il fut tué.

TYRANS sous Aurélien.

ZENOBIE en Orient.

TETRICUS en Gaule.

FIRMUS en Égypte.

DOMITIEN.

SEPTIMIUS.

HISTOIRE DU REGNE D'AURELIEN.

§. II.

Aurélien élu Empereur en Illyrie, & Quintillus frére de Claude en Italie. Celui-ci périt au bout de dix-sept jours. Commencemens d'Aurélien. Après la mort de Quintillus il vient se faire reconnoître à Rome. Il retourne en Pannonie contre les Gots, & leur accorde la paix. Il revient dans l'Italie menacée d'une invasion des Germains. Audience donnée aux Ambassadeurs des Juthonges. Guerre mêlée d'évenemens divers, & terminée enfin par trois victoires consécutives que remporte Aurélien. Négociation avec les Vandales. Aurélien revient vainqueur à Rome, & met à mort plusieurs illustres Sénateurs. Il fortifie & aggrandit l'enceinte de Rome. Il entreprend la guerre contre Zénobie. Histoire de cette Reine. Départ d'Aurélien, qui dans sa marche remporte divers avantages en Illyrie & en Thrace. Il passe en Asie. La ville de Tyane lui est livrée par trahison. Il fait périr le traître, & épargne les habitans. Prétendue apparition d'Apollonius à Aurélien. Circonstance peu vraisemblable de la prise de Tyane. Zénobie à Antioche. Combat de cava-

cavalerie près du bourg d'Immæ. Zénobie s'enfuit d'Antioche à Eméſe. Aurélien uſe de clémence envers ceux d'Antioche. Il s'avance vers Eméſe. Bataille près de cette ville. Aurélien demeure vainqueur. Zénobie va s'enfermer dans Palmyre. Prétendue merveille dont on a embelli le récit de la bataille d'Eméſe. Aurélien la pourſuit, & arrive devant Palmyre. Célébrité & importance de cette place. Zénobie avoit pris ſoin de la bien munir. Lettre d'Aurélien à Zénobie pour l'engager à ſe rendre. Réponſe fiére de Zénobie. Siége de Palmyre. La diſette ſe met dans la place. Zénobie voulant s'enfuir chez les Perſes, eſt priſe. Les Palmyréniens ſe rendent, & ſont traités humainement. Aurélien accorde la vie à Zénobie & à ſon fils Vaballath. Ses Miniſtres & ſes Conſeillers ſont mis à mort. Mort de Longin. L'Egypte reconquiſe par Probus. Aurélien étant déja en Europe, apprend la révolte de Palmyre. Il revient, & livre la ville au pillage. Il paſſe en Egypte, & détruit Firmus, qui y avoit pris la pourpre. Il revient en Occident, & réunit les Gaules à l'Empire, Tetricus s'étant remis lui-même entre ſes mains. Grandeur & rapidité des exploits d'Aurélien. Ses ſuccès lui firent oublier la modeſtie & la ſimplicité qu'il avoit d'abord aimées. Triomphe d'Aurélien. Tetricus & Zénobie y paroiſſent comme captifs. Du reſte ils furent traités humainement par le vain-

queur. Largesses d'Aurélien au peuple. Pains distribués au lieu de bled. Remise des vieilles dettes envers l'Etat. Amnistie. Traits de justice. Il a été accusé de cruauté. Traits d'un bon Gouvernement. Il vient en Gaule. Orléans, Dijon. Il chasse les Barbares de la Vindélicie. Il abandonne la Dace conquise par Trajan. Il se dispose à aller faire la guerre aux Perses. Succession des Rois de Perse. Aurélien est assassiné par les siens dans la Thrace. Ses rigueurs causérent sa mort funeste, & elles ont nui à sa réputation. Il est vengé & mis au rang des Dieux. Sa postérité. Variations de sa conduite à l'égard des Chrétiens. Paul de Samosates. Neuviéme persécution. Ecrivains sous ce régne.

Aurélien élu Empereur en Illyrie, & Quintillus frére de Claude en Italie. Celui-ci périt au bout de dix-sept jours.

AN. R. 1021.

Treb. Claud. 12. Vop. Aurel. 17. & 37. Zos. Zon. Eutrop. Eus. Chron.

AUSSITÔT après la mort de Claude II. Aurélien fut élevé à l'Empire par les Légions d'Illyrie. Mais il eut d'abord un rival. Quintillus frére de Claude commandoit près d'Aquilée un corps de troupes, destiné sans-doute à empêcher que les Barbares qui étoient en armes dans les quartiers voisins, ne pénétrassent en Italie. Sur la nouvelle de la mort de Claude, nul ne parut à ces troupes plus digne de lui succéder que Quintillus, & il fut reconnu Empereur, non par droit héréditaire, comme l'observe expressément Trebellius, mais sur la recommandation de sa probité & de la douceur de ses mœurs. Quelques-uns ont dit que le Sénat

nat joignit son suffrage à celui des soldats.

Il n'étoit pas du bien de l'Empire que Quintillus en restât le maître, s'il est vrai, comme le dit Zonare avec assez de vraisemblance, qu'il fût homme simple, & peu capable de conduire de grandes affaires. Aussi fut-il très-effrayé lorsqu'il apprit qu'Aurélien avoit été nommé Empereur à Sirmium. Il tenta néanmoins quelque effort auprès des troupes qu'il commandoit, & il les exhorta par une harangue à lui demeurer fidéles. Mais ces troupes sentoient elles-mêmes toute la différence du mérite entre les deux concurrens, & elles abandonnérent Quintillus, qui se voyant sans ressource prit, par le conseil de ses amis, le parti de se faire ouvrir les veines, n'ayant régné que dix-sept jours *. Cette façon de raconter sa mort est plus vraisemblable que le récit de Trebellius, qui toujours passionné pour la gloire de la maison de Claude, dit que la sévérité de Quintillus irrita les soldats, & qu'il périt par leur fureur, victime de son zèle à maintenir la discipline, comme Pertinax, & comme Galba. Aurélien délivré de ce concurrent ne lui envia pas l'honneur de l'apothéose. Les médailles de Quintillus nous apprennent qu'il fut mis au rang des Dieux. *Tillem.*

Aurélien, qui resta ainsi seul & paisible possesseur de l'Empire, étoit, comme plusieurs *Commencemens d'Aurélien.*

* *Vopiscus dit vingt jours; Zosime, peu de mois.* *Vop. Aur. 3-18.*

sieurs de ses prédécesseurs, un soldat de fortune, en qui le mérite avoit suppléé à l'obscurité de la naissance. Il nâquit dans quelqu'une des Provinces de l'Illyrie, soit la Pannonie; soit la Dace, soit la Mœsie. On ne connoît ni le nom ni la condition de son pére, si ce n'est que l'Epitome de Victor dit de lui, qu'il cultivoit les terres que possédoit dans le pays où il habitoit un Sénateur Romain nommé Aurelius. La mére d'Aurélien étoit Prêtresse du Soleil dans son village: & il en conserva toute sa vie une impression de vénération singuliére pour cet Astre, qu'il adoroit comme son Dieu tutélaire, & comme le plus grand des Dieux. Cette femme se mêloit aussi de divination. Mais il ne paroît point par ce que nous savons de la vie de son fils, qu'il eût hérité d'elle aucun foible sur ce dernier article.

Aurélien, vif d'esprit, robuste de corps, fit voir dès son enfance une passion décidée pour le métier de la guerre: ensorte qu'il ne laissa jamais passer aucun jour, même jour de fête ou de congé, qu'il ne s'exerçât à tirer de l'arc, à lancer le javelot, ou à quelque autre opération militaire. Ce goût lui dura toute sa vie; & devenu Empereur, il fatiguoit tous les jours plusieurs chevaux par de longues & violentes courses. Il entra dans le service dès que l'âge le lui permit; & il se montra si ardent, si brusque à tirer l'épée, si curieux de tenter avanture, que pour le distin-

Vopisc. 49.

distinguer d'un autre officier de même nom qui servoit dans la même armée, on l'appelloit (a) *Aurélien l'épée à la main*. Il fit preuve de cette bravoure personnelle, non contre ses citoyens dans des combats singuliers, mais contre les ennemis de l'Etat. On dit qu'il tua de sa main quarante-huit Sarmates en un jour, & neuf cens cinquante dans les jours suivans. Nous avons observé ailleurs, qu'il est le premier des Romains qui ait combattu contre les Francs, & qui ait eu l'honneur de les vaincre.

Sa valeur le fit estimer des soldats, & ils la célébrérent dans leurs chansons grossiéres; mais sa sévérité le leur rendit redoutable. En effet il exigeoit avec rigueur l'observation de la discipline militaire. Voici de quelle maniére étant Tribun il s'en expliquoit dans une lettre à un officier que nous pourrions qualifier son Lieutenant-Colonel. „ Si vous voulez avancer dans le service, ou plutôt „ si vous voulez vivre, empêchez le soldat de voler. Qu'aucun n'enléve la „ poule du paysan, qu'aucun ne touche „ à une brebis qui ne lui appartienne pas, „ qu'aucun ne prenne une grape de raisin, ni ne gâte les bleds sur terre. Ne „ souffrez point que ceux qui vous obéissent, se fassent donner par extorsion „ ni huile, ni sel, ni bois. Qu'ils se con-„ ten-

(a) Aurelianus manu ad ferrum.

„ tentent de leurs étapes. S'ils veulent „ quelque chose de plus, c'est par le sang „ des ennemis qu'ils doivent l'acquérir, „ & non par les larmes des sujets de „ l'Empire ". Aurélien entre ensuite dans un assez grand détail sur leur armure, sur leurs habits, sur le soin des chevaux & des mulets de bagages : après quoi il ajoûte : „ Qu'ils se servent mu- „ tuellement comme s'ils étoient escla- „ ves l'un de l'autre ... qu'ils ne con- „ sultent point les Devins : que dans les „ maisons où ils logent ils respectent „ l'honneur des femmes : si quelqu'un „ excite une querelle, qu'il en soit puni „ par la bastonade". Telles étoient les loix que prescrivoit Aurélien ; & il vouloit qu'elles fussent observées à la lettre, & ne souffroit pas qu'on les violât impunément. Ayant appris qu'un soldat avoit commis adultére avec la femme de son hôte, il fit écarteler le coupable, en l'attachant par les quatre membres à des branches d'arbres que l'on avoit courbées, & à qui l'on permit ensuite de se rétablir par leur ressort. Ce supplice paroît cruel, & il l'est sans-doute. Mais les grands maux exigent de grands remédes: & l'Ecrivain de la vie d'Aurélien observe que sa sévérité inexorable lui réussit, & que les soldats voyant à quel Commandant ils avoient affaire, prirent soin de se corriger, & s'abstinrent de fautes dont la punition étoit certaine & rigoureuse.

J'ai

J'ai dit que Valérien Empereur craignit pour son fils la sévérité d'Aurélien. Mais d'ailleurs il n'en rendit pas moins justice au mérite rare de ce guerrier, & il se plut à lui confier les emplois les plus brillans & les plus difficiles. Il le chargea de visiter comme Inspecteur & Réformateur tous les camps Romains : il lui donna le Commandement de l'Illyrie sous Ulpius Crinitus, que ses infirmités mettoient hors d'état d'agir : il l'envoya Ambassadeur en Perse : enfin il le fit Consul, &, à cause de sa pauvreté glorieuse, il lui fournit du trésor public les frais qu'exigeoit alors cette grande charge.

Il a été parlé ailleurs de ce Consulat d'Aurélien, mais je dois placer ici une réflexion judicieuse & utile que fait à cette occasion l'Historien de sa vie. (a) Nous avons vu derniérement, dit Vopiscus, le Consul Furius Placidus faire de si furieuses dépenses aux jeux qu'il donnoit dans le Cirque, qu'il sembloit moins distribuer des récompenses convenables à des conducteurs de chariots, que de riches patrimoines. Tous les gens de bien en ont gémi. Car nous en sommes

(a) Vidimus proximè Consulatum Furii Placidi tanto ambitu in Circo editum, ut non præmia dari aurigis, sed patrimonia viderentur. . . . ingemiscentibus frugi hominibus. Factum est enim ut jam divitiarum sit, non hominum Consulatus . . . . Pereunt casta illa tempora, & magis ambitione populari peritura sunt. *Vop. Aurel.* 15.

mes au point que le Consulat est déféré aux richesses, & non à la personne. Ces tems heureux sont passés où les dignités étoient le prix du mérite, & ils dégénéreront de plus en plus par le faste qui cherche à frapper les yeux de la multitude.

Aurélien dut prendre possession du Consulat le vingt-deux Mai de l'an de J. C. 258. deux ans avant l'infortune de Valérien. Sous Gallien il n'est fait aucune mention de lui, soit que ce Prince l'eût éloigné par jalousie & par haine contre son mérite, ou que lui-même il dédaignât de servir le plus mou & le plus méprisable des hommes. Sous Claude, ami & juste estimateur de la vertu, Aurélien recommence à paroître. Il aida cet Empereur à se défaire d'Auréole ; & ayant beaucoup brillé dans la guerre contre les Gots, il fut jugé digne, comme je l'ai dit, de lui succéder.

Après la mort de Quintillus il vient se faire reconnoître à Rome. *Zos. Zon.*

Après la mort de Quintillus, il vint promptement se faire reconnoître à Rome : &, selon la pratique des nouveaux Princes, il montra de la douceur, & témoigna être disposé à profiter des conseils qu'on voudroit bien lui donner. Un Sénateur, qui voulut flatter son panchant à une sévérité quelquefois cruelle, lui dit que pour régner sûrement, il devoit faire usage du fer & de l'or : du fer contre ceux qui manqueroient à ce qu'ils lui devoient, de l'or pour récompenser ses fidéles serviteurs. Cet adulateur reçut le juste

te

te salaire de son lâche conseil, & il fut le premier qui éprouva le fer d'Aurélien.

Ce Prince ne put pas faire un long séjour à Rome, & il fut bientôt obligé de retourner dans la Pannonie, que les Gots, malgré l'horrible défaite que leur nation avoit soufferte tout récemment, menaçoient d'une nouvelle invasion. Pour les empêcher de pénétrer bien avant, il prit une précaution sage. Il envoya ordre à tous les habitans de la campagne de retirer dans les villes leurs grains, leurs bestiaux, & toutes leurs provisions; afin que les Barbares ne trouvant rien à piller, fussent arrêtés par la disette de toutes les choses nécessaires à la vie. Peut-être ces mesures suffisoient-elles, si les circonstances eussent permis d'en attendre le succès. Mais l'Italie avoit actuellement à craindre une ligue formidable de peuples Germains, qui se préparoient à y entrer à main armée. Ce fut donc une nécessité à Aurélien de se hâter de terminer par une bataille la querelle avec les Gots, qui avoient passé le Danube. On combattit jusqu'à la nuit sans que la victoire se décidât, mais les Barbares la cédérent aux Romains par leur retraite. Ils repassérent le fleuve pendant la nuit, & envoyérent demander la paix à l'Empereur, qui la leur accorda.

Il retourne en Pannonie, combat contre les Gots, & leur accorde la paix. *Zos.*

Le besoin de l'Italie le rappelloit, pour en éloigner les peuples Germains dont j'ai parlé. Nous en trouvons quatre nommés

Il revient dans l'Italie, menacée d'une

Invasion des Germains. Vop. Aurel. 18. Zos. Dexipp. de Legat.

més dans cette guerre, les Allemans, les Marcomans, les Juthonges, & les Vandales. Il n'est pas aisé de décider si ces peuples agissoient de concert, ou chacun à part. Il est peut-être encore plus difficile de faire un tissu de toutes les parcelles détachées que l'on trouve en différens Auteurs touchant les exploits d'Aurélien contre eux. Tout ce qu'on en peut dire, est nécessairement mêlé d'embarras & d'incertitude.

Il paroît que le théatre de la guerre fut d'abord le pays voisin du haut Danube, & qu'Aurélien y ayant remporté quelque avantage sur les Juthonges en particulier, ces peuples se déterminérent à lui envoyer une Ambassade pour proposer la paix. Ils firent avec fierté cette démarche de soumission : & leurs Ambassadeurs avoient ordre de ne point parler en vaincus qui reçoivent la loi ; mais d'offrir leur amitié & leur alliance, sous la condition expresse du rétablissement des pensions que les Romains avoient coutume de leur payer.

Audience donnée par lui aux Ambassadeurs des Juthonges.

Aurélien, sachant quelles instructions leur avoient été données, voulut leur imposer & les intimider par un appareil magnifique & terrible en même tems. Lorsqu'ils furent arrivés dans son camp, il ne leur donna pas audience sur le champ, mais la différa au lendemain. Le jour venu, toutes les troupes Romaines se mirent sous les armes, & se rangérent

com-

comme s'il se fût agi d'une bataillé générale. L'Empereur revêtu de pourpre monta sur un tribunal élevé. Tous les principaux officiers l'environnoient à chéval, formant une avenue à son trône en double croissant, & derriére lui paroissoient tous les drapeaux des Légions, les aigles & les images du Prince en or, des tableaux sur lesquels étoient écrits les noms des Légions en lettres d'or; le tout supporté par des piques d'argent. Cette pompe étonna en effet les Ambassadeurs des Juthonges, & les frappa d'admiration. Ils demeurérent quelque tems en silence. Mais bientôt revenus de ce premier effet d'un coup d'œil inattendu, ils prirent la parole, & ne s'en exprimérent pas avec moins de hauteur.

Ils dirent que s'ils souhaitoient la paix, ce n'étoit pas que leurs courages fussent abattus par un échec qui les avoit à peine entamés, mais parce qu'ils étoient persuadés que la paix & l'alliance entre eux & les Romains leur seroient utiles aux uns & aux autres. Ils vantérent leurs forces, dont les Romains, disoient-ils, avoient fait l'épreuve sous Gallien; & ils prétendirent que si on les forçoit à combattre de-nouveau, le même succès accompagneroit leurs armes. Ils avertirent Aurélien de ne se pas fier à la fortune, & de ne pas trop compter sur un léger avantage, dû aux circonstances, & qui pouvoit être suivi de revers. Enfin ils déclaré-

rérent qu'en offrant leur alliance aux Romains, qui en tireroient de grandes utilités, ils demandoient qu'on rétablît leurs pensions, sans quoi ils deviendroient aussi irréconciliables qu'invincibles ennemis.

Aurélien étoit très-déterminé à ne rien accorder aux Juthonges, & il pouvoit leur notifier sa résolution en peu de mots. L'Historien lui prête une réponse très-longue, contenant surtout de grands éloges de la prudence qui dirige toutes les opérations des Romains, à la différence des Barbares, toujours impétueux dans leurs attaques, toujours s'affoiblissant à la premiére disgrace. Il reproche aux Juthonges d'avoir violé les traités, & il en conclut qu'ils ont bien mauvaise grace à venir demander comme tribut ce qui n'étoit qu'une gratification volontaire, ou une récompense de leurs services précédens. Il leur déclare qu'il est résolu de tirer vengeance de leurs insultes, en portant dans leur pays le fer & le feu: & pour leur annoncer l'événement qu'ils doivent se promettre, il leur cite l'exemple des trois cens mille Gots vaincus & exterminés depuis peu par les Romains.

Guerre mêlée d'événemens divers, & terminée enfin par trois victoires consécutives

L'Ambassade des Juthonges ayant été infructueuse, il fallut reprendre la guerre & les armes: & si nous voulons mettre quelque liaison entre les faits, nous sommes obligés de supposer que les Juthonges firent en commun avec les Marcomans, & peut-être avec les Allemans & les

lès Vandales, ce que Vopiſcus raconte des ſeuls Marcomans. Nous nous ſervirons du nom de Barbares, qui les comprend tous. que remporte Aurélien.

Aurélien fier de l'avantage dont j'ai fait mention, & qui avoit engagé les Juthonges à demander le renouvellement des anciens traités, forma le projet, non de rechaſſer les Barbares dans leur pays, mais de les détruire, comme avoit fait Claude, & pour cela de leur couper la retraite. Il ſe poſta donc derriére eux, les mettant entre lui & l'Italie. Son plan étoit ſagement arrangé, ſi les barriéres de l'Italie euſſent été bien gardées. Mais elles ne l'étoient point ſuffiſamment: les Barbares les forcérent, & pénétrérent du côté de Milan. Auſſitôt l'allarme fut extrême dans Rome, & on crut voir renaître les maux que l'Italie avoit ſoufferts ſous Gallien. Les craintes produiſirent même quelques ſéditions, qu'Aurélien vengea dans la ſuite ſelon la rigueur de ſon caractére. Vop. Aur. 18. 21.

Il s'étoit mis à la pourſuite des Barbares, & il les atteignit près de Plaiſance. Mais toujours plus attentif à attaquer qu'à ſe défendre, il ſe laiſſa ſurprendre par les ennemis, qui s'étant cachés dans d'épaiſſes forêts, vinrent vers le ſoir tomber ſur ſon armée. Il fut défait entiérement, & la perte fut ſi grande de la part des Romains, que l'on appréhenda qu'elle n'entraînât la chûte de l'Empire.

Alors

Alors Aurélien commença à craindre lui-même. Il écrivit au Sénat pour ordonner que l'on consultât les Livres Sibyllins, auxquels on avoit eu la pensée de recourir dès le moment que les Barbares avoient mis le pied en Italie : mais quelques flatteurs s'y étoient opposés, prétendant que la valeur du Prince dispensoit d'implorer le secours des Dieux. Aurélien instruit par le danger blâme nettement dans sa lettre au Sénat cette façon de penser, & il déclare qu'il ne peut être honteux de vaincre avec l'aide de la Divinité. On chercha donc dans les oracles de la Sibylle le reméde aux maux présens, & on exécuta avec grand soin toutes les pratiques superstitieuses que les Prêtres d'Apollon & les Pontifes prétendirent y avoir trouvé recommandées, & qui ressemblent à celles dont on a vu plusieurs exemples dans l'Histoire de la République : lustration de la ville & des campagnes, cantique chanté par deux chœurs de jeunes enfans qui eussent pére & mére, sacrifices de différentes espéces. Il est remarquable qu'Aurélien en offrant tout ce qui est nécessaire pour la célébration de ces fêtes, promet d'envoyer des prisonniers de telle nation que l'on voudra : nouveau témoignage de l'usage cruel & impie des victimes humaines pratiqué dans Rome tant qu'elle fut idolâtre.

Vopiscus attribue à ces misérables & cri-

criminelles superstitions le retour de la bonne fortune d'Aurélien. Ce qui est vrai, c'est que ce Prince, guerrier habile, & averti par ses défaites de procéder avec plus de circonspection, reprit la supériorité sur les Barbares. Ils s'étoient avancés jusqu'à Fano près du fleuve Métaure. Il les battit en cet endroit, & les força de retourner en arriére vers le pays d'où ils venoient. Il remporta sur eux une seconde victoire près de Plaisance, & une troisiéme dans les plaines de Ticinum, aujourd'hui Pavie: & il réussit ainsi à les chasser hors des limites de l'Italie. Il les poursuivit même au-delà des Alpes, si nous devons rapporter à ce tems-ci, comme le fait Mr. de Tillemont avec beaucoup de probabilité, ce que Dexippe nous apprend touchant les Vandales.

Vict. Epit.

Dexipp.

Ces peuples ayant été vaincus par les Romains dans une grande action, demandérent la paix. Leurs Rois eurent à ce sujet une entrevue avec l'Empereur, qui ne voulut rien conclure sans savoir le sentiment de son armée: circonstance qui prouve jusqu'à quel point les Empereurs Romains, même les plus fiers & les plus fermes, dépendoient alors des soldats. Aurélien les convoqua donc, & leur proposa l'affaire du traité entamé avec les Rois des Vandales. Les soldats, fatigués d'une guerre dans laquelle ils avoient éprouvé tant de vicissitudes, déclarérent que leur intention n'étoit pas de commet-

Négociation avec les Vandales.

mettre à de nouveaux hazards l'état de prospérité dont ils jouissoient actuellement. Ainsi le projet de traité fut suivi, & la paix conclue. Les Vandales s'engagérent à retourner dans leur pays, & Aurélien à leur fournir des vivres jusqu'au Danube. Les Rois des Vandales, pour sûreté de leur promesse, donnérent en ôtages leurs enfans & ceux des principaux Chefs de l'armée; & deux mille cavaliers de leur nation prirent parti dans les troupes Romaines. La plupart des Vandales se retirérent paisiblement. Quelques pelotons néanmoins, en traversant les terres de l'Empire, s'étant débandés pour piller, le Commandant Romain qui les suivoit, comme surveillant, tomba sur eux avec les troupes qu'il avoit à ses ordres, & en tua cinq cens: de quoi les Rois Vandales furent si éloignés de se plaindre, qu'ils firent percer à coups de fléches le chef de ces pillards. Aurélien, libre d'inquiétude de ce côté, remena son armée en Italie, où les Juthonges préparoient une nouvelle irruption. Mais cette menace n'eut aucunes suites, au-moins que nous sachions, & l'Italie jouit d'une pleine paix durant tout le reste du régne d'Aurélien. Une guerre si importante n'occupa ce Prince qu'environ un an: elle fut achevée
AN. R. 1022. l'an de J. C. 271.

Aurélien revient

Aurélien revint à Rome, non avec la satisfaction d'un vainqueur qui vient jouir

jouir dans sa Capitale des applaudissemens dûs à ses exploits, mais avec le ressentiment d'un Prince offensé, qui respire la vengeance. J'ai parlé de quelques séditions qu'avoient fait naître dans Rome les commencemens peu heureux de la guerre. Il paroît qu'Aurélien s'étoit persuadé que ces séditions avoient des Chefs secrets, qui mettoient en mouvement la multitude par des vues ambitieuses, & pour envahir le rang suprême à la faveur du trouble qu'ils excitoient. Nous ne savons pas si ces soupçons étoient fondés. Seulement parmi ceux qu'il fit mourir pour cette cause, nous trouvons un Domitien, qui pourroit être le même que quelques médailles nous apprennent s'être attribué le nom d'Auguste: & l'Histoire nous a fait connoître un Général de ce nom, vainqueur de Macrien sous le régne de Gallien, & qui prétendoit appartenir à la famille de Vespasien. Ce ne sont-là que des conjectures assez foibles, & ignorées de Vopiscus, qui très-disposé d'ailleurs à louer Aurélien, l'accuse néanmoins de s'être porté à punir avec rigueur ce qu'auroit pu négliger un Prince plus porté à la clémence, & d'avoir répandu le sang de plusieurs illustres Sénateurs sur des accusations qui n'avoient souvent pour appui que l'autorité d'un seul témoin, quelquefois même vil & méprisable. Aussi la haine publique fut-elle le juste salaire d'une telle cruauté.

vainqueur à Rome, & met à mort plusieurs illustres Sénateurs.
Vop. Aur. 21. & Zos.

Tillem.

té. On estimoit les grandes qualités qu'avoit Aurélien, soit pour conduire une guerre, soit pour gouverner l'Etat: mais on ne pouvoit l'aimer, & il éprouva enfin, ainsi que nous le verrons dans la suite, ce que doit craindre un Prince qui est craint de tous.

Il fortifie & aggrandit l'enceinte de Rome.

Vop. & Zos.

Les périls réitérés auxquels Rome avoit été exposée de la part des Barbares dans les derniéres années, avertirent Aurélien de la mettre en état de défense. Depuis la guerre d'Annibal, c'est-à-dire depuis cinq cens ans, Rome n'avoit point eu à craindre l'étranger. Bien loin de trembler pour sa sûreté, c'étoit elle qui portoit la terreur de son nom & de ses armes aux deux bouts de l'Univers. Ainsi l'on avoit négligé d'en entretenir les fortifications: les murs tomboient de vétusté, ou avoient été abattus. Aurélien entreprit de les relever, & de les fortifier suivant la méthode alors usitée: & en même tems il * aggrandit l'enceinte de la ville jusqu'à cinquante milles ou dix-sept lieues de circuit. Il commença l'ouvrage, & Probe son successeur le continua, & y mit la derniére main. Quoiqu'Aurélien n'ait pas achevé cette enceinte, elle porta son nom: & elle est marquée ainsi sur la carte que Mr. d'Anville a donnée de-

Vop. Aurel. 39.

* *Quoique j'aie employé ailleurs cette expression pour rendre ce que les Romains appelloient* pomoerium proferre, *il y avoit pourtant une différence, mais qu'il n'est pas trop aisé de comprendre. Le* pomoerium *étoit un espace con-*

de la ville de Rome à la tête de l'Histoire Romaine de Mr. Rollin.

Les soins dont je viens de parler n'occupérent Aurélien qu'en passant. Son grand objet, après qu'il eût assuré l'état de l'Italie par la défaite des Barbares, étoit de réunir à l'Empire les vastes démembremens auxquels avoit donné lieu la négligence & la mollesse de Gallien. Tetricus, qui tenoit la Gaule, ne paroissoit pas entreprenant; & l'on pouvoit sans crainte & sans péril différer la guerre contre lui. Zénobie, Princesse active, ardente, ambitieuse, après avoir ajouté l'Egypte aux Etats qu'Odénat avoit possédés, étendoit ses prétentions & ses armes jusques dans la Bithynie: & Aurélien crut devoir commencer par la réduire, & reconquérir sur elle tous les pays où elle régnoit au mépris des Romains. C'est ici le lieu de faire connoître plus particuliérement cette Héroïne, dont l'abaissement & la défaite est la plus grande gloire d'Aurélien.

Il entreprend la guerre contre Zénobie. Histoire de cette Reine. Vop. Aur. 22. & Zos.

Zénobie se disoit issue du sang des Rois d'E-

Trel. Tr. Tyr. 30.

consacré par les cérémonies augurales devant & derriére les murs de la ville; & le reculer, c'étoit un droit & un honneur réservé à ceux qui avoient aggrandi l'Empire par des conquêtes. Pour amplifier l'enceinte de la ville, le besoin de loger un plus grand nombre de citoyens suffisoit. Aurélien dans le tems qu'il aggrandit l'enceinte de la ville, ne recula point le pomœrium. *Il le fit dans la suite, je ne sais trop à quel titre, puisque je ne vois point quel pays il ajoûta à la domination des Romains. Au contraire il abandonna, comme il sera dit dans la suite, la Dace de Trajan.*

d'Egypte, & elle se relevoit par les noms des Ptolémées & des Cléopatres, dont elle prétendoit tirer son origine. Elle avoit toutes les graces de son sexe, la beauté & la régularité des traits du visage, les yeux vifs & pleins de feu, les dents si blanches qu'on les comparoit à des perles : seulement les ardeurs du climat où elle étoit née, lui avoient donné un teint un peu brun. Si elle possédoit les agrémens de son sexe, elle en avoit aussi les foibles : le goût de la parure, l'amour de l'argent, le désir de briller par le faste & la magnificence. Sa Cour étoit montée sur le ton de celle des Rois de Perse, & elle se faisoit adorer comme eux. Elle mérite de grandes louanges pour sa chasteté, qui alloit jusqu'à ne connoître l'usage même légitime du mariage que pour la fin unique à laquelle le Créateur l'a destiné. Elle eut d'Odénat son mari plusieurs enfans, dont trois sont connus dans l'Histoire, Herennianus, Timolaüs & Vaballath*. C'est sans-doute par une singularité qu'affecta leur mére à dessein, que ces trois Princes portent des noms tirés de trois langues différentes, le premier

Treb. Tr. Tyr. 27. 28. & Vop. Aur. 36.

* *Mr. Vaillant, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, T. II. entreprend de prouver que Vaballath n'étoit pas fils de Zénobie, mais petit-fils d'Odénat par Hérode. J'ai suivi le sentiment commun. Dans des faits sur lesquels il reste si peu de monumens, il est bien difficile de décider avec une entiére certitude.*

mier Latin, le second Grec, le troisiéme Syrien ou Arabe.

Par les qualités du cœur & de l'ame, Zénobie étoit élevée au-dessus de son sexe. Elle avoit toutes les vertus & tous les vices des Héros : ambition, audace, passion de conquérir, courage dans les périls, constance dans le travail, étendue des vues, dignité & autorité du commandement. Elle vantoit sans-cesse Didon, Sémiramis, & Cléopatre, & elle leur ressembloit par les talens. Sa parure allioit au luxe d'une femme l'équipage d'un guerrier. Depuis la mort d'Odénat, elle porta, avec le diadême, la cotte d'armes Impériale, ornée de pierreries dans tout le contour. Elle haranguoit les soldats, le casque en tête, & le bras nud. Accoutumée, aussi-bien que son mari, aux fatigues de la chasse, elle ignoroit toute délicatesse. Quand elle se servoit de voitures, les plus simples, & les moins recherchées pour la commodité, étoient celles qu'elle préféroit. Le plus souvent elle montoit à cheval. Quelquefois elle marchoit à pied, & faisoit des traites de plusieurs milles. Quoiqu'elle fût sobre, comme le besoin de ses affaires la mettoit en relation avec les hommes, elle bûvoit comme eux; & dans les grands repas qu'elle donnoit, elle tenoit tête à ses Généraux & aux Seigneurs Persans & Arméniens. Habile dans l'art de gouverner, elle savoit entremêler la rigueur & l'in-

Treb. Tr. Tyr. 30.

27.

30.

dulgence selon que le besoin de ses affaires l'exigeoit; & malgré l'inclination qui la portoit à accumuler, l'or & l'argent ne lui coutoient rien à répandre pour l'exécution de ses desseins.

Vop. Aur. 30. Cette Princesse aima les Lettres, & même elle les cultiva. Elle avoit auprès de sa personne le célébre Longin, qui fut son maître pour les Lettres Grecques. Outre sa langue naturelle, qui étoit la Syrienne, elle parloit parfaitement l'Egyptien : elle possédoit le Grec : elle n'ignoroit pas le Latin, mais ne le sachant pas assez pour le parler aisément, elle n'en faisoit point d'usage. Au-contraire elle voulut que ses fils, qu'elle traitoit sur le pied d'Empereurs Romains, parlassent toujours Latin, qui étoit la langue de l'Empire. Elle étudia l'Histoire, qui est l'école des Princes. Elle s'attacha surtout à l'Histoire de son pays, & à celle des Ptolémées, qu'elle comptoit pour ses ancêtres : & afin de s'en mieux remplir, elle en composa elle-même un abrégé. Elle lut l'Histoire Romaine dans les Auteurs Grecs qui l'ont écrite.

Trebell.

Zénobie est regardée comme ayant eu grande part aux succès brillans par lesquels Odénat humilia l'orgueil de Sapor. Mais elle est bien criminelle, s'il est vrai, comme il y a lieu de le soupçonner, qu'elle ait tourné contre son beaufils & contre son mari même cette audace qui lui faisoit tant d'honneur contre des ennemis ar-

Voyez ci-dessus Gallien.

més.

més. Après la mort d'Odénat, elle se mit en possession de la plénitude de la puissance sous le nom de ses fils, qu'elle décora du nom d'Augustes ; & Méonius, qui s'étoit fait un titre de l'assassinat de son Prince pour en recueillir la dépouille, n'ayant pas longtems joui du fruit de son crime, elle se vit seule Reine & Impératrice d'Orient. Elle repoussa sans peine les foibles efforts que tenta Gallien pour la troubler. Sous Claude elle fit plus : elle augmenta ses Etats : & pendant que ce Prince assez occupé contre les Gots observoit la paix avec elle, afin de ne se pas mettre trop d'ennemis sur les bras à la fois, elle profita, pour envahir l'Egypte, du repos où il la laissoit. *Treb. Claud. 11. & Zos.*

Cette conquête ne se fit pas sans difficultés & sans combats. Zénobie s'étoit pratiqué des intelligences dans le pays par l'entremise de Timagéne Egyptien attaché à son service ; & pour l'appuyer, elle envoya Zabdas son Général à la tête d'une armée de soixante-&-dix mille hommes, tant Palmyréniens que Syriens. Le gros de la nation Egyptienne n'étoit pas gagné par Timagéne. Au-contraire il paroît que la vieille haine des Egyptiens contre les Syriens se réveilla en cette occasion ; & ils vinrent avec une armée de cinquante mille hommes à la rencontre de Zabdas. La bataille se livra : les Egyptiens furent vaincus : & Zabdas, comptant avoir terminé l'entreprise, laissa seu-

lement un corps de cinq mille hommes dans le pays, & s'en retourna avec le reste de ses forces.

Dans ce même tems Probus, ou plutôt Probatus, donnoit la chasse, suivant les ordres qu'il en avoit reçus de Claude, aux escadres des Gots qui couroient les mers. Ce Général, instruit de la révolution qui venoit d'arriver en Egypte, se transporta sur les lieux, & ayant ranimé le courage de la nation vaincue, qui souffroit impatiemment le joug des Palmyréniens, (c'est ainsi que nous appellerons, d'après les Auteurs anciens, tous ceux qui obéissoient à Zénobie) il réussit aisément, avec le secours des naturels du pays, à le délivrer des cinq mille hommes que Zabdas y avoit laissés: & l'Egypte rentra avec joie sous les loix de l'Empereur Romain.

Ce ne fut pas pour longtems. Les Palmyréniens revinrent à la charge, & quoique vaincus d'abord dans un grand combat ils regagnérent enfin une pleine supériorité. Car les vainqueurs s'étant emparés d'une montagne voisine de Babylone, ville * peu éloignée du Nil, pour couper la retraite aux Palmyréniens, Timagéne, qui connoissoit parfaitement le pays où il étoit né, trouva moyen d'arriver

(a) *Elle étoit située au-dessus de l'endroit où ce fleuve se sépare en deux branches pour former le Delta. Un quartier ruiné du vieux Caire conserve encore aujourd'hui le nom de Babylone.*

ver par des ſentiers détournés avec un détachement de deux mille hommes au plus haut ſommet de la montagne : d'où étant venu fondre ſur les ennemis qui ne s'attendoient à rien moins, il les défit entiérement. Probatus fut fait priſonnier, & de déſeſpoir il ſe tua lui-même. L'Egypte ſans chef & ſans forces demeura ſoumiſe à Zénobie, qui y régna paiſiblement.

Pendant que ſes armes proſpéroient en Egypte, elle contenoit dans le devoir par ſon autorité & par la terreur de ſon nom toutes les nations voiſines de Palmyre. Les Sarrazins, les Arabes, les Arméniens la reſpectoient, & n'oſoient faire aucun mouvement. *Treb. Tr. Tyr. 30.*

Il ſemble que cette Reine ambitieuſe eût même formé le projet de réunir tout l'Empire Romain ſous ſa puiſſance, & qu'elle prétendît comme Cléopatre, de qui elle ſe diſoit deſcendue, ſoumettre à ſes loix le Capitole. C'eſt ſans-doute dans cette vue qu'elle avoit voulu ſe liguer avec Victoria, dont le crédit étoit grand dans les Gaules, afin d'attaquer Rome des deux côtés à la fois, par l'Orient & par l'Occident. Ce plan ayant échoué, ſoit par la mort de Victoria, ſoit par quelque autre obſtacle, Zénobie ne rabattit rien de ſes prétentions. Sur la fin du régne de Claude & pendant les commencemens de celui d'Aurélien, elle gagna du terrein dans l'Aſie mineure. Déjà la *Zoſ.*

 Cap-

Cappadoce, & même la Bithynie, la reconnoissoient : & delà le trajet est court en Europe.

Départ d'Aurélien, qui dans sa marche remporte divers avantages en Illyrie & Thrace.
Vop. Aur. 22.

Il étoit tems qu'Aurélien arrêtât ses progrès : & ce fut le premier des soins de ce Prince, dès qu'il eut assuré la tranquillité de l'Occident. Dans la seconde année de son régne, il partit de Rome pour marcher contre Zénobie, & il prit sa route par l'Illyrie, attentif à éteindre dans les pays par où il passa tout ce qui pouvoit y rester de semences de troubles. En Dalmatie il détruisit le tyran † Septimius, qui s'étoit fait proclamer Auguste par les soldats qu'il commandoit, & que ces mêmes soldats, sans-doute intimidés ou gagnés par Aurélien, tuérent au bout de peu de jours. En avançant dans l'Illyrie, il défit plusieurs pelotons de Barbares. Il passa même le Danube pour aller attaquer Cannabas ou Cannabaud Roi des Gots, & dans un combat qu'il lui livra, il le tua avec cinq mille des siens. Il remporta encore quelques avantages en Thrace sur d'autres Barbares qui pilloient le pays : & c'est ainsi qu'il arriva à Byzance.

Vict. Epit.

Il passe en Asie. La ville de Tyane lui

Dès qu'il eut passé le détroit, la Bithynie se soumit sans résistance. Ancyre, métropole de la Galatie, lui ouvrit pareillement

(a) *Septimius pourroit être le même qu'Epitimius, qui est nommé par Zosime comme l'un des Sénateurs qu'Aurélien mit à mort.*

lement ses portes. En Cappadoce Tyane l'arrêta : ce qui le mit dans une telle colére, qu'il jura de n'y pas laisser un chien vivant : ce fut son expression. Il se préparoit donc à former le siége de la place. Mais un citoyen de Tyane, nommé Héraclammon, voyant bien qu'il y avoit de la folie à prétendre tenir contre une armée Impériale, commandée par le Prince en personne, & craignant d'être enveloppé dans le désastre de sa patrie, aima mieux la trahir pour se sauver lui-même, comme il l'espéroit. Il introduisit Aurélien dans la ville, & l'en rendit maître sans coup férir.

est livrée par trahison. *Vop. & Zos.*

Vop.

Aurélien dans un succès si heureux & inespéré agit en grand Prince, & il fit en même tems acte de justice & de clémence. La trahison, pour lui avoir été utile, ne lui en parut pas moins odieuse; & bien persuadé qu'il ne pouvoit se fier à celui qui avoit trahi sa patrie, il lui fit porter la peine de son crime, & des soldats le tuérent par ses ordres secrets. Attentif néanmoins à ne point passer les bornes d'une sévérité légitime, & à éviter lui-même le reproche d'avidité, il ne punit point les enfans innocens d'un pére coupable, & il leur conserva leur patrimoine, qui étoit très-riche.

Il fait périr le traître & épargne les habitans.

Ce fut une grande consolation pour les malheureux Tyaniens, que de se voir vengés d'un traître par leur vainqueur. Mais de-plus ils éprouvérent eux-mê-

mes la clémence d'Aurélien, qu'avoit apparemment adouci la facilité de la conquête. Héraclammon fut le seul d'entre eux qui périt. Aucun autre ne perdit ni la vie ni les biens. Les soldats Romains se souvenant du mot qui avoit échappé à leur Empereur, lui demandérent la permission de piller la ville & de faire main-basse sur tous les habitans. „ Ce n'est „ point-là ce que j'ai juré, dit Aurélien. „ Tuez tous les chiens, je vous le per„ mets". Il éluda ainsi par une interprétation favorable la menace indiscréte à laquelle un premier mouvement de colére l'avoit emporté. Et les troupes Romaines étoient si bien disciplinées sous sa conduite, que frustrées de l'espérance d'un riche butin, elles obéirent sans murmurer.

Prétendue apparition d'Apollonius à Aurélien.

L'Historien jette ici du merveilleux. Il attribue la douceur d'Aurélien envers ceux de Tyane à une apparition du Philosophe Apollonius, qui s'intéressant pour sa patrie, se montra en songe à l'Empereur, & parlant, non pas Grec, quoique ce fût sa langue naturelle, mais Latin, pour être entendu de celui à qui il avoit affaire, lui répéta par trois fois ces paroles : „ Aurélien, si vous voulez „ vaincre, épargnez mes concitoyens". L'Auteur de ce récit croyoit à toutes les fables que l'on a débitées touchant Apollonius, & il ne lui en coutoit pas beaucoup pour joindre celle-ci à tant d'autres.

Le

Le même Ecrivain, dans le détail qu'il donne sur la maniére dont la ville fut prise, mêle une circonstance, qui pour n'être pas du même genre que le songe miraculeux dont je viens de parler, n'en trouvera guéres plus de créance auprès des Lecteurs intelligens. Il dit que le traître indiqua à Aurélien un endroit par lequel il pouvoit monter sur le mur ; qu'Aurélien y monta en effet avec sa cotte d'armes de pourpre, & que de-là se montrant aux assiégés & à l'armée assiégeante, & répandant tout ensemble la terreur dans la ville, & l'allégresse parmi les siens, il devint ainsi maître de la place. Qui croira qu'un Général & un Empereur se soit exposé de gaieté de cœur dans une occasion où le moindre officier suffisoit ? Circonstance peu vraisemblable de la prise de Tyane.

Zénobie, ou prévenue par la diligence d'Aurélien, ou ne voulant point trop s'éloigner du centre de ses Etats, attendoit l'ennemi à l'entrée de la Syrie, où elle avoit assemblé de grandes forces. Sa place d'armes étoit Antioche : & lorsqu'elle sut que l'Empereur Romain approchoit, elle envoya contre lui Zabdas son Général à la tête d'une puissante armée. Il se donna un grand combat de cavalerie près d'Immæ, bourgade de la Syrie à quelque distance d'Antioche. Aurélien craignoit la cavalerie pesamment armée des Orientaux, qui pourtant n'avoit jamais paru redoutable aux anciens Romains ; Zénobie à Antioche. Combat de cavalerie près du bourg. d'Immæ. *Zos. & Georg. Sync.* *Zos.*

& pour la vaincre il employa la ruse. Il ordonna à sa cavalerie de fuir devant celle des ennemis, jusqu'à ce que les voyant fatigués & épuisés par une poursuite impétueuse, elle pût faire volte-face, & retourner sur eux avec avantage. Ce stratagême, si commun dans la guerre, lui réussit. Les Palmyréniens poursuivirent à bride abattue les Romains, dont la fuite étoit simulée: & ceux-ci, lorsqu'ils virent leurs adversaires bien harassés, domptés par la chaleur, & pouvant à peine porter le poids de leurs armes, tournérent tête, & les heurtant avec vigueur, ils les mirent en désordre, les renversérent, les jettérent étendus & immobiles sur le champ de bataille, & ils en foulérent un plus grand nombre aux pieds de leurs chevaux, qu'ils n'en tuérent avec l'épée.

Euseb. Chron.

Dans cette bataille se signala un officier nommé Pompéïen & surnommé le *Franc*, *Francus*. Ce surnom paroît marquer qu'il étoit Franc d'origine, quoique son nom soit Romain.

Zénobie s'enfuit d'Antioche à Emése.

Zabdas ayant perdu la partie de ses forces en laquelle il mettoit sa plus grande confiance, se tint pour vaincu, & se retira vers Antioche. Il appréhenda même de n'être pas reçu dans cette ville, & pour s'assûrer la liberté d'y entrer, il fit répandre sur sa route le bruit qu'il étoit vainqueur, & qu'il avoit fait prisonnier l'Empereur Romain. Il menoit en effet comme captif au milieu de ses troupes un hom-

homme revêtu des ornemens Impériaux, & qui avoit pour l'âge & pour la taille quelque ressemblance avec Aurélien. Il entra dans Antioche à la faveur de cette fraude : & ayant instruit Zénobie de la vérité des faits, il sortit de la ville avec elle pendant la nuit, emmenant toutes les troupes Palmyréniennes, & ils gagnérent ensemble Emése, pour s'y préparer à soutenir un nouveau choc.

Aurélien, qui ne s'attendoit pas à la retraite de Zabdas, sortit de son camp le lendemain du combat de cavalerie, pour engager une action générale. Mais ne voyant point paroître les ennemis, il se mit à les poursuivre, & vint à Antioche, d'où la terreur de sa sévérité avoit fait fuir la plus grande partie des habitans. Ce n'étoit qu'une vaine allarme. Aurélien déclara qu'il regardoit ce qui s'étoit passé de leur part comme l'effet de la nécessité des circonstances, & non d'aucune mauvaise volonté contre lui ni contre l'Empire. Il distribua des placards dans les villes voisines pour rappeller les fugitifs, en leur promettant entiére sûreté. Ils revinrent, & Antioche se repeupla.

Aurélien use de clémence envers ceux d'Antioche.

Zénobie en partant d'Antioche avoit laissé un corps de troupes sur une hauteur qui commandoit le fameux fauxbourg appellé Daphné. Elle vouloit apparemment arrêter la poursuite d'Aurélien, & se donner du tems pour se reconnoître, & se mettre en état de bien recevoir

Il s'avance vers Eméfe. *Vop. Aur. 25. & Zos.*

voir un tel ennemi. Il fallut en effet qu'Aurélien livrât un combat pour déloger ces troupes du poste difficile & important qu'elles occupoient : après quoi continuant sa marche vers Emése, il soumit en passant les villes d'Apamée, de Larisse, & d'Aréthuse, qui lui ouvrirent volontairement leurs portes.

Bataille près de cette ville. Aurélien demeure vainqueur. Zénobie va s'enfermer dans Palmyre.

Arrivé près d'Eméſe, il trouva l'armée Palmyrénienne qui l'attendoit, forte de soixante-&-dix mille hommes, sous les murs de la ville. On ne nous dit point à quel nombre se montoient les troupes d'Aurélien. Mais il est à croire qu'elles égaloient ou même surpassoient celles de Zénobie; & elles étoient composées en grande partie d'Européens aguerris par l'exercice continuel des combats contre les Barbares du Nord. On y comptoit aussi des Asiatiques, parmi lesquels Zosime fait mention de soldats de la Palestine, qui outre l'armure accoutumée portoient des massues & de gros bâtons, dont ils se servoient dans l'action fort utilement.

Les deux armées ne furent pas longtems en présence sans en venir aux mains, & la victoire fut vivement disputée. La cavalerie Palmyrénienne eut même un plein avantage sur celle des Romains. Elle étoit plus nombreuse : & les Romains ayant fait un mouvement pour s'étendre en front, afin de n'être point enveloppés, la cavalerie ennemie, qui les attaqua

en

en ce moment, rompit aisément leurs rangs encore chancelans & affoiblis, & les mit en fuite. Mais elle fit perdre aux siens le fruit d'un si heureux début, en s'amusant à poursuivre ceux qu'elle avoit obligés de fuir. L'infanterie Romaine, dont la force étoit invincible, voyant celle des Orientaux dénuée du secours de sa cavalerie, avança sur elle, la poussa, la mit en désordre : & ce fut alors que les troupes de la Palestine rendirent un bon service, en renversant & assommant à coups de massue des hommes couverts de fer, sur lesquels les épées & les lances ne trouvoient pas facilement l'endroit foible pour les percer. La cavalerie Romaine, ranimée par le courage & le succès de son infanterie, s'étant ralliée & rétablie elle-même, la victoire d'Aurélien fut complétę : les Palmyréniens laissérent le champ de bataille jonché de leurs morts, ceux qui purent échapper se sauvérent dans Emése. Zénobie ayant recuelli les débris de sa défaite, tint conseil sur le parti qu'elle avoit à prendre. Elle ne pouvoit pas compter sur l'affection des habitans d'Emése, qui étoient tout Romains de cœur & d'inclination. D'ailleurs le danger pressoit de la part d'Aurélien, qui n'étoit pas de caractére à laisser sa victoire imparfaite. Elle résolut donc de s'éloigner, & d'aller se renfermer dans Palmyre, sa Capitale, ville forte, bien munie, & capable de soute-

nir un long siége, pendant lequel elle projettoit de tenter de nouvelles ressources, & de ramener la fortune à force de constance.

Prétendue merveille dont on a embelli le récit de la bataille d'Emése.

La bataille d'Emése est un si grand événement, que le récit ne pouvoit manquer d'en être embelli par quelque merveille. Vopiscus raconte qu'au commencement de l'action, pendant que la cavalerie plioit & abandonnoit le combat, on vit une Divinité, qui se manifestoit par une forme auguste & au-dessus de la condition mortelle, exhorter l'infanterie à se mettre en mouvement, & à attaquer l'ennemi. Le même Ecrivain ajoûte qu'Aurélien après la victoire étant entré dans Emése, où il fut reçu avec joie, & ayant cru devoir commencer par aller au temple du Dieu Elagabal pour lui rendre des devoirs de Religion, reconnut, dans la forme sous laquelle ce Dieu étoit adoré, l'objet divin qui lui avoit été si secourable dans le combat. Il n'est pas trop aisé de comprendre la possibilité de cette ressemblance. Celui qui avoit exhorté les soldats Romains à bien faire, devoit sans-doute avoir la forme humaine : & le Dieu Elagabal étoit une pierre de figure conique. Mais Vopiscus n'y regarde pas de si près. Il dit qu'Aurélien frappé de ce rapport merveilleux, conçut qu'il étoit redevable de sa victoire à la protection de ce Dieu, & qu'en conséquence il orna de riches offrandes le temple d'Emése, &

dans

dans la suite bâtit dans Rome un temple magnifique au Soleil, qui étoit le même qu'Elagabal. Il est vrai qu'Aurélien signala en toutes façons sa piété superstitieuse envers le Soleil. Mais nous avons observé qu'il avoit été nourri dans des sentimens religieux pour cet Astre, dont sa mére étoit Prêtresse: & un discours de lui, dès le tems du régne de Valérien, nous fournit la preuve de sa fidélité à les conserver, & à regarder (*a*) le Soleil comme le Dieu certain & manifeste par excellence.

Vop. Aur. 14.

Aurélien ne perdit pas un moment pour se mettre à la poursuite de Zénobie. Sur sa marche d'Emése à Palmyre il fut fatigué par les courses des Arabes, qui exerçoient dès lors le métier qu'ils font aujourd'hui, brigands par état, accoutumés à vivre de pillage, & dont les attaques & les retraites sont aussi subites & aussi promptes que l'éclair. De pareils ennemis, quoiqu'extrêmement incommodes, n'étoient pas capables d'empêcher Aurélien d'aller en avant. Il arriva devant Palmyre, & se disposa à en faire le siége, pour terminer la guerre par la prise de cette place.

Aurélien [le] poursuit, & arrive devant Palmyre.

Vop. 26.

Palmyre, ville très-célébre dans l'Antiquité, & dont il reste encore aujourd'hui, dit-on, de magnifiques ruines, avoit pour fondateur Salomon, suivant le témoignage

Célébrité & importance de cette place.

Tillem.

(*a*) Dii faciant, & Deus certus Sol, &c.

ge de Joséphe, qui assûre que la ville appellée Thadmor dans le texte original des Ecritures, est la même que Palmyre : & c'est ainsi que notre Interpréte Latin a traduit ce nom dans le troisiéme Livre des Rois & dans le second des Paralipoménes. L'usage moderne y est conforme, & conserve encore aujourd'hui le même nom de Tadmor, ou Tedmour, à Palmyre. Sa situation la rendoit forte & importante, en ce qu'elle occupoit un espace de terrain fertile, riche en sources de bonne eau, & tout environné d'une ceinture de déserts arides & incultes : de maniére que, selon l'expression de Pline, (a) elle formoit comme une espéce d'île séparée par la nature du reste des humains. C'est par l'avantage de cette situation, que placée entre deux grands Empires, celui des Parthes & ensuite des Perses à l'Orient, & celui des Romains à l'Occident, elle se maintint indépendante de l'un & de l'autre, toujours recherchée des deux partis, dès qu'il y avoit rupture & guerre, & jamais assujettie. Elle s'éleva sous Odénat & Zénobie au plus haut point de grandeur où elle ait jamais été, & elle devint alors la Capitale d'un Empire d'une vaste étendue.

Mém. de l'Acad. des Inscript. T. II. p. 513.

Zénobie avoit pris soin de la bien munir.

Zénobie prit soin non seulement d'en faire une ville opulente, mais de la munir pour la guerre. C'est ce qu'atteste Auré-

Vop.

(a) Velut terris exempta à rerum naturâ. *Plin. V. 25.*

Aurélien dans une lettre écrite pendant qu'il en faisoit le siége. „ On ne sauroit „ croire, dit ce Prince, combien il y a „ dans Palmyre de fléches, de traits, de „ pierres à lancer ; il n'est aucune partie „ du mur qui ne soit défendue par trois „ ou quatre balistes ; d'autres machines „ jettent des feux ; en un mot aucune „ sorte de munitions de guerre ne man„ que dans la place, & jamais ville ne „ fut mieux préparée à faire une longue „ & vigoureuse résistance ".

Aurélien prévoyant quelle difficulté il éprouveroit à prendre Palmyre par la force, voulut tenter la voie de la négociation. Il se flattoit apparemment que sa présence dans le pays avec une armée victorieuse auroit pu affoiblir le courage de Zénobie, & la disposer à préférer aux hazards de la guerre l'assurance d'un traitement doux & favorable. Il lui envoya donc une lettre conçue en ces termes : „ Aurélien Empereur, & restaurateur de „ la puissance Romaine en Orient, à Zé„ nobie, & à tous ceux qui sont engagés „ dans une même cause avec elle. Vous „ deviez vous déterminer de vous-mê„ mes à la démarche que je vous prescris „ par la présente lettre. Je vous ordonne „ de vous rendre à moi, sous la promesse „ que je veux bien vous faire de vous „ permettre de vivre. Vous, Zénobie, „ en particulier, vous passerez votre vie „ tranquillement dans le lieu où je vous „ pla-

Lettre d'Aurélien à Zénobie pour l'engager à se rendre.

„ placerai de l'avis du Sénat. Je veux
„ que vous livriez au pouvoir du peuple
„ Romain tout ce que vous avez de pier-
„ reries, d'or, d'argent, de soie, de
„ chevaux, & de chameaux. Je conser-
„ verai aux Palmyréniens tous les droits
„ dont ils ont joui jusqu'ici".

Réponse fiére de Zénobie.

Cette lettre n'eut pas l'effet qu'Aurélien s'en promettoit. Zénobie étoit trop fiére pour consentir à se dégrader elle-même: & elle répondit d'un ton aussi haut que celui sur lequel on l'attaquoit. Voici sa réponse. „ Zénobie Reine de
„ l'Orient à Aurélien Auguste. Jamais
„ personne n'a demandé par lettre ce que
„ vous exigez. C'est par la force des ar-
„ mes que se terminent les guerres.
„ Vous voulez que je me rende à vous,
„ comme si vous ignoriez que Cléopa-
„ tre autrefois a mieux aimé la mort que
„ la servitude, quelque adoucissement
„ que l'on pût y joindre. Nous atten-
„ dons incessamment des secours des
„ Perses: les Sarrasins, les Arméniens
„ sont pour nous. Des voleurs Arabes
„ ont défait votre armée, Aurélien. Que
„ sera-ce lorsque les forces alliées que
„ nous espérons seront arrivées? Certes
„ vous quitterez alors cette hauteur a-
„ vec laquelle vous me commandez de
„ me soumettre, comme si vous étiez
„ pleinement vainqueur".

Siége de Palmyre.

La réponse de Zénobie ôtant à Aurélien toute espérance d'une soumission

vo-

volontaire, il entreprit de la réduire par la force, & il forma le siége de Palmyre. Il s'y comporta en brave & habile Capitaine. Il eut grand soin de l'approvisionnement de son armée; & comme il campoit dans un pays stérile, il donna ordre à tous les peuples voisins qui lui obéissoient d'apporter journellement des vivres en abondance. Il défit les Perses qui venoient au secours des assiégés. Il engagea, moitié par contrainte, moitié par persuasion, les Sarrasins & les Arméniens à passer dans son parti. Il paya de sa personne dans les combats; & il fut en une occasion blessé d'un coup de fléche. Vop. 28. & Zos.

Les Palmyréniens se défendirent d'abord avec tant d'avantage, qu'ils insultoient même les assiégeans, & les exhortoient avec une ironie amére à ne pas tenter l'impossible. Il s'en trouva un qui s'étant attaqué à l'Empereur par des propos injurieux, fut bien puni de sa témérité. Car pendant qu'il s'égayoit en bravades outrageuses, un archer Persan, qui étoit près d'Aurélien, lui dit: „ Seigneur, si vous me l'ordonnez, je vais „ vous venger de cet insolent". Aurélien y ayant consenti, le Persan fit placer devant lui quelques-uns de ses camarades pendant qu'il bandoit son arc: & ensuite il tira si juste, que le Palmyrénien, qui s'avançoit à mi-corps au-delà du mur, atteint de la fléche, tomba mort au milieu des Romains.

Le

La disette se met dans la place. Zénobie voulant s'enfuir chez les Perses est prise.

Le siége dura longtems, & ce fut la disette de vivres qui mit fin à la résistance de Zénobie. Cette fiére Princesse ne prit pas néanmoins le parti de se soumettre au vainqueur. Elle résolut de s'enfuir sur les terres des Perses pour solliciter leurs secours. Elle monta donc un chameau des plus légers à la course, & gagna l'Euphrate, qui n'étoit qu'à une journée de distance. Mais Aurélien, averti de sa fuite dans le moment, avoit envoyé après elle un détachement de cavalerie, qui fit une telle diligence, qu'il l'atteignit lorsqu'elle se préparoit à passer ce fleuve, & qu'elle étoit déja dans le bac. Les cavaliers Romains se saisirent de sa personne, & l'amenérent à l'Empereur. Lorsqu'elle parut devant lui, ce Prince irrité lui demanda comment elle avoit osé insulter les Empereurs Romains. Elle lui fit une réponse flatteuse, quoique sans bassesse. „ Je vous reconnois, lui dit-elle, pour „ Empereur, vous qui sçavez vaincre. „ Gallien & ses semblables ne m'ont ja- „ mais paru dignes de ce nom".

Treb. Tr. Tyr. 30.

Les Palmyréniens se rendent, & sont traités humainement. *Zos.*

Il semble, à s'en rapporter au récit de Zosime, que même après la prise de Zénobie les Palmyréniens ne furent pas tous d'accord pour se remettre avec leur ville au pouvoir d'Aurélien. Il est plus probable que Zénobie en partant les avoit exhortés à tenir jusqu'à ce qu'elle leur eût amené le secours des Perses; & que lorsqu'ils la virent prisonniére, tou-

te espérance leur manquant, ils embrassérent l'unique ressource qui leur restoit, & implorérent la clémence du vainqueur. Aurélien se laissa fléchir à leurs priéres, & il leur accorda la vie & la liberté, se contentant de les dépouiller de leurs richesses, dont il s'empara.

Maître de Palmyre, & comptant y avoir solidement établi son autorité, Aurélien retourna à Emése, & là il soumit au jugement d'un Tribunal auquel il présidoit Zénobie & ses adherens. Les soldats Romains demandoient la mort de Zénobie; &, si nous en croyons Zosime, elle acheta sa grace par une lâcheté, & en chargeant ses Conseillers & ses Ministres de tout l'odieux de la guerre. J'aime mieux en croire Vopiscus, selon le témoignage duquel cette Princesse fut redevable de la vie à la générosité d'Aurélien, qui trouvoit de la bassesse à faire mourir une femme devenue sa captive. D'ailleurs il pensoit que l'Empire Romain avoit obligation à Zénobie, dont le courage & la bonne conduite avoient préservé de l'invasion des Perses les Provinces de l'Orient. Enfin sa vanité étoit flattée de l'idée de mener en triomphe une si fameuse prisonniére. Car il se faisoit un grand honneur de sa victoire, & il se tenoit offensé des discours de ceux qui prétendoient qu'avoir vaincu une femme étoit un médiocre exploit. Une femme telle que Zénobie lui paroissoit

Aurélien accorde la vie à Zénobie, & à son fils Vaballath.

Vop. Aur. 30. & Zos.

Treb. Tr. Tyr. 30.

avec raison valoir mieux que bien des hommes. Il conserva donc la vie à cette Princesse, & il usa de la même douceur à l'égard de Vaballath le troisiéme de ses fils. Pour ce qui est des deux aînés, Hérennien & Timolaüs, on varie beaucoup sur ce qui les regarde. Quelques-uns disent, contre toute vraisemblance, qu'ils furent mis à mort par Aurélien; les autres, qu'ils moururent de mort naturelle. Il s'en trouve qui veulent qu'ils aient été menés en triomphe avec leur mére. Tout ce que l'on sait d'eux avec certitude, c'est qu'ils avoient régné avec leur mére, & que Timolaüs fit de grands progrès pour son âge dans l'Eloquence Latine. Du reste ils sont peu connus, & Vaballath est le seul des fils de Zénobie, dont les monumens anciens fassent mention depuis le triomphe d'Aurélien.

Vop. & Zos.

Tillem.

Ses Ministres & ses Conseillers sont mis à mort. *Vop. & Zos.*

Les principaux de la Cour de Zénobie, & tous ceux aux conseils desquels on attribua l'entreprise de la guerre, ou dont le ministére avoit été employé pour la conduire, n'éprouvérent pas de la part d'Aurélien la même indulgence que leur Reine. Ils furent ou envoyés au supplice sur le champ, ou réservés pour être noyés dans la mer au passage du Bosphore de Thrace.

Mort de Longin.

Du nombre de ceux qui périrent à Emése fut le célébre Longin, dont la mort est une honte pour celui qui l'ordonna. Rhéteur & Philosophe, il excelloit dans

ces

ces deux genres, & nous avons encore dans le *Traité du Sublime*, bien connu parmi nous, la preuve subsistante de son mérite supérieur. Son crime fut d'avoir composé la lettre par laquelle Zénobie répondit à l'invitation qu'Aurélien lui faisoit de se rendre. Longin étoit-il coupable d'être entré dans l'esprit de la Reine à laquelle il servoit de Sécretaire? Il souffrit la mort avec constance, jusqu'à consoler lui-même ceux en qui son triste sort excitoit l'indignation & la pitié.

L'Egypte reconquise par Probus. *Vop. Prob.* 9.

Pendant qu'Aurélien faisoit la guerre à Zénobie en Orient, il lui avoit enlevé l'Egypte par le ministére de Probus. Ce Général, qui fut dans la suite Empereur, avoit triomphé de tous les efforts des Palmyréniens, qui s'étoient battus courageusement pour défendre leur conquête, mais qui n'avoient pu résister à la supériorité des forces & du mérite de leur ennemi. Ainsi Aurélien ayant réuni à l'Empire Romain tout ce qui avoit reconnu les loix de Zénobie, reprit la route de l'Europe.

Aurélien, étant déja en Europe, apprend la révolte de Palmyre. *Vop. Aur.* 30. 31. & *Zos.*

Déjà il avoit passé le Bosphore, & même défait quelques partis de Carpiens, qui s'étoient répandus dans la Thrace, lorsqu'il apprit la révolte de ceux de Palmyre. Un certain Apsée, qui ayant été attaché à Zénobie avoit échappé aux recherches & à la vengeance d'Aurélien, revenu dans le pays exhorta les habitans à se délivrer de la servitude, & fut écouté.

Ils

Ils fondérent Marcellinus, qui commandoit en Mésopotamie, & ils voulurent l'engager à prendre la pourpre. Celui-ci, fidéle à son Prince, éludant leurs propositions par des délais affectés, pendant qu'il donnoit avis de tout à Aurélien, ils se lassérent d'attendre sa décision, & ayant égorgé la garnison Romaine qu'ils avoient dans leur ville avec Sandarion qui en étoit le Capitaine, ils proclamérent Empereur & revêtirent de la pourpre un parent de Zénobie, nommé Achillée par Vopiscus, & Antiochus par Zosime.

Il revient, & livre la ville au pillage.

Aurélien, toujours actif, rebroussa chemin à cette nouvelle, & il étoit arrivé à Antioche lorsqu'on le croyoit encore en Europe. Les Palmyréniens surpris par une diligence qui tenoit du prodige, ne firent aucune résistance, & ouvrirent leurs portes à l'Empereur. Mais par cette soumission forcée ils ne purent éviter le châtiment rigoureux dont leur rebellion paroissoit digne à Aurélien. La ville fut livrée à la fureur du soldat, qui pilla, saccagea, versa le sang à flots, sans épargner ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans. Il paroît que cette exécution terrible dura plusieurs jours, au bout desquels Aurélien enfin satisfait ordonna que l'on cessât de sévir contre les déplorables restes d'un peuple peu auparavant si florissant. Il méprisa assez celui qui avoit usurpé la pourpre Impériale, pour lui

lui laisser la vie. Quant à ce qui regarde les édifices de la ville, il ne (a) leur fit point porter la peine du crime de leurs malheureux habitans. Il voulut même que l'on rétablît dans toute sa magnificence & sa splendeur le temple du Soleil, dont l'avidité du soldat avoit enlevé les ornemens & les richesses. Palmyre ne fut donc point détruite: mais elle souffrit beaucoup, & elle ne se releva de longtems d'un si affreux désastre. Elle resta dans un état de ruine & de désolation, jusqu'à ce que Justinien la répara & la fortifia de-nouveau pour en faire une barriére contre les courses des Sarrasins. *Procop. de Ædif. L. II.*

Aurélien après avoir puni Palmyre, eut encore à réduire l'Egypte, qui s'étoit révoltée dans le même tems. L'auteur de cette rebellion fut Firmus, ancien ami & allié de Zénobie, & qui voyant la puissance de cette Reine détruite, avoit travaillé pour lui-même, & profité de l'éloignement du vainqueur, & de la légéreté des Alexandrins, toujours avides de nouveauté, pour se faire proclamer Auguste. Ses richesses lui facilitérent le succès de son entreprise. Il possédoit une grande partie des manufactures de papier (b) d'Egypte: il faisoit le commerce

Il passe en Egypte, & détruit Firmus, qui y avoit pris la pourpre. *Vop. Aur. 32. & Firm. Zos.*

(a) *Vopiscus & Zosime disent qu'Aurélien détruisit Palmyre. Mais la lettre d'Aurélien, rapportée par Vopiscus lui-même, exprime positivement que la ville subsista après le carnage de ses habitans.*

(b) *Il disoit, au rapport de Vopiscus, qu'avec son papier & sa colle il pourroit nourrir une armée: ce que Mr. de Til-*

merce de la mer des Indes : & il tiroit de cette double ſource un très-grand revenu. Il avoit pour alliés les Blemmyes (a) & les Sarraſins, peuples guerriers : & lui-même il étoit homme de tête & de réſolution, & capable de conduire de grandes affaires. Aurélien vint de Méſopotamie en Egypte pour le combattre. La guerre ne fut pas longue, ni le ſuccès douteux. Aurélien lui-même, dans un Edit adreſſé au Peuple Romain, s'en exprime ainſi : „ Nous avons mis en fuite „ le brigand Egyptien Firmus, nous l'a„ vons aſſiégé, nous l'avons pris, nous „ l'avons fait périr dans les tourmens".

Les derniéres paroles du fragment de cet Edit, que Vopiſcus nous a conſervé, ſont remarquables, & font connoître que le Peuple Romain avoit bien dégénéré de ſa gloire, & n'étoit plus qu'un amas de gens oiſifs & voluptueux. Après avoir annoncé que les proviſions du bled d'Egypte, ſupprimées par Firmus, alloient repren-

Tillemont entend du produit qui lui revenoit de la vente de ces marchandiſes. Caſaubon & Saumaiſe, dans leurs Notes ſur Vopiſcus, jugeant incroyable une ſi prodigieuſe richeſſe, interprétent autrement le mot de Firmus. Comme le ſuc de la plante Papyrus *pouvoit ſervir de nourriture auſſi bien que la colle de farine, ils penſent que Firmus prétendoit recueillir aſſez de* Papyrus *& employer aſſez de colle pour en faire ſubſiſter une armée à qui il donneroit ces alimens en nature. Mais ce ſeroit une chetive nourriture que du ſuc de* Papyrus *& de la colle. Ces embarras m'ont empêché de mettre dans le texte le mot de Firmus, dont je n'ai pourtant pas voulu priver mes Lecteurs.*

(a) *Peuple qui habitoit ſur la frontiére de l'Egypte au Midi.*

reprendre leur cours, Aurélien ajoûte: „ Je me (a) charge de faire ensorte que „ Rome ne soit troublée par aucune in- „ quiétude. Occupez-vous des jeux, oc- „ cupez-vous des courses de chariots „ dans le Cirque. Les besoins publics „ sont notre affaire; la vôtre, ce sont les „ plaisirs".

Firmus ne peut avoir régné que quelques mois. Son élevation ambitieuse & sa chûte sont renfermées dans l'espace de l'année de J.C. 273. qui est aussi celle de la prise de Zénobie, & de la dévastation de Palmyre. On raconte des choses surprenantes de la force de corps de ce Tyran, & de la capacité de son estomac pour le boire & pour le manger. Ceux qui seroient curieux de ces menus détails, les trouveront dans Vopiscus. An. R. 1024.

On peut rapporter, soit à la guerre d'Aurélien contre Firmus, soit à celle que Probus avoit faite auparavant en Egypte, la destruction du Bruchium, grand quartier d'Alexandrie, qui selon Ammien Marcellin fut ruiné sous Aurélien, & depuis ce tems demeura désert. *Amm. Lib. XXII.*

Aurélien vainqueur de Palmyre & de l'Egypte, retourna en Occident, pour achever, en se rendant maître des Gaules, la réunion de toutes les parties qui s'étoient détachées de l'Empire. Il réussit

Il revient en Occident, & réunit les Gaules à l'Empire, Tétricus

(a) Ego efficiam ne sit aliqua sollicitudo Romana. Vacate ludis, vacate Circensibus. Nos publicæ necessitates teneant, vos occupent voluptates. *Vop. Firm. 5.*

s'étant remis lui-même entre ses mains. fit sans peine dans cette expédition, étant aidé par celui même contre lequel il faisoit la guerre.

Vop. Aur. 32. & Treb. Tr. Tyr. 24 & 25. Eutrop. Aurel. Vict. Zos. Zon.

Tetricus régnoit depuis six ans sur la Gaule, l'Espagne, & la Grande-Bretagne; ou plutôt il portoit le titre d'Empereur dans ces Provinces, sans en avoir l'autorité. En butte à des séditions continuelles de la part de troupes mutines par elles-mêmes, & encore aiguillonnées par un certain Faustinus, qui ne nous est pas connu d'ailleurs, il étoit si las des agitations violentes où il passoit sa vie, & des périls auxquels il se voyoit sans-cesse exposé, qu'il soupiroit après le repos de la condition privée, & il ne pouvoit se le procurer. Son nom étoit nécessaire aux rebelles qui affectoient de s'en couvrir; & tyrannisé par ceux qui se disoient ses sujets, il implora le secours d'Aurélien, employant dans sa lettre un demi-vers de Virgile, *Eripe me his, Invicte, malis*: „ Prince invincible, délivrez-moi des „ maux que je souffre". Aurélien ne se fit pas presser de venir en Gaule: rien n'étoit plus flatteur pour lui. Tetricus feignit de vouloir le combattre, & les armées se rencontrérent près de Châlons sur Marne: mais au commencement de la bataille, Tetricus avec son fils passa du côté d'Aurélien, & se remit en son pouvoir. Les rebelles, quoiqu'abandonnés de leur chef, poussérent l'opiniâtreté jusqu'au bout. Ils se battirent, mais avec un furieux desavantage. Bientôt, faute de

com-

commandement certain, le désordre se mit parmi eux, & Aurélien les ayant écrasés ou dispersés, demeura pleinement vainqueur. Le sort de cette bataille décida de la guerre. Tous les pays qui obéissoient à Tetricus se soumirent à Aurélien: & après une espéce de schisme de treize ans, depuis l'usurpation de Postume, les Gaules, l'Espagne, & la Grande-Bretagne, retournérent sous les loix de Rome & des Empereurs qui y étoient reconnus.

Les Gaules recouvrées par Aurélien, furent aussi protégées par lui contre les Germains ou Francs, qu'il rechassa au-delà du Rhin. Ceux de Lyon éprouvérent un rude traitement de sa part, sans que nous puissions alléguer le motif qui l'avoit irrité contre eux d'une façon particuliére. *Aurel. Vict.* *Vop. Proc.*

Grandeur & rapidité des exploits d'Aurélien.

Aurélien avoit bien rempli le tems de son régne, & il est difficile de citer aucun Prince qui en un aussi court espace ait fait d'aussi grandes choses. L'année de son avénement au trône, de J. C. 270, & la suivante, il fit la guerre aux Barbares du Nord, & chassa d'Italie les Allemans & leurs alliés. En 272 il passe en Orient, remporte trois victoires sur Zénobie, & l'assiége dans Palmyre. L'année 273. est si pleine, que l'on a peine à concevoir qu'elle ait pu suffire aux exploits qu'Aurélien y accumula les uns sur les autres. Zénobie arrêtée dans sa fuite & ramenée prisonniére, Palmyre prise, les Carpiens battus en Thrace, une seconde révolte

de Palmyre punie rigoureusement, l'Egypte reconquise sur Firmus, les Gaules réunies à l'Empire par la (a) bataille de Châlons & par la soumission de Tetricus: voilà ce que fit Aurélien dans l'espace d'un an. Tant de succès l'éblouirent, & produisirent en lui l'orgueil, qui est la suite ordinaire d'une éclatante prospérité.

Ses succès lui firent oublier la modestie & la simplicité, qu'il avoit d'abord aimées.

Vop. Aur. 45. 46. 49. 50.

Au commencement de son régne il avoit été fort modeste dans tout son extérieur, & on voyoit qu'il se souvenoit de l'obscurité de son origine, & de la médiocrité de sa premiére fortune. Il ne faisoit point consister sa grandeur dans la magnificence de ses équipages, & devenu Empereur il habilloit ses esclaves comme avant son élevation. Il vouloit que sa femme & sa fille gouvernassent son ménage, & présidassent à l'œconomie, comme dans une maison privée. Il ne portoit point d'habillement de soie; & l'Impératrice ayant désiré d'en avoir une robe, il la lui refusa. „ Les (b) Dieux me gar„ dent, dit-il, d'employer une marchan„ dise qui s'achéte au poids de l'or ". Car tel étoit alors le prix de la soie. Sur sa table peu de ragoûts, point d'apprêts de luxe: le rôt seul, comme aux Tems Héroïques, la couvroit communément. Cet esprit de simplicité qu'il observoit par rapport à lui-même & à sa famille, il le por-

(a) *Quelques-uns placent la bataille de Châlons sous l'an 274. Nous suivons l'autorité de Mr. de Tillemont.*

(b) Absit ut auro fila pensentur. *Vop. 45.*

portoit dans sa conduite à l'égard des autres, & dans les réglemens qu'il faisoit pour le public. Il donnoit à ses amis, mais avec mesure. Il prétendoit les mettre à l'abri de la pauvreté, mais non les combler de richesses qui attirassent l'envie. Il interdit aux hommes les ornemens recherchés, qu'il permettoit à la foiblesse des femmes pour la parure. Comme les eunuques étoient fort à la mode dans les grandes maisons, & par cette raison devenoient fort chers, il fixa le nombre que chacun pourroit en avoir selon sa dignité. Il eut dessein de défendre que l'on employât l'or en galons & en dorures, qui font périr un métal si précieux à la société.

Ses brillans exploits changérent en lui cette façon unie de penser. Lorsqu'il se vit vainqueur de Zénobie, & de tous les peuples qui étoient venus au secours de cette Princesse, Perses, Arméniens, Sarrasins, il fut enflé de sa gloire, & il montra, dit son Historien, plus d'orgueil & d'arrogance. Il imita le luxe & le faste des Orientaux qu'il avoit vaincus. Il prit goût pour la magnificence des vêtemens, & il porta des habits d'étoffe d'or enrichis de pierreries. Il reçut comme un grand présent une pourpre Indienne qui lui fut envoyée par le Roi de Perse, & qui effaçoit par son éclat toutes celles qui se fabriquoient en Occident. Il est à croire que ce fut alors qu'il prit le diadême, inconnu jusques-là aux Empereurs Ro-

28. 29. 30. 46.

Vict. Epit.

Vop.

Vict. Epit.

Tillem. Aur. art. 14. mains, si ce n'est que Caligula & Héliogabale avoient eu la pensée de s'en décorer. Mais on en avoit détourné le premier, en lui faisant comprendre qu'il étoit bien au-dessus des Rois; & le second n'avoit osé s'en servir que dans son Palais: au-lieu qu'Aurélien paroissoit avec le diadême en public, & se faisoit ainsi graver sur les médailles. Je ne puis me persuader qu'il ait fait usage de la tiare, quoique Vopiscus semble le dire. Mais il est très-probable que ce fut ce même Prince qui introduisit dans les armées Romaines la coutume d'employer pour drapeaux des figures de dragons. Cette forme d'enseignes étoit usitée chez les Perses: & elle put plaîre à Aurélien, non seulement comme ayant un aspect plus terrible, mais comme plus pompeuse, que celles de la milice Romaine. Il en est souvent fait mention dans les tems postérieurs.

28\. *Lips. de Mil. Rom. IV. 5.*

Aurélien s'étant relâché par rapport à lui-même de sa sévérité premiére, favorisa pareillement les accroissemens du luxe parmi ses sujets. Il permit & aux Sénateurs & aux femmes, & aux soldats mêmes, d'employer sur leurs personnes & dans leurs équipages des ornemens qui leur avoient été auparavant interdits. Les détails ne sont pas de mon sujet.

La hauteur étoit naturelle à ce Prince, & il n'est pas étonnant que ses victoires l'ayent augmentée en lui. Après que, revenant en Europe, il eut dissipé quelques

ques pelotons de Carpiens dans la Thrace, le Sénat lui décerna le surnom de Carpicus. Aurélien rejetta avec dédain un titre emprunté d'une nation peu fameuse, pendant qu'il portoit ceux de Gothique, de Sarmatique, de Parthique, (a) de très grand Palmyrénique, d'Arméniaque, & d'Adiabénique. Il en fit même, en écrivant au Sénat, une plaisanterie desobligeante pour cette Compagnie, qui avoit prétendu l'honorer. Ajoûtons qu'il vouloit être appellé, comme il paroît par ses médailles, *Notre Seigneur & notre Dieu:* usurpation sacrilége, dont Domitien seul entre tous ses prédécesseurs lui avoit donné l'exemple. C'est-là sans-doute le comble de l'arrogance jointe à l'impiété. Mais les Payens étoient accoutumés à traiter leurs Dieux si familiérement, qu'il y a peut-être encore plus lieu de s'étonner qu'Aurélien ait foulé aux pieds toutes les bienséances humaines, en menant en triomphe Tetricus, Romain, Sénateur, Consulaire, qui à tous ces titres devoit être exemt d'une pareille ignominie, & qui d'ailleurs n'avoit point été réduit par la force des armes, mais s'étoit soumis volontairement à lui comme à un ami & à un libérateur.

Tillem.

Vop. 32. 34. Eutrop. Aurel. Vict.

Le

(a) *Il semble qu'Aurélien auroit dû être appellé Persique, puisque les Parthes étoient depuis longtems dépouillés de l'Empire, qui avoit passé aux Perses. Mais nous aurons lieu d'observer que les Romains n'étoient pas encore bien accoutumés à distinguer ces deux Nations, & qu'ils les nommoient l'une pour l'autre.*

Triomphe d'Aurélien.

Le triomphe étoit bien légitimement dû à Aurélien: & toute la magnificence qu'il y étala, n'auroit rien de reprehensible, s'il n'y eût joint l'injustice & la dureté insolente que je viens d'observer à l'égard de Tetricus. Voici la description que Vopiscus nous donne de ce triomphe.

Vop. 33. 34.

On y voyoit trois chars Royaux, dont le premier étoit celui d'Odénat, tout brillant d'or, d'argent, & de pierreries. Un autre de pareille richesse, avoit été donné par le Roi de Perse à Aurélien. Le troisiéme étoit celui que Zénobie dans le tems de ses plus grandes prospérités s'étoit fait faire pour s'en servir au jour de son entrée dans Rome. Elle ne prévoyoit pas qu'elle suivroit prisonniére ce char où elle prétendoit monter triomphante. Vopiscus fait encore mention d'un quatriéme char moins magnifique sans doute que les précédens, mais non moins singulier. C'étoit le char du Roi des Gots, tiré par quatre cerfs. Aurélien, qui l'avoit conquis dans un combat, voulut, selon les Auteurs cités par cet Historien, le monter dans son triomphe; & arrivé au Capitole il y immola les quatre cerfs, conformément au vœu qu'il en avoit fait. Selon Zonare, le char d'Aurélien étoit attelé de quatre éléphans.

Un grand nombre d'animaux amenés de pays éloignés faisoient partie du spectacle & de la pompe, éléphans, lions, léopards, tigres, élans, chameaux, à la

suite

ſuite deſquels marchoient huit cens couples de gladiateurs, deſtinés apparemment à combattre dans les jeux qui devoient ſe donner les jours ſuivans. Pour ce qui eſt des animaux, l'Hiſtorien remarque qu'Aurélien après le triomphe les diſtribua à pluſieurs particuliers, afin de ne pas charger le fiſc des frais de leur nourriture.

Une longue file d'étrangers de toutes les nations du Monde précédoient le char du triomphateur. Mais ces étrangers compoſoient, autant que l'on peut deviner le ſens d'un Auteur qui s'explique fort mal, deux ordres différens, l'un d'Ambaſſadeurs, l'autre de captifs. Les Ambaſſadeurs, Blemmyes, Auxumites, (a) habitans de l'Arabie Heureuſe, Indiens, Bactriens, Sarraſins, Perſes, faiſoient porter devant eux les préſens que leurs maîtres offroient à l'Empereur. Les priſonniers, Gots, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Suéves, Vandales, Germains, marchoient triſtement, les mains liées derriére le dos. Dans cette derniére troupe étoient encore quelques Palmyréniens des premiers de la ville, à qui Aurélien avoit fait grace de la vie; & un nombre d'Egyptiens rebelles. On y comptoit auſſi dix femmes, qui avoient été priſes combattant en habit d'homme parmi les Gots: on les faiſoit paſſer pour des Amazones. Afin que l'on pût recon-

noître

(a) *Auxume étoit une ville conſidérable d'Ethiopie.*

noître & distinguer tant de nations différentes, des tableaux portés en pompe présentoient écrits en gros caractéres les noms de tous les peuples vaincus.

Tetricus & Zénobie y paroissent comme captifs.
Vop. Treb. Tr. Tyr. 24. 25. 30. Aurel. Vict. Eutrop.

La marche des prisonniers étoit fermée par Tetricus & Zénobie, tous deux superbement ornés. Tetricus avoit la casaque Impériale de pourpre, une tunique couleur d'or, & un haut de chausse à la Gauloise. Il étoit accompagné de son fils, à qui il avoit communiqué dans la Gaule le titre d'Empereur. Zénobie étoit si chargée de pierreries, de diamans, & d'ornemens de toute espéce, qu'elle avoit peine à en supporter le poids; & elle fut obligée souvent de s'arrêter. Les chaînes d'or qu'on lui avoit mises aux pieds, aux mains, & au cou, étoient soutenues par quelques-uns de ses gardes. Ses enfans de l'un & de l'autre sexe marchoient à côté d'elle.

On portoit ensuite les couronnes d'or, que les villes & les peuples, suivant l'usage, avoient envoyées au Triomphateur. Enfin paroissoit Aurélien lui-même, monté sur son char, & suivi de troupes lestes & brillantes, & de toutes les compagnies de la ville de Rome avec leurs banniéres & les ornemens de leur dignité. Le Sénat y tenoit le premier rang, plus rempli d'admiration pour les victoires, que d'attachement pour le vainqueur. Les Sénateurs savoient qu'en général Aurélien ne leur étoit pas favorable; & l'humiliation de Tetricus, qui étoit de leur corps,

corps, leur paroissoit rejaillir sur l'Ordre entier.

Une pompe si nombreuse ne pouvoit manquer d'être très-lente. Il étoit la neuviéme heure du jour, (trois heures après midi) lorsqu'elle arriva au Capitole: & on ne fut de retour au Palais qu'assez avant dans la nuit.

Aurélien ayant satisfait sa vanité en menant en triomphe Tetricus & Zénobie, du reste en usa humainement & généreusement à leur égard. Il donna à Zénobie une retraite douce & commode dans le territoire de Tibur, non loin de la maison de plaisance d'Adrien, & elle y passa le reste de ses jours vivant en Dame Romaine. Quelques-uns même rapportent qu'il la remaria à un Sénateur: & c'est apparemment de ce mariage que sortit la postérité Romaine de Zénobie, qui subsistoit encore honorablement au tems où Eutrope écrivoit. On peut cependant croire avec non moins de probabilité, que cette postérité lui vint par ses filles, qu'Aurélien maria, selon Zonare, à d'illustres personnages de Rome.

Du-reste ils furent traités humainement par le vainqueur.

Georg. Syn. & Zon.

Pour terminer ce qui regarde cette Princesse, j'ajoûterai ici, d'après Mr. de Tillemont, que St. Athanase l'a cru Juive, de religion sans-doute; & que, selon Théodoret, ce fut pour lui complaîre que Paul de Samosates, qu'elle protégeoit, embrassa sur la personne de J. C. des sentimens qui ressembloient fort à ceux des Juifs, le regardant comme un pur hom-

Tillem. Aur. art.

me, qui n'avoit rien par sa nature au-dessus des autres, & qui n'en étoit distingué que par une participation plus abondante des graces divines.

J'ai déjà dit qu'Hérennien & Timolaüs fils aînés de Zénobie figurent peu dans l'Histoire, & semblent être morts fort jeunes. Il n'en est pas tout-à-fait de-même de Vaballath, dont on trouve des médailles où son nom est joint à celui d'Aurélien Auguste: ce qui donne un juste fondement de penser, qu'après qu'il eut été mené en triomphe, Aurélien lui accorda un petit Etat, dont ce Prince jouit sous la protection de l'Empereur.

Vop. Aur. 38. Tillem. Aur. art. 12.

Pour ce qui est de Tetricus, non seulement Aurélien lui rendit la dignité Sénatoriale, mais il le fit (a) Visiteur & Réformateur de la Lucanie, & même d'une grande partie de l'Italie; & en lui conférant cette charge, il lui dit assez agréablement qu'il étoit plus beau de gouverner un canton de l'Italie, que de régner en Gaule. Il le traitoit d'ailleurs avec toutes sortes de distinctions, l'appellant son Collégue, & quelquefois même lui donnant le nom d'Empereur. Tetricus le fils jouit aussi des honneurs qu'il pouvoit légitimement se promettre. Il habitoit avec son pére une tres-belle maison dans

Vop. 39. Treb. Tr. Tyr. 24. & 25. Aurel. Vict. Vict. Epit.

(a) *C'est ainsi que je traduis le titre de* Corrector, *Magistrat introduit sous les Empereurs pour le gouvernement surtout de certaines parties de l'Italie, avec un rang inférieur aux Proconsuls, & supérieur à ceux qu'on nommoit* Præsides.

dans Rome, & ils y firent peindre leur avanture en Mosaïque. Aurélien étoit représenté leur donnant la robe Prétexte, qui étoit alors l'habillement des Sénateurs; & recevant d'eux le sceptre, la couronne, & les autres ornemens de la dignité Impériale. On dit que lorsque l'ouvrage fut achevé, ils invitérent Aurélien à venir manger chez eux, & à voir cette peinture. Ils furent assez sages l'un & l'autre pour oublier entiérement le haut degré de fortune d'où ils étoient tombés: & le fruit de leur conduite modeste, fut qu'ils vécurent tranquillement, sans aucun péril, & jouissant même d'une grande considération auprès d'Aurélien & de ses successeurs. Scaliger, fondé sur quelques-unes de leurs médailles qui portent le mot CONSECRATIO, avance qu'on leur décerna les honneurs divins après leur mort. Mais c'est un fait bien peu probable, que l'apothéose accordée à des hommes morts dans la condition privée, & qui ne tenoient point à la famille régnante: & je crois la chose sans exemple, au-moins de la part du Sénat Romain. Il n'est pas impossible que quelque peuple de la Gaule, où les Tetricus avoient régné, ait voulu témoigner ainsi sa reconnoissance & son respect pour leur mémoire. *Scal. Animadv. in Eus. Chron.*

Les jours qui suivirent le triomphe d'Aurélien furent une continuation de réjouissances publiques; courses dans le Cirque, piéces de Théatre, combats de *Vop. 34.*

Gla-

Gladiateurs, chasses, imitations de batailles navales. Ce n'est pas que ce Prince aimât les spectacles. Il n'y assistoit que rarement. Seulement les Pantomimes le divertissoient, & il s'amusoit beaucoup à voir un gourmand de profession faire des excès incroyables de gloutonnerie, manger en un seul repas un sanglier entier, un agneau, un cochon de lait, & boire avec un entonnoir dans la bouche un quartaut de vin. Les plaisirs d'Aurélien, comme l'on voit, étoient peu délicats, & sentoient fort le soldat. Mais il s'accommodoit au goût du peuple dans les divertissemens qu'il lui procuroit: & vers ces tems-ci mêmes il établit à perpétuïté des jeux & des combats solemnels en l'honneur du Soleil.

Vop. 50.

Euf. Chron.

Largesses d'Aurélien au peuple. Pains distribués au lieu de bled.

Vop. 35. 45. 47. 48.

Les fêtes de son triomphe furent accompagnées de largesses, & en particulier de distributions de pains substitués au bled que l'on donnoit auparavant en nature. Voici de quelle maniére se fit ce changement. Aurélien, qui avoit apparemment en vue de l'introduire, afin de se rendre agréable au peuple, à qui il épargneroit la façon du pain, promit, en partant pour la guerre d'Orient, que s'il revenoit vainqueur il distribueroit aux citoyens des couronnes de deux livres pesant. Le peuple, toujours avide, s'imagina qu'il recevroit des couronnes d'or. Mais toutes les finances de l'Etat n'auroient pas pu suffire à une si énorme largesse. Aurélien à son retour expliqua sa

pen-

pensée, & il annonça qu'il feroit distribuer aux citoyens par chaque jour des pains en forme de couronnes du poids de deux livres, qui seroient de fine fleur de farine. Il paroît que le poids de ces pains répondoit à la quantité de bled des distributions précédemment établies. Aurélien ne tarda pas à y ajoûter une once, moyennant un nouvel impôt dont il chargea l'Egypte en verres, lins, papiers, étoupes, & autres marchandises du pays. Il se loue beaucoup de cette augmentation dans une lettre que nous avons de lui. Il la regardoit comme une gloire magnifique pour son régne, & il avoit extrêmement à cœur qu'elle fût fidélement maintenue. „ Car, (*a*) disoit-il, „ rien n'est plus aimable que le Peuple „ Romain, lorsqu'il est bien nourri ".

Aurélien établit encore une distribution de chair de porc, & il eut même la pensée de donner du vin. Son plan étoit formé d'acheter des propriétaires, qui voudroient bien vendre, quelques cantons incultes de l'Etrurie, de les planter en vignes, qui seroient façonnées par des prisonniers de guerre des nations Barbares qu'il avoit vaincues, & de consacrer le produit de ces vignes à être distribué aux citoyens. Il n'exécuta point ce dessein, soit prévenu par la mort, soit qu'il en ait été détourné par son Préfet du Pré-

(*a*) Neque enim populo Romano saturo quidquam potest esse lætius. *Vop.* 47.

Prétoire, qui lui représenta que si on donnoit du vin au peuple, il ne restoit plus qu'à lui fournir encore de la volaille.

Cette observation est très-judicieuse : & il n'est, je crois, personne qui ne sente que ces abondantes largesses introduites par la politique des Empereurs Romains pour se concilier l'amour du peuple, étoient tout-à-fait propres à entretenir la fainéantise, & à éteindre l'industrie. Il faut sans-doute que le peuple vive : mais il lui est avantageux à lui-même & à l'Etat, qu'il vive en travaillant. Cependant l'abus de ces distributions alla toujours croissant : & sous les Empereurs qui suivirent, le poids du pain qui se donnoit à chaque citoyen par jour fut porté à trois livres, ou trente-six onces : car les douze onces faisoient la livre Romaine.

Salmas. ad Vop. Aur. 35.

Outre les largesses réglées, Aurélien en fit d'extraordinaires par trois fois. Il donna même des vêtemens, des tuniques blanches avec des manches, ce qui passoit dans les anciens tems pour un usage de mollesse, des tuniques de lin d'Afrique & d'Egypte, & jusqu'à des mouchoirs, dont les citoyens se servissent dans les jeux du Cirque, pour exprimer en les agitant l'intérêt qu'ils prenoient à tel ou tel coureur, au-lieu qu'auparavant c'étoit en secouant leurs toges qu'ils manifestoient en ces occasions leurs sentimens.

Vop. 48. & ibi Casaub.

Remises des vieilles dettes envers l'Etat.

Le peuple de Rome n'éprouva pas seul la libéralité d'Aurélien. Ce Prince accorda une remise générale de tout ce qui étoit

toit dû d'ancienne date à l'Etat, & pour mettre les débiteurs à l'abri de toute poursuite, il brûla publiquement dans la place de Trajan les titres de créance. Il voulut que sous son gouvernement chacun jouît en pleine tranquillité de ses biens & de ses droits. Il arrêta tout d'un coup, en publiant une amnistie, toutes les recherches que l'on auroit pu faire de ceux qui avoient porté les armes contre lui. Il reprima avec une vigueur extrême les délateurs, qui sous prétexte de zèle pour les intérêts du Fisc vexoient les particuliers. Il employa les supplices les plus cruels contre les concussionnaires & contre ceux qui se rendoient coupables de péculat. C'étoit un Prince juste: il est fâcheux qu'il outrât la sévérité.

Amnistie. Traits de justice. *Vop.* 39. *Aur. Vict.*

Il s'y portoit, non à regret & par raison de nécessité, mais par inclination & par goût. C'est ce qui paroît en ce qu'il faisoit châtier devant lui ses esclaves, au lieu de se décharger d'un pareil soin sur quelque officier de sa maison; & en ce qu'il excédoit souvent la proportion entre la faute & la peine, comme lorsqu'il punit de mort l'adultére commis par une femme esclave avec un homme de la même condition. Dans cet état les loix ne reconnoissoient pas même de mariage. C'étoit un abus, mais qui étant autorisé rendoit l'infidélité moins punissable.

Il a été accusé de cruauté. *Vop.* 49.

Sa sévérité, que l'on pourroit appeller cruauté, ne s'exerçoit pas toujours sur des personnes viles. Les Sénateurs en étoient

toient souvent l'objet; & l'on a même accusé Aurélien d'avoir chargé quelquefois des innocens d'imputations injustes de conspiration & de révolte, pour se procurer un prétexte de leur ôter la vie. Ce qui a pu donner lieu à ces discours, c'est peut-être ce que l'Historien Jean d'Antioche rapporte, que plusieurs Sénateurs furent mis à mort, comme coupables d'intelligences (*a*) entretenues avec Zénobie. La sédition excitée dans Rome par les Monnoyeurs, peut encore avoir fourni matiére aux rigueurs d'Aurélien contre des têtes illustres. Car elle devint une guerre, & il est difficile qu'elle ait acquis d'aussi grandes forces que celles qui lui sont attribuées dans l'Histoire, si elle n'étoit soutenue par des personnes puissantes.

Vop. 39. *Joan. Ant. ap. Val.* *Vop. 38. Eutrop. Vict. uterque.*

Les monnoyeurs, ayant altéré les monnoyes, & craignant sans-doute la peine de leur crime, se révoltérent, ayant à leur tête Félicissime, qui d'esclave de l'Empereur étoit devenu Garde du Trésor Impérial. On peut juger combien cette faction se rendit formidable, puisqu'il fallut une armée pour la détruire. Il se livra au-dedans des murs de Rome une bataille sanglante, dans laquelle les séditieux furent vaincus, mais après avoir tué sept mille hommes des troupes de l'Empereur. Aurélien punit cette rebellion avec

(*a*) *Si ce fait est vrai, il doit être antérieur à la publication de l'amnistie dont nous avons parlé.*

avec une extrême sévérité, & peut-être enveloppa-t-il dans sa vengeance plusieurs Nobles, que leurs amis ont fait passer pour innocens. On lui impute même d'avoir fait mourir le fils de sa sœur sans cause légitime, mais on ne s'explique pas davantage. Tous ces faits ne nous sont connus qu'à demi, & par conséquent ils ne nous mettent point à portée ni de justifier Aurélien dans les détails, ni de le condamner absolument. Il faut cependant avouer qu'il a été regardé, & de son vivant & après sa mort, comme un Prince cruel & sanguinaire; qu'en effet il abattit bien des têtes; & qu'en conséquence il fut redouté & haï du Sénat, dont le peuple l'appelloit le Pédagogue.

Vop. 36. & 39.

Vop. 37.

Traits d'un bon gouvernement.

Ce qui doit après tout nous rendre plus réservés à faire le procès à la mémoire d'Aurélien, c'est qu'il s'est montré recommandable non seulement par ses exploits dans la guerre, mais par plusieurs traits d'un bon gouvernement dans l'Ordre Civil. Nous en avons déjà rapporté des preuves, mais la matiére n'est pas épuisée. Après qu'il eut étouffé la sédition des monnoyeurs, il retira toutes les monnoyes altérées, & il en répandit de bonnes dans le Public. Il fit aussi plusieurs réglemens salutaires à l'Etat; & quoique la plupart nous soient restés inconnus, néanmoins outre ceux que j'ai déjà cités, nous savons encore qu'il défendit d'entretenir des concubines de condition libre: ce qui fait connoître son attention

Zos.

Vop. 35. 49.

sur la décence des mœurs. Il respectoit l'ordre public, jusqu'à soumettre au jugement des Tribunaux ordinaires ses propres esclaves, s'ils se trouvoient prévenus
47. de quelques délits. Il eut grand soin de l'approvisionnement de Rome: & pour le rendre plus facile & plus assûré, il établit des compagnies de mariniers sur le Nil & sur le Tibre. Sa capitale lui fut redevable de plusieurs ouvrages utiles aux citoyens. J'ai parlé des murs de Rome, qu'il rebâtit & fortifia. Il revêtit de quais les bords du Tibre: il en creusa le lit dans les endroits où le défaut de profondeur embarrassoit la navigation. Et tout cela s'exécuta dans un régne fort court, & troublé par des guerres presque continuelles. Il avoit des projets, qu'une mort
45. trop prompte l'empêcha de finir. On cite en particulier des Thermes ou Bains publics dans le quartier de Rome au-delà du Tibre, & une place dans Ostie, qu'il commença, mais qu'il n'eut pas le tems d'achever.

35. 39. 41. Eutrop. Zos. Il aimoit la magnificence: & il construisit dans Rome en l'honneur du Soleil sa divinité favorite un temple superbe, dans lequel il consacra jusqu'à quinze mille livres pesant d'or. Il enrichit de ses offrandes tous les temples de la ville: & le Capitole surtout étoit rempli des dons qu'il tira des Barbares vaincus par ses armes. Vopiscus fait aussi mention de revenus & d'émolumens constitués par Aurélien aux Pontifes: & c'est un fait

qui

qui n'a rien que de très-probable. Mais je ne puis croire, sur la seule autorité de cet Ecrivain, qu'un Prince aussi grave & aussi sévére ait eu dessein de rétablir le Sénat de femmes institué par Héliogabale. Une pareille idée ne quadre point avec le caractére d'Aurélien. *Vop. 49.*

Les soins pacifiques que je viens d'exposer, ne l'occupérent que pendant un espace de tems assez court après son triomphe. Il ne tarda pas, suivant l'activité de son caractére, à se mettre en mouvement, & il vint en Gaule, où sa présence arrêta bientôt quelques commencemens de rebellion, qui menaçoient de troubler la Province. On croit que c'est dans ce voyage qu'il rebâtit & amplifia l'ancienne ville de Genabum sur la Loire, à laquelle il donna son nom, qu'elle conserve encore aujourd'hui, quoiqu'un peu défiguré. Il l'appella *Aurelianum*, d'où s'est formé par corruption le nom d'*Orléans*. Depuis cette époque la ville est devenue beaucoup plus importante qu'elle n'étoit dans les anciens tems, où elle ne tenoit que le second rang entre les places des Carnutes, c'est-à-dire des peuples du Pays Chartrain. On rapporte au même Empereur & aux mêmes circonstances la fondation de Dijon, qui dans son origine n'étoit qu'un Château & non une Cité.

Il vient en Gaule. Orléans, Dijon.

Vop. 35. Zonar. Sync. Tillem. Cellar. Geog. Ant. II. 2. Longuerue, Description de la France.

Aurélien passa des Gaules dans la Vindélicie, qui étoit infestée par les Barbares, peut-être par les Allemans. Il les chassa,

Il chasse les Barbares de la Vindélicie.

Zosim. l. 1. *Vop.* 35. 39. *Eutrop.* chaſſa, rétablit la paix dans le pays, & s'avança en Illyrie, où il fit un arrangement que lui dictoit la prudence, mais auquel il eſt aſſez étonnant qu'ait pu ſe déterminer un Prince auſſi vaillant & auſſi guerrier qu'il l'étoit. Déſeſpérant de pouvoir garder la Dace conquiſe par Trajan au-delà du Danube, il prit le parti de l'abandonner. Il en tranſporta les habitans à la droite du fleuve dans une portion de la Mœſie qui faiſoit préciſément le milieu de cette Province, enſorte que la nouvelle Dace d'Aurélien coupoit en deux la Mœſie. C'eſt dans cette Dace qu'étoit la ville de Sardique, fameuſe dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du quatriéme ſiécle par un grand Concile. Aurélien reſſerra donc les bornes de l'Empire Romain, en conſentant que le Danube lui ſervît de barriére: & c'eſt encore ici un exemple à ajoûter à ceux que j'ai rapportés ailleurs de la néceſſité où le Dieu Terme, même au tems de Rome Payenne, s'eſt trouvé de reculer; & une nouvelle réponſe aux invectives que les adorateurs des idoles firent contre le Chriſtianiſme à l'occaſion du Traité de Jovien avec les Perſes.

Il abandonne la Dace conquiſe par Trajan.

Aurel. Vict. in Dioclet. On peut croire que parmi les habitans dont Aurélien peupla ſa nouvelle Dace, étoit un nombre de Carpiens. Car il eſt dit qu'il tranſporta ſur les terres de l'Empire une partie de cette nation, que Dioclétien acheva dans la ſuite d'y établir toute entiére.

Delà

Delà Aurélien se préparoit à passer en Asie & en Orient, pour aller faire la guerre aux Perses, sans que nous puissions en alléguer d'autre motif, si ce n'est qu'ayant pacifié & réuni tout l'Empire sous son obéissance, il se croyoit en droit de profiter de la situation avantageuse de ses affaires & de ses forces pour venger la captivité & les ignominies de Valérien. Il est vrai que les Perses en donnant du secours à Zénobie, avoient fourni à l'Empereur Romain une raison de les attaquer. Mais il falloit bien qu'il eût fait un accord avec eux, puisqu'il reçut de leur Roi un char, & d'autres présens, qui brillérent dans son triomphe. Dans le tems qu'il vainquit Zénobie, il avoit encore à reconquérir les Gaules; & ce fut sans-doute cette considération qui l'engagea à différer son ressentiment contre les Perses. Lorsqu'il eut mis à ses pieds tous ses autres ennemis, il crut qu'il étoit tems de tirer raison de l'injure que le Nom Romain avoit soufferte de la part de Sapor.

Il se dispose à aller faire la guerre aux Perses. *Vop. 35.*

Ce n'étoit plus ce Prince qui régnoit en Perse. Il étoit mort, après trente-&-un ans de régne, sur la fin de l'an de J. C. 271. Hormisdas son fils lui succéda, & n'occupa le trône qu'un an. Il fut remplacé par Vararane, qui régna au moins trois ans. Ainsi c'est contre ce dernier qu'Aurélien se disposoit à faire la guerre, lorsqu'une mort funeste mit fin à ses projets.

Succession des Rois de Perse. *Sync.*

Sa sévérité redoutable fut l'occasion & la

Aurélien

est assassiné par les siens dans la Thrace. Vop. 36. Aurel. Vict. Eutrop. Zos. Zonar.

le principe de la conjuration qui le fit périr. Il étoit au (a) commencement de l'an de J. C. 275. à (b) Cænophrurium dans la Thrace, entre Héraclée & Byzance, n'attendant que le premier beau tems pour traverser le Détroit, & se mettre en campagne. Là il eut quelque sujet de mécontentement contre Mnesthée, l'un de ses Sécretaires, qui lui devint suspect, non sans cause, d'extorsions & de rapines; & il le menaça de le punir. Mnesthée savoit parfaitement qu'Aurélien ne menaçoit pas envain, & il résolut de le prévenir. Dans cette vue il imagina une noire fourberie. Il s'étoit habitué à contrefaire la main de l'Empereur, & il dressa, en imitant son écriture, une liste des noms des principaux officiers de l'armée, comme destinés à la mort par Aurélien. Il y mêla les noms de quelques-uns qui avoient de légitimes sujets de craindre la colére du Prince, avec ceux de sujets fidéles, dont les services si mal récompensés allumoient l'indignation; & il y ajouta le sien propre, afin d'accréditer son rapport. Ceux qui se virent écrits sur cette liste fatale, préoccupés de l'idée des rigueurs d'Aurélien, n'eurent point de soup-

(a) *Je ne m'exprime pas d'une façon plus précise, parce qu'il y a de l'embarras & de l'incertitude sur les dates de la mort d'Aurélien, de son avénement au trône, & par conséquent de la durée de son régne. On peut consulter les notes 3. & 12. de Mr. de Tillemont sur Aurélien.*

(b) *Nom composé de deux mots Grecs qui expriment ce que nous dirions en François* Neuf-Château.

soupçon de la fraude. Ils se concertérent, & ayant épié un moment où l'Empereur sortoit sans être bien accompagné, ils se jettérent sur lui & le tuérent. Mucapor, homme important, comme on peut le juger par une lettre d'Aurélien à lui, que Vopiscus nous a conservée, étoit à la tête des conjurés, & il porta de sa main le coup mortel à son maître. Vop. 26.

Ainsi périt par la trahison des siens un Prince, qui peut être regardé comme un Héros, qui en peu d'années acheva le grand ouvrage de la réunion de toutes les parties de l'Empire sous un seul Chef, qui rétablit parmi les troupes la discipline militaire, qui avoit même des vues grandes & nobles par rapport au Gouvernement, & à qui l'on ne peut reprocher que la dureté d'un caractére inexorable. Mais ce seul vice lui attira une mort tragique, & il a nui à sa réputation dans la postérité. Aurélien a passé pour un Prince plus nécessaire à l'Empire, que bon & louable; plus Général qu'Empereur, au jugement de Dioclétien; & on ne lui donne point d'éloges sans remarquer que la clémence, premiére vertu d'un Souverain, lui a manqué, & sans le taxer de cruauté & d'inclination sanguinaire. J'ai déja observé que peut-être a-t-on trop chargé le portrait; qu'il est permis de croire que ceux qu'Aurélien fit mourir étoient coupables de projets séditieux. Mais un sang illustre versé imprime toujours une tache sur celui qui le répand, à-moins que l'e-

Ses rigueurs causérent sa mort funeste, & elles ont nui à sa réputation.

Vop. 37.

44.

exactitude des formes judiciaires religieusement observée ne mette le crime en évidence, & ne justifie le Souverain.

Il est vengé & mis au rang des Dieux. Vop. 37. & 41.

Le Sénat regretta peu Aurélien: le peuple, qui avoit reçu de lui de grandes largesses, fut touché de sa mort: l'armée, au milieu de laquelle il avoit été tué, le vengea. Mnesthée principal auteur de l'attentat, fut exposé aux bêtes. Parmi les autres conjurés, les soldats faisoient une distinction, & ils ne croyoient pas devoir confondre ceux que de fausses craintes avoient aveuglés, avec les méchans dont la volonté criminelle ne souffroit aucune excuse. Plusieurs de ces derniers furent sur le champ mis à mort. L'armée épargna ceux que l'élevation de leur rang, ou l'indulgence pour l'erreur qui les avoit séduits, ne sembloit pas permettre d'envoyer au supplice. Mais elle ne put se résoudre à choisir entre eux un Empereur, & elle renvoya au Sénat cette importante délibération, comme nous le dirons bientôt avec plus d'étendue.

Zos. & Vop. Elle éleva un tombeau à Aurélien sur le lieu même, & elle demanda au Sénat qu'il fût mis au rang des Dieux: ce qui fut ordonné sans difficulté.

Sa postérité. Vop. 42.

Aurélien avoit régné près de cinq ans. Il laissa en mourant une fille unique, dont le fils, de même nom que son ayeul, avoit été Proconsul de Cilicie, & vivoit retiré en Sicile au tems où Vopiscus écrivoit, c'est-à-dire, sous Dioclétien.

Variation

Les Chrétiens n'éprouvérent pas d'abord

bord les rigueurs d'Aurélien. On rapporte même de lui un fait qui prouve qu'il les écoutoit, & leur rendoit justice comme à ses autres sujets. Paul de Samosates, Evêque d'Antioche, ayant été déposé pour ses erreurs par un Concile qui s'étoit tenu dans cette ville même, s'opiniâtra à ne vouloir point sortir de la maison Episcopale, & il s'y maintenoit par force contre Dommus, que le Concile lui avoit nommé pour successeur. Les Evêques recoururent à Aurélien, afin qu'il fît éxécuter leur jugement : & ce Prince, auprès de qui la protection que Zénobie avoit donnée à Paul de Samosates, ne devoit pas être une bonne recommandation, examina l'affaire, & la décida fort équitablement. Il ordonna que la maison de l'Evêché appartiendroit à celui que reconnoissoient les Evêques d'Italie & l'Evêque de Rome.

de sa conduite à l'égard des Chrétiens. Paul de Samosates. Neuviéme persécution. *Euse. Hist. Eccl. VII. 30.*

Aurélien changea dans la suite de disposition à l'égard des Chrétiens, & il étoit près de donner contre eux un Edit sanglant lorsque sa mort arriva. Il ne paroît pas que cet Edit ait été publié. Néanmoins la volonté du Prince connue opéra une persécution, qui est comptée pour la neuviéme, & qui couronna plusieurs Martyrs, dont on peut voir l'Histoire dans Mr. de Tillemont.

Tillem.

Les Lettres n'ont produit sous Aurélien aucun Ecrivain plus célébre que Longin, dont j'ai suffisamment parlé. Amelius, Philosophe Platonicien, disciple

Ecrivains sous ce régne.

de Plotin, fort lié avec Porphyre, qui avoit pris les leçons du même maître, acquit aussi de la réputation dans le tems dont il s'agit ici. J'ai cité plus d'une fois Dexippe, comme Guerrier & comme Historien. Vopiscus témoigne avoir vu un Journal de la vie & des actions d'Aurélien, dont il s'est servi pour composer l'Histoire de ce Prince. Il n'en nomme point l'Auteur.

Vop. Aur. 1.

INTERREGNE.

§. III.

Après la mort d'Aurélien, l'Armée & le Sénat se renvoient mutuellement le choix d'un Empereur. Interrégne de six mois sans aucun trouble. Enfin Tacite est élu par le Sénat.

AN. R. 1026. De J. C. 275.

AURELIANUS AUGUSTUS IV.
.... MARCELLINUS.

Après la mort d'Aurélien, l'Armée & le Sénat se renvoyent mutuellement le choix d'un Empereur.

Vop. Aur. 40. 41. & Tac. 1-8. Vict. uterq.

LA mort d'Aurélien donna lieu à un événement unique dans l'Histoire, c'est-à-dire, à un combat de déférence mutuelle entre les Armées & le Sénat, qui se renvoyoient réciproquement l'élection du Chef de l'Empire; & en conséquence à un interrégne de plus de six mois, qui ne fut troublé par aucun nuage de dissensions.

Rien n'étoit moins nettement décidé chez les Romains, que tout ce qui regardoit le choix d'un Empereur. Le Sénat & les

les gens de guerre avoient sur un point si important des droits & des prétentions contraires, sans qu'aucune loi, ni aucun usage bien établi, eût fixé les limites de ces deux puissances. Il falloit que l'autorité du Sénat y intervînt. Quelquefois même, comme dans l'élection de Maxime & de Balbin, cette Compagnie donnoit le ton, décidoit en chef, & les soldats accédoient par forme de consentement. Mais communément le Sénat ne jouissoit que du droit de confirmation. Les soldats nommoient: l'Empereur élu se mettoit en possession par le fait, & pour acquérir un titre qui ne fût pas uniquement fondé sur la force, il s'adressoit au Sénat, qui accordoit une confirmation qu'il ne pouvoit ni n'osoit refuser. Et tel étoit l'état actuel des choses, lorsqu'Aurélien fut tué.

Il étoit bien naturel que les troupes fussent jalouses de se conserver un si beau droit; & néanmoins l'embarras du choix, les cabales apparemment que faisoient les meurtriers de l'Empereur pour lui substituer quelqu'un d'entre eux, & la ferme résolution où les soldats étoient de ne le point souffrir, furent des motifs qui les déterminérent à se départir de leurs prétentions, & à remettre l'affaire à la décision du Sénat. Par une lettre écrite en leur nom à cette premiére Compagnie de la République, ils la priérent de choisir parmi ses membres celui qui lui paroîtroit le plus digne du rang suprême.

Une si haute modération est bien étonnante de la part d'une armée. Le Sénat s'en piqua de son côté. Après que l'on eut fait lecture de la lettre dont je viens de donner le précis, Claudius Tacitus, premier opinant, & qui, comme il parut par l'événement, avoit plus de droit qu'aucun autre de s'attendre à être élu, si l'affaire étoit décidée par les suffrages de la Compagnie, commença son discours par un éloge magnifique d'Aurélien: il lui décerna les honneurs divins. Et quant au choix d'un successeur, il fut d'avis de le renvoyer à l'armée, parce qu'autrement, dit-il, ce seroit exposer les électeurs à l'envie, & celui sur qui tomberoit l'élection, à de très grands dangers. Et cet avis fut suivi. Le Sénat ne se laissa point flatter par l'amorce si douce de faire revivre ses droits abolis, de reprendre son ancienne splendeur. Par délibération de la Compagnie l'armée fut laissée maîtresse du choix d'un Empereur.

Interrégne de six mois sans aucun trouble.

Cette espéce de merveille se répéta jusqu'à trois fois: & pendant que le Sénat & l'Armée se disputent la gloire de la modération, s'envoyent mutuellement des courriers, délibérent, & attendent la réponse l'un de l'autre: il se passa six mois sans que l'Empire eût un chef. Et ce qui doit augmenter beaucoup l'admiration, c'est que durant cet intervalle tout fut tranquille. Ceux qui étoient en place, y demeurérent, exerçant les fonctions de leurs charges: si ce n'est que le Sénat nomma

nia Falconius Proconsul d'Asie en la place d'Aurelius Fuscus, dont le tems apparemment expiroit, ou qui demanda son congé. Il ne s'éleva aucun tyran, aucun usurpateur, au lieu que nous en avons vu & en verrons se former sous les plus grands & les meilleurs Princes. L'autorité du Sénat, du Peuple, & de l'Armée, tint tous les esprits dans le devoir. Les membres & les sujets de la République ne craignoient point l'Empereur, puisqu'il n'y en avoit point; mais, ce qui vaut bien mieux, ils se craignoient & se respectoient eux-mêmes.

Enfin Tacite est élu par le Sénat.

Enfin le vingt-cinq Septembre, le Sénat s'étant assemblé sur une derniére réponse de l'armée, qui persistoit à s'en rapporter à son jugement, le Consul Velius Cornificius Gordianus représenta qu'il falloit finir, & que les circonstances ne permettoient pas de différer plus longtems. Que les Barbares étoient entrés hostilement dans la Gaule, & y avoient fait des ravages dans les campagnes, & forcé des villes. Qu'il étoit incertain, si les troupes répandues dans les différentes provinces de l'Empire ne se lasseroient point d'attendre, & ne prendroient point quelque parti contraire à la tranquillité publique. „ Ainsi, conclut-il, décidez-„ vous, Messieurs, choisissez un Empe-„ reur. Ou l'armée reconnoîtra celui que „ vous aurez élu; ou, si elle n'est pas „ contente, elle en nommera un autre". Ces derniéres paroles du discours du

Consul me paroissent remarquables, & elles font voir combien le Sénat étoit dépendant de l'armée, même dans l'exercice du droit qu'elle lui laissoit.

Claudius Tacitus, dont j'ai déjà parlé, étoit présent. Depuis que l'affaire de l'élection étoit en suspens, & occupoit les esprits, non seulement dans les délibérations publiques, mais dans les conversations particuliéres, plusieurs avoient jetté les yeux sur lui : & ce sage Sénateur, allarmé d'un danger qui auroit paru à d'autres une espérance bien flatteuse, avoit pris le parti de se retirer dans une maison de plaisance en Campanie, où il étoit demeuré tranquille pendant deux mois. On l'avoit néanmoins engagé à revenir à Rome, & à se trouver à l'assemblée du Sénat dont je rends compte ici. C'étoit un vieillard vénérable, quoique j'aye peine à croire, sur le témoignage de Zonare, qu'il eût soixante-&-quinze ans, âge assûrément trop avancé pour faire un aussi pénible apprentissage que celui de Souverain. Mais ses qualités d'ancien Consulaire, & de premier opinant dans le Sénat, prouvent qu'il avoit atteint la grande maturité. Il avoit l'esprit orné & cultivé par les Lettres, auxquelles il s'étoit cru obligé de s'adonner par le nom même qu'il portoit, & par l'honneur de compter au nombre de ses ancêtres Tacite l'Historien. Car il s'attribuoit cette gloire, dont la ressemblance du nom n'est pourtant pas une preuve suffisante pour nous. Ses

Vop. Tac. 10

mœurs

mœurs étoient douces, son caractére grave, modéré, éloigné du faste & de l'ambition, amateur d'une noble simplicité. C'étoit un sage, mais plus propre peut-être à donner de bons conseils à un Empereur, qu'à remplir lui-même les fonctions Impériales.

Lorsque le Consul eut cessé de parler, Tacite se disposoit à opiner. Mais on ne lui en donna pas le tems, & de toutes parts il s'éleva des voix, qui en le comblant d'éloges lui déféroient le titre d'Auguste. Ces acclamations durérent longtems: & Tacite, ayant attendu qu'elles fussent finies, prit la parole, non pour accepter avec joie une offre si haute, mais pour exposer & faire valoir des raisons de refus. Il observa qu'il étoit peu convenable de remplacer un Prince guerrier tel qu'Aurélien par un vieillard inhabile à tous les exercices militaires. Que les soldats pourroient ne pas approuver un tel choix. „ Prenez garde, dit-il, que la dé-„ marche que vous faites ne soit contrai-„ re à vos bonnes intentions pour la Ré-„ publique, & que vous ne me mettiez „ moi-même dans le cas de recueillir „ pour tout fruit de vos suffrages des dis-„ graces tragiques, que mon bonheur jus-„ qu'ici m'a fait éviter". On ajoûte que Tacite proposa Probus, & il ne pouvoit mieux justifier la sincérité de ses refus. Car Probus étoit pour lui un concurrent redoutable, & qui pouvoit aisément emporter la balance: vû qu'à une vertu éga-

Vop. Prob. 7.

lement pure il joignoit peut-être plus d'élevation de génie, & constamment l'avantage de la vigueur de l'âge, & d'une force de corps capable de soutenir toutes les fatigues du souverain Commandement.

Mais les Sénateurs ne firent point ces attentions. Enchantés de la modestie de Tacite, & animés par sa résistance, ils ne furent occupés que de la pensée de réfuter le motif principal sur lequel il s'appuyoit. Ils lui représentérent par des cris redoublés, qu'ils ne prétendoient pas choisir un soldat, mais un Empereur. Ils lui rappellérent le mot de Sévére, Que c'est la tête qui commande, & non les pieds. „ C'est votre ame, lui disoient-ils, „ & non votre corps, dont nous avons „ besoin. Et qui peut mieux gouverner, „ que celui en qui les connoissances ac„ quises par l'étude sont dirigées par la „ prudence que donne l'âge avancé " ?

Après ces acclamations on alla aux voix, on délibéra en régle, & tous en donnant leur avis par ordre, ratifiérent le vœu qu'ils avoient exprimé d'une façon un peu tumultueuse. Un des plus anciens Consulaires, Metius Falconius Nicomachus, termina la délibération par un discours de quelque étendue, dans lequel il prouva la sagesse du choix que le Sénat venoit de faire. „ Nous avons nommé, dit„ il, un Empereur avancé en âge, qui se „ regardera comme le pére de tous ceux „ qui seront soumis à son autorité. Nous

„ n'a-

„ n'avons à craindre de sa part aucune
„ démarche qui ne soit pas suffisamment
„ pesée, rien d'inconsidéré, rien de vio-
„ lent. Tout en lui sera sérieux, accom-
„ pagné de gravité; tel, en un mot, que
„ la République l'ordonneroit elle-mê-
„ me, si elle pouvoit se renfermer dans
„ une seule personne. Car il sait quelle
„ conduite il a désirée dans les Princes
„ sous lesquels il a vécu; & il ne peut pas
„ présenter en lui un autre modéle, que
„ celui sur lequel il a souhaité que se ré-
„ glassent ceux qui l'ont précédé". Falconius confirme ce qu'il vient de dire par le tableau contraire des maux qu'a attirés à l'Empire la jeunesse des Souverains, tels que Néron, Commode, Héliogabale: & comme Tacite étoit vieux, & n'avoit que des enfans (a) ou petits-fils en bas-âge, il lui fait, conséquemment à ses principes, une représentation pleine de liberté sur les vues qui doivent le conduire dans le choix d'un successeur. „ Je vous
„ prie & vous conjure, Tacite Auguste,
„ dit-il, & même j'ose vous interpeller
„ de ne point faire héritiers de l'Empire
„ Romain, si les destins vous enlévent
„ trop promptement à nos vœux, les jeu-
„ nes enfans qui sont de droit les héri-
„ tiers de votre patrimoine, & de ne pas
„ traiter la République, le Sénat, & le
„ Peuple Romain, sur le même pied que
„ vos

(a) *L'expression Latine n'est point déterminée* : parvulos tuos.

„ vos métairies & vos esclaves. Faites „ un choix. Imitez Nerva, Trajan, A- „ drien. Il est beau pour un Prince mou- „ rant d'avoir plus à cœur les intérêts de „ la République, que ceux de sa famille". „ Le discours de Falconius fut applau- „ di". Les Sénateurs s'écriérent qu'ils pensoient tous de la même façon: & Tacite se rendit enfin, & accepta l'Empire, sans néanmoins prendre d'engagement par rapport à un successeur.

Du Sénat, le nouvel Empereur se transporta au champ de Mars, où s'assembla le peuple & ce qu'il y avoit de gens de guerre dans la ville. Là Tacite étant monté sur le Tribunal qui dominoit l'assemblée, le Préfet de Rome Ælius Cesetianus notifia son élection en ces termes: „ Sol- „ dats, (a) & vous Citoyens, vous avez „ un Empereur que le Sénat vous a choisi „ avec l'approbation de toutes les ar- „ mées. C'est l'illustre Tacite, qui ayant „ jusqu'ici servi la République par ses „ conseils, va la gouverner par ses loix & „ ses ordonnances". Tous ceux qui étoient présens répondirent par des cris de joie, & par des vœux pour la prospérité de l'Empereur, & on se sépara. L'Arrêt du Sénat fut dressé, & écrit sur un livre

(a) *Je n'ai point rendu les épithétes* sanctissimi, *très-saints*, & sacratissimi *très-sacrés, qui dans l'original se trouvent jointes aux noms de soldats & de citoyens, parce que dans nos usages elles auroient paru bien étranges; & en elles-mêmes, on ne peut les juger que très-déplacées, & propres à faire connoître que le tems où on les employoit étoit grandement infecté d'adulation.*

vre d'ivoire, dont on se servoit comme d'un régître particuliérement destiné aux Sénatusconsultes qui regardoient directement le Souverain.

La mention expresse que le Préfet de la ville fait dans son discours du consentement des armées, donne lieu de penser que l'élection de Tacite avoit été concertée entre elles & le Sénat. D'un autre côté, il falloit que Tacite lui-même n'en sût rien, puisqu'il appréhendoit que sa personne ne fût point agréable aux soldats. Les Ecrivains qui sont ici mes seuls guides, travaillant sans beaucoup de réflexion, laissent ainsi des nuages sur les faits.



SUITE DU LIVRE VINGT-SEPTIEME.

FASTES DU REGNE

DE TACITE.

AURELIANUS AUGUSTUS IV. — An. R. 1026.

...... MARCELLINUS. — De J. C. 275.

M. Claudius Tacitus élu Empereur par le Sénat le vingt-cinq Septembre, donne de grandes marques de considération & de déférence pour cette Compagnie, qui en conséquence se reléve & reprend une partie de son ancien éclat.

Il fait plusieurs sages réglemens: Prince modéré, amateur de la simplicité, estimant

mant & cultivant les Lettres. Il témoigne un grand zèle pour la conservation des ouvrages de Tacite l'Historien, duquel il se disoit descendu.

Il va se mettre à la tête des armées de Thrace.

Il punit les principaux auteurs du meurtre d'Aurélien.

An. R. 1027. De J. C. 276.

M. CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS II.
ÆMILIANUS.

Il passe en Asie, & il en chasse les Scythes ou Gots, qui s'y étoient répandus.

Maximin son parent, qu'il avoit fait Gouverneur de Syrie, ayant irrité les troupes par sa dureté & sa violence, est tué; & les auteurs de sa mort, s'étant associé ceux qui restoient de la conspiration contre Aurélien, tuent Tacite lui-même.

Il périt dans les premiers jours d'Avril, à Tyanes en Cappadoce, ou à Tarse en Cilicie.



HISTOIRE DU REGNE DE TACITE.

§. IV.

Le Sénat sous Tacite reprend son ancien éclat. Joie des Sénateurs à ce sujet. Ils avoient alors occasion de faire révoquer l'Ordonnance de Galien qui leur interdisoit

soit la milice, & ils la manquérent. Sages réglemens de Tacite. Temple des Empereurs divinisés. Il demande le Consulat pour son frére, & ne l'obtient pas. Traits louables de son Gouvernement. Son goût de simplicité, joint à la libéralité & à la magnificence par rapport au Public. Il aima & cultiva les Lettres. Son zèle envers Tacite l'Historien. Il va se mettre à la tête des troupes de Thrace. Il punit une partie des meurtriers d'Aurélien. Il passe en Asie, & il en chasse les Gots. Une conspiration se forme contre lui, & le fait périr.

TACITE ayant été élu Empereur par le Sénat, comme je viens de le raconter, se proposa, par reconnoissance, par amour du bien public, de relever l'autorité de cette sage Compagnie, à laquelle il étoit redevable de l'Empire. Ce sont les sentimens qu'il témoigna dans le premier discours qu'il fit au Sénat. „ Messieurs, dit-il, ainsi puissé-je gouverner l'État d'une maniére qui réponde à l'honneur d'avoir été élu par vous, comme il est vrai que je suis résolu de suivre vos avis, & de me conduire par votre autorité. C'est à vous d'ordonner, & je me charge du soin d'exécuter ".

Le Sénat sous Tacite reprend son ancien éclat.

Vop. Tac. 9.

L'Empereur voulut en effet que le Sénat se regardât comme jouissant du pouvoir suprême, comme arbitre de la paix & de la guerre, donnant des loix aux nations,

Vop. Tac. 12. & Flor. 5, 6.

tions, recevant les Ambaſſades des Rois Barbares. Le Sénat fut rétabli dans le droit de nommer les Proconſuls de toutes les Provinces du peuple: droit qui lui appartenoit par l'inſtitution d'Auguſte, & dont ſouvent les Empereurs s'étoient emparés. Il fut dit que les appellations des jugemens des Proconſuls reſſortiroient au Tribunal du Préfet de la ville, dont le pouvoir étoit ſubordonné à celui du Sénat. En un mot, cette Compagnie recouvra toute la ſplendeur & toute l'autorité dont elle eût jamais joui ſous les Princes qui lui avoient le plus déféré.

Joie des Sénateurs à ce ſujet.

La joie des Sénateurs fut extrême. On ordonna des actions de graces aux Dieux: on leur promit des hécatombes: chacun en particulier immola des victimes, & donna des repas ſomptueux. Le Sénat en corps annonça l'heureux changement par des lettres adreſſées à toutes les grandes villes de l'Empire: au Sénat de Carthage, à ceux de Tréves, d'Antioche, d'Aquilée, de Milan, d'Alexandrie, de Theſſalonique, de Corinthe, & d'Athènes: & pluſieurs des membres de la Compagnie en écrivirent à leurs parens & amis avec des tranſports d'allegreſſe. Vopiſcus nous a conſervé quatre de ces lettres, dans leſquelles voici les traits qui me paroiſſent les plus remarquables. Le Sénat termine celle qu'il envoye au Sénat de Carthage par cette obſervation. „ Le „ changement que nous vous annon„ çons par rapport à nous, vous en pro„ met

„ met un pareil par rapport à vous-mê-
„ mes. Car la premiére Compagnie de
„ l'Etat ne recouvre ses droits, que pour
„ conserver ceux des autres". Claudius
Capellianus Sénateur, en écrivant à son oncle, débute par exprimer sa joie & la joie publique, & il l'invite à venir y prendre part. Ensuite il ajoûte: „ Puisque
„ nous avons commencé à nommer les
„ Empereurs, nous pouvons bien don-
„ ner l'exclusion à ceux qui seroient
„ nommés par d'autres. Un homme sage
„ tel que vous entend à demi-mot". On voit que ce Sénateur, suivant le caractére de l'esprit humain, faisoit déjà des projets pour l'avenir; & flatté d'une prospérité présente, il l'étendoit & l'aggrandissoit en espérance. Il ne faisoit pas réflexion que le Sénat ne devoit le libre exercice de son droit qu'à la modération de l'armée; & que la modération n'est pas une qualité permanente dans les hommes, surtout lorsqu'ils ont la force en main.

Si les Sénateurs eussent pensé sérieusement à prendre des mesures pour rendre solide & durable l'éclat où ils se voyoient rétablis, c'étoit-là le moment de faire révoquer l'Ordonnance de Gallien, qui leur interdisoit le service militaire. On peut croire avec beaucoup de vraisemblance, que si les Commandans & tous les principaux Officiers de chaque armée avoient été tirés, comme autrefois, du corps du Sénat, il ne leur auroit pas été extrêmement difficile de faire revivre parmi les trou-

Ils avoient alors l'occasion de faire révoquer l'ordonnance de Gallien qui leur interdisoit la milice: & ils la manquérent.

Aurel. Vict.

troupes le respect pour l'Ordre auguste qui étoit en possession du premier rang dans l'Etat. L'occasion étoit belle: ils la manquérent, & elle ne revint plus. Les armées reprirent le droit de nommer les Empereurs : & le Sénat concentré dans les fonctions de détail de la police civile n'influa plus que foiblement dans les affaires générales de l'Etat; & loin de conserver sur les gens de guerre l'autorité qui lui étoit dûe, il en reçut au-contraire la loi. Cet effet n'est pas étonnant, s'il est vrai, comme nous l'avons déjà observé d'après Aurelius Victor, que les Sénateurs eussent pris goût pour la mollesse, qu'ils se fussent accoutumés à jouir paisiblement & sans embarras de leurs richesses, de leurs plaisirs, de leurs maisons de campagne. Avec de pareilles dispositions on ne peut manquer de s'avilir.

Sages Réglemens de Tacite.
Vop. Tac. 9.

L'Empereur Tacite, dès sa premiére harangue au Sénat, montra son zèle pour le bon ordre & pour la bonne administration des affaires publiques. Après s'être acquitté du tribut d'honneurs qu'il devoit à la mémoire de son prédécesseur, en lui décernant une statue d'or dans le Capitole, & des statues d'argent dans le lieu des assemblées du Sénat, dans le temple du Soleil, & dans la place de Trajan, il proposa & fit passer une Ordonnance qui défendoit sous peine de mort & de confiscation des biens l'altération des métaux par l'alliage des matiéres étrangéres. Les fraudes des monnoyeurs sous Aurélien ren-

rendoient nécessaire cette sévérité.

Il fit encore, ou plutôt il renouvella un autre réglement très-favorable à la tranquillité des citoyens. Il déclara qu'à l'avenir il ne seroit jamais permis d'interroger les esclaves dans les causes criminelles de leurs maîtres, même lorsqu'il s'agiroit d'accusation de lése-majesté. C'étoit l'ancien droit, auquel nous avons vu comment Auguste & Tibére portérent diverses atteintes. Sévére y avoit dérogé par une Constitution expresse dans le cas de lése-majesté, & dans quelques autres. Tacite en le rétablissant dans toute son étendue, se concilioit l'affection publique; & tous les maîtres devoient être charmés de n'avoir plus à craindre de voir leur fortune & même quelquefois leur vie dépendre du témoignage de leurs esclaves.

Casaub. ad Vop.

Temple des Empereurs divinisés.

Vop.

Dans le même discours Tacite voulut, en honorant la mémoire des bons Princes, attester la résolution où il étoit de les prendre pour modéles. Il ordonna que l'on construisît dans Rome un temple, qui seroit appellé le temple des Empereurs divinisés; que l'on y plaçât les statues des bons Princes, & qu'on leur offrît des libations au jour anniversaire de leur naissance, & en quelques autres jours de l'année. Il est hors de doute que Tacite n'égaloit pas le nombre des bons Empereurs à celui des Empereurs divinisés, parmi lesquels il s'en trouvoit plusieurs qui méritoient à peine le nom d'hommes.

En

En réduisant le titre de bons Princes à ceux qui en étoient réellement dignes, le nombre n'en devenoit pas grand; & un bouffon de ces tems-là avoit raison de dire, qu'on pouvoit les graver tous sur la pierre d'une bague.

Vop. Aurel. 42.

Il demande le Consulat pour son frére, & ne l'obtient pas. Vop. Tac. 9

Toutes ces premiéres démarches de Tacite n'avoient rien qui ne parût louable au Sénat. Mais il en ajoûta une qui fit voir qu'il n'avoit pas profité de l'avis que lui avoit donné Falconius de se détacher de sa famille. Il demanda le Consulat pour Florianus son frére, qui semble avoir été un homme de peu de mérite, dont l'ambition passoit les talens. Le Sénat refusa nettement de le nommer Consul, alléguant qu'il ne restoit point de place vacante. L'Empereur, dont la modération faisoit le caractére, témoigna être content de la liberté dont usoit le Sénat à son égard. „ Ils savent, dit-il, quel est le Prin„ ce qu'ils ont mis en place ".

Pour s'affermir dans la possession du trône, il étoit bon que Tacite allât promptement montrer aux armées d'Illyrie & de Thrace l'Empereur à l'élection duquel leur modération avoit donné lieu. D'ailleurs les Provinces de l'Asie mineure, infestées de-nouveau par les ravages des Barbares, imploroient sa présence & son secours. Il ne peut donc pas être demeuré longtems à Rome depuis qu'il eut été élu: & néanmoins le séjour qu'il y fit, est marqué par plusieurs Ordonnances, qui donnent une idée avantageuse de

de ses principes de gouvernement.

Il défendit les lieux de débauche dans la ville. Mais la corruption des mœurs, plus forte que toutes les loix, ne permit pas que cette réforme fût de durée. Il ordonna que les Bains publics fussent fermés au coucher du soleil, pour prévenir les attroupemens séditieux que la nuit pourroit favoriser. Il interdit aux hommes l'usage des étoffes toutes de soie, comme aussi des bandes de drap d'or sur les tuniques. Il eût voulu proscrire absolument toutes les dorures, & c'étoit lui qui en avoit inspiré la pensée à Aurélien. Apparemment la difficulté de réussir empêcha ces deux Princes de porter une loi qui n'auroit pas été exécutée.

Traits louables de son gouvernement. *Vop. Tac. 10. & 11.*

Tacite aimoit la simplicité, & il en donnoit l'exemple. Il ne souffroit point que sa femme portât de pierreries. Lui-même il se servit des mêmes habillemens, particulier & Empereur. Rien n'étoit plus frugal que sa table. La propreté & l'élégance lui suffisoient. Il étoit pourtant curieux & entendu en bâtimens, connoisseur en marbres, ayant du goût pour les ornemens de verre dont les anciens paroient leurs maisons : il se plaisoit aussi à la chasse. Mais il n'est point dit que pour tous ces objets il ait fait aucune dépense qui pût paroître excessive.

Son goût de simplicité.

Avec cette simplicité pour lui-même, il montra de la libéralité & de la magnificence par rapport au public, préférant néanmoins les bienfaits durables aux lar-

Joint à la libéralité & la magnificence par rapport au public.

gesses passagéres. Car pendant six mois qu'il régna, à peine peut-on citer de lui une seule de ces distributions de vin & de viande usitées chez les Romains. Mais il fit abattre sa maison, pour construire en la place à ses frais des bains à l'usage des citoyens. Il donna à la ville d'Ostie cent colonnes de marbre de Numidie, de la hauteur de vingt-trois pieds. Il céda au temple du Capitole, pour l'entretien & les réparations des bâtimens, les biens qu'il possédoit en Mauritanie. Il consacra aux repas de Religion qui se célébroient dans les temples, tout ce qu'il avoit étant particulier d'argenterie dans son buffet. Il employa à payer ce qui étoit dû aux soldats les sommes d'argent qui se trouvérent dans ses coffres lorsqu'il fut élu Empereur. Mais j'ai peine à croire qu'il ait abandonné à la République son patrimoine, qui étoit immense, & dont le revenu, si nous en croyons Vopiscus, montoit à trente-cinq millions. Car si l'Empire ne se perpétuoit pas dans sa famille, comme il pouvoit aisément le craindre, que devenoient ses héritiers?

Vop. Flor. 3.

La générosité de Tacite se fit aussi sentir à ses esclaves. Parmi ceux qu'il avoit pour le servir dans la ville, il en affranchit cent: & s'il n'alla pas au-delà de ce nombre, c'est qu'une ancienne loi (a) défendoit de le passer.

Il aime & cultive les Lettres.

J'ai déjà dit qu'il estimoit les Lettres, &

(a) *La Loi Furia Caninia.*

& même qu'il s'y étoit rendu habile. Pour les cultiver, comme sa journée étoit trop remplie par les affaires, il prenoit sur les nuits ; & il n'en passa jamais aucune sans en donner quelque partie à lire ou à écrire. La Littérature ne l'avoit cependant pas guéri de la superstition. Il s'abstenoit de toute étude le second jour de chaque mois, qui étoit marqué comme malheureux dans les Calendriers des Romains.

Nous devons lui savoir gré de son zèle pour nous conserver les écrits de Tacite l'Historien, quoiqu'il n'ait pas été aussi heureux que nous le souhaiterions. Ce Prince ordonna que toutes les Bibliothéques s'en fournissent, & que dans le dépôt des Archives de l'Empire on en transcrivît tous les ans dix exemplaires pour être distribués dans les Bibliothéques. De si particuliéres attentions n'ont pas empêché que nous n'ayons perdu la plus grande partie des ouvrages de cet incomparable Historien.

Son zèle envers Tacite l'Historien.

Voilà ce que les anciens monumens nous apprennent de plus intéressant au sujet de l'Empereur Tacite jusqu'à son départ de Rome pour aller se mettre à la tête des troupes qui étoient en Thrace. Lorsqu'il fut arrivé dans le camp, il semble qu'il lui ait fallu une nouvelle prise de possession. L'armée s'assembla, & ce fut Mæcius Gallicanus, Préfet du Prétoire, qui ouvrit la séance par un petit discours, dans lequel il annonça aux soldats

Il va se mettre à la tête des troupes de Thrace.

Vop. Tac. 13. & 8.

que le Sénat leur avoit donné l'Empereur qu'ils avoient demandé, & que cette illustre Compagnie avoit déféré aux sentimens & aux désirs des gens de guerre. Après quoi il les invita à écouter l'Empereur lui-même. Tacite prit la parole, & comme le Préfet du Prétoire il attribua aux soldats la premiére & principale part dans son élection. „ Je me fais honneur, „ leur dit-il, d'avoir été choisi, premiére„ment par vous, justes estimateurs des „ Princes, & ensuite par les suffrages u„nanimes du Sénat. Je m'efforcerai, & „ je ferai ensorte, s'il ne m'est pas donné „ de vous animer par des exemples d'ac„tions de vigueur, au-moins de vous „ conduire par des conseils dignes de „ vous & dignes d'un Empereur Ro„main". Après ce discours il leur promit les largesses accoutumées dans le cas où il se trouvoit.

Il punit une partie des meurtriers d'Aurélien. *Vop. Tac. 13 & Aurel. Vict.*

Il devoit à la mémoire d'Aurélien, & à sa propre sûreté, la punition de l'attentat commis en la personne de ce grand Prince. Il fit périr dans les tourmens les principaux coupables, & sur-tout Mucapor, qui l'avoit tué de sa main. Ceux qu'il épargna, soit pour ne les avoir pas connus, soit par une indulgence mal entendue, lui donnérent bientôt lieu de s'en repentir.

Il passe en Asie, & il en chasse les Gots. *Vop. Tac. 13. Zos. & Zon.*

Tacite reconnu paisiblement de tout l'Empire, se mit en devoir de le venger des insultes des Barbares. Il étoit tems que les Romains sortissent de l'inaction où la mort d'Aurélien, & la longue vacance

cance du Trône les avoit contraints de rester. Les Gaules d'une part, l'Asie mineure de l'autre, étoient attaquées par des ennemis, dont les défaites réitérées ne pouvoient ni lasser l'audace, ni épuiser la multitude. Tacite se porta du côté de l'Asie, dont le besoin apparemment étoit plus pressant.

Une nuée de Scythes ou Gots partis des environs des Palus Méotides s'étoient répandus dans le Pont, dans la Cappadoce, dans la Galatie, & dans la Cilicie. Quelques-uns d'eux prétendoient avoir été appellés par Aurélien, pour lui donner du secours dans la guerre qu'il préparoit contre les Perses. Tacite joignant la prudence à la force, vint à bout de renvoyer tous ces Barbares dans leurs tristes demeures. Il partagea ses troupes, prit le commandement de la principale armée, & donna l'autre à Florien son frére, qu'il avoit fait Préfet du Prétoire. Tous deux ils remportérent des avantages signalés sur les ennemis, en tuérent un grand nombre, chassérent les autres, & rétablirent la tranquillité & la sûreté dans les Provinces de l'Asie. Un si heureux succès ne couta pas beaucoup de peine ni de tems. Il doit tomber sous les premiers mois de l'année de J.C. 276. dans laquelle Tacite prit un second Consulat. AN. R. 1027.

Une conspiration se forme contre lui, & le fait périr.

Ce Prince vainqueur songeoit à repasser en Europe. Il fut prévenu par une conspiration qui lui fit perdre l'Empire avec la vie. Il paroît qu'il y avoit fourni occa-

 sion,

sion, en écoutant plus une affection inconsidérée pour sa famille, que les maximes du bien public. Il avoit fait Gouverneur de Syrie un de ses parens nommé Maximin, le subordonnant néanmoins, selon les apparences, à Probus, qui étoit, comme nous le dirons bientôt, Commandant général de tout l'Orient. Maximin, homme violent & emporté, maltraitant & les officiers & les soldats qui lui étoient soumis, les irrita contre lui au point qu'ils se délivrérent de sa tyrannie en le tuant. Les auteurs de ce meurtre craignirent d'en être punis; & s'étant ligués avec ceux qui restoient de la conjuration contre Aurélien, ils se ménagérent une occasion favorable d'attaquer l'Empereur lui-même, & le tuérent. Ainsi périt, *Aurel. Vict.* après deux cens jours de régne, un Prince que sa sagesse sembloit devoir garantir d'une fin tragique. L'Histoire ne lui reproche qu'un très-grand désir d'avancer sa famille: foible assez ordinaire aux vieillards, sur qui leurs proches prennent aisément l'ascendant. *Aurel. Vict. & Vict. Epit. Vop. Flor. 2, & 3.* Il fut tué dans les premiers jours d'Avril, quelques-uns disent à Tyanes en Cappadoce, les autres à Tarse en Cilicie. Sa postérité subsista après lui, mais dans la condition privée. Nous en dirons un mot en parlant sous le régne suivant de la mort de Florien son frére.

SUI-

SUITE DU LIVRE VINGT-SEPTIEME.

FASTES DU REGNE DE PROBUS.

M. CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS II. An. R. 1027. De J. C. 276.
.... ÆMILIANUS.

Après la mort de Tacite, Florien son frére, qui commandoit un corps de troupes en Asie, s'arroge l'Empire, comme par droit de succession. Probus, Général de l'armée d'Orient, est proclamé Empereur par ses soldats.

Florien s'avance contre Probus. Il est abandonné, & même tué par les siens à Tarse en Cilicie, après deux ou tout au plus trois mois de régne.

Probus est reconnu du Sénat & de tout l'Empire.

Il maintient & même étend les droits du Sénat.

Il venge la mort d'Aurélien & celle de Tacite.

M. AURELIUS PROBUS AUGUSTUS. An. R. 1028. De J. C. 277.
M. AURELIUS PAULINUS.

Probus vient en Gaule, & il y défait & en chasse différentes Nations Germaniques, qui commençoient à vouloir s'y faire des établissemens. Il n'accorda la

 paix

paix à ces nations qu'à des conditions très-onéreuses.

An. R. 1029. De J. C. 278. M. AURELIUS PROBUS AUGUSTUS II.
...... LUPUS.

Il pacifie la Rhétie, l'Illyrie, & la Thrace.

An. R. 1030. De J. C. 279. PROBUS AUGUSTUS III.
...... PATERNUS.

Il passe dans l'Asie mineure, & donne la chasse aux brigands de l'Isaurie. Il prend des mesures pour en purger le pays.

Guerre contre les Blemmyes, qui sont repoussés & subjugués.

Probus entre dans l'Arménie, & fait trembler les Perses. Ambassade de leur Roi Vararane II. Simplicité & hauteur des procédés de Probus dans l'audience qu'il donne aux Ambassadeurs du Roi de Perse. Paix entre les deux Empires.

An. R. 1031. De J. C. 280. ...... MESSALA.
GRATUS.

Mr. de Tillemont place sur cette année les révoltes de Saturnin en Orient, de Proculus & de Bonosus en Gaule. Cette date paroît peu certaine. Il est possible que les guerres de Probus contre les rebelles ayent concouru avec celles qu'il fit contre les étrangers. Il est possible aussi, & même assez vraisemblable, que ses exploits contre les ennemis du dehors débordent jusques sur cette année.

C'est pendant qu'il étoit occupé à réduire

duire les rebelles, qu'une poignée de Francs transplantés par lui dans le Pont, courut toute la Méditerranée, passa le Détroit, & vint regagner l'embouchure du Rhin & sa patrie.

PROBUS AUGUSTUS IV. ...... TIBERIANUS. An. R. 1032. De J. C. 281.

Probus triomphe des Germains & des Blemmyes.

Il permet aux Gaulois, aux Pannoniens, & aux Espagnols, de planter des vignes dans leurs pays.

PROBUS AUGUSTUS V. ...... VICTORINUS. An. R. 1033. De J. C. 282.

Probus se prépare à aller faire la guerre aux Perses.

Dans un séjour qu'il fait près de Sirmium sa patrie, il occupe les soldats à dessecher des marais voisins de cette ville. Les soldats se mutinent & le tuent vers le commencement d'Août.

Il fut vengé & mis au rang des Dieux par Carus son successeur.

Sa famille se retire près de Vérone.

TYRANS sous Probus.

SEX. JULIUS SATURNINUS en Orient.

T. ÆLIUS PROCULUS en Gaule.

Q. BONOSUS pareillement en Gaule.

Un quatriéme, qui n'est pas nommé, dans la Grande-Bretagne.

HISTOIRE DU REGNE DE PROBUS.

§. V.

Florien frére de Tacite, s'attribue l'Empire par droit de succession, & Probus est élu par l'armée qu'il commandoit. Florien est tué à Tarse après deux mois de régne. Postérité de Tacite & de Florien. Probus ecrit au Sénat, qui le reconnoît avec joie. Déclaration de Probus, par laquelle sont maintenus & amplifiés les droits du Sénat. Mérite éminent de cet Empereur. Sa naissance médiocre. Ses emplois jusqu'à son élevation à l'Empire. Sa conduite tout-à-fait louable à l'égard des soldats. Témoignages glorieux que lui rendirent les Princes sous lesquels il servit. Devenu Empereur, il punit les meurtriers d'Aurélien & de Tacite, & pardonne aux partisans de Florien. Il se transporte dans les Gaules, & en chasse les Germains. Langage modeste & religieux de sa lettre au Sénat. Il pacifie la Rhétie, l'Illyrie, la Thrace. Il passe dans l'Asie mineure, & marche contre les Isaures. Siége de Cremna. Mesures que prend Probus pour purger l'Isaurie de brigands. Il repousse les Blemmyes, & les subjugue. Il marche contre les Perses. Simplicité & hauteur de ses maniéres dans l'audience qu'il don-

ne à leurs Ambassadeurs. Lettre fiére qu'il écrit à leur Roi. La paix se conclut. Revenu en Europe, il transporte un grand nombre de Barbares sur les terres de l'Empire. Audace incroyable d'une poignée de Francs. Tyrans qui s'élevérent contre Probus. Saturnin en Orient. Proculus en Gaule. Bonosus pareillement en Gaule. Tyran dans la Grande-Bretagne. Mouvement d'une troupe de Gladiateurs. Triomphe de Probus. Fêtes & spectacles à cette occasion. Il permet de planter des vignes dans les Gaules, dans l'Espagne, & dans la Pannonie. Il est tué près de Sirmium par ses soldats. Eloge de Probus. Honneurs rendus à sa mémoire. Sa postérité.

SI l'Empereur Tacite eût eu le tems de prendre des arrangemens par rapport au choix de son successeur, on peut croire que, sage & équitable comme il étoit, il se feroit fait un devoir de ménager les intérêts du Sénat, par lequel il avoit été nommé, & de conserver à cette Compagnie le droit si précieux d'élire son Souverain. Mais la mort violente & imprévue de cet Empereur étoit une occasion favorable à la licence militaire, & les troupes se remirent en possession d'une prérogative qu'elles n'avoient cédée que par l'instinct d'une modération passagére. (Florien, frére de Tacite, s'attribue l'Empire par droit de succession, & Probus est élu par l'armée qu'il commandoit.)

Deux armées se disputérent l'avantage de porter chacune son chef sur le trône des Césars. L'une actuellement occupée (*Vop. Flor. 2. Zos. Zon.*)

à ferrer de près une bande de Barbares acculés dans le voisinage du Bosphore, avoit
Vop. Flor. 4. pour Général Florien Préfet du Prétoire, & frére utérin de l'Empereur : les Légions de l'Orient obéissoient aux ordres de
Vop. Prob. 7. Probus, qui avoit été revêtu par Tacite de ce commandement. Florien prétendit que l'Empire lui appartenoit par droit héréditaire, & il trouva ses soldats disposés à le seconder. L'armée d'Orient, dont une partie au-moins avoit causé la ruine & la mort funeste de Tacite, n'avoit garde de reconnoître son frére ; & ayant un Chef en qui brilloient toutes les qualités requises pour former un grand Empereur, elle proclama Probus Auguste.

La chose ne se fit point par forme de délibération, mais avec l'empressement tumultueux d'une multitude qui prend subitement son parti, & qui l'exécute sur le champ. Quelques-uns en ayant ouvert la proposition dans les cercles, elle plut à tous. Tous s'unirent, & s'écriérent, „ Probus Auguste, puissent les Dieux „ vous être propices ". On s'attroupe, on éléve un Tribunal de gazon, on y fait monter Probus, on le revêt d'une casaque de pourpre enlevée dans un temple voisin ; & ensuite au milieu d'acclamations réitérées on le reconduit au Palais de la ville où se passoit cet événement. Ce pouvoit être Antioche.

Probus ne se prêta qu'avec répugnance à l'ardeur des troupes pour son élévation. Soit qu'il craignît une place environnée

ronnée de périls, & teinte du sang de tous ceux qui l'avoient remplie depuis près d'un siécle, soit modestie, soit feinte, il disoit aux soldats : „ Vous n'y avez „ point assez pensé : vous ne vous trou„ verez point bien avec moi : je ne sais „ point vous flatter ". Mais ni le zèle des soldats ne se rallentissoit, ni les circonstances ne permettoient à Probus de reculer. Quiconque, dans ces tems orageux, s'étoit vu appellé au trône, étoit dans la nécessité ou de s'y tenir ferme, ou de périr. Ainsi Probus acquiesça, & se porta pour Empereur. Mais ce n'étoit pas sans en craindre les suites. „ Je n'ai „ (*a*) jamais désiré l'Empire, écrivoit-il „ à Capiton son Préfet du Prétoire, & je „ ne l'ai reçu que malgré moi. Il ne m'est „ point permis de me délivrer d'un éclat „ qui m'expose étrangement à l'envie. Il „ faut que je soutienne le rôle que les „ troupes m'ont imposé ".

Les deux Princes élus produisirent un schisme dans l'Empire. Rome & l'Occident reconnurent Florien : Probus avoit pour lui la Syrie, l'Égypte, & les Provinces voisines. Delà nâquit une guerre civile, mais de peu de durée. Florien sacrifiant la cause publique à ses intérêts, laissa les Gots pour marcher contre Probus, & les mit ainsi en liberté de se retirer

Florien est tué à Tarse après deux mois de régne.

Zos. Zon.

(*a*) Imperium nunquam optavi, & invitus accepi. Deponere mihi rem invidiosissimam non licet. Agenda est persona quam mihi miles imposuit.

rer tranquillement. Pour lui il s'avança jusqu'à Tarse en Cilicie, plein de confiance, parce qu'une plus grande étendue de pays obéissoit à ses loix. Probus vint à sa rencontre, mais il ne se hâta pas de livrer bataille. Il savoit que la plupart des troupes de son adversaire étant Européennes ne pourroient pas soutenir les chaleurs du climat où elles se trouvoient transportées. En effet la maladie se mit parmi elles, & un léger combat, qu'elles tentérent dans cet état d'affoiblissement, leur ayant mal réussi, elles commencérent à se détacher d'un Empereur qu'abandonnoit la fortune. Elles firent alors la comparaison du mérite des deux concurrens, & en découvrant sans peine toute l'inégalité, elles terminérent la querelle en tuant Florien, & en se soumettant à Probus. Selon Zosime, Probus eut quelque part à la mort de son rival: & la chose n'est pas difficile à croire.

Vop. Flor. I. Eutrop. Florien ne jouit que deux mois, ou trois tout au plus, du phantôme de grandeur qu'il s'étoit arrogé. L'Histoire observe qu'il ressembloit peu à son frére, qui blâmoit en lui le goût de dépense & de prodigalité. Il auroit dû blâmer encore son ambition inconsidérée, au-lieu de la nourrir, comme il fit, en voulant l'élever au Consulat, & en le nommant Préfet du Prétoire. Cette derniére charge, qui touchoit de si près au trône, haussa le cœur de Florien, & lui donna la hardiesse, lorsqu'il vit la premiére place va-

can-

cante, de s'en emparer comme de ſon héritage. Nous avons vu le fruit qu'il en recueillit.

Tacite & Florien laiſſérent tous deux poſtérité, qui ſubſiſtoit ſous Dioclétien dans un état modeſte, & ſans aucune prétention à l'Empire ; à moins qu'ajoûtant foi à une prédiction d'Aruſpices, ils ne ſe flattaſſent de l'eſpérance d'y revenir après une révolution de pluſieurs ſiécles. Car le tonnerre ayant briſé & fracaſſé des ſtatues de Tacite & de Florien hautes de trente pieds, que leurs enfans leur avoient dreſſées ſur des cénotaphes conſtruits pour eux dans une portion du territoire d'Interamna qui leur avoit appartenu, les Aruſpices conſultés au ſujet de ce prétendu prodige, répondirent que dans mille ans (il prenoient terme comme l'on voit) il ſortiroit de la famille de ces Princes un Empereur, qui donneroit des Rois aux Perſes, qui ſoumettroit les Francs & les Allemans aux loix des Romains, qui ne laiſſeroit pas un ſeul Barbare dans toute l'Afrique, qui établiroit un Gouverneur dans l'Ile de Taprobane, qui envoyeroit un Proconſul dans la grande Ile, (expreſſion obſcure & ſuſceptible de pluſieurs ſens) qui ſeroit le juge & l'arbitre des Sarmates, qni réuniroit ſous ſa domination toute l'étendue de terre qu'environne l'Océan, & qui maître de l'Univers en rendroit l'empire au Sénat, & après avoir vécu comme ſimple citoyen juſqu'à l'âge de ſix-vingts ans, mour-

Poſtérité de Tacite & de Florien.

Vop. Flor. 2. & 3.

mourroit sans héritier. Cette prédiction absurde, dont Vopiscus lui-même se moque, est un exemple remarquable de la charlatanerie des interprétes de prodiges chez les Payens.

Probus écrit au Sénat, qui le reconnoît avec joie. *Vop. Prop.* 11-13.

Probus n'ayant plus de concurrent, & se voyant reconnu par l'armée de Florien, comme par la sienne, n'avoit plus besoin que de la confirmation du Sénat. Il la demanda en des termes, non seulement modestes, mais soumis, sans se prévaloir de la force qu'il avoit en main, & respectant l'autorité lorsqu'il pouvoit s'en passer. Je rapporterai sa lettre telle que je la trouve dans Vopiscus. „ Messieurs, disoit-il, rien n'est plus conforme à l'ordre, que ce qui se passa l'année derniére, lorsque votre clémence donna un „ Chef à l'Univers, le choisissant dans „ votre Compagnie, qui est elle-même „ Chef du Monde entier, qui l'a été dans „ vos prédécesseurs, & le sera dans votre „ postérité. Plût aux Dieux que Florien „ eût voulu attendre votre décision, & „ qu'il ne se fût pas arrogé l'Empire comme par droit de succession! Soit que „ Votre Majesté l'eût nommé, ou qu'elle „ en eût nommé un autre, votre jugement auroit été une loi pour nous. „ Mais dans la nécessité de résister à un „ usurpateur, mon armée m'a déféré le „ nom d'Auguste; & même les plus sages d'entre les soldats ont puni son usurpation par la mort. C'est à vous à juger si je suis digne de l'Empire, & je „ vous

„vous prie d'en ordonner tout ce que „votre clémence jugera plus convenable". Le ſtyle de cette lettre, que j'ai eu attention de conſerver, eſt bien un ſtyle de dépendance; & il fait voir combien c'étoit une choſe reconnue, que la ſouveraineté réſidoit eſſentiellement dans le Sénat.

La Compagnie s'étant aſſemblée entendit la lecture de la lettre de Probus; & le Conſul propoſa d'en délibérer, appellant Probus ſimplement par ſon nom, ſans y ajoûter aucun titre de dignité. On conçoit aiſément de quel avis furent les Sénateurs. Mille acclamations remplies de louanges & des vœux les plus flatteurs ratifiérent le choix de l'armée. Après quoi Manlius Statianus, premier opinant, prit la parole, & dans un diſcours ſuivi il fit un éloge magnifique du Prince élu, qu'il termina en demandant aux Dieux, que (*a*) Probus gouvernât la République comme il l'avoit ſervie. Il conclut à lui déférer les noms de Céſar & d'Auguſte, le commandement Proconſulaire, le titre reſpectable de Pére de la patrie, le ſouverain Pontificat, le droit de propoſer dans le Sénat trois matiéres différentes de délibération, & la puiſſance Tribunicienne. J'entre à deſſein dans ce détail pour faire connoître combien, malgré la confuſion que devoient avoir cauſée tant de ſoulévemens de Tyrans, & tant

(*a*) Imperet quemadmodum militavit.

tant d'élections faites tumultuairement par les armées, se conservoient encore dans toute leur vigueur les mêmes principes de gouvernement, & les mêmes formes établies par Auguste fondateur de la Monarchie des Césars.

Déclaration de Probus, par laquelle sont maintenus & amplifiés les droits du Sénat.

Probus se fit une loi de rappeller ces précieuses maximes, & même de les étendre en faveur du Sénat. Il se réduisit presque uniquement au commandement militaire, & il laissa au Sénat l'administration pleine & absolue dans le civil. Par une Déclaration adressée à cette Compagnie, il ordonna que les appellations des Tribunaux supérieurs dans toute l'étendue de l'Empire ressortissent devant elle. Il la rétablit dans le droit de nommer librement des Proconsuls pour les Provinces du Peuple, & il voulut que les Magistrats civils dans les Provinces mêmes qui étoient directement sous la main de l'Empereur, reçussent du Sénat leur mission & leurs pouvoirs. En cela, suivant la remarque de Mr. de Tillemont, s'il s'éloignoit de la pratique littérale des réglemens d'Auguste, il en retenoit l'esprit, qui avoit été de laisser le gouvernement civil au Sénat, & de se réserver celui des armées. Car au-lieu que du tems de ce premier des Empereurs il n'y avoit dans les Provinces qu'un seul Chef qui réunissoit en lui toute la puissance, civile & militaire, & qui étoit en même tems Magistrat & Général, on voit par l'Histoire qu'en celui-ci les troupes avoient

Tillem. Prob. art. 2.

par-

partout leur Commandant particulier, qualifié *Dux*, qui ne dépendoit point du Gouverneur de la Province. Ainsi Probus ne diminuoit point les droits qui lui appartenoient en qualité de Généralissime : mais il amplifioit pourtant ceux du Sénat, en accordant à cette Compagnie une inspection qu'elle n'avoit jamais eue sur les Provinces du ressort de l'Empereur.

Il ne faut pas néanmoins prendre trop rigoureusement à la lettre ce que je viens de dire du partage des deux genres de pouvoir entre l'Empereur & le Sénat. L'Empereur étoit le Chef de cette Compagnie, & par conséquent il avoit droit d'influer dans ses délibérations. Mais Probus prétendoit y prendre part comme Chef, & non comme Maître ; & renouvellant une pratique abolie apparemment dans les derniers tems, il déclara que son intention étoit que les Loix qu'il pourroit faire, fussent consacrées, c'est le terme de l'Historien, par des Decrets du Sénat.

Mérite éminent de cet Empereur.

Op. Flor. 3. & Prob. 4.

Ce début de Gouvernement donne une idée bien avantageuse de Probus. Il ne faisoit que marcher sur la ligne qu'il avoit toujours suivie. Et de son vivant, & depuis sa mort, tous ceux qui ont parlé de lui ont pris soin d'observer qu'il possédoit éminemment dans ses mœurs la probité qu'exprime son nom ; & que s'il n'eût pas porté ce nom, il eût fallu le lui donner. A la probité il joignoit l'élevation de l'esprit

prit & du courage. C'étoit un de ces génies rares dont le mérite universel brille dès la premiére jeunesse, & se soutient constamment.

Sa naissance médiocre. *Tillem. Vop. Prob. 3-6. Vict. Epit. Vop.*

Il nâquit à Sirmium dans la Pannonie vers l'an de J.C. 232. sur la fin du régne d'Alexandre Sévére. Sa naissance étoit médiocre, plus illustre du côté maternel que du côté de son pére, à qui quelques-uns ne donnent d'autre qualité que celle d'amateur des jardins. D'autres disent qu'il se mit dans le service, qu'il devint Centurion, & que s'étant acquitté honorablement de cet emploi, il passa au grade de Tribun. Le pére de Probus se nommoit Maxime : il étoit originaire de Dalmatie, & il mourut en Egypte.

Ses exploits jusqu'à son élevation à l'Empire.

Probus, fils d'officier, embrassa aussi le métier des armes, & s'y étant distingué par la pureté de ses mœurs, & par la droiture de son caractére, autant que par sa bravoure, il fut aisément démêlé par l'Empereur Valérien, qui faisoit profession d'aimer & d'estimer la vertu. Ce Prince fut tellement frappé de son mérite, qu'il passa en sa faveur par-dessus les loix, & le fit Tribun, contre le réglement d'Adrien, dans une grande jeunesse, & lorsque Probus pouvoit n'avoir que vingt-deux ans. Dans cet emploi Probus augmenta la gloire qu'il s'étoit déjà acquise. Il mérita d'être chargé de dons militaires, couronnes, haussecols, brasselets. Il remporta en particulier l'honneur éclatant de la couronne civique, ayant dé-

délivré des mains des Quades Valerius Flaccus, parent de l'Empereur. Il se fit ainsi juger digne d'être promu à un grade supérieur. Valérien lui donna le commandement de la troisiéme Légion, à la tête de laquelle il avoit été mis lui-même lorsque déjà il portoit des cheveux blancs. C'est ce qu'il témoigna à Probus dans la lettre par laquelle il lui annonçoit sa nomination, & qu'il commençoit en ces termes si flatteurs de la part d'un Souverain : „ Mon (a) cher Probus, je vous „ avance bien vite, & à compter vos ser- „ vices la récompense ne vient pour vous „ qu'à pas lents ".

Nous ne sommes pas instruits en détail de toutes les actions de bravoure personnelle, par lesquelles Probus se fit la réputation du plus vaillant officier de l'armée Romaine, montant le premier sur les murs de villes assiégées, arrachant & forçant les retranchemens des camps ennemis, tuant de sa main dans les batailles tous ceux qui osérent se mesurer avec lui. Il acquit même de la gloire dans les combats singuliers, & l'Histoire cite un certain Aradion en Afrique, homme d'un courage ferme & opiniâtre, contre lequel Probus se battit, dont il resta vainqueur, & à qui, après l'avoir tué, il dressa un *Vop. Prob. 9.*

(a) Res tuæ gestæ, Probe cariffime, faciunt ut & serius tibi tradere majores exercitus * videar, & cito tamen tradam.

* *Ce mot* exercitus *ne doit & ne peut signifier ici qu'un* corps de troupes, *& non une* armée.

un beau monument, pour honorer la valeur de celui qu'il avoit vaincu.

Probus parvenu par degrés jusqu'au commandement en chef, ne se montra pas moins habile Général qu'il avoit paru brave Officier. Il fut chargé, comme je l'ai dit, par Aurélien de reconquérir l'Egypte sur les Lieutenans de Zénobie, pendant que l'Empereur poussoit lui-même la guerre dans l'Orient contre cette Reine; & il s'acquitta de la commission au gré du Prince qui l'employoit. Sa valeur cependant l'emporta d'abord, & s'étant exposé témérairement il pensa être fait prisonnier. Mais sa faute lui servit de leçon. Il se corrigea, & ayant battu les Palmyréniens en plus d'une occasion, il ramena l'Egypte à l'obéissance d'Aurélien.

C'est vraisemblablement peu avant cet exploit qu'il réduisit les Marmarides (*a*) en Afrique, & qu'appellé à Carthage par une rebellion qui s'y étoit excitée, il y rétablit le calme & la tranquillité.

Sa conduite tout-à-fait louable à l'égard des soldats.

Le mérite de sa conduite à l'égard des soldats égale celui de ses exploits. Il se fit aimer d'eux par sa justice, sans enfreindre ni amollir la sévérité de la discipline. Mais il étoit leur protecteur déclaré contre les vexations que souvent les officiers exerçoient sur eux: & dans bien des rencontres il appaisa à leur égard la redoutable

(*a*) *Les Marmarides occupoient le pays entre l'Egypte à l'Orient, & la Cyrénaïque à l'Occident.*

ble colére d'Aurélien. Il visitoit chaque Compagnie, & se faisoit rendre compte de l'état des habits & de la chaussure du soldat. S'il s'agissoit de partager le butin, Probus, non seulement équitable, mais généreux, se mit toujours hors d'intérêt. Jamais il ne prit pour lui que des armes, négligeant ce qui n'étoit que riche & précieux. Il fallut que les troupes lui fissent une espéce de violence pour obtenir de lui qu'il acceptât un cheval qui avoit été pris sur les Alains, & qui ressembloit aux chevaux de nos Tartares, petit, mal taillé, mais coureur excellent & infatigable; ensorte qu'il faisoit par jour plus de trente lieues, & continuoit ainsi huit à dix jours de suite. Probus, pour se défendre de le recevoir, dit d'abord qu'un pareil cheval convenoit mieux à un fuyard qu'à un brave. Mais toute l'armée réunie en un vœu unanime le pressa par de si vives instances, qu'enfin il se rendit.

Des sentimens si nobles, & un si bel usage de l'autorité militaire, étoient bien capables de concilier à Probus l'affection des troupes. Mais d'un autre côté il ne les flattoit en aucune façon. Souverainement laborieux, il les assujettissoit pareillement à des travaux continuels. Jamais il ne laissa le soldat oisif, & il disoit qu'il ne falloit pas lui faire manger gratuitement le pain que la République lui donnoit. Ainsi, quand il n'y avoit point de guerre, il occupoit les troupes à des travaux publics, à dessecher des marais pour

Vop. 20. & 9.

en

en faire des terres labourables, à rendre plus facile & plus commode la navigation des riviéres, à construire des ponts, des temples, des portiques. Il tint cette conduite, & particulier & Empereur; & elle lui réussit pendant longtems. Mais enfin elle aigrit contre lui les esprits: elle changea en haine l'amour qu'on lui portoit: & il lui en couta la vie, comme nous le verrons, pour avoir voulu rompre la dureté alors indisciplinable des gens de guerre.

Témoignages glorieux que lui rendirent les Princes sous lesquels il servit.

On voit par tous ces traits rassemblés, qu'il ne manquoit rien à Probus pour faire un Guerrier & un Général accompli. Aussi reçut-il de tous les Princes sous lesquels il servit, les témoignages les plus glorieux. J'ai rapporté ce qu'en pensoit Valérien, sous lequel il commença à paroître. *Vop. 6. 7.* Gallien, quoique destitué de toute vertu, rendit néanmoins justice à celle de Probus; & il proteste dans une lettre que nous avons de lui, qu'il regardoit cet excellent officier comme un second pére, qui lui remplaçoit Valérien, que les malheurs de la guerre lui avoient enlevé. Nous savons en général que Claude le Gothique estima & employa Probus. *Vop. 3.* Quelques-uns ont dit qu'ils étoient parens. Mais indépendamment de cette considération, le mérite ne pouvoit manquer d'être une recommandation puissante auprès d'un Prince qui en avoit lui-même beaucoup. Aurélien confia au même Probus le commandement de la plus vaillante Légion de ses armées, & rien

n'est

n'eſt plus honorable ni plus obligeant que la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet : la voici. „ Aurélien Auguſte, à Probus. „ Afin que vous ſachiez à quel point je „ vous eſtime, recevez le commande- „ ment de la dixiéme Légion, que Clau- „ de m'avoit donnée à gouverner. Ce „ corps eſt heureux, & il ſemble que ſa „ prérogative ſinguliére ſoit de n'avoir „ pour Commandans que de futurs Em- „ pereurs". Ces derniéres paroles font connoître clairement qu'Aurélien jugeoit Probus digne de l'Empire ; & peut-être, comme il n'avoit point d'enfans mâles, s'arrangeoit-il, ſi une mort violente & précipitée n'eût rompu ſes projets, pour en faire ſon ſucceſſeur. Il n'eſt donc point du tout difficile à croire que Tacite l'ait propoſé, lorſqu'il s'agiſſoit dans le Sénat d'élire un Empereur : & ayant été choiſi lui-même, il le regarda comme ſon principal ſoutien. C'eſt ce qu'il lui exprime énergiquement dans une lettre par laquelle il lui annonce qu'il l'a fait Commandant de toutes les troupes d'Orient : „ J'ai été, lui dit-il, créé Empereur par „ le Sénat, du conſentement de l'armée. „ Mais (a) ſachez que c'eſt ſur vous & „ ſur vos talens que roule la Républi- „ que". Tacite lui promettoit le Conſulat par la même lettre. Ainſi lorſque Probus monta au rang ſuprême, il ne fit en

(a) Sciendum tibi eſt, tuis humeris magis incubuiſſe Rempublicam.

en quelque maniére que prendre possession de ce qui lui avoit été destiné par deux Empereurs précédens : & rien ne fut plus convenable ni plus juste que l'empressement de l'armée pour l'élire, & celui du Sénat pour le reconnoître.

Devenu Empereur, il punit les meurtriers d'Aurélien & de Tacite, & pardonne aux partisans de Florien. *Vop.* 13.

Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de venger pleinement la mort d'Aurélien & celle de Tacite. Il restoit encore quelques-uns des meurtriers d'Aurélien, qui avoient même pris part à la conspiration contre la personne de son successeur. Probus punit tous ceux qui avoient attenté à la vie de ces Empereurs, mais avec quelque modération, & sans ajoûter à la mort la rigueur des supplices. Je ne puis croire ce que raconte Zosime, que tous ces criminels furent réunis par artifice, & sous le prétexte d'un repas que l'Empereur vouloit leur donner. Cette ruse timide ne me paroît point convenir à un Prince aussi magnanime que Probus, & aussi capable de se faire obéir. Il pardonna aux partisans de Florien, les trouvant excusables de s'être attachés au frére de leur Empereur.

Il se transporte dans les Gaules, & en chasse les Germains. *Vop.* 14. 15.

Les besoins de l'Etat appelloient Probus dans les Gaules, qui depuis la mort d'Aurélien étoient infestées par les courses des Barbares, Francs, Bourguignons, Vandales, & autres Nations Germaniques, sans qu'il paroisse que personne se mît en devoir de leur résister. Aussi ces peuples ne se contentoient pas de ravager les campagnes. Ils s'emparoient des

villes, & ils sembloient vouloir se faire dans le pays des établissemens à demeure, comme ils y réussirent enfin dans le cinquiéme siécle. Probus accourut, & il renversa leurs espérances.

Il nous est impossible de donner un récit circonstancié des exploits de ce Prince contre les différens peuples Germains. Nous dirons seulement que Zosime fait mention de trois batailles gagnées tant par Probus en personne, que par ses Lieutenans : l'une sur les Lyges ou Lygions, la seconde sur les Francs, la troisiéme près du Rhin sur les Bourguignons & les Vandales réunis. Mais nous ne croirons pas sur la foi de cet Ecrivain, que dans une occasion où les Romains étoient pressés de la disette, une pluye abondante leur amena du bled qui tomboit du haut des airs avec l'eau, & dont ils firent des pains en une quantité suffisante pour nourrir toute l'armée. *Zos.*

Le résultat général de la guerre n'est pas mal présenté par Vopiscus. Cet Ecrivain rapporte que Probus vainqueur en un grand nombre de combats, tua aux Barbares près de quatre cens mille hommes, reprit sur eux soixante ou soixante-&-dix villes, qu'ils avoient envahies, leur enleva une grande partie de leur butin, & les ayant chassés de toute la Gaule, passa le Rhin, & obligea les débris de leurs armées à se retirer au-delà du Nécre & de l'Elbe; que s'étant étendu dans tout le pays entre le Rhin & ces deux ri- *Vop.*

 viè-

viéres, il leur rendit ravages pour ravages, & ramàssa un aussi grand butin, que celui qu'ils avoient fait eux-mêmes dans les Gaules; que dans ces courses il fut encore tué un très-grand nombre de Barbares, dont il payoit chaque tête, à mesure qu'on les lui apportoit, une piéce d'or; que ces fiers ennemis, subjugués par une guerre qui désoloit leur pays, résolurent de se soumettre, & que neuf de leurs Rois vinrent se jetter aux pieds de l'Empereur pour lui demander la paix.

Probus eût souhaité les desarmer: & c'étoit véritablement le seul moyen de réduire au repos ces belliqueuses & inquiétes nations. Mais il comprit en même tems que jamais il n'obtiendroit d'elles qu'elles acceptassent volontairement une condition si humiliante; qu'il faudroit les y contraindre par la force, & conséquemment ne point discontinuer la guerre, qu'il n'eût fait de toute la Germanie une Province Romaine, dans laquelle il seroit encore nécessaire de laisser beaucoup de troupes pour contenir dans l'obéissance un pays si vaste & si remuant. Ce projet étoit visiblement impratiquable, & Probus se renferma dans le possible.

Il exigea dés Barbares qu'ils rendissent tout ce qui pouvoit rester entre leurs mains du butin fait par eux dans les Gaules: il les obligea à lui remettre sur le champ, sans-doute par forme de dédommagement pour les frais de la guer-

re, leurs bleds & leurs bestiaux, qui faisoient toutes leurs richesses, & il leur imposa une redevance annuelle du même genre. Il se fit donner des ôtages pour assurance de leur fidélité à remplir ces conditions; & quelques-uns ayant manqué à leurs engagemens par rapport au butin Gaulois, & s'en étant réservé une partie, il les en punit rigoureusement, du consentement même de leurs Rois. Enfin il ordonna aux Germains de lui fournir seize mille hommes de leur plus brave & plus florissante jeunesse, pour servir dans les armées Romaines. Mais il se donna bien de garde de les tenir réunis. Il les distribua en différentes Provinces, & dans différens corps, n'en mettant guéres que cinquante ou soixante ensemble. „ Il est bon, disoit-il, que nous ti-„ rions du secours des Barbares, pourvu „ que ce secours se fasse sentir, mais non „ appercevoir ". Maxime très-sage, & qui, si elle eût été fidélement observée, auroit épargné bien des malheurs à l'Empire.

Probus, par une paix dont les conditions étoient si dures, avoit bien affoibli & appauvri les nations Germaniques. Il écrivit au Sénat: „ Nous n'avons laissé „ aux Barbares vaincus, que le sol de „ leurs terres: tout ce qu'ils possédoi-„ ent, est maintenant à nous. Les cam-„ pagnes de la Gaule sont labourées par „ des bœufs Germains: leurs troupeaux „ servent à notre nourriture: leurs haras

„ nous fourniſſent des chevaux pour la „ remonte de notre cavalerie : nos gre- „ niers ſont pleins de leurs bleds”. Cet Empereur prit une derniére précaution pour maintenir les choſes dans l'état où il les avoit miſes. Il établit des camps & des châteaux dans le pays même des Barbares le long de la frontiére Romaine, & il y laiſſa de braves troupes, auxquelles il aſſigna des terres, des maiſons, des greniers, des proviſions de toute eſpéce, afin qu'elles ne manquaſſent de rien, & fuſſent toujours à portée d'arrêter les ſoulévemens dans leur naiſſance.

Nos Auteurs ne nous diſent point à quel nombre ſe montérent les priſonniers faits dans cette guerre par Probus, mais il doit avoir été très-grand. Zoſime nous apprend qu'ils furent tous envoyés dans la Grande-Bretagne, & s'y établirent. On ſoupçonne qu'il y avoit parmi eux des Vandales, du nom deſquels un lieu voiſin de Cambridge aura reçu le nom qu'il porte encore aujourd'hui de Vandelsbourg. Le plus grand nombre devoit être de Saxons, ſi c'eſt cette peuplade qui a fait donner à une partie des côtes de l'Ile, comme le penſe un Savant de nos jours, le nom de *rivage Saxonique*, uſité dans le quatriéme ſiécle.

Zoſ.

Tillem.

Mr. l'Abbé Dubos, Mon. Franç. L. I. c. 8.

Langage modeſte & religieux de ſa lettre au Sénat.

De ſi grands ſuccès, & ſi rapides, (car cette glorieuſe expédition ne doit guéres avoir occupé Probus que l'eſpace d'un an) n'enflérent point le vainqueur. Son langage, dans la lettre au Sénat, dont je

viens

viens déjà de citer un morceau, est modeste, & même religieux. „ Messieurs, „ (a) dit-il, je rends graces aux Dieux „ immortels, de ce qu'ils ont confirmé „ par l'événement le jugement que vous „ avez porté de moi. La Gaule est déli- „ vrée, la Germanie subjuguée. Neuf „ Rois sont venus se prosterner à mes „ pieds, ou plutôt aux vôtres. Ordon- „ nez donc de solemnelles actions de „ graces aux Dieux". L'Empereur fait ensuite mention des couronnes d'or que les villes de la Gaule lui avoient offertes en reconnoissance de leur délivrance, & il veut qu'elles soient envoyées au Sénat, pour être par lui consacrées à Jupiter & aux autres Dieux & Déesses.

Probus étoit Consul l'année qu'il pacifia les Gaules par l'expulsion des Germains. Il avoit pris le Consulat au premier Janvier qui suivit son avénement au trône, suivant la pratique ordinaire des Empereurs. On voit par les Fastes que ce Consulat est le premier qu'il ait géré. Ainsi celui que Tacite lui avoit promis en même tems qu'il le faisoit Général de l'Orient, n'eut point lieu, par quelque raison que ce puisse être. AN. R. 1028. *Tillem. not. 3. sur Prob.*

L'année suivante, Probus Consul pour la seconde fois marcha vers l'Illyrie, qu'inquiétoient & vexoient les Sarmates, & d'autres peuples voisins du Danube. Il passa Il pacifie la Rhétie, l'Illyrie, la Thrace. AN. R. 1029. *Vop. 16.*

(a) Ago Diis immortalibus gratias, P. C. quia vestra in me judicia comprobârunt.

passa par la Rhétie, où il rétablit le calme, qui y avoit été apparemment troublé par les mêmes ennemis dont il venoit de délivrer les Gaules. En Illyrie il reprit presque sans combat tout ce qu'avoient pillé & enlevé les Barbares, & il les chassa du pays. La victoire le suivoit partout. Arrivé en Thrace, il réduisit au devoir par la seule terreur de son nom tous les différens peuples de la nation des Gots. Mais dans l'Asie mineure les Isaures se montrérent plus opiniâtres, & lui firent plus de résistance.

Il passe dans l'Asie mineure, & marche contre les Isaures.

J'ai parlé ailleurs de ces montagnards, que la nature de leur pays rendoit brigands de profession, & dont le Chef avoit osé se faire Empereur sous Gallien. Ce Tyran, dont nous avons parlé en son lieu, & qui se nommoit Trébellien, périt dans une entreprise si téméraire. Mais la nation ne fut point domptée : & les armes Romaines ayant toujours (a) été occupées depuis ce tems contre des ennemis plus dangereux & plus pressans, les Isaures continuérent impunément leur métier de voleurs & de pirates, & ils couroient toute la Pamphylie & la Lycie. Probus ayant pacifié l'Occident, & se préparant à aller en Orient pour y faire res-

(a) *Trébellius, dans la courte Histoire qu'il nous a laissée du tyran Trébellien, dit que Claude II. fit la guerre aux Isaures. Mais ce Prince, dans un régne qui fut très-court, eut assez d'affaires contre les Gots : & je trouve tout-à-fait vraisemblable la conjecture de Casaubon, qui pense que Trebellius a attribué par erreur à Claude ce qui convient à Probus.*

respecter son nom & ses armes, voulut en passant ou soumettre ou détruire ce peuple de brigands, qui au milieu de l'Empire en bravoit la puissance.

Nous trouvons nommé dans Vopiscus un Palfurius Chef des Isaures, & dans Zosime un Lydius avec la même qualité. Sont-ce deux hommes différens, ou deux noms du même homme? C'est ce qu'il est difficile & peu important de décider. Je m'attache ici à Zosime, qui nous donne un plus grand détail & plus curieux.

Lydius, à l'approche des troupes Romaines qui marchoient contre lui, sentant bien qu'il ne pouvoit tenir la campagne, se renferma dans la ville de Cremna, dont le nom même marque la situation (a). Elle étoit guindée au haut d'un roc, dont la pente étoit roide naturellement, & que l'on avoit pris soin d'escarper encore par des travaux. Probus ayant ordonné à un de ses Lieutenans d'assiéger la place, & de ne la point quitter qu'il ne l'eût prise, Lydius se défendit en brave homme, en homme de ressources: & il est fâcheux que ces qualités estimables soient deshonorées en lui par la scélératesse. Siége de Cremna. Zos.

Il avoit du monde avec lui, mais il craignoit la disette des vivres. Pour y remédier, il abattit un grand nombre de maisons, & il en mit le sol en état d'être labouré, & de porter des grains. Il fit for-

(a) Κρημνὸς en Grec signifie précipice.

fortir les bouches inutiles : & comme les affiégeans ne voulurent pas recevoir ces malheureux, il les précipita, hommes, femmes & enfans, dans les fondriéres qui environnoient la ville. Il creufa une mine, qui paffant par-deffous les retranchemens des Romains avoit fon iffue dans la campagne ; & par-là il envoyoit des partis, qui enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de beftiaux & de bleds, & facilitoient ainfi la fubfiftance de la garnifon. Enfin cette reffource lui ayant été ôtée par les Romains, qui découvrirent la mine, il prit la réfolution de diminuer encore le nombre de ceux qu'il avoit à nourrir, de ne garder avec lui que des hommes déterminés à toute extrémité, & de paffer tout le refte au fil de l'épée. Il ajoûta les précautions de l'œconomie, diftribuant le pain & le vin par mefure aux fidéles compagnons qu'il s'étoit réfervés. Avec eux il avoit pris fon parti de s'enfévelir fous les ruines de la place. Mais la mort qu'il s'attira par une vengeance auffi imprudente qu'inhumaine, mit fin à la réfiftance des affiégés, & rendit les Romains vainqueurs.

Un tireur excellent, qui avoit la réputation d'atteindre toujours au but, ayant reçu ordre de Lydius de tirer fur quelqu'un des ennemis qui fe montroit, manqua fon coup, foit par hazard, foit à deffein. Lydius fur le champ le fit fouetter cruellement, le menaçant même de la mort. Cet homme outré & effrayé trou-

va moyen de passer dans le camp des assiégeans, & ayant été amené au Général, il lui fit remarquer dans le mur une petite fenêtre, par laquelle Lydius observoit tout ce qui se passoit dans le camp ; & il promit de le tuer la premiére fois qu'il l'y appercevroit. Son offre fut acceptée, & il ne tarda pas à l'exécuter. Lydius s'étant présenté à l'ouverture que connoissoit le tireur, fut atteint de la fléche meurtriére, & blessé à mort. Il eut encore le tems ~~d'envoyér aux enfers~~ avant lui ceux du courage desquels il se défioit, & ayant exhorté les autres à ne se jamais rendre, il expira. La constance ou plutôt l'opiniâtreté de ses gens s'éteignit avec lui, & ils reçurent les Romains dans la place.

Probus prit toutes les mesures imaginables pour purger l'Isaurie de cette race de brigands qui l'occupoit depuis plusieurs siécles. Il visita tous leurs forts, tous leurs nids, toutes leurs retraites, & il se convainquit qu'il étoit plus aisé de les empêcher d'y rentrer, que de les en chasser. Il y établit de vieux soldats qui avoient fini leur tems de service, & il leur donna en propriété & les châteaux & les terres, sous la condition que leurs enfans mâles seroient tenus avant l'âge de dixhuit ans de prendre parti dans les armées, de peur qu'invités par la situation des lieux ils n'imitassent les anciens habitans, & ne s'accoutumassent à vivre de brigandage. Mais malgré ces précautions le

Mesures que prend Probus pour purger l'Isaurie de brigands.
Vop.

pays se repeupla encore de voleurs, qui donnérent de l'exercice, comme je l'ai déjà observé, aux Empereurs suivans.

Il repousse les Blemmyes, & les subjugue. Vop. 17. & Zos.

Probus marcha ensuite vers l'Orient, dont il vouloit assûrer les frontiéres contre les Perses, qui apparemment avoient fait quelques courses sur les terres Romaines : & en même tems étant instruit que les Blemmyes répandoient la terreur dans tout le Midi de l'Egypte, & s'étoient emparés des villes de Coptos (a) & de Ptolémaïde, il donna commission de pacifier ce pays à un de ses Lieutenans. Les deux villes furent reconquises, les Blemmyes eux-mêmes repoussés & subjugués. On fit sur eux un grand nombre de prisonniers, qui furent envoyés à Rome, & leur figure, dit l'Historien, y causa beaucoup d'étonnement. Elle seroit en effet très-étonnante, si ce qu'on en a dit eût été vrai ; s'ils n'eussent point eu de tête, & qu'ils eussent porté leur bouche & leurs yeux sur la poitrine. Mais cette fable absurde n'a pas besoin d'être réfutée. Peut-être ces peuples avoient-ils le cou fort court, & la tête enfoncée dans les épaules. Quoi qu'il en soit, les Blemmyes ne devoient pas être sous Probus entiérement inconnus à Rome : on y en avoit déjà vu au triomphe d'Aurélien.

Plin. V. 8.

Il marche

La victoire remportée sur les Blemmyes eut

(a) *Ces villes étoient situées dans la Thébaïde ou haute Egypte, sur le Nil. On croit que c'est du nom de* Coptos *que vient celui de* Cophtes, *qui désigne les Chrétiens d'Egypte faisant profession d'Eutychianisme.*

eut de l'éclat, & elle augmenta la terreur que l'approche de Probus à la tête d'une armée avoit déjà jettée parmi les Perses. Leur Roi Vararane II. (a) résolu de conjurer l'orage, envoya des Ambassadeurs, qui trouvérent l'Empereur Romain déjà campé sur des montagnes de l'Arménie, d'où l'on découvroit leur pays. L'audience (b) qu'il leur donna est extrêmement singuliére, & elle renouvelle l'exemple de la simplicité, de la frugalité rigide, & en même tems de la fierté du courage des Curius & des Fabrices.

contre les Perses.
Vop.
Synes. περὶ βασιλ.

Probus étant arrivé sur la hauteur avoit commandé à son armée de repaître, sans s'astreindre à ménager les provisions, parce que les Etats des Perses, qu'il leur montroit de la main, alloient leur fournir des vivres en abondance: & lui-même s'étant assis sur l'herbe, il prit son repas, qui consistoit en une purée de pois avec quelques morceaux de porc salé. En ce moment on lui annonça les Ambassadeurs de Perse, & il ordonna qu'on les fît approcher. Ce fut un premier sujet d'étonnement pour ces étrangers, qui accoutumés au faste de la Cour de leur Prince, s'é-

Simplicité & hauteur de ses maniéres dans l'audience qu'il donne à leurs Ambassadeurs.

(a) *Vopiscus nomme ce Roi Narsès. Mais Mr. de Tillemont prouve dans sa cinquiéme note sur Probus que cet Ecrivain s'est trompé, & que c'étoit Vararane II. qui régnoit alors en Perse.*

(b) *Synesius, de qui nous tenons le récit de cette audience, en fait honneur à Carin. Mais c'est une erreur visible, & Mr. de Tillemont, d'après le P. Pétau, a jugé avec raison qu'un fait de cette nature convient infiniment mieux à Probus.*

s'étoient imaginés qu'il faudroit attendre longtems l'audience de l'Empereur Romain, & qu'ils n'y seroient admis qu'après avoir paru devant les Ministres, auprès desquels ils croyoient même qu'ils auroient besoin d'introducteurs. Leur surprise redoubla lorsqu'ils apperçurent Probus dans la situation que je viens de décrire, ayant une casaque de pourpre toute unie, & un bonnet sur sa tête. Mais avec un extérieur si simple il leur tint un langage, dont la hauteur menaçante les fit trembler. Il leur dit qu'il étoit l'Empereur, & qu'il les chargeoit de déclarer à leur maître, que si dans le jour il ne se mettoit en devoir de réparer les torts qu'il avoit faits aux Romains, il verroit, avant que le mois fût fini, toutes les campagnes de son Royaume aussi rases & aussi nues, que l'étoit la tête de Probus; & en même tems il ôta son bonnet pour leur montrer sa tête chauve, & sur laquelle il n'y avoit pas un cheveu. Il ajoûta que s'ils avoient besoin de manger, ils pouvoient prendre part à son repas; sinon qu'ils eussent à sortir du camp sur l'heure, parce que leur commission étoit remplie.

Lettre fiére qu'il écrit à leur Roi. *Vop.*

Je ne sais si c'est à cette Ambassade, ou à une autre du même Roi de Perse, que l'on doit attribuer ce que je vais rapporter d'après Vopiscus. Vararane avoit envoyé des présens à Probus. Probus les rejetta, & lui répondit par une lettre conçue en ces termes: „ Je m'étonne „ que sur des possessions qui dans leur

„ tota-

„ totalité vont devenir notre butin,
„ vous ayez prétendu me faire une si
„ petite part. Gardez ce que vous avez.
„ Nous savons les voies de nous en em-
„ parer quand nous le voudrons".

La fierté de cette lettre convient à tout le reste de la conduite de Probus. Vararane en fut effrayé: &, si nous en croyons Synesius, il vint lui-même trouver l'Empereur Romain pour négocier un traité. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut point d'hostilités: la paix fut conclue. Les conditions en sont ignorées: tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'elles furent telles que Probus les prescrivit. Il ne renonçoit pas néanmoins au dessein de faire la guerre aux Perses: mais ayant d'autres affaires qui le commandoient dans le moment, il la différoit. *La paix se conclut.* *Synes. & Vop.*

Ces affaires lui étoient suscitées par deux sortes d'ennemis, les Barbares du Nord, & plusieurs sujets rebelles. Les Barbares, Germains, Sarmates, Scythes, Gots, étoient vaincus. Mais Probus connoissoit trop le caractére indomptable de ces nations, pour espérer qu'il y eût un autre moyen de les réduire au repos, que de les mettre dans l'impuissance de remuer. Il résolut d'en faire de grandes transplantations sur les terres de l'Empire. Arrivé en Thrace, il y établit cent mille Bastarnes, peuple Scythique, dont il est fait mention dans l'Histoire Romaine dès le tems de Philippe & de Persée Rois de Macédoine. Cette colonie réussit. *Revenu en Europe, il transporte un grand nombre de Barbares sur les terres de l'Empire.* *Vop. 18.*

fit. Les Bastarnes étoient apparemment un peu plus civilisés que les autres nations de même origine. Ils s'accoutumérent aux mœurs & aux loix Romaines, & devinrent de fidéles sujets. Mais les Gépides, les Vandales, les Francs, ne répondirent pas avec la même docilité aux intentions de Probus. Toutes les peuplades de ces différentes nations qu'il transplanta en différens lieux se révoltérent, coururent les terres & les mers, & exercérent sa vigilance & son activité. Il en vainquit & tailla en piéces une partie en un grand nombre de combats, les autres s'en retournérent dans leur pays.

Audace incroyable d'une poignée de Francs. *Vop. & Zos. & Paneg. Maxim. Aug.*

On peut juger de l'attachement prodigieux de ces Barbares pour leur liberté, & de leur audace incroyable, par l'exemple d'une poignée de Francs qui avoient été transportés dans le Pont. Ayant trouvé l'occasion de s'emparer de quelques vaisseaux, ils se mirent en mer, traversérent le Bosphore de Thrace, la Propontide, l'Hellespont, & étant entrés dans la Mer Egée, ils ravagérent à droite & à gauche les côtes de l'Asie & de la Gréce. Ils vinrent ensuite en Sicile, & pillérent la fameuse ville de Syracuse. Delà s'étant portés vers l'Afrique, ils reçurent un échec près de Carthage, d'où l'on envoya sur eux une escadre. Mais, sans se décourager, ils continuérent leur route vers le Détroit, faisant souvent des descentes pour fournir à leur subsistance. Ils passérent ainsi dans l'Océan, & ayant tourné

l'Es-

l'Espagne & côtoyé la Gaule, ils arrivérent heureusement à l'embouchure du Rhin, & se rendirent à leur patrie.

Au-reste si la sagesse de Probus ne put amollir la dureté des Barbares, & les amener au point de vivre en paix sur les terres Romaines, la terreur de son nom les contint, & les frontiéres de l'Empire furent tranquilles.

Au dedans il éprouva, comme je l'ai dit, plusieurs rebellions. L'Histoire nomme trois Tyrans, dont les entreprises n'ont point de dates certaines. Je vais par cette raison les raconter tout de suite. Tyrans qui s'élevérent contre Probus.

Saturnin, Gaulois, ou selon Zosime Maure d'origine, se révolta en Orient contre Probus. C'étoit un homme de mérite, & qui en s'adonnant au métier des armes n'avoit pas négligé de se cultiver l'esprit par l'étude de l'éloquence. Il se distingua dans les commandemens militaires, & il fit de grands exploits en Gaule, en Afrique, en Espagne. Aurélien, qui l'estimoit beaucoup, lui confia l'importante charge de garder la frontiére de l'Orient: mais comme il le connoissoit en même tems pour un esprit léger & porté à l'ambition, il lui défendit expressément d'entrer jamais en Egypte, de peur que le concours de l'humeur inquiéte & volage du peuple Egyptien avec le vice semblable de ce Général, ne produisît quelque effet funeste, & ne l'écartât de son devoir. L'événement prouva combien

Saturnin en Orient.

Vop. Prob. 18 & Saturn. Zos. Zon.

bien étoit judicieuse la précaution d'Aurélien. Car sous le régne de Probus, qui apparemment avoit levé la défense de son prédécesseur, Saturnin étant venu à Alexandrie, le peuple de cette ville, qui étoit accoutumé à ne voir que des Préfets, c'est-à-dire, des Commandans d'un ordre inférieur, fut tellement frappé de l'éclat & de la pompe d'un Général d'armée, revêtu des titres les plus éminens, qu'il le proclama sur le champ Auguste.

Saturnin se conduisit d'abord en homme sage. Sans accepter l'honneur qui lui étoit déféré tumultuairement, il se hâta de sortir d'Alexandrie, & se retira en Palestine. Mais là faisant réflexion sur ce qui venoit d'arriver, & se persuadant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui à demeurer dans la condition privée, & qu'il étoit réduit à la nécessité d'être Empereur, ou de périr, il prit la pourpre, & fut reconnu, ou, pour me servir du terme original, adoré des soldats qu'il commandoit. Cette adoration consistoit à porter à la bouche avec la main & à baiser le bas de l'habit de pourpre dont le Prince étoit vêtu. C'est la premiére fois que je trouve cette expression dans l'Histoire des Empereurs Romains.

On dit que pendant la cérémonie de son installation, Saturnin versoit des larmes, & que prévoyant la catastrophe à laquelle se termineroit cette scéne, il disoit: „ La „ République perd aujourd'hui un su„ jet, s'il m'est permis de le dire, néces„ saire.

„ faire. Je lui ai rendu de grands servi-
„ ces. Mais quel fruit m'en reste-t-il ?
„ Par la démarche que je fais actuelle-
„ ment, je ruine tout le passé". Ceux
qui l'environnoient, l'exhortoient à concevoir de meilleures espérances. Mais il n'écoutoit point leurs discours. „ Je sais,
„ leur disoit-il, quels sont en général les
„ dangers de la premiére place. Mais ici
„ le cas est encore bien plus effrayant.
„ En me déclarant le rival de Probus,
„ dont je dois tenir à honneur d'être le
„ Lieutenant, qui est aimé de tous, &
„ digne de l'être, je me précipite dans
„ une mort inévitable. Si quelque chose
„ me console, c'est que je ne périrai pas
„ seul". Ce langage est bien celui d'un homme inconséquent, combattu de pensées & de sentimens contraires, qui céde à l'impression la plus forte sans étouffer l'autre, & qui ne sait être ni tout-à-fait vertueux, ni tout-à-fait méchant.

Il se faisoit une fausse idée de Probus, lorsqu'il le jugeoit inexorable à son égard. Probus l'aimoit, & il étoit si peu disposé à prendre contre lui des préventions fâcheuses, que, si nous en croyons Zonare, il fit mourir celui qui lui apporta la nouvelle de la révolte de Saturnin, comme un calomniateur. Lorsqu'il ne lui fut plus possible de douter du fait, il écrivit plusieurs lettres au rebelle, pour lui promettre sa grace. Mais les soldats qui s'étoient rendu complices du crime, ne permirent pas à leur chef de prendre con-

confiance aux promesses de l'Empereur. Il fallut donc employer la force & les armes pour réduire des opiniâtres. Les troupes fidéles que Probus avoit en Orient, combattirent contre les révoltés. Il y eut plusieurs actions, dont le succès ne fut pas avantageux à Saturnin. Il se vit obligé de se renfermer dans le château d'Apamée, où ayant été forcé & pris, il fut tué par les vainqueurs, sans l'ordre, & même, dit-on, contre les intentions de Probus.

Eusébe dans sa Chronique rapporte que Saturnin, avant que de se révolter, avoit commencé à bâtir une nouvelle Antioche. Il ne s'explique pas davantage.

Deux autres Tyrans, plus décidés & plus résolus, s'élevérent successivement dans les Gaules, Proculus & Bonosus.

Proculus en Gaule. *Vop. Prob. 18. & Proc.*

Proculus étoit natif d'Albenga en Ligurie, où sa famille tenoit un rang illustre; & il avoit hérité de ses péres le goût pour le brigandage, dans lequel il s'enrichit beaucoup. Il servit dans les armées Romaines, & il y signala sa bravoure, mais dans la petite guerre, pour laquelle il étoit né. On ne cite point de grade plus distingué auquel il soit parvenu, que celui de Tribun. Du reste homme sans mœurs, & qui tiroit vanité de ses exploits de débauche.

Il paroît qu'il appréhenda que ses excès ne l'eussent mis mal dans l'esprit de Probus, qui maintenoit avec sévérité la bonne discipline. Et ceux de Lyon, mal-

trai-

traités par Aurélien, & craignant, sans que j'en puisse dire la raison, les mêmes rigueurs de la part de l'Empereur régnant, exhortérent Proculus à se révolter, & à se mettre à la tête des Gaules. A l'appui de ces motifs vinrent les conseils de sa femme, qui étoit d'une ambition & d'une audace au-dessus de son sexe. Lorsqu'il se fut déterminé & arrangé pour l'exécution, le complot éclata à Cologne dans un repas, où cet Officier, vainqueur au jeu jusqu'à dix fois, fut proclamé Auguste par un bouffon, qui lui mit la pourpre sur les épaules, & l'adora. Les convives avoient sans-doute le mot, & ils prirent au sérieux ce qui ne paroissoit qu'un badinage. Les troupes qui étoient dans la ville ou aux environs, suivirent cette impression: & de proche en proche la rebellion gagna toute la Gaule, & même les Espagnes & la Grande-Bretagne, qui s'en regardoient alors comme des dépendances. Proculus auroit bien voulu engager aussi dans son parti les Barbares qui occupoient les bords du Rhin. Mais ils demeurérent fidéles à Probus, & ils l'aidérent même dans la guerre que ce Prince fut obligé de faire au Tyran.

Eutrop. & Vict. Epit.

Le détail de cette guerre nous est peu connu. Vopiscus nous apprend seulement que Proculus battit les Allemans, dont il n'avoit pu obtenir l'alliance; mais qu'il ne se soutint pas contre Probus, qui le mit en fuite, & le réduisit à aller chercher un asyle chez les Francs, du sang

des-

desquels il prétendoit tirer son origine ; que les Francs, à qui Vopiscus reproche ici assez mal-à-propos, ce me semble, de se faire un jeu de manquer à la foi jurée, livrérent à Probus, dont ils étoient alliés, un sujet rebelle ; & que Proculus étant ainsi tombé entre les mains de son Prince justement irrité, subit la peine de son crime, & fut mis à mort.

Il avoit un fils en bas-âge, nommé Herennianus, qu'il se proposoit de déclarer Empereur, dès que l'enfant auroit cinq ans accomplis. C'est apparemment par ce fils que se perpétua sa postérité, qui subsista honorablement à Albenga, mais dans un état modeste, & tout différent de celui de ses auteurs ; aussi desabusée des projets téméraires de grandeur, qu'éloignée du métier de brigands.

Bonosus pareillement en Gaule.
Vop. Bon.

Le funeste sort de Proculus ne fut point une leçon pour Bonosus, qui marchant sur ses traces s'attira un pareil malheur. Il avoit fait une fortune considérable, & que ne lui promettoit pas sa naissance. Né en Espagne, originaire de la Grande-Bretagne, fils d'une mére Gauloise, il eut pour pére un Rhéteur, suivant qu'il le disoit lui-même, ou, selon d'autres, un maître de petite école de Grammaire. Il perdit son pére, lorsqu'il étoit encore dans les années de l'enfance, & il fut élevé par sa mére, qui voulut le rendre habile dans les Lettres. Mais son goût le portoit à la Guerre : il se jetta dans le service, & ayant obtenu d'abord

ce

ce que nous appellerions (*a*) brevet de Capitaine, il parvint ensuite au rang de Tribun, & enfin au commandement général des troupes qui gardoient la frontiére de Rhétie.

Il avoit un talent singulier : c'étoit celui de boire tant qu'il vouloit sans jamais perdre la raison, & gardant toujours son sens froid. Aurélien disoit de lui, qu'il étoit né non pour vivre, mais pour boire. Le mot est plus joli en Latin à cause de la ressemblance des verbes *vivere* & *bibere*. Cet Empereur se servoit utilement de la force de tête qu'avoit Bonose: & lorsqu'il lui venoit des Ambassadeurs de quelque nation Barbare il envoyoit cet Officier boire avec eux, & Bonose en les enyvrant tiroit d'eux tout le secret de leurs instructions. Aurélien lui fit épouser dans la même vue une prisonniére de guerre du sang royal de la nation des Gots. Cette Dame étoit d'une vertu & d'un mérite dignes de sa naissance ; & respectée des Gots à ce double titre, elle procuroit à son mari des relations avec eux, au moyen desquelles Bonose apprenoit bien des choses dont il étoit bon que l'Empereur fût averti.

Sous Probus, Bonose avoit le commandement de la flottille que les Romains entretenoient sur le Rhin. Il arriva, qu'ap-

pa-

(*a*) *L'expression originale est* inter ordinarios. *Ceux que l'on appelloit alors* Ordinarii *étoient, selon Saumaise, des Officiers qui avoient le rang de Capitaines, sans avoir de Compagnie à leurs ordres.*

paremment par sa négligence les Germains y mirent le feu & la brûlérent. Il craignit d'être puni, & il eut recours à la ressource qui étoit devenue alors commune parmi les grands Officiers des armées: il se fit Empereur. Ses forces même doivent avoir été considérables, puisque ce ne fut pas sans peine que Probus vint à bout de le vaincre. Mais enfin il le battit si complettement, que Bonose désespéré s'enfuit à Cologne, où il se pendit lui-même: & l'on fit à ce sujet une mauvaise plaisanterie, par allusion à la quantité de vin qu'il avoit coutume de boire. On dit que c'étoit un broc qui étoit pendu, & non un homme. Le vainqueur, modéré & clément, n'étendit point sa vengeance sur la famille du rebelle. Il laissa la vie à ses deux fils: il traita sa veuve avec toute sorte d'honneurs, & il lui conserva la pension dont elle jouissoit sur le trésor Impérial.

Eutrop. & Vict. uterq.

Tyran dans la Grande-Bretagne. *Zos. Zon.*

Zosime & Zonare font mention d'une quatriéme rebellion dans la Grande-Bretagne, mais sans en nommer le Chef. Ils nous apprennent seulement qu'il étoit Commandant de l'Ile, & qu'il avoit obtenu cet emploi par le crédit de Victorinus Maure de naissance. Lorsqu'il se fut révolté, Probus en fit des reproches à Victorinus. Celui-ci, se persuadant que contre un traître la trahison étoit permise, se retira de la Cour sous prétexte de quelque mécontentement, & il passa dans la Grande-Bretagne, comme pour y cher-

chercher un asyle auprès d'un ami. Il fut reçu à bras ouverts, & profitant de la sécurité du Tyran, il trouva l'occasion de l'assassiner pendant la nuit, & s'en retourna vers Probus. On ne nous dit point quel jugement porta cet Empereur d'une action, utile à ses intérêts, mais contraire à tous ses principes.

Mouvement d'une troupe de Gladiateurs. *Zos.*

Il n'y eut pas jusqu'aux gladiateurs qui ne donnassent de l'occupation à Probus. Quatre-vingts de ces misérables ayant tué leurs surveillans, & s'étant sauvés de l'école où on les tenoit ensemble pour les dresser, vinrent dans les environs de Rome piller & ravager tout ce qui se trouva sous leurs mains. Le succès leur donna des compagnons en grand nombre, & il fallut que l'Empereur envoyât des troupes pour dissiper & détruire cette canaille.

Triomphe de Probus. *Vop. 19.*

C'est après les guerres de Probus contre les ennemis du dehors, & contre les rebelles, que Vopiscus place son triomphe, cérémonie qui demande en effet & suppose un intervalle de tranquillité. Ce Prince triompha des Germains & des Blemmyes, nations dont l'éloignement du Nord au Sud est immense, & donne une idée magnifique de la grandeur Romaine. Quoique l'intitulé de ce triomphe ne porte que les noms de ces deux peuples, Probus en avoit vaincu beaucoup d'autres, & il en fit paroître & marcher devant son char un grand nombre de prisonniers, partagés en compagnies de cinquante hommes.

Fêtes & spectacles à cette occasion.

A l'occasion de son triomphe il fit, suivant l'usage, des largesses aux soldats & au peuple ; il donna des jeux & des spectacles, combats contre les bêtes, combats de trois cens couples de gladiateurs, qui furent choisis entre les prisonniers qu'il avoit menés en triomphe, Blemmyes, Germains, Sarmates, & Isaures. Il donna aussi au peuple le divertissement d'une chasse dans le Cirque, dont les apprêts nous sont décrits par Vopiscus.

Des arbres déplantés avec leurs racines par les soldats furent apportés dans le Cirque, où on les attacha sur un plancher formé de poutres bien liées ensemble. On recouvrit ce plancher de terre, ensorte que le Cirque parut tout d'un coup changé en une belle & verdoyante forêt. Dans cette forêt factice, on lâcha toutes sortes d'animaux qui se plaisent dans les bois, sans être malfaisans & carnaciers, mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, des daims, des chevreuils, des bêtes étrangéres que les Romains appelloient brebis sauvages, en un mot, tout ce que l'on avoit pu ramasser de grand gibier. Ensuite on permit au peuple de leur courir sus, & chacun eut la liberté d'emporter sa proie. Les dépenses aussi frivoles qu'exorbitantes de ces jeux étoient d'une nécessité indispensable pour les Empereurs, s'ils vouloient satisfaire le peuple de Rome, à qui il ne restoit plus de ses anciens droits, que celui d'être amusé par ses maîtres.

Probus procura aux Provinces de l'Empire un agrément plus solide & plus durable, en levant la défense que Domitien avoit faite de planter des vignes. Il permit cette plantation aux Gaulois, aux Espagnols, aux Pannoniens. Ainsi les vins de Bourgogne & de Champagne en France, & ceux de Tokai en Hongrie lui doivent leur existence : & je m'étonnerois que ce Prince n'eût pas été célébré par les buveurs comme un nouveau Bacchus, si les buveurs étoient savans. Il prit soin lui-même de faire planter en vigne par les soldats le Mont Alma près de Sirmium sa patrie, & le Mont d'Or dans la Mœsie supérieure ; & il donna ces vignobles aux habitans du pays, en les chargeant du soin & des frais de la culture. Il s'étoit fait une maxime, comme je l'ai observé, de tenir toujours les troupes occupées, & il exigea d'elles un autre ouvrage qui lui attira une mort funeste.

Il permet de planter des vignes dans les Gaules, dans l'Espagne, & dans la Pannonie.

Vop. 18. Eutrop. Vict. utrque.

Ayant rétabli le calme dans toute l'étendue de l'Empire, il se préparoit à aller venger sur les Perses le désastre & la honte de Valérien ; & il prit sa route par l'Illyrie, où il fit quelque séjour, pendant que ses forces s'assembloient, & qu'il disposoit tout ce qui étoit nécessaire pour son entreprise. Durant ce séjour, il ne voulut pas laisser oisives les troupes qu'il avoit avec lui, & il les fit travailler à dessecher des marais près de Sirmium, en creusant un canal qui en porteroit les eaux dans la Save. Il se proposoit ainsi d'en-

Il est tué près de Sirmium par ses soldats.

Vop. 20. Eutrop. Vict. utrque.

d'enrichir son pays natal, qui sans aggrandir son territoire acquerroit de nouvelles terres labourables. Les soldats, à qui ces travaux déplaisoient, se mutinérent : & ce qui porta leur mécontentement jusqu'à la fureur, fut un mot que l'on attribuoit à Probus, & qui ne me paroît guéres vraisemblable. On lui faisoit dire, que dans peu l'Empire n'auroit plus besoin de soldats. Est-il croyable que Probus tînt ce langage au moment précis où il entreprenoit une guerre très-importante ? Ces bruits étoient semés sans-doute par quelque ambitieux, & on peut jetter les soupçons sur Carus, qui lui succéda, & qui a été accusé dans le tems même, de s'être frayé le chemin au trône par le crime. Et le témoignage de Zonare s'y rapporte, en ce qu'il résulte du récit de cet Ecrivain, d'ailleurs chargé de circonstances improbables, que la nomination de Carus à l'Empire par les troupes qu'il commandoit, précéda la mort de Probus. Quoi qu'il en soit, ce grand & excellent Empereur fut attaqué par ses soldats révoltés & furieux. Il voulut s'enfuir dans une tour garnie de fer, qu'il avoit fait construire pour observer lui-même ce qui se passoit dans tout le pays des environs. Les assassins l'atteignirent avant qu'il eût pu gagner cet asyle, & ils le tuérent sur la place.

Vop. Car. 6. *Zonar.*

Jul. Cæs. Julien l'Apostat, en blâmant l'attentat des soldats sur la vie de Probus, prétend d'un autre côté que ce Prince donna lieu

à son malheur par une sévérité outrée, qui ne connoissoit aucun des tempéramens que la prudence exige. Je ne sais si l'on doit avoir assez bonne opinion du jugement de Julien pour adopter sa censure contre cet Empereur, qui à tous égards valoit infiniment mieux que lui.

Entre tous ceux qui ont occupé le trône des Césars, il est difficile d'en citer aucun que l'on puisse mettre au-dessus de Probus. Constamment victorieux depuis sa premiére jeunesse jusqu'à sa mort, il réunit les qualités de l'homme de bien aux talens militaires; aussi guerrier qu' Aurélien, mais plus doux; aussi modéré peut-être que Marc-Auréle, mais plus propre à la guerre; employant les armes par nécessité, & respectant les loix; grand Capitaine, & Prince attentif à rendre ses sujets heureux; toujours occupé de projets utiles, & faisant servir les travaux de ses soldats aux avantages de la paix. Dans un régne fort court, il rebâtit ou répara soixante-&-dix villes. Il forma un grand nombre d'habiles Généraux, dont quelques-uns devinrent de grands Princes, tels que Carus, Dioclétien, Maximien Hercule, Constance Chlore. L'Empire relevé de sa chûte par Claude II. rétabli dans sa gloire par Aurélien, parvint sous Probus à la plus grande félicité dont il ait jamais joui: & si le crime des soldats n'eût abrégé ses jours, il auroit fait revivre le siécle d'Auguste.

Eloge de Probus. *Vop. 22.*

Eutrop.

Jul. Caes.

Vop. 22.

Il fut regretté amérement du Sénat & du

Honneurs

rendus à sa mémoire. du Peuple Romain. L'armée même se reprocha sa mort, dont elle étoit cause, & elle lui dressa un tombeau avec cette épitaphe : Ci git l'Empereur Probus, vraiment digne par sa probité du nom qu'il portoit, vainqueur de toutes les Nations Barbares, vainqueurs des Tyrans. Carus son successeur le vengea, soit par zèle sincére, soit par politique, & il fit mourir ses assassins dans les tourmens. Il rendit les plus grands honneurs à sa mémoire, & il le mit au rang des Dieux.

Vop. 21.

Vop. Car. 6.

Tillem.

An. R. 1033. *Tillem.*

Probus fut tué vers le commencement du mois d'Août de l'an de J.C. 282. ayant régné six ans & quelques mois, & vécu cinquante ans. Sa postérité s'ensévelit volontairement dans l'obscurité, pour ne point irriter la jalousie des Princes sous lesquels elle vivoit. Elle alla s'établir dans le territoire de Vérone, vers les lacs de Côme & de Garde.

Sa postérité. *Vop. Prob.* 24.



SUI-

SUITE DU LIVRE VINGT-SEPTIEME.

FASTES DES REGNES DE CARUS ET DE SES FILS CARIN ET NUMERIEN.

PROBUS AUGUSTUS V. AN. R. 1033.
..... VICTORINUS. De J. C. 282.

Carus, Préfet du Prétoire, proclamé Empereur, peut-être même du vivant de Probus, est reconnu de tout l'Empire. Il étoit de Narbonne, & il avoit passé par toutes les charges civiles & militaires, y compris le Consulat.

Il notifie son élection au Sénat.

Il nomme Césars ses deux fils Carin & Numérien.

Il défait les Sarmates, & assûre la tranquillité de l'Illyrie.

M. AURELIUS CARUS AUGUSTUS II. AN. R. 1034.
M. AURELIUS CARINUS CÆSAR. De J. C. 283.

Carus prêt à marcher contre les Perses, envoye Carin son fils aîné en Occident, pour contenir les Barbares du Nord.

Il est à croire qu'il le nomma alors Auguste, aussi-bien que Numérien son second fils, qu'il menoit avec lui.

Jeux donnés à Rome par Carus. Carin y préside.

Carin remporte quelques avantages sur les Barbares: du-reste il se conduit en vrai tyran, mêlant la cruauté à la débauche.

Carus se rend maître de la Mésopotamie, prend les villes de Séleucie & de Ctésiphon.

Il périt au-delà du Tigre, tué, dit-on, par le tonnerre. Mais il est plus que probable que ce fut par les intrigues criminelles d'Arrius Aper Préfet du Prétoire, qu'il perdit la vie.

Sa mort tombe sur la fin de cette année, ou au commencement de la suivante.

Il fut mis au rang des Dieux.

An. R. 1035. De J. C. 284.

M. AURELIUS CARINUS II. } AUGG.
M. AURELIUS NUMERIANUS. }

CARIN ET NUMERIEN EMPEREURS.

Numérien raméne son armée du pays des Perses, & traverse l'Asie.

Il est tué près de Périnthe en Thrace par le même Aper qui avoit fait périr Carus.

Dioclétien est élu Empereur par l'armée à Chalcédoine le dix-sept Septembre. Il tue Aper de sa main.

Numérien est mis au rang des Dieux.

CARIN ET DIOCLETIEN EMPEREURS.

Carin & Dioclétien se préparent à la guerre l'un contre l'autre.

C.

C. VALERIUS DIOCLETIANUS AUGUSTUS II. An. R. 1036. De J. C. 285.
. . . . . . ARISTOBULUS.

Dioclétien avoit eu un premier Consulat, avant que de devenir Empereur.

Carin s'étoit fait Consul cette année pour la troisiéme fois. Mais Dioclétien resté seul Empereur, fit effácer son nom des Fastes.

Dioclétien s'avance dans l'Illyrie.

Carin venant au-devant de lui, défait en Italie, près de Vérone, Sabinus Julianus, qui avoit pris la pourpre Impériale. Julianus fut tué dans le combat, ou peu après.

Les armées de Carin & de Dioclétien se rencontrent dans la Mœsie supérieure. Bataille de Margum, où Carin vainqueur est tué par les siens, dont il s'étoit attiré la haine par des débauches énormes.

Les Poëtes Némésien & Calpurnius ont écrit sous les régnes de Carus & de ses enfans.

TYRAN sous Carin.

SABINUS JULIANUS en Italie.

HISTOIRE DES REGNES DE CARUS ET DE SES FILS CARIN ET NUMERIEN.

§. VI.

Carus élu Empereur par les soldats. Naissance & emplois de Carus. Il notifie au Sénat son élection. Il fait ses deux fils Césars, & ensuite Augustes. Caractére estimable & aimable de Numérien le plus jeune des deux. Caractére vicieux de Carin, qui étoit l'aîné. Carus remporte une grande victoire sur les Sarmates. Il marche contre les Perses, & envoie Carin son fils en Occident. Ses succès contre les Perses. Campé au-delà du Tigre, il périt vraisemblablement par la fraude d'Arrius Aper. Il a souffert qu'on lui donnât les noms de Seigneur & de Dieu. Jeux donnés par Carus au peuple de Rome. Observation sur les noms de Marcus Aurelius, portés par plusieurs Empereurs.

Carus élu Empereur par les soldats.
Vop. Car. 5.

L'HISTOIRE ne marque aucun intervalle pendant lequel l'Empire ait été vacant (*a*) après la mort de Probus : ce

(*a*) *Vopiscus, qui a cru Carus innocent du meurtre de Probus, dit qu'il ne fut élu qu'après que son prédécesseur eût été tué. Mais il n'exprime aucun intervalle qui puisse être appellé vacance.*

ce qui s'accorde avec le récit de Zonare, qui assûre que Carus étoit déjà nommé Empereur lorsque Probus fut tué. Il ne lui restoit donc qu'à se faire reconnoître: & c'est à quoi il avoit préparé les voies, si l'on doit croire qu'il ait contribué à la mort de son prédécesseur. Ce qui est certain, c'est qu'il fut proclamé Auguste sans difficulté & sans délai par l'armée qu'avoit commandé Probus en personne. L'estime que l'on faisoit de son talent pour la guerre, & la charge de Préfet du Prétoire qu'il avoit exercée, lui applanissoient le chemin. Tout l'Empire se soumit paisiblement à ses loix : & c'est sans-doute une preuve du mérite de ce Prince, qu'il ait reçu * sur ses épaules le poids de l'Empire Romain, comme un Poëte du tems l'en fécilite, sans que la révolution qui changeoit l'état de l'Univers ait été accompagnée des horreurs de la discorde ni des malheurs d'une guerre civile.

Naissance & emplois de Carus. *Vop. Car. 4 6. Eutrop. Vict. Epit.*

Carus étoit de Narbonne : & comme cette ville avoit rang entre les plus anciennes colonies Romaines, c'est sans-doute à ce titre qu'il se glorifioit d'être Romain, à la différence de plusieurs de ses prédécesseurs, tels que Claude II. Aurélien, & Probus, qui étoient nés en Illyrie. Il s'éleva par tous les degrés des fonc-

* Scilicet ipse Deus (*c'est Carus qu'il faut entendre*) Romanæ pondera molis
Fortibus excipiet sic inconcussa lacertis,
Ut non tralari sonitu fragor intonet Orbis.
Calpurn. Ecl. 1. v. 84.

fonctions civiles & militaires, & il parvint, comme je viens de le dire, jusqu'au rang de Préfet du Prétoire sous Probus. Il paroît qu'il avoit été Consul une premiére fois avant que de devenir Empereur, puisque le Consulat qu'il prit au mois de Janvier qui suivit son élection à l'Empire, est compté dans plusieurs anciens monumens pour le second. Il fut aussi Proconsul de Cilicie: & nous avons de lui dans cette Magistrature une lettre qui présente une idée avantageuse des principes par lesquels il se gouvernoit. Il s'étoit choisi pour Lieutenant-Général un certain Junius, & en lui écrivant il l'exhorte à se comporter d'une maniére qui fasse honneur à son supérieur. „ Car „ (*a*) nos ancêtres, lui dit-il, comptoi„ ent, lorsqu'ils étoient en place, don„ ner un gage & comme un essai de leurs „ mœurs & de leur conduite par le choix „ des personnes à qui ils confioient une „ partie de l'autorité publique ". Probus faisoit un très-grand cas de la vertu de Carus; & persuadé que son intégrité méritoit récompense, il écrivit au Sénat pour ordonner qu'on lui dressât une statue équestre, & qu'on lui bâtît une maison aux frais de l'Etat.

Tillem.

Cependant, si nous en croyons Vopiscus, la réputation de Carus n'étoit pas fort

Vop. Car. 4. & Prob. 24.

(*a*) Majores nostri Romani illi principes in legatis creandis hâc usi sunt consuetudine, ut morum suorum specimen per eos ostenderent quibus Rempublicam delegarent. *Vop. 4.*

fort bien établie dans le public. Le Sénat crut tout perdu en tombant entre ses mains au sortir de celles de Probus. L'Historien lui-même regarde Carus comme un caractére mal décidé, & qui ne mérite d'être mis ni au nombre des mauvais ni au nombre des bons Princes. Il est vrai qu'il observe que sa principale tache étoit d'avoir un fils perdu de vices. Mais le pére passoit lui-même pour un esprit dur & fâcheux.

Il notifie au Sénat son élection.

Vop. Car. 5.

Carus élu par les soldats écrivit au Sénat, non pas néanmoins de ce ton de déférence & de soumission qu'avoit pris Probus en pareille circonstance. Nous n'avons pas sa lettre en entier. Mais les expressions du fragment que Vopiscus nous en a conservé, marquent moins un recours à l'autorité de la premiére Compagnie de l'Etat pour obtenir sa confirmation, qu'une simple notification de ce qui s'est passé. „ Vous devez être bien „ aises, dit-il aux Sénateurs, qu'on ait „ fait Empereur un membre de votre or„ dre, un citoyen de votre ville. Nous „ nous efforcerons de faire ensorte que „ des étrangers ne vous paroissent pas „ mieux mériter votre estime, que ceux „ de votre sang ". Il est incertain si Carus eût vérifié cette promesse. Il n'a pas régné assez longtems pour être mis à l'épreuve.

Il fait ses deux fils Césars, & ensuite Augustes.

Deux objets l'occupérent, la guerre & l'établissement de sa famille. Pour commencer par ce dernier article, qui fût aussi

Vop. Car. 7. *Tillem. not.* 2. *sur Carus.*

son premier soin dès qu'il se vit Empereur, il décora du titre de César, & quelque tems après il éleva même au rang d'Auguste ses deux fils, Carin & Numérien, Princes qui se ressembloient très-peu, & dont l'un étoit aussi aimable que l'autre se montroit digne de haine & de mépris.

Caractére estimable & aimable de Numérien, le plus jeune des deux.

Vop. Car. 7. *& Numer.* 11.

Numérien, le plus jeune des deux, ne témoigna dès son enfance que d'heureuses inclinations. Il aima l'étude, & il y réussit. Il faisoit des vers assez bien pour disputer la palme à Némésien, le meilleur Poëte qui fût alors: & quant à ce qui regarde les exercices de l'éloquence, encore (a) dans les bras de sa mére, suivant l'expression d'un autre Poëte contemporain, ses jeux furent des plaidoyers & des discours. Il s'en étoit conservé plusieurs, qui marquoient de la facilité & du talent, quoique, suivant le goût du tems, le style se ressentît plutôt de la déclamation que de l'éloquence Cicéronienne. Devenu César, il envoya au Sénat une harangue, qui fut trouvée si belle, qu'on lui érigea une statue avec cette inscription: A NUMERIEN CESAR, LE PLUS EXCELLENT ORATEUR DE SON SIECLE. On soupçonnera aisément que la flatterie entroit pour quelque chose dans un éloge si magnifique: mais de la façon dont s'exprime Vopiscus, elle n'en faisoit pas seule les frais. Les qualités du cœur l'em-

(a) Maternis causam qui lusit in ulnis. *Calpurn. Ecl. I. v.* 45.

emportoient dans ce jeune Prince sur celles de l'esprit : une conduite sage & modeste, des sentimens dignes de son rang, un respect plein de tendresse pour son pére, qui aussi l'aimoit uniquement.

Carin son frére aîné étoit un caractére entiérement opposé, & toute l'Histoire n'en parle qu'avec horreur & abomination. On avoit pris les mêmes soins de son éducation : on s'efforça, suivant l'usage pratiqué par rapport à toute la jeune Noblesse Romaine, de le former à l'éloquence, & surtout sans-doute aux bonnes mœurs. Mais un sol essentiellement mauvais se refuse à toute culture. Carin, dès ses premiéres années, se livra aux plus grands excès de débauche & de corruption ; & lorsque l'élevation de sa fortune le mit en état de développer ses vices, il devint un monstre de tyrannie. Son pére le connoissoit bien. En partant pour la guerre contre les Perses, dont je vais parler incessamment, obligé de laisser Carin en Occident pour gouverner l'Italie, la Gaule, & les Provinces adjacentes, il gémissoit de ce que Numérien, trop jeune encore, ne pouvoit pas être chargé de cet important emploi. Il fit ce qui étoit en son pouvoir pour remédier au mal, en donnant à Carin un Conseil composé des meilleures têtes. Mais la fureur du vice renversa aisément ces foibles digues. Carin se porta à de tels excès, que son pére, lorsqu'il en reçut les nouvelles, s'écria, „ Non, il n'est pas mon fils" : & il déli-

Caractére vicieux de Carin, qui étoit l'aîné.

Vop. Car. 7. *& Carin.* 16. *&* 17. *Suidas* in Καρῖνος.

béra s'il n'ôteroit pas la vie à un si indigne héritier. La mort le prévint lui-même.

Carus remporte une grande victoire sur les Sarmates.
Aurel. Vict. Zonar. Vop. Car. 7. & 9.

Carus eut à faire la guerre contre les Sarmates & contre les Perses. La mort de Probus avoit relevé le courage de tous les Barbares ; & les Sarmates en particulier se promettoient d'envahir la Thrace, l'Illyrie, & l'Italie même. Carus rabattit bientôt leur arrogance. Il alla à leur rencontre, & leur ayant livré bataille, il leur tua seize mille hommes, fit sur eux vingt mille prisonniers, & rétablit ainsi le calme & la sécurité dans toute cette partie de l'Empire.

Il marche contre les Perses, & envoye Carin son fils en Occident.
Vop. Car. 7. & 8. Zonar. Aur. Vict. Eutrop.

Cette expédition promptement & heureusement terminée le mit en état d'aller porter la guerre chez les Perses, & venger (a) enfin Valérien. Déjà deux Empereurs, Aurélien & Probus, avoient été tués lorsqu'ils se préparoient à poursuivre cette vengeance. Carus profita du premier moment où il fut libre pour l'exécuter. Ce fut afin de n'être détourné de cette grande entreprise par aucun autre soin, qu'il chargea Carin son fils aîné, actuellement Consul avec lui, du soin de défendre l'Italie & les Gaules contre les Germains, perpétuels & infatigables ennemis, pour qui la mort de Probus avoit été une occasion de se remettre en mouvement. Carus marcha donc contre les Perses au commencement de l'année de
An. R. 1034. J. C. 283. menant avec lui son fils Numérien.

La

(a) Ultus Romulei violata cacumina regni. *Nemes. Cyneg. v. 73.*

La conjoncture lui étoit favorable. Les Perſes, qu'il alloit attaquer, ſe détruiſoient eux-mêmes par des diviſions inteſtines, dont les cauſes ne nous ſont point expliquées, mais dont l'effet néceſſaire étoit leur affoibliſſement. Il vainquit ſans beaucoup de peine des ennemis dont les forces étoient partagées. Il reconquit la Méſopotamie : il prit même Séleucie & Ctéſiphon. On peut croire que ce fut près de l'une de ces deux villes, toutes deux ſituées ſur le Tigre, qu'arriva ce que rapporte Zonare : que les Romains étant campés dans un endroit creux, les Perſes dérivérent ſur eux par un canal les eaux du fleuve, & les mirent en péril d'être ſubmergés ; mais que leur courage, animé par la grandeur même du danger, leur devint une reſſource, & les rendit victorieux de ceux qui avoient eſpéré les faire périr. Ses ſuccès contre les Perſes.

Ces ſuccès furent le fruit d'une ſeule campagne, & ils méritérent à Carus le ſurnom de Perſique ou de Parthique. Car l'un & l'autre titre lui ſont attribués dans les monumens anciens, les Romains, comme je l'ai déjà remarqué, confondant encore alors dans leur langage les Perſes & les Parthes.

Carus prétendoit pouſſer plus loin ſes victoires. Il étoit campé au-delà du Tigre & de Ctéſiphon, & il ſe propoſoit d'aller en avant, s'embarraſſant peu de l'opinion ſuperſtitieuſe qui faiſoit regarder la ville de Ctéſiphon comme un terme fatal que les Campé au-delà du Tygre il périt, vraiſemblablement par la fraude d'Arrius Aper.

Aurel. Vict. les destins ne permettoient pas aux Romains de passer. Sa mort arrivée dans ces circonstances confirma le préjugé populaire.

Vop. 8. On a débité qu'il fut tué du tonnerre : mais une lettre écrite par Calpurnius, l'un de ses Sécretaires, au Préfet de Rome, doit nous donner d'autres idées. Je vais la rapporter. „ Notre Empereur Carus „ étant malade, il est survenu un orage „ affreux avec des tonnerres & des é„ clairs si violens, qu'ils ont répandu la „ consternation dans toute l'armée, & „ nous ont empêché de discerner au vrai „ ce qui s'est passé. Après un coup de „ tonnerre plus furieux que tous les au„ tres, tout d'un coup on s'est écrié que „ l'Empereur étoit mort, & les valets „ de chambre, dans la douleur où les „ jettoit la perte de leur maître, ont brû„ lé sa tente. Delà est né le bruit que „ c'est le tonnerre qui l'a tué, mais dans „ la vérité il est mort de sa maladie". Cet officier en savoit vraisemblablement plus qu'il n'en dit : & voici ce que les circonstances nous donnent lieu de conjecturer.

Carus avoit pour Préfet du Prétoire Arrius Aper, homme avide de régner, & qui pour y parvenir tua, comme nous le dirons bientôt, Numérien son Empereur & son gendre. Vopiscus atteste que ce même Aper avoit machiné la mort de Carus. Cela posé, on voit clair dans l'avanture qui priva ce Prince de la vie. Il étoit malade : arrive un effroyable tonnerre ;

nerre: l'ambitieux Aper profite de l'occasion pour se défaire de l'Empereur, en rejettant sur le tonnerre la cause de sa mort. Et il est si bien servi par ceux qui approchoient de la personne du Prince, qu'ils brûlent sa tente, afin que son corps réduit en cendres ne puisse offrir aucun vestige de la violence meurtriére qu'il a soufferte. Telle est sans-doute la vérité du fait.

Carus périt, ou sur la fin de l'année 283. de J. C. ou dans les premiers jours de la suivante, n'ayant régné que seize à dix-sept mois. Dans ce court espace il a fait preuve de courage & d'habileté dans la guerre. Pour ce qui est du fond de son caractére, nous ne pouvons en rien dire de certain. *Tillem.*

On remarque dans le peu que nous savons de sa conduite, des preuves de hauteur, & on peut juger qu'il poussa ce vice fort loin, puisque non seulement les Poëtes, nation toujours dévouée à la flatterie, mais quelques-unes de ses médailles lui attribuent les noms de Seigneur & de Dieu. Ce faste impie sied mal au successeur de Probus. Après sa mort il n'est pas étonnant, vu l'usage établi, qu'il ait été mis au rang des Dieux. **Il a souffert qu'on lui donnât les noms de Seigneur & de Dieu.**

Une expression du Poëte Némésien peut faire soupçonner, qu'il y eut sous Carus quelques mouvemens de guerre en Egypte vers le haut Nil. *Nemes. Cyneg. v. 68.*

Ce Prince, sans être vraisemblablement jamais venu à Rome durant le cours de **Jeux donnés par Carus au**

son

peuple de Rome. *Vop. Carin.* 19. 20. *Calpurn. Eclog. VII.*

son régne, y donna néanmoins des jeux superbes, auxquels présida Carin son fils. Nous en avons une description dans Vopiscus, & le Poëte Calpurnius les a chantés. Ceux qui sont curieux de ces magnifiques bagatelles, peuvent consulter les Ecrivains que je viens de citer. Pour moi j'aime mieux rapporter le jugement qu'en fit Dioclétien, qui entendant beaucoup louer ces jeux devant lui, dit froidement: (*a*) „ Carus a donc eu la satisfaction de „ bien faire rire le peuple Romain"! Les dépenses excessives des Empereurs en ce genre excitoient une folle émulation dans les particuliers. Vopiscus fait mention d'un Junius Messala son contemporain qui s'y étoit ruiné; & il lui reproche avec justice (*b*) d'avoir frustré ses héritiers de son riche patrimoine, pour le dissiper en largesses à des Comédiens & à des Farceurs. Il faut joindre ce trait à celui que nous avons emprunté du même Auteur sous le régne d'Aurélien touchant le Consul Furius Placidus.

Observation sur les noms de Marcus Aurelius portés par plusieurs Empereurs. *Vop. Aur.* 41.

Carus & ses deux fils portoient les noms de *Marcus Aurelius*. Les monumens Historiques donnent ces mêmes noms à Probus, & à Claude II. Tacite est appellé aussi *Aurelius* par Vopiscus dans la vie d'Aurélien, & son prénom étoit constamment *Marcus*. N'y a-t-il pas lieu

(*a*) Ergo bene risus est in imperio suo Carus. *Vop. Carin.* 20.

(*b*) Ille patrimonium suum scenicis dedit, heredibus abnegavit.

lieu de penser que c'étoit la vénération pour la mémoire de Marc-Auréle qui rendoit les noms qu'il avoit portés si communs parmi les Empereurs?

CARIN ET NUMERIEN.

Carin & Numérien succédent de plein droit à leur pére. Numérien sorti des terres de Perse, & revenant avec son armée vers Rome, périt en chemin par les intrigues criminelles d'Aper. Le coupable est arrêté. Dioclétien est élu Empereur, & le tue de sa main. L'Empire avoit été prédit à Dioclétien par une femme Druïde. Numérien mis au rang des Dieux.

Carin & Numérien succédent de plein droit à leur pére.

IL n'est fait mention dans l'Histoire ni d'élection ni d'installation par rapport à Carin & à Numérien. Ils succédérent de plein droit à leur pére, ayant été revêtus, pendant qu'il vivoit encore, du caractére d'Augustes. Leur régne ne fut pas long. Numérien périt le premier par le crime de celui qui avoit déjà ôté la vie à Carus.

Numérien sorti des terres de Perse, & revenant avec son armée vers Rome, périt en chemin par les intrigues criminelles d'Aper.

Ce jeune Prince ne se trouvoit pas dans des circonstances qui lui permissent de continuer la guerre heureusement commencée contre les Perses. Il étoit même absorbé par la douleur de la perte qu'il venoit de faire: & on dit qu'il pleura son pére si longtems & si amérement, que l'abondance des larmes lui gâta les yeux, & le réduisit au point de ne pouvoir sup-

Vop. Num. 12. Eutrop. Vict. alterque.

porter la lumiére. L'armée Romaine se retira donc du pays ennemi, & nous ne voyons point qu'elle ait éprouvé de la part des Perses aucune difficulté dans sa retraite. Elle rentra tranquillement sur les terres de l'Empire, & s'avança à travers la Syrie & l'Asie vers l'Occident & vers Rome. On portoit Numérien au milieu des troupes dans une litiére bien fermée, & où le jour ne pouvoit pas pénétrer, ni lui blesser la vue : & il paroît que tous les soins du commandement rouloient sur Arrius Aper, son beaupére & son Préfet du Prétoire.

Cet ambitieux avoit ainsi toutes sortes de facilités pour satisfaire la passion de régner qui le possédoit ; & après le premier attentat contre la personne de Carus, un second lui couta peu. Il fit périr furtivement son Empereur & son gendre par le ministére des officiers de la chambre du Prince, & de ceux qui l'approchoient de plus près.

Aper avoit apparemment besoin de quelque tems pour dresser ses batteries, & il convenoit à ses vues de tenir cachée la mort de Numérien. Il y réussit. La litiére fut portée durant plusieurs jours comme de coutume au milieu de la garde Impériale, sans donner aucun soupçon : & la mort du Prince ne fut annoncée, dit-on, que par la putréfaction & la mauvaise odeur du cadavre.

Chron. Alex.

Une ancienne Chronique témoigne que Numérien fut tué à Périnthe ou Héraclée

raclée dans la Thrace. On verra néanmoins par la suite que le gros de l'armée étoit encore à Chalcédoine en Asie. On peut croire qu'Aper avoit fait prendre les devans à un détachement qui conduisoit & escortoit l'Empereur : & son crime n'en aura été pour lui que plus aisé à commettre, par la diminution du nombre des surveillans.

Numérien avoit régné huit à neuf mois depuis la mort de son pére. Il étoit en pleine possession de l'Empire avant le douze Janvier, & il périt avant le dix-sept Septembre de la même année 284. de J. C. *Tillem.*

La mort de Numérien ayant été connue dans l'armée de la maniére que je viens de raconter, on n'eut pas de peine à deviner qui en pouvoit être l'Auteur. On se saisit d'Aper ; & en attendant que l'on eût la preuve complette de son crime, on le garda prisonnier auprès des drapeaux. En même tems l'armée s'assembla pour élire un Empereur à la place du Prince que l'on venoit de perdre.

Le coupable est arrêté : Dioclétien est élu Empereur, & le tue de sa main.

Vopisc. Num. 12. 13. Eutrop. Aurel. Vict.

Il est singulier que l'on ait regardé l'Empire comme vacant par la mort de Numérien, qui laissoit un frére jouissant actuellement du titre & des droits d'Auguste. Nos maigres Historiens ne nous fournissent aucune lumiére sur cette difficulté. Les vices de Carin semblent en donner la solution. Ce Prince étoit si décrié, il se faisoit tellement haïr & mépriser par le plus mauvais & le plus détestable Gouvernement qui fut jamais, que

l'on

l'on songea non à le reconnoître, mais à lui faire la guerre ; & que l'on crut avoir besoin d'un nouvel Empereur, autant pour punir Carin, que pour venger Numérien.

Tous les suffrages se réunirent en faveur de Dioclétien, soldat de fortune, qui sans aucune recommandation du côté de la naissance, s'étoit élevé par son seul mérite jusqu'à l'un des premiers grades de la milice, & qui commandoit alors la plus noble partie de la garde Impériale. J'expliquerai dans la suite plus en détail ce qui regarde ses commencemens.

Dès que Dioclétien fut élu, il monta sur le Tribunal de gazon qui avoit été préparé, & tirant son épée, attestant le soleil qui l'éclairoit, il jura qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de Numérien. Ensuite se tournant vers Aper, que l'on gardoit à la tête des drapeaux. „ Voilà, „ dit-il, l'auteur du crime" : & sur le champ il descendit du Tribunal, courut à lui, & faisant à la circonstance présente l'application d'un vers de Virgile (a), „ Loue son tort, Aper, s'écria-t-il : tu „ meurs de la main du grand Ænée : & „ il le perça, & l'abattit à ses pieds.

L'Empire avoit été prédit à Dioclétien par une femme Druïde. *Vop. Num.* 14. 15.

Ce n'étoit point le zèle de la vengeance de Numérien qui emportoit Dioclétien en ce moment, & qui l'engageoit à prendre sur soi une exécution sanglante dont il pouvoit charger un soldat. Jamais homme

(a) Gloriare, Aper, Æneæ magni dextrâ cadis.

homme ne fut plus maître de lui-même, ni moins sujet à ces saillies qui préviennent la réflexion, & qui font que l'on agit avant que d'avoir pensé. Dioclétien avoit un motif mêlé d'ambition & de superstition en même tems. Il vouloit remplir une prédiction qui lui avoit été faite autrefois en Gaule par une femme Druïde.

Lorsqu'il étoit encore fort peu avancé dans le service, pendant un séjour qu'il fit à Tongres, la femme dont je parle remarqua qu'il ménageoit sa dépense avec une extrême œconomie, & elle lui en fit des reproches. „ Vous êtes trop attentif „ à l'argent, lui dit-elle : vous poussez „ l'œconomie jusqu'à l'avarice". Je deviendrai libéral, répondit l'Officier, „ lorsque je serai Empereur. La femme „ Gauloise repliqua avec vivacité : Ne „ prétendez pas badiner : Vous serez „ Empereur, lorsque vous aurez tué un „ sanglier". Or il faut remarquer que le nom qui signifie *sanglier* en Latin est *Aper*. Ce mot fit une profonde impression sur un cœur ambitieux : & les exemples de gens de bas lieu parvenus au rang suprême étoient alors si communs parmi les Romains, que Dioclétien pouvoit se flatter de cette idée sans être taxé de se repaître de chiméres. Il tint la prédiction très-secréte, mais il se mit dans le cas d'en procurer l'accomplissement : & allant souvent à la chasse, il s'attachoit à tuer tout autant de sangliers qu'il pouvoit. Le succès pendant longtems ne répondit pas

à ses espérances : & voyant Tacite, Probus, Carus, élevés successivement à l'Empire, il disoit: „ Je tue le gibier, „ mais d'autres le mangent". Son élection, après le crime d'Aper, parut au nouveau Prince une clef qui lui ouvroit l'intelligence de l'oracle ambigu qu'il avoit reçu. Il voulut le vérifier pour affermir sa fortune, & après avoir tué Aper de sa main, il s'écria: „ Enfin j'ai tué le „ sanglier auquel étoit attaché mon des- „ tin". S'il n'eût pas eu ce motif, il disoit lui-même dans la suite, que jamais il n'auroit marqué l'instant de son avénement au trône par une action qui pouvoit donner de lui une idée fâcheuse, & le faire regarder comme aimant le sang.

Il semble difficile de douter de la vérité de ce fait, que le grandpére de Vopiscus tenoit de la bouche de Dioclétien lui-même : & il n'est ni impossible ni fort surprenant qu'une rencontre fortuite ait paru vérifier une prédiction témérairement hazardée. Les défenseurs des folies de la Divination tiennent régître des événemens favorables, & ils suppriment prudemment le très-grand nombre de ceux qui ont été contraires.

L'élection de Dioclétien se fit, suivant la Chronique d'Alexandrie, le dix-sept Septembre à Chalcédoine, où nous devons par conséquent supposer qu'étoit l'armée. Le nouvel Empereur fit son entrée le vingt-sept du même mois à Nicomédie, qui devint comme sa ville Impériale,

riale, & dont il affectionna durant tout son régne le séjour. Alors il y avoit pour lui une espéce de nécessité, vu que Carin étoit maître de Rome.

Le commencement du régne de Dioclétien fonde une époque célébre parmi les Auteurs Ecclésiastiques. On la nomme l'Ere de Dioclétien & des Martyrs, & elle commence l'an de J. C. 284. Ere de Dioclétien. *Tillem.*

Numérien fut mis au rang des Dieux: & il est naturel d'attribuer aux ordres de Dioclétien cet honneur rendu à la mémoire d'un Prince qu'il avoit vengé. Numérien mis au rang des Dieux.

CARIN ET DIOCLETIEN.

Guerre entre Carin & Dioclétien. Conduite abominable de Carin. Il paroît avoir été habile dans la guerre. Tyran vaincu par lui. Carin ayant gagné la bataille contre Dioclétien, est abandonné & tué par ses soldats. Deux Poëtes dignes de mémoire sous Carus & ses enfans. Némésien. Calpurnius.

PAR l'élection d'un Empereur en la place de Numérien l'Empire se trouvoit partagé entre deux rivaux, deux ennemis, Carin & Dioclétien, dont l'un possédoit l'Occident, & l'autre l'Orient, mais dont les prétentions réciproques embrassoient tout ce qui obéissoit aux loix de Rome. Les armes pouvoient seules décider cette querelle, & l'on s'y prépara de part & d'autre. Guerre entre Carin & Dioclétien.

Conduite abominable de Carin.

Vopisc. Carin. 16. 17. *Suidas* Κάρινος.

Carin, fils & frére des deux derniers Empereurs, avoit à ces titres un grand avantage sur son concurrent. D'ailleurs il ne manquoit pas de bravoure. Mais sa conduite étrangement vicieuse ruina toutes ses ressources, & le précipita dans le dernier des malheurs. C'est une chose qui fait horreur que la description que nous avons dans Vopiscus des excès auxquels se porta ce Prince, devenu encore plus effréné depuis la mort de son pére.

Carus, ainsi que je l'ai dit, lui avoit formé un Conseil composé de personnes choisies. Carin les relegua, & il leur substitua tout ce qu'il connut d'hommes plus méchans & plus pervers. Foulant aux pieds toute bienséance, il éleva un simple Huissier au rang de Préfet ou Gouverneur de Rome. Il tua son Préfet du Prétoire, & choisit en sa place Matronianus le ministre affidé de ses infames plaisirs. Les premiers Magistrats ne recevoient de lui aucune marque de considération. Il se déclara ennemi du Sénat, auquel il écrivit des lettres pleines de hauteur & d'arrogance, & il promit à la plus vile populace les biens des Sénateurs. C'étoit pour lui un jeu que de tuer. Il inventoit de fausses accusations, dont il se rendoit le juge, & sur lesquelles il prononçoit des condamnations sanglantes. Les hommes les plus distingués étoient mis à mort pour son plaisir, comme on tuoit des poulets pour son repas : c'est l'expression de l'Auteur. Ses camarades

rades d'études se voyoient poursuivis criminellement & condamnés à mourir, pour des querelles qu'ils avoient eues avec lui durant son enfance, pour n'avoir pas loué sa bonne mine & sa belle taille, pour n'avoir pas autant admiré qu'il le souhaitoit les déclamations qu'il apportoit à ses maîtres.

La corruption de ses mœurs égaloit sa cruauté : il n'est point de débauche si abominable à laquelle il ne se livrât. Il remplit le Palais de Comédiens, de Courtisanes, de Pantomimes, & de ces misérables qui tournent en trafic & en gain la prostitution de la Jeunesse. Dans un espace de tems fort court, il se maria neuf fois, prenant & renvoyant des femmes sans autre régle que son caprice. Aurélien avoit regardé comme une conquête précieuse deux dents d'éléphant de dix pieds de haut, qui s'étoient trouvées dans le trésor de Firmus Tyran d'Egypte; & il se proposoit d'en faire un trône pour Jupiter dans le temple du Soleil. La mort l'ayant empêché d'exécuter son dessein, Carin donna à une de ses concubines cette offrande destinée à Jupiter; & ce qui devoit servir de trône au plus grand des Dieux, devint le lit d'une femme impudique.

Le luxe de la table & des vêtemens accompagne & entretient le désordre des mœurs. Les repas de Carin étoient d'une somptuosité infinie, en vins, en viandes, en gibier, en poissons de toutes les espé-

 ces :

ces : & il y appelloit des convives dignes de lui. On y faisoit litiére des amas de feuilles de roses, & sur sa personne brilloient de toutes parts les pierreries. Chaque agraffe étoit une pierre précieuse. Son baudrier & jusqu'à ses souliers éblouissoient la vue par l'éclat des diamans.

Il paroît avoir été habile dans la guerre. Tyran vaincu par lui.

Nemes. Cyneg. v. 69. Vop. 18. Vict. uterque.

Ce Prince si corrompu montra néanmoins de la vigueur dans la guerre. Il avoit, du vivant de son pére, remporté des victoires sur les Barbares du Nord, s'il en faut croire le témoignage d'un Poëte : & il est certain par l'Histoire, que dans le tems dont je parle ici, il défendit courageusement ses droits attaqués. Un certain Sabinus Julianus Gouverneur de la Vénétie s'étoit révolté, & avoit pris la pourpre. Carin le vainquit, & le tua dans les plaines de Vérone.

Carin ayant gagné la bataille contre Dioclétien, est abandonné & tué par ses soldats.

Vop. Eutrop. Vict. uterque.

Il lui restoit un ennemi plus redoutable. Dioclétien s'avançoit à travers l'Illyrie avec de grandes forces. Carin marcha au-devant de lui, & les armées se rencontrérent dans la Mœsie supérieure. Il se livra plusieurs combats, dont les succès apparemment se balancérent. Enfin la bataille décisive se donna près de Margum entre Viminacium & le Mont d'Or. Elle fut vivement disputée, & même Carin eut l'avantage : & il seroit resté pleinement victorieux, s'il eût été autant aimé de ses troupes, que vaillant contre les ennemis. Mais il en étoit détesté, particuliérement à cause de sa brutale incontinence, qui l'avoit porté souvent à débau-

baucher les femmes des Officiers. Les maris offensés nourrissoient depuis long-tems dans leur cœur le désir de la vengeance, & ils en réservérent l'exécution pour le moment de l'action générale. Voyant qu'il alloit être vainqueur, & ne doutant point que la bonne fortune ne l'enhardît à de nouveaux excès, plus insupportables encore que les précédens, ils le firent abandonner par les soldats qu'ils avoient sous leurs ordres: & un Tribun s'étant mis à la tête de ceux qui comme lui avoient été outragés par le Prince, le tua de sa main. Ainsi les mauvaises mœurs de Carin lui arrachérent la victoire & la vie; & il est un grand exemple de l'inutilité des armes, quand le vice les décrédite & les rend odieuses. La victoire de Dioclétien & la mort de Carin tombent sous l'an de J. C. 285. ce qui donne pour la durée de l'Empire de Carin un peu plus d'un an, à ne datter même que de la mort de son pére. AN. R. 1036.

Deux Poëtes dignes de mémoire sous Carus & ses enfans.

Depuis Juvenal nous n'avons pu citer aucun Poëte Latin dans cette Histoire. Le régne de Carus & de ses fils nous en fournit deux, qui ne sont point du tout méprisables, Némésien & Calpurnius. Comme ils ne sont pas aussi connus aujourd'hui parmi nous qu'ils l'étoient de nos ancêtres, qui, au rapport d'Hincmar, les faisoient lire aux jeunes gens dans les écoles publiques, je crois que l'on me permettra d'en donner ici une légére idée, & d'en rapporter quelques morceaux. *Tillem.*

Némésien. Némésien dédia aux Empereurs Carin & Numérien un Poëme sur la chasse, dont il ne nous reste que trois cens vingt-cinq vers. Le début ou exorde en contient cent, dont l'expression & le tour ont de la Poësie. Il commence par deux vers élégans & gracieux: (a) „ Je chante l'Art „ de la chasse diversifié en mille maniéres, joyeux travaux, courses légéres, „ combats innocens au milieu des paisi- „ bles campagnes". Le Poëte rend raison de la préférence qu'il donne à cette matiére sur toute autre. Elle est neuve, au-lieu que les sujets de la fable, dont il fait un dénombrement trop diffus & assez dans le goût d'Ovide, ont été traités & épuisés par les Poëtes anciens. „ (b) Pour „ nous, ajoûta-t-il, ce sont les forêts „ qui nous attirent: nous battons les „ routes des bois, les vastes plaines: „ nous courons toute l'étendue de la „ campagne: & à l'aide d'un chien fidéle „ & docile, nous prenons différentes „ sortes de proies. Nous nous faisons un „ plaisir de vaincre à la course le liévre „ timide & le daim fugitif, de combat- „ tre l'audace du loup, de tendre des „ piéges à l'adresse du renard".

Tels

(a) Venandi cano mille vias, hilaresque labores,
Discursusque citos, securi prælia ruris.

(b) Nos saltus, viridesque plagas, camposque patentes
Scrutamur, totisque citi discurrimus arvis,
Et varias cupimus facili cane sumere prædas.
Nos timidos lepores, imbelles figere damas,
Audacesque lupos, vulpem captare dolosam
Gaudemus. *v.* 48. *& seqq.*

Tels sont les essais d'une Muse novice: après lesquels Néméfien promet de s'élever à de plus nobles sujets, & de célébrer les victoires de Carin sur les Barbares du Septentrion, & celles de Numérien sur les Perses. On reconnoît là le langage flatteur de la Poësie. Néméfien ne fait aucune mention de Carus, le véritable vainqueur des Perses; & il transporte au fils vivant la gloire qui appartenoit au pére mort.

Après une invocation à Diane, Déesse de la chasse & des bois, le Poëte invite à la lecture de ses vers. (a) „ Ceux qui, „ comme lui, frappés du goût de la „ chasse, ont horreur des procès, fuient „ le tumulte des affaires & du Barreau, „ détestent la guerre homicide, & ne „ sont point emportés par l'avidité du „ gain au-delà des mers".

Outre le Poëme de la chasse nous avons encore quatre Eglogues attribuées à Néméfien, dans lesquelles la pudeur n'est pas toujours assez respectée, & se trouve même quelquefois choquée grossiérement: ce qui prouve autant de mauvais goût & de barbarie, que de témérité contre les mœurs. Mais les vers ne sont point mauvais: & la troisiéme de ces piéces nous offre une description de la premiére

(a) Huc igitur, mecum quisquis percussus amore
Venandi, damnas lites, avidosque tumultus,
Civilesque fugis strepitus, bellique fragores,
Nec prædas avidus sectatis gurgite ponti.
v. 99. & seqq.

miére vendange, qui fait tableau, & qui présente des images tout-à-fait propres au sujet.

C'est Pan qui chante les louanges de Bacchus. Il raconte sa naissance, & il suppose qu'en même tems que le Dieu entra dans sa premiére jeunesse, la vigne commença à porter son fruit. „ (*a*) Quand „ les raisins furent mûrs, Bacchus dit „ aux Satyres: Enfans, cueillez ce fruit „ précieux, & foulez sous vos pieds ces „ grapes dont vous ignorez la vertu. A „ peine le Dieu avoit-il prononcé ces „ mots, que les Satyres se mettent à „ l'ouvrage. Ils cueillent les grapes sur „ la vigne, ils les transportent dans des „ paniers de jonc, & les ayant amassées „ dans des cuves de pierres, ils se hâtent „ de les fouler par le mouvement de „ leurs pieds agiles. Le raisin pressé se „ créve,

(*a*) Tum Deus, ô Satyri, maturos carpite fructus,
Dixit, & ignotos, pueri, calcate racemos.
Vix hæc ediderat; decerpunt vitibus uvas,
Et portant calathis, celerique illidere plantâ
Concava saxa super properant: vindemia fervet
Collibus in summis, crebro pede rumpitur uva,
Nudaque purpureo sparguntur pectora musto.
Tum Satyri, lasciva cohors, sibi pocula quisque
Obvia corripiunt; quod fors dedit, occupat usus.
Cantharon hic retinet, cornu bibit alter adunco,
Concavat ille manus, palmasque in pocula vertit:
Pronus at ille lacu bibit, & crepitantibus haurit
Musta labris: alius vocalia cymbala mergit:
Atque alius latices pressis resupinus ab uvis
Excipit ad potus; saliens liquor ore resultat
Spumeus, inque humeros & pectora diffluit humor.
Omnia ludus habet. *Eclog. III. v. 39. & seqq.*

„ créve, & rend ſon aimable jus: la vendange ruiſſéle en bouillonnant, & teint
„ en pourpre les corps nus des vendangeurs. Ils ſe récompenſent les premiers de leur travail. Leur troupe badine ſaiſit tout ce qu'elle trouve de vaſes à boire, tout ce qui peut en tenir lieu. Celui-ci prend une coupe à deux anſes: celui-là boit dans une corne recourbée: un autre forme ſa main en creux, & porte ainſi la liqueur à ſa bouche: le plus avide ſe panche de tout le corps dans la cuve, & il puiſe le doux nectar avec ſes lévres vivement agitées. On en voit un qui au lieu de s'amuſer à tirer des ſons de la cymbale, la fait (a) ſervir de coupe, & en riant la remplit de vin. Un autre couché ſur le dos, & preſſant des raiſins entre ſes mains, en reçoit dans ſa bouche le ſuc délicieux, qui lui inonde le viſage, ruiſſeau mouſſeux qui petille & qui coule ſur ſon menton, ſur ſon cou, ſur ſes épaules. Une gayeté folâtre répand la licence dans tous les eſprits".

Je me ſuis aſſez étendu ſur Néméſien: je ſerai plus court ſur Calpurnius, dont la Poëſie ſe ſent un peu de ſa mauvaiſe fortune, tant par les plaintes fréquentes qu'il fait de ſa miſére, que par un ton moins Calpurnius.

(a) *La cymbale, dont on ſe ſervoit aux fêtes de Bacchus, auſſi-bien qu'à celles de Cybéle, étoit compoſée de deux piéces d'airain creuſes, que l'on frappoit l'une contre l'autre en cadence.*

moins poli, moins délicat, & plus rustique que celui de son contemporain.

Calpurnius étoit de Sicile : & il adresse les sept Eglogues que nous avons de lui à Némésien de Carthage, qui est sans-doute le Poëte dont je viens de parler. On croit que Némésien y est désigné sous le nom de Mélibée, dont l'Auteur implore le crédit auprès des Princes régnans, & qu'il prie de leur présenter ses vers.

Des sept Eglogues de Calpurnius, trois, savoir la premiére, la quatriéme & la septiéme, roulent sur des événemens publics : les autres sont des fictions purement pastorales. La premiére chante l'avénement de Carus au trône. La quatriéme a pour objet, si je ne me trompe, Carin venant prendre possession du Gouvernement de l'Occident, pendant l'expédition de son pére contre les Perses. La septiéme contient, comme je l'ai déja dit, la description des jeux que Carus donna à Rome, & auxquels son fils aîné présida en sa place. Je me contenterai de tracer en peu de mots le plan de la premiére, dont l'invention a été louée par l'un des plus ingénieux & des plus illustres Ecrivains de notre siécle.

Deux Bergers vont chercher le frais dans un antre consacré à Faune : & pendant qu'ils se disposent à amuser leur loisir en chantant quelque sujet pastoral, l'un d'eux apperçoit & montre à l'autre des vers récemment gravés sur l'écorce d'un hêtre. La description de cette écri-

ture

ture eſt élégante: „ (a) Voyez-vous,
„ dit l'un des Bergers à ſon compagnon,
„ comment les fentes qui forment les
„ lettres ſont encore vertes, & n'ont
„ point eu le tems de s'élargir par le
„ deſſéchement des fibres de l'écorce
„ coupée". Ils approchent, & ils recon-
noiſſent que c'eſt le Dieu Faune lui-mê-
me qui parle dans ces vers, & qui prédit
à l'Empire la paix, la tranquillité, un
bonheur parfait ſous l'autorité du nouvel
Empereur. La piéce eſt aſſez bien verſi-
fiée. Les choſes ſont vagues, peu caraç-
teriſées, ou d'une façon peu convenable
aux circonſtances. Je remarquerai ſeule-
ment que les idées de l'ancien Gouver-
nement vivoient encore tellement dans
les cœurs, que l'un des avantages annon-
cés avec pompe par le Dieu, c'eſt le ré-
tabliſſement du Conſulat dans toute ſa
ſplendeur. „ (b) On ne verra plus, dit-
„ il, un Conſul qui aura acheté par des
„ dépenſes ruineuſes l'ombre vaine d'u-
„ ne dignité ſurannée & flétrie, faire
„ porter devant lui des faiſceaux inuti-
„ les, & occuper en ſilence un Tribunal
„ auquel perſonne n'ait recours. Les
„ loix reprendront leur vigueur: la juſti-
„ ce

(a) Adſpicis, ut virides etiam nunc littera rimas
Servet, & arenti nondum ſe laxet hiatu?
Eclog. I. v. 22. 23.

(b) Jam nec adumbrati faciem mercatus honoris,
Nec vacuos tacitus faſces, & inane tribunal,
Accipiet Conſul: ſed legibus omne reductis
Jus aderit, moremque fori vultumque priorem
Reddet, & afflictum melior Deus auferet aevum.

„ ce de retour rendra à la place publique „ sa premiére majesté, & un Dieu plus „ favorable bannira tous les vestiges des „ malheurs passés".

Je suis bien éloigné de comparer Némésien & Calpurnius à Virgile. Mais quand je lis ces Poëtes, ou les Orateurs Latins qui ont vécu sous Dioclétien, sous Constantin & ses enfans, je plains le sort de l'Histoire livrée à des mains grossiéres & malhabiles dans des tems où la Poësie & l'Eloquence au-moins n'étoient pas entiérement éteintes.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

FASTES DU REGNE DE DIOCLETIEN.

An. R. 1037. De J. C. 284.

M. AURELIUS CARINUS II. }
M. AURELIUS NUMERIANUS. } AUGG.

Après la mort de Numérien, Dioclétien est élu Empereur le dix-sept Septembre à Chalcédoine.

An. R. 1036. De J. C. 285.

C. VALERIUS DIOCLETIANUS AUGUSTUS II.
. . . . . . ARISTOBULUS.

Carin, tué après la bataille de Margum, laisse Dioclétien paisible possesseur de l'Empire.

Dio-

Dioclétien vient à Rome se faire reconnoître, & va passer l'hiver à Nicomédie.

M. JUNIUS MAXIMUS II. An. R. 1037.
...... VETTIUS AQUILINUS. De J. C. 286.

Il s'associe & prend pour Collégue Maximien, qui se fit surnommer *Herculius*, fils d'Hercule, en même tems que Dioclétien s'attribuoit le nom de *Jovius*, fils de Jupiter.

Maximien eut pour son département propre & spécial l'Occident, c'est-à-dire, l'Italie, les Gaules, l'Afrique, &c.

Il dompte les Bagaudes, faction de rebelles dans la Gaule, qui s'étoit donné pour Chefs Ælianus & Amandus en les proclamant tous deux Augustes.

Martyre de St. Maurice & de sa Légion.

Dioclétien oblige par la terreur de son nom Vararane II. Roi des Perses de lui demander la paix & d'abandonner la Mésopotamie.

C. VALERIUS DIOCLETIANUS III. } AUGG. An. R. 1038.
M. AURELIUS VALERIUS MAXIMIANUS. } De J. C. 287.

Maximien dissipe & détruit des armées de Peuples Germains qui couroient & ravageoient la Gaule.

Pirateries des Francs & des Saxons.

Carausius, opposé à ces Corsaires, s'acquitte peu fidélement de sa commission; & ayant appris que Maximien a proscrit sa tête, il se révolte, passe dans la

 Grande-

Grande-Bretagne, s'en empare, & prend le titre d'Auguste.

Le triomphe est décerné aux deux Empereurs.

An. R. 1039. De J. C. 288. MAXIMIANUS AUGUSTUS II.
. . . . JANUARIUS.

Maximien, le jour même qu'il avoit pris possession de son second Consulat à Trêves, sort sur une troupe de Barbares qui pilloient le pays, & les met en fuite.

Il passe le Rhin, & fait le dégât au-delà du fleuve. Génobon & Atec Rois des Francs se soumettent à lui.

Dioclétien fait aussi la guerre avec succès contre les Germains du côté de la Rhétie.

An. R. 1040. De J. C. 289. . . . . BASSUS II.
QUINTIANUS.

La flotte préparée par Maximien contre Carausius ne réussit pas. Traité de paix entre Dioclétien & Maximien d'une part, & Carausius de l'autre, qui demeure ainsi maître paisible de la Grande-Bretagne.

Victoires de Dioclétien sur les Sarmates, les Juthonges, & autres peuples voisins du Danube.

An. R. 1041. De J. C. 290. DIOCLETIANUS IV. } AUGG.
MAXIMIANUS III. }

Dioclétien va en Syrie, & remporte quelque avantage sur les Sarrasins.

Entrevue des deux Empereurs à Milan.

. . . . TIBERIANUS. An. R. 1042.

. . . . DIO. De J. C. 291.

Le Consul Dion pouvoit être fils ou petit-fils de l'Historien de même nom.

Divisions & guerres entre les peuples ennemis des Romains.

Révolte d'Ormiès ou Hormisdas contre Vararane II. son frére.

Francs & Létes transportés par Maximien sur les terres de ceux de Tréves & des Nerviens.

. . . . ANNIBALIANUS. An. R. 1043.

. . . . ASCLEPIODOTUS. De J. C. 292.

Mouvement des Germains sur le Rhin, des Perses du côté de l'Orient, des Quinquegentiens en Afrique. Julianus Tyran en Italie, Achillée en Afrique.

Constance Chlore & Galerius adoptés, l'un par Maximien, l'autre par Dioclétien, sont faits Césars, & reçoivent chacun un département. Constance les Gaules, l'Espagne, & la Grande-Bretagne; Galerius l'Illyrie & les pays voisins.

Constance étoit marié avec Héléne, de qui il avoit eu Constantin, alors âgé de dix-huit ans. Il répudie Héléne, & épouse Théodora belle-fille de Maximien. Galerius ayant pareillement fait divorce avec sa femme, épouse Valérie, fille de Dioclétien.

Les Quinquegentiens sont défaits & soumis par Maximien.

Constance reprend Boulogne sur Carausius, qui en étoit maître.

DIO-

AN. R. 1044. De J. C. 293.

DIOCLETIANUS V. } AUGG.
MAXIMIANUS IV.

Constance chasse les Francs du pays des Bataves, dont ils s'étoient emparés avec l'aide de Carausius. Il en transporte & établit sur les terres de l'Empire un grand nombre de prisonniers.

Forts construits sur les frontiéres.

Constance donne ses soins au rétablissement de la ville d'Autun, qui avoit été prise & ravagée par les Bagaudes sous Claude II.

Il y fait refleurir les études, & engage le Rhéteur Eumenius, alors revétu d'une charge importante dans le Palais Impérial, à reprendre la profession publique de l'Eloquence.

Carausius est tué par Allectus son Lieutenant, qui prend le titre d'Auguste & demeure maître de la Grande-Bretagne.

AN. R. 1045. De J. C. 294.

FLAVIUS VALERIUS CONSTANTIUS. }
GALERIUS VALERIUS MAXIMIANUS. } CÆSS.

Vararane III. succéde à Vararane II. son pére, & après un régne fort court il est remplacé par Narsès.

AN. R. 1046. De J. C. 295.

...... TUSCUS.
...... ANULINUS.

La nation des Carpiens, vaincue plusieurs fois par Galerius, est transportée toute entiére par Dioclétien sur les terres de l'Empire, particuliérement en Pannonie.

DIO-

DIOCLETIANUS AUGUSTUS VI. An. R. 1047.
CONSTANTIUS CÆSAR II. De J. C. 296.

Narsès ayant renouvellé la guerre contre les Romains, Galerius marche contre lui, & se fait battre par son imprudence. Il est très-mal reçu de Dioclétien. Il fait des préparatifs pour prendre sa revanche.

Constance attaque Allectus, qui est défait & tué. La Grande-Bretagne après dix ans est réunie à l'Empire.

Les Francs, alliés de Carausius & ensuite d'Allectus, souffrent de grandes pertes, & sont battus en divers lieux par Constance. Il va même leur faire la guerre jusques dans le pays d'où ils étoient originaires, & il en transporte des peuplades de captifs dans les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, & de Langres.

Dioclétien va en personne faire la guerre à Achillée Tyran d'Egypte, qui est vaincu sans peine, & tué.

Il resserre les limites de l'Empire du côté de l'Ethiopie, & abandonne aux Nobates sept journées de chemin au-dessus d'Eléphantine. Il leur accorde une pension, qui étoit encore payée du tems de Justinien.

MAXIMIANUS AUGUSTUS V. An. R. 1048.
GALERIUS CÆSAR II. De J. C. 297.

Maximien fait la guerre contre les Maures avec succès.

Galerius remporte une victoire signalée sur Narsès. Le vaincu demande la paix,

paix, & l'obtient en cédant aux Romains cinq Provinces sur la rive droite du Tigre. Orgueil de Galerius, à qui le second rang commence à déplaîre.

An. R. 1049. De J. C. 298.

ANICIUS FAUSTUS II.
SEVERUS GALLUS.

Eumenius demande la reconstruction des écoles d'Autun, & s'offre à y contribuer en y consacrant ses appointemens, qui étoient de six-cens-mille sesterces.

Châteaux & forts construits par les ordres de Dioclétien sur toutes les frontiéres de l'Empire.

An. R. 1050. De J. C. 299.

DIOCLETIANUS VII. } AUGG.
MAXIMIANUS VI.

An. R. 1051. De J. C. 300.

CONSTANTIUS III. } CÆSS.
GALERIUS III.

Il y a peu d'événemens connus sur ces deux années.

An. R. 1052. De J. C. 301.

TITIANUS II.
NEPOTIANUS.

Constance combattant contre les Allemans, est vaincu & vainqueur dans l'espace de six heures près de Langres.

Il remporte une autre victoire sur des Peuples Germains près de Vindonissa.

An. R. 1053. De J. C. 302.

CONSTANTIUS IV. } CÆSS.
GALERIUS IV.

An. R. 1054. De J. C. 303.

DIOCLETIANUS VIII. } AUGG.
MAXIMIANUS VII.

Galerius vient trouver Dioclétien à Ni-

Nicomédie, & l'engage à persécuter les Chrétiens.

Signal de la persécution donné par la destruction de l'Eglise de Nicomédie le 23. Février.

Edit de persécution publié le lendemain.

Révoltes dans la Méliténe en Arménie, & à Séleucie de Syrie. Eugéne proclamé Auguste par cinq cens soldats, qui travailloient au port de Séleucie, vient le même jour à Antioche, & y est tué avec tous ceux qui l'accompagnoient. Cruautés de Dioclétien à ce sujet.

Dioclétien vient à Rome célébrer le triomphe qui lui avoit été décerné, à lui & à Maximien, seize ans auparavant, & les fêtes pour la vingtiéme année de son régne.

Son œconomie dans cette double célébrité déplaît au Peuple Romain, qui en fait des railleries. Dioclétien en est offensé, & ayant triomphé le 17. Novembre, il sortit brusquement de la ville le 13. Décembre suivant. Sa santé, qui étoit déjà affoiblie, souffrit beaucoup du voyage dans une saison si incommode, & il contracta une maladie de langueur, dont il ne revint jamais pleinement.

DIOCLETIANUS IX. }
MAXIMIANUS VIII. } AUGG. — AN. R. 1055. De J. C. 304.

Dioclétien ayant pris possession du Consulat à Ravenne, continue son voyage, & se rend à Nicomédie.

Il fut malade pendant toute cette année, & le 13. Décembre on crut qu'il alloit mourir. Il se remit néanmoins de cette foiblesse.

An. R. 1056. De J. C. 305.

CONSTANTIUS V. } CÆSS.
GALERIUS V.

Dioclétien se montre le premier Mars en public. Il étoit si changé, qu'à peine le pouvoit-on reconnoître.

Galerius, profitant de l'affoiblissement du cerveau de Dioclétien, le force, aussi bien que Maximien, de renoncer à l'Empire.

La cérémonie de l'abdication se fait le premier Mai, par Dioclétien à Nicomédie, par Maximien à Milan. Sévére & Maximin Daia ou Daza, l'un créature de Galerius, l'autre son neveu, sont nommés Césars.

TYRANS sous Dioclétien.

ÆLIANUS & AMANDUS proclamés Augustes par les Bagaudes dans la Gaule.

CARAUSIUS dans la Grande-Bretagne.

ALLECTUS meurtrier de Carausius, & son successeur.

ACHILLEE en Egypte.

JULIANUS en Italie.

EUGENE Empereur d'un jour à Séleucie & à Antioche en Syrie.

HIS-

HISTOIRE DU REGNE DE DIOCLETIEN.

§. I.

Idée générale du caractère de Dioclétien. Défaut de Mémoires sur l'Histoire de son régne. Ses commencemens. Ce que c'étoit que la charge de Comte des Domestiques, *dont il fut revêtu. Son élection à l'Empire. Mort de Carin. Dioclétien use noblement de la victoire. Il vient à Rome. Etat de l'Empire attaqué à l'Orient & à l'Occident. Bagaudes. Dioclétien se donne Maximien pour Collégue. Ils prennent les surnoms de* Jovius & d'Herculius. *Maximien chargé de la guerre en Occident. Il soumet les Bagaudes. Il chasse de la Gaule les Nations Germaniques qui s'y étoient répandues. Trait brillant de sa valeur. Il passe le Rhin, & soumet une partie des Francs. Pirateries des Francs & des Saxons. Carausius se révolte, & s'empare de la Grande-Bretagne. Il s'y maintient contre Maximien, qui est obligé de faire la paix avec lui. Francs & Lètes transportés en-deçà du Rhin. Murs de Grenoble rebâtis. Dioclétien force par la terreur de son nom le Roi de Perse à lui demander la paix. Victoires de Dioclétien sur différens Peuples Barbares. Entrevue des deux Empereurs à Milan. Leur union par-*

parfaite. La principale gloire en appartient à Dioclétien. Il se détermine à nommer deux Césars. Constance Chlore. Et Galerius. Adoption & nouveaux mariages des deux Césars. Cérémonie de leur installation. Constance premier César. Départemens assignés à Constance & à Galerius. Inconvéniens de la multiplication des Augustes & des Césars. Dureté du Gouvernement de Dioclétien. Sa fureur de bâtir. Thermes de Dioclétien à Rome. Maximien soumet les Quinquegentiens. Il détruit le Tyran Julien. Dioclétien, après avoir transporté les Carpiens en Pannonie, marche contre Achillée Tyran de l'Egypte, le défait & le tue. Il abandonne sept journées de pays au-dessus d'Eléphantine sur le Nil. Commencemens de Constantin. Constance entre en guerre contre Carausius, & il lui enléve la ville de Boulogne. Il recouvre par les armes le pays des Bataves, que les Francs avoient envahi, force ceux-ci à se rendre, & les transplante en divers endroits de la Gaule. Rétablissement de la ville & de l'école d'Autun. Plusieurs autres villes rétablies & relevées dans toute l'étendue de l'Empire. Carausius tué par Allectus, qui demeure pendant trois ans maître de la Grande-Bretagne. Constance lui fait la guerre. Allectus est vaincu & tué. L'Ile rentre sous la domination de ses maîtres légitimes. Constance use noblement de la victoire. Autres exploits de ce Prince contre les Nations Germaniques. Douceur du gou-

gouvernement de Constance. Trait remarquable à ce sujet. Galerius fait la guerre à Narsès Roi de Perse, & remporte sur lui une grande victoire. Narsès demande la paix. Elle lui est accordée. Conditions du Traité. Cette paix dura quarante ans. Galerius s'enfle d'orgueil. Faits de moindre importance durant un espace de cinq ans.

DIOCLETIEN est un nom odieux aux Chrétiens. Il fut l'auteur de la persécution la plus sanglante que l'Eglise de J. C. ait éprouvée de la part des Empereurs Romains: & quoiqu'il ne l'ait pas ordonnée de son propre mouvement, mais à la sollicitation d'autrui; quoique dans l'exécution il ait eu la moindre part, vu que son abdication suivit d'assez près l'Edit publié contre la profession du Christianisme, c'est néanmoins avec justice qu'on lui en attribue les horreurs, puisqu'il l'a commencée, & qu'ayant la principale autorité, il devoit réformer & reprimer les mauvais conseils de ceux qui partageoient avec lui la puissance, & non en suivre les impressions. Idée générale du caractére de Dioclétien.

D'un autre côté Dioclétien fut un grand Prince, qui gouverna avec beaucoup de sagesse, & qui sentant ce qui lui manquoit, y suppléa en se donnant des aides & des compagnons de ses travaux, sur lesquels cependant il conserva toujours, au moins tant que sa tête ne fut pas affectée par la maladie, une supériorité

té toute fondée sur l'éminence du mérite, puisqu'il avoit rendu les titres égaux.

Ce même Prince forcé par un ambitieux & un ingrat à se démettre de l'Empire, rendit volontaire par une modération infiniment rare ce qui étoit contraint dans son principe : il sçut vivre particulier après avoir été Empereur; & quoique l'occasion se présentât à lui de recouvrer la grandeur dont on l'avoit dépouillé, il ferma son cœur à une si puissante amorce, & il préféra les légumes de son jardin au trône des Césars.

Lact. de mort. Pers. c. 7. Aur. Vict.

Avec de si estimables qualités Dioclétien eut de grands vices. Il joignit le luxe à l'avarice: il fut fastueux & arrogant: les Payens mêmes lui ont reproché d'avoir imité Domitien & Caligula, en se faisant adorer comme eux, & en souffrant qu'on l'appellât Seigneur & Dieu : (*a*) ensorte qu'il a été mis au nombre des exemples qui prouvent que jamais l'insolence n'est portée plus loin que par ceux qui parviennent à une fortune pour laquelle ils ne sont pas nés.

Défaut de mémoires sur l'Histoire de son régne.

Son régne fut long & riche en événemens, mais la disette des monumens le rend pour nous en quelque façon court & stérile. Nulle partie de l'Histoire n'a été plus maltraitée par l'injure des tems, que celle qui regarde Dioclétien. Ce ne sont

(*a*) Quis rebus compertum est.... humillimos quosque, maximè ubi alta accesserunt, superbiâ atque ambitione immodicos esse. *Aur. Vict.*

sont pas seulement les grands Ecrivains qui nous manquent. L'Histoire Auguste ne va pas jusqu'à lui : ce que Zosime en avoit écrit, est perdu : nous sommes réduits à Zonare, Eutrope, les deux Victor, minces abbréviateurs ; & nos sources les plus abondantes sont quelques Panégyriques remplis de flatteries outrées, & un ouvrage de Lactance où le zèle peut quelquefois avoir emporté l'Auteur au-delà des justes bornes. Nous ne pouvons que faire usage de ce qui nous est administré : nous tâcherons de démêler le vrai, & nous le dirons avec une exacte impartialité, rapportant le bien & le mal, tel que nous le recueillerons de nos originaux.

Le premier nom de Dioclétien fut Dioclès. Ce nom lui venoit de la ville où il étoit né, Diocléa (a) dans la Dalmatie. Sa mére portoit le même nom que la ville, & s'appelloit pareillement Diocléa. Lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, il voulut donner à son nom une forme Romaine, & il l'allongea, se faisant appeller *Diocletianus* au-lieu de *Dioclès*. C'étoit-là son nom propre, & celui dont on se servoit pour le distinguer. Il portoit encore ceux de C. Valerius Aurelius, noms purement Romains, qui pouvoient lui être communs avec beaucoup d'autres, &

Ses commencemens.

Tillem.

(a) *Cette ville, que l'on trouve aussi appellée* Docléa, *est ruinée aujourd'hui. Elle n'étoit pas bien éloignée de* Narona, *que l'on nomme maintenant* Narenta.

& qu'il tiroit apparemment de la famille au service de laquelle il avoit été attaché. Car on assûre qu'il étoit originairement affranchi d'un Sénateur, dont le surnom seul nous est connu, Anulinus. D'autres le disent fils d'un Greffier.

Vict. Epit.
Eutrop.

Il embrassa le métier des armes : & il faut qu'il s'y soit rendu habile, puisqu'il est compté au nombre des bons Généraux formés sous la discipline de Probus. Ses services l'élevérent au Consulat : & lorsque Numérien périt, Dioclétien exerçoit une charge considérable dans le Palais du Prince : il étoit ce que les Romains appelloient alors *Comte des Domestiques.*

Vop. Prob. 22.
Geog. Sync.
Vop Num. 13. Aurel. Vict. Zos.

Ce que c'étoit que la charge de *Comte des Domestiques*, dont il fut revêtu.

Le mot *Comte*, qui dans la Langue Latine signifie *compagnon*, étoit devenu dans les tems dont je parle, un titre d'honneur. Les Empereurs Romains se faisoient partout accompagner, comme on l'a pu souvent remarquer dans cette Histoire, d'un nombre d'illustres personnages choisis entre les plus distingués soit dans le civil, soit dans le militaire, qui leur formoient un conseil toujours subsistant. On les appelloit, ainsi qu'ils l'étoient en effet, les *Compagnons du Prince* ; & comme ce titre & les fonctions qui y étoient attachées leur donnoient du crédit & de l'autorité, il passa en titre de dignité & de puissance. Plusieurs des grands Officiers de l'Etat le prirent, & ils y joignirent quelque terme qui marquât le département spécial dont ils étoient char-

chargés. Ainsi le *Comte des Domestiques* étoit le Commandant de la partie de la Garde Impériale, qui faisoit proprement la Maison du Prince. Car le ministére des Cohortes Prétoriennes étoit alors réservé pour la guerre, ou tout au plus pour la garde des dehors du Palais. Les Empereurs craignoient ce corps, après toutes les révolutions qu'il avoit excitées: & il leur parut nécessaire de créer de nouveaux corps, à qui ils confiassent la défense immédiate de leur personne, & la garde de tout l'intérieur du Palais. Ils leur attribuérent le nom de *Domestici*, qui signifie *gens attachés au service de la Maison*.

Dioclétien commandoit cette belle troupe, lorsqu'il fut élu Empereur le dix-sept Septembre de l'an de J. C. 284. Il achevoit alors sa trente-neuviéme année, puisqu'il en avoit soixante-huit, lorsqu'il mourut en 313. J'ai raconté comment il fut élevé à l'Empire, & comment il s'y maintint par la guerre qu'il fit à Carin, & que termina heureusement pour lui la mort funeste de ce Prince détesté.

Son élection à l'Empire. Mort de Carin.

AN. R. 1035.

Vict. Epit.

Il usa très-noblement de sa victoire. Il pardonna à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, estimant avec raison qu'ils n'étoient point coupables pour avoir servi un Prince qui avoit un titre aussi légitime que Carin. Il fit plus: il conserva dans leurs dignités & dans leurs postes ceux qui y avoient été placés par son ennemi. Aristobule Préfet du Prétoire sous Carin, le fut aussi sous Dioclé-

Dioclétien use noblement de sa victoire.

Aurel. Vict.

 tien,

tien, qui lui permit de jouir pareillement des honneurs du Consulat, dont il se trouva en possession. On ajoûte que le vainqueur eut les mêmes égards pour C. Ceionius Varus, Préfet de la Ville & Préfet du Prétoire en même tems. Aurelius Victor a raison de vanter cette conduite. C'est un événement nouveau & inouï, dit cet Auteur, qu'après une guerre civile personne n'ait perdu ni les biens, ni l'honneur, ni la vie; pendant que nous louons la douceur & la générosité des Princes, qui en pareil cas mettent enfin quelques bornes aux confiscations, aux exils, & même aux supplices.

Tillem. (margin, beside "trouva en possession")

Il vient à Rome. *Zonar.*

Il est très-vraisemblable que Dioclétien, devenu seul maître de l'Empire par la mort de Carin, vint se faire reconnoître à Rome. Mais il n'en aima jamais le séjour, & il ne peut alors y être resté longtems, puisqu'il passa l'hiver de cette même année 285. de J. C. à Nicomédie. C'est-là qu'il se donna pour Collégue le premier Avril de l'année suivante Maximien Hercule, de la valeur duquel il crut que l'Etat avoit besoin.

Tillem. AN. R. 1037.

Etat de l'Empire attaqué à l'Orient & à l'Occident. *Paneg. Maxim.*

En effet l'Empire étoit attaqué à la fois aux deux extrémités de l'Orient & de l'Occident. En Orient les Perses enhardis par la retraite de Numérien, & par les troubles qui suivirent sa mort, avoient reconquis la Mésopotamie, & il étoit à craindre qu'ils ne s'étendissent, comme autrefois, dans la Syrie & dans les Provinces voisines. L'Occident n'étoit pas

moins

moins agité. Nous apprenons par deux médailles de la seconde année de Dioclétien, qui donnent à ce Prince les titres de Germanique & de Britannique, qu'il y avoit eu des mouvemens de guerre dans la Germanie & dans la Grande-Bretagne: & une rebellion intestine mettoit la Gaule en péril. *Tillem. Diocl. art. 2.*

Ces rebelles étoient les Bagaudes, dont nous avons déjà parlé sous le régne de Claude II. troupe rustique, que la dureté des exactions avoit réduits à prendre les armes pour se délivrer d'une tyrannie qui leur paroissoit pire que la mort. Nous ne pouvons donner l'étymologie de leur nom, duquel nous avons néanmoins près de Paris un monument dans le village de St. Maur des Fossés, que l'on appelloit anciennement le château des Bagaudes. Ce que nous savons (*a*), c'est que ces laboureurs & ces pâtres, transformés en soldats & en cavaliers, imitoient par leurs ravages les fureurs des Barbares, & dévastoient eux-mêmes les campagnes qu'ils auroient dû cultiver. Ils avoient eu sous Claude II. des forces considérables, puisque nous les avons vu assiéger pendant sept mois la ville d'Autun, & enfin s'en rendre maîtres par la force. Sous Aurélien & sous Probus il n'en est fait aucune mention. *Bagaudes. Paneg. Maxim. & Const. Paneg. Maxim.*

La

(*a*) Quum militares habitus ignari agricolæ appeterunt.... quum hostem barbarum suorum cultorum rusticus vastator imitatus est.

La valeur & l'activité de ces Princes guerriers les avoit sans-doute tenus en respect. Au tems dont je parle poussés de nouveau à bout par les injustices, les violences, les cruautés de Carin, ils renouvellérent leur révolte, qui pouvoit paroître mériter d'autant plus d'attention, qu'ils avoient deux chefs, gens de quelque nom, ainsi qu'il est permis de le conjecturer par la hardiesse qu'ils eurent de prendre le titre d'Augustes. Ils se nommoient Ælianus & Amandus.

Aurel. Vict. & Eutrop.

Dioclétien se donne Maximien pour Collégue.

Si Dioclétien eût été grand homme de guerre, il n'y avoit pas-là dequoi l'effrayer. Claude II. & Aurélien à leur avénement au trône s'étoient trouvés dans des positions infiniment plus périlleuses. Mais quoique ce Prince entendît l'art militaire, il ne paroît pas qu'il fût brave. La prudence dans la politique étoit son talent, & elle dégénéroit même chez lui en timidité. Ainsi pour faire face aux différens ennemis qu'il craignoit, il crut avoir besoin d'un Collégue, qui partageât avec lui un fardeau trop pénible pour sa foiblesse : & Maximien, son compatriote & son ami, fut celui sur qui il jetta les yeux.

Paneg. Maxim. Vict. Epit.

Maximien étoit né dans la Pannonie, près de Sirmium, de parens d'une condition très-basse, & qui simples mercénaires gagnoient leur vie par le travail de leurs mains Son éducation répondit à sa naissance : & son ignorance étoit si grossiére & si publique, qu'un Panégyriste,

Paneg. Maxim.

riste, citant devant lui les exploits de Scipion l'Africain, & le louant de les avoir imités, ne fait point de difficulté de témoigner le doute où il est si Maximien en a jamais entendu parler. La Pannonie sa patrie étoit depuis longtems, lorsqu'il nâquit, le théatre perpétuel de la guerre. Ainsi né au milieu des armes, & en ayant embrassé la profession dès son enfance, il s'endurcit de bonne heure le corps & le courage contre les fatigues & les dangers. D'abord soldat, ensuite officier, il parvint même à des grades supérieurs, que nous ne pouvons désigner distinctement: mais nous savons qu'il fut à portée de se former à l'école d'Aurélien & de Probus, ce qui suppose qu'il approchoit de ces Princes, & par conséquent qu'il tenoit un rang illustre dans la milice. Il les suivit dans toutes leurs expéditions, sur le Danube, sur l'Euphrate, sur le Rhin, & aux bords de l'Océan. Il devint un guerrier, autant qu'on peut l'être par le courage seul & par l'exercice, sans le secours des connoissances & des vues fines, dont son esprit épais n'étoit point capable. Il fut toute sa vie un soldat grossier, rustre, violent, perfide, cruel, brutalement débauché. Il avoit apporté en naissant la pente à tous ces vices, & nulle culture ne lui ayant appris à les réprimer, il s'y livra avec emportement. Son extérieur même dur & sauvage annonçoit la férocité de son caractére. Si par ses excès il ne ruina pas l'Empire,

Aurel. Vict.

Vop. Prob. 22.

Paneg. Maxim.

Vict. Epit.

Eutrop.

si même il le servit utilement, on doit en faire honneur à la sagesse de Dioclétien, qui lui servoit de frein, & pour laquelle il conserva toujours un très-grand respect.

Ils étoient amis depuis longtems, & Vopiscus atteste que son grand-pére & Maximien furent les seuls à qui Dioclétien fit confidence de la prédiction de la femme Gauloise au sujet du sanglier. Ainsi Dioclétien le connoissoit bien, lorsqu'il l'associa à l'Empire. Il lui falloit un homme capable de faire la guerre, & Maximien l'étoit. D'ailleurs il savoit quel ascendant il avoit pris sur son esprit. Il crut donc pouvoir sans risque lui communiquer un titre, qui dans les régles ordinaires ne souffre point de partage: & il ne se trompa point dans son jugement. Maximien lui fut constamment fidéle; & devenu son égal par les honneurs & par le rang, il lui déféra toujours la supériorité dans le Conseil. Dioclétien tiroit même parti des vices de son Collégue. Comme il étoit fort curieux de s'acquérir la réputation de clémence, s'il croyoit avoir besoin de faire quelque démarche violente & odieuse, il en chargeoit Maximien, qui se prêtoit volontiers à des exécutions conformes à son caractére. Et en général le contraste de la dureté de l'un rehaussoit la bonté & la douceur que l'autre affectoit de faire paroître.

Vop. Carin. 15.

Eutrop.

Tele furent les motifs qui déterminérent Dioclétien dans son choix. Il commença par faire Maximien César, & ensuite

suite il le déclara Auguste à Nicomédie, comme je l'ai dit. Depuis ce moment les deux Empereurs se traitérent de fréres : & quelque tems après ils prirent de concert des surnoms bien peu convenables à la bassesse de leur origine. Ces enfans de pâtres ou d'esclaves se firent appeller l'un JOVIUS, comme descendant de Jupiter, l'autre HERCULIUS, comme issu d'Hercule : faste misérable, & preuve de l'aveuglement que produit la fortune. Il est bon de remarquer dans la distribution de ces surnoms l'attention de Dioclétien à garder la prééminence. Jupiter étoit le plus grand des Dieux, Hercule n'en est que le plus vaillant.

Ils prennent les surnoms de Jovius & d'Herculius.

C'est dans ce même esprit que Dioclétien se réserva toujours l'avantage d'un Consulat par dessus Maximien. Ils furent souvent Collégues dans cette charge, & constamment avec la différence que je viens de remarquer. L'année qui précéda leur abdication, Dioclétien étoit Consul pour la neuviéme fois, & Maximien pour la huitiéme. Cette observation est fortifiée par l'exemple contraire des deux Césars qu'ils établirent dans la suite, Constance Chlore & Galerius, dont les Consulats marchent toujours d'un pas égal.

Dioclétien après s'être associé Maximien, se préparant à marcher contre les Perses, chargea son Collégue de la guerre en Occident. Et c'est ainsi qu'il faut entendre le partage que l'on dit s'être fait entre eux de l'Empire. Chacun d'eux

Maximien est chargé de la guerre en Occident.

avoit sur une certaine partie une inspection plus spéciale : mais il n'y eut point de division formelle ; & il me paroît prouvé par les faits, qu'ils possédérent l'Empire en commun & par indivis. L'Etat étoit parfaitement un sous deux Chefs.

Il soumet les Bagaudes.
Paneg. Maxim.

Maximien justifia le choix que Dioclétien avoit fait de lui, par les succès glorieux de ses armes. Il soumit les Bagaudes, &, si son Panégyriste ne nous trompe point, il employa encore plus la clémence pour regagner ces rebelles, que la force pour les réduire. Ce n'est pas que la guerre ait été terminée sans résistance ni combat. L'expression de l'Orateur n'oblige point de le penser : & au septiéme siécle, lorsque l'Abbaye de St. Maur des Fossés fut bâtie, la tradition du pays étoit que les Bagaudes, maîtres du château que César avoit fait construire dans la presqu'île que forme la Marne en cet endroit, y avoient soutenu un siége contre Maximien ; qu'ils en furent délogés par la force, & que le vainqueur rasa le château, ne laissant subsister que les fossés, desquels l'Abbaye prit le surnom qu'elle a porté jusqu'à nos jours. On ne nous dit point ce que devinrent Ælianus & Amandus chefs des rebelles. Le nom & la faction des Bagaudes se renouvellérent au cinquiéme siécle. Salvien en fait mention.

Tillem. Diocl. art. 4.

Il chasse de la Gaule les Nations Germani-

Après que Maximien eut appaisé la rebellion des Bagaudes, les Barbares occupérent sa valeur. Les Nations Germaniques,

ques, toujours acharnées sur la Gaule, s'étoient répandues dans ce riche & beau pays, Bourguignons, Allemans, Chaibons, Hérules. Maximien alors Consul pour la premiére fois, fit tête courageusement à cette nuée d'ennemis, & il les vainquit par deux différentes voies. Il s'attacha à couper les vivres aux Bourguignons & aux Allemans: & la maladie, suite infaillible de la famine, s'étant mise parmi eux, l'armée composée de ces deux peuples fut détruite sans que l'Empereur Romain eût besoin de tirer l'épée. Contre les Chaibons & les Hérules, il fallut combattre: & dans la bataille Maximien signala sa bravoure personnelle, se jettant au plus fort de la mêlée, & semblant se multiplier pour se montrer presque en même tems partout où sa présence pouvoit être nécessaire. Les Barbares furent taillés en piéces: &, s'il n'y a point d'exaggération dans l'Orateur qui me sert ici de guide, ce ne fut pas quelqu'un d'entre eux échappé du péril, mais la renommée de la gloire de Maximien, qui alla porter dans leur pays la nouvelle de leur défaite.

ques qui s'y étoient répandues.
AN. R. 1038.
Paneg. Maxim.

On ne peut douter que ce Prince ne fût vaillant. Il en donna une preuve éclatante le jour même qu'il prit possession de son second Consulat: & pour mettre cette action sous les yeux du Lecteur, je le supplie de me permettre d'employer la traduction d'un morceau oratoire, seul monument du fait. On y trouvera en même tems un échantillon de l'éloquence

Trait brillant de sa valeur.
AN. R. 1039.

des tems dont j'écris ici l'Hiſtoire (*a*). „ S'il falloit, dit l'Orateur, raconter tous „ vos exploits en Gaule, quel diſcours „ pourroit y ſuffire ? Mais je ne puis paſ„ ſer ſous ſilence le premier jour de vo„ tre Conſulat, ce jour célébre, dont „ vous avez ſi glorieuſement changé la „ deſtination. Il n'étoit fait que pour „ pré-

(*a*) Tranſeo innumerabiles tuas totâ Galliâ pugnas atque victorias. Quæ enim tot tantiſque rebus ſufficiet oratio ! Illum tamen primum Conſulatûs tui auſpicalem diem tacitus præterire nullo modo poſſum, quo tu ſolus omnium conſecutus es, ut quod tempus antea incipiendis tantummodo rebus aptum videbatur, tunc primùm potuerit ſufficere peragendis ; unoque ſol curriculo ſuo, eoque breviſſimo, & officia te Conſulis inchoantem videret, & Imperatoris implentem. Vidimus te, Cæſar, eodem die pro Republicâ, & vota ſuſcipere, & convicta * debere. Quod enim optaveras in futurum, feciſti continuò tranſactum : ut mihi ipſa Deorum auxilia, quæ precatus eras, præveniſſe videaris, & quidquid illi promiſerant antè feciſſe. Vidimus te, Cæſar, eodem die & in clariſſimo pacis habitu ; & in pulcherrimo virtutis ornatu. Bonâ veniâ Deûm dixerim : ne Jupiter quidem ipſe tantâ celeritate faciem cœli ſui variat, quàm facilè tu ** togam prætextam ſumpto thorace mutaſti, haſtam poſito ſcipione rapuiſti, à tribunali temet in campum, à curuli in equum tranſtuliſti, & rurſus ex acie cum triumpho rediiſti, totamque hanc urbem repentinâ tuâ in hoſtes eruptione ſollicitam, lætitiâ & exultatione, & aris flagrantibus, & ſacrificiis, & odoribus accenſis Numini tuo, impleſti. Ita utroque illius diei ſupremo tempore bis divina res pari religione celebrata eſt : Jovi, dum pro futuris vovetur ; tibi, dum pro victoriâ ſolvitur.

* *J'ai ſubſtitué ce mot à* conjuncta, *qui eſt une faute manifeſte:* Convicta vota *ſont des vœux que l'événement a mis dans l'obligation d'acquitter.*

** *Les éditions répétent ici mal-à-propos le mot* Jupiter. *Je l'ai retranché.*

„ préluder, & vous l'avez employé à a-
„ gir, & le soleil, dans l'espace de sa plus
„ courte révolution, vous a vu com-
„ mençant les fonctions de Consul, &
„ remplissant celles de Général. Nous
„ vous avons vu, César, en un même
„ jour faire des vœux pour la Républi-
„ que, & vous mettre dans le cas de les
„ acquiter. Ce qui étoit l'objet de vos
„ souhaits pour l'avenir, vous l'avez
„ rendu présent: ensorte que l'on peut
„ dire qu'après avoir imploré le secours
„ des Dieux, vous avez su le prévenir.
„ Ce qu'ils avoient promis, vous l'avez
„ exécuté. Nous vous avons vu, César,
„ en un même jour porter successive-
„ ment le plus majestueux habillement
„ de la paix, & le plus brillant ornement
„ du commandement militaire. Que les
„ Dieux me permettent de le dire: Non,
„ Jupiter lui-même ne varie pas si subi-
„ tement la face du Ciel où il régne, que
„ vous avez changé l'appareil de toute
„ votre personne. Vous dépouillez la
„ robe prétexte pour prendre la cuiras-
„ se: la main qui portoit le sceptre d'i-
„ voire, se charge de la pique: vous pas-
„ sez en un instant du tribunal au champ
„ de bataille, de la chaise curule vous
„ montez à cheval: & avec la même ra-
„ pidité vous revenez triomphant du
„ combat. Cette ville, que votre brusque
„ sortie sur les ennemis avoit laissée dans
„ l'inquiétude, vous la remplissez d'al-
„ legresse & de cris de victoire, d'autels

„ où fume l'encens, de sacrifices, de par-
„ fums qui se consument en l'honneur
„ de votre Divinité. Ainsi les deux ex-
„ trémités de ce jour ont été consacrées
„ par des cérémonies également reli-
„ gieuses, qui se sont adressées d'abord
„ à Jupiter, pour lui demander la victoi-
„ re; ensuite à vous, pour vous en rendre
„ les actions de graces".

Les antithéses ne sont pas ménagées dans ce morceau, & l'adulation y est poussée jusqu'à l'impiété. On sent que le plus grand des Dieux pour l'Orateur, n'est pas Jupiter. Mais enfin les tours sont ingénieux, l'expression vive & brillante: & si les Historiens du tems valoient dans leur genre ce que cet Orateur vaut dans le sien, nous n'aurions pas tant de sujet de nous plaindre.

Le fait en lui-même est beau, & honorable pour Maximien. La ville dont il s'agit, est sans doute Tréves, où l'Empereur ayant pris possession du Consulat le premier Janvier, sortit dans le moment sur quelques troupes de Germains qui couroient la campagne, les battit, les dissipa, & rentra victorieux dans la ville.

Il passe le Rhin, & soumet une partie des Francs.

Maximien ne se contenta pas de cet avantage passager. Il voulut assurer d'une façon durable la tranquillité des Gaules, en portant ses armes au-delà du Rhin. Il passa ce fleuve: il ravagea par le fer & par le feu tout le pays qui est au-delà. Les Barbares effrayés recoururent à sa clémence: & l'Orateur nomme deux Rois des

des Francs, Génobon & Atech, qui par leurs soumissions obtinrent la paix de l'Empereur Romain, & se tinrent heureux d'être maintenus par lui dans la possession de leurs Etats.

Pirateries des Francs & des Saxons. *Eutrop.*

Mais il s'en falloit beaucoup que toute la nation des Francs fût domptée. Il y en avoit une partie qui de concert avec les Saxons couroit les mers, & rendoit la navigation impraticable par ses pirateries. Maximien opposa à ce mal un remède, du succès duquel il eut lieu de se repentir.

Carausius se révolte, & s'empare de la Grande-Bretagne. *Aurel. Vict. Eutrop.*

Il avoit à son service un excellent Officier de marine, nommé Carausius, né Ménapien (*a*) dans le voisinage de la mer, & qui s'étant exercé dès l'enfance à la manœuvre des vaisseaux, & ayant même dans les premiers tems tiré de ce métier sa subsistance, s'étoit élevé par degrés; & à mesure qu'il perçoit, les occasions lui permettant de développer ses talens, il s'acquit de plus en plus l'estime de Maximien, qui enfin le jugea capable de conduire en chef une entreprise importante. Cet Empereur le chargea donc d'assembler une escadre à Boulogne, de donner la chasse aux Pirates Francs & Saxons, & d'en purger les mers. Carausius avoit en effet toute la bravoure & toute l'habileté nécessaires pour s'acquitter

(*a*) *Les Ménapiens occupoient alors le pays qui confinoit à celui des Morins. Les Morins, comme tout le monde sait, habitoient la côte où sont Boulogne, Calais, &c.*

ter parfaitement de sa commission ; mais non pas la probité, sans laquelle nul devoir n'est bien rempli. Il regarda l'emploi qui lui étoit confié comme une occasion de s'enrichir: & on le soupçonna, non sans fondement, de laisser passer les Corsaires, pour les attaquer au retour lorsqu'ils seroient richement chargés. Il faisoit ainsi de bonnes prises, dont il ne rendoit que peu, soit au Trésor Impérial, soit aux Provinces pillées ; & tournoit la plus grosse part à son profit. Maximien, qui ne connut jamais les tempéramens de la douceur & de la prudence, ordonna que l'on tuât sans aucune forme de procès un Officier de cette considération. Carausius fut averti à tems, & il passa avec sa flotte dans la Grande-Bretagne. Là ayant gagné ou intimidé la seule Légion Romaine qui étoit restée dans l'île, & quelques corps de troupes étrangéres qui accompagnoient la Légion, il prit la pourpre & se fit reconnoître Empereur. Non content d'avoir échappé à Maximien dans le moment, & sûr d'être attaqué, il eut soin de se fortifier dans son nouvel établissement: il augmenta sa flotte par la construction d'un grand nombre de vaisseaux: il invita les Barbares, Francs & Saxons, à venir s'attacher à sa fortune, en leur présentant pour amorce le pillage des Provinces maritimes de la Gaule. Comme il étoit grand homme de mer, il instruisit par de savantes leçons ces avanturiers qu'il ramassoit de toutes parts : & il se forma ainsi une ma-

Eumen. Paneg. Const. Caes.

marine puissante, soit par la multitude des bâtimens, soit par l'habileté de ceux qui les montoient.

Il eut le tems nécessaire pour affermir par ces moyens un pouvoir naissant. Car lorsqu'il se révolta, Maximien étoit encore occupé de la guerre contre les Germains, & d'ailleurs il se trouvoit sans flotte. Il fallut à ce Prince du-moins l'intervalle d'une année, pour achever d'une part de pacifier & de soumettre les Nations Germaniques, & de l'autre faire construire des vaisseaux sur les grandes riviéres de la Gaule dont les embouchures regardent l'Ile de la Bretagne. Lorsque l'armement naval de Maximien fut prêt, Carausius étoit en état de le bien recevoir. Il avoit même un grand avantage sur son ennemi. Car les matelots & les soldats de l'Empereur étoient tout neufs sur mer, & sans aucune expérience soit pour manœuvrer soit pour se battre sur cet élément. L'Orateur Euméne ajoûte que les vents & les flots leur furent contraires. Ce qui est certain, c'est que Maximien abandonna son entreprise, & se crut obligé de faire la paix avec Carausius, en lui laissant la jouissance de son usurpation. Ce rebelle demeura donc en possession de la Grande-Bretagne & du titre d'Auguste: & nous avons une médaille qu'il fit frapper sur l'événement même dont je parle, & dans laquelle il s'associe avec Dioclétien & Maximien. Elle porte cette légende: LA PAIX * DES TROIS AUGUSTES.

Il s'y maintient contre Maximien, qui est obligé de faire la paix avec lui.

Mam. Paneg. Maxim.

Eumen.

Eutrop. & Aurel. Vict.

Tillem.

* PAX AUGGG.

tres. Carausius brava ainsi dans son Isle pendant plusieurs années tout le reste de l'Univers, jusqu'à ce qu'il succombât à une trahison domestique. Les Auteurs Anglois, cités par Mr. de Tillemont, disent qu'il rebâtit & fortifia le mur de Sévére, & qu'il remporta quelques avantages sur les Barbares.

Eumen. Paneg. Const. Cas.

Son gouvernement dans le civil fut tyrannique, & digne des voies par lesquelles il s'étoit élevé. Il tint les peuples en captivité : il lâcha la bride à ses passions, & à celles des gens de guerre, qui étoient le seul appui de sa grandeur : & les Bretons virent leurs femmes & leurs enfans, arrachés d'entre leurs bras, servir de victimes à la débauche de leurs maîtres.

Francs & Létes transportés en-deçà du Rhin.

Eumen. Paneg. Const. Cas.

Pour ne rien omettre de ce que les monumens anciens nous ont conservé des faits de Maximien dans la Gaule, je dirai que ce Prince ayant réduit à la soumission les Nations Germaniques voisines du Rhin, en transplanta quelques Tribus sur les terres de ceux de Tréves, & des Nerviens, qui habitoient le pays auquel répondent à peu près les Diocéses de Cambrai & de Tournai. C'étoit une politique sujette à inconvéniens, mais néanmoins souvent mise en usage par les Empereurs, que de peupler de Barbares les terres que la guerre avoit ravagées aux frontiéres de l'Empire. Nous en verrons encore de fréquens exemples. Les peuples transportés par Maximien sont nommés Francs & Létes. Ce dernier nom a été di-

diversement interprété par les Savans, & il n'est pas encore bien décidé quel sens on doit y attacher. Je me contenterai d'observer que l'épithéte (a) qu'y joint Euméne, favorise l'opinion de ceux qui pensent que les Létes étoient des Gaulois d'origine, qui ayant autrefois passé dans la Germanie, revenoient dans leur ancienne patrie en recevant des établissemens en Gaule.

Deux inscriptions qui subsistent encore dans Grenoble, nous apprennent que Dioclétien & Maximien ont bâti & rétabli les murs, & même les édifices intérieurs de cette ville, qui se nommoit alors *Cularo*.

Murs de Grenoble rebâtis. *Tillem.*

Tout ce que je viens de raconter de Maximien, est renfermé dans un espace de cinq ans, depuis la fin de l'année de J. C. 286. jusqu'en 291. Durant ces mêmes années, Dioclétien avoit fait aussi différentes expéditions militaires, dont je dois maintenant rendre compte.

J'ai déjà remarqué que Dioclétien étoit peu guerrier: & en effet le plus grand exploit que l'on cite de lui pendant tout son régne, est d'avoir forcé par la terreur de son nom le Roi des Perses à faire la paix avec lui. Vararane II. ainsi que je l'ai rapporté, avoit profité de la mort de Carus, de la retraite de Numérien, & de la guerre civile entre Dioclétien & Carin, pour rentrer dans la Mésopotamie : & il me-

Dioclétien force par la terreur de son nom le Roi des Perses à lui demander la paix.

(a) Lætus postliminio restitutus.

Mamert. Paneg. Maxim. menaçoit la Syrie d'une invasion. Dioclétien n'eut qu'à se montrer, & tout rentra dans le calme. A son approche le Roi de Perse oublia l'orgueil dont il s'étoit enyvré : il envoya des Ambassadeurs & des présens à l'Empereur Romain : il lui demanda la paix, & il ne l'obtint qu'en se retirant de la Mésopotamie & se resserrant au-delà du Tigre. Voilà ce que nous pouvons recueillir des Orateurs du tems, qui louent Dioclétien (*a*) comme ayant imité Jupiter son Dieu tutélaire, & pacifié l'Univers, ainsi que lui, par un signe de tête. Il est vrai que, s'il n'y a point d'exagération dans les faits, un tel exploit est plus glorieux à ce Prince que des victoires qu'il auroit achetées par beaucoup de sang.

Eumen. Paneg. Const. Cæs.

Victoires de Dioclétien sur différens Peuples Barbares.

Mamert. Paneg. & Genethl. Maxim. Eumen. Paneg. Const. Cæs.

Au-reste il acquit aussi de la gloire par les armes. Les Panégyristes citent les Sarrasins chargés par lui de chaînes : ils parlent de victoires qu'il remporta en Rhétie sur les Allemans, dans la Pannonie & les contrées voisines sur les Sarmates, les Juthonges, les Quades, les Carpiens, les Gots. Il ne paroît pas que ces faits d'armes ayent été fort considérables en eux-mêmes. Mais ils prouvent l'activité de Dioclétien : & ce n'est pas un éloge médiocre que d'avoir su contenir tant de Peuples Barbares, & les obliger de

(*a*) Hoc, Jovis sui more, nutu illo patrio quo omnia contremiscunt, & majestate vestri nominis, consecutus est. *Mamert.*

de ſe renfermer dans leurs limites.

On décerna le triomphe aux deux Empereurs pour les exploits que j'ai rapportés de l'un & de l'autre. Ils ne ſe hâtérent pas de le célébrer : & toujours occupés à combattre de nouveaux ennemis, ils en différérent la pompe de plusieurs années. *Mamert. Genethl. Maxim.*

En l'année de J. C. 290. ils eurent une entrevue à Milan. Pour s'y rendre, ils paſſérent en plein hiver, l'un les Alpes Juliennes venant de la Pannonie, l'autre les Alpes Cottiennes venant de la Gaule. L'Hiſtoire ne nous apprend point quel étoit le motif de cette entrevue. Mais quand ils n'y auroient eu d'autre objet, que de donner à l'Univers le ſpectacle de leur union parfaite, c'étoit de quoi s'attirer une admiration qui n'étoit pas ſans fruit, & qui devoit contribuer infiniment à maintenir la paix & la tranquillité dans l'Empire. Cette union des deux Empereurs eſt célébrée par Mamertin: & elle me paroît un phénoméne ſi ſingulier, un ſujet ſi ſolidement beau, une leçon ſi utile pour l'exemple, que je ne puis me refuſer au déſir de tranſcrire ici quelques-unes des penſées par leſquelles cet Orateur en fait ſentir tout le prix.

Entrevue des deux Empereurs à Milan. AN. R. 1041.

Leur union parfaite.

„ (a) Quels ſiécles, dit Mamertin, „ ont

(a) Quæ ulla unquam videre ſecula talem in ſummâ poteſtate concordiam ? Qui germani geminique fratres indiviſo patrimonio tam æqualiter utuntur, quàm vos orbe Romano? Obtrectant ſibi invicem artifices operum ſordidorum : eſt inter aliquos etiam ca-

„ ont jamais vu une telle concorde dans
„ la possession & l'exercice du Pouvoir
„ Souverain ? Où trouve-t-on des frés-
„ res, même jumeaux, qui usent d'un
„ patrimoine indivis avec autant d'éga-
„ lité, que vous usez de l'Empire ? L'en-
„ vie infecte les cœurs mêmes des plus
„ vils artisans: le talent de Musicien ex-
„ cite la jalousie entre ceux qui s'en dis-
„ putent la gloire: il n'est rien de si bas,
„ de

canoræ vocis invidia: nihil denique tam vile, tam vulgare est, cujus participes malignis æmulationis stimulis vacent. Vester verò immortalis animus omnibus opibus, omnique fortunâ, atque etiam ipso est major Imperio. Vobis Rhenus, & Ister, & Nilus, & cum gemino Tigris Euphrate, & uterque.... Oceanus, & quidquid est inter ista terrarum, & fluminum, & littorum, tam facili sunt æquanimitate communia, quantùm sibi gaudent esse communem oculi diem. Ita duplices vobis divinæ potentiæ fructus pietas vestra largitur; & suo uterque fruitur & consortis imperio. Laurea illa devictis accolentibus Syriam nationibus, & illa Rhætica, & illa Sarmatica, te, Maximiane, fecerunt pio gaudio triumphantem. Itidem hic gens Chavionum Herulorumque deleta, Transrhenana victoria, & domitis oppressa Francis bella piratica, Diocletianum votorum compotem reddiderunt. Dividere inter vos Dii immortales sua beneficia non possunt: quidquid alterutri præstatur, amborum est.

Obstupescerent certe omnes homines admiratione vestri, etiam si vos idem parens eademque mater ad istam concordiam naturæ legibus imbuissent. At enim quanto hoc est admirabilius vel pulcrius, quod vos castra, quòd prælia, quòd pares victoriæ fecere fratres? Dum virtutibus vestris favetis, dum pulcherrima invicem facta laudatis, dum ad summum fortunæ fastigium pari gradu tenditis, diversum sanguinem affectibus miscuistis. Non fortuita in vobis est germanitas, sed electa. Notum sæpe eisdem parentibus natos esse dissimiles. Certissimæ fraternitatis est usque ad imperium similitudo. *Mamert. Genethl. Maxim.*

„ de si vulgaire, dont la cupidité des
„ compartageans ne fasse une matiére
„ de querelles & de malignes dissen-
„ sions. Mais les ames célestes & divi-
„ nes de nos Empereurs sont au-dessus
„ de toute l'opulence, de toute la for-
„ tune: elles sont plus grandes que
„ l'immense étendue de l'Empire. Le
„ Rhin & le Danube, le Nil & l'Euphra-
„ te associé avec le Tigre, les deux O-
„ céans, oriental & occidental, & tout
„ ce qui est contenu de terres, de fleu-
„ ves, de ports, & de rivages entre ces
„ bornes si reculées, voilà ce qui est
„ pour vous un bien commun, dont
„ vous jouissez également avec autant
„ de satisfaction, que les deux yeux
„ jouissent en commun de la lumiére du
„ jour. Ainsi votre amitié mutuelle dou-
„ ble à votre égard les bienfaits des
„ Dieux. Chacun de vous jouit de ses
„ exploits, & des exploits de son Col-
„ légue. Les lauriers cueillis par Dio-
„ clétien en Orient, en Rhétie, en Pan-
„ nonie, ont touché votre cœur, Maxi-
„ mien Auguste, de la joie la plus vive
„ & la plus pure. Et réciproquement
„ les Nations Germaniques détruites
„ en Gaule, la Germanie au-delà du
„ Rhin dévastée, les guerres des pira-
„ tes étouffées par la soumission des
„ Francs, toutes vos victoires en un
„ mot ont mis Dioclétien au comble
„ de ses vœux. Les Dieux ne peuvent
„ partager leurs dons entre vous. Tout

„ ce

„ ce qui est accordé à l'un, devient commun à tous deux.

„ Ce feroit-là une merveille digne de „ l'admiration de tous les hommes, „ quand la nature elle-même, en vous „ donnant une même origine, vous auroit inspiré les principes & les loix de „ l'union fraternelle. Mais combien la „ merveille croîtra-t-elle, si l'on fait réflexion que vous n'êtes que fréres „ d'armes, & que les camps, les exercices militaires, des exploits de guerre „ également glorieux, & non les liaisons du sang, ont serré les nœuds de „ votre concorde ? L'origine étoit différente : mais l'admiration mutuelle „ pour vos vertus, les louanges que „ vous vous donniez réciproquement „ pour vos belles actions, une noble émulation qui vous faisoit tendre d'un „ pas égal au faîte des honneurs & de la „ fortune, de si grandes & si heureuses „ ressemblances ont produit l'union des „ cœurs. Vous êtes devenus fréres par „ un choix libre, & non par le hazard de „ la naissance. Il n'est que trop prouvé „ par de fréquentes expériences, que „ les enfans d'un même pére souvent se „ ressemblent & s'accordent peu : c'est „ être véritablement & parfaitement „ fréres, que de porter la ressemblance „ & l'union jusqu'à la société de l'Empire ".

La principale gloire en appar-

C'est ainsi que Mamertin loue le concert & la bonne intelligence des deux Em-

Empereurs ; & les circonstances ne lui permettoient pas de mettre aucune différence entre Dioclétien & Maximien. Mais quoique cette union fasse beaucoup d'honneur à l'un & à l'autre, il est aisé de sentir que la principale gloire en appartenoit à celui qui en étoit l'auteur & le principe par une supériorité de sagesse, toujours imposante sans avoir de domination à exercer, & substituant l'impression du respect au droit de contrainte dont elle s'étoit dépouillée. Dioclétien comptoit tellement sur cette autorité inhérente à sa personne, qu'il ne craignit point de se donner encore, non pas véritablement deux Collégues, mais deux aides sous le nom de Césars, auxquels il communiqua un très-grand pouvoir, avec l'assurance de la succession à l'Empire.

tient à Dioclétien.

Les dangers multipliés le déterminérent à multiplier les secours. En l'année de J.C. 291. Mamertin vantoit le bonheur de l'Empire, qui n'étoit plus attaqué par les Barbares occupés à se détruire les uns les autres. Cet Orateur entre même sur ce point en quelque détail. Il dit que les Maures se déchirent par des guerres civiles ; il met aux mains les Gots avec les Bourguignons, les Taïfales avec les Vandales & les Gépides. Il ajoûte qu'Ormiès ou Hormisdas, frére du Roi des Perses, s'étoit révolté, & avoit entraîné dans sa rebellion quelques Nations Scythiques. Mais si l'Empire Romain, à la faveur des troubles qui agitoient ses

Il se détermine à nommer deux Césars.

AN. R. 1042.

en-

ennemis, jouit de la tranquillité, elle ne fut que passagére, & de peu de durée. Dès la fin de la même année 291. & au commencement de la suivante, la scéne changea, & les craintes de guerres domestiques & étrangéres allarmérent la prudence de Dioclétien. Outre Carausius, qui tenoit toujours la Grande-Bretagne, en Egypte Achilléus prit la pourpre : l'Afrique fut ravagée par les Quinquegentiens, peuple ou ligue dont l'Histoire ne fait mention que dans le tems dont je parle : un certain Julianus se révolta en Afrique, ou, selon d'autres, en Italie. Enfin le Roi de Perse, apparemment vainqueur de son frére, menaçoit d'attaquer les Romains en Orient. Je ne parle point des Nations Germaniques & Scythiques voisines du Rhin & du Danube, que leurs divisions affoiblissoient, mais qui cependant ne laissérent pas, comme nous le verrons, de donner de l'exercice aux Armes Romaines.

Eutrop. & Vict. uterque.

Il falloit faire face à tant de dangers à la fois, & par conséquent distribuer les forces de l'Etat sous divers Chefs. Il est bien vraisemblable que Dioclétien ne crut pas pouvoir confier en sûreté le commandement des Armées à de simples Généraux. Sans doute les exemples accumulés d'un si grand nombre de Tyrans depuis Galien l'effrayoient. Il voyoit que dans ces derniers tems il ne s'étoit presque trouvé aucun particulier à la tête d'un corps considérable de troupes, qui ne

ne donnât l'essor à ses espérances, & qui n'aspirât à la premiére place. Il pensa donc qu'étant obligé d'employer pour différentes expéditions plusieurs armées en même tems, il n'en devoit partager le commandement qu'avec des Césars qu'il nommeroit, & en qui l'assurance de succéder au trône par une voie légitime pût prévenir ou reprimer les mouvemens d'une injuste ambition. Son choix tomba sur Constance Chlore & Galerius, que je dois faire connoître au Lecteur.

Constance est nommé dans les anciens monumens FLAVIUS VALERIUS CONSTANTIUS. Aurelius Victor lui donne le nom de JULIUS. Quant au surnom de CHLORE, nous ne le trouvons point autorisé dans l'Antiquité. Ce mot Grec, qui signifie *pâle*, étoit apparemment une épithéte qu'il ne s'attribuoit point lui-même, mais qui reçue dans le public, a passé en usage par la commodité de servir à le distinguer des autres Princes de même nom. Son nom propre étoit CONSTANTIUS, celui de sa famille FLAVIUS. Le nom de VALERIUS lui vint par l'adoption de Maximien, qui le tenoit lui-même de Dioclétien. Constance Chloré.

J'ai déja dit qu'il étoit par sa mére Claudia, petit-neveu de l'Empereur Claude II. & que son pére Eutropius tenoit un rang illustre dans la Nation des Dardaniens d'Illyrie. Ainsi il a par-dessus les Empereurs ses contemporains, qui

 pref-

presque tous étoient des hommes nouveaux, l'avantage de la noblesse.

Il l'emportoit encore sur la plupart d'entre eux par d'autres qualités plus estimables : caractére doux, modéré, plein d'humanité, chéri des soldats, aimant à faire le bonheur des peuples, réglé dans ses mœurs, & respectant la vertu. Il connut même le vrai Dieu, si nous en croyons Eusébe, & il condamnoit la grossiére superstition du Polythéisme. Mais, ainsi que plusieurs Philosophes des plus éclairés, il se persuadoit apparemment qu'il devoit penser pour lui, & agir comme le vulgaire.

Lact. de mort. Persec. 8. & 18. Eutrop. Euseb. vit. Const. 13, 14. 17.

Nous n'avons pas lieu de croire qu'il fût fort instruit dans les Lettres ; mais en grand Prince il les favorisa, il les protégea. C'est de quoi nous verrons la preuve dans la suite.

Aurel. Vict. Eumen. pro Schol. instaur.

Son éducation fut toute militaire. Il commença par servir dans les Gardes, & il s'éleva par degrés. Il se forma dans l'art de la guerre sous de grands maîtres, Aurélien & Probus : & pendant que le premier de ces deux Empereurs régnoit encore, Constance revêtu déjà d'un commandement considérable, fit voir qu'il avoit profité de ses leçons, puisqu'on lui attribue l'honneur d'une victoire remportée vers l'an de J. C. 274. sur quelque Nation Germanique près de Vindonissa, aujourd'hui Windisch dans la Suisse. Sous Carus il étoit Gouverneur de la Dalmatie : & nous avons vu que dès

Tillem. Aurel. Vict. Eumen. Paneg. Const. Aug. Vop. Carin. 17.

dès lors il paroissoit digne de l'Empire. Employé par Dioclétien à repousser une irruption des Sarmates voisins du Bosphore Cimmérien, il réussit à la satisfaction de son Prince : & peu après il fut fait César, autant aidé de la recommandation de son mérite, que de celle de sa naissance. Tillem.

Rien au monde ne ressembloit moins à Constance, que le Collégue qu'on lui donna. Galerius né dans la Dace de la plus basse origine, occupé dans son enfance à garder des troupeaux de bœufs, étoit brutal, féroce, sanguinaire. Eutrope loue le réglement de ses mœurs. Mais cet éloge paroît difficile à allier avec l'intempérance dans le boire & dans le manger, qui avoit fait de ce Prince une masse énorme de chair : & la maladie également cruelle & honteuse qui le fit périr misérablement, donne lieu de soupçonner en lui des débauches encore plus criminelles. Et Galerius. *Eutrop. Vict. utrque. Lact. 9. & 33. Euf. Hist. Eccl. VIII. 16.*

Il falloit pourtant qu'il eût quelques bonnes qualités, qui lui attirassent l'estime de Dioclétien. On convient qu'il savoit la guerre, ayant passé par tous les degrés de la milice, depuis la condition de simple soldat jusqu'aux emplois les plus importans, dont il s'étoit acquitté avec gloire & avec succès. D'ailleurs on lui attribue quelque amour pour la justice, disposition qui n'est pas incompatible avec la dureté dans les mœurs. Si la bassesse de son origine fut une raison qui

influa dans le choix de Dioclétien, si cet Empereur regarda Galerius comme sa créature, qui lui devant tout ne pouvoit manquer de conserver pour lui de l'attachement & de la reconnoissance, sa prudence le trompa ; & il trouva dans Constance, à qui sa naissance donnoit des prétentions au trône, plus de fidélité & de modération, que dans Galerius, fils de pâtre, & pâtre lui-même.

Tillem. Galerius prend dans ses médailles les noms de C. Galerius Valerius Maximianus. Galerius étoit son nom propre : il emprunta celui de Valerius de Dioclétien, qui l'adopta. Ce même Empereur lui donna le surnom de Maximianus, comme un avertissement d'imiter la fidélité de Maximien Herculius envers son bienfaiteur. Les Ecrivains du tems l'appellent quelquefois Armentarius, par allusion à son premier état de gardeur de bœufs ou de chevaux. Car le mot *armentum* en Latin signifie un troupeau de grands animaux. Pour lui, il n'usoit point de ce nom, qui lui eût rappellé des idées desagréables.

Adoption & nouveaux mariages des deux Césars.

Il n'est point de précautions que Dioclétien ne mît en œuvre pour unir & attacher fortement à lui & à son Collégue ceux qu'il prétendoit faire Césars. J'ai déja parlé incidemment de leur adoption. Galerius fut adopté par Dioclétien, & reçut de lui le surnom de Jovius ; Constance par Maximien, qui lui communiqua pareillement son surnom d'Her-

Eumen. pr. Schol. instaur.

CULIUS. De nouveaux mariages cimentérent l'alliance. Constance & Galerius étoient tous deux mariés, le premier à Héléne, mére du grand Constantin; le nom de l'épouse du second n'est pas connu. Les Empereurs exigérent qu'ils répudiassent leurs femmes. Dioclétien donna Valérie sa fille en mariage à Galerius. Constance épousa Théodora, belle-fille de Maximien, sortie d'un premier mariage de l'Impératrice Eutropia. Eutrop. Vict. marque.

Tous les arrangemens préliminaires étant pris, la cérémonie de l'installation des Césars se fit le premier Mars de l'année de J. C. 292. Dioclétien ayant assemblé les soldats dans un lieu distant de trois mille pas de Nicomédie, monta sur une hauteur, présenta aux troupes Galerius, & de leur consentement le revêtit de la pourpre. Il est très-probable que Constance reçut le même honneur de Maximien dans quelque ville des Gaules ou de l'Italie. Cérémonie de leur installation. Eumen. Paneg. Const. Cæs. AN. R. 1043. Lact. c. 19. Tillem.

Les deux Césars, à l'exception du titre d'Augustes, qui demeura réservé à Dioclétien & à Maximien, furent décorés de tous les autres qui caractérisoient chez les Romains le pouvoir suprême. Ils eurent la Puissance Tribunicienne, les dénominations d'Empereurs, de Péres de la Patrie, de Souverains Pontifes. C'étoit une nouveauté. Ceux qui avoient été Césars avant eux, n'avoient pas joui de semblables prérogatives, peu compatibles avec le titre de Princes de la Eumen. pro Schol. instaur.

Jeuneſſe, qui leur étoit affecté.

Conſtance, premier Céſar.

Le rang entre Conſtance & Galerius fut réglé, non ſur celui de leurs péres adoptifs. Galerius quoiqu'adopté par le premier des Auguſtes, ne fut que le ſecond des Céſars. La prééminence étoit dûe à Conſtance, à raiſon de ſa nobleſſe; & peut-être auſſi étoit-il plus avancé dans le ſervice. Le fait eſt que dans les monumens publics il eſt toujours nommé le premier.

Euſeb. vit. Conſt. c. 18. Tillem.

Départemens aſſignés à Conſtance & à Galerius.

Il y avoit déjà eu un partage, non de domaines, ſi je ne me trompe, mais d'inſpection & d'adminiſtration entre Dioclétien & Maximien. Les deux Auguſtes en firent un nouveau de même nature avec leurs Céſars. Dioclétien aſſigna à Galerius pour ſon département l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine, la Gréce; & Maximien à Conſtance les Gaules, l'Eſpagne, & la Grande-Bretagne.

Lac. c. 7. Aurel. Vict. Julian. Or. 2.

Inconvéniens de la multiplication des Auguſtes & des Céſars.

Ce plan étoit bien entendu pour la défenſe de toutes les parties de l'Empire, qui ſe trouvoient chacune avoir au milieu d'elles leurs Princes, attentifs à empêcher les ſéditions & les ſoulévemens au-dedans, & à repouſſer les attaques du dehors

Mais ce même plan devenoit une ſource de guerres civiles, ſinon pour le moment actuel où la ſageſſe & l'autorité de Dioclétien tenoit tout en reſpect, dumoins pour la génération ſuivante. Les enfans de tant de Princes ne pouvoient manquer de déchirer l'Empire par leurs pré-

prétentions contraires. Il est vrai que la souveraine puissance n'étoit point héréditaire de plein droit chez les Romains, comme je l'ai souvent remarqué. Mais pouvoit-on se flatter que des fils d'Empereurs & de Césars consentissent à passer leur vie dans la condition privée ? L'événement justifiera cette réflexion.

Il résultoit encore du nouvel arrangement de Dioclétien un autre inconvénient, qui a été observé par Lactance, & même par Aurelius Victor. Ces quatre Princes formoient quatre Cours, & chacun d'eux avoit ses Officiers, & en particulier son Préfet du Prétoire, qui avoit encore sous lui des Vicaires, de l'institution de Dioclétien, distribués dans les différentes Provinces du Département général. Chacun de ces Princes vouloit avoir à ses ordres autant de troupes, qu'autrefois en entretenoit l'Empire tout entier réuni sous un seul Chef. Delà l'oppression des peuples, l'augmentation des impôts, les exactions, les violences. Le mal s'accroissoit encore par le goût qu'avoit Dioclétien pour diviser les Provinces, & les morceler en quelque façon. Son but étoit apparemment de diminuer l'autorité des Gouverneurs subalternes, en diminuant leurs départemens, & de les mettre ainsi hors d'état de se révolter. Mais à proportion qu'il multiplioit les Officiers, il multiplioit les dépenses : & l'abus alloit à un tel excès,

qu'en mettant (*a*) d'un côté tous ceux qu'employoient les quatre Princes dans le Civil & dans le Militaire, & de l'autre tous les contribuables qui devoient fournir à leur subsistance & à leur entretien, le nombre des premiers excédoit celui des autres.

Dureté du gouvernement de Dioclétien.

En général le gouvernement de Dioclétien est décrié par Lactance comme dur & tyrannique. Cet Ecrivain l'accuse d'avidité pour enrichir le Fisc aux dépens des peuples, & pour accumuler des trésors sans fin & sans mesure. Il prétend même que la cruauté venoit à l'appui d'une cupidité injuste, & que souvent pour envahir le bien on faisoit périr le possesseur. Je ne sais si le zèle du Christianisme a emporté trop loin Lactance contre un persécuteur odieux. Mais je vois qu'Aurelius Victor, Auteur Payen, se plaint de l'introduction des tributs en Italie, qui, comme il arrive d'ordinaire, modestes dans leurs commencemens, montérent dans la suite à un excès pernicieux.

Sa fureur de bâtir.

Lactance blâme encore dans Dioclétien la fureur de bâtir, dont souffrit principalement la ville de Nicomédie, séjour ordinaire de ce Prince. (*b*) Ici, dit notre Au-

(*a*) Major esse cœperat numerus accipientium, quàm dantium. *Lact.*

(*b*) Hîc basilicæ, hîc circus, hîc moneta, hîc armorum fabrica, hîc uxori domus, hîc filiæ. Repentè magna pars civitatis exceditur. Migrabant omnes cum conjugibus ac liberis, quasi urbe ab hostibus cap-

Auteur, c'étoit une Basilique qu'il construisoit, là un Cirque, dans un autre endroit un Hôtel des Monnoyes, ailleurs encore un Arsenal: Il falloit un Palais pour sa femme, un Palais pour sa fille. Pour faire place à ces nouvelles constructions, une grande partie de la ville est enlevée à ses habitans. Les citoyens sont obligés de se transplanter avec leurs femmes & leurs enfans, comme si leur patrie eût été prise par les ennemis. Ce n'est pas tout encore. Ces bâtimens, qui se faisoient en grande partie par corvées, étoient à peine achevés, à la ruine des Provinces, qu'une fantaisie de l'Empereur obligeoit de les détruire. Voilà un mauvais ouvrage, disoit-il: il faut l'abbattre, & travailler sur un autre plan. Telles étoient les dépenses folles auxquelles l'engageoit la manie d'égaler Nicomédie à Rome.

On peut se convaincre qu'il n'y a point d'exaggération dans le récit que fait Lactance des profusions de Dioclétien pour les bâtimens, si on le compare avec ce que nous savons & ce que nous voyons encore aujourd'hui des Thermes de ce Prince dans la ville de Rome: édifice immense, & dont le vaste contour, s'il ne peut être comparé sans hyperbole à

Thermes de Dioclétien à Rome.

capitâ. Et quum perfecta hæc fuerant cum interitu provinciarum, ,, Non rectè facta sunt, aiebat: alio ,, modo fiant". Rursus dirui ac mutari necesse erat, iterum fortasse casura. Ita semper dementabat, Nicomediam studens urbi Romæ coæquare. *Lact.*

Nardin. Rom. Vet. IV. 7.

à (a) l'étendue d'une Province, au-moins surpasse bien des villes en grandeur. Nardini, témoin oculaire, assûre que l'espace qu'occupoient ces Thermes comprend maintenant l'Eglise, le Monastére, & le jardin des Bernardins; l'Eglise, le Monastére, & l'ample jardin des Chartreux; deux grandes aires & les greniers de la Chambre Apostolique; une fontaine appellée *des Thermes*, & plusieurs vignes & maisons de particuliers. En effet il ne faut pas croire qu'il n'y eût dans ces Thermes que les piéces destinées précisément aux bains. On y trouvoit tout ce qui est nécessaire pour la promenade, pour les exercices du corps, & même pour l'étude: allées d'arbres, portiques, salles d'escrime, & enfin bibliothéques. Dioclétien fit transporter dans ses Thermes la Bibliothéque Ulpienne, qui avoit été d'abord logée sur la place de Trajan. Un Prince qui construisoit de tels édifices, ne travailloit pas uniquement pour la commodité du Public: l'amour de la magnificence & du faste y entroit pour beaucoup.

Je reviens à l'ordre des faits. Cinq objets d'inquiétude avoient déterminé Dioclétien à nommer des Césars: Carausius, le Roi de Perse, les Quinquegentiens, Julien Tyran en Afrique ou en Italie, Achillée en Egypte. Ces différens soins

(a) Lavacra in modum provinciarum exstructa. Amm. L. XVI.

soins occupérent les quatre Princes pendant un espace de cinq à six ans, & le succès leur fut favorable de tous les côtés. C'est dequoi je dois maintenant rendre compte au Lecteur, autant que le permet la disette de mémoires.

Maximien soumet les Quinquegentiens. Entrop. Paneg. V. VIII. & IX.

Maximien vainquit & dompta les Quinquegentiens, quels que puissent être ces peuples, tout-à-fait inconnus. On a quelque lieu de les regarder comme ayant appartenu à la Mauritanie *. Car les Panégyristes vantent beaucoup les exploits de Maximien vers ces tems-ci contre les Maures, & ils ne disent pas un seul mot des Quinquegentiens : nom qui paroît subitement dans l'Histoire, & qui s'éclipse de-même. Après les tems dont nous parlons il n'en est plus fait aucune mention.

Il détruit le Tyran Julien. Vict. Epit.

Ce fut encore Maximien qui délivra l'Empire du Tyran Julien. Cet usurpateur se voyant vaincu, se perça lui-même de son épée, & se jetta encore vivant dans les flammes d'un bucher qu'il avoit fait allumer.

Dioclétien après avoir transporté les Carpiens en Pannonie, marche

Dioclétien se chargea de la guerre contre Achillée, & il ne la poussa pas fort vivement, puisque ce Tyran régna six ans en Egypte. Durant cet intervalle je ne puis citer d'autre exploit de l'Empereur Romain,

* *Scaliger dans ses notes sur la Chronique d'Eusébe, p. 223. incline à penser que les Quinquegentiens sont les peuples de la Libye Pentapolitaine. La ressemblance des noms peut appuyer cette conjecture. Car les mots Πεντάπολις, en Grec, &* Quinquegentes *ou* Quinquegentiani *en Latin, signifient également* cinq peuples.

contre Achillée Tyran de l'Egypte, le défait, & le tue, *Tillem.* *Eutrop.* *Aurel. Vict.* *Amm. Lib XXVIII.* *Jorn. de rebus Get. c. 36.* *Tillem.*

main, que la transplantation des Carpiens en Pannonie. Aurélien y avoit déja transporté une partie de cette nation. Dioclétien acheva l'ouvrage : les Carpiens, battus par lui & par Galerius, prirent le parti de se soumettre ; & établis sur les terres de l'Empire, au-lieu d'ennemis ils devinrent sujets. Il est encore parlé de châteaux bâtis par Dioclétien dans le pays des Sarmates, vis-à-vis des villes d'Acincum & de Bononia dans la Pannonie.

An. R. 1047. *Aur. Vict.* *Eutrop.* *Euseb. Chron.*

L'an de J. C. 296. ce Prince marcha contre le Tyran de l'Egypte, le vainquit dans un combat sans beaucoup de peine, & l'ayant réduit à s'enfermer dans Alexandrie, il l'y assiégea. Le siége dura huit mois, au bout desquels Achillée fut pris & tué avec les principaux complices de sa rebellion. Cette juste punition des coupables n'étoit que le prélude d'inexcusables cruautés. Le vainqueur se vengea sur les peuples. Il livra Alexandrie au pillage, si nous en croyons Orose : & on peut l'en croire, puisqu'il est constant par le témoignage d'Eutrope, Auteur Payen, que Dioclétien souilla toute l'Egypte de meurtres & de proscriptions. Il fit néanmoins pour le pays divers réglemens, dont l'expérience & la pratique prouvérent l'utilité.

Oros. VII. 25.

Je ne donnerois point place ici à ce que nous débite gravement un Historien du moyen âge, s'il n'étoit bon de conserver le souvenir des erreurs vulgaires qui ont

Jo. Antioch. ap. Vales.

ont régné parmi les hommes. Cet Ecrivain raconte que Dioclétien fit rechercher avec soin les Livres des anciens Egyptiens sur l'Alchymie, & qu'il les brûla, de peur que le secret de faire de l'or, & la facilité de s'enrichir par cette voie, ne missent l'Egypte à portée de renouveller ses révoltes. On sait assez aujourd'hui ce qu'il convient de penser touchant cet art mensonger, accrédité par des Charlatans, & adopté par des dupes, qui souvent ont dissipé les biens réels qu'ils possédoient, pour courir après une vaine fumée.

Mr. de Tillemont rapporte avec assez de vraisemblance à cette expédition de Dioclétien la ruine des villes de Busiris & de Coptos, qui, suivant le témoignage de la Chronique d'Eusébe, s'étant révoltées vers ces tems-ci contre les Romains, furent prises & détruites jusqu'aux fondemens. Ces deux villes, quoique jointes ensemble par l'ancien Auteur, étoient fort éloignées l'une de l'autre, Busiris dans le Delta, Coptos dans la Thébaïde.

Il abandonne sept journées de pays au-dessus d'Eléphantine sur le Nil. *Procop. de B. Pers. I. 19.*

Il est constant que Dioclétien visita les frontiéres de l'Egypte du côté du midi, & que pour en établir la tranquillité il prit des précautions convenables à son génie, plus porté aux voies de prudence, que touché des idées de la gloire. Considérant que l'étendue de pays que possédoient les Romains au-dessus d'Eléphantine sur le Nil jusqu'à sept journées

nées

nées de distance, leur étoit plus onéreuse qu'utile, & que le revenu qu'ils en tiroient ne suffisoit pas pour la dépense des garnisons qu'il falloit y entretenir, il abandonna ces sept journées de pays aux Nobates, peuples qui habitoient les déserts d'Oasis; & en leur faisant don de cette contrée bien plus riche & plus abondante que la leur, il les chargea de la défendre contre les Blemmyes & d'arrêter leurs courses importunes. Il convint aussi d'acheter la paix des uns & des autres par une pension, qui se payoit encore du tems de Justinien, mais sans beaucoup de fruit. La force seule des armes pouvoit contenir l'avidité des Barbares.

Commencemens de Constantin. *Tillem. Const. art. 4.*

Constantin accompagna Dioclétien dans la guerre d'Egypte, & il y signala sa valeur naissante par plusieurs belles actions. Il devoit être alors dans sa vingt-troisiéme année. Car il y a lieu de croire qu'il est né l'an de J. C. 274. & c'est à l'an 296. comme je l'ai dit, que se rapporte vraisemblablement la victoire de Dioclétien sur Achillée. Cet Empereur l'avoit pris auprès de lui comme otage, lorsqu'il nomma César Constance Chlore son pére: & il paroît que depuis ce tems Constantin ne s'éloigna guéres de la personne de Dioclétien, si ce n'est pour suivre Galerius dans ses expéditions soit sur le Danube, soit contre les Perses. Ainsi ce Prince destiné par la Providence à devenir le protecteur du Christianisme, passa toute sa jeunesse sous la main & dans

dans la dépendance des plus violens ennemis du Nom Chrétien.

Il étoit né à Naïsse ville de Mœsie, mais anciennement attribuée à la nation des Dardaniens, de laquelle sortoient ses ancêtres paternels ; & il avoit pour mére Héléne, à qui quelques Auteurs, même Chrétiens, ont contesté la qualité d'épouse de Constance Chlore, & ont par conséquent rendu douteuse la légitimité de la naissance de Constantin. Mais dans la vérité, cette opinion ne paroît fondée que sur ce qu'Héléne * étoit d'une condition fort inférieure à son mari. Du reste, tout conspire à nous la faire regarder comme unie à Constance par une alliance légitime : le titre d'épouse, qui lui est accordé par plusieurs Ecrivains ; la considération dont jouit toujours Constantin à la Cour de Dioclétien, où il tenoit le premier rang après l'Empereur ; la qualité même d'otage, qui suppose qu'il étoit cher à son pére, comme un fils destiné à lui succéder ; enfin les éloges donnés par les Panégyristes à la (a) vie chaste

Tillem. not. 1. sur Constant.

* *St. Ambroise a dit qu'Héléne tenoit hotellerie, & que telle fut l'origine de ses liaisons avec Constance. C'est un témoin respectable, mais il est seul. Si ce fait eût été connu de Zosime, qui est l'ennemi déclaré de Constantin, qui le traite nettement de bâtard, & sa mére de femme peu vertueuse, il n'auroit pas manqué d'en faire usage.*

(a) Quo enim magis continentiam patris æquare potuisti (*l'Orateur adresse la parole à Constantin*) quàm quod te ab ipso fine pueritiæ illico matrimonii legibus tradidisti, ut primo ingressu adolescentiæ formares animum maritalem, nihil de vagis cupiditatibus, nihil

té de Constance, qu'on loue son fils d'avoir imitée en prévenant par un engagement légitime les dangers auxquels l'âge & l'ivresse de la fortune auroient pu exposer sa vertu, & en respectant toujours les loix sacrées du mariage. Par ces raisons nous nous déterminons à suivre le sentiment le plus honorable pour Constantin ; & à le reconnoître pour fils légitime de Constance Chlore.

Tillem. Constant. art. 4. Ce jeune Prince montra dès son prémier âge ce qu'il devoit être un jour. Il réunissoit les avantages du corps aux belles qualités de l'ame : grand de taille, bienfait de sa personne, brave jusqu'à ajoûter aux hazards communs de la guerre ceux des combats singuliers contre les plus courageux des ennemis, généreux, magnanime, sage dans sa conduite privée, & ne connoissant d'autre passion que celle de soutenir l'éclat de son nom, & de se rendre digne de la grandeur à laquelle sa naissance l'appelloit. Son pére étoit pour lui un grand exemple : & les exploits que j'ai à rapporter de Constance, surpassent de beaucoup ce que nous savons de ceux de Dioclétien & de Maximien.

Constance entre en guerre contre Carausius, & il

Ce Prince avoit la Gaule pour département, & par conséquent deux ennemis à combattre, savoir Carausius d'une part, usurpateur de la Grande-Bretagne &

nihil de concessis ætati voluptatibus in hoc sacrum pectus admitteres ? *Paneg. Maxim. & Const.*

& du titre d'Auguste: de l'autre, les Peuples Germains ou Francs, qui favorisés & aidés par ce même Carausius s'étoient emparés du pays des Bataves.

Carausius possédoit sur la côte de la Gaule la ville de Boulogne, & Constance crut devoir commencer par lui enlever cette place, afin de le renfermer entiérement dans son île. Pour réussir plus sûrement dans son entreprise, il usa de diligence; & à peine nommé César il partit, & arriva devant Boulogne au moment où on l'attendoit le moins. Il assiégea la ville par terre, mais le port mettoit les assiégés en état de recevoir les rafraîchissemens & les secours que Carausius ne manqueroit pas de leur envoyer. Constance leur ôta cette ressource en fermant l'entrée du port par une estacade, qui empêchoit le passage de tout vaisseau. Ainsi la ville fut bientôt obligée de se soumettre: & par un événement qui tient du merveilleux, & que nos ayeux ont vu se renouveller à la prise de la Rochelle, l'estacade, qui avoit résisté aux flots tant que la ville se défendoit, fut renversée par un coup de mer, aussitôt que Constance s'en vit le maître. Ceux qui s'étoient soumis à lui, n'eurent pas lieu de s'en repentir. Il les avoit réduits par la force, il les conserva par sa bonté.

Lui enléve la ville de Boulogne.

Eumen. Paneg. Constant. Aug. & Constant. Cæs.

Pour aller attaquer Carausius dans son île, il falloit une flotte, & Constance n'en avoit point. Pendant qu'on lui construisoit des vaisseaux, il ne demeura pas oisif.

Il recouvre par les armes le pays des Bataves, que

les Francs avoient envahi, force ceux-ci à se rendre, & les transplante en divers endroits de la Gaule.

oisif, & occupé de son second objet, il tourna ses efforts du côté du pays des Bataves. L'Orateur Eumenius nous donne ici une description élégante de ce sol singulier, qui ne sembloit pas être fait pour se peupler de villes florissantes, & pour devenir l'entrepôt des marchandises de l'Univers. „ (a) Cette terre, dit-il, n'est „ point, à proprement parler, une terre. „ Elle est tellement pénétrée & imbibée „ d'eau, que non seulement les parties „ manifestement marécageuses cédent „ sous le pied qui les presse, & le font „ plonger; mais les endroits mêmes qui „ paroissent plus fermes tremblent & „ chancellent sous les pas, & l'agitation „ qui se communique au loin prouve „ qu'une légére & mince écorce surnage des amas d'eaux".

La guerre étoit difficile dans un tel pays, & de-plus à peu de distance les Barbares trouvoient des forêts qui leur servoient de retraites en cas de disgrace. Constance triompha de tous les obstacles, & non seulement il délivra & reconquit la contrée que les Francs avoient envahie, mais il réduisit ces fiers ennemis à mettre bas les armes, & à se soumettre à la loi qu'il voudroit leur pres-

(a) Illa regio... penè, ut cum verbi periculo loquar, terra non est. Ita penitus aquis imbuta permaduit, ut non solùm quæ manifestè palustris est cedat ad nixum, & hauriat pressa vestigium, sed etiam, ubi videtur paulò firmior, pedum pulsu tentata quatiatur, & sentire se procul mota pondus testetur..... Subjacentibus innatat, & suspensa latè vacillat.

prescrire. Il les transporta en corps de nation, hommes, femmes, & enfans, dans les cantons de la Gaule qu'ils avoient autrefois dévastés; afin que ce qui étoit devenu désert & inculte par leurs ravages, se repeuplât & reprît par leurs services son ancienne fertilité.

L'Orateur Euméne exerce son éloquence sur une si belle matiére. ,, (a) ,, Nous pouvons donc, dit-il, insulter à ,, ceux qui autrefois nous faisoient trembler, & nos Provinces jouissent des ,, honneurs du triomphe. Oui, le Cauque & le Frison cultivent pour moi la ,, terre : ce peuple brigand & toujours ,, en course, aujourd'hui fixé dans un ,, lieu, conduit la charue & se fatigue ,, dans les travaux de la campagne : il ,, garnit mes marchés des bestiaux qu'il ,, a nourris, & le Barbare devenu laboureur me procure l'abondance & fait ,, baisser le prix des vivres : heureux & ,, content, si par les ordres de nos Princes il est appellé à reprendre pour notre défense les armes dont il a fait tant ,, de fois usage contre nous ".

Le Panégyriste ne spécifie point ici les pays

(a) Insultare, Hercule, communi Galliarum nomine liber, &, quod pace vestrâ loquar, ipsis triumphum assignare Provinciis. Arat ergo nunc mihi Caucus & Frisius; & ille vagus, ille prædator, exercitio squalidus operatur, & frequentat nundinas meas pecore venali, & cultor Barbarus laxat annonam. Quin etiam, si ad delectum vocetur, accurrit, & obsequiis teritur, & tergo coërcetur, & servire se militiæ gratulatur.

pays de la Gaule où furent établies ces colonies de prisonniers Francs. Seulement à la fin du même discours il nomme les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, & de Langres, comme repeuplés par des essains de Barbares transplantés. Mais comme outre la transmigration dont il s'agit maintenant, il y en eut encore une autre exécutée quelques années après par Constance, ainsi que nous le rapporterons dans la suite, nous ne pouvons pas distinguer ce qui appartient en particulier à chacune de ces deux opérations toutes semblables.

Julian. Or. 1. Nous en disons autant des châteaux que Constance, au rapport de Julien l'Apostat son petit-fils, construisit sur les frontiéres & au milieu même de la Germanie Barbare. C'est une précaution qu'il peut avoir également prise dans l'une & dans l'autre de ses deux expéditions contre les Francs.

La premiére doit l'avoir occupé au-moins trois ans, puisqu'elle remplit seule l'intervalle entre la prise de Boulogne, l'an de J. C. 292. & la guerre portée dans la Grande-Bretagne par Constance en 296. C'est à ce têms que nous devons vraisemblablement rapporter les exploits que cite Eumenius au commencement de son Panégyrique de Constance: un Roi Barbare pris au piége qu'il avoit tendu, & réduit en captivité; tout le pays des Allemans désolé & ravagé depuis le pont sur le Rhin à Cologne jusqu'au Danube.

aube. C'est dans ce même espace que nous plaçons aussi, d'après Mr. de Tillemont, les soins que ce Prince, aussi bon que guerrier, donna au rétablissement de la ville d'Autun.

J'ai dit que cette ville avoit beaucoup souffert de la premiére révolte des Bagaudes; que fidéle à l'obéissance qu'elle devoit à ses légitimes maîtres, elle avoit soutenu un siége de sept mois; & qu'ayant invoqué inutilement le secours de Claude II. occupé alors de la guerre contre les Gots, elle s'étoit vue enfin forcée d'ouvrir ses portes aux rebelles, qui la traitérent en ville prise d'assaut. Depuis cette époque funeste elle étoit demeurée pendant vingt-cinq ans dans un état de désolation, les édifices tant publics que particuliers détruits ou en mauvais ordre, les campagnes négligées & incultes en grande partie, tout le pays dans une extrême pauvreté. Rétablissement de la ville & de l'école d'Autun. *Eumen. ibid. & pro schol. inst.*

Constance regarda sans doute comme une espéce de dette de sa maison l'obligation de témoigner de la bonté à une ville qui avoit montré un attachement si fidéle pour Claude II. son grand-oncle, & à qui cette fidélité avoit couté si cher. Il n'omit aucun des soins qui pouvoient en réparer les malheurs. Il donna des sommes considérables pour acquitter les dettes de la ville, & pour rebâtir les temples, les bains, & même les maisons des particuliers. Il la repeupla en y appellant de dehors des ouvriers de toutes les diffé-

différentes sortes d'arts, & en invitant les habitans des Provinces voisines à venir s'y établir. Il y plaça des Légions en quartiers d'hiver, pour répandre de l'argent dans le pays, & pour fournir des travailleurs aux ouvrages publics qu'il faisoit construire, & en particulier aux aqueducs, par lesquels il procuroit de l'eau en abondance à la ville. Enfin il y rétablit les Etudes & les Lettres, dont il sentoit tout le prix, quoique sa vie toute militaire ne lui eût pas permis de s'y rendre fort habile.

Voyez T. II. p. 286.

Autun étoit de toute antiquité une Ecole célébre. Sous Tibére, le rebelle Sacrovir y trouva, au rapport de Tacite, toute la fleur de la jeune noblesse des Gaules rassemblée pour l'étude des beaux Arts, & il s'en fit des otages qui lui répondissent de la fidélité de leurs parens. Ce fait incontestable peut autoriser jusqu'à un certain point la tradition du pays, qui suppose que dès avant l'entrée des Romains dans les Gaules les Druïdes élevoient la Jeunesse Gauloise dans Autun, & y avoient une maison sur une hauteur, qui en a conservé jusqu'aujourd'hui le nom de Mont-Dru, comme qui diroit *Mont des Druïdes*. En ce cas Auguste n'aura pas été l'instituteur, comme je l'ai dit sous son régne, mais le restaurateur & le bienfaiteur de l'Ecole d'Autun.

Hist. Univ. Paris. T. I. p. 6. & 25.

T. I. p. 162

On n'attend pas de nous une histoire suivie de cette Ecole, pour laquelle, quand même ce n'en seroit ici le lieu, les

monumens nous manquent absolument. Nous rencontrons une grande lacune depuis le tems de Tibére jusqu'au grand-pére du Rhéteur Eumenius, qui né à Athénes, & ayant enseigné à Rome avec réputation, vint s'établir à Autun, & y professa publiquement la Rhétorique jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Le même Eumenius nous cite le Professeur Glaucus, son contemporain, mais plus âgé que lui, qu'il assûre pouvoir être regardé comme (a) Athénien, sinon par la naissance, au-moins par la beauté de son talent. Eumenius lui-même, né à Autun, enseigna quelque tems l'éloquence dans sa patrie, & ensuite il passa à une charge qui l'attachoit au Palais & à la suite du Prince. Il fut nommé *Memoriæ Magister*, charge que l'on compare à celle de *Maître des Requêtes* parmi nous. Constance voulant renouveller la gloire des études dans la ville d'Autun, crut que personne n'étoit plus propre qu'Eumenius à le seconder dans un pareil dessein, & il l'engagea à reprendre la profession en conservant sa charge dans le Palais. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, mérite d'être ici rapportée. Elle porte en tête les noms des deux Empereurs & des deux Césars, comme tous les autres Actes qui s'expédioient dans toute l'étendue de l'Empire: mais il n'est pas douteux qu'elle doive être attribuée pro-

Eumen. pro schol. instaur.

pre-

(a) Non civitate Atticum, sed eloquio.

prement à Constance, qui avoit les Gaules dans son département. En voici la traduction.

„ Les Gaulois nos fidéles sujets méritent que nous nous intéressions à l'éducation de leurs enfans, que l'on éléve dans Autun, & que l'on y forme aux Lettres & aux bonnes Mœurs. Et (*a*) par quelle plus solide récompense pourrions-nous reconnoître leur zèle, qu'en leur procurant le seul bien que la fortune ne peut ni donner ni ôter? Ainsi, comme l'école où on les éléve est maintenant sans chef, nous n'avons point cru pouvoir plus dignement remplir la place vacante, qu'en jettant lés yeux sur vous, Eumenius, qui avez fait preuve d'une éloquence non commune, & dont la probité nous est parfaitement connue par la maniére dont vous vous acquittez de votre charge auprès de nous.

„ C'est (*b*) pourquoi, en vous conservant les honneurs & les prérogatives du rang dont vous jouissez, nous vous exhortons à reprendre la profession Oratoire.

(*a*) Quod aliud præmium his quàm illud conferre debemus, quod nec dare potest nec eripere fortuna?

(*b*) Salvo igitur privilegio dignitatis tuæ, hortamur ut professionem Oratoriam recipias, atque in supradictâ civitate, quam non ignoras nos ad pristinam gloriam reformare, ad vitæ melioris studium adolescentium excolas mentes; nec putes hoc munere antè partis aliquid tuis honoribus derogari, quum honesta professio ornet potiùs omnem quàm destruat dignitatem.

„ ratoire. Vous n'ignorez pas que nous
„ nous proposons de relever l'ancien-
„ ne gloire de la ville d'Autun. Concou-
„ rez-y en travaillant à inspirer aux jeu-
„ nes-gens par les belles connoissances
„ l'amour de la vertu ; & ne croyez pas
„ vous dégrader en acceptant l'emploi
„ que nous vous offrons, puisqu'une
„ profession aussi honorable donne plu-
„ tôt du lustre à quelque dignité que ce
„ puisse être, qu'elle n'est capable de
„ l'avilir. Et afin que vous compreniez
„ la considération particuliére que nous
„ avons pour votre mérite, nous vous
„ assignons six cens * mille sesterces de
„ gages. Adieu notre cher Eumenius ".

* *Soixante-& quinze mille livres.*

Je ne trouve rien de plus digne d'être observé dans cette lettre, que l'attention marquée du Prince à établir la vertu pour terme de toutes les belles connoissances. C'étoit bien aussi la façon de penser d'Eumenius lui-même, qui déclare (*a*) qu'il regarde les Lettres comme le fondement de la tempérance, de la modestie, de la vigilance, de la patience.
„ Et lorsque ces heureuses dispositions,
„ ajoûte-t-il, ont passé en habitude dès
„ l'âge le plus tendre, elles portent leur
„ fruit dans tout le reste de la vie ; &
„ tous

(*a*) .... Litteras omnium fundamenta esse virtutum, utpote continentiæ, modestiæ, vigilantiæ, patientiæ magistras. Quæ universa quum in consuetudinem tenerâ ætate venerunt, omnia deinceps officia vitæ, & ipsa quæ diversissima videntur militiæ atque castrorum munia convalescunt.

„ tous les emplois de la société, jusqu'-
„ au métier des Armes, qui paroît si dis-
„ cordant avec les Muses, en sont infi-
„ niment mieux remplis ".

Ce n'étoient pas-là des discours spécieux dans la bouche de cet Orateur, & qui fussent démentis par sa conduite. Eumenius consacra à la reconstruction des écoles d'Autun, ruinées par les malheurs de la guerre, les six cens mille sesterces qui lui étoient assignés pour ses gages: & tel est l'objet du discours d'où j'ai tiré la plus grande partie de ce qu'on vient de lire.

Plusieurs autres villes rétablies & relevées dans toute l'étendue de l'Empire.

Autun n'est pas la seule ville qui se ressentit des libéralités & du bon gouvernement des Princes qui étoient à la tête de l'Empire. S'il n'y a point d'exaggération dans les expressions d'Eumenius, on voyoit de toutes parts & dans toutes les Provinces frontiéres les villes renaître de leurs ruines, & après avoir été presque couvertes de halliers & converties en forêts qui servoient de repaires aux bêtes, reprendre tout d'un coup leur splendeur, relever leurs murs, & se repeupler de leurs anciens habitans.

Carausius tué par Allectus, qui demeure pendant trois ans maître de la Grande-Bretagne.

Eumen. Paneg.

Constance avoit été obligé pendant trois ans, comme je l'ai dit, de s'occuper de tout autre soin que de celui d'attaquer & de reconquérir la Grande-Bretagne. Dès le commencement de cet intervalle il arriva dans l'île une révolution, qui devenoit pour lui une occasion favorable, s'il se fût trouvé à portée d'en pro-

profiter. L'usurpateur Carausius avoit un Ministre nommé Allectus, en qui il prenoit confiance, & qui gouvernoit tout sous ses ordres. Mais entre méchans il ne peut y avoir de société fidéle. Allectus ayant commis plusieurs malversations dont il craignoit d'être puni, conspira contre Carausius, le tua, & se fit un titre de son crime pour recueillir la dépouille de celui dont il étoit le meurtrier. Il s'arrogea audacieusement le nom & le pouvoir d'Auguste, & il se maintint en possession de l'île pendant trois ans. Carausius en avoit régné plus de six. *Constant. Cas. Eutrop. Aurel. Vict.*

C'étoit une honte pour l'Empire, que la Grande-Bretagne en demeurât ainsi démembrée depuis dix ans, & qu'un nouveau Tyran, qui avoit succédé au premier, jouît de sa fortune usurpée aussi paisiblement que d'un légitime héritage. Enfin Constance ayant son armement prêt, se disposa à venger la gloire du nom Romain. Maximien y concourut avec lui, & de peur que pendant le tems de l'expédition contre Allectus les Germains & les Francs ne fissent irruption dans les Gaules dégarnies, il se transporta sur le Rhin avec assez peu de troupes: mais son nom étoit une puissante barriére pour arrêter les Barbares. Constance voyant ainsi ses derriéres assûrés, tourna toutes ses pensées & toutes ses forces du côté de la Grande-Bretagne.

Constance lui fait la guerre. Allectus est vaincu & tué. L'île rentre sous l'obéissance de ses maîtres légitimes.

Il avoit construit & équippé deux flottes, l'une sur la côte du Boulenois, l'autre

tre à l'embouchure de la Seine, menaçant ainsi l'ennemi d'une double attaque, l'obligeant à partager ses forces, & le tenant dans l'incertitude sur l'endroit précis où il avoit à craindre une descente. Constance se mit lui-même à la tête de la flotte de Boulogne, & il donna le commandement de celle de la Seine à Asclépiodote, Préfet du Prétoire, habile guerrier, & formé à l'école de Probus & d'Aurélien. Allectus arrangea le plan de sa défense sur celui de l'attaque. Il posta une flotte à l'île de Wight pour observer les mouvemens d'Asclépiodote & le combattre au passage, & il se tint lui-même sur la côte de Kent dans la disposition de faire tête à Constance.

Il est bien difficile de dresser un récit historique d'après une narration oratoire, & c'est pourtant où j'en suis réduit; car je n'ai point ici d'autre guide que le Panégyrique d'Eumenius. En étudiant avec soin mon original, voici ce que je pense pouvoir en recueillir.

Constance se mit en mer le premier, ayant donné avis à Asclépiodote de son départ. Dès que la nouvelle en fut répandue parmi les soldats de la flotte de la Seine, l'ardeur de partir s'alluma dans leurs cœurs: & quoique la mer fût grosse, quoiqu'il y eût des signes d'orage & de tempête, ils ne voulurent souffrir aucun délai, & ils forcérent leurs Généraux de lever l'ancre. Un brouillard épais qui s'éleva, les déroba à la vue de la flotte

flotte qu'Allectus avoit placée en observation à l'île de Wight. Ainsi ils abordérent sans aucun obstacle au rivage Britannique : & dès qu'ils eurent pris terre, ils commencérent par bruler eux-mêmes leurs vaisseaux, afin de s'animer, en s'ôtant toute espérance de retour, à ne connoître d'autre ressource que la victoire.

Constance, quoique le trajet qu'il avoit à faire fût beaucoup plus court, n'arriva pas si promptement. Soit que la flotte commandée par Allectus en personne sur la côte de Kent l'empêchât d'aborder, soit que le mauvais tems l'obligeât à relâcher sur la côte de Gaule, ou l'égarât de sa route, il paroît certain qu'il ne força pas le passage. Mais son ennemi le lui ouvrit. Dès qu'Allectus fut averti du débarquement de l'armée d'Asclépiodote, il courut au lieu où le danger lui paroissoit plus pressant. Alors Constance trouva toute sorte de facilités pour aborder, & il fut reçu comme un libérateur par les naturels du pays, qui traités par Allectus avec la même dureté & la même insolence qu'ils avoient éprouvée de la part de Carausius, gémissoient depuis dix ans sous une cruelle tyrannie.

Allectus se hâta tellement d'en venir aux mains avec Asclépiodote, qu'il ne se donna pas le tems de rassembler toutes ses forces. Il ne fit point usage dans le combat des troupes Romaines qui lui obéissoient. Peut-être aussi ne s'y fioit-il

pas pleinement, & appréhendoit-il qu'elles ne se tournassent vers le parti de leur Prince légitime, qu'elles voyoient actuellement en état de se faire respecter dans l'île. Ce qui est certain, c'est qu'Allectus ne mena contre l'ennemi que les corps de milice Romaine qui ayant été les premiers auteurs de la révolte ne pouvoient espérer aucun quartier, & les secours de Germains & de Francs qu'il tenoit à sa solde. Son armée fut aisément rompue & défaite. Lui-même il voulut prendre la fuite, & pour se dérober plus sûrement il quitta les ornemens Impériaux : mais il ne laissa pas d'être atteint, & tué sur la place, sans être reconnu, si ce n'est après sa mort. Le succès fut d'autant plus heureux, que comme les troupes vaincues avec Allectus étoient principalement composées de Barbares, la victoire couta peu de sang Romain ; & une guerre civile fut terminée, sans que l'Etat perdît presque aucun citoyen.

L'armée d'Allectus n'avoit pas été entiérement détruite dans la bataille. Un corps de troupes de la nation des Francs s'en étoit échappé, & avoit gagné la ville de Londres, qu'ils se préparérent à piller, pour s'enfuir ensuite par la Tamise, & retourner dans leur pays avec un riche butin. Un événement fortuit délivra Londres de ce danger. Une partie de la flotte de Constance s'étoit égarée dans le trajet, & avoit été portée par les vents & par les flots à l'embouchure de la Tamise.

mise. Elle arriva à la ville de Londres au moment où les Francs commençoient à se répandre pour piller. Les Romains se jettent sur ces Barbares, & en font un grand carnage. Ainsi la ville fut non seulement préservée du pillage, mais elle eut la satisfaction de se voir vengée de ses anciens ennemis.

Constance demeura donc vainqueur, & maître de la Grande-Bretagne, sans avoir combattu en personne: & c'est ce qui a autorisé Eutrope à faire honneur de la réduction de l'île à Asclépiodote, qui n'étoit pourtant que Lieutenant du Prince, mais qui gagna la seule bataille par laquelle la guerre fut décidée.

La soumission de la Grande-Bretagne après une rebellion de dix ans, quoiqu'objet très-important en lui-même, ne fut pas néanmoins le principal fruit de cette victoire. Le grand avantage qui en résulta, fut le rétablissement de la gloire navale de l'Empire, & la sûreté de la navigation. Car c'étoit surtout par les forces maritimes que Carausius & Allectus s'étoient rendus redoutables; & ils avoient eu pour alliés ou pour mercénaires les Corsaires Saxons & Francs, qui couroient non seulement la Manche & les Mers de Gaule & d'Espagne, mais qui pénétroient souvent, comme nous l'avons vu, dans la Méditerranée, & qui infestoient les côtes de l'Italie & de l'Afrique. Par la défaite d'Allectus, les mers furent purgées de ces Pirates, qui n'osé-

 rent

rent de longtems se remontrer.

Constance use noblement de la victoire. *Eumen. ibid. & Paneg. Constant. Aug.*

Constance, Prince doux & clément, usa noblement de sa victoire. Bien éloigné de confondre les peuples opprimés avec leurs fiers oppresseurs, il ne songea qu'à les consoler & à les remettre de leurs miséres passées. Il fit rendre les biens à ceux qui en avoient été dépouillés injustement; il rétablit l'ordre & les loix; & la Grande-Bretagne ne sentit le changement de maître que par le recouvrement de sa félicité. Les coupables mêmes & ceux qui s'étoient associés aux rebelles, éprouvérent la générosité du vainqueur. Il leur accorda une amnistie générale, & il n'exigea d'eux que le repentir.

On marque qu'il envoya de la Grande-Bretagne à Autun une recrue d'ouvriers, pour travailler à la reconstruction des édifices de cette ville qu'il rétablissoit actuellement.

La réduction de la Grande-Bretagne doit être rapportée, suivant Mr. de Tillemont, à l'an de J. C. 296.

AN. R. 1047.

Autres exploits de ce Prince contre les Nations Germaniques.

Elle est le plus grand exploit par lequel se soit signalé Constance. Ce Prince ne demeura pourtant pas dans l'inaction pendant les années suivantes. Il paroît qu'il poursuivit jusques dans leur ancienne patrie, c'est-à-dire apparemment au-delà de l'Ems & même du Véser, les Francs qu'il avoit vaincus & dans le pays des Bataves, & dans l'île de la Bretagne. Il en enleva un grand nombre de captifs,

qu'il

qu'il établit, comme ceux dont j'ai déja parlé, dans les parties de la Gaule qu'ils avoient rendu désertes par leurs ravages.

Un autre fait d'armes de Constance, mais postérieur de quelques années, trouvera ici sa place. Les Allemans s'étoient avancés jusques au voisinage de la ville de Langres. Constance fut surpris, & ayant osé hazarder le combat avec une poignée de monde, il courut un très-grand risque de sa personne. Obligé de reculer vers la ville, il en trouva les portes fermées ; & il fallut le tirer avec des cordes par-dessus les murs. Mais il ramena bientôt la fortune. Les troupes, qu'il avoit mandées sans-doute à l'approche des Barbares, étant arrivées environ cinq heures après le combat, Constance sortit avec elles sur les ennemis qui se croyoient pleinement vainqueurs; il les tailla en piéces, & leur tua, si nous voulons nous en tenir au nombre le plus vraisemblable, six mille hommes. Eutrope & Zonare enchérissent beaucoup, & portent jusqu'à soixant mille le nombre des morts du côté des Allemans. Constance se vit donc alternativement vaincu & victorieux dans l'espace de six heures. Outre le risque qu'il avoit couru d'être fait prisonnier, on rapporte qu'il fut blessé dans l'un des deux combats. Cette action mémorable est rapportée par Mr. de Tillemont à l'an de J. C. 301.

Eutrop. & Zonar.

An. R. 1052.

Le Panégyriste cite encore une victoire remportée par le même Prince vers le mê-

Eumen. Paneg. Const. Aug.

même tems sur les Barbares près de Windisch, lieu déjà célébre dans sa vie par un exploit dont nous avons fait ailleurs mention.

Enfin, comme la disette donne du prix au peu qui nous reste, nous ne croyons pas devoir omettre un dernier fait, quoique moins important, qui nous est administré par le même Orateur Eumenius. Il raconte qu'une multitude immense de Germains ayant passé le Rhin actuellement glacé, & s'étant arrêtée dans une île que forme ce fleuve, le dégel survint tout à coup. Dans le moment des barques furent détachées sur les Barbares qu'investissoient les eaux, & ils furent contraints de se rendre à discrétion.

Douceur du gouvernement de Constance. Trait remarquable à ce sujet.

Euf. de vit. Conft. I. 14.

Voilà tout ce que les monumens anciens nous fournissent touchant la gloire militaire de Constance. Mais il en mérite une plus précieuse par sa bonté, par la douceur de son gouvernement, & par ses soins paternels pour faire le bonheur des peuples qui lui obéissoient. Eusébe nous a conservé sur ce point un trait tout-à-fait digne de mémoire.

Constance craignant de fouler ses Provinces ne vouloit point accumuler, & son trésor étoit vuide. Dioclétien, qui avoit toujours aimé l'argent, & qui retenoit sur le trône la passion qu'il avoit eue pour les richesses dans un état obscur & serré, trouva blâmable la conduite de Constance, & il envoya quelques personnes de sa Cour pour lui en faire des reproches, & lui

lui repréſenter que la pauvreté ne convenoit point à un Prince, & que négliger ſes finances étoit négliger le bien public. Conſtance ne répondit rien à cette remontrance, mais il pria les Députés de Dioclétien de demeurer quelque tems auprès de lui, & enſuite il manda les plus riches citoyens de toutes les Provinces de ſon Département, & il leur dit qu'il avoit beſoin d'argent, & que le tems étoit venu pour eux de lui témoigner par une libéralité toute volontaire l'attachement qu'ils avoient pour ſon ſervice. La propoſition du Prince fut reçue avec joie. C'étoit pour ſes ſujets une heureuſe occaſion, qu'ils ſouhaitoient depuis longtems, & qu'ils ſaiſirent avec tranſport. Tous s'empreſſérent de lui apporter or, argent, & toutes ſortes d'effets précieux. Il y avoit entre eux une vive émulation à qui feroit de plus grands efforts; & pendant qu'ils ſe dépouilloient de tout ce qui eſt parmi les hommes l'objet des plus fortes attaches, la ſatisfaction & la ſérénité étoient peintes ſur leurs viſages. Le tréſor de Conſtance ſe trouvant ainſi rempli, il appella les Envoyés de Dioclétien, & il leur montra tout cet amas de richeſſes, en les chargeant de rendre compte à l'Empereur de ce qu'ils avoient vu. Il (a) ajoûta qu'il venoit récemment

(a) Καὶ νῦν μὲν ἀθροῖσαι παρ᾽ ἑαυτῷ ταῦτα· πάλαι δ᾽ αὐτῷ παρὰ τοῖς τῶν χρημάτων δεσπόταις οἷα δὴ ὑπὸ πιστοῖς παραθηκοφύλαξι φυλάττεσθαι.

ment de rassembler tout ce qui paroissoit sous leurs yeux, mais qu'il y avoit longtems qu'il en étoit le maître. „ J'en laissois la garde, dit-il, aux possesseurs, „ qui, comme vous le voyez, en étoient „ pour moi de fidéles dépositaires". Les Députés s'en retournérent pleins d'admiration : & Constance bien assûré de trouver une ressource toujours prête dans les cœurs de ses sujets, fit reprendre à chacun ce qu'il avoit apporté.

Des cinq objets que j'ai annoncés comme les motifs de la résolution que prit Dioclétien de créer des Césars, j'en ai traité quatre. Il me reste la guerre contre les Perses, qui fut conduite & glorieusement terminée par Galerius.

Galerius fait la guerre à Narsès Roi de Perse, & remporte sur lui une grande victoire.

Depuis les exploits de Carus en Orient, il n'y avoit point eu d'hostilités caractérisées entre les Romains & les Perses. Mais les deux Empires étoient perpétuellement rivaux. L'ambition peut être regardée comme égale des deux parts, & de-plus le désir de la vengeance aiguillonnoit les Romains. La captivité de Valérien étoit un événement qui ne sortoit point de leur mémoire ; & Narsès, qui régnoit en Perse au tems dont je parle ici, Prince entreprenant & avide de conquêtes, ne permettoit pas de l'oublier.

Tillem. Dioclet. art. 7.

Narsès avoit succédé l'an de J. C. 294. à Vararane III. fils & successeur de Vararane II. à qui Carus avoit fait la guerre. Nous avons fait mention incidemment

d'une

d'une révolte d'Ormiès ou Hormisdas contre son frére Vararane second. Nous n'en savons point d'autre détail, mais elle n'empêcha pas Vararane III. de monter sur le trône après la mort de son pére. Il en jouit bien peu de tems, quatre mois selon les uns, un an selon d'autres. Narsès le remplaça à titre d'héritier, ou autrement. Tout ce que nous pouvons dire des droits de ce Prince au trône, c'est qu'il étoit issu de Sapor, mais peut-être d'une autre branche que les Vararanes. Il ne se vit pas plutôt en possession de l'Empire, que se proposant l'exemple de Sapor son ayeul, il songea à s'étendre aux dépens des Romains. Il fit une irruption en Syrie : il tenta de s'emparer de l'Arménie. Dioclétien ne put pas dissimuler de telles entreprises : & pendant qu'il alloit en Egypte châtier Achillée, il ordonna à Galerius de marcher contre Narsès.

Lact. de mort. Pers. c. 8. Amm. Marc. L. XXIII. Aurel. Vict. Eutrop. Sex. Rufus. Oros. VII. 25. Zonar.

La premiére campagne ne fut pas heureuse aux Romains. Galerius étoit avantageux, & par sa présomption il s'attira des disgraces. Orose témoigne que ce Prince fut battu trois fois par les Perses. Il est constant au-moins qu'entre Carres & Callinique en Mésopotamie ayant attaqué avec une poignée de monde les ennemis, qui étoient beaucoup plus forts, il fut vaincu, & obligé de prendre la fuite.

Dioclétien, dont le caractére propre étoit la prudence & la circonspection, fut

ſut très mauvais gré à Galerius d'une défaite cauſée par ſa témérité : & il le lui fit bien ſentir. Lorſque le Prince battu par ſa faute reparut devant lui, ce fier Empereur le laiſſa marcher à pied, tout orné de la pourpre qu'il étoit, à côté de ſon char durant l'eſpace d'un mille.

C'étoit une forte leçon, & Galerius en profita. Il ſe montra plein d'ardeur pour réparer ſa honte ; & ayant obtenu avec aſſez de peine la permiſſion d'aſſembler de nouvelles forces, il retourna à la charge contre ſon vainqueur, & il ſe porta du côté de l'Arménie, où la facilité de vaincre étoit plus grande, pendant que Dioclétien tenoit une armée conſidérable en Syrie pour le ſoutenir, & aller à ſon ſecours dans le beſoin.

Galerius fit pourtant encore une action, qui eſt louée par nos Auteurs, mais qui paroîtra je penſe aux bons juges une preuve qu'il ne s'étoit pas corrigé de ſa témérité. Car il s'expoſa, accompagné de deux cavaliers ſeulement, à aller reconnoître les ennemis : emploi que non ſeulement un Prince, mais un Général, ne doit jamais prendre ſur ſoi, & qu'il lui convient de laiſſer à des ſubalternes, qui peuvent s'en acquitter également, & qui ne riſquent pas toute l'armée en leur perſonne.

Du-reſte il ſe conduiſit en ſage Capitaine : & s'étant ménagé une occaſion pour attaquer les Perſes avec avantage, il les défit entiérement, quoiqu'ils le ſurpaſ-

passassent beaucoup en nombre, & il remporta sur Narsès une victoire décisive. Le Roi de Perse vaincu & blessé ne se sauva qu'avec peine par la fuite : son camp fut pris & pillé: toute sa famille resta prisonniére au pouvoir du vainqueur, ses femmes, ses enfans, ses sœurs: un grand nombre d'illustres Persans eurent le même sort : tous les bagages, toutes les richesses de l'armée devinrent la proie des Romains. Le désastre fut si complet, que Narsès retiré aux extrémités de ses Etats n'eut d'autre ressource que de demander humblement la paix.

Galerius vainqueur renouvella à l'égard de ses prisonniéres l'exemple de modération & de sagesse qui a été tant loué & avec juste raison dans Alexandre par rapport à la femme & aux filles de Darius ; & il força les (a) Perses de reconnoître que les Romains leur étoient autant supérieurs par les mœurs que par les armes.

Ammien Marcellin nous a conservé un trait d'un soldat de l'armée victorieuse, qui mérite d'être comparé à ce que notre Histoire rapporte de la simplicité des Suisses après la bataille de Granson. Ce soldat ayant trouvé une bourse remplie de perles, jetta les perles comme d'inutiles bagatelles, & garda la bourse, qui étoit d'un cuir bien préparé, bien propre, & *Amm. Lib. XXII.*

(a) Persæ non modò armis, sed etiam moribus superiores esse Romanos confessi sunt. *Sex. Ruf.*

& bien luisant. Galerius avoit dans ses troupes de nouvelles levées, qui lui étoient venues d'Illyrie & de Mœsie : il avoit même des Gots auxiliaires. Il falloit que ce fût quelque soldat de cette espéce qui se montrât si dupe. Un ancien Romain auroit été plus habile.

Tillem.

Narsès demande la paix. Elle lui est accordée. Conditions du Traité. *Petr. Patric. Legat.*

Les Ambassadeurs de Narsès étant arrivés dans le camp des Romains, & ayant été admis à l'audience de Galerius, Apharban, qui portoit la parole, tint le langage d'un suppliant. Il pria le vainqueur de ne vouloir pas en détruisant l'Empire des Perses, arracher un des yeux de l'Univers, & priver ainsi l'Empire Romain même d'un éclat subsidiaire & presque fraternel. Il représenta modestement à Galerius l'inconstance & l'instabilité des choses humaines : & il finit en témoignant la reconnoissance de Narsès pour les bons traitemens qu'avoit reçus sa famille prisonniére, & le désir extrême qu'il avoit de recouvrer ses femmes & ses enfans.

Galerius répondit que les Perses avoient mauvaise grace à prétendre attirer la commisération sur leurs malheurs, eux qui avoient abusé si insolemment de la fortune, en traitant Valérien captif avec une ignominie qui révoltoit l'humanité. Que cependant il consentoit à appaiser sa juste colére, non par considération pour les Perses, qui ne la méritoient pas, mais pour se montrer digne des anciens Romains, dont la maxime avoit toujours été

de

de témoigner autant de clémence après la victoire, que de fierté contre les ennemis qui osoient leur résister.

Galerius ne pouvoit pas arrêter la paix ni conclure le Traité sans l'avis de Dioclétien. Il alla le trouver à Nisibe, jusqu'où cet Empereur s'étoit avancé. Un Auteur a écrit qu'il étoit aisé aux Romains de faire des Etats du Roi de Perse une Province de leur Empire, & que l'on ignore pourquoi Dioclétien manqua une si belle occasion. Mais ce sage Prince n'avoit garde de se laisser éblouir par un projet plus spécieux que solide. Il ne vouloit pas prendre, comme l'observe Mr. de Tillemont, ce qu'il ne se voyoit pas en état de conserver: & les efforts inutiles de Trajan pour exécuter ce dessein, servirent à Dioclétien d'exemple & d'avertissement. *Aurel. Vict.*

Il envoya donc Sicorius Probus à Narsès, pour lui porter ses propositions, ou plutôt ses ordres. Il exigeoit que le Roi de Perse renonçât à toute prétention sur la Mésopotamie, que le Tigre servît de borne aux deux Empires, & qu'en conséquence cinq Provinces situées sur la rive droite de ce fleuve vers sa source, & qui avoient jusques-là appartenu aux Perses, fussent cédées aux Romains. Il y a quelque différence entre les différens Auteurs sur les noms de ces cinq Provinces; mais ils conviennent de la Cordyéne, de l'Artazéne, & de la Zabdiéne. Dioclétien demandoit encore que l'Arménie demeu- *Petr. Patric.*

rât aux Romains, & il fixoit les bornes de ce Royaume du côté de la Médie. Il vouloit que le Roi d'Ibérie tînt sa couronne des Empereurs Romains, & ne relevât plus des Rois de Perse; enfin que Nisibe devînt l'entrepôt des marchandises de l'Orient, & le lieu du commerce des deux Empires. Narsès étoit si bas, qu'il ne pouvoit se refuser à rien. Seulement il excepta le dernier article qui regardoit Nisibe, sans autre motif, dit l'Historien, que celui de faire voir qu'il ne recevoit pas absolument la loi en esclave, & qu'il mettoit quelque chose du sien dans le Traité. Les prisonniers ne lui furent point rendus. Dioclétien les garda pour orner son triomphe.

Cette paix dura quarante ans.

Cette paix, si avantageuse aux Romains, dura quarante ans. Je suppose que la guerre aura rempli deux campagnes. Il me semble que ce seroit bien presser les faits, que de les renfermer en une seule. Ainsi la guerre ayant commencé l'an de J. C. 296. aura été finie en 297. Delà jusqu'à l'an 337. où Constantin, provoqué par Sapor, qui vouloit retirer les cinq Provinces cédées à Dioclétien, se préparoit à la guerre contre les Perses, s'il n'eût été arrêté par la mort: l'espace est de quarante ans.

Galerius s'enfle d'orgueil. *Tillem.*

La victoire sur Narsès fut très-glorieuse pour l'Empire, mais fatale à Dioclétien. Elle enfla d'orgueil l'esprit de Galerius, qui en prit les titres fastueux de Persique, d'Arméniaque, d'Adiabénique,

de

de Médique. Il dédaignoit une origine mortelle, & vouloit être appellé fils de Mars. Reçu & traité honorablement par son pére adoptif & son Empereur, il ne laissa pas de s'ennuyer du second rang. „ Toujours César! disoit-il. Jusqu'à quand „ ne serai-je que César"? Il parvint à prendre l'ascendant sur Dioclétien: il l'engagea à persécuter les Chrétiens : il le força d'abdiquer l'Empire. Mais il lui fallut du tems & plusieurs années pour s'affranchir d'une obéissance, dont la longue habitude, & le mérite éminent du Prince auquel il étoit soumis, faisoient un joug difficile à rompre. Entre la paix conclue avec les Perses, & la persécution ordonnée contre les Chrétiens, il se passa cinq ans, sur lesquels nous n'avons que peu de faits à raconter. *Lactant.*

Dioclétien s'occupa principalement durant ce tems du soin de faire fleurir l'Empire au-dedans, & d'en assûrer toutes les frontiéres par des châteaux bâtis sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Euphrate. Ammien Marcellin fait mention en particulier de Cercusium dans la Mésopotamie, lieu jusques-là peu considérable, & que Dioclétien fortifia, parce que sa situation au confluent du Chaboras & de l'Euphrate en faisoit un poste important.

Faits de moindre importance durant un espace de cinq ans.

Eumen. pro schol. instaur. Ammian. Lib. XXIII.

On rapporte à l'an de J. C. 302. une distribution très-abondante de bled établie à perpétuïté par ce Prince pour la ville d'Alexandrie: & cet exemple de libé- *Tillem.*

ralité

ralité m'incline à ne recevoir qu'avec quelque circonspection ce que Lactance rapporte d'une cherté de vivres causée par les injustices de Dioclétien, & augmentée par une fixation de prix mal entendue, qu'il fallut bientôt après révoquer. On sait assez qu'en pareille circonstance l'embarras de trouver le reméde est grand, & que les Princes & les Magistrats avec les meilleures intentions ont souvent bien de la peine à éviter les plaintes & les murmures.

Lactant.

C'est dans ce même intervalle de paix & de tranquillité que Dioclétien fit ses grands bâtimens à Nicomédie & à Rome. On parle aussi de Thermes construites par Maximien à Carthage.

Eusеb. Chron.

Il paroît que durant tout cet espace il n'y eut de mouvement de guerre un peu considérable que du côté du Rhin. J'ai fait mention de la victoire que Constance remporta sur les Allemans l'an de J. C. 301.

§. II.

Persécution de Dioclétien. Mouvemens de révolte dans la Mélitène & dans la Syrie. Dioclétien vient à Rome, pour y célébrer les Fêtes de sa vingtiéme année, & en même tems son triomphe. Il donne des Jeux peu magnifiques. Le peuple en est mécontent. Dioclétien part brusquement de Rome. Il tombe dans une malade de langueur, dont

dont sa tête demeure affoiblie. Galerius profite de la circonstance pour le forcer, lui & Maximien, d'abdiquer l'Empire. Abdication de Dioclétien & de Maximien. Sévére & Maximien nommés Césars. Dioclétien vécut content dans sa retraite. Parole remarquable de ce Prince sur la difficulté de bien gouverner. Restes encore subsistans du Palais de Dioclétien à Spalatró. Il avoit affoibli les Prétoriens. Suppression des Frumentarii, *ou Espions publics. Plusieurs Loix de Dioclétien dans le Code. Jugement sur son caractére.*

DIOCLÉTIEN au commencement de l'an 303. étoit dans la dix-neuviéme année d'un régne toujours heureux. La durée seule de ce régne caractérisoit un bonheur singulier parmi les Empereurs Romains, qui presque tous depuis un siécle n'avoient fait que paroître rapidement sur le trône pour en être subitement renversés. Toutes les entreprises de Dioclétien lui avoient réussi. Son gouvernement réunissoit la douceur de la paix & la gloire des armes. Forcé par les circonstances de partager l'autorité souveraine avec des Collégues, il trouvoit en eux une déférence de sujets ; & l'Empire régi par quatre Princes, n'avoit qu'un seul Chef. Cette éclatante prospérité commença à décheoir du moment qu'il se fut laissé persuader par Galerius de persécuter les Chrétiens, qu'il avoit jusques-là non seulement soufferts, mais favorisés

Persécution de Dioclétien.

AN. R. 1054.

&

Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 1. 2. & protégés. Voici la deſcription que nous a laiſſée Euſébe de l'état floriſſant auquel étoit parvenue l'Egliſe Chrétienne à la faveur de la longue paix dont elle avoit joui depuis Valérien. Car ſous Aurélien il y avoit eu plutôt menace de perſécution, que perſécution réelle.

„ Je ne puis exprimer dignement, dit „ Euſébe, avec quelle liberté s'annon- „ çoit la Parole Evangélique avant le „ dernier orage, & en quel honneur elle é- „ toit auprès de tous les hommes égale- „ ment, Grecs & Barbares. Nos Princes „ donnoient mille témoignages de bonté „ à ceux qui en faiſoient profeſſion; & ils „ leur confioient des Gouvernemens de „ Provinces, en les diſpenſant de la né- „ ceſſité d'offrir les ſacrifices que la piété „ leur interdiſoit. Les Palais Impériaux „ étoient remplis de Fidéles, qui ſe fai- „ ſoient gloire, avec leurs femmes, leurs „ enfans & leurs ſerviteurs, d'adorer „ ſous les yeux de leurs maîtres le nom „ de Jéſus-Chriſt; & ils avoient plus de „ part que les autres Officiers à la faveur „ & à la confiance des Empereurs. A „ l'exemple des Souverains, les Inten- „ dans & les Gouverneurs de Provinces „ rendoient toutes ſortes d'honneurs „ aux Chefs de notre Religion. Nos aſ- „ ſemblées devenoient ſi nombreuſes, „ que les anciennes Egliſes ne pouvant „ plus ſuffire à contenir un peuple im- „ menſe, nous en bâtiſſions de plus ſpa- „ cieuſes dans toutes les villes. Telle

„ étoit,

„ étoit, continue l'Historien, notre heu-
„ reuse position, tant que nous méritâ-
„ mes la protection divine par une con-
„ duite sainte & irréprochable". Un dernier trait à ajoûter au récit d'Eusébe, & qui fera sentir parfaitement quel progrès le Christianisme avoit fait dans le Palais, c'est qu'il y a lieu de croire que Prisca épouse de Dioclétien, & Valérie fille de ce Prince, & mariée à Galerius, étoient elles-mêmes Chrétiennes.

Ce n'est pas que l'Eglise, depuis l'avénement de Dioclétien au trône, n'eût souffert aucune persécution. Je dirai bientôt que Galerius maltraitoit beaucoup les Chrétiens de ses armées; & dès l'an 286. Maximien avoit fait plusieurs Martyrs, dont les plus illustres sont St. Maurice & la Légion qu'il commandoit, St. Denys de Paris & ses compagnons. Mais ni Dioclétien ni Constance n'avoient jamais montré de haine contre les Chrétiens: les violences de Maximien n'avoient été que passagéres, & celles de Galerius n'étoient pas poussées à l'excès. Ainsi l'on peut dire que l'Eglise en général, & surtout celle d'Orient, qui étoit mieux connue d'Eusébe, jouissoit depuis longtems de la paix & de la tranquillité. *Tillem. Hist. Eccl. Tom. IV. & V.*

Ce calme, accompagné même de gloire, avoit produit son effet ordinaire, le relâchement de la discipline & des mœurs. *Euséb.*
„ L'envie, l'ambition, l'hypocrisie, s'in-
„ troduisirent parmi nous, dit Eusébe: di-
„ visions entre les Ministres de la Reli-

„ gion,

„ gion, divisions entre les peuples. Nous „ nous faisions la guerre, sinon par les „ armes, au-moins par les discours & par „ les écrits. Ceux-mêmes qui tenoient „ le rang de Pasteurs, méprisant les pré- „ ceptes divins, s'irritoient les uns con- „ tre les autres par des querelles, par des „ animosités; & ils se disputoient les pre- „ miéres places dans l'Eglise de Jésus- „ Christ, comme des principautés sécu- „ liéres. Nos péchés allumérent donc „ contre nous la colére de Dieu, & le dis- „ posérent à nous châtier pour nous ra- „ mener à lui ".

Galerius étoit digne de prêter son ministére au châtiment que Dieu vouloit exercer sur les siens, & il en fut, comme nous l'apprenons de Lactance, le principal instrument. Il avoit été nourri dans la haine du nom Chrétien par sa mére, femme superstitieuse à l'excès, & qui offrant souvent des sacrifices dans son village aux prétendues Divinités des montagnes, s'étoit tenue offensée de ce que les Chrétiens ne vouloient point prendre part aux repas qu'elle y joignoit, & s'adonnoient au jeûne & à la priére, pendant qu'elle célébroit des fêtes joyeuses avec les autres habitans du lieu. Galerius, aussi superstitieux que sa mére, & imbu des préventions qu'il avoit reçues d'elle, ne fut pas à portée d'en suivre pleinement l'impression sanguinaire dans les premiéres années de son élevation. Les guerres l'occupérent: il se voyoit dans un état de

Lactant. de Mort. Pers. 10-15.

subor-

ſubordination, qui ne lui permettoit pas d'ordonner en chef. Mais la haine contre les Chrétiens vivoit dans ſon cœur: & il trouva enfin Dioclétien diſpoſé à le ſeconder, à l'occaſion que je vais dire.

Dioclétien avoit le foible de déſirer de connoître l'avenir, & de ſe perſuader qu'on pouvoit le lire dans les entrailles des animaux. Comme donc il offroit des ſacrifices dans cette vue, il arriva que des Chrétiens, Officiers du Palais qui étoient préſens, firent ſur leur front le ſigne de la croix, que Lactance appelle le ſigne immortel. En conſéquence les ſacrifices furent troublés, & les Prêtres ne trouvérent plus dans les victimes les marques auxquelles ils prétendoient reconnoître la volonté des Dieux; ou peut-être il feignirent de ne les pas trouver, pour irriter le Prince contre ceux qu'ils haïſſoient. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils déclarérent à l'Empereur que la préſence d'hommes profanes les troubloit dans leurs fonctions, & les empêchoit d'y réuſſir.

Conſtantin raconte lui-même dans Euſébe un fait qui a beaucoup de rapport à celui-ci, & qui eſt du même tems. Un oracle d'Apollon avoua que les juſtes qui étoient ſur la terre l'empêchoient de donner, comme autrefois, des réponſes qui continſſent vérité. Dioclétien demanda à ſes Sacrificateurs qui étoient ces juſtes, & ils ne balancérent point à lui répondre que c'étoient les Chrétiens.

Euſ. de vit. Conſt. II. 50. 51.

S'ils diſoient vrai, Dioclétien auroit dû

en conclure l'impuissance & la futilité des Dieux qu'il adoroit. Ce ne fut point ainsi qu'il raisonna. Il entra en colére contre ceux qui le privoient des connoissances dont il étoit avide ; & il ordonna que tous les Officiers du Palais sacrifiassent aux Dieux, & que l'on punît les desobéissans par la flagellation. Il étendit même la rigueur de son Ordonnance jusqu'aux soldats, qu'il voulut que l'on contraignît de sacrifier sous peine d'être cassés. Galerius, qui depuis longtems faisoit observer la même loi parmi les troupes qu'il avoit directement sous ses ordres, fut charmé de se voir autorisé par Dioclétien ; & il résolut de profiter de la circonstance pour pousser les choses à toute extrémité.

Lactant.

Euseb. Hist. Eccl. VIII. p. 295. & 317.

Il vint trouver le vieil Empereur à Nicomédie, & il passa l'hiver auprès de lui, ne cessant de le presser de rendre la persécution générale, & d'en aggraver les peines jusqu'au dernier supplice & à la mort. Il lui représentoit que les ordres précédemment donnés étoient insuffisans, & n'avoient pas acquis aux Divinités de l'Empire un seul adorateur. Que les Chrétiens engagés dans le service, y renonçoient sans difficulté plutôt que d'abandonner leur Religion, & que l'exemple même de sévérité exercé sur quelques-uns d'entre eux, qui avoient été punis de mort, étoit demeuré sans fruit, & n'avoit ramené aucun de ces opiniâtres. Dioclétien résista longtems. Il savoit com-

Lactant.

bien

bien le Christianisme s'étoit multiplié; & il ne pouvoit se résoudre à porter le trouble & la désolation dans tout l'Empire. Il vouloit que l'on se contentât de purger de Chrétiens le Palais & les Armées. Comme Galerius ne se rendoit point, & qu'au-contraire il insistoit avec emportement, on tint un grand Conseil, où l'affaire fut mise en délibération. Mais tous les opinans, les uns prévenus de haine contre la Religion Chrétienne, les autres pour faire leur cour au César qui commençoit à prendre l'essor, se réunirent à son avis. Malgré ce résultat unanime Dioclétien différa encore, &, soit pour se disculper, soit par superstition, il envoya consulter l'oracle d'Apollon à Milet. C'étoit rendre les Prêtres Payens juges dans leur propre cause. Apollon ne pouvoit manquer d'ordonner que l'on exterminât les ennemis de son culte. Dioclétien céda enfin, mais sans consentir encore à l'effusion du sang. Du-reste il fut arrêté que l'on tourmenteroit les Chrétiens par toutes sortes de violences: & pour premier acte d'hostilité, on résolut de détruire leur Eglise dans Nicomédie. On fixa cette exécution au jour de la fête du Dieu Terme, qui tomboit le 23. Février, comme si, par une froide & superstitieuse allusion, ce jour eût dû être heureux pour mener à son dernier terme une Religion ennemie.

Le jour venu, de grand matin arrivent des Officiers avec main forte. Ils enfon-

çent les portes de l'Eglise, & ils cherchent d'abord le simulacre du Dieu adoré en ce lieu, s'imaginant trouver dans une Eglise de Chrétiens quelque chose de semblable à ce qu'ils voyoient dans leurs temples. Ils trouvérent les Saintes Ecritures, qu'ils livrérent aux flammes, & ils abandonnérent tout le reste au pillage de ceux qui les accompagnoient. Les Princes examinoient des fenêtres du Palais ce qui se passoit, & présidoient ainsi eux-mêmes à l'exécution de leurs ordres. Car l'Eglise étoit sur un lieu élevé, qu'ils avoient en face. Galerius vouloit qu'on y mît le feu. Dioclétien s'y opposa, craignant un incendie qui pourroit gagner les maisons voisines, & causer un grand dégât; & il envoya des soldats Prétoriens armés de haches & d'autres instrumens pareils, qui en peu d'heures détruisirent l'édifice & l'abattirent rez pied rez terre.

Euseb. Hist. Eccl. VIII. 2. & Lactant.

Le lendemain on afficha dans Nicomédie l'Edit de persécution. Cet Edit ne portoit point peine de mort, mais à l'exception de la derniére rigueur il comprenoit toutes les autres qu'il avoit été possible d'imaginer. Il ordonnoit que l'on abattît dans toutes les villes les Eglises des Chrétiens, & que l'on brûlât leurs Livres sacrés dans les places publiques. Que tout Chrétien fût puni, s'il étoit d'un rang distingué, par la perte de ses dignités & de ses charges; s'il étoit homme du peuple, par celle de sa liberté: qu'ils fussent tous sujets à être appliqués à la ques-

question, sans que l'élevation de la naissance ou des emplois pût les en dispenser. Que les Tribunaux leur fussent fermés, & qu'ils ne pussent y intenter aucune action à leur profit; & qu'au contraire toutes les actions intentées contre eux fussent reçues, & jugées à leur desavantage.

Telle étoit la teneur du premier Edit. On en ajoûta bientôt un second, dirigé spécialement contre les Evêques & les autres Ministres de la Religion Chrétienne, & qui enjoignoit aux Magistats de s'assurer de leurs personnes, de les constituer prisonniers, & de les forcer par toutes sortes de voies à sacrifier aux Dieux.

Ces Edits suffisoient pour autoriser les Juges à condamner à mort ceux qui résistoient persévéramment; & ils firent réellement remporter à plusieurs la couronne du martyre. Mais dans les Déclarations subséquentes la peine de mort fut expressément prononcée, & étendue indistinctement à tous ceux qui faisoient profession de Christianisme.

Tillem. Persec. de Diocl. art. 13. & 19.

Dioclétien fut amené à cet excès de cruauté contraire à tous ses principes, par une suite du premier engagement qu'il avoit contracté. Ayant fait une démarche d'éclat, il ne voulut pas reculer; & il se crut obligé par honneur à soutenir ce qu'il n'avoit ordonné d'abord que par une sorte de contrainte. Deux circonstances, dès les commencemens, contri-

 bué-

buérent à allumer sa haine, & à la justifier à ses yeux : l'une, qui fut l'effet du courage indiscret d'un Chrétien: l'autre, ménagée par le noir artifice de Galerius.

Eus. Hist. Eccl. VIII. 5. & Lactant.

Dès que le premier Edit fut affiché, un Chrétien zélé alla le déchirer publiquement. Il fut arrêté, livré aux bourreaux, tourmenté dans toute sa personne, étendu sur le gril, & consumé par le feu. Il souffrit tous les supplices avec une constance & une sérénité qu'il conserva jusqu'au dernier soupir, & l'on doit croire que le mérite du martyre expia devant Dieu la faute de sa témérité. Mais il est aisé de convenir quelle impression fit sur l'esprit d'un Prince tel que Dioclétien une action si hardie & si contraire aux régles.

Galerius vint à l'appui par une ruse détestable. Il fit mettre le feu secrétement par quelques-uns de ses Officiers à une partie du Palais Impérial, & il chargea de ce crime les Chrétiens, qu'il accusa d'avoir voulu, pour se venger & pour se mettre en liberté, se défaire des deux Princes qui leur avoient déclaré la guerre. Dioclétien, tout habile qu'il étoit, ne soupçonna point la fraude. Il entra dans une violente colére contre les Officiers Chrétiens, qu'il avoit en grand nombre dans son Palais : il les fit tourmenter cruellement en sa présence, & inutilement. Comme ils persévérérent à rendre témoignage à leur innocence, la vérité ne fut point éclaircie. Car personne ne s'avisa

visa d'interroger par la question les Officiers de Galerius. Il est assez singulier que Constantin lui-même, qui étoit alors sur les lieux, n'ait pas connu les coupables, & que dans un discours qu'il prononça longtems après, & qu'Eusébe nous a conservé, il attribue au feu du ciel l'incendie dont il s'agit ici. Mr. de Tillemont fournit une conjecture probable pour concilier les témoignages de Constantin & de Lactance. Le feu aura été mis au Palais par le tonnerre, & Galerius aura pris soin de le nourrir & de l'entretenir par le ministére secret de ses Officiers.

Euseb. Or. Const. c. 25.

Ce Prince renouvella la même noirceur quinze jours après. Le feu reprit subitement. Mais un prompt secours empêcha que le mal ne gagnât : & Galerius, ayant amené les choses au point qu'il souhaitoit, & voyant Dioclétien bien irrité, sortit brusquement de Nicomédie, en disant qu'il craignoit d'être brûlé par les Chrétiens, & qu'il vouloit mettre sa vie en sureté.

Lactant.

C'est apparemment à l'occasion de cette conjuration faussement imputée aux Chrétiens que Dioclétien donna son second Edit, qui remplit d'Evêques, de Prêtres & de Diacres, les prisons destinées aux malfaiteurs, pour lesquels on n'y trouvoit plus de place, parce qu'elles étoient entiérement occupées par les Saints. Ce fut aussi alors qu'il contraignit, suivant l'expression de Lactance, Prisca sa femme & Valérie sa fille de sacri-

Euseb. Hist. Eccl. VIII. 6.

Lactant. 15.

fier

fier aux Idoles. Puisqu'il fallut user à leur égard de contrainte, c'est une preuve qu'elles étoient Chrétiennes, ou du-moins qu'elles avoient du panchant pour le Christianisme, & qu'elles en étoient déjà instruites jusqu'à un certain point.

La persécution fut générale dans tout l'Empire. Car les Edits qui l'ordonnoient furent envoyés à Maximien & à Constance, afin qu'ils les fissent exécuter dans leurs Départemens. L'autorité de Dioclétien étoit tellement respectée de ceux qu'il avoit associés à sa puissance, que ce qu'il avoit résolu passoit pour loi auprès d'eux. Maximien, cruel par caractére, & qui depuis longtems avoit les mains teintes du sang Chrétien, se prêta avec joie à l'exécution des Edits. Constance, dont les mœurs & les principes y répugnoient, ne crut pas pourtant pouvoir se refuser entiérement à ce que l'on exigeoit de lui. Il souffrit que les temples fussent abattus, mais il épargna la vie des hommes. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait eu aucun Martyr dans toute l'étendue des pays qui lui obéissoient. Le zèle fanatique de quelques Gouverneurs & Magistrats couronna plusieurs Chrétiens dans les Gaules, & surtout en Espagne: & c'est au tems dont nous parlons que doit se rapporter le glorieux combat & le martyre du grand St. Vincent. Mais Constance n'eut d'autre part à ces violences, que de tolérer ce qu'il n'osoit empêcher, gêné par la rigueur des Edits,

Tillem.

&

& par la déférence & le respect qu'il conservoit pour Dioclétien.

Il laissa donc agir quelques forcenés, qui étoient loin de ses yeux. Dans sa Cour, il protégea le Christianisme : & pendant que les autres Princes portoient la premiére attention de cruauté sur les Chrétiens de leur Palais, & qu'ils travailloient à faire triompher l'Idolâtrie seule autour de leurs personnes, Constance, par une conduite toute contraire, jugea surtout dignes de sa confiance ceux qui avoient un plus fidéle attachement à la Religion Chrétienne ; & pour les connoître, il les mit à une épreuve que lui suggéroient les circonstances. *Eus. de vit. Const. l. 13. & 15.*

Il avoit beaucoup de Chrétiens dans son Palais. Il leur témoigna qu'il n'en vouloit plus souffrir aucun, & que par conséquent il falloit que ceux qui faisoient profession de cette religion optassent entre elle & leur fortune, & se déterminassent ou à sacrifier s'ils vouloient conserver leurs charges auprès de lui, ou à renoncer à leurs charges s'ils ne vouloient pas sacrifier. Dès lors tous les Chrétiens n'étoient pas saints, & il se trouvoit parmi eux des ames mondaines, qui avoient plus de goût pour les choses de la Terre que pour le Ciel. Ainsi plusieurs Officiers du Palais obéirent à l'ordre qui leur avoit été signifié, dans la crainte de perdre leurs emplois. D'autres remplis d'une vraie foi, préférérent leur religion à toutes les espérances humaines. Lorsqu'ils

se furent bien décidés les uns & les autres, Constance manifesta ce qu'il pensoit. Il déclara qu'il ne pouvoit prendre confiance en des hommes qui avoient abandonné leur Religion. Car comment espérer que ceux qui manquoient de fidélité à leur Dieu, en conservassent pour leur Prince ? Ainsi il les cassa tous, & les renvoya ignominieusement. Au-contraire il jugea que la persévérance des autres dans leurs engagemens envers Dieu, lui répondoit de leur attachement inviolable pour le Prince que Dieu avoit mis sur leus têtes ; & non seulement il les garda dans le Palais, mais il les distingua entre tous, il les éleva en dignité, & il compta ne point avoir de plus fidéles amis.

Ce témoignage éclatant de l'estime & de l'affection de Constance pour les Chrétiens, ne permet point de douter que les violences exercées contre eux dans les Provinces qui reconnoissoient son autorité, n'ayent été l'effet de la fureur de quelques Gouverneurs particuliers, & des ménagemens politiques du Prince.

Il n'en étoit pas ainsi dans les autres parties de l'Empire, où les Princes eux-mêmes enflammoient & récompensoient la cruauté de leurs Officiers. Aussi les flots du sang Chrétien coulérent-ils en abondance. Mais les détails de cette persécution, la plus furieuse & la plus longue que l'Eglise ait jamais soufferte, appartiennent à l'Histoire Ecclésiastique. Je me renfermerai dans quelques circon-

stan-

ſtances générales, qui peuvent intéreſſer mon ſujet.

Euſébe nous apprend que la crainte fit pluſieurs apoſtats; & par une diſcrétion peu convenable aux régles de l'Hiſtoire, il s'impoſe la loi de tirer le voile ſur des événemens affligeans pour le Chriſtianiſme. Peut-être ſon intérêt propre lui inſpiroit-il ce ſilence prudent. Il eſt certain qu'il fut mis en priſon pour la confeſſion de la foi : il eſt certain qu'il en ſortit ſans porter ſur ſon corps aucune marque de la cruauté des perſécuteurs : & d'illuſtres Confeſſeurs lui ont reproché en plein Concile d'avoir acheté ſa ſureté & ſa liberté par une lâcheté criminelle, & en offrant de l'encens aux idoles.

Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 2.

Tillem.

Les chûtes furent très-communes en Orient. Elles le furent auſſi en Afrique, où pluſieurs, ſans prétendre renoncer à la Foi, livrérent, en conformité de l'Edit de perſécution, les Livres Saints, & échappérent par cette lâcheté aux tourmens & aux ſupplices. Ils furent appellés Traditeurs, & ils donnérent lieu au ſchiſme des Donatiſtes, qui fut très-funeſte à l'Egliſe, & dont l'Hiſtoire fait partie de celle de Conſtantin.

Mais ſi l'Egliſe Chrétienne eut ſujet de pleurer ſur le défaut de courage & de fermeté qe quelques-uns de ſes enfans & même de ſes Miniſtres, la gloire d'un grand nombre de Martyrs & de généreux Confeſſeurs l'édifia & la conſola. On peut voir dans Mr. de Tillemont le récit de

leurs triomphes, si précieux à la piété.

Euseb. de vit. Const. II. 53. Un très-grand nombre de Chrétiens, pour fuir la persécution, se retirérent en terre étrangére, & ils trouvérent chez les Barbares un asyle contre la cruauté des Romains leurs compatriotes. Nous avons déjà observé en quelques autres occasions, que ces dispersions opérées par la fureur des persécuteurs devenoient utiles dans les desseins de Dieu pour répandre la bonne odeur de J. C. parmi des nations qui n'avoient point entendu parler du Sauveur, & que par cette voie son nom commença d'y être connu.

A la persécution de la violence extérieure & des tourmens s'en joignit une d'une autre espéce, & dont l'action étoit dirigée non contre les corps, mais contre les esprits. *Lact. Inst. V, 2-4.* Deux Philosophes ou Gens de lettres, au-lieu d'avoir compassion de ce que souffroient les Chrétiens, voulurent aggraver leurs peines en attaquant par des Ecrits leur Religion, & en travaillant à leur ôter la consolation de souffrir pour la Vérité. Lactance seul nous fait connoître l'un de ces Auteurs, mais en le désignant sans le nommer. C'étoit un Philosophe de spéculation, & non de pratique; voluptueux dans ses mœurs, fastueux dans sa dépense, & conséquemment avide d'argent. Son ouvrage fut jugé, selon le témoignage du même Lactance, puérile, misérable, ridicule: & il est tombé dans un oubli total.

Id. de mort. Pers. c. 16. L'autre Ecrivain étoit un Magistrat in-

intéressé à justifier la persécution, à laquelle il avoit beaucoup contribué par ses conseils sanglans. Hiéroclès, Gouverneur de Bithynie, en même tems qu'il employoit le glaive pour exterminer le Christianisme, se servit de la plume pour le rendre, s'il eût pu, méprisable & odieux. Dans une partie de son ouvrage, qu'il avoit intitulé l'*Ami de la Vérité*, il faisoit, comme je l'ai dit ailleurs, la comparaison d'Apollonius de Tyanes avec Jésus-Christ. Eusébe l'a réfuté sur ce point. Le reste de son écrit relevoit de prétendues contradictions dans nos Livres Saints. Ce n'étoit guéres qu'une répétition des objections de Celse, déja détruites par Origéne. Lactance y répondit, non par une réfutation directe, mais en établissant dans son ouvrage des *Institutions Divines* les fondemens solides de la Religion Chrétienne, & en démontrant l'absurdité du culte des Idolâtres. Ni l'écrit du Philosophe, ni celui d'Hiéroclès, n'auroient été guéres redoutables, s'ils n'eussent été armés de la puissance Impériale.

Eus. in Hierocl.

Lactant. Inst.

La persécution ordonnée par Dioclétien, fut exercée par lui-même pendant deux ans & deux mois. Après l'abdication de ce Prince, elle cessa d'être générale. Mais quelques-uns de ses successeurs, & surtout Galerius & Maximin Daza, la continuérent avec de nouvelles violences pendant un espace de huit années. Ainsi elle a duré dix ans & près de quatre

Lactant. de mort. Persec. 12. & 48.

quatre mois, savoir, depuis le 23. Février de l'an de J. C. 303. jusqu'au 13. Juin de l'an 313. auquel fut publié dans la ville de Nicomédie l'Edit de Constantin & de Licinius pour rendre la paix à l'Eglise. Nous aurons lieu d'en faire encore mention, & d'en insérer dans notre récit quelques circonstances; parce que les intérêts du Christianisme devenoient de de plus en plus des affaires d'Etat, surtout après que Constantin en eut embrassé publiquement la profession.

Mouvement de révolte dans la Méliténe & dans la Syrie.

Euf. Hist. Eccl. VIII. 6.

Il semble que l'on puisse conclure de quelques paroles d'Eusébe, que les fureurs de Dioclétien contre les Chrétiens furent augmentées par deux mouvemens subits de révolte, dont il voulut apparemment les rendre responsables, quoique leur soumission perpétuelle & constante à l'autorité légitime dût les garantir de tout soupçon à cet égard. Ces mouvemens ne furent considérables ni en eux-mêmes, ni par leurs suites. Sur le premier nous ne savons que ce qu'Eusébe nous en dit en un mot. Un rebelle qu'il ne nomme point, se fit proclamer Empereur dans la Méliténe, contrée de l'Arménie, & son entreprise fut aussi-tôt dissipée que formée. Cet Ecrivain ne nous instruit pas davantage touchant le second fait, mais nous trouvons dans Libanius de quoi suppléer à son silence.

Liban. Orat. XI. XII. & XIII.

En Syrie cinq cens soldats étoient commandés pour travailler à creuser le bassin du port de Séleucie, qui n'avoit

pas

pas assez de profondeur. Ce travail pénible par lui-même, étoit exigé avec une extrême rigueur. On ne leur donnoit pas le tems de préparer ce qui étoit nécessaire pour leur nourriture, & après une journée remplie de fatigues accablantes il falloit qu'ils passassent une partie de la nuit à faire cuire leur pain. Poussés à bout, ils secouérent le joug d'une obéissance si dure; & se livrant à une manie dont les exemples étoient fréquens dans ce siécle, ils forcérent l'Officier qui les commandoit, & qui se nommoit Eugéne, à prendre la Pourpre Impériale. Il résista, mais ils lui présentérent la pointe de leurs épées; & Eugéne ne pouvant éviter la mort, prit le parti au moins de la différer. Antioche n'étoit pas loin: & les séditieux, sachant que cette grande ville n'avoit actuellement aucunes troupes, s'y firent mener par leur nouvel Empereur. Sur le chemin ils pillérent, ils ravagérent: faméliques, & épuisés de travaux & de besoins, ils burent & mangérent avec excès. Ils arrivérent ainsi à Antioche sur le soir, presque tous yvres, & en meilleure disposition de dormir que de combattre. Cependant, comme on ne les attendoit point, & qu'ils n'avoient affaire qu'à des bourgeois pris au dépourvu, ils entrérent dans la ville sans résistance, & coururent au Palais pour s'en emparer. Mais après le premier moment de surprise & d'effroi les habitans d'Antioche revenus à eux-mêmes, &

con-

considérant le petit nombre & le mauvais état des ennemis qui les attaquoient, se rassemblérent, s'armérent de tout ce qu'ils trouvérent sous leur main; les femmes mêmes se mirent de la partie: & toute la ville réunie vint fondre sur cinq cens soldats à demi vaincus par l'yvresse, par la lassitude, par le désordre où la licence les avoit jettés. Ils furent tous tués sur la place, sans qu'il en échappât un seul. Leur Chef lui-même perdit avec la vie un phantôme de grandeur qui n'avoit duré qu'un jour.

Dioclétien devoit des récompenses à la fidélité & au courage des habitans d'Antioche, & il n'avoit aucun lieu de s'irriter contre ceux de Séleucie, dans la ville desquels étoit née la révolte, mais sans qu'ils y eussent contribué en rien. Il fut apparemment trompé par de faux rapports, & il sévit contre les principaux membres du Conseil de chacune de ces deux villes, parmi lesquels étoit le grand-pére de Libanius. L'exécution sanglante de ces hommes innocens rendit son nom si odieux dans toute la contrée, que quatre-vingt-dix ans après on ne pouvoit encore l'y entendre prononcer sans horreur.

Dioclétien vient à Rome pour y célébrer les Fêtes de sa vingtiéme

Ce Prince entroit le dix-sept Septembre de l'année de J. C. 303. qui est celle de l'Edit de persécution, dans la vingtiéme année de son régne; bonheur singulier, comme je l'ai déjà remarqué, & à raison duquel il devoit des fêtes au Peu-

ple

ple Romain. Il avoit encore à célébrer le triomphe qui lui avoit été décerné & à son Collégue seize ans auparavant, & qu'ils avoient depuis ce tems continué de mériter par de nouvelles victoires, remportées par eux-mêmes, ou par le ministére de leurs Césars. Il est probable que Dioclétien, œconome comme il étoit, & assez peu populaire, joignit ces deux célébrités en une, pour épargner la dépense, & pour se dispenser lui-même de la nécessité de figurer, qui n'avoit jamais beaucoup convenu à son caractére, & qui le fatiguoit encore davantage depuis que l'effroi du tonnerre tombé sur son Palais à Nicomédie, & de l'incendie qui s'en étoit ensuivi, lui avoit frappé le cerveau, & causé ce que nous appellerions des vapeurs. C'étoit déjà pour lui une peine, que l'obligation que le triomphe lui imposoit de venir à Rome, qu'il n'avoit vue durant tout son régne qu'une seule fois, lorsqu'il lui avoit fallu s'y faire reconnoître après la guerre contre Carin & la mort de cet Empereur.

année, & en même tems son triomphe. *Tillem.*

Euseb. Or. Const. c. 25.

Il fit à Rome le moins de séjour qu'il lui fut possible. La solemnité de sa vingtiéme année tomboit, comme je viens de le dire, au dix-sept Septembre. Il la recula de deux mois, & il la célébra conjointement avec son triomphe le dix-sept du mois de Novembre.

Tillem.

Le triomphe de Dioclétien & de Maximien fut éclatant par les représentations des combats & des victoires sur tant de

Entrop.

de peuples différens de toutes les parties de l'Univers. Mais ce qui en fit le principal ornement, c'étoit la * famille captive de Narsès Roi des Perses. Ses femmes, ses sœurs, ses enfans furent menés chargés de chaînes devant le char des triomphateurs.

Il ne paroît point que les deux Césars ayent eu aucune part à la gloire de ce triomphe, auquel ils avoient néanmoins beaucoup contribué par leurs exploits. Sans-doute les deux Augustes regardoient Constance & Galerius comme leurs Lieutenans. Or selon les plus anciennes loix de Rome le triomphe n'étoit dû qu'à ceux à qui appartenoit le commandement en chef.

Il donne des jeux peu magnifiques. *Vop. Carin.* 20.

La double solennité des vicennales & du triomphe avoit attiré à Rome un concours immense de toutes les nations. On s'attendoit à y voir des jeux d'une grande magnificence. Dioclétien donna effectivement des jeux, mais en évitant un luxe insensé, il disoit, „ (a) que la retenue de„ voit régner dans des fêtes auxquelles „ assistoit le Censeur ". On sait que les Empereurs prenoient ce titre, ou du moins en exerçoient le pouvoir.

Cette

* *Je prens à la lettre l'expression d'Eutrope. Mr. de Tillemont a cru devoir la modifier, & supposer que la famille de Narsès ne parut qu'en figure & en représentation au triomphe de Dioclétien. Je ne vois point de raison qui oblige de donner cette interprétation forcée aux termes dont se sert l'Auteur ancien.*

(a) Castiores esse oportere ludos spectante Censore.

Cette sévérité ne fut nullement goûtée du Peuple Romain, dont alors & depuis longtems tous les droits & tous les soins se réduisoient à être nourri par les libéralités de ses Princes, & amusé par les spectacles. Le peuple en est mécontent.

Le peuple mécontent de Dioclétien ne put s'en taire, & il ne lui épargna ni les plaintes améres ni les railleries. Ce Prince, qui n'avoit jamais aimé Rome, prit sa Capitale encore plus en aversion pour cette liberté de discours à laquelle il n'étoit point du tout accoutumé. On peut conjecturer avec assez de vraisemblance, que son premier dessein avoit été d'y rester au-moins jusqu'au premier Janvier, pour prendre possession dans le Capitole de son neuviéme Consulat avec Maximien, qui devoit en même tems devenir Consul pour la huitiéme fois. Piqué jusqu'au vif d'une liberté qui lui paroissoit dégénérer en licence, Dioclétien prit brusquement son parti de quitter Rome. Malgré la rigueur de la saison il partit le vingt Décembre, & fit à Ravenne la cérémonie de la prise de possession du Consulat. Dioclétien part brusquement de Rome. *Lactant. de mort. Perf.* 17.

Sa précipitation lui couta cher. Il se hâtoit de retourner à Nicomédie son séjour chéri. Les incommodités du voyage dans une saison fâcheuse, & avec une santé déjà chancellante, le firent tomber dans une maladie de langueur dont il ne revint jamais pleinement. Après avoir longtems traîné, se trouvant un peu Il tombe dans une maladie de langueur, dont sa tête demeure affoiblie.

mieux

mieux il fit un effort pour se remontrer aux yeux du public à l'occasion d'une cérémonie solennelle, & vers la fin de l'an 304. il célébra la dédicace du Cirque qu'il avoit construit à Nicomédie. Mais soit la fatigue de cette journée, soit la violence du mal, qui n'avoit été que suspendu, lui amena une rechute, & le mit en danger de sa vie. L'allarme fut grande: on fit des priéres dans toutes la ville pour la conservation du Prince: enfin le treize Décembre il tomba dans une foiblesse, où l'on crut qu'il alloit mourir. Cependant il reprit vie, mais il ne recouvra pas la santé: & lorsqu'après deux mois & demi de convalescence, il voulut reparoître le premier Mars de l'an 305. il étoit si changé, si abattu, si exténué, que l'on avoit peine à le reconnoître. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est que l'esprit demeura affoibli, non pas jusques à une démence totale & absolue, mais de maniére qu'il étoit sujet à des accès, qui même lorsqu'ils étoient passés, lui laissoient une impression habituelle d'engourdissement & de pesanteur.

Euseb. Hist. Eccl. VIII. 13. & Orat. Const. c. 25.

Galerius profite de la circonstance pour le forcer, lui & Maximien, d'abdiquer l'Empire.

Ce triste état de Dioclétien étoit bien favorable aux vues ambitieuses que Galerius nourrissoit déja depuis plusieurs années dans son cœur. Avide du premier rang, il conçut que Dioclétien dompté par le mal n'auroit pas la force de s'y maintenir, & ne pourroit pas résister aux instances qu'il lui feroit de l'abdiquer.

Pour

Pour ce qui est de Maximien, Prince qui n'avoit pour tout mérite que du courage dans la guerre, mais nulle fermeté dans la conduite, point de tête, peu d'intelligence & d'esprit, Galerius ne le craignoit pas, & il comptoit plutôt se faire craindre de lui. Outre l'éclat que lui donnoit sa victoire sur les Perses, il venoit encore de s'acquérir tout récemment l'amitié & l'appui d'une nation de Barba- *Lactant. 18.*
res, qui chassée de son pays par les Gots étoit venue se réfugier sur les Terres Romaines, & reçue par Galerius devenoit pour lui un renfort. Ses troupes se trouvoient donc augmentées, & peut-être y 18.
ajoûtoit-il même de nouvelles levées dans les Provinces de son district. Il se trouva ainsi en état de donner la loi: & quoiqu'il fût le dernier des quatre Princes sur lesquels rouloit alors le Gouvernement de l'Empire, il forma lui seul le plan du changement qu'il prétendoit y faire, prenant sur lui l'exclusion des uns, le choix des autres, selon qu'il convenoit à son caprice, ou à ses intérêts.

Il vouloit conserver la forme de Gouvernement établie par Dioclétien, deux Augustes & deux Césars. En conséquence de l'abdication de Dioclétien & de Maximien, qu'il avoit résolue, Constance & lui devenoient Augustes. Restoient deux Césars à nommer, ou plutôt cette nomination sembloit toute faite par la nature & par les circonstances. Maxence fils de Maximien & Constantin fils de Con-

Constance étoient les seuls auxquels on pût penser : & le droit que leur donnoit leur naissance paroissoit d'autant plus incontestable, que Dioclétien n'avoit point de fils, & que Candidien, fils de Galerius, étoit bâtard, & âgé alors seulement
20. de neuf ans. Mais aucun de ces deux Princes ne plaisoit à Galerius : & l'un par ses vices, l'autre par son mérite, ils lui deve-
18. noient également suspects. Maxence étoit son gendre, mais un monstre naissant, en qui se manifestoient les plus mauvais panchans, que développa dans la suite la souveraine puissance, lorsqu'il l'eut envahie. Je ne crois pourtant pas que c'eût été-là un titre absolu d'exclusion auprès de Galerius, si Maxence ne l'eût indisposé & aigri par une fierté & une arrogance, qu'il portoit jusqu'à refuser de se soumettre au cérémonial usité alors par rapport aux Empereurs, & de rendre l'hommage que l'on appelloit *adoration* à son pére & à son beau-pére. Un tel caractére se faisoit en même tems craindre & haïr. Constantin, Prince aimable, ainsi que je l'ai dépeint, & rempli de belles qualités, causoit une autre espéce d'inquiétude & d'ombrage à Galerius, qui eût cru, en décorant ses talens d'un titre d'honneur & de puissance, armer con-
20. tre lui-même un rival. Il méprisoit son pére, dont il regardoit la modération comme un effet de pusillanimité ; & les projets de Galerius n'alloient à rien moins qu'à dépouiller Constance de l'Empire,

si la mort ne le délivroit promptement d'un Collégue qui lui étoit à charge. Il n'avoit donc garde de le fortifier en nommant son fils César. Il vouloit des Césars qui lui dûssent leur élevation, qui fussent ses créatures, & qu'il pût tenir dans la dépendance. Par ces motifs il jetta les yeux sur un certain Sévére, qui n'est point connu dans l'Histoire jusqu'à ce moment, & sur son neveu Daïa ou Daza. 18.

Sévére, qui prenoit les noms de Flavius Valerius, né en Illyrie de parens obscurs, avoit les mœurs aussi basses que la naissance, amateur du vin, de la danse, & de tous les autres excès de même nature, qui faisoit du jour la nuit, & de la nuit le jour. Galerius, en le présentant à Dioclétien, lui attribuoit le mérite de la fidélité dans la dispensation des sommes qu'il lui avoit confiées pour les distribuer aux soldats. Je croirois volontiers que la principale recommandation de Sévére auprès de celui qui le mettoit en place fut la bassesse de son caractére, qui promettoit un esclave sous la pourpre. *Tillem. Const. art. 5.*

Daza étoit fils de la sœur de Galerius; & il avoit comme ses péres, & comme son oncle lui-même, gardé les troupeaux dans son enfance. Depuis peu de tems Galerius l'avoit mandé à la Cour, & il lui avoit changé son nom ignoble en celui de Maximien ou Maximin. C'est ce dernier nom qui a prévalu dans l'Histoire, & nous l'appellerons toujours Maximin.

Les médailles & les inſcriptions le nomment C. Galerius Valerius Maximinus. Il étoit fort jeune alors, ſans éducation, ſans culture, retenant toute la groſſiéreté de ſon pays & de ſa naiſſance, porté à l'ivrognerie, ſuperſtitieux à l'excès. Nous verrons dans la ſuite quels autres vices fera éclorre en lui, ou du-moins mettra en évidence, la grandeur de la fortune & la licence du ſouverain pouvoir. Galerius ne doutoit point de la ſoumiſſion aveugle d'un neveu, qu'il avoit tiré de la pouſſiére pour l'élever ſur le trône. Il ſe trompoit, comme l'événement le fera voir.

Lorſqu'il eut arrangé ſon ſyſtème de la maniére qui lui parut la mieux proportionnée à ſes vues, il ſe mit en devoir de l'exécuter.

Lactant. 18. Il attaqua d'abord Maximien, comme le plus aiſé à renverſer; & en effet il l'abattit tout d'un coup par la menace d'exciter une guerre civile, ſi on ne lui accordoit le titre d'Auguſte, qu'il avoit ſi bien mérité, & qu'il étoit las d'attendre. Maximien, quoiqu'attaché à la domination & aux grandeurs, céda néanmoins; & la crainte vainquit en lui l'ambition. Il accepta même le Céſar que Galerius lui préſentoit, & celui-ci eut l'inſolence de lui envoyer Sévére pour le revêtir de la pourpre, avant même que d'en avoir conféré avec Dioclétien.

Après cette premiére victoire, Galerius oſa paſſer au ſecond aſſaut, & il ſe tranſporta à Nicomédie, pour eſſayer de ré-

réduire un Prince qu'il avoit toujours craint, & dont il ne feroit pas assûrément venu à bout, si la maladie ne l'eût affoibli. Il s'y prit d'abord assez doucement, & il lui représenta qu'il étoit vieux, (Dioclétien n'avoit pourtant alors que cinquante-neuf ans) que sa santé ne se rétablissoit point de la maladie violente sous laquelle il avoit pensé succomber, que le poids du Gouvernement l'écrasoit. Il lui proposa l'exemple de Nerva, qui, suivant une tradition reçue alors, mais dont nous avons prouvé ailleurs la fausseté, avoit abdiqué l'Empire, & s'en étoit déchargé sur Trajan. Dioclétien rejetta cette idée, qu'il jugea indécente, & qui ne lui convenoit en aucune façon. Mais comme il étoit instruit par une lettre de Maximien de ce qui s'étoit passé entre lui & Galerius, pour tâcher de satisfaire l'audace d'un ambitieux, en se relâchant sur quelque chose, il mit en avant un autre projet, & il dit que rien n'empêchoit que le titre d'Auguste ne fût rendu commun entre les quatre Princes qui gouvernoient. Ce n'étoit point du tout le plan de Galerius, qui prétendoit se rendre le maître, & qui concevoit qu'il ne le seroit jamais tant que Dioclétien resteroit en place. Il répondit donc qu'il falloit s'en tenir au systême établi par Dioclétien lui-même. Que la concorde ne laissoit pas d'être difficile à conserver entre deux Collégues égaux, mais qu'entre quatre elle devenoit absolument impossible. Si

„ donc, ajoûta-t-il, vous vous obstinez „ à ne point vous démettre, je saurai „ prendre mon parti. Car ce n'est pas „ mon intention de languir toujours „ dans un poste inférieur, & de n'occu- „ per jamais que le dernier rang". Dioclétien n'avoit plus assez de tête pour résister à une si forte charge. L'exemple de Maximien l'affoiblissoit encore. Les larmes coulérent de ses yeux, & vaincu par une impression qui n'étouffoit ni son inclination ni ses lumiéres, il donna malgré lui un consentement qu'il n'avoit pas le courage de refuser. Il se rabattit seulement sur le choix des Césars, qui devoit, disoit-il, être réglé par délibération commune des quatre Princes. „ Qu'est-il be- „ soin, reprit Galerius, de délibération „ commune? Il faudra bien que ce que „ nous aurons déterminé entre nous „ plaise aux deux autres". Dioclétien répondit qu'en effet leur approbation étoit sûre, parce qu'on ne pouvoit pas nommer d'autres Césars, que leurs fils, Maxence & Constantin. „ Non, repli- „ qua Galerius: je ne veux point de Ma- „ xence. C'est un orgueilleux qui m'a „ bravé, n'étant encore revêtu d'aucun „ titre. Que fera-t-il, lorsqu'il se verra „ associé à la souveraine puissance? Vous „ n'avez rien de pareil à reprocher à „ Constantin, dit Dioclétien. C'est un „ caractére aimable, & qui annonce un „ gouvernement plus doux encore & „ plus modéré que celui de son pére".

Galerius devenoit plus hardi à mesure qu'il gagnoit du terrein. Il se déclara ici nettement. „ Je ne serois donc, dit-il, „ maître de rien! Il me faut des Césars „ qui me soient soumis, qui craignent „ de me déplaire, & qui en tout pren- „ nent mes ordres ”. Il proposa ensuite Sévére & Maximin. Dioclétien eut beau lui représenter qu'il connoissoit l'un trop bien, & l'autre trop peu, pour approuver de pareils choix. Galerius insista, & dit qu'il en répondoit. „ Faites donc ce „ qu'il vous plaira, dit l'Empereur vain- „ cu & excédé. C'est votre affaire, puis- „ que vous allez être à la tête de l'Empi- „ re. Tant que j'ai eu en main l'autori- „ té, j'ai fait ensorte que la République „ se maintînt dans un état florissant. S'il „ lui arrive quelque disgrace, je n'en „ serai pas responsable ”.

Tout étant ainsi conclu & arrêté, Dioclétien & Maximien s'arrangérent pour faire leur cession en un même jour, c'est-à-dire, le premier Mai, l'un à Nicomédie, l'autre à Milan. Nous ne savons aucun détail touchant Maximien, sinon qu'il quitta la pourpre, en revêtit Sévére, qui lui avoit été envoyé par Galerius, & se retira en Lucanie dans une campagne délicieuse, jusqu'à ce que l'inquiétude de son caractére & les occasions l'en firent sortir pour courir de-nouveau après les grandeurs qu'il n'avoit quittées qu'à regret, & pour tenter des avantures qui se terminérent enfin, comme nous le

Abdication de Dioclétien & de Maximien, Sévére & Maximin nommés Césars.

Euseb. Chron. Eutrop. Lact. 18.

verrons, à une mort tragique. La cérémonie de l'abdication de Dioclétien
19. nous est racontée par Lactance avec une juste étendue.

Ce Prince convoqua une assemblée des soldats en un lieu élevé, à trois milles de Nicomédie, où il avoit treize ans & deux mois auparavant donné la pourpre à Galerius, & où, pour conserver la mémoire de cet événement, avoit été élevée une colonne surmontée d'une statue de Jupiter. Il se rendit en pompe à l'assemblée, accompagné de ses Gardes: & là versant des larmes, témoins de sa foiblesse, il fit une courte harangue. Il dit que l'âge & les infirmités ne lui permettoient plus de soutenir le poids de l'Empire: qu'il demandoit du repos après tant d'années de travail & de fatigue: qu'il cédoit la souveraine puissance à ceux qui avoient la force nécessaire pour en remplir les devoirs, & qu'en la place de Constance & de Galerius, qui par son abdication & celle de Maximien devenoient Augustes, il alloit nommer des Césars.

Constantin, âgé alors de trente & un ans, étoit à ses côtés, & il avoit pour lui les vœux de toute l'assemblée. On ne doutoit même en aucune maniére de sa promotion à une dignité, à laquelle l'appelloient également sa naissance & son mérite. On fut donc étonné d'entendre Dioclétien prononcer les noms de Sévére & de Maximin. La surprise fut si grande, que plusieurs se demandérent les uns aux autres

autres si Constantin avoit donc changé de nom. Mais Galerius ne laissa pas longtems l'assistance dans ce doute, & étendant la main il prit par le bras Maximin, qui étoit derriére le trône, & il le fit avancer à la vue des soldats. Alors Dioclétien ôta sa casaque de pourpre, & il la mit lui-même sur les épaules du nouveau César : après quoi simple particulier il retourna à la ville, qu'il traversa toute entiére en carrosse, & tout de suite il continua sa route jusqu'à Salone sa patrie.

Dioclétien vécut content dans sa retraite.

On voit par ce récit, tiré de Lactance, que Dioclétien ne renonça à l'Empire que par contrainte & malgré lui. Mais ce qui prouve dans ce Prince une élevation & une solidité d'esprit peu communes, c'est que, comme je l'ai observé dès le commencement, ayant pris une fois son parti, quoique de mauvaise grace, il y persista avec une fermeté qui ne se démentit jamais pendant neuf ans qu'il vécut encore, sans se laisser tenter ni par les occasions qui se présentérent, ni par l'exemple & les invitations de Maximien son Collégue, qui reprit la pourpre par deux fois. Tout le monde sait la belle réponse qu'il fit à Maximien & à d'autres anciens amis qui l'exhortoient à sortir de la vie obscure à laquelle il s'étoit réduit, & à revendiquer l'Empire. „ Plût (*a*) „ aux

Vict. Epit.

(*a*) Utinam Salonæ possetis visere olera nostris manibus instituta! Profectò nunquam istud tentandum judicaretis.

„ aux Dieux, leur dit-il, que vous puſ-
„ ſiez voir les légumes que je cultive de
„ mes mains dans mon jardin. Vous ne
„ me parleriez jamais de remonter ſur le
„ trône ”.

Parole remarquable de ce Prince ſur la difficulté de bien gouverner. *Vop. Aurel.* 43.

Il ſentoit alors toute la difficulté de la ſcience de régner, & il reconnoiſſoit ſans doute une partie au-moins des fautes qu'il avoit faites dans l'adminiſtration du ſouverain pouvoir. Ceux à qui il s'ouvrit, l'entendirent en faire l'aveu équivalemment en ces termes: „ Rien (*a*)
„ n'eſt plus difficile que de bien gouver-
„ ner. Quatre ou cinq Courtiſans intéreſ-
„ ſés ſe réuniſſent, & dreſſent de concert
„ leurs piéges pour tromper le Prince.
„ Ils lui montrent les choſes ſous la face
„ qui leur convient. Le Prince, enfermé
„ dans ſon Palais, ne peut point connoî-
„ tre la vérité par lui-même: il ne ſait
„ que ce qu'ils lui diſent. Il met en pla-
„ ce ceux qu'il devroit en éloigner, il
„ deſtitue ceux qu'il devroit conſerver.
„ En un mot il arrive, par la conſpira-
„ tion d'un petit nombre de méchans,
„ qu'un

(*a*) Ego, *c'eſt Vopiſcus qui parle*, à patre meo audivi, Diocletianum Principem, jam privatum, dixiſſe nihil eſſe difficilius quàm bene imperare. Colligunt ſe quatuor vel quinque, atque unum conſilium ad decipiendum Imperatorem capiunt: dicunt quid probandum ſit. Imperator, qui domi clauſus eſt, vera non novit: cogitur hoc tantum ſcire quod illi loquuntur. Facit judices quos fieri non oportet: amovet à Republicâ quos debebat obtinere. Quid multa? ut Diocletianus ipſe dicebat, bonus, cautus, optimus venditur Imperator.

„ qu'un Prince plein de bonté, circon-
„ ſpect, ayant les meilleures intentions,
„ eſt trompé & vendu ".

Dioclétien embellit ſa retraite, & il voulut qu'elle conſervât quelques veſtiges de ſon ancienne fortune. Il ſe bâtit un Palais ſuperbe, à quatre milles de Salone: & les murs en ſubſiſtent encore preſque entiers dans Spalatro, ville de la côte de Dalmatie, à laquelle peut-être ce Palais a donné le nom. Il reſte auſſi une partie des édifices, où ſe fait remarquer un goût de recherche & de magnificence.

Reſtes encore ſubſiſtans du Palais de Dioclétien à Spalatro. *Diction. de la Martinière.*

J'aurai ſoin de rendre compte des faits qui me reſtent à raconter de Dioclétien depuis ſa retraite, à meſure qu'ils ſe préſenteront dans la ſuite de cette Hiſtoire. Maintenant je dois achever le tableau de ſon régne & de ſon caractére, en ajoûtant quelques traits qui n'ont pu trouver place juſqu'ici.

Il diminua le nombre des Prétoriens, préparant ainſi la voie à Conſtantin, qui les caſſa. Il paroît que la vue de Dioclétien étoit d'affoiblir ce corps, qui avoit tant fait & détruit d'Empereurs. Cette précaution lui étoit d'autant plus néceſſaire, que s'étant déterminé à ne point réſider dans Rome, il pouvoit craindre qu'il ne s'élevât des troubles & des révoltes dans cette Capitale, dont il ſe tenoit éloigné. Ce fut par le même principe qu'il fit auſſi une réforme & un retranchement dans les cohortes de la ville.

Il avoit affoibli les Prétoriens. *Aurel. Vict.*

Il abolit un ordre d'Eſpions établis par les

Suppreſſion des

Frumentarii, ou Espions publics.

les Empereurs sous le nom honnête de *Frumentarii*, ou Inspecteurs du bled. C'étoient des soldats, dont la fonction avoit été d'abord de distribuer à leurs camarades la mesure de bled qui appartenoit à chacun: & comme ce ministére leur donnoit moyen de connoître tous les soldats d'une Cohorte, d'une Légion, on les avoit chargés d'examiner les caractéres, & de dénoncer ceux qu'ils sauroient séditieux & capables d'exciter du trouble. Leur commission s'étendit, & ils furent autorisés à observer, non plus seulement dans les Légions, mais dans les Villes & dans les Provinces, tout mouvement, tout soupçon de révolte, & à en donner avis à la Cour. Delà naissoient des délations perpétuelles, des calomnies contre des innocens: & plusieurs périssoient sur de fausses accusations de crimes d'Etat, toujours trop facilement écoutées des Princes. Dioclétien s'attira donc un applaudissement universel en cassant les *Inspecteurs du bled*. Mais lui ou ses successeurs lui substituérent des *Agens d'Affaires*, qui bientôt se rendirent aussi redoutables & aussi pernicieux.

Plusieurs Loix de Dioclétien dans le Code.

Un grand nombre de loix de Dioclétien insérées dans le Code prouvent l'estime que ceux qui lui ont succédé dans l'Empire ont faite de sa sagesse par rapport à la Législation, partie si importante du Gouvernement. Mr. de Tillemont cite une de ces loix, qui fait honneur à l'équité du Prince. Un certain Thaumase se

Tillem.

portoit

portoit pour accusateur contre Symmaque, dans la maison duquel il avoit été élevé dès l'enfance. Dioclétien défend de recevoir cette accusation, qu'il (a) traite d'exemple inique & indigne du bonheur de son siécle.

A tout prendre ce fut un grand Prince; génie élevé, étendu; sachant se faire obéir, & même respecter de ceux de qui il ne pouvoit exiger une entiére obéissance; ferme dans ses projets, & prenant les plus justes mesures pour l'exécution; actif & toujours en mouvement; soigneux de placer le mérite, & d'éloigner de sa personne les hommes vicieux; attentif à entretenir l'abondance dans la Capitale, dans les Armées, dans tout l'Empire. Mais avec tant de qualités dignes d'estime, il connut peu l'art de se rendre aimable; & quoiqu'il se fît une gloire d'imiter Marc-Auréle, il s'en faut beaucoup qu'il ne représentât sa bonté. Outre la persécution cruelle qu'il ordonna contre les Chrétiens, nous avons vu qu'en général son Gouvernement fut dur, & tendant à fouler les peuples. Toute l'Histoire lui a reproché la hauteur, le faste, l'arrogance. Sa (b) prudence même dégénéroit en finesse, & inspiroit la défiance & les soupçons. On a remarqué que son commerce étoit peu sûr, & que ceux qu'il appelloit

Jugement sur son caractére.

Mamert. Genethl. Maxim. Aurel. Vict.

Capit. M. Aur. 19.

ses

(a) Iniquum & longè à beatitudine nostri seculi esse credimus, ut &c. *Cod. Lib. IX. tit. 1. leg. 12.*

(b) Diocletiani suspectam prudentiam. *Eutr. Lib. X.*

ses amis ne pouvoient pas compter sur une affection véritable & sincére de sa part (a). Son caractére ressembloit beaucoup à celui d'Auguste : l'un & l'autre ils rapportoient tout à eux-mêmes, & ils ne furent vertueux que par intérêt. Mais la modestie & la douceur établissent une différence bien avantageuse en faveur du fondateur de la Monarchie des Césars par dessus le Prince que je lui compare.

En ce qui regarde la guerre, le paralléle ne se dément point. Ils ne l'aimérent ni l'un ni l'autre, ils n'y excellérent point, quoique l'on ne puisse pas dire qu'ils y fussent ignorans, ni qu'ils manquassent de courage dans les occasions qui en demandoient. Tous deux ils suppléérent à ce qu'ils sentoient que l'on pouvoit désirer en eux à cet égard, par le choix de bons & habiles Lieutenans ou associés.

Etat des Lettres & des Sciences sous son régne.

Dioclétien n'avoit l'esprit nullement cultivé, & je ne vois rien qui nous invite à croire qu'il ait favorisé & protégé les Lettres, qu'il ignoroit. Je ne trouve sous son régne de vestige d'éloquence que dans la Gaule & à Rome, où Nazaire, Euméne, Mamertin, en conservoient encore quelque ombre. De quelle façon l'Histoire étoit traitée dans ces tems-là, c'est de quoi l'on peut juger par les Ecrivains de l'Histoire Auguste, dont j'ai eu tant de fois à remarquer les défauts énormes, & qui tous ont vécu sous Dioclétien.

(a) Parum honesta in amicos fides. *Aurel. Vict.*

clétien. La Philosophie se soutenoit mieux, & surtout par le célébre Porphyre, qui avoit une grande variété de connoissances, & qui disciple de Plotin continua la succession de l'Ecole Platonicienne. Mais quand il n'auroit pas composé un ouvrage furieux contre le Christianisme, sa Philosophie en elle-même paroît ne pas mériter une grande estime. Elle se perdoit souvent dans les chiméres, & ne s'éloignoit guéres de la magie, quoiqu'elle affectât de la condamner. *Tillem.*

SUITE DU LIVRE VINGT-HUITIEME.

FASTES DU REGNE DE CONSTANCE CHLORE.

CONSTANTIUS V.	}	CÆSS. dein AUGG.
GALERIUS MAXIMIANUS V.		

Constance & Galerius deviennent Augustes le premier Mai par l'abdication de Dioclétien & de Maximien. An. R. 1056. De J. C. 305.

L'Empire Romain est véritablement partagé entre eux, mais inégalement. Constance conserve son département, c'est-à-dire, les Gaules, l'Espagne, & la Grande-Bretagne. Galerius gouverne l'Illyrie, la Thrace, & l'Asie mineure par lui-même; l'Italie & l'Afrique par Sévére; l'Orient par Maximin.

Bonheur des sujets de Constance. Gouver-

vernement tyrannique de Galerius.

Il retient auprès de lui Constantin, qu'il avoit exclu de la dignité de César, & qui étoit un obstacle à ses projets. Il tente diverses voies de le faire périr.

An. R. 1057. De J. C. 306.

Constantius VI. } Augg.
Galerius Maximianus VI. }

Constantin s'échappe de Nicomédie, & vient joindre en Gaule son pére, qui se préparoit à passer dans la Grande-Bretagne.

Avantages remportés par Constance sur les Pictes, nation dont le nom paroît ici pour la premiére fois dans l'Histoire.

Constance meurt à Yorck le vingt-cinq Juillet, laissant plusieurs enfans, mais désignant Constantin seul pour son successeur.

Constantin est proclamé Auguste le le même jour par l'armée.

HISTOIRE DU REGNE
DE
CONSTANCE CHLORE.

§. III.

Constance tenoit le premier rang entre les quatre Princes qui gouvernérent après Dioclétien. L'Empire véritablement partagé entre lui & Galerius. Bonheur des Provinces qui obéissoient à Constance. Ga-

le-

lerius au contraire gouvernoit tyranniquement. Projets qu'il rouloit dans son esprit. Constantin s'échappe de Nicomédie, & va joindre son pére en Gaule. Constance meurt à Yorck. En mourant il désigne Constantin pour lui succéder seul. L'armée proclame Constantin Auguste. Comparaison du sort de Constance avec celui des Princes ses contemporains.

APRÈS la cession de Dioclétien & de Maximien, l'Empire Romain fut gouverné par deux Augustes & deux Césars, Constance, Galerius, Sévére, & Maximin. Je mets Constance en titre, parce qu'il étoit le premier de ces quatre Princes. Il avoit toujours eu le rang au-dessus de Galerius comme César, & il le conserva comme Auguste. Dans le Consulat qu'ils gérérent ensemble l'an de J. C. 306. Constance est nommé avant Galerius.

Constance tenoit le premier rang entre les quatre Princes qui gouvernérent après Dioclétien.

Mais la primauté dont jouissoit Constance, n'étoit qu'une primauté d'honneur. Il s'en falloit beaucoup qu'il n'eût succédé à l'autorité de Dioclétien, comme il succédoit à sa place. L'ambitieux Galerius, qui n'avoit pu supporter la supériorité d'un Prince à qui il devoit tout, étoit bien éloigné de se soumettre à celui dont il pouvoit se prétendre l'égal. Il méprisoit même la douceur de Constance, ainsi que je l'ai remarqué: &, parce qu'il se sentoit plus d'audace, il se croyoit plutôt fait pour lui commander, que pour

en

en recevoir des ordres. Constance de son côté étoit en garde contre un tel Collégue, & le craignoit. Ainsi il n'y avoit nulle union, nul concert entre ces deux Princes. Alors, comme l'observe Eusébe, l'Empire fut véritablement partagé pour la premiére fois, parce que la partie qui obéissoit à Constance, quoique considérée toujours comme membre du corps, n'avoit guéres dans le fait plus de communication avec celle qui reconnoissoit Galerius, que n'en ont deux Etats voisins, qui sont en paix l'un à l'égard de l'autre.

L'Empire véritablement partagé entre lui & Galerius.

Eus. Hist. Eccl. VIII. c. 13. & de Mort. Pal. c. 13.

Le partage étoit extrêmement inégal. Nous avons vu que Galerius avoit eu la précaution de faire nommer des Césars qui fussent dans sa dépendance. Ainsi quoiqu'il y ait quelque indice que Sévére étoit destiné à faire par rapport à Constance le rôle que Constance lui-même avoit fait à l'égard de Maximien, dans la réalité ce César prenoit les ordres de Galerius. Constance ne conserva que son ancien département, les Gaules, l'Espagne, & la Grande-Bretagne. Galerius eut tout le reste, & il gouverna l'Illyrie, la Thrace, & l'Asie par lui-même, l'Italie & l'Afrique par Sévére; l'Orient & l'Egypte par Maximin.

Tillem. Const. art. 6.

Eutrop. L. X.

Les peuples soumis aux loix de Constance eurent bien à se louer de leur sort. Il en avoit déjà fait le bonheur pendant qu'il étoit dans un rang qui l'astreignoit à quelque dépendance. Lorsqu'il ne fut

Bonheur des Provinces qui obéissoient à Constance.

plus

plus comptable de ses actions qu'à lui seul, il fit croître la félicité publique en développant pleinement tout ce qu'il avoit de douceur & de bonté dans le caractére. La persécution contre les Chrétiens cessa absolument dans les pays qui lui obéissoient : & l'exemple de l'équité de Constance fut suivi par Sévére, qui croyant apparemment lui devoir cette déférence, ou peut-être ayant par lui-même de l'aversion pour les rigueurs exercées sur tant d'innocens, rendit la paix aux Eglises d'Italie & d'Afrique. *Eus. de Mart. Pal. c. 13.*

En général tous les sujets de Constance jouirent d'une situation tranquille & heureuse sous un Prince affable, populaire, qui souhaitoit que les villes & les particuliers fussent riches sous son Gouvernement, & qui déclaroit en termes exprès qu'il (a) aimoit mieux voir l'argent de l'Etat distribué en plusieurs mains, que renfermé dans un seul coffre. On se rappelle à l'occasion de cette maxime le trait conforme que j'ai raconté de lui sous Dioclétien. Ce bon Prince, sûr d'être aimé & respecté pour sa vertu, se tenoit tellement éloigné du faste, & avoit un tel goût de simplicité, que lorsqu'il lui falloit donner quelque grand repas, il empruntoit l'argenterie de ses amis pour le service de sa table. *Eutrop.*

Le bonheur de ces Provinces fortunées *Galerius au contraire gouvernoit*

leur

(a) Melius est publicas opes à privatis haberi, quàm intra unum claustrum reservari.

tyranniment. Lact. de mort. Persec. 21. 22. 23.

leur devenoit plus précieux par la comparaison avec les maux que souffroient celles où dominoit Galerius. Rien n'est plus affreux que la description que nous trouvons dans Lactance de la tyrannie de ce Prince barbare. C'étoit peu pour lui que d'imiter le faste des Rois de Perse, & de vouloir comme eux être adoré, & ne commander qu'à des esclaves. Au despotisme le plus odieux il joignoit une cruauté qui surpassoit celle de Néron. Les supplices les plus atroces étoient mis en usage par lui pour des fautes légéres, & cela sans distinction de rangs ou de personnes. Il sévissoit par la croix & par le feu contre les plus grands Seigneurs. Avoir simplement la tête tranchée, c'étoit une grace qui ne s'accordoit qu'à ceux que d'importans services rendoient recommandables. Des Dames illustres étoient enfermées dans des ouvroirs de femmes esclaves, pour y être appliquées à des travaux serviles. Galerius trouvoit une joie cruelle à faire dévorer des hommes vivans par des ours d'une grandeur énorme, qu'il avoit rassemblés & que l'on nourrissoit dans son Palais. Il s'étoit accoutumé à employer toutes ces horreurs contre les Chrétiens, & il les étendoit indistinctement à tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire.

Toutes ces condamnations s'exerçoient sans aucune forme de justice. Les Juges qu'il mettoit en place étoient des hommes féroces, sans lettres, nourris dans

dans les armes. L'éloquence étoit étouffée, les Avocats réduits au silence, les Jurisconsultes bannis. Toute Littérature passoit pour art malfaisant, & ceux qui en faisoient profession devoient s'attendre à être traités en ennemis. Une licence arbitraire, & affranchie de toute considération, anéantissoit les loix, & rendoit inutiles toutes les belles connoissances.

Galerius n'avoit pas moins d'avidité pour l'argent, que de cruauté : & au-lieu que les supplices ne pouvoient tomber que sur un certain nombre de victimes, par ses exactions il se rendit le fléau de tous ses sujets. Il ordonna un dénombrement général des biens & des personnes dans toute l'étendue des pays de son obéissance : & cette opération, qui ne peut manquer d'être à charge aux peuples, s'exécutoit avec une rigueur qui en faisoit une vraie tyrannie. On (a) arpentoit les terres, dit Lactance, on comptoit les pieds d'arbres & les seps de vignes, on écri-

(a) Agri glebatim metiebantur, vites & arbores numerabantur, animalia omnis generis scribebantur, hominum capita notabantur...... unusquisque cum liberis, cum servis aderant : tormenta ac verbera personabant : filii adversùs parentes suspendebantur, fidelissimi quique servi contra dominos vexabantur, uxores adversùs maritos. Si omnia defecerant, ipsi contra se torquebantur, & quum dolor vicerat, adscribebantur quæ non habebantur. Nulla ætatis, nulla valetudinis excusatio. Ægri & debiles deferebantur : æstimabantur ætates singulorum ; parvulis adjiciebantur anni, senibus detrahebantur. Luctu & mœstitiâ plena omnia. *Lact.* 23.

crivoit le nombre des bestiaux de chaque espéce, on tenoit régître des têtes d'hommes. Chaque pére de famille étoit obligé de se présenter avec ses enfans & ses esclaves : & pour avoir des déclarations fidéles, les tortures & les fouets n'étoient point épargnés. On maltraitoit les enfans pour les faire parler contre leurs péres, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris : & si ces ressources manquoient, on tourmentoit les possesseurs eux-mêmes pour tirer d'eux des aveux contraires à leurs intérêts & souvent à la vérité. Vaincus par la douleur, ils accusoient non le bien qu'ils avoient, mais celui qu'on vouloit qu'ils eussent. Les excuses de l'âge, de la mauvaise santé, n'étoient point reçues. On comptoit les malades & les estropiés pour les soumettre aux impositions. On estimoit à la vue l'âge de chacun, & l'on ajoûtoit des années aux enfans pour les rendre susceptibles de taxe, ou on en ôtoit aux vieillards pour les empêcher de profiter de la dispense de l'âge. Par-tout régnoit la tristesse, le deuil, les plaintes améres. Après un premier dénombrement, on n'en étoit pas quite. De nouveaux Commis venoient rechercher ce qui avoit pu échapper aux premiers : & souvent ils grossissoient les rôles sans raison & sans fondement, uniquement afin de ne point passer pour inutiles. La mort même ne délivroit pas du joug : & il falloit souvent payer pour des morts, qu'il
plas-

plaisoit aux intéressés de réputer vivans: Les (a) mendians ne pouvoient pas être mis au rang des contribuables, & leur misére leur étoit une sauvegarde contre les exactions. Le Prince inhumain avoit imaginé un moyen de les soulager du poids de leur indigence. Il les faisoit embarquer par troupes, & jetter dans la mer.

Je crains qu'il n'y ait peut-être quelque exaggération dans certaines circonstances de ce que je viens de transcrire de Lactance, mais le fond est vrai. Galerius étoit avide d'argent, & il en avoit besoin pour les projets qu'il rouloit dans sa tête. Il se proposoit de se rendre maître de tout l'Empire, & de réunir aux trois parts dans lesquelles il dominoit, celle que Constance s'étoit réservée. L'occasion d'y réussir ne lui paroissoit pas devoir se faire attendre longtems. Car son Collégue étoit d'une santé qui menaçoit ruine. S'il tardoit trop, si sa mort n'arrivoit pas assez promptement, Galerius avoit la ressource de la guerre & des armes: & en réunissant les forces de Sévére & de Maximin avec les siennes, il comptoit venir aisément à bout d'un rival beaucoup plus foible que lui. Son plan alloit plus loin. Car les hommes bâtissent volontiers des chiméres. Après qu'il auroit détruit Constance,

Projets qu'il rouloit dans son esprit. *Lactant.* 20.

(a) Mendici supererant soli à quibus nihil exigi posset, quos ab omni genere injuriæ tutos miseria & infelicitas fecerat. Atqui homo impius misertus est illis, ut non egerent. Congregari jussit, & exportatos naviculis in mare mergi. *Id. ibid.*

tance, il prétendoit conférer le titre d'Auguste à Licinius son ancien ami & son conseil : achever ainsi ses vingt ans de régne, célébrer avec magnificence ses vicennales, & ensuite se démettre en faisant César Candidien son fils naturel. Suivant cet arrangement les quatre Princes qui auroient gouverné l'Empire, étoient entiérement à lui: les deux Augustus, Licinius & Sévére, lui devoient toute leur grandeur; les deux Césars, Maximin & Candidien, étoient l'un son neveu, l'autre son fils: & sous leur protection il se promettoit une douce & heureuse vieillesse. Telles étoient les idées dont il se repaissoit. Mais, dit Lactance, Dieu qu'il avoit irrité, renversa tout ce vain systême.

Constantin s'échappe de Nicomédie, & va joindre son pére en Gaule.
Lactant. 24.

Galerius y voyoit lui-même un obstacle en la personne de Constantin, qui n'étoit ni de caractére ni d'âge à se laisser frustrer aisément de la succession paternelle. Il est vrai qu'il avoit ce jeune Prince en son pouvoir. Constantin gardé par Dioclétien comme ôtage, étoit resté à Nicomédie entre les mains de Galerius, mais non sans lui causer beaucoup d'embarras & d'incertitude. Il n'avoit point droit d'exiger un tel ôtage de Constance, qui étoit son Collégue, jouissant même de la prééminence. Le renvoyer à son pére, qui le redemandoit, c'étoit leur ouvrir la voie pour traverser ses projets. Restoit le parti de s'en défaire. Mais il n'osoit y procéder ouvertement, parce que Constantin étoit aimé des soldats. Il tendit

dit des piéges à sa valeur : il l'engagea à combattre contre un lion furieux, il l'exposa aux plus grands dangers dans la guerre qu'il faisoit actuellement aux Sarmates. Tout fut inutile, toutes ses embuches tournérent à sa honte. La main de Dieu protégeoit Constantin, & le réservoit pour de grandes choses. Enfin Galerius ne pouvant résister à une demande aussi juste que celle de Constance, qui malade, & sentant approcher sa fin, vouloit voir son fils avant que de mourir, feignit de se rendre, & il donna à Constantin la permission de partir, & le brevet nécessaire pour prendre des chevaux dans les Postes Impériales. Mais une preuve qu'il n'y alloit pas de bonne-foi, c'est que lui ayant fait remettre ce brevet sur le soir, il lui commanda d'attendre au lendemain matin pour recevoir ses derniers ordres. Constantin se douta de la fraude. Il craignit que le dessein de l'Empereur ne fût, ou de le retenir encore à Nicomédie sous quelque prétexte, ou de se donner le tems de faire passer à Sévére, par les terres duquel sa route apparemment étoit marquée, un ordre de l'arrêter en chemin. Il partit de nuit, & il prit la précaution d'estropier ou même de tuer les chevaux à chaque poste, après s'en être servi, afin que l'on ne pût pas le poursuivre.

Zonar. & Praxagor. ap. Phot. Lactant.

Zos. L. II. Vict. Epit.

L'événement justifia ses craintes. Galerius avoit affecté de rester au lit jusqu'à midi. A son lever il fut très-étonné de ne

Lactant.

point

point voir Constantin; & ayant appris qu'il étoit parti, il vouloit que l'on courût après lui. On se mit en devoir de lui obéir: mais les chevaux de poste ne se trouvant pas en état de rendre service, il fallut renoncer à l'espérance d'atteindre le Prince fugitif, qui avoit pris déjà beaucoup d'avance: & Galerius ne put qu'exhaler sa colére en plaintes & en menaces vaines.

Constance meurt à Yorck. *Eumen. Paneg. Const. Aug. Anon. Ammiano subjunctus.*

Constantin fit heureusement sa route, & il arriva bien à propos auprès de son pére, qui ne survécut pas longtems. Constance se préparoit actuellement à passer de la Gaule dans l'Ile de la Grande-Bretagne, pour aller faire la guerre aux Pictes, Nation Septentrionale, dont le nom paroît ici pour la premiére fois dans l'Histoire, mais qui pourroit bien être la même que celle contre laquelle l'Empereur Sévére avoit cent ans auparavant exercé ses armes, & qui, au rapport d'Hérodien, étoit dans l'usage de se taillader le corps, & d'y dessiner avec le fer des figures d'animaux: d'où le nom de *Picti* ou *Peints* leur aura été donné par les Romains. Constantin s'embarqua à Boulogne avec son pére, & il le suivit à la guerre contre les Pictes, au retour de laquelle Constance vainqueur mourut entre ses bras à Yorck le 25. Juillet de la même année, qui est la 306. depuis J. C.

Eutrop. *Tillem.* AN. R. 1057.

En mourant il désigne Constantin

Ce Prince régla en mourant sa succession d'une maniére digne de la sagesse qu'il avoit fait paroître dans tout le

cours

cours de sa vie & de son régne. Sa famille étoit nombreuse. D'Héléne sa premiére femme il avoit eu Constantin. De Théodora, qu'il épousa, comme je l'ai dit, lorsqu'il fut fait César, il lui étoit né trois fils & trois filles. Les fils se nommoient Dalmace, Jule Constance, & Annibalien; les filles, Constancie, Anastasie, & Eutropie. Si Constance eût voulu partager ses Etats entre ce grand nombre d'enfans, c'eût été les exposer à une ruine certaine, & les livrer à l'avidité de Galerius. Il prit donc le parti de n'appeller à la succession de la souveraine puissance que le seul Constantin, qui alors âgé de trente-deux ans, & ayant fait ses preuves de valeur & de toutes sortes d'excellentes qualités, étoit capable de gouverner & de défendre, s'il en étoit besoin, l'héritage paternel, & de servir ainsi d'appui à ses fréres & sœurs. Il le désigna son successeur, il le recommanda aux soldats, & il ordonna à ses autres enfans de se contenter de la condition privée.

pour lui succéder seul.

Tillem. Const. art. 3.

Eusèb. vit. Const. I. 21. Lactant. 24. Julian. Or. I. p. 13. Liban. Or. III. p. 105.

Le jugement de l'Empereur mourant fut une loi pour sa famille & pour l'armée. Dès qu'il fut mort, les soldats se mirent en devoir d'exécuter ses volontés, & d'élever Constantin à l'Empire. Il fit des difficultés. Il vouloit, ou feignit de vouloir que l'on attendît le consentement de Galerius. Il tenta même de s'enfuir, si l'on en doit croire le témoignage d'un Panégyriste. Mais surement il fut bien-aise que l'on arrêtât sa fuite, & ayant été proclamé Auguste par les troupes, il cé-

L'armée proclame Constantin Auguste.

Eumen. Paneg. Const. Aug.

Eus. Hist. Eccl.

VIII. 13. & de vit. Const. I. 22. Lactant. 24. 25.

lébra en cette qualité les funérailles de son pére.

On rendit au Prince mort les honneurs usités avec pompe & magnificence, & il fut mis au rang des Dieux.

Comparaison du sort de Constance avec celui des Princes ses contemporains.

Tous les Ecrivains, Chrétiens & Payens, qui ont parlé de Constance, ont comparé son sort à celui des autres Princes ses contemporains, & en ont remarqué l'étonnante différence. Constance, après avoir régné avec gloire, mourut paisiblement au milieu d'une famille florissante, & laissant son fils pour successeur : au-lieu que tous les autres finirent par des catastrophes ou tragiques, ou du-moins très-douloureuses, sans transmettre leur grandeur à leurs héritiers. La cause de cette différence dans la fortune, on la trouve dans la différence de la conduite : & nul n'a mieux traité à mon gré cette observation, que Libanius, dont je vais ici transcrire les paroles.

Les (a) autres Princes qui ont régné avec

(a) Οἱ μὲν ἄλλοι πάντες οἱ κατ' ἐκεῖνον δυναστεύοντες ζημίαν αὐτῶν ἡγούμενοι τὸ τοὺς ὑπηκόους ἐν ἀφθόνοις διάγειν, μετῆγον τὰς ἐκείνων εὐπορίας εἰς τὰ βασίλεια· πέρας εὐδαιμονίας κρίνοντες, εἰ στενοχωροῖεν ταλάντοις τοὺς θησαυρούς· καὶ συνέβαινε τοὺς μὲν ἀφαιρεθέντας ἐν δάκρυσι καὶ πενίᾳ διαζῆν, τοῖς δὲ λαβοῦσιν ἀνόνητον κεῖσθαι τὸν πλοῦτον. ὁ δὲ πάντα ἀρίστας ἐκεῖνος..... ταμιεῖα μὲν ἀσφαλῆ τὰς τῶν κεκτημένων οἰκίας ἐνόμισεν· οὐ δαμοῦ χάριν ἐν καλλίοσι σωθῆναι· καταλαμβανούσης δὲ ἀπροσδοκήτων ἀνάγκης, ἤρκει κηρύξαι τὴν χρείαν· καὶ πάντα ἦν χρημάτων μεστὰ, ἑκόντων διδόντων τοῖς πέλας· οὕτω τῷ μὲν ἑκουσίῳ τὸ φιλότιμον πρόσεστιν, ᾧ δὲ ἀνάγκη συνέζευκται, τοῦτο οὐκ εὐμενῶς ὑπακούειν πέφυκε· καὶ γάρ τοι ταύτῃ τῇ γνώμῃ χρησάμενος, οὐ ταὐτὸν τοῖς ἄλλοις οὔτε ἔπαθεν, οὔτε ἐποίησεν. *Liban. Or. III. p. 104.*

avec Constance, dit ce Rhéteur, regardant d'un œil d'envie l'opulence de leurs sujets, s'étudioient à attirer dans leurs trésors toutes les richesses de leurs Etats: & c'étoit pour eux le comble du bonheur, que leurs coffres se trouvassent trop étroits pour contenir les sommes immenses qu'ils s'efforçoient d'y entasser: d'où il arrivoit que les peuples languissoient dans l'indigence & dans les larmes, & que les amas d'or restoient inutiles & enterrés entre les mains des Souverains. Mais l'excellent Prince dont je parle, crut que ses trésors les plus sûrs étoient les cœurs de ses sujets: & s'il survenoit quelque besoin, il lui suffisoit de le faire connoître: aussitôt les richesses couloient comme un fleuve, chacun s'empressant de subvenir aux nécessités publiques & particuliéres. Car dans ce qui est libre & volontaire, on se pique d'émulation: au-contraire, dès que la contrainte s'en mêle, on ne se porte plus avec affection à obéir. Constance s'étant gouverné par des maximes si différentes de celles des autres Princes, eut aussi un sort différent. On ne le vit point, après avoir abusé des malheurs de ses sujets pour sa propre satisfaction pendant un petit nombre d'années, périr enfin par les embuches de ceux en qui il avoit mis sa confiance. Tant qu'il vécut, sa bienveillance de ceux qui lui obéissoient, lui fut une sûre garde; & en mourant il laissa sa puissance & sa grandeur à son fils.

TABLE
DU ONZIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.
CLAUDE II. ou LE GOTHIQUE.

AU-

AURELIEN.

INTERREGNE.

TACITE.

PROBUS.

CARUS.

CARIN ET NUMERIEN.

CARIN ET DIOCLETIEN.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

DIOCLETIEN.

Fin de la Table des Sommaires.



HIS-

HISTOIRE
DES
EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

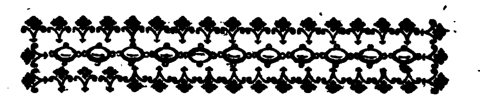
Par Mr. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME DOUZIEME.

Ce Volume contient l'Histoire du grand CONSTANTIN, qui régna près de trente-&-un ans. Ans de Rome 1057-1088. De J. C. 306-337.



A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCLVI.



HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.

FASTES DU REGNE DE CONSTANTIN.

CONSTANTIUS VI.
GALERIUS MAXIMIANUS VI. } AUGG. — An. R. 1057. De J. C. 306.

Conſtantin proclamé Auguſte par ſes troupes, veut ſe faire reconnoître en cette qualité par Galerius. Mais celui-ci attribue à Sévére le titre d'Auguſte, & réduit Conſtantin à celui de Céſar.

Courſes des Francs reprimées par Conſtantin, qui les ayant chaſſés des Gaules, paſſe le Rhin, ravage le pays des Bructéres par le fer & par le feu, & emméne un grand nombre de priſonniers, qu'il fit expoſer aux bêtes. Ma-

Maxence, fils de Maximien Hercule, souléve les Prétoriens dans Rome & prend la pourpre le 28. Octobre. Sévére, qui étoit en Italie, marche contre lui. Maximien Hercule se met en mouvement comme pour venir au secours de son fils, qui lui rend la pourpre.

Maxence régne durant six ans, sans être jamais reconnu par Galerius. Ces deux Princes furent toujours ennemis. De cette division résulta une double nomination de Consuls, les uns choisis par Galerius, les autres par Maxence : ce qui met de la diversité & de la confusion dans les Fastes. A Rome on reconnoissoit les Consuls de Maxence, & dans le reste de l'Empire ceux de Galerius. Nous les énoncerons ici les uns & les autres, en suivant pour guide Mr. de Tillemont.

An. R. 1058. De J. C. 307.

M. AURELIUS SEVERUS AUGUSTUS.

MAXIMINUS CÆSAR.

A Rome.

MAXIMIANUS HERCULIUS AUGUSTUS IX.

MAXIMINUS CÆSAR.

Constantin fut aussi Consul cette année, apparemment subrogé à Sévére, qui perdit bientôt le Consulat avec l'Empire, & même la vie.

Sévére s'étoit avancé près de Rome pour attaquer Maxence. Il fut trahi par les siens, & obligé d'aller s'enfermer

dans

dans Ravenne, où Maximien Hercule vint l'assiéger, & le réduisit à se remettre entre ses mains moyennant promesse de la vie sauve. On ne tint pas parole à Sévére, & il fut contraint de se faire ouvrir les veines.

Maximien passe en Gaule pour s'appuyer de l'alliance de Constantin, à qui il donne sa fille Fausta en mariage, & confére le titre d'Auguste. Constantin avoit déjà été marié à Minervine, & il en avoit eu un fils, l'infortuné Crispus César.

Galerius vient en Italie pour détruire Maxence; & abandonné d'une grande partie de ses troupes, il est trop heureux de pouvoir s'enfuir.

Maximien revient à Rome, & il veut arracher la pourpre de dessus les épaules de son fils.

N'ayant pu réussir, il se transporte en Gaule, puis à Carnonte en Pannonie, où Galerius avoit mandé Dioclétien pour nommer en sa présence & de son consentement Licinius Auguste. Maximien sollicite inutilement Dioclétien de reprendre la pourpre. Licinius est fait Auguste.

L'Afrique reconnoît Maxence.

MAXIMIANUS HERCULIUS X. MAXIMIANUS GALERIUS VII.	AUGG.	AN. R. 1059. De J. C. 308.

A Rome.

Point de Consuls jusqu'au 20. Avril. De ce jour

Ma-

MAXENTIUS AUGUSTUS.
ROMULUS CÆSAR.

Romulus étoit fils de Maxence.

Maximin Daia se fait déclarer Auguste par ses soldats malgré Galerius, qui, obligé de le reconnoître en cette qualité, ne fait plus difficulté d'accorder le même titre à Constantin.

Maximien Hercule revenu en Gaule abdique de nouveau la Dignité Impériale, & feint de se contenter de la condition privée, nourrissant toujours dans son cœur des projets ambitieux.

Alexandre se révolte en Afrique contre Maxence, & se fait Empereur.

An. R. 1060. De J. C. 309.

LICINIUS AUGUSTUS.

Nous ne pouvons point assigner avec certitude le Collégue de Licinius, de qui le Consulat même n'est pas absolument assuré. Quelques Fastes portent *après le dixiéme & le septiéme Consulat*, dixiéme de Maximien Hercule, septiéme de Galerius, comme s'il n'y avoit point eu de Consuls cette année dans l'étendue des Départemens qui reconnoissoient l'autorité de Galerius.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS II.
ROMULUS CÆSAR II.

Mouvemens des Francs sur le Rhin, & en même tems révolte de Maximien Hercule.

Cons-

Constantin repousse les Francs, & se rend maître de la personne de Maximien dans Marseille. Il lui laisse la vie.

ANDRONICUS. An. R. 1061.
PROBUS. De J. C. 310.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS III.
seul Consul.

Maximien tente d'assassiner Constantin dans son lit, & pris sur le fait il est forcé de s'étrangler lui-même.

Ses statues & ses images sont abattues, & conséquemment celles de Dioclétien, qui communément y étoient jointes. Il est mis au rang des Dieux par Maxence son fils.

Expédition de Constantin au-delà du Rhin contre les Francs.

Galerius est attaqué d'une horrible maladie.

Naissance, & commencement du régne de Sapor II. Roi des Perse..

MAXIMIANUS GALERIUS VIII. } AUGG. An. R. 1062. De J. C. 311.
MAXIMINUS II. }

A Rome, depuis le mois de Septembre seulement.

RUFINUS.
EUSEBIUS.

Galerius publie un Edit pour faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Cet Edit fut affiché à Nicomédie le 30. Avril.

Il meurt à Sardique, & recommande en mourant Valérie sa femme, fille de Dioclétien, à Licinius.

Maximin s'empare de l'Asie, qui avoit été dans le Département de Galerius. Les Etats du même Galerius en Europe restent à Licinius.

La veuve de Galerius, maltraitée par Licinius, passe avec sa mére Prisca dans les Etats de Maximin, qui veut l'épouser, & ne pouvant l'y réduire, la relégue dans les déserts de Syrie

Maxence reprend l'Afrique sur Alexandre, & la tyrannise.

Il faisoit gémir Rome & l'Italie sous un joug de fer, par ses violences & ses horribles débauches.

Bonté & douceur du Gouvernement de Constantin. Il visite & rétablit la ville d'Autun.

Maxence provoque les armes de Constantin, qui se prépare à porter la guerre en Italie.

Constantin implore le secours du vrai Dieu, qu'il connoissoit confusément. Croix miraculeuse qui lui apparoît au Ciel, pendant qu'il étoit encore en Gaule. Il se convertit au Christianisme, & se fait instruire par des Evêques. Osius paroît avoir eu grande part à sa conversion. Il fait de la Croix son principal étendard. *Labarum*.

An. R. 1065. De J. C. 312.

CONSTANTINUS II. } AUGG.
LICINIUS II.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS IV. seul Consul.

Constantin force le Pas de Suse, & après avoir remporté plusieurs victoires sur les Lieutenans de Maxence, il arrive près de Rome.

Bataille le 28. Octobre près du Pont Mulvius, où Constantin est vainqueur, & Maxence en fuyant se noie dans le Tibre.

Constantin entre triomphant dans Rome, & il fait oublier à cette Capitale les maux qu'elle avoit soufferts sous Maxence.

Les Prétoriens cassés, & leur camp détruit.

Constantin est déclaré par le Sénat premier Auguste.

Arc de Constantin, subsistant encore aujourd'hui dans Rome.

Statue de Constantin tenant en main une croix.

Ce Prince donne en son nom & en celui de Licinius un Edit en faveur des Chrétiens.

Maximin avoit été jusques-là un ardent persécuteur des Chrétiens: & même, les Arméniens ayant embrassé le Christianisme, il leur avoit fait cette année la guerre pour les contraindre d'y renoncer. Cependant la crainte l'obligea de se conformer à l'Edit de Constantin.

Ici Eusébe marque la fin de la persécution

tion ordonnée par Dioclétien.

Commencement des Indictions.

An. R. 1064. De J. C. 313. CONSTANTINUS III. LICINIUS III. } AUGG.

Mariage de Licinius avec Constancie sœur de Constantin, célébré à Milan. Entrevue des deux Princes à cette occasion.

Ils donnent de concert un nouvel Edit plus circonstancié & plus étendu en faveur du Christianisme.

Constantin se transporte sur le Rhin pour combattre les Francs, qu'il défait & rechasse de-nouveau au-delà du fleuve.

Dioclétien meurt dans sa retraite de Salones, accablé de chagrins. Il est mis au rang des Dieux par Maximin & Licinius.

Maximin attaque Licinius, & entre hostilement dans la Thrace. Il est vaincu près d'Andrinople, repasse en Bithynie, & ne s'arrête que dans la Cappadoce.

Licinius fait afficher dans Nicomédie le 13. Juin l'Edit de Milan, dix ans & environ quatre mois après la publication de l'Edit de Dioclétien pour la persécution.

Maximin forcé par ses malheurs rend aussi une Ordonnance favorable aux Chrétiens.

Paix générale de l'Eglise.

Licinius poursuit Maximin, qui s'empoisonne à Tarse en Cilicie, & meurt au bout de quelques jours dans les plus cruelles douleurs.

Sa famille est exterminée par Licinius, qui fit aussi mourir Sévérien fils de Sévére,

re, Candidien fils naturel de Galerius, Prisca & Valérie, l'une épouse, l'autre fille de Dioclétien. Ainsi fut détruite toute la race des Persécuteurs.
Jeux séculaires omis.

VOLUSIANUS II. An. R. 1065.
ANNIANUS. De J. C. 314.

Concile d'Arles contre les Donatistes.
Constantin demande à Licinius un nouveau partage de l'Empire, & sur son refus il entreprend de l'y forcer par la guerre.
Bataille de Cibalis en Pannonie, où Licinius est vaincu.
Valens créé César par Licinius.
Bataille de Mardie entre Philippopoli & Andrinople, dont le succès ne fut pas bien décidé.
Paix conclue entre les deux Empereurs. Valens mis à mort. Une grande partie de l'Illyrie, la Macédoine, & la Gréce, cédées à Constantin.

CONSTANTINUS IV. } AUGG. An. R. 1066.
LICINIUS IV. De J. C. 315.

Loi de Constantin pour abolir le supplice de la croix.
Il célébre à Rome les fêtes de sa dixiéme année.

SABINUS. An. R. 1067.
RUFINUS. De J. C. 316.

Constantin le jeune naît à Arles.
Loi pour permettre & autoriser les affranchissemens des esclaves dans l'Eglise en présence de l'Evêque.

An. R. 1068. De J. C. 317.

GALLICANUS.
BASSUS.

Crispus & Constantin, tous deux fils de l'Empereur Constantin, & Licinianus fils de Licinius, sont faits Césars.

Naissance de Constance second fils de Constantin & de Fausta.

An. R. 1069. De J. C. 318.

LICINIUS AUGUSTUS V.
CRISPUS CÆSAR.

An. R. 1070. De J. C. 319.

CONSTANTINUS AUGUSTUS V.
LICINIANUS CÆSAR.

An. R. 1071. De J. C. 320.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VI.
CONSTANTINUS CÆSAR.

Loi qui abolit les peines anciennement ordonnées contre le célibat.

Victoire remportée par Crispus César sur les Francs.

Naissance de Constant, troisiéme fils de Constantin & de Fausta.

An. R. 1072. De J. C. 321.

CRISPUS II. } CÆSS.
CONSTANTINUS II. }

Loi qui ordonne la célébration du Dimanche.

Licinius chasse les Chrétiens de son Palais, & commence ainsi la persécution, aussi artificieuse que cruelle, qu'il exerça contre eux pendant trois ans.

An. R. 1073. De J. C. 322.

PETRONIUS PROBIANUS.
ANICIUS JULIANUS.

Les Barbares voisins du Danube battus par Constantin en divers combats.

SE-

SEVERUS. An. R.
RUFINUS. 1074.
De J. C.
323.

Courses des Gots repoussées par Constantin.

Ce Prince, zélé protecteur des Chrétiens, ne pouvoit les voir sans douleur opprimés par son Collégue. Licinius de son côté les craignoit, comme affectionnés à Constantin. D'ailleurs il étoit brutal, cruel, violent. De ces dispositions nâquit la guerre entre les deux Empereurs.

Bataille d'Andrinople, où Licinius est vaincu. Il va s'enfermer dans Byzance, que Constantin assiége par terre.

La flotte de Constantin, commandée par son fils Crispus César, détruit celle de Licinius.

Celui-ci sort de Byzance, passe la mer, & vient à Chalcédoine, où il fait de nouveaux préparatifs. Il nomme César le grand Maître de sa Maison M. Martinianus.

Constantin passe en Asie. Bataille de Chrysopolis. Licinius vaincu se retire à Nicomédie, & par l'entremise de Constancie sa femme, sœur de Constantin, il obtient sûreté pour sa vie, à condition de quitter la pourpre, & de se soumettre au vainqueur. Il est envoyé à Thessalonique. Le César Martinianus est mis à mort.

Peu après, c'est-à-dire, dès cette année même ou la suivante, Constantin fit tuer Licinius, qui supportoit impatiemment la condition privée, & tramoit des

intrigues avec les Barbares. Licinius est déclaré tyran, & ses ordonnances cassées. Son fils le suivit de près, & fut aussi mis à mort, sans que l'on puisse alléguer aucun motif légitime de cette rigueur.

Constance, second fils de Constantin & de Fausta, est fait César.

An. R. 1075. De J. C. 324.

CRISPUS III. } CÆSS.
CONSTANTINUS III. }

Constantin seul maître de l'Empire, travaille plus efficacement qu'il n'avoit fait encore à étendre le Christianisme, & à amener la ruine de l'Idolâtrie.

Premiéres mesures prises par ce Prince par rapport à l'Arianisme naissant.

An. R. 1076. De J. C. 325.

PAULINUS.
JULIANUS.

Concile de Nicée.

Constantin célébre sa vingtiéme année à Nicomédie. Il la célébra l'année suivante à Rome.

Edit par lequel il invite tous ceux qui se trouveront opprimés par ses Magistrats & Officiers à recourir à lui.

Loi qui défend les combats de gladiateurs.

An. R. 1077. De J. C. 326.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VII.
CONSTANTIUS CÆSAR.

Constantin vient à Rome.

Trompé par les calomnies de Fausta sa femme, il fait mourir son fils Crispus César; & ensuite ayant découvert la vérité, il punit de mort Fausta elle-même.

Il fait éclater hautement dans Rome son mépris pour les superstitions idolâtriques, & le mécontentement que le Sénat & le Peuple en témoignérent par des plaintes & des murmures, commença à dégoûter le Prince de sa Capitale.

CONSTANTIUS. — An. R.
MAXIMUS. 1078.
De J. C. 327.

Constantius, Consul de cette année, ne paroît point avoir été de la Famille Impériale.

Découverte du St. Sépulcre & de la Croix de J. C.

Constantin commence le bâtiment de l'Eglise de la Résurrection à Jérusalem.

JANUARIUS. An. R.
JUSTUS. 1079.
De J. C. 328.

Mort de sainte Héléne, mére de Constantin.

Commencemens de Constantinople. Constantin avoit voulu d'abord bâtir à Ilion, & même il mit en train l'ouvrage. Mais il renonça bientôt à ce dessein, & se détermina pour Byzance, dont il entreprit de faire une nouvelle Rome.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VIII. An. R.
CONSTANTINUS CÆSAR IV. 1080.
De J. C. 329.

Il y a des raisons & des autorités pour différer jusqu'à cette année la fondation de Constantinople. Mais le sentiment que nous avons suivi est plus probable.

AN. R. 1081. De J. C. 330.

GALLICANUS.
SYMMACHUS.

Dédicace de la nouvelle ville, à laquelle Constantin donna son nom, le lundi 11. Mai.

Aucun exercice public du culte idolâtrique dans Constantinople. Son fondateur en fit une ville toute Chrétienne.

Eglise des Apôtres.

Les édifices ayant été trop poussés, ne furent pas assez solides.

Constantin décora sa ville des plus beaux privilèges, il y établit un Sénat, il s'appliqua à la peupler, & il la rendit en moins de dix ans la seconde ville de l'Univers.

AN. R. 1082. De J. C. 331.

BASSUS.
ABLAVIUS.

Eglise bâtie par les ordres de Constantin à Mambré.

Edit pour remettre à perpétuité le quart des impôts qui se levoient sur les terres.

On rapporte à cette même année la loi qui permet aux parties plaidantes de se faire juger par les Evêques. Elle est suspectée de faux par Jaques Godefroi.

AN. R. 1083. De J. C. 332.

PACATIANUS.
HILARIANUS.

Les Gots vaincus par le jeune César Constantin.

Les Sarmates contraints de se soumettre.

DAL-

DALMATIUS. — An. R. 1084.
XENOPHILUS. — De J. C. 333.

Dalmatius Consul de cette année est ou le frére, ou le neveu de Constantin.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que Dalmatius le pére fut décoré du titre de Censeur, & il est le dernier qui l'ait porté.

Ce fut donc en ce tems que Constantin commença à élever en dignité ses fréres & neveux, que la prudence de Sainte Héléne avoit toujours pris soin de tenir bas.

Constant troisiéme fils de Constantin est fait César.

On peut rapporter à cette année la mort du Philosophe Sopatre.

Ambassades des Barbares du Nord, de l'Orient, & du Midi, qui viennent faire hommage à la grandeur de Constantin.

L'Empereur écrit à Sapor en faveur des Chrétiens de Perse.

Il écrit & fait écrire ses enfans à St. Antoine.

OPTATUS. — An. R. 1085.
ANICIUS PAULINUS. — De J. C. 334.

Les Sarmates vaincus par leurs esclaves viennent chercher un asyle sur les terres de l'Empire.

FLAVIUS JULIUS CONSTANTIUS. — An. R. 1086.
RUFIUS ALBINUS. — De J. C. 335.

Jules Constance Consul de cette année étoit frére de Constantin. Il fut pére de Gallus César & de Julien l'Apostat.

Constantin célébre la fête de sa tren-

tiéme année. Depuis Auguste aucun Empereur n'étoit parvenu à ce terme.

Il partage l'Empire entre ses trois fils, marquant à chacun son département.

Il nomme César Dalmatius son neveu, & donne à Annibalien frére de Dalmatius le titre de Roi, lui assignant pour Etats la petite Arménie, le Pont, & la Cappadoce. Dalmatius César devoit avoir la Thrace, la Macédoine, & la Gréce. Constantin par tous ces arrangemens ne se dépouilloit pas. Il se réservoit la jouissance de tous ses domaines, qui ne devoient être partagés de fait qu'après sa mort.

Révolte de Calocerus dans l'Ile de Chypre.

An. R. 1087. De J. C. 336.

NEPOTIANUS.
FACUNDUS.

Nepotianus Consul de cette année paroît être celui qui prit la pourpre en 350, & qui étoit fils d'une sœur de Constantin.

An. R. 1088. De J. C. 337.

FELICIANUS.
TITIANUS.

Les Perses ayant rompu la paix, Constantin se préparoit à marcher contre eux en personne, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut.

Il est baptisé par Eusébe de Nicomédie, & meurt le jour de la Pentecôte, dans la soixante-quatriéme année de son âge & la trente-&-uniéme de son régne.

TYRANS sous le régne de Constantin.

CALOCERUS en Egypte.

ALE-

ALEXANDRE régna durant trois ans dans l'Afrique, qu'il avoit enlevée à Maxence.

VALENS & MARTINIANUS furent successivement créés Césars par Licinius.

HISTOIRE DU REGNE DE CONSTANTIN.

§. I.

Constantin grand Prince, mais non exemt de taches. Lorsqu'il entra en part de la souveraine puissance, Galerius étoit chef de l'Empire. Galerius nomme Sévére Auguste, & oblige Constantin de se contenter du titre de César. Maxence prend la pourpre à Rome. Sévére marche contre lui. Maximien Hercule reprend la pourpre: Sévére abandonné & trahi, se livre à Maximien, & est obligé de se faire ouvrir les veines. Maximien s'allie avec Constantin. Exploits de Constantin contre les Francs. Maximien lui donne en mariage sa fille Fausta, & le nomme Auguste. Galerius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte. Maximien veut dépouiller le même Maxence son fils, & manque son coup. Il vient en Gaule, & de-là se transporte à Carnonte auprès de Galerius. Il y est témoin de la promotion de Licinius au

rang d'Auguſte. Maximien Conſul avec Galerius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence. Maximien revient en Gaule, & abdique de-nouveau l'Empire. Maximin force Galerius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin. Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs. Maximien reprend la pourpre pour une troiſiéme fois. Il en eſt dépouillé par Conſtantin. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait il ſe pend lui-même. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites. Violences de Galerius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier. Dieu le frappe d'une horrible maladie. Après un an de ſouffrances, Galerius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution. Il meurt. Traits qui le concernent. Jugement ſur ſon caractére. Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin. Quatre Princes alors dans l'Empire. Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans. Il abuſe avec cruauté de cette victoire. Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin. Tableau de ſes cruautés. Conſtantin guerrier & bienfaiſant. La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin. Importance de cette guerre. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme. Conſtantin entre en Italie, & remporte pluſieurs victoires ſur les troupes de Ma-

Maxence. Derniére bataille près de Rome, où Maxence périt. Entrée triomphante de Constantin dans Rome. Noble usage que fait Constantin de sa victoire. Prétoriens cassés, leur camp détruit. Soins de Constantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome. Témoignages de l'affection publique envers Constantin. Statue de Constantin dans Rome, tenant en main une croix, avec une inscription religieuse. Edit donné à Rome par Constantin en faveur des Chrétiens. Maximin est obligé de s'y conformer, au-moins en partie. Fin de la persécution de Dioclétien. Commencement de l'Indiction. Entrevue de Constantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Constancie. Nouvel Edit en faveur des Chrétiens. Constantin se transporte sur le Rhin, & remporte une victoire sur les Francs. Mort douloureuse de Dioclétien, après une suite de cruels chagrins. Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence. Les Chrétiens persécutés par Maximin. Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ses Etats. Il est vaincu, & périt par une horrible maladie. Sa famille & tout ce qui restoit de la race des persécuteurs, est exterminé par Licinius. Jeux séculaires omis. Guerre entre Constantin & Licinius. Traité de paix, par lequel Constantin aggrandit considérablement ses domaines. Cette paix dura huit ans entiers. Licinius persécute les Chrétiens, d'abord artificieusement, puis

puis à découvert. La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius. Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu. La flotte de Licinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont. Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis. Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique. Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin. Joie dès Chrétiens ſurtout, dont la Religion triomphe. Mort de Licinius, & de ſon fils. Conſtantin fait mourir Criſpus ſon fils aîné, & Fauſta ſa femme. Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin. Conſtantin irrite les habitans de Rome par le méprìs qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme. Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence. Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfére Byzance. Fondation de Conſtantinople. Edifices ſacrés. Conſtantinople ville toute Chrétienne. Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de Conſtantinople. Dédicace de la ville.

Conſtantin grand Prince, mais non exemt de taches.

Euſ. de vit. Conſt. l. 2.

EN commençant l'Hiſtoire du régne de Conſtantin, je n'ai garde d'imiter l'adulation abſurde & impie d'Euſébe de Céſarée, qui n'a pas rougi d'écrire que Dieu ſeul peut être un digne Panégyriſte de cet Empereur. Je préſente au Lecteur un Prince cher & reſpectable au Chriſtianiſme, qu'il a délivré de

de l'oppreſſion, & placé ſur le trône; grand par les talens, grand par les vertus; mais non pas exemt de taches, depuis même qu'il eut embraſſé notre ſainte Religion. Une politique intéreſſée, une prévention trop crédule, lui ont fait commettre des fautes inexcuſables; & il eſt un exemple de cette inconſéquence trop commune, qui en rendant un hommage ſpéculatif aux régles, s'en éloigne en bien des actions. Ce qui doit nous conſoler, c'eſt que les dix derniéres années de ſa vie, toutes remplies d'œuvres inſpirées par le zèle du Chriſtianiſme, ne nous offrent plus le mêlange d'aucun vice; & qu'enfin le Baptême, qu'il reçut en mourant, eſt un bain ſalutaire, qui aura purifié ſon ame de ſes anciennes ſouillures, & l'aura mis en état de ne point perdre la récompenſe de ce qu'il a fait pour l'Egliſe Chrétienne.

Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galerius étoit Chef de l'Empire.

Je mets ſon nom en titre, quoique dans ſes commencemens il ne tînt pas le premier rang entre les Princes qui gouvernoient l'Empire. Cet honneur ſuprême, après la mort de Conſtance Chlore, fut dévolu à Galerius: & même Conſtantin, qui d'abord avoit reçu de ſes ſoldats le nom d'Auguſte, fut réduit bientôt par lui, comme nous allons le voir, au degré de ſimple Céſar. Mais comme il entra dès lors en part de la ſouveraine puiſſance, & qu'il la réunit enfin toute entiére en ſa perſonne, la commodité de former un ſeul tiſſu d'Hiſtoire ſans interruption, m'a

paru préférable à une exactitude scrupuleuse, qui pourroit nuire à la clarté.

Galerius nomme Sévére Auguste, & oblige Constantin de se contenter du titre de César.

Lactant. de mort. Pers. 25.

La première démarche de Constantin, après qu'il eut été proclamé Auguste par l'armée de son pére, fut de demander à Galerius la confirmation de ce que ses soldats avoient fait en sa faveur. Pour cela il lui envoya, suivant le cérémonial établi alors, son portrait couronné de lauriers. Galerius n'étoit point du tout disposé à le recevoir. Ses vues & ses arrangemens étoient tout autres, comme je l'ai dit; & il ne pouvoit pas se promettre beaucoup d'affection & de déférence de la part de Constantin, qu'il avoit cruellement offensé. Aussi dans un premier mouvement de colére peu s'en fallut qu'il ne fît brûler & le portrait, & celui qui l'avoit apporté. Mais d'un autre côté il pensa que s'il refusoit son consentement, il falloit en venir à une guerre dont le succès auroit été fort incertain. Le jeune Prince étoit reconnu & chéri dans toute l'étendue des pays qui avoient obéi à son pére; &, si nous en croyons Lactance, il avoit même pour lui le cœur des troupes qui environnoient Galerius : ensorte que ce chef de l'Empire n'avoit pas lieu de compter sur leur fidélité, s'il entreprenoit de les employer contre Constantin. Ce fut donc pour lui une nécessité de se plier aux circonstances, & de consentir à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il voulut néanmoins venger au-moins en partie les droits de son autorité, qui n'avoit pas été

assez

assez respectée. Il conféra à Sévére le titre d'Auguste vacant par la mort de Constance Chlore, & en envoyant la pourpre à Constantin il lui ordonna de se contenter du nom & des honneurs de César. Constantin, par une modération tout-à-fait louable, acquiesça à ce jugement, & il descendit sans murmurer du second rang au quatriéme. *Paneg. Maxim. & Const.*

Galerius n'étoit pas absolument mécontent de l'état actuel des choses. S'il n'avoit pas tiré de la mort de son Collégue l'avantage qu'il espéroit, au-moins il n'y perdoit rien de ce qui avoit été précédemment en sa possession. Constantin ne se déclaroit point son ennemi, & même il se soumettoit jusqu'à un certain point à ses ordres. Un nouveau trouble donna à Galerius d'autres allarmes; & devint un mal auquel il ne lui fut pas possible de remédier. *Lactant. 26.*

Maxence prend la pourpre à Rome.

Il dut s'en imputer la cause. J'ai dit que ce Prince avoit ordonné un dénombrement des biens & des personnes dans toutes les Provinces de son obéissance, & que cette opération s'exécutoit avec une rigueur qui dégénéroit en tyrannie. Il prétendit soumettre Rome même, & déja il avoit nommé les Officiers qui devoient aller, sous le prétexte d'un dénombrement, ravager cette Capitale de l'Empire & de l'Univers. Ayant ainsi allarmé & aigri les citoyens, il indisposa encore les soldats; & continuant ce qu'avoit commencé Dioclétien, il affoiblit les Prétoriens

toriens par un nouveau retranchement. Maxence, fils de Maximien Hercule & gendre de Galerius, trouvant les esprits dans cette fermentation, profita de la conduite imprudente du Souverain pour achever de les révolter, & pour s'élever lui-même à l'Empire. Il lui avoit été bien dur de voir Sévére & Maximin passer devant un fils & gendre d'Empereurs comme lui, & être nommés Césars à son préjudice. La promotion de Constantin, qui se relevoit d'une pareille injustice qu'il avoit soufferte, fut pour Maxence un nouvel aiguillon. Encouragé * par son pére, qui regrettoit les grandeurs auxquelles on l'avoit forcé de renoncer, & ayant gagné quelques-uns des principaux Officiers du camp & de la ville, il se mit à la tête de ce qui restoit de Prétoriens; & proclamé Auguste par eux, il se rendit maître sans peine de Rome, fit tuer celui qui y commandoit pour Galerius, & quelques autres Magistrats, & fut reçu du peuple comme un libérateur. Cette révolution est dattée par Mr. de Tillemont du vingt-huitiéme jour d'Octobre de la même année de J. C. 306. où nous commen-

Zos. L. II. *Aurel. Vict.*

* *L'expression originale sembleroit dire que Maximien Hercule s'opposa au dessein de son fils. Mais des Ecrivains tels qu'Aurelius Victor ne doivent pas être suivis aveuglément. Prenons de lui ce qui est probable, & croyons sans peine que Maximien fut consulté. Dès que ce premier fait est admis, on ne peut pas douter qu'un Prince aussi ambitieux n'ait exhorté & aidé Maxence à revendiquer l'Empire dans l'espérance & dans la vue d'y revenir lui-même, comme il arriva.*

mençons le régne de Constantin.

Nos Auteurs ne marquent point où étoit alors Sévére, qui avoit l'Italie dans son département. Soit négligence de sa part, soit affaires qui l'occupassent ailleurs, son absence de Rome facilita sans doute le succès de l'entreprise de Maxence. Dès qu'il en fut instruit, il accourut pour arrêter les suites d'un mouvement qui tendoit à le dépouiller; & muni de l'autorité de Galerius, qui ne vouloit pas se laisser donner la loi une seconde fois, & qui avoit toujours haï son gendre, il rassembla tout ce qu'il y avoit de troupes en Italie, & marcha vers Rome. Mais ces troupes étoient bien mal disposées à le servir. Elles avoient toujours obéi à Maximien Hercule, & par conséquent elles devoient conserver de l'attachement pour le fils de ce Prince. D'ailleurs les délices de la Capitale, qu'elles avoient longtems goûtées, étoient un attrait qui les portoit à désirer plutôt d'y vivre tranquillement qu'à livrer à cette ville des assauts en ennemis. Pour les fortifier dans ces sentimens, Maximien reparut en ce moment sur la scéne.

Sévére marche contre lui.

Lactant. 26.

Ce vieillard inquiet, & possédé d'un désir ardent de remonter sur le trône, avoit voulu probablement tenter l'avanture par son fils; & voyant qu'elle avoit réussi, il résolut d'en tirer avantage pour lui-même, & de pousser l'affaire aussi loin qu'elle pourroit aller. Il vint donc à Rome sous prétexte de soutenir Maxence,

Maximien Hercule reprend la pourpre.

Paneg. Maxim. & Const. & Lactant.

&

& de réunir tous les esprits en faveur du nouveau Prince, par lequel il avoit été mandé. Dès qu'il fut arrivé, son fils, qui ne se défioit de rien, lui proposa, & le fit prier par le Sénat & par le Peuple Romain, de reprendre la pourpre. Il ne fut pas besoin de lui faire violence, & Maximien se revit avec joie en possession d'un rang qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Alors il y eut six Princes à la fois dans l'Empire, Augustes ou Césars : Galerius, Sévére, Maximin, Constantin, Maximien Hercule, & Maxence. On rapporte qu'il ne tint pas à Maximien Hercule que ce nombre ne fût augmenté d'un septiéme, & qu'il écrivit à Dioclétien pour l'exhorter à imiter sa démarche. Mais il n'ébranla pas cette ame ferme, qui ne se déterminoit pas légérement, & qui, lorsqu'il s'agissoit de prendre un parti, pensoit aux conséquences.

Eutrop.

Sévére abandonné & trahi, se livre à Maximien, & est obligé de se faire ouvrir les veines.

Aur. Vict. Zos. Lactant.

Tout réussit d'abord à Maximien & à Maxence. Sévére s'étant approché de Rome, ses soldats mal affectionnés, & d'ailleurs gagnés par l'argent de ses ennemis, l'abandonnérent, ensorte qu'il ne lui resta d'autre ressource que de s'enfuir à Ravenne. Maximien l'y poursuivit, & entreprit de l'assiéger. Mais comme la place étoit forte & bien munie, il appréhenda que si le siége traînoit en longueur, Galerius n'eût le tems de venir au secours d'un Collégue fidéle & soumis. Il recourut donc à la perfidie : & comme il avoit affaire à un esprit crédule & timide, il lui

per-

persuada qu'il n'en vouloit point à sa vie, & que dès qu'il cesseroit d'avoir lieu de le regarder comme un rival, il deviendroit son protecteur. Sévére le crut, vint se livrer entre ses mains, & lui remit la pourpre qu'il avoit reçue de lui deux ans auparavant. Maximien, en homme religieux, ne voulut point violer son serment, mais il fit agir son fils. A peine le malheureux Sévére étoit-il sorti de Ravenne, & en marche pour se rendre au lieu de sa retraite, qu'une embuscade placée par Maxence se saisit de sa personne. On le mena aux trois Tavernes sur le chemin d'Appius; & là tout ce qu'il put obtenir, ce fut une mort douce. On lui permit de se faire ouvrir les veines. Il laissa un fils nommé Sévérien, qui n'eut pas un meilleur sort que lui, & qui fut tué peu d'années après, comme nous le dirons, par Licinius. La mort de Sévére doit être arrivée dans les premiers mois de l'an de J. C. 307.

Eusèb. Chron. *Zos.* *Vict. Epit.* *Lactant.* *Tillem.*

Maximien délivré de Sévére, craignoit Galerius. Il voulut donc se procurer un appui contre lui, en s'alliant étroitement avec Constantin. Ce jeune Prince n'avoit pas lieu, non plus que Maximien, d'aimer Galerius: & d'ailleurs il commençoit son régne d'une façon tout-à-fait brillante, aimé au-dedans, redoutable aux ennemis du dehors. Le premier usage qu'il fit de sa puissance, fut d'accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion,

Maximien s'allie avec Constantin.

Lactant. *Lactant. 24.*

gion, en (a) révoquant expressément l'Edit de persécution, que son pére s'étoit contenté de ne point exécuter. Il traitoit tous ses sujets avec la bonté & la douceur dont son pére lui avoit laissé l'exemple, & qu'il regardoit comme la plus précieuse portion de son héritage. En même tems il repoussa les courses des Francs, que rien ne pouvoit empêcher d'infester les Gaules, & de chercher à s'y établir.

Eus. de vit. Const. l. 25. Paneg. Maxim. & Const.

Exploits de Constantin contre les Francs.

Eumen. Paneg. Const. Aug.

Ces peuples n'avoient pas plutôt vu Constance passer dans la Grande-Bretagne, que profitant de son éloignement ils avoient rompu la paix, & recommencé leurs ravages. Constantin ayant succédé à son pére, marcha contre eux, les vainquit dans la Gaule, fit prisonniers deux de leurs Rois, Ascaric & Gaïse; & pour frapper la nation de terreur par l'exemple des rigueurs exercées sur ses Princes, il les exposa aux bêtes dans un magnifique spectacle qu'il donna après sa victoire. Non content de cet exploit, Constantin passa le Rhin, & entra dans le pays des Bructéres, (b) qu'il mit à feu & à sang. Rien ne fut épargné. Les villages furent brûlés, les bestiaux pris & égorgés, les hommes & les femmes massacrés: & ceux qui échappérent à l'épée, & qu'il fit prisonniers, eurent encore un sort plus cruel.

(a) *C'est ainsi que je concilie les témoignages différens des Auteurs, qui attribuent les uns à Constance Chlore, les autres à Constantin, la cessation de la persécution dans les Provinces d'Occident.*

(b) *Ce peuple habitoit près de l'Ems.*

cruel. Comme il les jugeoit incapables de rendre jamais aucun service vraiment utile, à cause de leur fierté intraitable & de leur perfidie, ils furent condamnés au même supplice que leurs Rois, & livrés aux bêtes, dont ils imitoient la férocité.

Il se proposoit de réduire par cette sévérité inexorable les Nations Germaniques à un repos forcé. Pensant que ses armes pourroient être appellées ailleurs par des circonstances qu'il étoit aisé de prévoir, il vouloit assurer la tranquillité de son pays avant que d'être obligé de s'en éloigner. Il prit toutes les précautions possibles pour fortifier la barriére naturelle que le Rhin oppose à la Germanie. Il entretenoit une flotte sur ce fleuve: la rive étoit bordée de forts construits de distance en distance, bien munis, bien gardés. Il commença un pont à Cologne, pour se procurer un passage commode & facile, toutes les fois qu'il en auroit besoin: & la terreur de cette entreprise fut si grande parmi les Peuples Germains, que plusieurs d'entre eux vinrent implorer la clémence de Constantin, & lui demander la paix, en lui donnant des ôtages, & toutes les assurances d'une inviolable fidélité. Tel étoit l'état des affaires de Constantin, lorsque Maximien vint en Gaule rechercher son amitié au commencement de l'an de J. C. 307.

Maximien lui donne en mariage sa fille

Il y avoit déjà entre eux de grandes liaisons. Constance Chlore étoit fils adoptif de Maximien, & il avoit épousé la belle-fille

Fausta, & le nomme Auguste. *Lactant.* 27. *Zos.*

fille de ce même Prince, Théodora, qui avoit donné à Constantin plusieurs fréres & sœurs. Maximien serra encore plus étroitement les nœuds de cette alliance, en concluant le mariage de Constantin avec sa fille Fausta. Ce mariage étoit projetté depuis longtems, si nous en croyons le témoignage d'un Panégyriste: & rien n'empêche que nous n'y ajoûtions foi, puisque l'Empereur Julien y est conforme, & assure en termes exprès que c'étoit une affaire concertée entre Constance Chlore & Maximien. Constantin avoit pourtant été marié à Minervine, qui n'est point connue d'ailleurs; & il en avoit eu un fils nommé Crispus, qui pouvoit être alors âgé de sept ans, & dont la fin malheureuse est la principale tache de la vie de son pére. Peut-être Minervine étoit-elle morte dans le tems dont nous parlons: peut-être fut-elle répudiée pour faire place à Fausta. Ce qui est certain, c'est qu'elle avoit été, non pas concubine, mais légitime épouse. Les Auteurs Payens sont d'accord avec les Chrétiens pour louer la chasteté de Constantin, & son éloignement de tout plaisir illicite.

Paneg. Maxim. & Const. *Julian. Or. I.* *Tillem.* *Paneg. Maxim. & Const. & Anon. Paneg. Const.*

Paneg. Maxim. & Const.

Maximien, en même tems qu'il faisoit Constantin son gendre, lui conféra le nom & le rang d'Auguste. Constantin s'en mit alors en possession, comptant que la nomination de Maximien étoit un titre incontestable, & bien plus fort que n'avoit été la proclamation des soldats après la mort de son pére. Il ne fut pourtant reconnu

connu en cette qualité par Galerius que l'année suivante.

Pendant que ce qui vient d'être raconté se passoit en Gaule, Galerius étoit entré en Italie pour venger Sévére, & détrôner Maxence. Son projet, si nous en croyons Lactance, dont le zéle est toujours vif contre ce Prince, n'alloit à rien moins qu'à exterminer le Sénat & massacrer le peuple de Rome. C'étoit une entreprise plus aisée à former qu'à exécuter. Galerius menoit une armée nombreuse, mais qu'il n'avoit pas su s'attacher par les liens de l'estime & de l'affection. D'ailleurs il n'étoit point au fait de ce qu'il osoit tenter. Il n'avoit jamais vu Rome, &, comme (*a*) le Tityre de Virgile, il se figuroit cette ville assez semblable à celles qu'il connoissoit, à quelques légéres différences près. Lorsqu'il fut à portée de la considérer, il fut effrayé de son immense étendue, & il commença à douter du succès. Bientôt Maxence, qui étoit habile à débaucher les soldats de ses ennemis, vint à bout de corrompre la fidélité de ceux de Galerius. Gagnés par argent, par promesses, ils se recriérent sur l'indignité d'une guerre entre le beau-pére & le gendre : ils affectoient un respect religieux pour les droits de la patrie, & Romains ils se faisoient un scrupule d'attaquer Rome. Ils ne s'en tinrent pas

Galerius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte.

Lactant. 27. *Zos.*

(*a*) Urbem quam dicunt Romam, Meliboee, putavi Stultus ego huic nostrae similem. *Virg. Ecl.* I.

pas à de vaines clameurs. Déjà des Légions entiéres désertoient, & passoient du côté de Maxence. Galerius se vit alors dans une position toute semblable à celle de Sévére, & il craignit un pareil désastre. Il fléchit son orgueil: il se jetta aux pieds des soldats qui lui restoient, & par ses priéres, par ses larmes, par les promesses des plus magnifiques récompenses, il obtint d'eux qu'ils ne l'abandonnassent pas, & qu'ils l'escortassent dans sa retraite. Il prit donc la fuite, sans avoir tiré l'épée, ni tenté la fortune du combat.

Lactance assure qu'il auroit été facile d'achever de le détruire, si on l'eût poursuivi. Mais Maxence, aussi lâche & aussi négligent qu'il étoit artificieux & fourbe, se trouva heureux d'être délivré de péril, & il laissa Galerius se retirer en toute liberté. Celui-ci, qui ne comptoit pas sur une tranquillité si déplacée, prit une précaution conforme à son génie pour assurer sa fuite. Il permit & même ordonna à ses troupes de piller & de ravager tout le pays qu'elles traversoient. Cet ordre produisit la désolation d'une grande partie de l'Italie. Il n'y eut point d'excès que ne se permissent des soldats à qui l'on accordoit pleine licence. Galerius en recueilloit deux avantages. Il enrichissoit son armée, & il ne laissoit à ceux qui voudroient le poursuivre qu'un pays réduit à la misére, & où ils ne trouveroient aucune subsistance. Il retourna ainsi dans les Provinces de son obéissance, avec la

hon-

honte d'une entreprise manquée, & une diminution considérable de ses forces.

Maxence affranchi de toute crainte, & ivre de sa prospérité, se livra à tous les vices de la tyrannie. Il regardoit comme sa proie les biens des citoyens, l'honneur des femmes; & il exerçoit toutes ces violences avec une pleine sécurité. Il ne savoit pas qu'un nouveau danger le menaçoit de la part de son propre pére. Maximien Empereur sans Etats, n'étoit pas de caractére à se contenter d'un vain titre. Son gendre régnoit dans les Gaules, son fils en Italie: mais leur puissance n'étoit pas la sienne, & il vivoit dans leur dépendance. Il voulut armer Constantin contre Maxence: & n'ayant pu y réussir, il se transporta à Rome, mettant toutes ses ressources en lui-même, & résolu, puisque les appuis étrangers se refusoient à ses désirs, d'exécuter seul une entreprise à laquelle son ambition effrenée ne lui permettoit pas de renoncer. Il s'imaginoit que les troupes qui lui avoient autrefois obéi, reviendroient avec joie à leur ancien Général & Empereur: & le mauvais gouvernement de son fils sembloit lui fournir l'occasion la plus favorable d'exciter un soulévement. Il dressa ses batteries, il manœuvra; & comme il étoit audacieux & téméraire, il se persuada aisément avoir acquis des forces suffisantes. Alors il convoqua une assemblée des soldats & du peuple, & là il invectiva contre les désordres du gouvernement de

Maximien veut dépouiller le même Maxence son fils, & manque son coup.

Anon. Paneg. Const. Aug. Zos.

Lact. 18.

Zos. Lactant.

Maxence, qui étoit présent, il le déclara indigne de l'Empire, & il entreprit de l'en dépouiller par voie de fait, en lui arrachant lui-même la Pourpre Impériale de dessus les épaules.

Tillem. Const. art. 9. Cette violence si étrange a paru à Mr. de Tillemont autoriser les soupçons que quelques Ecrivains ont jettés sur la légitimité de la naissance de Maxence. Ils ont dit qu'il n'étoit pas fils de Maximien, mais un enfant supposé par l'Impératrice Eutropie, que des vues politiques avoient engagée à ce crime. *Anon. Paneg. Const. Aur. Vict. Epit.* Une pareille supposition n'est guéres probable en soi: l'autorité des Ecrivains qui l'attestent, est médiocre: & dans la réalité Maxence a toujours joui des droits & de l'état de fils de Maximien. Si ce vieil Empereur se porta contre lui à l'excès que je viens de raconter, ce n'est qu'un effet peu surprenant de l'ambition furieuse qui le dévoroit. Maximien étoit bien capable de violer les droits de la nature pour parvenir à régner.

Lactant. Mais il avoit mal pris ses mesures. Maxence trouva de l'appui dans les soldats, qui prirent hautement son parti contre un pére dénaturé, contre un vieillard turbulent, qui n'avoit pu ni garder l'Empire lorsqu'il le possédoit, ni se contenter de la condition privée à laquelle il s'étoit réduit; & qui vouloit reprendre par un crime horrible ce qu'il avoit abandonné ou par inconstance ou par foiblesse. Maximien courut risque de sa personne: il fut

obli-

obligé de chercher son salut dans la fuite; & il se vit chassé de Rome, dit Lactance, comme un autre Tarquin le Superbe.

Il se retira désespéré & confus, mais non changé, & il vint en Gaule auprès de Constantin son gendre, à qui il tâcha inutilement de communiquer ses fureurs. Rebuté par ce Prince, qui ne voulut ni épouser sa querelle, ni aider sa vengeance, il recourut à Galerius, l'ennemi implacable de son fils. Lactance lui attribue le dessein digne de lui, mais peu vraisemblable dans la circonstance, de tuer Galerius & d'usurper sa place. Il est vrai que l'objet de toutes ses démarches étoit le trône, & que ce désir alloit en lui jusqu'à la phrénésie, & le portoit à vouloir détruire tout obstacle qui s'y opposeroit. Mais la puissance de Galerius étoit trop bien affermie pour pouvoir être aisément ébranlée, & les vues de Maximien ne tendoient pas, au-moins directement, à la renverser. Il se proposoit, comme nous le verrons, un autre plan, qui échoua: & il ne gagna à son voyage, que d'être témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguste.

Il vient en Gaule, & de-là se transporte à Carnonte auprès de Galerius.

Eutrop.

Lactant. 29.

Galerius ne reconnoissoit point encore Constantin pour Auguste. Il regardoit Maxence comme usurpateur & tyran. Il est plus que probable qu'il tenoit pour irréguliére la démarche que Maximien avoit faite en reprenant la pourpre, & qu'il ne lui attribuoit point d'autre caractére que celui d'ancien Empereur.

Il y est témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguste.

Ainsi la place d'Auguste que Sévére avoit occupée, étoit toujours vacante suivant son systême, & il y destinoit Licinius.

Eutrop. Licinius étoit son compatriote, & son ami de tous les tems, & il lui avoit rendu de grands services dans la guerre contre *Vict. Epit.* Narsès Roi des Perses. Il passoit pour habile dans l'art militaire, & savoit maintenir la discipline parmi les troupes. Mais c'étoit-là son seul mérite. Du-reste rien n'est plus odieux que le portrait que font de lui les Payens mêmes. Ils lui attribuent une avarice honteuse, des débauches infames, un caractére dur & prompt à s'irriter, une aversion incroyable pour les Lettres, qu'il ignoroit absolument, & que par cette raison il méprisoit & haïssoit jusqu'à les appeller un poison & une peste publique. Il en vouloit surtout à la science du Barreau : mais en général quiconque cultivoit son esprit par les belles connoissances, lui devenoit suspect ; & comme à ses autres vices il joignoit la *Aurel. Vict.* cruauté, souvent des Philosophes, sans autre crime que leur profession, furent condamnés par lui à des supplices que les loix réservoient aux esclaves. Il fut un *Euseb. Hist. Eccl. X, 8.* violent persécuteur des Chrétiens, autant qu'il lui fut permis de suivre son inclination ; & si dans certains tems il les épargna, ou même parut les protéger, ils n'eurent obligation de la douceur dont il usa à leur égard, qu'aux vues d'une politique qui savoit s'accommoder aux circonstances. Ce fut une ame féroce, qui

porta

porta ſur le trône tous les défauts d'une naiſſance ruſtique & d'une éducation groſſiére, quoiqu'il s'attribuât une ſorte de nobleſſe en ſe faiſant deſcendre de l'Empereur Philippe : imagination qui ne faiſoit qu'ajoûter à la baſſeſſe de ſon origine le ridicule de la vanité. Il lui reſta pourtant de ſa premiére condition une façon de penſer eſtimable dans un Prince. Né dans un village de la Dace, & exercé durant ſon enfance aux travaux de la campagne, il conſerva toujours une pente à favoriſer ceux qui ſont attachés à la culture des terres: portion de l'Etat trop ſouvent négligée, & qui en eſt néanmoins la baſe & le ſoutien. *Capit. Gord. III. 34.* *Vict. Epit.*

Par cette idée du caractére de Licinius on voit qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que Galerius le chérît, puiſqu'il y retrouvoit preſque un autre lui-même. Il avoit depuis longtems, comme je l'ai déjà remarqué, le deſſein de l'élever. Cependant il n'avoit pas voulu, dans le premier changement dont il fut auteur, le propoſer pour Céſar à Dioclétien, parce que Licinius ayant alors plus de quarante ans lui paroiſſoit d'un âge à être fait tout d'un coup Auguſte. Il avoit pour point de vue la place de Conſtance Chlore. Mais ſon plan ayant été dérangé par la promotion de Conſtantin, il ſaiſit l'occaſion de la mort de Sévére pour exécuter enfin ce qu'il avoit réſolu. *Lact. 20.*

L'uſurpation de Maxence & l'ambition forcenée de Maximien faiſoient encore

 un

un obstacle : & je me persuade que ce fut à raison de ces difficultés que Galerius voulut s'autoriser dans ce qu'il prétendoit faire, du suffrage de Dioclétien, qui étoit comme le pére de tous les Princes actuellement régnans, & à qui la dignité de la conduite qu'il tenoit dans sa retraite conservoit toujours une impression de majesté. Galerius le pria donc de se rendre à Carnonte dans la Pannonie, où il étoit alors, afin qu'ils pûssent conférer ensemble.

Zos. & Lactant. 29.

Ce fut dans cette ville que Maximien, qui n'étoit ni attendu ni désiré, vint les joindre avec des vues bien différentes des leurs. Il paroît que son dessein étoit d'obtenir de Dioclétien par des instances de vive voix ce qu'il avoit inutilement tenté par lettres, & de l'engager à reprendre l'autorité suprême avec lui, afin d'empêcher, disoit-il, que l'Empire rétabli & conservé florissant par leurs soins & par leurs veilles de tant d'années, ne fût livré à la merci d'une jeunesse imprudente, qui s'immisçoit d'elle-même dans un Gouvernement dont elle étoit incapable. Il n'étoit pas difficile à Dioclétien de démêler à travers ces discours spécieux & ces couleurs de bien public le motif d'intérêt personnel qui faisoit parler son Collégue. Mais sans entrer dans des explications inutiles, il se retrancha à vanter les douceurs qu'il goûtoit dans sa retraite ; & il est probable que c'est alors qu'il cita les légumes de son jardin comme préfé-

Vict. Epit.

rables à toutes les grandeurs. Ainsi tout se passa paisiblement à Carnonte. Licinius fut déclaré Auguste par Galerius en présence de Dioclétien & de Maximien, le onze Novembre de la même année 307. où Sévére avoit été tué; & il eut pour son département la Pannonie & la Rhétie, en attendant sans-doute l'Italie, lorsque Maxence en auroit été dépouillé. *Tillem.*

Galerius, en nommant Licinius Auguste, avoit confirmé & aggravé la disgrace de Maximien. Il semble néanmoins qu'il ait voulu le consoler par quelques marques de considération, & qu'il lui ait même permis de conserver les honneurs & le titre d'Auguste, puisqu'il le fit son Collégue dans le Consulat l'année suivante 308. lui déférant même le premier rang.

Maximien Consul avec Galerius. Embarras sur les Consulats des années pendant lesquelles régna Maxence.

Je crois devoir avertir ici que, depuis l'usurpation de Maxence, la confusion qui régna dans l'Empire, en a introduit une grande dans lès Fastes, ensorte que les Consulats de toutes ces années sont fort brouillés. Maxence ne fut jamais reconnu par Galerius, qui étoit chef de l'Empire; & réciproquement Galerius n'étoit pas reconnu dans Rome, où dominoit Maxence. Chacun de ces deux Princes nommoit des Consuls, & ne vouloit point recevoir ceux qui étoient nommés par l'autre. De-là beaucoup de brouilleries, qu'il est souvent bien difficile d'éclaircir. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans ces sortes de discussions.

Ceux qui en ſont curieux peuvent conſulter Mr. de Tillemont.

Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire. *Lactant.*

Maximien, Auguſte quant au titre, & jouiſſant des ſtériles honneurs d'un Conſulat, qui n'étoit pas même reconnu dans Rome, ne s'accommoda pas longtems du ſéjour auprès de Galerius. Il revint l'an 308. en Gaule, où Conſtantin lui tenoit un aſyle toujours prêt, n'ayant pas encore appris à ſe défier de ſon beaupére, & de la paſſion incurable de régner qui dominoit cet ambitieux vieillard. Celui-ci, pour nourrir la crédulité de ſon gendre, fit une démarche de modération apparente, & quitta une ſeconde fois la pourpre. Il prétendoit ſe mettre ainſi à l'abri de tout ſoupçon, & travailler d'autant plus ſûrement à relever ſa fortune, que ſa manœuvre ſeroit plus ſourde & plus cachée. La facilité de Conſtantin favoriſa les eſpérances perfides de Maximien. Le jeune Empereur ne ſe contenta pas de faire jouir ſon beau pére d'une opulence Impériale dans la condition privée. Il avoit pour lui une déférence extrême : il vouloit que ſes ſujets reſpectaſſent Maximien, & lui obéiſſent ; & il leur en donnoit lui-même l'exemple, prenant ſes conſeils, étudiant ſes volontés, juſqu'à ſe réſerver preſque uniquement les honneurs du rang ſuprême, & lui en laiſſer la puiſſance.

Eumen. Paneg. Conſt. Aug.

Un traitement ſi généreux auroit ſatisfait une ame capable de quelque modération.

tion. Mais, (a) comme le remarque à ce propos même un Orateur que j'ai cité plus d'une fois, il n'eſt point de dons de la fortune qui puiſſent remplir l'avidité de ceux dont la raiſon ne borne point les déſirs. Ils ne ſentent point leur bonheur, qui ne fait d'eux que des ingrats : & toujours pleins d'eſpérances, toujours vuides des biens dont ils pourroient jouir, ils perdent le préſent en courant après un avenir incertain & périlleux. Quelle différence, ajoûte le même Orateur, entre Maximien & ſon Collégue! Cet homme divin, qui le premier a fait part de l'Empire qu'il pouvoit poſſéder ſeul, & le premier y a renoncé, ne ſe repent point du parti qu'il a pris, & il ne compte point avoir perdu ce qu'il a cédé volontairement : véritablement heureux, lorſque ſimple particulier il voit les Maîtres de l'Empire lui rendre des devoirs comme à un Supérieur.

Il fallut quelque tems à Maximien pour diſpoſer toutes choſes par rapport à ſes vues. Ainſi il reſta tranquille toute l'année 308. & partie de la ſuivante.

Au

(a) Nullis muneribus fortunæ explentur, quorum cupiditates ratio non terminat : atque ita eos felicitas ingrata præterfluit, ut ſemper pleni ſpei, vacui commodorum, præſentibus careant, dum futura proſpectant. At enim divinum illum virum qui primus Imperium & participavit & poſuit, conſilii & facti ſui non pœnitet, nec amiſiſſe ſe putat, quod ſponte tranſcripſit. Felix beatuſque verè, quem veſtra tantorum Principum colunt obſequia privatum. *Eumen. Paneg. Conſt. Aug.*

Maximin force Galerius de le reconnoître Auguste, & procure ainsi le même avantage à Constantin.

Au commencement de 308. Constantin ne jouissoit encore du titre d'Auguste que dans les Provinces qui lui obéissoient. L'ambition d'une autre lui valut l'avantage d'être reconnu en cette qualité par Galerius, & conséquemment par tout l'Empire, si l'on excepte les pays qui étoient sous la loi de Maxence.

Eusèb. Hist. Eccl. VIII. 13. & Lact. 32.

Maximin, qui trois ans auparavant avoit été fait César par Dioclétien sur la présentation de Galerius, ne vit qu'avec un violent dépit Licinius élevé au rang d'Auguste. Il prétendoit être lésé, & ses plaintes n'étoient pas sans quelque fondement. Comme il avoit le droit d'ancienneté qui parloit pour lui, il se croyoit justement autorisé à ne point céder la prééminence à un nouveau venu, & il en écrivit en ces termes à Galerius, qui fut très-piqué de voir son neveu s'élever contre ses volontés. Il l'avoit tiré de la poussiére, comptant sur une aveugle obéissance de sa part. Mais à vrai dire il ne la méritoit pas. Son propre exemple retomboit sur lui : & après la violence qu'il avoit faite à Dioclétien, il n'étoit pas en droit de se plaindre de ne pas trouver de la soumission dans ses créatures. Il vouloit néanmoins être obéi, & il répondit à Maximin que ses arrangemens devoient être respectés, & que d'ailleurs l'âge de Licinius étoit une raison solide de préférence. Maximin insista avec une nouvelle force : la chose tourna en négociation : & Galerius commençant à se relâcher,

cher, proposa d'abolir le nom de *Césars*, & de déférer à Maximin & à Constantin, dont la cause étoit la même, le titre de *Fils des Augustes*. Ce changement étoit une illusion, qui laissoit toujours subsister le tort que Maximin prétendoit avoir souffert. Ne pouvant obtenir justice, il se la fit à lui-même. Dans une assemblée de son armée qu'il convoqua, il fut déclaré Auguste, & il en manda la nouvelle à Galerius, supposant que ce qui venoit de se passer à son sujet étoit l'ouvrage des soldats. Je ne me lasse point de faire observer quel étoit alors le pouvoir des gens de guerre dans le Gouvernement Romain. Galerius céda, & il consentit que le nom & les honneurs d'Auguste fussent rendus communs aux quatre Princes, lui, Licinius, Maximin, & Constantin. Maxence étoit toujours regardé comme rebelle & comme tyran.

De cet arrangement, auquel la force avoit autant & plus de part que les loix, il résulta une contestation pour les rangs entre les Augustes. Galerius étoit indubitablement le premier. Mais les trois autres s'opposoient mutuellement des droits contraires & des prétentions respectives. Licinius avoit pour lui la volonté de Galerius. Constantin étoit celui des trois qui le premier avoit porté le nom d'Auguste. Maximin se prévaloit d'être le plus ancien César. Cette querelle fut décidée par les événemens.

Constantin soutenoit les accroissement d'hon- Nouveaux exploits de

Constantin contre les Francs. *Eum. en. Paneg. Conss. Aug.*

d'honneurs dont il étoit nouvellement décoré, par de nouveaux exploits contre les ennemis de l'Empire. Les Francs avoient repris les armes, & menaçoient encore les Gaules d'une invasion. Il n'en couta à Constantin que de se montrer pour arrêter leurs courses, & cela par deux fois dans un espace de tems fort court. Car les menées de Maximien Hercule obligérent le jeune Prince à laisser imparfaite sa premiére expédition, & ayant ainsi donné lieu aux Francs de réitérer leurs mouvemens, elles le mirent dans la nécessité de retourner contre eux, & toujours avec le même succès. Dès qu'il parut, tout rentra dans le calme : & comme son éloignement seul avoit inspiré à ces nations inquiétes la hardiesse de remuer, son retour promt & inespéré les glaça de terreur, & leur fit tout d'un coup tomber les armes des mains.

Maximien reprend la pourpre une troisiéme fois. Il en est dépouillé par Constantin. *Id. ibid. & Lactant. 29. 30.*

Son infidéle beaupére lui donna de plus vives inquiétudes par des intrigues domestiques, qui mêlées, comme on vient de le voir, avec la guerre contre les Francs, causérent enfin la perte de leur auteur.

Sur la premiére nouvelle de la rebellion des Nations Germaniques, Constantin se disposant à se mettre aussitôt en marche pour aller les reprimer, Maximien lui conseilla de ne mener que la moindre partie de ses forces, comme plus que suffisante contre de pareils ennemis. Cet avis convenoit assez au caractére de Constan-

tin,

tin, actif, ardent, plein de feu, & aimant sur toutes choses la célérité de l'exécution. Le perfide vieillard avoit, en donnant ce conseil, une double vue de malignité. D'une part il ne désespéroit pas que son gendre foiblement accompagné ne pérît dans quelque combat contre des nations belliqueuses ; & de l'autre il se proposoit d'attirer à lui les nombreuses troupes que Constantin laissoit dans l'inaction, & qui n'étant plus retenues par la présence de leur Prince, seroient plus disposées à se prêter à la séduction. Plein de ces pensées, dès qu'il vit Constantin éloigné, il travailla à se faire des partisans parmi les Officiers & les soldats ; & lorsqu'il le sut entré sur les terres des ennemis, il léve le masque, reprend pour la troisiéme fois la pourpre, se fait proclamer Empereur, & s'étant emparé des trésors du Prince il en fait largesse à tous ceux qui voulurent partager la proie avec lui. Il n'y trouva pas tous les esprits disposés, & la fidélité de plusieurs ne put être ébranlée par ses dons. Ceci se passoit dans le pays que nous nommons la Provence.

Constantin, qui étoit alors sur le Rhin, en fut promptement averti ; & comme il avoit déjà remporté sur les Francs quelque avantage qui lui promettoit sûreté de ce côté, il ne perdit pas un moment pour venir remédier à un mal qui le menaçoit de sa ruine. L'ardeur de ses troupes égaloit la sienne : tout retardement

leur paroissoit odieux. Des rives du Rhin ils vinrent d'abord à Chalons sur Saone, sans prendre aucun repos dans une si longue marche. Là Constantin embarqua ses troupes, & il descendit par la Saone & par le Rhône jusqu'à Arles, où il comptoit trouver Maximien. Mais le vieil ambitieux avoit abandonné la place. Surpris par la diligence de Constantin, & n'ayant pas eu le tems de grossir & de fortifier son parti, sa ressource fut de se sauver à Marseille, où il s'enferma, & se mit en état de défense, se proposant, dit Eutrope, de gagner du tems pour s'enfuir par mer en Italie, & espérant que la qualité de pére lui feroit encore obtenir la protection de Maxence. Tout le pays abandonné par lui retourna avec joie sous les loix de son légitime maître : les troupes qui s'étoient laissé séduire, s'empressérent de lui renouveller leur serment. Constantin étoit aimé; & il ne resta à Maximien que les soldats qu'il avoit emmenés avec lui, & qui ne lui étoient guéres attachés, comme l'événement le prouvera.

Il ne fut pas difficile à Constantin de réduire un si foible adversaire. En se présentant devant Marseille, il donna d'abord un assaut à la place : mais les échelles s'étant trouvées trop courtes, il fit sonner la retraite, & retint l'ardeur de ses soldats, qui ne connoissoient point d'obstacle, & qui ne jugeoient rien impossible à leur courage. Il paroît qu'il vouloit

vain-

vaincre à moins de risque & moins de frais, au moyen d'une intelligence qu'il avoit dans la ville. Car Maximien s'étant montré sur le mur, Constantin lia d'en-bas une conversation avec lui, & lui fit sur sa conduite des reproches doux, auxquels le vieil Empereur ne répondit que par des invectives brutales. Pendant que la conférence duroit encore, ceux de la ville ouvrirent une de leurs portes, par laquelle entrérent subitement les gens de Constantin. Maximien saisi sur le champ fut amené aux pieds de son vainqueur, qui se contenta d'une reprimande en paroles, & lui laissa la vie, par respect pour l'affinité qui les unissoit. Il prit pourtant les précautions nécessaires pour sa sûreté. Il dépouilla le malheureux vieillard de la pourpre Impériale, & il le retint auprès de sa personne.

Maximien demeura en repos pendant le reste de l'année 309. à laquelle paroît appartenir la folle entreprise dont je viens de rendre compte. Mais la tranquillité étoit pour lui un état violent. Dès l'année suivante 310. de J. C. il trama une nouvelle trahison, plus noire encore que la précédente, & qui enfin lui attira la mort qu'il cherchoit.

Il tente d'assassiner Constantin, & pris sur le fait il se pend lui-même.

Le crime aveugle, & l'impunité des premiers forfaits est un attrait qui porte un mauvais cœur à en hazarder de nouveaux. Maximien fut assez scélérat & assez insensé pour solliciter sa fille de livrer Constantin à ses fureurs. Par priéres, par caref-

caresses, par promesses flatteuses, il tâcha de l'engager à laisser ouverte pendant la nuit la chambre où couchoit l'Empereur, & à en écarter les gardes. Fausta se trouvoit dans un grand embarras. D'une part elle craignoit sans-doute les emportemens de son pére, si elle refusoit de se prêter à ce qu'il exigeoit d'elle : & de l'autre elle étoit très-résolue de ne point trahir son mari. Elle promit de faire ce qui lui étoit proposé, & elle rendit compte de tout à Constantin. Il fut convenu entre eux que l'on se mettroit en état de convaincre le criminel, & de le prendre sur le fait. Pour cela on fit coucher dans le lit de l'Empereur un Eunuque que l'on craignoit peu de sacrifier : une négligence affectée dans tout l'appartement sembloit inviter l'assassin. En effet au milieu de la nuit Maximien se léve, & voyant la garde ou endormie, ou faisant mal son devoir, il ne douta pas que Fausta ne lui eût tenu parole. Il avance, il s'approche du lit, tue celui qu'il y trouve couché, & croyant avoir tué Constantin, déjà il se livroit à des transports de joie, lorsque Constantin parut environné de gens armés. Il est aisé de juger quelle fut la consternation du coupable. Une rage muëtte le rendit immobile. Il s'étoit ôté à lui-même tout moyen de défense, & il ne pouvoit plus espérer de grace. Constantin crut faire assez, que de lui laisser le libre choix d'un genre de mort : & Maximien termina par une corde dont il s'étrangla

Zos. L. II. Eutrop. Lactant.

trangla lui-même, une vie souillée de crimes. Il étoit âgé de soixante ans, & il périt à Marseille. *Vict. Epit. Eutrop.*

Telle fut la catastrophe ignominieuse d'un Prince qui avoit régné avec gloire pendant près de vingt ans. Tant qu'il fut guidé par Dioclétien, il jouit d'une fortune heureuse & brillante: abandonné à lui-même, sa vie ne fut plus qu'un tissu d'entreprises téméraires, de crimes, & de malheurs. Grand éloge pour la sagesse de celui dont l'autorité & les conseils avoient contenu dans les bornes un caractére fait pour donner dans tous les excès.

Il est mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses statues & ses images détruites.

Maxence, voulant paroître affligé d'une mort qui vraisemblablement étoit pour lui un sujet de joie, ordonna l'apothéose de Maximien, & fit un Dieu de ce Prince détesté du Ciel & de la Terre. Constantin ne lui envia point les honneurs de la sépulture, & il lui érigea même un magnifique tombeau. On crut vers l'an 1054. avoir découvert ce tombeau à Marseille. On l'ouvrit, & le corps, qui fut trouvé entier, fut jetté à la mer par le conseil de Raimbaud Archevêque d'Arles. *Tillem.*

Il est assez singulier que Constantin, en même tems qu'il dressoit à Maximien une honorable sépulture, fit partout abattre ses statues & détruire ses portraits. Cette opération, odieuse en soi, le devenoit encore davantage en ce que l'outrage en retomboit sur Dioclétien, dont les statues & les images accompagnoient ordinairement celles de son Collégue. Il *Lactant. 42. Eus. Hist. Eccl. VIII. 13.*

me semble que Constantin auroit témoigné plus de générosité en épargnant les monumens de Maximien à cause de Dioclétien, qu'en enveloppant dans une disgrace commune son bienfaiteur avec son ennemi.

La mort de Maximien tombe sous l'an 310. Il avoit été un violent persécuteur des Chrétiens, &, comme nous l'avons remarqué, il avoit commencé à exercer sur eux ses cruautés longtems avant que l'Edit de Dioclétien lui en fît une espéce de loi. Comme le premier des persécuteurs, il périt le premier avec toutes les marques de la vengeance divine. Galerius ne tarda pas à le suivre. Il avoit été le principal auteur de la guerre solemnellement déclarée aux serviteurs de Dieu, & Dieu le punit immédiatement par lui-même sans employer le ministére des hommes.

Violences de Galerius contre tous ses sujets, & contre les Chrétiens en particulier.

Lactant. 31.

Ce Prince plein de sa grandeur ne pensoit à rien moins qu'au supplice rigoureux qui le menaçoit. Dès les commencemens de l'an 310, il s'occupoit des fêtes de la vingtiéme année de son régne, qu'il se proposoit de célébrer le premier Mars de l'an 312; & comme si les réjouissances du Souverain devoient être le malheur des peuples, il n'étoit point de violences qu'il n'exerçât sur ses sujets pour amasser des sommes immenses, & se mettre ainsi en état de faire admirer la magnificence de ses vicennales. Nous avons déjà vu à quelles exactions avoit donné

lieu

lieu le dénombrement ordonné par lui dans tout l'Empire. Cette nouvelle imposition se levoit avec la même rigueur. Partout (a) des soldats, qui faisoient plutôt l'office de bourreaux. Inutilement les malheureux contribuables alléguoient-ils leur indigence, il leur falloit ou souffrir mille tourmens, ou payer sur le champ ce qu'ils n'avoient point. Nulle aire sans un impitoyable commis, nulle vendange sans gardien : on réduisoit à mourir de faim & de soif les laboureurs & les vignerons, dont le travail fournit aux autres la nourriture & le boire. Outre les fruits de la terre, on exigeoit encore de l'or, de l'argent, des étoffes précieuses pour les décorations des spectacles : ensorte qu'en ôtant aux malheureux sujets de l'Empire par l'enlévement des richesses naturelles toute voie d'acquérir, on vouloit néanmoins tirer d'eux ce qu'on les mettoit dans l'impuissance de se procurer. Galerius ruinoit ainsi pour de frivoles amusemens tous ceux qui avoient le malheur d'être soumis à ses loix. Mais les Chrétiens avoient de-plus à souffrir de

Eus. Hist. Eccl. VIII. 16.

(a) Milites, vel potiùs carnifices singulis adhærebant.... Venia non habentibus nulla : sustinendi multiplices cruciatus, nisi exhiberetur statim quod non erat.... Nulla area sine exactore, nulla vindemia sine custode, nihil ad victum laborantibus relictum..... Quid vestis omnis generis ? quid aurum ? quid argentum ? Nonne hæc necesse est ex venditis fructibus comparari ? Unde igitur hoc, ô dementissime tyranne, præstabo, quum omnes fructus auferas, universa nascentia violenter eripias ? *Lactant.*

de sa part une persécution violente, qui duroit depuis sept ans, & que la longueur du tems ne faisoit qu'aigrir & rendre de jour en jour plus cruelle.

Dieu le frappe d'une horrible maladie.

Lactant. 33 Eus. Hist. Eccl. VIII. 16.

Enfin Dieu tira vengeance de cet implacable ennemi de son culte, & il le frappa d'une plaie incurable, dont le siége donne lieu de penser qu'elle avoit été occasionnée, comme je l'ai déjà observé, par la débauche. Eusébe & surtout Lactance nous ont laissé une description de ce mal, qui fait horreur. Je me contenterai de remarquer que le tourment fut très-long, que tout l'art des Médecins & toutes les opérations chirurgicales furent inutiles, que la pourriture ayant pénétré dans les entrailles, il en sortit des vers en une multitude effroyable, & que la figure même de toute la personne du malade étoit devenue monstrueuse. Depuis la ceinture en haut, la phthisie & la maigreur l'avoient réduit en squéléte; & tout le bas du corps étoit tellement enflé qu'on n'y distinguoit plus la forme ni des pieds ni des jambes, & que l'on croyoit voir un outre tendu.

Ce malheureux Prince souffrant des douleurs incroyables, suivit d'abord la barbarie de son caractére. Pour récompense des services que les Médecins & Chirurgiens lui rendoient, il en fit mourir plusieurs, & il continua la persécution contre les Chrétiens avec la même fureur. La longue durée du mal, qui fut d'un an entier, vint pourtant à bout de le domp-

Après un an de souffrances

dompter, & de lui inſpirer des remords ſur les cruautés qu'il exerçoit contre tant d'innocens. Rufin rapporte qu'un de ſes Médecins, qui ſans-doute étoit Chrétien, l'aida à faire cette réflexion, en lui remontrant hardiment que ſa maladie étoit manifeſtement une vengeance divine, & ne pouvoit céder à aucun reméde humain. Que depuis longtems il faiſoit la guerre aux ſerviteurs de Dieu, & que Dieu avoit étendu ſa main ſur lui. Galerius ne put ſe refuſer entiérement à cette penſée, que la violence de ſes maux autoriſoit. Nouvel Antiochus, il fut touché d'une ſorte de repentir, mais moins vif encore & moins ſincére que celui de cet ancien criminel. Son orgueil ne lui permit pas de reconnoître pleinement ſon tort, & en publiant un Edit pour faire ceſſer la perſécution, il voulut ſauver l'honneur de ſa conduite précédente.

Galerius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution.

Rufin. Hiſt. Eccl. VIII. 18.

Lactant. & Euſeb.

Cet Edit, quoiqu'il fût ſon ouvrage, porte avec ſon nom ceux des Empereurs Conſtantin & Licinius. Maxence n'y eſt point nommé, parce qu'il n'étoit pas reconnu par les autres Princes. On ne voit pas par quelle raiſon le nom de Maximin n'y eſt point exprimé. Il y a toute apparence qu'il a été ſimplement omis par la négligence des Copiſtes. L'Edit fut publié en Latin, qui étoit la langue de l'Empire, & Lactance nous en a conſervé l'original.

Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 17.

Lactant. 34.

Galerius commence par y vanter les bonnes intentions qu'il a toujours eues

de

de réformer les abus selon l'ancienne discipline des Romains. Il compte au rang des abus la Religion Chrétienne, & il taxe d'aveuglement ceux qui la suivent, en ce qu'ils ont abandonné les maximes de leurs péres, c'est-à-dire le culte idolatrique. Il rend témoignage à la violence & à l'inutilité des voies qu'il a prises pour détruire le Christianisme, & en même tems à la constance des Chrétiens, dont les uns ont souffert la mort, & les autres, depuis que leurs temples ont été fermés, n'en fréquentent pas plus les temples des Dieux de l'Empire. Il se dit touché de l'état où ils se trouvent, sans exercice d'aucune Religion: & c'est par indulgence & par bonté qu'il leur permet de recommencer à s'assembler pour honorer leur Dieu à leur maniére. Il finit par leur enjoindre de prier Dieu pour sa conservation.

On voit assez combien une telle Déclaration est différente d'un aveu de l'injustice de la persécution. Le mal arrache à Galerius un changement de conduite, mais il ne peut le forcer à condamner ce qu'il a fait. Il en résulta néanmoins un bien. Les Eglises jouirent de la paix : les particuliers qui étoient détenus dans les prisons pour cause de Christianisme, recouvrérent la liberté : les temples du vrai Dieu furent relevés. Mais Galerius ne méritoit pas récompense pour une paix accordée de si mauvaise grace. L'Edit avoit été affiché à Nicomédie le trente A-

vril

vril 311. & l'Empereur mourut le mois suivant, probablement à Sardique, Capitale de la Dace, son pays natal. En mourant il recommanda Valérie sa femme, & Candidien son fils naturel, à Licinius, qui au-lieu d'être leur protecteur, comme toutes sortes de raisons l'y engageoient, se déclara, ainsi que nous le rapporterons, leur ennemi, & les fit mourir au bout de quelques années l'un & l'autre. Il meurt. *Lactant.* 35.

Il paroît que Galerius considéroit & aimoit Valérie, dont il avoit donné le nom à un petit canton de la Pannonie qu'il défricha, & qu'il rendit habitable, en abattant de grandes forêts, & en faisant écouler les eaux du Lac (*a*) Pelson dans le Danube. La Dace sa patrie lui fut chére jusqu'à un excès même condamnable, s'il est vrai, comme le dit Lactance, qu'il ait eu la pensée de l'illustrer, en abolissant le nom de l'Empire Romain, & y substituant celui d'Empire Dacique. Tout ce que l'Histoire nous raconte de ce Prince, annonce un caractére extrême, outré, & qui ne savoit garder aucune mesure. Quand il n'auroit pas été ardent & cruel persécuteur des Chrétiens, l'ambition, la dureté, l'injustice, qui régnérent dans sa conduite, nous le feroient toujours regarder comme un méchant Prince. Il fut ingrat envers Dioclétien, injuste envers Con-

Traits qui le concernent. *Aurel. Vict.*

Lactant. 27.

Jugement sur son caractére.

(*a*) *Si ce lac a été mis à sec par Galerius, il a repris depuis sa premiére forme. On l'appelle aujourd'hui Neusidler-zée; entre les villes de Vienne & de Rab.*

Constantin, tyrannique à l'égard des peuples. Son bel endroit est la guerre, encore n'y réussit-il pas contre Maxence. Il avoit régné dix-neuf ans deux mois & quelques jours, à compter depuis qu'il fut fait César ; six ans & quelques jours, depuis qu'il fût parvenu au rang d'Auguste.

Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin.

Il n'est point dit qu'il ait fait aucune disposition de ses Etats. On peut conjecturer néanmoins avec beaucoup de vraisemblance, que son plan étoit d'avoir Licinius pour successeur. Mais l'Asie Mineure, qu'il avoit possédée, étoit trop à la bienséance de Maximin pour ne pas irriter sa cupidité. Dès qu'il fut instruit de la mort de Galerius, il se mit en devoir de s'emparer de cette belle Province, & profitant des lenteurs de Licinius, qui demeuroit dans l'inaction, il vint jusqu'en Bithynie, reçu partout avec joie, parce que, pour se gagner l'affection des peuples, il abolissoit la loi onéreuse du dénombrement. Licinius enfin s'avança à sa rencontre: & sur les deux bords du Détroit ou Bosphore de Thrace, les deux Princes rangérent leurs troupes, se menaçant mutuellement d'une guerre qu'ils craignoient l'un & l'autre. La querelle fut terminée par un accord. Licinius céda ce que son concurrent, plus diligent que lui, avoit déjà envahi, & il consentit que Maximin joignît l'Asie à l'Orient & à l'Egypte. Pour lui, il resta paisible possesseur de l'Illyrie, à laquelle la Thrace,

Lactant. 36.

ce, la Macédoine, & la Gréce, étoient comme annexées

Voici donc quel fut alors le partage de l'Empire. Constantin, Licinius & Maximin, se reconnoissant tous trois pour Augustes, mais se diputant entre eux la prééminence, régnoient, le premier dans les Gaules, l'Espagne & la Grande-Bretagne; le second en Illyrie; le troisiéme dans l'Asie, l'Orient & l'Egypte. Le centre de l'Empire, c'est-à-dire, l'Italie & l'Afrique, étoient au pouvoir de Maxence, que les trois autres Princes traitoient de tyran.

Quatre Princes alors dans l'Empire.

Maxence avoit commencé, comme je l'ai dit, par s'emparer de Rome. Ce fut cette année-ci même 311. qu'il réunit à son domaine l'Afrique, qui d'abord avoit refusé de le reconnoître, & où s'étoit ensuite fait proclamer Empereur un certain Alexandre, qui en jouit pendant plus de trois ans. Zosime est l'Auteur qui nous donne le plus de lumiéres sur cette révolution, mais avec le mêlange de brouilleries & d'obscurités qui ne manque jamais d'accompagner les récits de cet Ecrivain.

Maxence, maître de l'Italie, avoit aussi réuni à son domaine l'Afrique, par la victoire remportée sur Alexandre, qui y avoit régne pendant trois ans.

Zos. L. II.

Maxence, sorti avec avantage des attaques que Sévére & Galerius lui avoient livrées, & voyant son pouvoir bien établi en Italie, revendiqua l'Afrique, comme en étant une dépendance, & comme faisant partie des domaines de Sévére, qu'il avoit vaincu. Il y envoya donc ses images: c'étoit la forme de la prise de pos-

ſeſſion. Il paroît que cette démarche opéra une diviſion entre les troupes qui étoient en Afrique. Une partie, & même la plus conſidérable, ſe ſoumit à Maxence. Il s'en trouva cependant pluſieurs, qui par attachement pour Galerius ne voulurent point promettre obéiſſance à ſon ennemi. Comme ils étoient les plus foibles, ils réſolurent de ſe retirer à Alexandrie, où la protection de Maximin, qui régnoit en Egypte, les auroit mis en ſûreté. Mais on leur coupa le chemin : ils furent obligés de revenir à Carthage, & de ſubir la loi du plus fort.

Maxence, qui ne comptoit pas beaucoup ſur cette ſoumiſſion forcée, eut la penſée de ſe tranſporter en Afrique pour s'y faire reconnoître en perſonne. D'ailleurs cruel & vindicatif, il vouloit punir la réſiſtance de ceux qu'il avoit fallu contraindre par les armes à ſe ranger ſous ſes loix. Enfin il ſe défioit d'Alexandre, qui commandoit en Afrique en qualité de Vicaire du Préfet du Prétoire. Alexandre n'étoit pourtant pas fort redoutable, homme ſans courage & ſans fermeté, mou & inappliqué par caractére, & en qui ces défauts étoient encore augmentés par les glaces de l'âge. Mais Maxence à tous égards valoit encore moins que lui. Une réſolution que lui dictoient des motifs ſi puiſſans, manqua d'exécution par ſa crédulité ſuperſtitieuſe aux réponſes des Aruſpices, ou peut-être par ſa lâcheté, qui aima à ſe couvrir de ce voile favorable.

Aurel. Vict. & Zoſ.

Les

Les Sacrificateurs consultés lui ayant dit que les entrailles des victimes qu'ils avoient immolées n'offroient point de présages heureux, il renonça au dessein d'aller en Afrique, & il se livra tout entier aux plaisirs de Rome.

Il voulut néanmoins prendre ses sûretés par rapport à Alexandre, & il lui demanda son fils en ôtage. Alexandre craignit pour cet enfant, qui étoit dans un âge tendre & beau de visage, les honteux & brutaux déréglemens du Tyran; & il refusa de l'envoyer. Maxence irrité aposta des assassins pour tuer secrétement Alexandre. Mais ce fut précisément cette odieuse démarche qui hâta la révolte. Les assassins furent découverts: & les soldats justement indignés, & se rappellant tous les anciens sujets qu'ils avoient de haïr Maxence, secouérent son joug, & revêtirent leur Chef de la pourpre. Ceci se passa l'an de J. C. 308. Alexandre, malgré son incapacité, ne laissa pas, parce qu'il avoit affaire à Maxence, de jouir paisiblement de la puissance Impériale en Afrique pendant plus de trois ans.

En 311. Maxence se réveilla enfin de son assoupissement, & se préparant à faire la guerre à Constantin, il voulut auparavant réduire l'Afrique sous son obéissance. Il ne lui en couta pas de grands efforts. Il fit partir son Préfet du Prétoire Rufius Volusianus avec un petit nombre de troupes, & il lui donna pour aide & pour conseil un homme peu connu d'ail-

leurs, mais qui passoit pour habile Capitaine: il se nommoit Zénas. Ces deux Commandans livrérent un combat à Alexandre, qui fut défait, pris, & étranglé. L'Afrique rentra ainsi sous les loix de Maxence.

Aur. Vict. Dans cette petite guerre, ou dans les mouvemens qui l'ont précédée, la ville de Cirte en Numidie eut à soutenir un siége, soit pour la cause d'Alexandre, soit contre lui; car l'expression de l'Auteur original est équivoque. Elle souffrit beaucoup de ce siége; & ayant été dans la suite réparée par Constantin, elle prit le nom de son bienfaiteur, & fut appellée Constantine.

Il abuse avec cruauté de cette victoire.

Zos. & Aurel. Vict.

Maxence vainqueur abusa de la fortune avec toute la cruauté d'une ame basse. Il ruina l'Afrique par des recherches tyranniques, dont la révolte d'Alexandre étoit le prétexte. Les délateurs eurent beau champ, dit Zosime, à accuser d'avoir favorisé ce rebelle tous ceux que leur naissance ou leurs richesses exposoient à l'envie. Aucun ne fut épargné. Plusieurs périrent, les moins maltraités souffrirent la confiscation. Maxence vouloit même détruire Carthage, & priver ainsi l'Empire Romain d'un de ses plus beaux ornemens. Il en triompha, comme si Carthage eût été encore la rivale de Rome. Mais il n'eut pas le loisir d'achever sa vengeance sur cette malheureuse ville, sans doute parce que la guerre contre Constantin lui parut un objet plus important.

Il

Il feignoit, comme je l'ai dit, d'être extrêmement irrité de la mort de son pére, & de vouloir en tirer raison. Dans le vrai, le motif qui l'animoit, étoit l'ambition, & le désir de s'enrichir de la dépouille de Constantin. Il ne se rendoit guéres justice en osant se mesurer contre un tel adversaire. Détesté & méprisé, il attaquoit un Prince qui étoit l'objet de l'estime & de l'amour de tous ceux qui lui obéissoient. Il se dispose à attaquer Constantin. *Zos. & Lactant. 43.*

Ce ne sont pas les seuls Ecrivains Chrétiens qui peignent Maxence avec les couleurs les plus noires. Les Payens ne lui sont pas plus favorables. Zosime assûre que Maxence exerça toutes sortes de cruautés & de débauches dans Rome & dans toute l'Italie. Aurelius Victor à ces excès odieux ajoûte la lâcheté, la timidité, & un engourdissement de paresse, qui selon un Panégyriste du tems, lui permettoit à peine de mettre le pied hors de son Palais. Il ne connoissoit nul exercice militaire, le champ de Mars ne le voyoit jamais. Ses exercices étoient de délicieuses promenades dans ses jardins & sous ses portiques de marbre. Se transporter à une maison de plaisance, c'étoit pour lui une expédition. Et il tiroit vanité de cette inaction honteuse. Il ne feignoit point de dire qu'il étoit le seul Empereur, & que les autres Princes combattoient pour lui sur les frontiéres. Telle étoit la mollesse de Maxence. Par rapport à ses autres vices, le détail nous en est fourni surtout Tableau de ses vices. *Anon. Paneg. Const. Aug.*

par un Auteur Chrétien, mais qui ne fait que développer ce que Zosime & Victor ont renfermé en deux mots.

Eufeb. Hist. Eccl. VIII. 14. & de vit. Const. I. 33. & 34.

Maxence, dit Eusébe, au commencement qu'il se vit maître de Rome, voulut donner une idée avantageuse de la douceur de son Gouvernement, en faisant cesser la persécution contre les Chrétiens. Mais cette douceur étoit en lui feinte & masquée : & si la Religion de ses péres ne lui tenoit pas assez au cœur pour aiguillonner sa cruauté, ses passions, auxquelles il lâchoit la bride, le portérent aux plus horribles violences contre tous ses sujets indistinctement. Brutalement débauché, il enlevoit aux maris leurs épouses, & les leur renvoyoit deshonorées. Et ce n'étoit point aux familles du peuple qu'il s'adressoit: il attaquoit par ses outrages ce qu'il y avoit de plus éminent dans Rome & dans le Sénat. Rien n'assouvissoit la fureur de ses désirs, qui toujours renaissans à mesure qu'ils étoient satisfaits, couroient d'objet en objet, sans laisser aucune vertu en sûreté. Il échoua pourtant contre celle des femmes Chrétiennes, qui craignant moins la mort que la perte du trésor de la chasteté, bravérent la violence du Tyran. Eusébe en cite une en particulier, qui par une générosité que la Morale du Paganisme auroit autorisée, mais que la Loi Evangélique ne nous permet pas de louer, attenta elle-même sur sa vie, pour sauver son honneur.

So-

Sophronie,(a) femme Chrétienne, mariée à l'un des plus illustres Sénateurs, eut le malheur d'attirer les regards de Maxence. Déjà les satellites du Tyran se présentoient à la maison pour l'emmener; & le mari, par une lâche timidité, leur permettoit d'enlever leur proie. Elle demanda un moment pour se mettre à sa toilette, & se parer; & lorsqu'elle se vit seule, elle prit un couteau, & se l'enfonça dans le sein. Il n'est point dit si cette avanture tragique causa quelque mouvement dans Rome; mais elle ne corrigea point Maxence, qui jusqu'à la fin de sa vie & de son régne persista dans sa tyrannique infamie.

La cruauté chez lui, comme je l'ai dit, alloit de pair. Excitée par la cupidité, elle trouvoit autant de coupables que de riches. Tous ceux dont les possessions avoient de quoi tenter Maxence, ne pouvoient éviter la mort. La douceur, la soumission, la patience, ne le desarmoient point; encore moins la dignité des personnes. Il est impossible de compter, dit Eusébe, le nombre des Sénateurs qu'il fit périr sur des prétextes variés selon les circonstances, & toujours faux.

Suivant la maxime des méchans Princes, il mettoit tout son appui dans les gens de guerre. Aussi les combloit-il de largesses, & il épuisoit pour eux les finances *Anon. Panég.*

(a) *Eusébe ne nomme point cette Dame. C'est de Rufin que nous apprenons son nom.*

ces publiques. „ Jouiſſez, leur diſoit-il, „ prodiguez, diſſipez : c'eſt-là votre partage". Dans une querelle qui s'éleva entre le peuple & les ſoldats, il permit à ceux-ci de faire main-baſſe ſur les bourgeois, & le carnage fut grand. En accordant ainſi aux troupes une pleine licence, il s'aſſûroit des miniſtres pour l'exécution de toutes ſes violences ; & non ſeulement Rome, mais l'Italie entiére étoit remplie des ſatellites de ſa tyrannie.

Euſeb. & Aurel. Vict.

Anon. Paneg.

Pour fournir aux dépenſes énormes par leſquelles il s'attachoit les troupes, le tréſor public ne ſuffit pas longtems. Il fallut y joindre les confiſcations injuſtes ; les taxes ſur tous les Ordres de l'Etat, & juſques ſur les Laboureurs ; le pillage des Temples. La ſuite d'une ſi mauvaiſe adminiſtration fut la diſette des choſes néceſſaires à la vie, & une famine ſi grande qu'aucun homme vivant ne ſe ſouvenoit d'en avoir vu une ſemblable dans Rome.

Euſeb. & Aurel. Vict.

Euſeb.

Il ne manquoit à Maxence, pour être un monſtre achevé, que l'impiété & la magie. Il ne voulut pas que ce trait de moins rendît le tableau imparfait. Euſébe l'accuſe d'avoir offert, lorſqu'il ſe préparoit à la guerre contre Conſtantin, des ſacrifices abominables, dans leſquels il immoloit des femmes enceintes & de tendres enfans, pour chercher l'avenir dans leurs entrailles palpitantes, & pour détourner ſur ces malheureuſes & innocentes victimes les maux dont il pouvoit être menacé.

Après

Après ce portrait de Maxence, il n'est pas besoin d'observer que rien ne lui ressembloit moins que Constantin, qui avoit toutes les vertus contraires, & qui, au moment même que la division entre eux devint une guerre déclarée, se défit de la seule tache qui lui restoit commune avec son ennemi, en renonçant au culte des idoles, & en devenant adorateur du vrai Dieu.

Guerrier & bienfaisant, Constantin s'occupoit également du soin de repousser les ennemis du dehors, & de celui de rendre heureux ses sujets. Les Francs étoient la perpétuelle matiére de ses triomphes. La plupart des peuples qui composoient cette ligue, les Bructéres, les Chamaves, les Chérusques, & d'autres encore, se réunirent l'an 310. pour faire un plus puissant effort, & ils se préparoient à entrer hostilement dans les Gaules, où déjà depuis plus de soixante ans ils travailloient vainement à s'établir. Constantin marcha contre eux, & avant que de livrer bataille, il fit un acte de bravoure qui dans un Prince a plus besoin d'excuses, qu'il ne mérite d'éloges. Déguisé & seulement accompagné de deux des siens, il s'avança jusqu'au camp des ennemis, & lia conversation avec quelques-uns d'entre eux pour tirer des lumiéres sur leurs desseins. Plus heureux que prudent, il revint sans avoir été reconnu; & ayant ensuite attaqué les Francs à son avantage, il défit entiérement leur armée.

Constantin, guerrier & bienfaisant.

Nazar. Paneg. Const. Aug.

armée. Ainsi la réunion des principales forces de la ligue ne servit qu'à abréger à Constantin les voies de la victoire, qui lui auroit couté beaucoup plus de tems, s'il eût été obligé de vaincre les uns après les autres tous ces peuples séparés en différens corps. Mr. de Tillemont soupçonne que ce fut à l'occasion de cet important exploit, que Constantin prit le surnom de *Maximus* ou *très Grand*, qui lui a été confirmé par la postérité.

Il le méritoit, moins encore par ses succès dans la guerre, que par ses attentions de bonté pour les peuples qui vivoient sous son Empire. Il reprima les délateurs par des loix sévéres, & mit fin aux vexations auxquelles souvent étoient exposés de leur part les plus gens de bien. Il visitoit ses Provinces; & partout il réformoit les abus, portoit le bon ordre, & faisoit fleurir tous les biens de la paix. Eusébe parle d'un voyage que Constantin fit dans la Grande-Bretagne avec cet esprit. Nous apprenons du Panégyriste Euméne, que Tréves, qui étoit la plus ordinaire résidence de ce Prince, & qui avoit souffert beaucoup des courses des Barbares dans les tems précédens, se relevoit & s'embellissoit par ses soins; qu'il y bâtissoit un grand Cirque, une Place, des Basiliques, un Palais pour rendre la justice. Cet Orateur ne souhaite rien autre chose pour le bonheur d'Autun sa patrie, sinon que Constantin daigne y diriger ses pas.

Anon. Paneg. Const. Aug.

Euf. de vit. Const. l. 25.

Eumen. Paneg. Constant. Aug.

Les

Les vœux de l'Orateur furent accomplis. Constantin vint à Autun en l'année 311. & il fut attendri de l'état misérable où il trouva & la ville & la campagne, que les guerres avoient dévastées, & que la rigueur des impositions achevoit de ruiner. Résolu d'apporter au mal des remédes efficaces, il ne donna pas même le tems au Sénat & à tous les ordres de la ville qui étoient sortis pour le recevoir, de lui représenter leurs besoins. Il les prévint, & leur demanda ce qu'ils jugeoient nécessaire pour leur soulagement. La joie & la reconnoissance les engagérent à se prosterner à ses pieds. Constantin ne put retenir ses larmes à un spectacle si touchant, larmes salutaires pour nous, dit Euméne, & glorieuses pour le Prince qui les versoit. Il s'instruisit de leur situation: & sur le champ, sans faire attendre son bienfait, il leur remit ce qu'ils devoient au Fisc depuis cinq ans, & il diminua de plus d'un quart l'imposition ordinaire & annuelle. La ville, pour honorer un Souverain si bienfaisant, prit son nom, & se fit appeller Flavia. Mais ce nom n'a pu prévaloir sur celui d'Augustodunum, qu'elle portoit depuis Auguste, & qui s'est maintenu. *Eumen. Grat. Act. Flav. nom.*

Ce fut dès cette même année 311. que la rupture éclata entre Constantin & Maxence. Jamais ils n'avoient été sincérement unis, quoiqu'ils ne se fussent jamais fait la guerre, & qu'ils semblent même s'être reconnus mutuellement, au- *La rupture éclate entre Maxence & Constantin.*

moins pendant un certain tems, pour Collégues. Je tire cette conjecture de ce que les statues de Constantin, comme nous le verrons, subsistoient & étoient révérées dans Rome, dont Maxence étoit le maître. Mais la différence des caractéres & des principes étoit trop grande, pour ne pas produire une division réelle des cœurs sous des dehors pacifiques.

Nazar. Paneg. Const.

Maxence leva l'étendard de la guerre. Constantin respectoit l'apparence d'union, qui arrêtoit les grands éclats. Il fit même des avances vers son beaufrére. Il l'invita à vivre en concorde & en bonne intelligence. Ses empressemens demeurérent sans fruit. Maxence enflé d'orgueil, & aussi rempli d'ambition que dénué de talens, rebuta ses offres, rejetta ses propositions. Il se voyoit de nombreuses armées, & fier de cet avantage il ne se proposoit rien moins que de conquérir le département de Constantin, & peut-être même celui de Licinius. Il ne déclara pas ouvertement la guerre à ce dernier, mais il provoqua hautement les armes de Constantin, en faisant abattre & traiter ignominieusement ses statues. Cette insulte étoit un acte marqué d'hostilité; & le Prince offensé ne voyant plus aucun jour à conserver la paix, se détermina à pousser vivement la guerre contre un ennemi aussi audacieux, qu'il étoit méprisable. C'étoit même pour lui un sujet de joie, que de se voir forcé par les circonstances à ne pas souffrir plus long-tems

Anonym. & Nazar. Paneg. Const. Aug. & Zos.

Euseb. vit. Const. I. 26.

tems que Rome demeurât asservie à un tyran détesté. Pour se faciliter le succès, il s'assura de l'amitié de Licinius, & dès lors fut projetté le mariage entre Constancie sa sœur & ce Prince. Maxence de son côté se lia avec Maximin. Mais ni Licinius ni Maximin ne prirent aucune part effective à la querelle, qui fut vuidée entre Constantin & Maxence.

Importance de cette guerre.

Ce fut une grande guerre, non pour la durée, mais pour l'importance de l'objet, pour les apprêts formidables, & pour la variété des exploits auxquels elle donna lieu. Ce qui la rend encore infiniment plus considérable pour nous, c'est que le Ciel y intervint d'une façon miraculeuse, & qu'elle est l'époque de la conversion de Constantin, qui rendit la paix à l'Eglise, & qui mit fin aux persécutions continuelles contre lesquelles elle avoit eu à lutter depuis son berceau.

Forces respectives des deux Princes ennemis.

Ceux qui parlent le plus modestement des forces de Maxence, lui attribuent cent mille hommes en armes. Zosime fait monter son infanterie à cent soixante-& dix mille hommes, & sa cavalerie à dix-huit mille chevaux. L'armée de Sévére, dont il s'étoit rendu maître, lui avoit fourni un fond qu'il avoit ensuite augmenté par de nouvelles levées en Italie & en Afrique. Pour la subsistance de ces troupes si nombreuses il avoit fait de grands amas de bleds, qui réservés aux soldats laissoient le peuple dans la misére. Selon le même Zosime, Constantin par- *Lactant.* 44.

tit de la Gaule avec quatre-vingt-dix mille hommes de pied & huit mille chevaux: & c'est à quoi nous nous en tenons, sans nous arrêter au langage des Panégyristes, qui pour relever l'éclat de la victoire, en diminuant les forces avec lesquelles elle fut remportée, donnent à Constantin moins de troupes que n'en avoit Alexandre lorsqu'il entreprit la guerre contre les Perses, c'est-à-dire, moins de quarante mille hommes. Ce que nous croirons sans peine sur leur témoignage, c'est qu'il ne put pas mener contre Maxence tout ce qu'il avoit de monde sur pied, parce qu'il fut obligé d'en laisser une partie dans les Gaules pour les défendre en son absence contre les courses des Germains.

Conversion de Constantin au Christianisme. *Euf. de vit. Conft. I. 27-32. II. 48-60.*

Il paroît que Constantin ne laissoit pas d'être frappé de la disproportion de ses forces avec celles de son ennemi: & Dieu se servit de cette inquiétude pour le détacher du culte des idoles impuissantes, & l'amener à sa connoissance. Il l'y préparoit dès long-tems. Né d'un pére plein d'estime & d'affection pour les Chrétiens, Constantin avoit pris de bonne heure les mêmes sentimens. Les cruautés exercées sur eux par Dioclétien & par les autres Princes lui firent horreur. Il se rendit attentif à la vengeance que Dieu tira de Maximien & de Galerius. En conséquence de ces différentes impressions, il fut toujours favorable à ceux qui suivoient la loi du Christianisme, & le pre-

premier uſage qu'il fit de la puiſſance Impériale, comme nous l'avons dit, ce fut d'abolir tout veſtige de perſécution. Mais néanmoins il n'étoit pas revenu des fauſſes idées dans leſquelles il avoit été nourri ſur la multiplicité des Dieux. Il trouvoit bon que chacun adorât le ſien: & pour lui, il rendoit ſes hommages à ceux qu'on lui avoit appris à révérer, ne connoiſſant point ce caractére du Dieu jaloux, qui veut être honoré ſeul, parce que lui ſeul mérite notre culte. La grandeur du péril auquel il alloit s'expoſer en combattant contre Maxence, lui fit faire de ſérieuſes réflexions. Il ſavoit que ſon ennemi employoit les maléfices & les ſacrifices magiques pour s'appuyer du ſecours des puiſſances de l'Enfer. Lui au contraire, il invoqua ce Dieu qu'il ne connoiſſoit encore que d'une maniére imparfaite & confuſe, & il le pria de ſe manifeſter à lui, & de ſe déclarer ſon protecteur. Dieu exauça ſa priére, qui partoit d'un cœur ſincére; & par une bonté qui n'avoit pas ſeulement Conſtantin pour objet, mais dont l'effet devoit s'étendre à toute l'Egliſe Chrétienne, il lui accorda un prodige ſignalé, qui, dit Euſébe, ſeroit difficile à croire s'il n'étoit puiſſamment autoriſé. Mais j'en tiens le récit de l'Empereur lui-même, & il m'en a atteſté la vérité avec ſerment.

Etant en marche avec ſon armée, après midi, lorſque le jour commençoit à décliner, Conſtantin vit dans le Ciel au-deſſus

sus du soleil la figure d'une Croix lumineuse, qui portoit cette inscription, „ Triomphez par ceci ". Son armée fut témoin comme lui de ce phénoméne miraculeux, qui frappa tous les spectateurs d'un grand étonnement. Constantin, quoique vivant au milieu des Chrétiens, quoique rempli de bonté pour eux, avoit néanmoins si peu de notion du Christianisme, qu'il ne comprit pas ce que signifioit cette Croix. Il fallut qu'un songe l'en éclaircît. Pendant la nuit, J. C. se montra à lui avec sa croix, & il lui commanda d'en faire une représentation semblable à ce qu'il voyoit, & de s'en servir dans les combats comme d'une défense assûrée contre tous ses ennemis. Constantin obéit. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'il manda des ouvriers, à qui il communiqua l'image qui lui étoit restée dans la mémoire : il leur en fit tracer le dessein, & leur ordonna de l'exécuter magnifiquement. Voici la description que nous en donne Eusébe.

Une longue pique revêtue d'or étoit traversée à une certaine hauteur par une piéce de bois qui en faisoit une croix. Dans la partie supérieure qui s'élevoit au-dessus des bras étoit attachée solidement une couronne brillante d'or & de pierreries, au milieu de laquelle paroissoit le monogramme de Christ formé par deux lettres Grecques X & P, qui se croisoient d'une façon connue de tout le monde. Des deux bras de la croix pendoit

un

un drapeau de pourpre, tout couvert de broderies en or & de différentes pierreries, dont l'éclat éblouissoit les yeux. Sur la partie inférieure de la croix au-dessous de la couronne & du monogramme, Constantin fit placer son buste en or & ceux de ses enfans. Ce trophée de la croix devint l'étendard Impérial de Constantin. Les Empereurs Romains avoient toujours eu leur étendard propre, que l'on nommoit *Labarum*; & qui chargé de représentations de fausses Divinités, étoit un objet de vénération religieuse pour les armées. Constantin, en substituant sur le *Labarum* le nom de J. C. aux images des Dieux du Paganisme, deshabituoit les soldats d'un culte impie, & les amenoit sans effort à rendre leurs adorations à celui à qui elles sont dûes. Ce précieux drapeau étoit confié à cinquante gardes de l'Empereur, choisis entre les plus vigoureux de corps, les plus vaillans, & les plus pieux, qui étoient chargés de l'environner, de le défendre, & de le prendre successivement sur leurs épaules, à mesure que celui qui le portoit s'en trouvoit fatigué. Constantin en fit exécuter d'autres sur le même modéle, mais non pas avec la même magnificence, pour servir d'enseignes militaires à tous les corps de troupes qui composoient son armée. Il voulut que les armes mêmes des soldats portassent l'empreinte de la croix, & il la fit graver sur leurs boucliers & sur leurs casques.

Sozom. I. 4.

Eus. de vit. Const. II. 8.

Id. ibid. I. 31.

IV. 21.

Le

Tillem. Le lieu précis de l'apparition de la croix miraculeuse à Constantin n'est point connu avec certitude. Mais la suite des faits dans Eusébe nous détermine, ainsi que Mr. de Tillemont, à penser que ce fut dans les Gaules que s'opéra ce prodige céleste. La date du tems est certainement l'année 311. de J. C. lorsque Constantin faisoit les préparatifs de la guerre contre Maxence.

La certitude du fait, appuyée sur le témoignage de Constantin lui-même, est au-dessus de toute critique. Il fit éclat: & un Orateur du tems, Payen de religion, l'indique visiblement, quoiqu'en le racontant il le déguise & l'habille à la façon des fables anciennes. Nazaire assûre que l'on avoit vu une armée céleste, qui se mit à la tête de celle du Prince, & dont les soldats s'exhortoient mutuellement à le secourir. Dans ce récit ainsi altéré paroît néanmoins l'idée d'un secours miraculeusement envoyé du Ciel. *Nazar. Paneg. Constant. Aug.*

J'ai déjà observé combien Constantin avoit peu de connoissance des élémens même du Christianisme. Aussitôt que le miracle dont je viens de rendre compte lui eût inspiré la résolution d'embrasser notre sainte Religion, il appella des Evêques auprès de sa personne pour être instruit par eux des articles fondamentaux de la Croyance Chrétienne. Il est assez étonnant qu'Eusébe ne nomme point les maîtres d'un si illustre prosélyte. La malignité a porté Zosime à s'expliquer un peu *Eus. de vit. Const. l. 32.* *Zos.*

peu davantage. Cet Ecrivain, plein de fiel contre Constantin & contre les Chrétiens, attribue un changement qu'il traite d'impiété aux leçons d'un Egyptien venu d'Espagne: désignation vague, mais dans laquelle, en démêlant le vrai d'avec le faux, on peut reconnoître Osius, le plus grand homme qui fût alors dans l'Eglise. Osius n'étoit point Egyptien, mais il étoit Evêque de Cordoue en Espagne: & les témoignages singuliers d'estime, de considération, de confiance, que Constantin ne cessa de lui prodiguer durant toute sa vie, concourent à nous donner lieu de penser qu'il respectoit en lui l'Apôtre de sa conversion.

L'Empereur devenu Chrétien amena toute sa famille à la profession de la vraie Religion. Il y fit élever ses enfans. Eutropie sa belle-mére, veuve de Maximien Hercule, Fausta sa femme, Constancie sa sœur, embrassérent le Christianisme. Mais sa plus glorieuse conquête en ce genre est Héléne sa mére, qui à la foi en J C. joignit la pratique exacte des préceptes de l'Evangile, & qui par une éminente piété a mérité d'être mise au rang des modéles que l'Eglise honore & propose à ses enfans. *Tillem.*

Constantin entre en Italie, & remporte plusieurs victoires sur les troupes de Maxence.

C'étoit un puissant encouragement pour Constantin dans la guerre qu'il avoit entreprise contre Maxence, que l'assûrance de la protection du Ciel. Il avoit d'ailleurs, à l'exception du nombre des troupes, toutes sortes d'avantages sur son

ſon rival, ſoit que l'on comparât leurs qualités perſonnelles, ſoit que l'on examinât le droit des parties & la différence des cauſes. Quand on s'en tiendroit au récit du ſeul Zoſime, il eſt manifeſte que le bien de l'Empire demandoit que Conſtantin demeurât vainqueur.

Il prenoit les voies néceſſaires pour le devenir, marchant partout à la tête de ſes troupes, pendant que Maxence tranquillement renfermé dans Rome ne faiſoit la guerre que par ſes Lieutenans. Conſtantin ſe préſenta d'abord devant Suſe, qui eſt, comme l'on ſait, une clef des Alpes & de l'Italie. Cette place, alors très-forte, & qui avoit une bonne garniſon, ſe refuſa à l'invitation qui lui fut faite de ſe rendre ſans combat, ſous promeſſe du plus favorable traitement. Conſtantin ne prétendit pas perdre un tems précieux à aſſiéger la ville dans les formes. Il fit appliquer les échelles aux murailles: il mit le feu aux portes: & l'incendie gagna avec tant de rapidité & de violence, que les habitans & la garniſon implorérent la clémence de celui dont ils avoient rejetté les offres. Le vainqueur écouta leurs priéres. Reçu dans Suſe il donna tous ſes ſoins à éteindre le feu, de peur qu'il ne conſumât entiérement la place: & maître du paſſage de l'Italie, il s'avança vers Turin.

Anon. & Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

Là il trouva une armée en bon ordre, qui l'attendoit pour lui livrer bataille. Une troupe de cavaliers bardés de fer, à la ma-

maniére des Cuiraſſiers Orientaux, en faiſoit la principale force. Conſtantin attaqua avec confiance ſes ennemis, & il prit ſon poſte vis-à-vis les cuiraſſiers. Le combat fut rude, & il y eut beaucoup de ſang répandu. Il paroît que ce fut la défaite des cuiraſſiers, qui décida du ſuccès général de la bataille. Conſtantin, qui ſavoit qu'emprisonnés, eux & leurs chevaux, dans leurs armures, ils ne pouvoient qu'aller en avant, & que le moindre mouvement de côté ou en arriére leur étoit très-difficile, ouvrit ſes rangs pour les recevoir, & les ayant enſuite enveloppés, il les fit aſſaillir par des ſoldats armés de maſſues, qui frappant à grands coups, hommes & chevaux, les aſſommérent comme un troupeau de bêtes, & les tuérent tous, ſans perdre de leur côté un ſeul homme. Après la deſtruction de ce corps, en qui l'armée de Maxence mettoit ſurtout ſon eſpérance, le reſte ne tint pas. Tous prirent la fuite vers Turin. Mais cette ville leur ferma ſes portes, & c'eſt ce qui occaſionna le plus grand carnage des fuyards. Turin reçut avec joie le vainqueur, & donna le ſignal à toute la Gaule Tranſpadane de ſe ranger au parti de Conſtantin. Ce Prince entra peu après dans Milan au milieu des acclamations & des cris de triomphe : & tout le pays à la gauche du Pô depuis Turin juſqu'à Breſſe, reconnut ſes loix. Sa clémence lui facilitoit infiniment ſes conquêtes. Ce n'étoit point un ennemi victorieux qui

qui portât partout la terreur & les ravages. Les villes qui se soumettoient avoient lieu de bénir leur sort; n'éprouvant de sa part que des traitemens de bonté.

A Bresse un grand corps de cavalerie vint à sa rencontre, & bientôt mis en fuite, il se retira à Vérone, où se rassembloit une nouvelle armée par les ordres de Maxence. Ruricius Pompeianus, chef accrédité, la commandoit, & il se disposoit à arrêter Constantin devant cette place, & à en faire une barriére qui fixât les progrès de ce rapide vainqueur. Il se repaissoit de vaines espérances, & il débuta même par une faute qui prouve en lui peu de capacité. Il devoit garder soigneusement les bords de l'Adige, que l'ennemi étoit obligé de passer pour arriver à Vérone. Il manqua à une précaution si indispensable; & il n'en couta à Constantin pour cette opération décisive, que d'envoyer un détachement vers la partie supérieure du fleuve, qui moins large, plus foible, & nullement défendue, lui livra le trajet souhaité. Dès qu'il eut passé l'Adige, il vint mettre le siége devant Vérone.

Ruricius tenta plusieurs sorties, qui toutes lui réussirent mal: ensorte que craignant d'être forcé, il se déroba furtivement de la place pour aller chercher & ramasser d'autres troupes, avec lesquelles il revint, résolu de livrer bataille à Constantin, & de lui faire lever le siége. L'Empereur se trouva donc entre la ville qu'il

qu'il assiégeoit, & une armée ennemie dont les forces étoient considérables. Il forma son plan en brave & habile guerrier, & laissant dans son camp une partie de ses troupes pour continuer le siége, il alla avec l'autre au-devant de Ruricius. Il avoit moins de monde que son adversaire, & il fut contraint de ranger toute son armée sur une seule ligne pour faire un front égal à celui des ennemis. Mais sa bonne conduite & sa valeur suppléérent à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Lorsqu'il eut donné ses ordres, il se jetta lui-même au plus fort de la mêlée, il se risqua aux endroits les plus dangereux : en un mot, il se ménagea si peu, qu'après la victoire ses principaux Officiers crurent devoir lui en faire des plaintes. „ (a) A quoi pensez-vous, Seigneur, „ lui disoient-ils, de nous exposer tous „ en votre personne ; & dequoi vous „ servent nos bras, si c'est vous au-con- „ traire qui combattez pour nous" ? La bataille avoit commencé sur le soir, & elle dura bien avant dans la nuit. Ruricius fut tué sur la place, son armée détruite ou dissipée ; & Vérone n'ayant plus d'espérance ni de ressource, se rendit à la discrétion du vainqueur. Constantin usa modérément de ses avantages. Il n'ôta la vie à aucun de ceux qui s'étoient soumis.

Mais

(a) Quid egeras, Imperator? in quæ nos fata projeceras, nisi te divina virtus tua vindicasset? Quæ hæc est impatientia? aut quò tibi manus nostras, si versâ vice pugnas ipse pro nobis! *Anon. Paneg.*

Mais il retint les soldats prisonniers de guerre: & comme le nombre en étoit trop grand pour être aisément gardé, il leur fit des chaînes de leurs propres épées battues & reforgées : ensorte (a) que, comme le remarque le Panégyriste, leurs armes qui n'avoient pu servir à leur défense, servirent à assûrer leur captivité.

Aquilée d'une part, Modéne de l'autre, suivirent l'exemple de Vérone; & tout le pays jusqu'à Rome fut ouvert à Constantin. Mais Rome n'étoit pas une facile conquête, si Maxence se fût obstiné à s'y tenir enfermé. Nul événement n'avoit pu encore le déterminer à en sortir, & sa ressource contre tant de disgraces accumulées coup sur coup avoit été d'en supprimer autant qu'il avoit pu les nouvelles. Aux approches de l'ennemi il changea de résolution, moins par raison, que par un aveuglement où les Payens mêmes ont reconnu le doigt de Dieu. Il se flattoit de débaucher l'armée de Constantin, par les mêmes artifices qui lui avoient réussi pleinement contre Sévére, & en partie contre Galerius. D'ailleurs les Aruspices & les Livres Sibyllins, qu'il avoit consultés, s'étoient accordés à lui prédire que dans le combat qui alloit se donner, l'ennemi de Rome périroit. Réponse équivoque, mais qu'il interprétoit en sa faveur, ne doutant

Dernière bataille près de Rome, où Maxence périt.

Lactant. 43. & *Zos.*

tant

(a) Ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. *Id.*

tant point que celui qui venoit attaquer Rome avec une armée, ne dût en être regardé comme l'ennemi. Enfin son courage pouvoit être rehaussé par un petit desavantage que Constantin avoit récemment souffert dans une rencontre de peu d'importance. Par ces différens motifs, & encore piqué des cris du peuple qui dans les jeux du Cirque lui avoit reproché sa lâcheté, il sortit de la ville à la tête de son armée, & vint se camper le long du Tibre entre le Pont Mulvius & un lieu nommé les Roches rouges. Là il prépara lui-même l'instrument & la cause de sa perte. Il dressa sur le fleuve un pont composé de deux parties, qui n'étoient liées ensemble que par des boulons de fer, qu'il étoit aisé de tirer : moyennant quoi le pont se séparoit, & laissoit vuide le milieu du courant. Son plan étoit d'attirer Constantin sur ce pont, d'en ôter alors les liens, & de noyer ainsi son ennemi. Mais sa ruse tourna contre lui-même.

Aur. Vict.

Eus. de vit. Const. l. 38.

Zos.

Constantin soutenu de plus justes espérances, animé par les succès précédens, & encore plus par la confiance au Dieu qu'il adoroit, reçut encore une nouvelle preuve de la protection du Ciel peu avant le combat. Il fut averti en songe de munir les armes de ses soldats du signe de la Croix ou du monogramme de Christ, qui jusques-là paroissoit seulement sur le *Labarum*: & ce fut alors qu'il établit cette sainte pratique, que j'ai rapportée par anticipation.

Lactant.

Panegyr. Il se félicitoit beaucoup de voir Maxence sorti au-devant de lui, & disposé à confier sa fortune à la décision d'une bataille. C'étoit pour lui avoir vaincu, que de pouvoir combattre. Ainsi dès qu'il fut arrivé près de l'ennemi, il s'arrangea pour en venir aux mains. Maxence s'y étoit préparé, mais il avoit mal pris ses mesures. Il s'étoit réservé si peu de terrein, que ses derniers rangs bordoient le Tibre : ensorte que pour peu qu'ils fussent forcés de reculer, ils périssoient infailliblement, poussés & précipités dans la riviére.

Constantin fit à son ordinaire le devoir de soldat & de Capitaine. Il disposa avantageusement son armée, il donna de bons ordres, il combattit vaillamment de sa personne, & il fut parfaitement secondé par des troupes toujours victorieuses sous sa conduite. Celles de Maxence étoient nombreuses, elles avoient de la bravoure, mais il leur manquoit un Chef. Elles ne trouvoient dans celui qui les commandoit, ni habileté, ni courage, ni présence d'esprit, ni ressource. Elles ne purent donc pas disputer long-tems la victoire. Au premier choc elles furent rompues. Les plus vaillans se firent tuer dans le poste qu'ils occupoient : les autres, éperdus & aveuglés, se jettérent dans le Tibre, & y furent la plupart engloutis. Maxence lui-même gagna son pont. Mais soit par la multitude de ceux qui le passoient avec lui, soit par quelque

Euseb. & Zos.

autre

autre accident, le pont, qui étoit peu solide, se rompit: tous ceux qui étoient dessus tombérent dans le fleuve : peu échappérent à la nage: Maxence fut noyé.

C'étoit le vingt-huit Octobre, jour auquel six ans auparavant il s'étoit emparé de Rome & de la pourpre Impériale. Son malheureux sort, dont il étoit bien digne, entraîna l'extinction, ou du-moins l'obscurcissement total de tout ce qui lui appartenoit. Sa femme, soit que ce fût la fille de Galerius, soit une autre, vivoit encore lorsqu'il périt. Il avoit aussi un fils vivant. Depuis sa mort il n'est plus parlé ni de l'un ni de l'autre dans l'Histoire. Un fils aîné nommé Romulus, qu'il avoit fait César & deux fois Consul, étoit mort avant lui, & nous avons des médailles de ce jeune Prince qui nous apprennent son apothéose. C'est tout ce que nous en savons. *Tillem.* AN. J. C. 312.

Le lendemain de sa victoire Constantin fit son entrée triomphante dans Rome, où la joie de tous les Ordres égaloit la sienne. La terreur du nom de Maxence étoit si grande, que d'abord on n'avoit pas voulu ajoûter foi à la nouvelle de sa mort, dans la crainte d'une redoutable vengeance, si le bruit étoit faux & venoit à se démentir. Mais le corps du Tyran, qui étoit resté enfoncé dans la vase, ayant été trouvé & reconnu, on lui coupa la tête, & Constantin dans son triomphe la fit porter au bout d'une pique devant lui, comme la preuve & le gage de la déli- *Entrée triomphante de Constantin dans Rome.* *Zos.* *Panegyr.*

vrance des Romains. Cet objet, affreux en lui-même, fut pour le peuple un objet de félicitation & de transports d'allégresse; & l'on ne contemploit pas avec moins d'empressement cette tête pâle & sanglante, que le visage du vainqueur tout rayonnant de gloire.

L'Orateur Nazaire célébre la pompe de ce beau jour avec une éloquence qui en reléve la splendeur, & qui met en évidence les motifs solides de la joie publique. (a) *Jamais, dit-il, aucun jour depuis la fondation de la ville ne lui a été plus heureux que celui-ci: aucun des triomphes que l'Antiquité nous vante, ne peut entrer en comparaison avec le triomphe de Constantin. On n'a point vu marcher devant le char du vainqueur des Généraux ennemis chargés de*

(a) Nullus post urbem conditam dies Romano illuxit Imperio, cujus tam effusa, tamque insignis gratulatio aut fuerit, aut esse debuerit. Nulli tam læti triumphi, quos Annalium vetustas consecratos in litteris habet. Non agebantur quidem ante currum vincti Duces, sed incedebat soluta Nobilitas. Non conjecti in carcerem Barbari, sed deducti è carcere Consulares. Non captivi alienigenæ introitum illum honestaverunt, sed Roma, jam libera. Nihil ex hostico accepit, sed seipsam recuperavit, nec præda auctior facta est, sed esse præda desivit, & (quò nihil adjici ad gloriæ magnitudinem potest) Imperium recepit quæ servitium sustinebat. Duci sanè omnibus videbantur subacta vitiorum agmina, quæ urbem graviter obsederant. Scelus domitum, victa Perfidia, diffidens sibi Audacia, & Importunitas catenata, & cruenta Crudelitas inani terrore frendebat. Superbia atque Arrogantia debellatæ, Luxuries coërcita, & Libido constricta nexu ferreo tenebantur. *Nazar. Paneg. Const. Aug.*

de chaînes, mais toute la Noblesse Romaine délivrée de celles qu'elle avoit portées. On n'a point jetté des Barbares en prison, mais on en a tiré les Consulaires. Ce ne sont point des captifs étrangers qui ont fait la décoration de cette fête, mais Rome remise en liberté. Elle n'a rien acquis sur l'ennemi, mais elle s'est recouvrée elle-même : elle ne s'est point enrichie d'un butin nouveau, mais elle a cessé d'être elle-même la proie d'un tyran : & ce qui est le comble de la gloire, en échange de la servitude qu'elle souffroit elle a repris les droits de l'Empire. Au-lieu de prisonniers de guerre, chacun substituoit dans son esprit une autre sorte de captifs ; on croyoit voir enchaînés les monstres les plus terribles au genre-humain, l'Impiété domptée, la Perfidie vaincue, l'Audace réduite au désespoir, la Tyrannie, la Fureur, la Cruauté, l'Orgueil & l'Arrogance, la Licence & la Débauche, ennemis furieux, dont nous avions ressenti les excès, & qui frémissoient de rage de se voir dans l'impuissance de nous nuire.

Constantin mit le comble à sa gloire, par le noble usage qu'il fit de la victoire. Zosime écrit qu'il ne punit de mort que les principaux partisans du Tyran. Quelques Modernes ont pensé que le fils de Maxence fut de ce nombre. Mais le silence de l'Histoire sur ce Prince enfant n'est point une preuve que Constantin lui ait ôté la vie : & j'aime mieux m'en rapporter au témoignage d'un Orateur contemporain, qui assûre en termes ex-

Noble usage que fait Constantin de la victoire.

Zos.
Til. em.

près, que (a) l'épée du vainqueur ne sortit point du fourreau après le combat fini, & qu'il épargna les têtes de ceux mêmes dont les cris du Peuple Romain lui demandoient la mort.

Prétoriens cassés : leur camp détruit. *Zos. & Aurel. Vict.*

Je ne trouve bien attesté qu'un seul acte de sévérité de la part de Constantin après sa victoire sur Maxence, mais sans effusion de sang, & pour cause très-légitime. Les Prétoriens, cette milice corrompue & énervée par les délices de la ville, séditieuse à l'excès, tant de fois souillée du sang de ses Empereurs, qui presque jamais n'avoit pu souffrir aucun bon Prince, & qui en avoit mis en place un si grand nombre de mauvais, s'étoient en dernier lieu attachés & dévoués au service de Maxence. Constantin les cassa, & détruisit leur camp, bâti autrefois, comme nous l'avons vu, par Séjan sous Tibére. En faisant justice des Prétoriens, il travailloit pour le bien de Rome & de l'Empire, & il ne se privoit pas lui-même des gardes nécessaires autour de sa personne. Car il y en avoit déjà d'autres corps, ainsi que nous l'avons dit, institués par les précédens Empereurs sous les noms de *Protectores* & de *Domestici.* Il est à croire que les cohortes de la ville & celles du guet furent conservées pour veiller à la sûreté publique.

Les

(a) Constantinus victoriæ licentiam sine prælii terminavit ; gladios ne in eorum quidem sanguinem destringi passus est quos ad supplicia (Roma) poscebat. *Anon. Paneg. Constant. Aug.*

Les autres troupes qui étoient restées de l'armée du Tyran, devoient être suspectes à Constantin. Il ne jugea pas à propos de les tenir près de lui, & il les envoya sur le Rhin & sur le Danube oublier les plaisirs de l'Italie, & combattre contre les Barbares. Peut-être y incorpora-t-il les Prétoriens qu'il venoit de casser, les réduisant ainsi sur le pied de soldats Légionaires. *Anon. Paneg. Const. Aug.*

Le Sénat, qui avoit été cruellement maltraité & opprimé par Maxence, trouva en Constantin un libérateur. Nous avons vu l'Orateur Nazaire compter pour le plus bel ornement du triomphe de ce généreux vainqueur les chefs de la Noblesse, & les Consulaires tirés des prisons où les avoit jettés le Tyran. Constantin rappella pareillement les bannis : il rétablit en la possession de leurs biens ceux qui en avoient été injustement dépouillés. Outre ces bienfaits envers un grand nombre de particuliers, il témoigna & par ses discours & par ses actions un zèle vif pour l'honneur du Sénat en général, auquel il rendit ses anciens droits, & dont il augmenta la splendeur, en y faisant entrer les plus illustres personnages des différentes Provinces, afin que cette auguste Compagnie renfermât l'élite & la fleur de tout l'Empire.

Soins de Constantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome.

Anon. & Nazar. Paneg. Euf. de vit. Const. l. 41. & 43.

Il sut se rendre aimable au peuple sans le flatter ni le corrompre. Il fit des libéralités de toute espéce aux indigens. Doux, accessible, affable, il montroit sur son vi-

ſage la ſérénité réunie avec la majeſté. Sachant combien Rome étoit avide de ſpectacles, il donna des jeux, il y aſſiſta, pouſſant la complaiſance au-delà des bornes preſcrites par le Chriſtianiſme, dont peut-être il ne connoiſſoit pas encore toute la ſévérité. Mais d'un autre côté il tint la main à reprimer toute licence qui auroit pu troubler la tranquillité de la ville. Il contint le peuple dans le devoir par une fermeté ſage, & autant par l'affection & le reſpect qu'il inſpiroit pour lui, que par la crainte des châtimens.

Aurel. Vict. & Nazar. Il donna auſſi ſes ſoins à l'embelliſſement de la ville. Il conſtruiſit des bains : il décora de nouveaux & magnifiques ornemens le grand Cirque, & pluſieurs portiques : dépenſe modeſte, qui ſe rapportoit à des monumens où il ne pouvoit paroître qu'en ſecond.

Un des traits les plus déteſtés de la tyrannie de Maxence avoit été une débauche effrenée, qui ne reſpectoit aucune loi, & qui ne faiſoit point ſcrupule d'employer la violence, lorſque la ſéduction ne ſuffiſoit pas. Conſtantin toujours ſage, toujours chaſte, ne connoiſſoit que les plaiſirs permis. Sous ſon (*a*) Empire aucune femme qui eût des graces dans ſa perſonne, n'eût à ſe repentir du préſent que lui avoit fait la nature. La beauté n'é-

(*a*) Nullam matronarum cujus forma emendatior fuerit, boni ſui piguit, quum ſub abſtinentiſſimo Imperatore ſpecies luculenta non incitatrix licentiæ eſſet, ſed pudoris ornatrix. *Nazar.*

n'étoit point pour lui un attrait de licence, mais l'ornement de la pudeur.

J'ai dit que Constantin avoit déjà donné une loi contre les délateurs. C'étoit une belle occasion pour cette race d'hommes malfaisans, qu'une révolution opérée par une guerre civile. Combien de recherches, combien d'accusations, si le vainqueur eût été disposé à y prêter l'oreille? Constantin alla au-devant du mal qui ne demandoit qu'à renaître, par des loix plus sévéres que les précédentes, & qui condamnoient les délateurs à mort, s'ils ne prouvoient juridiquement ce qu'ils auroient avancé. *Tillem. Const. 27. & 31.*

Une autre loi, bien digne de la justice & de l'humanité d'un grand & bon Prince, pourvoyoit au soulagement des pauvres, que les préposés à la levée des deniers publics chargeoient souvent outre mesure à la taille pour favoriser les riches. Constantin fit un réglement pour prévenir cette odieuse & tyrannique inégalité.

Par une conduite si sage dans toutes ses parties il répara, (a) si nous en croyons un Panégyriste, dans un séjour de deux mois les maux d'une tyrannie de six ans; ou, s'il y a de l'exaggération dans cette expression, au-moins ne peut-on lui refuser la louange d'avoir remis Rome sur les voies de reprendre l'état florissant qui convenoit à la Capitale du Monde.

Tant

(a) Quidquid mali sexennio toto dominatio feralis inflixerat, bimestris ferè cura sanavit. *Nazar.*

Témoignages de l'affection publique envers Constantin.

Anon. & Nazar. Paneg.

Tant de vertus remplaçant l'assemblage de tous les vices ne pouvoient manquer d'attirer à Constantin l'admiration, le respect, l'amour des peuples. Aussi accouroit-on de toutes les parties de l'Italie pour voir de ses yeux le bienfaiteur & le libérateur de l'Empire, en qui les qualités estimables de l'esprit & du cœur étoient accompagnées des avantages du corps : une taille héroïque, un visage gracieux, des maniéres populaires avec dignité, une vigueur mâle sans dureté, & conservant encore l'éclat de la jeunesse.

L'Afrique, que Maxence, comme je l'ai rapporté, avoit reconquise & réunie à son domaine l'année qui précéda sa chûte, passa avec joie sous les loix de Constantin. On y envoya la tête du Tyran qui l'avoit dévastée par ses vexations & ses cruautés. Ce fut pour cette malheureuse Province un doux spectacle, & une invitation à se ranger volontiers sous l'obéissance du Prince qui l'avoit vengée.

Lactant. 44.

Le Sénat témoigna sa reconnoissance envers Constantin, en lui assignant le premier rang entre les Augustes. Maximin pouvoit y prétendre, comme plus anciennement associé aux honneurs de la Dignité Impériale. Mais les vertus de Constantin parurent au Sénat avec raison décider la question en sa faveur.

Aurel. Vict.

Ce ne fut pas-là le seul gage de l'affection publique envers ce Prince. Tout fut prodigué pour en éterniser la mémoire : statues, boucliers, & couronnes d'or & d'ar-

d'argent : édifices consacrés à son nom & à sa gloire, quoique bâtis par Maxence. J'ai déjà dit que la ville de Cirte en Afrique, qu'il aidoit à se relever des maux qu'elle avoit soufferts de la part de ce même tyran dans la guerre d'Alexandre, prit le nom de Constantine. Mais le monument le plus beau & le plus durable de la victoire remportée sur Maxence, est l'Arc de Triomphe que le Sénat & le Peuple Romain dressérent à Constantin, & qui subsiste encore aujourd'hui. L'inscription mérite d'être rapportée.

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO MAXIMO
P. F. AUGUSTO S. P. Q. R.
QUOD INSTINCTU DIVINITATIS MENTIS
MAGNITUDINE CUM EXERCITU SUO
TAM DE TYRANNO QUAM DE OMNI EJUS
FACTIONE UNO TEMPORE JUSTIS
REMPUBLICAM ULTUS EST ARMIS
ARCUM TRIUMPHIS INSIGNEM DICAVIT.

Antiquité expliquée, T. IV. & Nardini, Roma vetus, VI. 15.

C'est-à dire : *A la gloire de l'Empereur César Flavius Constantin Auguste, le très-Grand, le Pieux, l'Heureux, qui par l'inspiration de la Divinité & par la grandeur de son courage, aidé de la vigueur de son armée, a vengé la République, & faisant triompher ses armes aussi justes que puissantes, l'a délivrée en même tems du Tyran & de toute la faction qui le soutenoit. En reconnoissance de ce bienfait le Sénat & le Peuple Romain lui ont dédié cet Arc Triomphal.*

Sur l'un des côtés de la grande Arcade sont écrits ces mots : LIBERATORI URBIS, *au Libérateur de la ville* ; sur l'autre : FUNDATORI QUIETIS, *à l'Auteur de la tranquillité publique.*

 Il

Il est à remarquer que l'on ne voit point paroître dans l'inscription les anciens titres que prenoient les Empereurs. Il n'y est fait mention ni de puissance Tribunicienne, ni de puissance Proconsulaire, ni même des Consulats de Constantin. C'est ce qui rend moins considérable l'omission de la qualité de grand Pontife, qui sans cela mériteroit attention.

Le soin de nommer l'armée, & de la faire entrer en part de la gloire de l'exploit & du monument, est la suite & l'effet du pouvoir énorme que les gens de guerre avoient pris dans l'Empire.

Les Antiquaires & les Curieux observent que cet Arc porte des bas-reliefs & des ouvrages de sculpture de deux goûts très-différens. Ceux d'en haut sont bons, & leur semblent avoir été empruntés & transportés de la place de Trajan. Ils prétendent y reconnoître cet Empereur & quelques-uns de ses exploits. Les autres sont du tems même où l'Arc a été consacré à Constantin, & ils prouvent par leur grossiéreté qu'alors les Arts étoient beaucoup déchus.

Le Decret pour ériger l'Arc a été sans-doute rendu aussitôt après la défaite de Maxence. Mais il paroît par le monument même qu'il n'a été achevé & dédié que dans la dixiéme année du régne de Constantin, c'est-à-dire, en 315. ou 316.

Statue de Constantin dans Rome.

Il manqueroit l'essentiel à la gloire d'un Prince Chrétien, s'il n'eût pas rapporté à J. C. une victoire dont il étoit redevable

ble à sa protection divine. Constantin s'acquitta fidélement de cette obligation. Il ne fut enflé ni des éloges infinis qu'il recevoit, ni des honneurs dont on s'efforçoit de le combler : & pour les faire remonter à leur source, il voulut qu'une statue qu'on lui érigeoit dans le lieu le plus fréquenté de la ville tînt en sa main droite une croix avec cette inscription, dans laquelle il adressoit lui-même la parole aux Romains : PAR CE SIGNE SALUTAIRE, TROPHEE DE LA VRAIE VAILLANCE, J'AI DELIVRE' VOTRE VILLE DU JOUG DU TYRAN, ET J'AI RETABLI LE SENAT ET LE PEUPLE ROMAIN DANS LEUR ANCIENNE SPLENDEUR.

tenant en main une Croix avec une inscription religieuse. *Eusеb. Hist. Eccl. IX. 9.*

Nous rapporterions volontiers cette inscription dans sa langue originale, mais nous n'en avons que la traduction en Grec qu'Eusébe en a faite.

C'étoit aussi un devoir de Religion pour Constantin que de tirer les Chrétiens ses fréres de l'oppression sous laquelle ils gémissoient depuis dix ans. Il leur avoit dès le commencement de son régne accordé la liberté de conscience dans ses Etats. Il les trouva en possession du même droit dans ceux qu'il conquit sur Maxence : & Licinius, actuellement son allié & son ami, ne pouvoit manquer de les protéger sur sa recommandation. Restoit Maximin, qui ayant interrompu la persécution contre eux en conséquence de l'Edit de Galerius, l'avoit bientôt après renouvellée avec fureur, ainsi que je le raconterai

Edit donné à Rome par Constantin en faveur des Chrétiens.

Lactant. 43. 44. terai dans la suite plus amplement. D'ailleurs Constantin le regardoit comme son ennemi caché, & les papiers de Maxence lui avoient découvert le secret de leur intelligence mutuelle. Cependant on dissimuloit de part & d'autre, & les dehors de l'amitié subsistoient toujours. Ainsi Constantin ne douta point que la bienséance & la crainte n'obligeassent Maximin à se conformer au vœu de ses Collégues. *Eus. Hist. Eccl.* IX. 9. Dans cette pensée étant encore à Rome il donna en son nom & en celui de Licinius un Edit, par lequel amplifiant les faveurs précédemment departies aux Chrétiens, il leur permettoit de tenir publiquement leurs assemblées & de bâtir des Eglises.

Maximin est obligé de s'y conformer, au moins en partie.

Il envoya son Edit à Maximin, qui en fut très-mortifié. Ce Prince haïssoit les Chrétiens, & il n'aimoit pas à se voir forcé par des Collégues, qui lui sembloient plutôt des rivaux, d'agir dans ses Etats d'une façon contraire à son inclination. D'un autre côté ne leur rien accorder, c'étoit leur déclarer la guerre. Il prit un parti mitoyen, & dans un Rescrit adressé à Sabinus son Préfet du Prétoire, après avoir rappellé le souvenir de Dioclétien & de (*a*) Galerius, qu'il qualifie ses Seigneurs & Péres, il témoigne d'abord vouloir à leur exemple maintenir le culte des Dieux

(*a*) *Le texte porte* Maximien. *Mais je ne doute point que l'on ne doive entendre Maximien Galerius, & non Maximien Hercule, que Maximin ne pouvoit pas nommer son pére.*

Dieux de l'Empire. Mais comme les Chrétiens sont en trop grand nombre, & qu'en les proscrivant & les exilant, on prive l'Etat de sujets utiles, il défend qu'on leur fasse souffrir aucun mauvais traitement, & il déclare que son intention est qu'on les raméne par les caresses & par la douceur à ce qu'il appelle la bonne voie. Tel fut l'adoucissement que la piété de Constantin procura aux Chrétiens d'Asie & d'Orient. On cessa de leur faire la guerre, mais ils ne jouissoient point de la liberté d'exercer leur culte religieux, & même ils ne furent pas totalement exemts du danger d'une mort violente. Si Maximin *Lactant. 38.* trouvoit l'occasion de faire jetter sécrétement quelque Chrétien dans la mer, il ne la manquoit pas. Cependant comme les exécutions publiques cessérent, & que les loix étoient formelles pour interdire au-moins toute violence contre les Chrétiens, Eusébe compte cette année (312. de J. C.) qui est la dixiéme de la persécution ordonnée par Dioclétien pour la derniére, & pour l'époque de la paix rendue à l'Eglise. Lactance en recule le terme jusqu'au tems de la ruine de Maximin.

Fin de la persécution de Dioclétien.

Eus. Hist. Eccl. VIII. 16.

Cette même année (312.) est celle où commence, selon plusieurs Savans, l'Indiction Romaine, dont nous laissons l'origine & l'usage à examiner à ceux qui traitent de la Chronologie.

Commencement de l'Indiction.

Tillem.

Constantin, après un séjour d'un peu plus de deux mois dans Rome, où il est vraisemblable qu'il prit possession de son troi-

Entrevue de Constantin & de Licinius à Milan.

Mariage de Licinius avec Constancie.

Lactant. 45. Zos.

troisiéme Consulat le premier Janvier 313. se transporta à Milan, pour la célébration du mariage de sa sœur avec Licinius. Ces deux Empereurs avoient jusques-là toujours vécu en bonne intelligence, & ils furent bien aises de serrer encore plus étroitement le nœud de leur union par une alliance domestique & personnelle.

Nouvel Edit en faveur des Chrétiens.

Eusеb. X. V.

Pendant qu'ils étoient ensemble à Milan ils donnérent un nouvel Edit en faveur des Chrétiens, pour expliquer & étendre celui qui étoit daté de Rome. Ils y ajoûtérent un important article, leur permettant de rentrer de plein droit, & sans rien payer, en possession de leurs Eglises & de leurs cimetiéres, dont on les avoit dépouillés : & comme ces lieux avoient passé par vente, ou par donation des Empereurs, entre les mains de divers particuliers, l'Edit charge le Fisc d'indemniser les propriétaires qui se trouveront dépossédés.

Au-reste cet Edit ne fait pas mention des seuls Chrétiens. Il accorde liberté de conscience à tous ceux qui font profession de quelque Religion que ce puisse être. On y trouve même des expressions assez peu orthodoxes, & plus conformes aux incertitudes des Payens sur la Nature Divine, qu'au systême décidé du Christianisme. Il résulte de-là que Constantin étoit encore peu instruit, & qu'il croyoit pouvoir pousser bien loin la complaisance pour un Collégue, qui ne fut jamais

Chré-

Chrétien ; & pour des sujets dont le plus grand nombre tenoit fortement aux anciennes erreurs.

Constantin ne s'arrêta pas longtems à Milan. Dès le commencement du printems il étoit sur les bords du bas Rhin, où l'appella un nouveau danger de la Gaule ; & son arrivée empêcha les Francs de passer le fleuve. Mais son plan n'étoit pas de rester vis-à-vis d'eux pour le garder. Il vouloit leur donner une forte leçon, qui leur ôtât, au-moins pour un tems, l'envie de faire des courses sur les terres de l'Empire. Dans cette vue il leur tendit un piége. Il répandit le bruit qu'un mouvement subit sur le haut Rhin l'obligeoit d'aller y porter remède, & en effet il s'éloigna à quelque distance, laissant sur les lieux des troupes qui avoient ordre de se tenir à l'écart & cachées autant qu'il seroit possible. Les Francs trompés par les apparences, & croyant avoir le champ libre, passent le fleuve, & commencent leurs ravages dans le plat-pays. Aussitôt Constantin, qui avoit une flotte toute prête, descend à eux par le Rhin : les troupes embusquées leur livrent un rude combat : & les pillards enveloppés, n'ayant de ressources ni sur terre ni sur eau, sont taillés en piéces. Outre un grand nombre de morts qu'ils laissérent sur la place, les Romains firent beaucoup de prisonniers, envers lesquels Constantin renouvella la même rigueur dont il avoit déjà usé en pareille occasion. Il les expo-

Constantin se transporte sur le Rhin, & remporte une victoire sur les Francs.

Anon. Paneg. Const. Aug. Zos.

sa

sa aux bêtes : traitement cruel, s'il n'étoit pas absolument indispensable.

Mort douloureuse de Dioclétien après une suite de cruels chagrins.

Pendant que Constantin triomphoit & des Tyrans & des Barbares, Dioclétien subit enfin la punition de sa haine contre le Christianisme, & il finit par une mort douloureuse, une vie toujours remplie de chagrins depuis l'Edit fatal par lequel il avoit allumé la persécution contre les adorateurs du vrai Dieu. C'est depuis cette époque qu'il éprouva une longue & triste maladie, dont il ne revint jamais entiérement. Obligé ensuite de se dépouiller malgré lui de l'Empire, sa retraite sembloit au-moins lui promettre de la tranquillité. Il n'y éprouva qu'amertumes.

Lactant. 42. Ses statues renversées avec celles de Maximien Hercule, auxquelles elles étoient jointes, furent pour lui un premier sujet d'affliction. Mais le malheureux sort de sa femme Prisca & de sa fille Valérie l'accabla de la plus vive douleur.

Elles avoient joui des honneurs dûs à leur rang pendant la vie de Galerius, dont Valérie étoit l'épouse, & à la Cour duquel il paroît que Prisca étoit demeu-
35. rée avec sa fille. Galerius en mourant recommanda sa femme à Licinius, en qui il avoit une grande confiance sur la foi de ses bienfaits. Mais Licinius étoit un mauvais cœur, qui au-lieu de respecter la veuve de celui à qui il devoit tout, eut avec
50. elle des discussions sur ses reprises, & voulut même, autant qu'on peut le conjecturer par la suite & la liaison des faits,

la

la forcer de l'épouser. Valérie crut trouver plus de sûreté auprès de Maximin, qui étoit marié ; & elle se sauva dans les Etats de ce Prince avec sa mére, avec Candidien fils naturel de son mari, qu'elle avoit adopté, & avec Sévérien fils de Sévére. Elle se trompoit beaucoup dans ses espérances. Maximin, dont les passions ne connoissoient point de frein, & qui d'ailleurs se proposoit peut-être de faire valoir les droits que la fille de Dioclétien pouvoit prétendre sur tout l'Empire, ne la vit pas plutôt arrivée à sa Cour, qu'il la sollicita de s'allier avec lui par le mariage, offrant à cet effet de répudier sa femme. Valérie, Princesse vertueuse, & qui de son ancien attachement au Christianisme avoit du-moins conservé la sévérité des mœurs, sentit toute l'indécence de la demande de Maximin. Elle répondit avec fermeté, qu'une proposition de mariage étoit bien peu convenable dans le tems qu'elle portoit encore le deuil de son époux, pére adoptif de celui qui prétendoit le remplacer ; que l'offre de répudier sa femme marquoit dans Maximin une dureté de sentiment, qui lui annonçoit à elle-même une pareille disgrace, si elle se mettoit dans le cas de l'éprouver ; en un mot, qu'une Princesse de son rang ne passoit point à de secondes nôces. Maximin fut outré du refus de Valérie, & il s'en vengea en Tyran. Il la dépouilla de ses biens : il lui ôta les Dames qui l'accompagnoient, & il fit même condamner au dernier sup-

39-41.

ſupplice, ſur une fauſſe accuſation d'adultére, celles pour qui elle avoit le plus d'affection & de confiance: il livra aux plus cruels tourmens les eunuques qui la ſervoient: enfin il la relegua elle-même avec ſa mére, changeant perpétuellement le lieu de leur exil. Valérie du fond des déſerts de Syrie, inſtruiſit ſon pére de ce qu'elle ſouffroit. Dioclétien y fut très-ſenſible. Il demanda, & par lettres & par Députés, qu'on lui renvoyât ſa fille, & il ne put rien obtenir. Il eut la douleur de ſe voir dans l'impuiſſance de tirer de la miſére & de la captivité ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Vict. Epit. A ce chagrin, qui ne pouvoit manquer d'être violent, s'en joignit un nouveau, qui acheva de l'abattre. Conſtantin & Licinius l'ayant invité à venir à Milan pour la cérémonie du mariage de Conſtancie, il s'en excuſa ſur ſa vieilleſſe & ſes infirmités. Ses excuſes furent mal reçues. Les deux Princes lui écrivirent des lettres menaçantes, où ils l'accuſoient d'avoir favoriſé Maxence, & d'être actuellement lié d'intérêts avec Maximin. Ces reproches n'ont aucune couleur de vraiſemblance, & je ſouhaite qu'il ſoit poſſible d'en faire tomber l'injuſtice plutôt ſur Licinius que ſur Conſtantin. Dioclétien en fut allarmé, il craignit pour ſa vie. Sa tête, affoiblie par l'âge & par la mala-
Lactant. 42. die, ne put ſupporter ce rude coup. Il tomba dans une agitation horrible, qui de l'eſprit ſe communiquoit au corps. Il ne pre-

prenoit de repos ni jour ni nuit. Il se rouloit tantôt dans son lit, tantôt par terre. Il passoit tout le tems à soupirer, à gémir, à verser des larmes. Une situation si cruelle pouvoit bien mener au tombeau un foible vieillard. Selon plusieurs Auteurs il n'en attendit pas l'effet, & il se fit mourir soit de faim, ou par le poison. Exemple mémorable, qui auroit dû guérir à jamais les Souverains de la pensée d'abdiquer leur puissance. Au jugement des hommes, il peut sembler que l'on doive plaindre le sort de Dioclétien. Aux yeux de Dieu, ce Prince étoit digne d'une profonde humiliation par son orgueil, & d'une mort funeste par ses cruautés exercées contre les Saints.

Euséb. Hist. Eccl. VIII. 17. Lactant. & Vict. Epit.

Il mourut dans sa retraite de Salones, la neuviéme année depuis son abdication, âgé de soixante-huit ans, l'an de J. C. 313. On rendit de grands honneurs à sa mémoire : on lui dressa un tombeau magnifique, qui étoit encore couvert de pourpre au tems de Constance fils de Constantin. Il fut même mis au rang des Dieux : prérogative unique, dit Eutrope, par rapport à un homme mort dans la condition privée. Cette apothéose, aussi déplacée qu'irreligieuse, ne peut point être mise sur le compte de Constantin, qui faisoit alors profession de Christianisme. Elle doit être attribuée à Licinius & à Maximin, qui avoient offensé Dioclétien vivant, mais à qui il ne coutoit rien de l'honorer après sa mort.

Vict. Epit.

Amm. Marc. L. XVI.

Eutrop.

C'est

C'eſt peut-être la derniére démarche que ces deux Princes ayent faite de concert. Bientôt la guerre éclata entre eux, & apporta un nouveau changement dans l'Empire, dont il eſt à propos de ſe rappeller ici l'état actuel.

Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence.

Par la défaite & la mort de Maxence, l'Empire Romain ſe trouva partagé entre trois maîtres : Conſtantin, qui poſſédoit tout l'Occident à la réſerve de l'Illyrie ; Licinius, qui régnoit dans l'Illyrie, ſous laquelle la Thrace, la Macédoine & la Gréce étoient compriſes ; Maximin, qui tenoit ſous ſa puiſſance l'Aſie mineure, la Syrie, & l'Egypte. Conſtantin & Licinius étoient alliés. Maximin feignoit de vouloir entretenir la bonne intelligence avec ſes Collégues, mais au fond il les haïſſoit, & leur étoit ſuſpect. Outre ſes liaiſons avec Maxence, d'autres cauſes d'inimitié opéroient entre eux une diviſion ſubſiſtante, malgré les dehors de bienveillance que la politique les engageoit à garder réciproquement. On ſe ſouvient que Maximin avoit été fait Céſar au préjudice de Conſtantin, & que Conſtantin à ſon tour venoit d'être déclaré par le Sénat premier Auguſte au préjudice de Maximin. La ſucceſſion de Galerius avoit preſque allumé la guerre entre Maximin & Licinius, & le Traité de partage conclu entre eux par néceſſité, & par l'effet d'une crainte mutuelle, n'avoit éteint ni leurs prétentions ni leurs animoſités. Le Chriſtianiſme même étoit pour les

les trois Princes une occasion & une semence de haine. Constantin le professoit, Licinius le protégeoit, & Maximin s'en montra l'implacable ennemi. Ce dernier article demande ici de moi quelque détail & quelque éclaircissement.

Les Chrétiens persécutés par Maximin.

Eus. Hist. Eccl. VIII. 12. 14. & IX. 1-9. Lactant. 36-38.

Maximin, neveu & créature de Galerius, ne pouvoit manquer d'épouser les sentimens de son oncle & bienfaiteur. Par lui-même il étoit porté à la superstition, jusqu'à créer de nouveaux Prêtres & de nouveaux Pontifes dans toutes les villes & bourgades de ses Etats, jusqu'à donner sa confiance avec une aveugle crédulité aux Devins & aux Astrologues, dont il remplit sa Cour. En voilà sans doute plus qu'il n'en falloit pour faire un ardent persécuteur des Chrétiens, dont la vertu d'ailleurs lui étoit nécessairement odieuse, parce qu'il réunissoit en lui-même tous les vices; l'avidité dans les exactions, qui ruinoient les Provinces; les excès du vin, qui lui troubloient la raison, & l'amenoient souvent à donner des ordres dont il se repentoit le lendemain; une débauche effrénée & tyrannique, qui le portoit à des excès qu'une plume chaste n'ose rapporter. Couronnant donc dignement tant de mauvaises qualités par un attachement insensé au culte idolatrique, il versa d'abord à flots le sang des Justes & des Saints. Ensuite voyant que les supplices & les genres de mort les plus cruels multiplioient le Christianisme, au-

lieu

lieu de le détruire, il prit un parti, dont il vantoit la douceur & l'indulgence, & qui consistoit à crever l'œil droit aux Chrétiens détenus dans les prisons, à leur couper ou brûler le nerf du jarret gauche, & à les envoyer en cet état travailler aux mines, où on les mattoit par les plus rudes traitemens. L'Edit donné par Galerius aux approches de la mort pour faire cesser la persécution, contraignit Maximin d'accorder aux Chrétiens quelque relâche. Mais ce ne fut pas pour longtems. Rétabli par la mort de cet Empereur en liberté de suivre son panchant, il renouvella contre eux ses fureurs, observant néanmoins, pour ne pas se contredire lui-même, de se ménager des prétextes, & de couvrir la violence par l'artifice.

Pour diffamer le Christianisme dans son Auteur, il publia avec affectation de faux Actes de la mort de J. C. qui venoient d'être récemment fabriqués avec tant d'audace & d'ignorance, que la mort du Sauveur ordonnée par Pilate, y étoit dattée du quatriéme Consulat de Tibére, c'est-à-dire, d'une année qui précéde de cinq ans entiers l'entrée de Pilate dans la Judée. Cependant comme ces Actes étoient remplis d'injures & de blasphêmes contre J. C. ils devinrent précieux à Maximin. Il commanda qu'on les affichât dans tous les lieux publics à la ville & dans les campagnes, & que les Maîtres de Grammaire les fissent apprendre par cœur à leurs jeunes disciples.

Dans

Dans le même tems un Duc, ou Général des troupes Romaines en Syrie, ayant enlevé de la place publique de Damas deux femmes de mauvaise renommée, les força par la crainte des tourmens de déposer qu'elles avoient été Chrétiennes, & en cette qualité témoins des abominations que les Chrétiens commettoient dans leurs assemblées. Il dressa procès verbal de cette déclaration, & l'envoya à l'Empereur, qui en triompha, & voulut qu'elle fût publiée dans toute l'étendue de son Empire.

Des hommes ainsi décriés pouvoient paroître de dignes objets de la vengeance publique. Cependant Maximin, continuant à jouer le rôle d'une feinte douceur, ne voulut pas agir contre eux de son propre mouvement; mais il suscita les villes pour demander l'expulsion des Chrétiens, dont le commerce les souilloit. Celle d'Antioche donna l'exemple, qui fut bientôt suivi de toutes les autres. C'étoit la voie de plaîre au Souverain. Maximin répondit favorablement ces requêtes, dont il étoit l'auteur secret, & il rendit en conformité une Ordonnance, qui gravée en bronze, afin d'éterniser l'opprobre de ceux qu'il haïssoit, fut affichée par toutes les villes.

Dans cette Ordonnance, qu'Eusébe nous a conservée, le Prince vantoit le bonheur de son régne, qu'il regardoit comme la récompense de son zèle pour le culte des Dieux. Il s'applaudissoit de la fi-

délité des terres à rendre avec usure les semences qui leur avoient été confiées ; de l'ordre constant des saisons, qui ne souffroient aucun dérangement nuisible à la santé des corps ; de la paix profonde dont jouissoient ses Etats. Et la divine Providence se plut à démentir & à confondre ce langage superbe & impie, en envoyant la stérilité & la famine, qui désolérent le pays ; une maladie contagieuse, qui en acheva le dépeuplement, & qui attaquoit particuliérement les yeux, pour venger d'une maniére caractérisée tant de Chrétiens privés de l'œil droit par le Tyran ; enfin une guerre malheureuse, à laquelle la témérité de Maximin donna elle-même naissance, & dont le mauvais succès n'étoit que le commencement de ses malheurs.

Cette guerre a un caractére singulier. Elle est la premiére qui ait été entreprise pour cause de Religion : plût à Dieu qu'elle eût été la derniére! Maximin, par une bizarrerie extravagante, non content de persécuter les Chrétiens de son obéissance, étendit son zèle furieux jusques sur un peuple qui n'étoit pas sujet de l'Empire. Le Christianisme florissoit chez les Arméniens, sans que nous puissions dire au juste quand ni comment il s'y étoit introduit. L'Empereur Romain leur déclara la guerre pour les forcer de revenir au culte des Idoles. Il n'y gagna que des fatigues & des disgraces pour lui & pour son armée : & il fut obligé d'interrompre

son

son expédition, apparemment par la crainte que lui inspiroit l'union de Constantin & de Licinius, & par la nécessité où il crut être de travailler à les détruire, s'il ne vouloit périr lui-même.

Les fléaux de la colére céleste ne vengérent pas seulement les Chrétiens, mais tournérent à leur avantage & à leur gloire, par les œuvres de charité secourable qu'ils leur donnérent lieu d'exercer. Dans les horreurs de la famine & de la peste, seuls ils montroient des cœurs tendres & sensibles, enséveliſſant ceux qui étoient morts de la maladie, distribuant du pain aux pauvres qui souffroient la faim : & par cette conduite ils portérent les Payens mêmes à louer & à bénir le Dieu dont les adorateurs remplissoient si bien les devoirs de l'humanité.

Ainsi les choses s'adoucissoient, & se disposoient à la délivrance des Chrétiens: & ce fut dans ces circonstances que leur persécuteur ayant reçu de la part de Constantin & de Licinius l'Edit donné à Rome en leur faveur, se crut obligé de s'y conformer, au-moins en partie, comme il fit par l'Ordonnance dont j'ai rapporté plus haut le précis. C'étoit bien malgré lui qu'il tempéroit ses rigueurs: & il compta pour une nouvelle injure la nécessité que lui imposoient ses Collégues à cet égard. Il dissimula néanmoins, faisant sourdement ses préparatifs pour attaquer tout d'un coup Licinius, & le

 pren-

prendre, s'il lui étoit possible, au dépourvu.

Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ses Etats. Euf. IX. 10. Lactant. 45-47.

Peu s'en fallut qu'il ne réussît. Pendant que Licinius étoit à Milan pour la cérémonie de son mariage, Maximin ayant assemblé en Bithynie une armée de soixante-&-dix mille hommes, se met à la tête, passe le Détroit sans trouver d'obstacle: & s'étant emparé de Byzance après un siége d'onze jours, ayant forcé pareillement Héraclée de se rendre, il alloit en avant, lorsque Licinius vint à sa rencontre. Ce Prince averti du danger s'étoit hâté de quitter l'Italie, & il se rendit d'abord à Andrinople avec fort peu de monde. Delà il donna ses ordres pour rassembler en diligence les troupes les plus voisines, & ayant mis ensemble trente mille hommes, il se présenta avec des forces si inégales, moins pour combattre, que pour arrêter son ennemi.

Maximin étoit plein de confiance. Le nombre de ses troupes, ses premiers succès lui enfloient le courage. Mais surtout il comptoit sur les prédictions de ses Prêtres & de ses Devins, qui lui promettoient une victoire assurée: & dans l'enthousiasme de sa joie superstitieuse, il fit vœu à Jupiter d'exterminer le Christianisme, après qu'il auroit vaincu Licinius. Il se flattoit même qu'il n'auroit pas besoin de combattre. Comme il étoit prodigue envers les soldats, au-lieu que Licinius les gouvernoit plus sévérement, il espéroit que l'armée de son adversaire se rangeroit d'elle-

d'elle-même sous ses enseignes. Et ses projets ne s'en tenoient pas-là. Après avoir détruit Licinius, il prétendoit passer à Constantin, le dépouiller, & se rendre ainsi maître de tout l'Empire.

Mais Licinius étoit protégé du Ciel: c'est dequoi l'on ne peut douter, puisqu'il demeura victorieux. Si l'on doit croire sur la foi de Lactance, qu'un Ange lui apparut en songe & lui dicta une formule de priére, qu'il retint, qu'il fit apprendre par mémoire aux Officiers & à tous les soldats de son armée, & qui récitée avant le combat lui en rendit le succès favorable, c'est sur quoi je n'ose prononcer. Une grace si éclatante auroit quelque chose de bien étonnant à l'égard d'un Prince Payen, & que nous verrons bientôt devenir un cruel persécuteur du Christianisme.

Il est vaincu, & périt peu après par une horrible maladie.

Ce qui est certain, c'est que la bataille s'étant engagée le dernier jour d'Avril dans la plaine dite Séréne entre Andrinople & Héraclée, Licinius, malgré l'inégalité des forces, remporta une victoire compléte. La plus grande partie de l'armée de Maximin périt, le reste l'abandonna: & ce malheureux Prince, réduit à se déguiser en esclave pour cacher sa fuite, ne se crut en sûreté que lorsqu'il eut mis la mer entre lui & son vainqueur, & qu'il fut arrivé à Nicomédie. Encore n'y séjourna-t-il pas, & continuant sa route vers l'Orient, il ne s'arrêta qu'en Cappadoce, où il rassembla quelques troupes,

avec lesquelles il se crut en état de tenter de nouveau la fortune.

Lactant. 48. Licinius passa en Bithynie : mais il ne s'attacha pas à poursuivre vivement un fugitif, qui ne pouvoit lui échapper. Il étoit encore à Nicomédie le treize Juin, jour auquel il fit afficher l'Edit qu'il avoit donné avec Constantin à Milan pour accorder la liberté de conscience à tous les sujets de l'Empire, & qui, par rapport aux Chrétiens en particulier, contenoit les dispositions les plus avantageuses. Il y avoit dix ans & environ quatre mois que Dioclétien avoit fait afficher dans la même ville son premier Edit de persécution.

Euseb. La paix de l'Eglise fut alors pleine & générale. Car Maximin de son côté reconnoissant que les Prêtres de ses Dieux l'avoient trompé, déchargea d'abord sur eux sa colére, & massacra ceux qui étoient auprès de sa personne. Ensuite il rendit justice aux Chrétiens, & publia un Edit qui leur étoit tout-à-fait favorable.

Mais sa pénitence étoit aussi fausse que celle de Galerius, & elle eut le même sort. Elle ne put desarmer la vengeance

Lactant. 49. & Euseb. d'un Dieu trop justement irrité. Aux approches de Licinius, qui s'étoit mis en mouvement pour achever la ruine de son adversaire, Maximin se retira à Tarse en Cilicie, laissant ce qu'il avoit de meilleures troupes à la garde des passages du mont Taurus. Il n'eut pas le courage de se mettre à la tête de ce corps, qui faisoit

sa

sa derniére ressource; & lorsqu'il en eut appris la défaite, il se livra au désespoir, il n'envisagea plus que la mort, & s'étant rempli de vin & de viandes, comme pour dire un dernier adieu aux plaisirs, il prit du poison. La nourriture dont il avoit chargé son estomac, empêcha que l'opération du poison ne fût prompte; mais elle ne fit qu'en amortir l'effet, & différer la mort pour prolonger les douleurs. Pendant plusieurs jours il sentit un feu dans ses entrailles, qui le dévoroit, & qui agissoit avec tant de violence, que desseché & comme brûlé il devint un vrai squeléte. Afin que sa punition eût un rapport plus sensible avec les crimes qu'il avoit commis, les yeux lui sortirent de la tête, & devenu aveugle il croyoit voir Jésus-Christ qui se préparoit à le juger. Il lui demandoit grace, il le prioit de l'épargner: & ce fut au milieu de ces horribles tourmens du corps & de l'esprit qu'il expira, vers le mois d'Août de l'an de J.C. 313. *Tillem.*

Sa famille, & tout ce qui restoit de la race des persécuteurs est exterminé par Licinius.

Licinius vainqueur extermina la famille de ce malheureux Prince, & tout ce qui restoit de la race des persécuteurs. La femme de Maximin fut noyée dans l'Oronte, & subit ainsi le même supplice qu'elle avoit fait souvent souffrir à des Dames innocentes & vertueuses. Son fils âgé de huit ans, & sa fille qui n'en avoit que sept, & qui dès lors étoit promise en mariage à Candidien fils de Galerius, furent mis à mort. Candidien

Lactant. 50. & Eus. IX. 11.

lui-même & Sévérien fils de Sévére perdirent pareillement la vie, s'étant rendus suspects de mouvemens & d'intrigues pour faire valoir les prétentions qu'ils pouvoient avoir à l'Empire. Enfin Prisca & Valérie, l'une veuve, l'autre fille de Dioclétien, cherchées & poursuivies pendant quinze mois, & changeant perpétuellement de retraites pour éviter de tomber entre les mains de leur implacable ennemi, ne pûrent échapper à la vengeance céleste, dont Licinius n'étoit que l'instrument. Elles furent découvertes à Thessalonique, condamnées & exécutées publiquement, & leurs corps jettés à la mer.

On ne nous dit point quel crime leur étoit imputé. Il est vraisemblable qu'elles furent accusées & convaincues d'intelligence avec Candidien & Sévérien, en qui elles pouvoient prendre plus de confiance qu'en Licinius, qui les avoit toujours maltraités. Le véritable crime de ces Princesses devant Dieu étoit d'avoir eu la foiblesse de renoncer à la vérité après l'avoir connue, & de s'être souillées, contre les lumiéres de leur conscience, par des sacrifices idolatriques. Il ne paroît point qu'elles se soient relevées de cette chûte, & il y a tout lieu de croire qu'elles firent profession jusqu'à la mort de l'impiété Payenne.

Maximin fut privé même du foible avantage qu'avoient eu les autres Princes persécuteurs d'être honorés après leur

mort,

mort. Comme il eut pour ſucceſſeur celui par les armes duquel il avoit été vaincu, ſa mémoire fut notée par les decrets les plus flétriſſans. Il fut déclaré tyran & ennemi public : ſes honneurs fûrent détruits, ſes monumens raſés, ſes ſtatues renverſées, ſes portraits effacés ou noircis : il n'eſt ſorte d'ignominie dont on ne s'efforçât de le couvrir : & il méritoit mieux ce traitement, qu'il ne s'étoit montré digne des grandeurs pour leſquelles il n'étoit pas né, & dont il avoit abuſé.

Zoſime obſerve que dans l'année du troiſiéme Conſulat de Conſtantin & de Licinius, qui eſt celle de la défaite & de la mort de Maximin, devoient être célébrés les jeux ſéculaires, cent dix ans après ceux que Septime Sévére avoit donnés. Cet Auteur ne fait point mention de ceux de l'Empereur Philippe, que peut-être ignoroit-il. En idolâtre zèlé, il fait très-mauvais gré à Conſtantin de l'omiſſion de cette importante cérémonie, à laquelle il prétend qu'étoit attaché le bonheur de l'Empire Romain : & il rend ainſi témoignage à la piété de Conſtantin, qui aboliſſoit, ou laiſſoit s'abolir les fêtes les plus ſolennelles du Paganiſme. *Jeux ſéculaires omis. Zoſ. L. II.*

Par la ruine de Maximin, il ne reſta plus que deux Princes dans l'Empire, Conſtantin & Licinius, qui juſques-là avoient été fort unis, mais que l'oppoſition des caractéres & des intérêts diviſa bientôt. Zoſime atteſte que Conſtantin de- *Guerre entre Conſtantin & Licinius. Aurel. Vict.*

 man-

manda à Licinius un nouveau partage, & je ne vois rien dans cette prétention ni de difficile à croire, ni même de déraisonnable. Comme ils n'étoient plus que deux Augustes, leurs départemens devoient être égaux. Or si Licinius joignoit les pays qui avoient obéi à Maximien, c'est-à-dire, l'Asie mineure, l'Orient & l'Egypte, à l'Illyrie prise dans l'étendue que j'ai déjà marquée plus d'une fois, ce lot excédoit de beaucoup celui de Constantin, qui n'avoit que l'Italie, l'Afrique, & la Gaule avec la Grande-Bretagne & l'Espagne. Et inutilement Licinius auroit-il allégué en sa faveur le droit de conquête. Outre que Constantin pouvoit prétendre avoir eu part à la victoire, parcequ'il avoit assuré la tranquillité des opérations de Licinius en défendant les frontiéres de l'Empire contre les Barbares du Nord, le fond de son droit résidoit dans la nature même & la constitution de l'Etat. Ils n'étoient point, lui & Licinius, Princes alliés, mais Collégues. Leurs domaines n'étoient point isolés. Quoiqu'avec beaucoup moins de rapports & de communication que n'en avoient eu Dioclétien & Maximien, ils étoient pourtant deux Chefs d'un seul Empire. Par conséquent il falloit que tout fût égal entre eux : & celui dont le partage se trouvoit le plus foible, avoit non seulement intérêt, mais droit réel à demander une augmentation, qui rétablît l'équilibre. Je ne vois donc pas que Zosime soit fondé

dé à accuser ici Constantin d'injustice & de perfidie, à moins qu'il n'y ait eu des conventions précédentes, que cet Auteur n'explique point.

Licinius ne goûta point du tout les raisons de Constantin : il se tint offensé de la seule proposition de diminuer ses domaines : & comme il étoit brave & expérimenté dans l'art militaire, il ne fut point effrayé de la nécessité de se défendre par les armes.

Voilà sans doute la vraie cause de la guerre qui éclata entre Constantin & Licinius dès l'année qui suivit la mort de Maximin. On ajoûte que Licinius favorisa une conspiration tramée en Italie contre son Collégue. Ce sera un nouveau motif qui justifiera d'autant mieux Constantin. *Anon. Vales. ap. Ammian.*

Les deux Empereurs, chacun à la tête de leur armée, se rencontrérent près de Cibalis en Pannonie. Cette ville étoit située entre la Drave & la Save, à peu de distance de Sirmium. On voit par cette position que Licinius s'étoit laissé prévenir, & avoit reçu la guerre dans son pays. Il avoit affaire à un ennemi plein de feu, & dont l'activité suffisoit tellement à tout, que pendant qu'il entreprenoit & conduisoit en personne une guerre difficile & périlleuse, il faisoit tenir un Concile à Arles pour l'affaire des Donatistes. Mais ce dernier fait n'entre point dans le plan que je me suis formé. Je me renferme dans mon objet. *Zos.*

Les deux armées ennemies ne tardérent pas à se choquer, & la bataille fut vive & opiniâtre: elle dura depuis le matin jusqu'à la nuit. Enfin l'aîle droite de Constantin étant devenue victorieuse, entraîna la décision générale de l'action. Licinius vaincu, & ne voyant aucune ressource, prit la fuite, & se sauva à Sirmium: d'où, après avoir rompu le pont qui étoit dans cette ville sur la Save, il gagna Andrinople, résolu de rassembler de nouvelles forces pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Constantin, maître du champ de bataille & du camp des vaincus, vint à Sirmium, rétablit le pont rompu par Licinius, & se mit sans perdre de tems à le poursuivre. Il traversa la Mœsie supérieure & la Dace d'Aurélien, reçu partout comme vainqueur, & il vint à Philippopolis en Thrace, où Licinius lui envoya un Ambassadeur pour lui proposer de terminer leurs différends par un accord. Mais il y avoit opposé lui-même un nouvel obstacle, par une démarche tout-à-fait extraordinaire, dont le motif n'est pas aisé à deviner, & qui devoit souverainement irriter Constantin. Licinius depuis la bataille de Cibalis avoit nommé un César, & son choix étoit tombé sur Valens, homme peu connu d'ailleurs, de qui Constantin, dans une réponse que nous a conservé Pierre Patrice, parle avec le dernier mépris, & qui étoit apparemment sans aucune recommandation, au-moins du

Anon. Vales.

Zos.

Petr. Patric. Leg. in corpore Hist. Byz. Anon. Vales.

côté

côté de la naissance. La destitution d'un tel rival fut un préliminaire qu'exigea Constantin avant que d'entendre parler de paix ; & sur le refus de Licinius, on en vint à une seconde bataille, qui se donna près d'un lieu nommé Mardie entre Philippopolis & Andrinople.

Le succès de cette action ne fut point net ni décidé. Aucun des deux partis ne put se prétendre vainqueur: aucun ne fut vaincu : & les avantages balancés facilitérent l'accommodement. *Zos.*

Au reste Constantin donna la loi. Valens fut déposé, & même tué par ordre de Licinius, qui l'avoit mis en place pour en tirer du service, & qui le sacrifia sans peine dès qu'il le vit devenu nuisible à ses intérêts. Il fut sans-doute plus amer à ce Prince de céder la plus grande partie de ce qu'il possédoit en Europe. Par le Traité il ne se réserva en-deçà de la mer que la Thrace, la Mœsie inférieure, & la petite Scythie vers les embouchures du Danube, & il abandonna tout le reste à Constantin, qui remporta ainsi de la guerre un accroissement considérable de puissance, une grande partie de l'Illyrie, la Macédoine & la Gréce.

Traité de paix, par lequel Constantin aggrandit considérablement ses domaines.

Zos. & Eutrop.

Cette paix, quoique conclue à des conditions très-inégales, n'eut point le sort des paix forcées, qui ne sont le plus souvent qn'un intervalle court de préparation à renouveller la guerre. Elle dura huit ans entiers, & donna ainsi le tems à l'Empire Romain de se remettre des agi-

Cette paix dure huit ans entiers.

tations & des secousses continuelles qu'il avoit souffertes depuis la mort de Constance Chlore. Les deux Empereurs étoient assez puissans pour se respecter & se craindre mutuellement, & ils parurent vivre en parfaite intelligence pendant un assez longtems. Trois ans après la paix d'Andrinople, c'est-à-dire, l'an de J. C.

Tillem. Const. art. 41.

317. ils se concértérent de bonne grace pour élever leurs fils à la dignité de Césars. Constantin en avoit deux, Crispus né de Minervine sa premiére femme, & qui commençoit alors à entrer dans l'âge d'adolescence; & Constantin, l'aîné des enfans qu'il eut de Fausta, & dont on croit devoir rapporter la naissance à l'année précédente 316. Du mariage de Licinius avec Constancie étoit sorti un fils, qui n'avoit encore que vingt mois. Ces trois jeunes Princes, dont les deux derniers n'étoient que des enfans au berceau, furent nommés Césars, & désignés Consuls pour les trois années suivantes: & afin de mieux signaler l'union des deux Familles Impériales, Licinius voulut gérer le Consulat avec Crispus César, & Constantin avec le fils de Licinius.

Licinius persécute les Chrétiens, d'abord artificieusement, puis à découvert.

Euseb. Chron. & de

L'an 321. la concorde commença à s'altérer. J'en juge par le changement de la conduite de Licinius à l'égard des Chrétiens. Jusques-là il les avoit protégés. Alors il les chassa de son Palais: & c'est une preuve qu'il ne se faisoit plus une affaire de conserver l'amitié de Constantin, dont il connoissoit le zèle pour sa Re-

Religion, & l'affection tendre pour tous ceux qui la professoient. Et en effet cette considération là même inspiroit des soupçons à Licinius, contre les Chrétiens. Il s'imaginoit que ceux qu'il avoit dans ses Etats étoient attachés de cœur à Constantin, qu'ils faisoient des vœux pour lui, qu'ils désiroient de l'avoir pour maître. Il ne pouvoit pourtant leur reprocher ni sédition ni révolte. Il n'est point dit dans l'Histoire qu'aucun Chrétien ait conspiré contre Licinius, ou lui ait refusé l'obéissance dans les choses purement temporelles. Mais ce Prince vouloit se persuader qu'ils le haïssoient dans l'ame, & en conséquence il les haïssoit lui-même, & il leur auroit déclaré une guerre ouverte, si la crainte de Constantin ne l'eût retenu. Ainsi balancé entre deux sentimens qui se combattoient, il prit un parti mitoyen, & n'osant pas enfreindre la loi qu'il avoit portée lui-même avec son Collégue pour accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, il résolut, sans ordonner une persécution, de les fatiguer par des chicanes qui produisissent le même effet. *Vit. Const. l. 49-56. & II. 1. 2.*

Dans cet esprit il publia une loi, par laquelle il interdisoit aux Evêques tout commerce entre eux, & leur défendoit de se visiter les uns les autres, & surtout de tenir des Assemblées & des Conciles pour délibérer sur les affaires communes de leurs Eglises. C'étoit-là, dit Eusébe, une ruse très-bien inventée pour avoir un

un prétexte de nous persécuter. De deux choses l'une : il falloit ou que contrevenant à cette Ordonnance, nous nous missions dans le cas d'être punis ; ou qu'en nous y soumettant, nous violassions les loix de l'Eglise. Car il n'est pas possible que les grandes questions qui s'élévent soient autrement terminées, que par la voie des Conciles.

Licinius éloigna en même tems de sa personne & de son Palais, comme je l'ai dit, tous ceux qui faisoient profession de Christianisme. D'anciens Officiers, apparemment eunuques ou affranchis, à qui leurs longs services avoient mérité des postes importans, étoient non seulement chassés avec ignominie, mais dépouillés de leurs biens, que le Prince confisquoit à son profit, & même donnés pour esclaves à des maîtres particuliers, sous qui ils souffroient toutes les indignités de la servitude.

Pour autoriser les calomnies infames que l'on débitoit contre les Chrétiens, cet Empereur livré aux plus horribles débauches, & souillé d'une infinité d'adultéres, feignit un zèle rigide pour la pureté des mœurs, & entreprit de réformer ce qui n'avoit nul besoin de réforme. Par une seconde loi il défendit que les femmes Chrétiennes s'assemblassent dans les mêmes Eglises avec les hommes, & allassent aux mêmes instructions : il vouloit que les Evêques, au-lieu de leur expliquer par eux-mêmes les dogmes & les mystéres

ſtéres de leur Religion, choiſiſſent des femmes pour catéchiſer les femmes. Ce réglement étoit viſiblement impratiquable, & tendoit à priver des connoiſſances les plus néceſſaires la moitié du genre-humain. Il ne fut donc pas plus reſpecté que le premier: ce qui n'empêcha pas Licinius d'ajoûter une troiſiéme loi ſemblable aux deux précédentes, & d'ordonner, par égard, diſoit-il, pour la commodité publique, que les aſſemblées des Chrétiens ſe tinſſent, non au-dedans des villes & dans des lieux fermés, mais à la campagne & en plein air.

L'inobſervation de ces différentes Ordonnances fournit à Licinius le prétexte qu'il cherchoit pour lever le maſque, & ſévir avec plus de rigueur. Il commença par ceux qui formoient la milice des villes, auxquels il commanda de ſacrifier aux idoles, ſous peine d'être caſſés. Il attaqua enſuite les Evêques, non pas par une perſécution générale & ouverte; mais ſans paroître lui-même, il ſuſcitoit contre les plus illuſtres d'entre eux les Gouverneurs de Provinces, qui ſur des accuſations également atroces & calomnieuſes, les maltraitoient, les faiſoient mettre en priſon, ſouvent même les condamnoient à la mort. Et on ne ſe contentoit pas à leur égard des ſupplices ordinaires. On coupoit leurs corps par morceaux, que l'on jettoit à la mer, pour ſervir de pâture aux poiſſons. Après la mort du Paſteur les brebis ſe diſperſoient; &

les

les forêts, les antres, les solitudes redevenoient, comme sous la persécution de Dioclétien, les asyles des Saints. C'est principalement dans le Pont que ces cruautés furent exercées; & en même tems que l'on versoit le sang des Evêques, on fermoit, ou même on démolissoit les Eglises. C'est aussi à ce même tems que se rapporte la glorieuse victoire des quarante Martyrs à Sébaste en Arménie.

Il est important de remarquer que les Chrétiens n'eurent pas seuls à se plaindre du Gouvernement de Licinius. Il fit le malheur de tous ses sujets. Tous les vices le dominoient, l'impudicité, l'avidité, la cruauté. De-là mille vexations odieuses sur les peuples, violences commises contre des femmes recommandables par leur vertu & par leur rang, condamnations & proscriptions des premiéres têtes de l'Etat. Ce Prince barbare poussa l'oubli de tout sentiment d'humanité jusqu'à punir la compassion pour les malheureux. Par une loi expresse il soumit à des peines ceux qui procuroient du soulagement & portoient de la nourriture aux prisonniers.

Un Prince de ce caractére, qui avoit entrepris la destruction du Christianisme, n'étoit pas disposé à s'arrêter en chemin. Après y avoir travaillé durant trois ans, il se préparoit, au commencement de l'an 323. à porter le dernier coup, & à donner un Edit de persécution semblable à ceux de Dioclétien, ou plus rigoureux,

reux, lorsque la guerre s'alluma entre lui & Constantin.

Il est difficile de dire qui des deux fut l'aggresseur. A s'en tenir aux expressions & au langage d'Eusébe, ce fut Constantin, qui après avoir plusieurs fois & inutilement averti Licinius d'épargner ses fidéles sujets, se détermina enfin à prendre en main la défense des serviteurs de Dieu persécutés & opprimés. Selon un autre Ecrivain du tems, Licinius rompit le premier l'amitié feinte dont il avoit longtems gardé les dehors; il trouva mauvais que Constantin, pour repousser une incursion des Gots, fût entré en armes sur ses terres, ou du-moins s'en fût approché de trop près avec une armée; il s'en plaignit comme d'une infraction des Traités, & s'opiniâtra à vouloir tirer raison de cette prétendue injure. Ce motif seroit bien foible, s'il eût été seul. Disons plutôt que les deux Princes vouloient la guerre, que le zèle de l'un, les craintes de l'autre, la politique de tous les deux, concouroient à rendre la rupture inévitable; & qu'il importe peu de savoir lequel a commencé ce que l'un & l'autre désiroient également.

La guerre s'allume entre Constantin & Licinius.

Eus. de vit. Const. II. 3.

Anon. Vales. apud Ammianum.

Il ne paroît pas que Licinius eût fait aucune guerre depuis le Traité d'Andrinople. Constantin, durant ce même intervalle, s'étoit aussi principalement occupé d'opérations pacifiques. Il avoit célébré à Rome l'an 315. les fêtes de sa dixiéme année, dans lesquelles Eusébe atteste

Eus. I. 48.

teste que laissant au peuple les réjouissances profanes, ce pieux Prince adressoit son culte & rendoit ses actions de graces au seul Dieu vivant & véritable. Il avoit porté un grand nombre de loix, dont nous pourrons rendre compte dans la suite. Mais ses armes n'étoient pourtant pas absolument restées oisives, ni ses troupes sans exercice. En l'année 320. Crispus César son fils remporta une victoire sur les Francs. Lui-même deux ans après il combattit plusieurs fois, & toujours avec avantage, dans la Pannonie & dans la Mœsie contre les Sarmates, qui avoient passé le Danube; & les ayant obligés d'abandonner les terres Romaines, il passa ce fleuve après eux, & les défit dans leur propre pays. J'ai parlé de son expédition contre les Gots, qui peut-être couvroit un plus grand dessein. Ce qui est certain, c'est qu'au commencement de l'année 323. tous ses préparatifs étoient faits pour la guerre contre Licinius.

Nazar. Paneg. Const. Aug. Zos.

Comme il connoissoit la grandeur & l'importance des forces navales de son adversaire, qui avoit dans son département l'Egypte & la Phénicie, pays où la marine avoit été de tout tems florissante, il s'étoit mis en état de lui disputer l'Empire de la Mer, en lui opposant une flotte considérable. Il ramassa ce qu'il avoit de bâtimens, il en construisit de nouveaux: & sa flotte réunie au port de Pirée, qui étoit le rendez-vous général, se trouva composée de deux cens vaisseaux de guerre

re

re & de deux mille barques de charge. Son armée de terre s'assembla autour de Thessalonique, où il étoit lui-même, & elle se montoit à six vingts mille hommes de pied & dix mille chevaux. Ces troupes nombreuses & aguerries étoient bien capables d'enfler le courage d'un Prince moins religieux. Mais Constantin mettoit sa principale confiance dans le trophée de la Croix, qu'il faisoit porter à leur tête; & il voulut être accompagné dans cette guerre de Ministres sacrés & d'Evêques, qu'il régardoit, suivant l'expression d'Eusébe, comme les gardiens de son ame. *Eusèb. II. 4. 5.*

Licinius au-contraire redoubla de zèle pour l'idolâtrie. Il multiplia les sacrifices: il consulta les Prêtres de ses faux Dieux, les Devins, les Oracles, les Magiciens. Il fit de sa querelle une querelle de Religion: & ayant assemblé dans un bois sacré les principaux Officiers de ses troupes, pendant qu'il faisoit couler le sang d'un grand nombre de victimes, il déclara, par un discours que rapporte Eusébe, qu'il prétendoit venger les Dieux de l'Empire outragés, & qu'il prenoit le succès de la guerre pour arbitre & pour juge entre eux & le Dieu de Constantin. Il croyoit pouvoir d'autant plus sûrement porter au Christianisme cette espéce de défi, qu'il étoit plus fort en nombre que son adversaire. Sa flotte se montoit à quatre cens cinquante vaisseaux de guerre, & son armée de terre à cent cinquante *Zos.*

te mille hommes d'infanterie, & quatorze mille chevaux. Il posta sa flotte à l'entrée de l'Hellespont, & il se rendit lui-même à Andrinople à la tête de ses troupes de terre.

Bataille d'Andrinople, où Licinius est vaincu.

Il y trouva ou y attendit Constantin, qui toujours ardent à porter la guerre sur les terres de l'ennemi, s'avança de Thessalonique jusqu'à cette ville avec son armée. Licinius étoit campé sur une hauteur qui couvroit Andrinople, ayant l'Hébre devant lui; & il se tenoit sur la défensive. Constantin vouloit l'attaquer: mais le fleuve étoit un obstacle, & les deux armées restérent en présence pendant plusieurs jours sans en venir aux mains. Cette inaction mettoit à la gêne la vivacité & le feu de Constantin. Il résolut d'employer la surprise, & de tromper l'ennemi.

Il fit couper des bois, & préparer de gros cables, comme s'il eût eu dessein de jetter un pont sur l'Hébre: & pendant que les gens de Licinius s'occupoient uniquement de la pensée d'empêcher ce travail, il gagna avec un petit détachement la partie supérieure du fleuve, où il s'étoit assûré de trouver un gué: il le passa lui-même, & le fit passer ensuite à toute son armée. Licinius pris au dépourvu ne put reculer, & la bataille s'engagea.

Il paroît que les troupes de Licinius ne firent que médiocrement leur devoir. Elles étoient à demi déconcertées par la honte & la confusion de s'être laissé surpren-

prendre: & au-contraire le succès du passage animoit celles de Constantin, & leur sembloit un gage de la victoire. L'événement y répondit. L'armée de Licinius fut rompue, & entiérement défaite, son camp pris & forcé; & le Prince vaincu s'enfuit à toute bride à Byzance, laissant trente-quatre mille des siens sur la place, & le reste dispersé dans les montagnes & dans les forêts voisines du champ de bataille. Le lendemain & les jours suivans tous ces malheureux fugitifs vinrent se rendre au vainqueur, qui les reçut avec bonté. *Eus. II. 10.*

La flotte de Licinius est détruite à l'entrée de l'Hellespont.

Zos. & Anon. Vales.

Constantin savoit vaincre, & il ne donna aucun relâche à son ennemi. Il se mit à sa poursuite, l'enferma par terre dans Byzance, & en même tems envoya ordre à sa flotte que commandoit Crispus César, & qui du Pirée s'étoit rendu dans les ports de la Macédoine, d'aller chercher la flotte ennemie pour la combattre. Elle se porta à l'entrée de l'Hellespont, où étoit resté Abantus Amiral de Licinius. On se disposa de part & d'autre à une action: & comme l'espace étoit étroit, les Généraux de Constantin crurent qu'il suffisoit de faire agir quatre-vingts de leurs meilleurs vaisseaux, & qu'un plus grand nombre ne serviroit qu'à embarrasser le combat. Abantus vint sur eux avec deux cens bâtimens, méprisant l'ennemi & comptant l'envelopper sans peine. Mais la précipitation & le désordre, suites ordinaires de la présomption, & la difficulté des évolutions dans un canal

de peu de largeur, tournérent contre les gens de Licinius l'avantage de leur multitude. Ils heurtoient leurs bâtimens les uns contre les autres, ils se brisoient mutuellement leurs rames, & ils sembloient se livrer d'eux-mêmes aux ennemis, qui s'étoient avancés en bon ordre, & que rien ne gênoit dans leurs mouvemens. Plusieurs des vaisseaux de Licinius périrent, & furent coulés à fond avec les soldats qu'ils portoient. Cependant il n'y avoit pas encore de décision bien marquée, lorsque la nuit survint & sépara les combattans, qui se retirérent, les uns à Eléus ville de la Chersonnése, les autres dans le port d'Ajax, du côté de l'Asie.

Le lendemain Abantus voulut prendre sa revanche, & il partit par un vent de Nord pour engager un nouveau combat. Les Amiraux de Constantin ne s'écartérent point de la rade d'Eléus, peut-être parce qu'ils prévoyoient ce qui alloit arriver. En effet vers le milieu du jour le vent tourna du Nord au Midi, & excita une tempête horrible, qui ruina entiérement la flotte de Licinius. Cent trente vaisseaux furent fracassés, cinq mille soldats noyés ; & la flotte de Constantin, pour qui les vents avoient combattu, n'ayant plus d'obstacle qui arrêtât son passage, cingla vers Byzance, pour enfermer Licinius du côté de la mer, comme il étoit déjà assiégé par terre.

Il passe de Byzance à Chalcé-

Constantin avoit poussé le siége avec vigueur. Il avoit fait de grands ouvrages, une

une terrasse qui égaloit la hauteur du mur de la ville, plusieurs tours de bois, qui placées sur la terrasse & remplies d'archers & de frondeurs ne permettoient à aucun des assiégés de paroître sur la muraille, ensorte qu'il se préparoit à battre en bréche. Licinius, dans un si extrême péril, voyant que s'il attendoit l'arrivée de la flotte ennemie sa perte étoit infaillible, prit l'unique parti qui lui restoit, & il se sauva à Chalcedoine avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, ne désespérant pas de rassembler encore d'assez grandes forces en Asie pour ramener la fortune. Il voulut aussi se procurer de l'appui en créant César M. Martinianus, qui étoit Grand-maître * de sa Maison: & dès qu'il l'eut associé au pouvoir suprême, il l'envoya à Lampsaque, pour empêcher, ou du-moins retarder le passage des ennemis. Il se proposoit de gagner ainsi du tems, afin de pouvoir se reconnoître, & se mettre en état de soutenir un nouveau choc: & il paroît que ces précautions ne furent pas inutiles, puisqu'il se vit à la tête

doine, & est vaincu une seconde fois près de Chrysopolis.

Vict. met. jun.

* *Le titre de cette Charge étoit* Magister Officiorum. *On entendoit par* Officia *tous les ministéres qui se rapportoient au service du Prince, même dans le militaire. Ainsi cet Officier, outre l'inspection sur l'intérieur du Palais, avoit aussi le commandement des différens corps destinés à la garde de l'Empereur. Son autorité s'étendoit même sur les troupes des frontiéres, & sur ceux qui les commandoient. Comme il n'existe point en France de Charge pareille, nous n'avons point de terme pour l'exprimer. J'ai employé un titre qui en approche, & qui y a quelque rapport.*

tête d'une armée de cent trente mille hommes, lorsque son adversaire passa le Détroit.

Constantin n'avoit pourtant pas perdu de tems. Dès qu'il sut la retraite de Licinius en Asie, il ne s'occupa que de la pensée de l'y suivre. Il fit tous les apprêts nécessaires, il rassembla auprès de lui toute sa flotte, sur laquelle il embarqua son armée; & laissant le siége de Byzance, qui n'étoit plus de la même importance pour lui, il vint aborder au Promontoire Sacré, situé à l'entrée du Pont Euxin, à deux cens stades ou vingt-quatre milles au-dessus de Chalcédoine. Là il rangea ses troupes, présentant la bataille à l'ennemi.

Eus. de vit. Const. II. 15. Licinius, si nous ajoûtons foi au témoignage d'Eusébe, fit alors des propositions d'accommodement; &, ce qui est plus difficile à croire, Constantin y consentit. Cet Ecrivain n'explique point quelles devoient être les conditions de l'accord, & il n'est pas aisé de les deviner dans une position où l'un des deux Princes étoit en droit de tout exiger, & où l'autre n'étoit pas encore assez abattu pour tout abandonner. Ce même Auteur ajoûte que Licinius agissoit de mauvaise foi, & que ce fut par sa faute que la négociation se rompit. Je ne puis m'empêcher d'observer que tout l'ouvrage d'Eusébe sur la vie de Constantin est un Panégyrique, & qu'il est besoin d'une critique attentive pour y démêler l'exacte vérité

des faits. Je ne vois, par exemple, aucune raison de douter de ce qu'il raconte touchant la pratique religieuse de Constantin, qui faisoit dresser hors du camp une tente pour sa Croix, & qui aux approches d'une action s'y enfermoit pour passer un tems considérable en priére. Mais se persuadera-t-on, sur la parole d'Eusébe, que ce Prince, sur la vie duquel nous remarquerons bientôt des taches énormes, reçût dans l'Oraison des faveurs singuliéres du Ciel, & des révélations prophétiques? Il est fâcheux qu'un Ecrivain précieux à tant de titres, n'ait pas joint à tous les secours qu'il avoit pour composer une bonne Histoire le mérite essentiel d'une scrupuleuse fidélité. Après tout, telle qu'a été sa vie, tels sont ses ouvrages. L'ambition & la flatterie, qui régnérent dans sa conduite, ont aussi gouverné sa plume.

Quoi qu'il en soit de la prétendue négociation entre les deux Princes pour parvenir à la paix, il est certain que ce furent les armes qui décidérent la querelle. Licinius voyant que toute la Bithynie se rangeoit sous les loix de Constantin, rappella Martinianus de Lampsaque, & plutôt que de périr sans tirer l'épée, il aima mieux risquer une bataille. Les armées se choquérent près de Chrysopolis, qui étoit comme le fauxbourg & l'arsenal de mer de Chalcédoine; & Licinius fut vaincu complettement. De cent trente mille hommes qu'il avoit, cent mille furent

Zos.

Socrat. I. 4.

Zos.

pris ou tués : le reste se dispersa, & lui-même il s'enfuit à Nicomédie, n'ayant plus d'autre ressource que l'espérance très-douteuse de fléchir son vainqueur par les priéres.

Il obtient la vie sauve, & est envoyé à Thessalonique.

Il employa à ce dessein le crédit & les sollicitations de sa femme sœur de Constantin. Il ne demandoit que la vie sauve, & elle lui fut promise, à condition qu'il renonceroit à toutes ses prétentions à l'Empire, & qu'il se remettroit au pouvoir de son beaufrére devenu son Seigneur. L'accord fut exécuté. Constantin s'étant approché de Nicomédie, Licinius sortit au-devant de lui sans aucune marque de la Dignité Impériale, l'appellant son Seigneur & son Maître, & demandant grace. Constantin lui réitéra la promesse qu'il lui avoit faite, & l'envoya à Thessalonique. Il épargna à plus forte raison la vie du jeune Licinius, mais en le dépouillant du titre & des honneurs de César. Pour ce qui est du nouveau César Martinianus, il le fit tuer. Cet acte de rigueur est le seul qu'il ait exercé après sa victoire, & on peut le regarder comme nécessaire. Du-reste il paroît que Constantin usa de clémence envers les vaincus. C'est ce qui est attesté non seulement par Eusébe, mais par Aurelius Victor, qui assûre que le vainqueur reçut avec bonté & protégea tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, leur conservant même la possession de leurs dignités & de leur fortune.

La

La générosité de Constantin contribua sans-doute beaucoup à lui soumettre tous les cœurs. Byzance & Chalcédoine lui avoient ouvert leurs portes aussitôt après la bataille de Chrysopolis, & tous les peuples de l'Asie & de l'Orient ne tardérent pas à le reconnoître.

Bonheur de l'Empire réuni sous le seul Constantin.

Eus. Hist. Eccl. VIII. 15. & X. 9.

Il dut être bien doux pour les Romains de voir enfin les guerres civiles terminées, & tout l'Empire réuni dans une heureuse paix sous un seul Prince. J'ai déjà observé que depuis la mort de Constance Chlore jusqu'à la ruine de Maxence, & ensuite de Maximin, c'est-à-dire, pendant sept ans entiers, tout avoit été en combustion : l'Etat déchiré par des partages entre Princes jaloux ou même ennemis ; interruption du commerce d'un Département à l'autre ; nulle sûreté pour voyager ni sur terre ni sur mer ; guerres continuelles, ou préparatifs de guerres, fabriques d'armes, équipemens de flotte, vexations de toute espéce, combats, morts tragiques des Princes suivies du désastre de ceux qui leur avoient été attachés : il n'est sorte de calamité que l'Empire n'éprouvât dans ce malheureux tems. A la mort de Maximin il ne resta plus que deux Empereurs, qui paroissoient même unis, Constantin & Licinius ; & les peuples commencérent à respirer. Mais la bonne intelligence de ces Princes, & la tranquillité publique, qui en étoit le fruit, ne furent pas & ne pouvoient pas être de longue durée. Une

guerre ouverte, ou une paix suspecte & insidieuse, remplirent les dix ans qu'ils jouirent ensemble de l'Empire : & la ruine seule de Licinius amena enfin un calme parfait. Alors Constantin n'ayant plus de concurrent, & embrassant sous sa domination, comme les anciens Empereurs, toute l'étendue de terres & de mers qui reconnoissoit les loix de Rome, fit goûter à tout l'Univers les douceurs d'une paix stable & assûrée. Alors les maux anciens furent oubliés : & les peuples, par des réjouissances aussi sincéres qu'elles étoient vives & animées, exprimoient à l'envi leur reconnoissance envers un Prince né pour les rendre heureux. C'étoit surtout pour les Chrétiens un grand sujet de joie que le triomphe complet de leur sainte Religion, qui alloit s'exercer sans crainte d'un bout à l'autre de l'Empire. Ceux d'Occident jouissoient de la paix depuis quelques années. Mais nous avons vu avec quelle rigueur Licinius avoit traité en dernier lieu les Chrétiens des Provinces d'Orient, & comment il avoit renouvellé à leur égard les violences & les cruautés des Dioclétiens & des Déces. Constantin ne se contenta pas de mettre fin à la persécution. Il voulut, autant qu'il étoit possible, réparer les maux qu'elle avoit faits, & il publia pour cet effet un Edit, qui donnoit lieu aux fidéles d'Orient de se réjouir pour les années durant lesquelles ils avoient été humiliés.

Joie des Chrétiens surtout, dont la Religion triomphe.

Cet

Cet Edit, qu'Eusébe nous a conservé, renferme les dispositions les plus favorables aux Confesseurs du nom de J. C. L'Empereur témoigne d'abord une vénération profonde pour leur vertu. *Je sais, dit-il, que ceux qui se proposent les espérances célestes, & qui en ont établi les solides fondemens dans la cité sainte & éternelle, n'ont pas besoin des faveurs humaines, & qu'ils jouissent d'une gloire d'autant plus grande qu'ils se sont plus élevés au-dessus des foiblesses & des afflictions terrestres. Mais c'est moi qui ai intérêt à les protéger; & il seroit honteux, qu'après qu'ils ont tant souffert sous les ennemis de la vraie Religion, un Prince qui se reconnoît pour le ministre & le serviteur de Dieu, ne s'efforçât pas de les dédommager par les honneurs & les avantages qui sont en sa main.* Euseb. vit. Const. II. 33.

Constantin révoque donc toutes les condamnations prononcées contre les Confesseurs, soit qu'ils ayent été exilés, ou enfermés dans des Iles, ou envoyés aux mines, ou enfin soumis à des travaux pénibles & serviles. Il veut que ceux qui étant dans le service militaire ont été cassés pour raison de profession du Christianisme, ayent la liberté de le reprendre, ou de jouir avec un congé honorable d'une vie douce & tranquille, si elle est plus de leur goût. Il leur rend à tous la possession de leurs biens. En un mot, il les rétablit dans tous les droits & priviléges dont ils ont été injustement dépouillés.

Comme plusieurs étoient morts par le

martyre, ou par les divers accidens de la vie humaine, Conſtantin pourvoit à leur ſucceſſion, & ordonne qu'elle paſſe à ceux à qui elle appartient par les loix, ou que s'il ne ſe trouve point d'héritiers, elle tourne au profit des Egliſes des lieux où les biens ſeront ſitués. Les poſſeſſeurs de ces biens, à quelque titre qu'ils les ayent acquis, doivent en faire leur déclaration, & s'en deſſaiſir, ſans être néanmoins tenus à la reſtitution des fruits, qui pourroit leur devenir trop onéreuſe. Le Fiſc n'eſt pas traité ſûr ce point plus favorablement que les particuliers. On avoit réuni au Domaine Impérial pluſieurs fonds enlevés aux Egliſes, terres, jardins, édifices. L'intention de l'Empereur eſt que le tout ſoit reſtitué, ſinguliérement les lieux conſacrés par la ſépulture des Martyrs: & ſi quelqu'un a acheté du Fiſc, ou en a reçu en don des biens de cette nature, quoique l'Empereur blâme la cupidité de ces acquéreurs, il promet néanmoins d'uſer d'équité & de douceur à leur égard.

Le Chriſtianiſme devint donc univerſellement floriſſant. On rendoit aux Chrétiens tout ce qui leur avoit appartenu, ſoit en particulier, ſoit en commun. Encouragés & aidés par le Prince, ils réparoient leurs Egliſes détruites ou endommagées : ils en bâtiſſoient de nouvelles & plus grandes, à proportion de la multitude des Proſélytes que leur attiroit la liberté dont ils jouiſſoient : & comparant

cet

cet état tranquille & heureux à la tyrannie sous laquelle ils avoient gémi, ils ne pouvoient se lasser de louer premiérement Dieu auteur de leur délivrance, & ensuite celui que la miséricorde divine en avoit rendu le glorieux instrument.

Je ne sais si cette grande prospérité éblouit Constantin, & lui fit perdre de vue les maximes de modération qu'il avoit pratiquées jusqu'alors. Mais le haut éclat de sa gloire fut suivi d'assez près d'actions qui la ternissent, & que la fidélité de l'Histoire nous oblige de rapporter.

Il ne laissa pas Licinius jouir longtems de la vie qu'il lui avoit accordée après l'avoir vaincu, & dès l'année suivante, au plus tard, il le fit étrangler. Zosime & Eutrope l'accusent en ce point de perfidie, & St. Jérôme dans sa Chronique n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. Socrate nous fournit un moyen de défense en faveur de Constantin. Il rapporte que Licinius dans son exil tramoit des intelligences avec les Barbares pour remonter sur le trône. La chose en soi n'a rien que de vraisemblable, & l'autorité de Socrate peut bien contrebalancer celle de Zosime & d'Eutrope. Il est néanmoins une circonstance fâcheuse pour la réputation de Constantin. (car nous instruisons le procès à charge & à décharge). On se persuadera aisément qu'en ordonnant la mort de Licinius il suivit les impressions d'une politique ombrageuse & cruelle, si l'on considére qu'-

Mort de Licinius & de son fils. *Zos.*

Socrat. l. 4.

après le pére il tua le fils, qui étoit son neveu, jeune Prince, sur qui l'Histoire ne jette aucun soupçon, & que son âge même justifie pleinement, puisqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorsqu'il fut mis à mort. Licinius le jeune périt l'an de J. C. 326. & délivra ainsi la maison de Constantin du seul rival qui lui restât.

Tillem.

La funeste catastrophe de Licinius est un exemple que Lactance auroit ajoûté au catalogue qu'il a dressé des morts tragiques des persécuteurs du Christianisme, s'il avoit poussé son ouvrage jusqu'à ce tems. Le desastre de ce malheureux Prince ne finit pas même entiérement à sa mort, & sa mémoire fut flétrie par une loi de Constantin, qui le traite de Tyran, & qui casse ses ordonnances.

Constantin fait mourir Crispus César son fils aîné, & Fausta sa femme.

Le vainqueur auroit sans-doute pu montrer plus de générosité envers un ennemi, qui avoit été son collégue & son beaufrére. Mais enfin c'étoit un ennemi, de la part duquel il devoit attendre le même traitement s'il eût eu le malheur d'être vaincu. Ce qui est absolument inexcusable, ce sont les cruautés que Constantin exerça dans sa propre famille, & la mort violente qu'il fit souffrir à son fils aîné & à sa femme, sans se donner le tems, par rapport à des personnes si chéres, soit d'approfondir les accusations, soit de revenir d'un premier transport de colére.

Zos. Philostorg. II. 4. Eutrop. Vict. eorumque.

En l'année de J. C. 326. Constantin avoit quatre fils, Crispus, né de Minervine sa premiére femme, Constantin,

Con-

Constance, & Constant, sortis de son second mariage avec Fausta fille de Maximien Hercule. De ces quatre Princes les trois aînés étoient Césars. Crispus & Constantin avoient été décorés ensemble de ce titre l'an de J. C. 317. Constance avoit reçu le même honneur en 323. Constant n'y parvint qu'assez longtems après.

Une famille si nombreuse & si florissante sembloit devoir faire le bonheur comme l'appui du Prince qui en étoit le chef & le pére. Mais la différence des méres, & l'incertitude de la succession au trône, qui étoit presque la proie du premier occupant, introduisirent dans la maison de Constantin les ombrages, les jalousies, & tous les crimes qui viennent à la suite, lorsqu'un grand intérêt anime ces passions malfaisantes.

Crispus étoit inférieur à ses fréres du côté de sa mére, femme sans nom; mais à tout autre égard il avoit sur eux une supériorité bien marquée. Il étoit plus âgé de seize ans que l'aîné des enfans de Fausta, & il avoit signalé sa valeur soit dans les guerres contre les Francs, soit dans celle qui en détruisant Licinius réunit tout l'Empire sous le pouvoir de Constantin. Il paroît que le caractére de ce jeune Prince étoit aimable & promettoit de grandes choses. Il avoit été élevé avec grand soin dans les Lettres sous la discipline du fameux Lactance, le plus habile maître de son siécle. Il est loué par Eusébe & par l'Orateur Nazaire: & l'Histoire *Euseb. Chron.*

 toire

toire ne le charge d'aucun reproche, au-moins qui soit prouvé.

Ce fut précisément son mérite qui causa sa perte. Fausta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frére étoit plutôt pour ses enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'esprit de son pére, en jettant sur lui les soupçons les plus odieux. Elle l'accusa d'avoir voulu la corrompre, & se frayer par l'inceste la voie du trône. Fausta pouvoit être encore assez jeune, pour que ce soupçon ne fût pas absolument destitué de vraisemblance. Constantin le reçut avec une crédulité qui ne souffre point d'excuse. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le désir de célébrer dans sa Capitale la vingtiéme année de son régne. Il relegua son malheureux fils à Pola en Istrie, & peu de tems après il l'y fit périr par le fer ou le poison.

Amm. Marc. L. XIV.

Ce premier acte de cruauté en amena un second. Héléne mére de Constantin fut extrêmement affligée de la mort violente & injuste de son petit-fils. Elle en approfondit les causes, & ayant découvert la manœuvre criminelle de Fausta, elle en instruisit l'Empereur. Cette découverte donna lieu d'examiner la conduite personnelle de Fausta: & l'on trouva que pendant qu'elle affectoit un zèle si amer contre un prétendu projet d'inceste, elle se rendoit elle-même réellement coupable d'adultére avec les plus vils officiers du Palais. Constantin entra

dans

dans une indignation furieuse, & ne sachant point se modérer il porta la vengeance à l'extrême. Fausta par son ordre fut mise dans un bain que l'on avoit chauffé outre mesure, & dont la vapeur brûlante l'étouffa. Ainsi périt cette Princesse, fille, femme, sœur d'Empereurs, & mére de trois Princes qui parvinrent à l'Empire. Mais la famille dont elle sortoit étoit aussi souillée de crimes que comblée de grandeurs : & dans l'intrigue détestable qui lui mérita la mort, on reconnoît la fille de Maximien Hercule & la sœur de Maxence.

Il n'étoit pas possible qu'une scéne aussi tragique se passât dans la Maison Impériale, sans y faire bien des coupables. Aussi Eutrope rapporte-t-il qu'il en couta la vie à plusieurs des amis de Constantin : & il courut dans le Public un Distique sanglant, qui taxoit en même tems le Prince de luxe & de cruauté, & dont le sens est : „ (a) Pourquoi désirerions-„ nous le siécle d'or de Saturne ? Celui „ où nous vivons est de perles, mais „ dans le goût de Néron ". Il est fâcheux que dans la vie du premier Empereur Chrétien il se trouve des actions aussi contraires non seulement à la sainteté du Christianisme, mais aux loix d'une Vertu toute humaine. Telle est l'imperfection de

(a) Saturni aurea secla quis requirat ?
Sunt hæc gemmea, sed Neroniana.
Sid. Apoll. V. Ep. 8.

de notre nature, que la Religion ne réforme pas dans ceux qui se contentent d'en embrasser les dogmes & les pratiques extérieures sans en prendre l'esprit. L'attachement de Constantin au Christianisme paroît, dans les discours & dans les lettres qu'Eusébe rapporte de lui, très-dépendant des prospérités temporelles que Dieu lui avoit accordées. Il y insiste souvent & fortement sur la punition visible des Princes persécuteurs ; & l'on y remarque peu de traces des vertus intérieures, qui sont l'ame de notre sainte Religion. A Dieu ne plaîse néanmoins que je prétende juger un Prince à la piété duquel tout Chrétien doit de la reconnoissance : & j'ai déjà observé que la vertu des eaux du Baptême, qu'il reçut à la fin de sa vie, est assez efficace pour en avoir lavé toutes les souillures.

Il y a même fondement de penser que Constantin fit pénitence du plus inexcusable des crimes qu'il avoit commis, c'est-à-dire, de la mort de son fils. Un Grec moderne, mais qui cite des témoins plus anciens, rapporte que Constantin se reprochant son injustice envers un fils innocent, jeûna, pria, versa des larmes ; & qu'il fit l'aveu public de sa faute, en lui dressant une statue avec cette inscription: „ C'est ici mon fils innocent & malheureux ". Je ne trouve rien dans tout cela que de très vraisemblable : & il est trop bien prouvé par le supplice de Fausta, que la mort de Crispus fut pour Constan-

Co lin. Orig. C. P.

ſtantin le ſujet d'une douleur amére. Le ſilence d'Euſébe n'eſt point une objection contre le récit de Codin: on en devine la raiſon aiſément : & pour ce qui eſt des autres Ecrivains contemporains, ils ſont ou trop abrégés, ou peu exacts.

Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin.

Zoſ. L. II. Sozom. I. 5.

Je ne tiens compte de réfuter la fable alléguée par Zoſime, qui a été détruite il y a bien des ſiécles par Sozoméne. Zoſime, dont la plume envenimée cherche toujours à répandre ſon fiel ſur Conſtantin & ſur le Chriſtianiſme, dit que ce Prince ſe ſentant coupable d'auſſi grands crimes que ceux qui viennent d'être rapportés, s'adreſſa aux Prêtres Payens pour leur en demander l'expiation; & que ſur la déclaration qu'ils lui firent qu'ils ne trouvoient rien dans leur Religion qui fût capable d'expier de tels forfaits, il recourut aux Chrétiens, qui ſe rendirent plus traitables : & telle eſt, ſelon cet Hiſtorien, l'origine de la converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme. Tout eſt faux dans ce récit. Le Paganiſme promettoit l'expiation des crimes les plus atroces, & la Fable en fournit des exemples. Mais ce qui porte juſqu'à l'évidence la fauſſeté de la narration calomnieuſe de Zoſime, c'eſt qu'il y avoit quatorze ans que Conſtantin étoit Chrétien lorſqu'arriva la mort de Criſpus. Cette groſſiére bévue eſt digne d'un Ecrivain qui confond le Tanaïs avec le Danube, & qui fait mourir Maximien Hercule à Tarſe en Cilicie.

Ce

Constantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les superstitions du Paganisme.

Zos.

Ce qui peut avoir fourni quelque légére occasion à Zosime de se tromper sur la date du Christianisme de Constantin, c'est que ce Prince dans le séjour qu'il fit à Rome en 326. manifesta avec éclat son zèle contre les pratiques de l'idolâtrie. Dans une fête solennelle, peut-être celle de sa vingtiéme année, qu'il célébra alors comme je l'ai dit, c'étoit l'usage des Payens que les troupes de la garde de l'Empereur montassent en pompe au Capitole pour y aller offrir des sacrifices à Jupiter. Constantin non seulement s'abstint de ces superstitions impies, mais il s'en moqua ouvertement, &, pour me servir de l'expression de Zosime, il affecta de les fouler aux pieds. Par-là il s'attira la haine du Sénat & du peuple de Rome, qui étoient fort attachés à leurs vieilles erreurs.

Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la résolution de se chercher ailleurs une résidence.

On murmura contre l'Empereur, on ne lui épargna pas les épithétes odieuses. Il en fut instruit, & il en conçut du dégoût pour Rome, à laquelle il ne tenoit que par des liens assez foibles, & peu capables d'arrêter l'effet de son mécontentement & de sa colére.

Il étoit né à Naïsse dans la (a) Mœsie. Il avoit passé la plus grande partie de sa jeunesse à la Cour de Dioclétien en Orient. Ce fut dans l'Ile de la Bretagne que l'armée de son pére le proclama Empereur, & presque dans le même tems l'Italie

(a) *La Dardanie, à laquelle appartenoit proprement la ville de Naïsse, faisoit partie de la Mœsie.*

lie fut envahie par Maxence. Ainsi Constantin vit peut-être Rome pour la premiére fois, lorsqu'il y entra vainqueur de ce Tyran. Il y fit alors quelque séjour, mais jamais il n'y établit sa demeure: & depuis cette époque jusqu'à sa vingtiéme année, soit en tems de guerre, soit même en pleine paix, on le voit, par les dates des Loix & par les autres Monumens Historiques, tantôt à Milan, tantôt à Arles, le plus souvent en Illyrie; & s'il fit quelque voyage à Rome, ce ne fut que pour s'y montrer rapidement. Il suivoit en cela l'exemple de ses derniers prédécesseurs, pour qui leur Capitale avoit paru devenir indifférente & presque étrangére. Il est donc peu surprenant que l'acharnement des habitans de Rome pour l'idolâtrie ait achevé de détacher Constantin d'une ville qu'il ne se sentoit guéres porté d'ailleurs à aimer; & l'ait déterminé à se chercher une résidence qui n'offensât plus ses yeux par un culte impur, dont il ne pouvoit souffrir l'image. Et comme il avoit du goût pour la magnificence, il ne se proposa rien moins que de faire une seconde Rome, qui égalât l'ancienne en grandeur & en beauté, ou qui du-moins ne lui restât pas beaucoup inférieure.

Si ce dessein étoit conforme aux vues d'une saine politique, c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. L'Empire Romain portoit en lui-même de grandes semences de divisions intestines: & c'étoit

visi-

visiblement en ajoûter une nouvelle, que de lui donner deux Capitales. Un inconvénient, trop éloigné alors pour être prévu, mais qui devint dans la suite très-réel, regarde le Gouvernement Ecclésiastique. Les Evêques de la nouvelle Rome ne purent se voir sans dépit & sans jalousie soumis aux Evêques de l'ancienne. De-là nâquirent des contestations, des querelles, des ruptures d'abord passagéres, & qui enfin ont abouti à un schisme déplorable entre les Eglises Grecque & Latine.

Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfére Byzance.

Zos. & Sozom. II. 3.

C'est à quoi Constantin ne pensoit en aucune façon. Occupé de son idée, qu'il croyoit même utile au Christianisme, il commença à bâtir dans la plaine entre l'ancienne Ilion & la mer, à l'endroit même où les Grecs qui assiégérent Troie avoient établi leur camp. On ne nous explique point les motifs du choix qu'il avoit fait de cet emplacement. Outre la beauté du climat & les avantages de la situation, on peut conjecturer que regardant la Troade comme le berceau de la Nation Romaine, il ne prétendoit qu'exécuter un projet formé autrefois par Jule-César, & que l'on soupçonne (a) Auguste d'avoir voulu réaliser. Un intérêt même plus direct & plus personnel pouvoit toucher Constantin. Il tiroit son origine pa-

Hist. Rom. T. XIV. p. 492.

(a) *Il est très-probable que c'est ce soupçon qui fournit à Horace l'idée de l'Ode 3. du III. Livre*, Justum & tenacem.

paternelle de la Dardanie en Europe, où son grand-pére Eutropius avoit tenu le premier rang; & lui-même il y avoit pris naissance. Or les Dardaniens d'Europe peuvent passer pour une colonie de ceux de Phrygie. Nous avons même observé que quelques fabricateurs de généalogies avoient voulu faire descendre de l'ancien Dardanus Claude II. premier auteur de l'élevation de la Maison régnante. Ainsi Constantin en bâtissant près d'Ilion, élevoit un monument qui réunissoit l'origine de sa famille & celle de Rome, & qui rafraîchissoit les anciens titres de parenté entre l'Empereur & la Nation. Qui pensera combien les Grands & les Princes sont communément sensibles à ces sortes de chiméres, ne trouvera peut-être pas ma conjecture destituée de vraisemblance.

Ce plan n'eut pas néanmoins son exécution. Déjà on avoit jetté les fondemens, élevé les murs, construit quelques-unes des portes, lorsque Constantin prit le parti de laisser l'ouvrage imparfait, Byzance lui ayant plû davantage avec raison. Il dit dans une loi du Code, qu'il agit en cette occasion par l'ordre de Dieu. Mais cette expression vague & susceptible de plusieurs sens ne nous portera pas à croire sur la foi de Sozoméne, que Dieu ait averti ce Prince en songe de préférer Byzance. Les Grecs postérieurs à la fondation de Constantinople ont été passionnés pour la grandeur & l'éclat de

Cod. Theod. Lib. XIII. tit. V. L. 7.

cet-

cette ville, & ils ont pris plaisir à en relever la gloire par des miracles. C'est ainsi
Philost. III. 9. que Philostorge raconte, que Constantin traçant lui-même l'enceinte de la ville, comme ceux qui marchoient à sa suite, trouvoient qu'il en reculoit trop les bornes, l'un d'eux lui dit : „ Seigneur, jusqu'où prétendez-vous aller ?" & que Constantin répondit, „ jusqu'où ira celui qui marche devant moi" : comme si un Ange l'eût guidé dans cette opération. En écartant ces fables, il nous reste un motif de préférence en faveur de Byzance, savoir l'agrément & les commodités infinies d'une situation la plus belle peut-être qui soit au Monde.

Cette ville occupe, comme tout le monde fait, l'entrée du canal par lequel le Pont Euxin se décharge dans la Propontide. Ainsi elle est à portée de trois mers, & en état de recevoir également les marchandises de l'Asie & celles de l'Europe. Son port est admirable. Le circuit
Procop. Ædif. I. 5. en est, selon Procope, de quarante stades, ou cinq mille pas. L'ouverture regarde l'Orient, & il est pleinement à l'abri de tous les autres vents, ensorte que les vaisseaux y jouissent d'une parfaite tranquillité dès que le vent d'Est ne souffle point. Procope ne met pas même la restriction que nous opposons ici : & entrant dans une espéce d'enthousiasme, qui diminue un peu le poids de son témoignage, il assûre que le bassin qui forme le port jouit d'un calme perpétuel, & n'éprouve

jamais

jamais aucun trouble. L'agitation des flots, dit-il, semble respecter les bornes qui l'arrêtent à l'entrée, & s'abstenir, comme par respect pour la ville, de se communiquer au-delà. Quand même, ajoûte-t-il, la mer feroit grosse au-dehors, & les vents irrités, dès que les vaisseaux ont touché l'entrée du port, ils avancent sans avoir besoin d'être gouvernés, & abordent sans précaution. Le bassin est port partout: partout les vaisseaux y sont à flot, & ils approchent tellement de la côte, que pendant qu'ils ont la poupe à l'eau leur proue pose sur la terre, comme si les deux élémens se disputoient la gloire de rendre service à la Reine des cités.

En retranchant ce que l'imagination de l'Ecrivain a ajoûté d'embellissemens à la chose, il résulte néanmoins de ses expressions, que le port de Constantinople est excellent, & cela par le bienfait de la nature: & c'est principalement cet avantage si précieux qui a donné naissance au conte que l'on a débité dans l'Antiquité au sujet des Fondateurs de Byzance. On dit que comme ils consultoient l'Oracle d'Apollon sur le lieu où ils devoient s'établir, il leur fut répondu qu'ils allassent bâtir vis-à-vis d'une ville d'aveugles. C'étoient les Chalcédoniens qui étoient ainsi désignés, parce qu'étant venus les premiers dans ces contrées, & s'étant trouvés les maîtres de choisir, ils avoient pris le pire. Car il n'y a nulle comparaison entre la situation de Chalcédoine en

Asie

Asie & celle de Byzance en Europe.

Byzance fut toujours une ville considérable, & il en est souvent fait mention dans l'Histoire Grecque & dans l'Histoire Romaine. Nous avons raconté le siége qu'elle soutint contre Sévére, & Constantin lui-même l'avoit assiégée dans la guerre contre Licinius. Elle étoit donc une place importante, mais non pas du premier ordre : & il falloit qu'un grand Prince, en faisant l'objet de sa complaisance, la mît en état de jouir de tous les avantages qu'une heureuse situation pouvoit lui procurer.

Fondation de Constantinople.

Constantin en aggrandit l'enceinte. L'ancienne Byzance ne remplissoit que la pointe du promontoire qui donne sur le canal, & qu'occupe actuellement le serrail du Grand-Seigneur. Elle étoit donc toute sur le Pont Euxin. Constantin en prolongea les murailles de quinze stades pour atteindre jusqu'à l'autre mer, fermant ainsi entiérement le col de l'Isthme. Cette enceinte fut encore amplifiée par ses successeurs. On bâtit même dans la mer sur pilotis ; & par des accroissemens rapides, Constantinople devint bientôt ce qu'elle est actuellement, une des plus grandes villes de l'Univers.

Zos. & Sozom. II. 3.

En même tems que Constantin en élevoit les nouveaux murs, il bâtissoit les dedans. Il y construisit un magnifique Palais pour lui, une Place publique environnée de portiques, un Cirque ou Hippodrome pour les courses de chariots, des

des Fontaines, & tous les Edifices nécessaires pour l'embellissement & la commodité d'une Capitale. Il bâtit même dans les différens quartiers de belles maisons particuliéres, dont il fit présent aux plus illustres personnages de sa Cour, afin qu'ils vinssent s'y établir avec leurs familles. Il n'est point de voie qu'il n'employât pour attirer à sa ville chérie un grand nombre d'habitans. Il prodigua les priviléges, les largesses, les distributions journaliéres de bled, d'huile, de viande. On distribuoit par jour dans Constantinople quatre-vingts mille boisseaux de bled, qui y étoient amenés d'Alexandrie. Car Constantin délégua la flotte d'Alexandrie pour l'approvisionnement de la nouvelle Rome, ne laissant à l'ancienne que celle d'Afrique. Il avoit tellement à cœur de peupler cette ville naissante, qu'il ne se contenta pas de graces & de faveurs qui en fissent aimer le séjour : il y joignit les peines, & par une loi, assurément très-rigoureuse, il ordonna que les habitans de l'Asie proprement dite & du Pont ne pourroient transmettre leurs possessions en fonds de terre à leurs héritiers, s'ils n'avoient une maison dans Constantinople. Cet assujettissement eut lieu pendant cent ans : jusqu'à ce que la ville jouissant d'une splendeur qui n'avoit plus besoin de pareils appuis, Théodose le jeune, par une Constitution expresse, abrogea une si dure loi.

Socrat. II. 13.

Tillem.

Cod. Theod. Nov. tit. 12. p. 7.

Parmi les édifices qui devoient servir à dé-

Edifices sacrés.

Constantinople, ville toute Chrétienne.

Socrat. I. 16. Sozom. II. 3. Euf. de vit. Const. III. 48. 49. 54. & IV. 56. 59. 60.

décorer la nouvelle ville, la piété de Constantin n'avoit garde d'oublier ceux qui se rapportent au culte de la Religion. Ce Prince convertit les temples d'idoles qu'il trouva dans l'ancienne Byzance en Eglises du vrai Dieu : il amplifia l'Eglise de (a) la Paix ou de Sainte Iréne, qui subsistoit déjà, mais petite & mal ornée ; & il bâtit à neuf celle des Apôtres avec une magnificence extraordinaire. Il l'environna de portiques, où il choisit sa sépulture, voulant, dit Eusébe, participer encore après sa mort aux priéres que l'on adresseroit aux saints Prédicateurs de la Foi Evangélique, pour lesquels il avoit toujours eu une singuliére vénération. Il éleva encore plusieurs autres édifices sacrés. Dans le plus beau sallon de son Palais, au milieu d'un platfond tout doré, il fit représenter en pierres précieuses la croix du Sauveur, qu'il regardoit comme sa protection & sa sauvegarde. La croix brilloit en plusieurs endroits de la ville. On y voyoit aux fontaines des images du bon Pasteur, Daniel dans la fosse aux lions. En un mot, le fondateur de Constantinople en fit une ville toute Chrétienne. Si tous les habitans n'abjurérent pas d'abord leurs vieilles superstitions, au-moins le Prince y abolit entiérement le

(a) Iréne *est un mot Grec,* εἰρήνη, *qui signifie* la Paix. *C'est aussi le nom d'une illustre Martyre, qui souffrit la mort à Thessalonique pour J. C. dans la seconde année de la persécution de Dioclétien. Rien ne détermine ici clairement à l'un de ces sens, plutôt qu'à l'autre.*

le culte idolâtrique. On n'y voyoit ni ſimulacres des faux Dieux honorés dans des temples, ni autels ruiſſelans de ſang, ni victimes conſumées par le feu, ni aucune Fête Payenne. Jamais Conſtantinople ne fut ſouillée de ce rit impur, ſi ce n'eſt pendant le peu de tems que Julien régna.

Cette attention de Conſtantin à purger ſa nouvelle ville de tout veſtige d'idolâtrie, fortifie beaucoup ce que nous avons dit d'après Zoſime touchant le principal motif qui dégoûta de Rome ce Prince religieux.

Il voulut même que les vains & frivoles objets de la ſuperſtition ancienne vinſſent relever le triomphe du Chriſtianiſme. Il tranſporta à Conſtantinople pluſieurs ſtatues de fauſſes Divinités, mais dont il changeoit la forme auſſi bien que l'uſage. Zoſime, en zélé Payen, déplore une Cybéle défigurée par l'ordre du Prince, les images de Céſar & de Pollux tirées de leur temple détruit, & employées à l'ornement de l'Hippodrome, auſſi-bien que les trépieds de Delphes. Euſébe parle d'Apollon Pythien, d'Apollon Sminthien, expoſés dans Conſtantinople, non plus au culte, mais à la riſée des peuples. C'eſt ce qui a donné lieu de dire que Conſtantin avoit dépouillé toutes les villes de l'Empire pour orner celle qui étoit ſon ouvrage : & il eſt aſſez ſingulier que St. Jérôme dans ſa Chronique ait adopté cette expreſſion.

Le deſſein du Prince étoit d'égaler en tout

Conſtantin veut l'-

égaler à Rome. Sénat de Constantinople.

Tillem. Const. art. 67.

tout sa ville à l'ancienne Rome : & pour cela aux avantages qui ne regardent que le matériel il joignit les droits & les priviléges honorifiques. Il voulut que les habitans de Constantinople jouissent des mêmes exemptions & immunités que ceux de Rome : au-lieu que Byzance, ville Grecque, s'étoit jusqu'alors gouvernée par ses loix, il y substitua le Droit Civil Romain, par lequel il ordonna que fussent décidées toutes les affaires : la Police générale de la ville, la Magistrature, les Tribunaux, tout fut réglé sur ce qui se pratiquoit à Rome : enfin Constantinople eut un Sénat, que son auteur revêtit des mêmes titres & des mêmes honneurs que le Sénat de Rome, mais qui n'atteignit pourtant jamais à la même splendeur. Dans la suite, lorsque le partage en Empire d'Orient & en Empire d'Occident fut bien établi, le Consulat fut aussi partagé entre les deux Villes Impériales. Rome fournissoit un Consul, & l'autre étoit tiré de Constantinople.

Dédicace de la ville.

La grandeur de Constantinople, telle que je l'ai représentée dans la courte description que je viens d'en donner, fut l'ouvrage d'un grand nombre d'années & de plusieurs Princes. Mais tout ce qui put en être exécuté dans le tems de sa fondation, fut poussé avec une extrême diligence. Les fondemens de la muraille qui devoit fermer la ville du côté des terres, avoient été posés en l'année 328. peut-être déjà fort avancée : & la ville fut dédiée solen-

lennellement le Lundi 11. Mai 330. Constantin, suivant la méthode des Princes, vouloit jouir. Mais il ne put pas forcer les loix de la nature. Ses édifices trop hâtés manquoient de solidité : & l'Eglise des Apôtres vingt ans après sa construction avoit déjà besoin d'être réparée. *Zos. L. II. Tillem. art. 64.*

La cérémonie de la Dédicace fut tout à la fois religieuse & civile. Eusébe dit que Constantin, par les Eglises qu'il bâtissoit dans Constantinople, en même tems qu'il honoroit la mémoire des Martyrs, consacroit sa ville au Dieu des Martyrs. C'est ce qui fut solennellement accompli dans la fête de la Dédicace, & les réjouissances publiques marchérent à la suite. Le Prince donna à cette même occasion des jeux de Cirque, & fit distribuer des vivres au peuple. La mémoire de ce grand jour fut célébrée à perpétuïté, & dans l'Eglise par un office, & dans la ville par des courses de chariots, & par la cessation de toute procédure judiciaire. *Euf. de vit. Const. III. 48.* *Tillem. art. 67.*

Ce fut sans-doute dans la solennité de la Dédicace que Constantin changea l'ancien nom de Byzance, & lui donna le sien, l'appellant *la ville de Constantin*, Κωνςαντίνυ πόλις, d'où nous avons fait *Constantinople*. Il voulut aussi qu'elle fût nommée *la nouvelle* ou *la seconde Rome*, & il en fit une loi expresse, qui fut gravée sur une colonne de pierre, que l'on dressa dans un des lieux les plus apparens de la ville, à côté de sa statue équestre. *Socrat. I. 16.*

J'ai tracé jusqu'ici la suite des aggran-

dissemens de Constantin, depuis le premier degré de son élevation jusqu'au faîte de la puissance où il parvint par ses vertus & par la protection divine. Ce Prince ne fut pas seulement guerrier : il réunit en lui toutes les qualités qui convenoient à son rang sublime. Il fut sage Législateur : il fut zèlé pour la propagation du Christianisme & pour la destruction de l'Idolâtrie. C'est sous sous ces différens points de vue que je dois le peindre maintenant.

§. II.

Loix de Constantin contre les malversations des Juges & des Officiers. Par rapport aux devoirs des Juges. Contre l'avidité des Avocats. Pour le maintien de l'Ordre Judiciaire & des Loix. Contre la rigueur des Formules Testamentaires. Loix sévéres touchant la punition des crimes. Contre les Libelles diffamatoires. Contre les Délateurs. Contre les concussions. Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fisc. Pour adoucir la rigueur des confiscations. Pour ordonner que les prisonniers soient traités avec humanité. Tous les prisonniers mis en liberté à l'occasion d'une réjouissance publique. Loi contre les Accusateurs téméraires en matiére de crime de Lése-Majesté. Pour diminuer & égaler les impositions. Loix pour modérer les usures, & pour abolir une nature de Contrats tendante à

di-

dépouiller le débiteur. Pour protéger les travaux de la campagne. Loix en faveur des mineurs, des veuves, des foibles. Attention d'humanité pour les Esclaves. Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres ne peuvent nourrir. Loix en faveur de la liberté. Loi pour maintenir la pureté des mœurs. Loix qui regardent les gens de guerre. Il affoiblit l'autorité de la chargé de Préfet du Prétoire. Frontiéres dégarnies, si l'on en croit Zosime. Goût de Constantin pour les Sciences & les Arts. Loix en faveur de ceux qui les professent. Piété Chrétienne de Constantin. Il fit gloire de la profession publique du Christianisme. Il abolit le supplice de la croix. Il défend de marquer au front les criminels. Il bâtit une Eglise magnifique sur le St. Sépulcre, que la piété d'Héléne sa mére avoit découvert. Invention de la Croix. Eglises bâties par sainte Héléne à Bethléhem & sur le Mont des Oliviers. Charité & humilité de sainte Héléne. Sa mort. Elle fut Princesse prudente & habile. Honneurs rendus à sa mémoire. Eglise construite par ordre de Constantin à Mambré. Respect de ce Prince pour l'Episcopat. Protection accordée par lui à l'Eglise. Il comble les Ecclésiastiques de priviléges & de faveurs. Loi pour ordonner la célébration du Dimanche. Loi qui soustrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit. Loi pour défendre les combats de Gladiateurs. Ménagemens que Constantin garde, & qu'il pousse très-

loin, par rapport aux superstitions qu'il trouva dominantes. Il entreprit néanmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolâtrie. Destruction des Temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie. Grand nombre d'Idolâtres désabusés. Toise du Nil transportée du Temple de Sérapis dans l'Eglise Chrétienne d'Alexandrie. Heureux & rapides accroissemens du Christianisme. Conversion des Ibériens. Lettre de Constantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perse. Hormisdas frére aîné de Sapor, fugitif de sa patrie, retiré auprès de Constantin, & Chrétien. Conduite personnelle de Constantin réglée par la piété. Pardon des injures. Aversion pour les louanges immodérées. Remontrance de Constantin à un Courtisan avide. Il pécha par trop de bonté. Il doit être regardé comme un grand Prince. Injustice des reproches que lui fait Julien l'Apostat. Hommages rendus à la grandeur de Constantin par les Etrangers & les Barbares. Rebellion de Calocerus promptement étouffée. Fête de la trentiéme année de Constantin. Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction. Ecrivains qui ont fleuri sous son régne. Constantin lui-même. Eusébe de Césarée. Lactance. Les Ecrivains de l'Histoire Auguste. Eumenius & Nazaire, Orateurs. Optatien, Panégyriste. Commodien & Juvencus. Aversion de Constantin pour les Philosophes. Sopatre mis à mort. Conclusion de tout l'Ouvrage.

En

EN entreprenant de faire connoître la sagesse de Constantin dans la Législation, je ne prétens pas accumuler ici toutes les Loix que ce Prince a publiées pendant un régne de plus de trente ans, & dont plusieurs entrent dans des détails qui sont plus du ressort de la Jurisprudence que de l'Histoire. Je saisirai ce qu'il y a de plus général, & ce qui se rapporte aux grandes vues du Gouvernement & du bien commun de la Société.

Loix de Constantin contre les malversations des Juges & des Officiers.

Cod. Theod. Lib. IX. tit. 1. leg. 4.

L'amour de la justice & le zèle contre les oppresseurs des peuples sont les premiéres qualités d'un Souverain qui connoît ses devoirs. Je ne sais si jamais aucun Prince a exprimé ces sentimens d'une façon plus énergique que ne l'a fait Constantin dans une loi de l'an 325, adressée à tous les sujets de l'Empire (a). *Si quelqu'un*, dit-il, *de quelque rang ou condition qu'il soit, se croit en état de prouver manifestement quelque injustice commise par qui que ce puisse être de ceux qui exercent l'autorité en mon nom, Juges, Comtes, Minis-tres,*

(a) Si quis est, cujuscumque loci, ordinis, dignitatis, qui se in quemcumque Judicum, Comitum, Amicorum, vel Palatinorum meorum, aliquid veraciter & manifestè probare posse confidit, quod non integrè atque justè gessisse videatur, intrepidus & securus accedat, interpellet me: ipse audiam omnia, ipse cognoscam; &, si fuerit comprobatum, ipse me vindicabo..... de eo qui me usque ad hoc tempus simulatâ integritate deceperit: illum autem qui hoc prodiderit & comprobaverit, & dignitatibus & rebus augebo. Ita mihi summa Divinitas semper propitia sit, & me incolumem præstet ut cupio, felicissimâ & florente Republicâ.

tres, ou Officiers de mon Palais, qu'il se présente avec confiance, qu'il s'adresse directement à moi : j'écouterai tout par moi-même, je prendrai moi-même connoissance de tout : & si le fait est prouvé, je me vengerai de ceux qui m'auront trompé par de faux dehors d'intégrité ; & au-contraire je récompenserai par des largesses, j'éléverai en honneurs celui qui aura découvert & prouvé le crime. Ainsi puisse la Divinité souveraine m'être toujours propice, & continuer de me protéger, en maintenant pareillement la République dans un état florissant.

Telle étoit donc l'intention du Prince, attestée même avec serment, par rapport aux Officiers du premier ordre, qui ne relevoient que de lui. Quant à ce qui regarde les Ministres subalternes de la Justice, qui souvent n'exercent pas de moindres vexations, & même avec moins de pudeur, Constantin charge d'abord leurs supéreurs de les reprimer; mais en cas de négligence de la part des Magistrats, il ouvre le recours à son autorité suprême. Les termes de la loi sont très-remarquables, & annoncent la plus grande sévérité. *Que les Officiers destinés à servir les Tribunaux cessent d'exercer leurs rapines : qu'ils cessent dès ce moment, ou la mort sera leur salaire. Qu'ils n'exigent rien des plaideurs pour les audiences publiques ou particulières du Magistrat. L'accès auprès du Juge doit être également libre au riche & au pauvre. Que l'avidité de ceux qui délivrent les Actes, se renferme dans les bornes d'un mo-*

Cod. Theod. Lib. I. tit. 7. leg. 1.

dique salaire. S'il se commet quelque malversation en ces différens genres, ceux qui se trouveront lésés s'adresseront en premier lieu au Chef du Tribunal. S'il néglige d'y mettre ordre, nous permettons à tous de porter leurs plaintes au Commandant de la Province, ou au Préfet du Prétoire, afin qu'instruits nous-mêmes du crime par l'un ou par l'autre, nous ordonnions le supplice du coupable.

L'administration de la Justice demande des soins, de la vigilance. Constantin le savoit, & rien n'est plus beau que les Loix qu'il prescrit aux Juges dans l'exercice de leur ministére. Il veut que le Juge prête aux plaideurs une patience qui ne sache point se lasser; qu'il les écoute, qu'il leur donne tout le tems de s'expliquer, qu'il les interroge même pour tirer d'eux de plus amples éclaircissemens. Mais il ne requiert pas moins la célérité, qui étoit d'autant plus nécessaire alors, que le Droit Romain marquoit pour l'instruction de chaque affaire un terme fatal, au-delà duquel il n'étoit plus permis de produire, & le jugement se rendoit par forclusion. Si ce retardement étoit arrivé par le fait de la partie, elle ne pouvoit s'en prendre qu'à elle-même. Mais si la faute venoit du Juge, Constantin veut & ordonne que l'on prenne sur les biens de ce Juge négligent de quoi dédommager la partie qui en a souffert.

Par rapport aux devoirs des Juges. *Lib. II. tit. 18. leg. 2.*

Tit. & leg. 2.

Il a été souvent fait mention dans cette Histoire, d'efforts tentés pour mettre un

Contre l'avidité des Avocats.

un frein à l'avidité des Avocats, qui même dans la régle austére ne devoient absolument rien recevoir de leurs cliens. Cette régle étoit de difficile exécution, & peut-être impratiquable dans sa rigueur. Aussi Constantin ne prétendit-il pas la faire revivre. Mais il tonne contre les conventions infames des Avocats, qui examinant non le droit mais les biens de ceux qui avoient besoin de leurs secours, les obligeoient de leur céder par Acte ce qu'ils possédoient de meilleur, soit en fonds de terre, soit en bestiaux ou en esclaves. L'Empereur déclare les Avocats qui feront cet odieux trafic de leur talent, indignes d'être admis dans le commerce des honnêtes-gens, & il les exclut du Barreau.

Tit. 10. leg. 2.

Pour le maintien de l'Ordre Judiciaire & des Loix.

Lib. I. tit. 1. leg. 1.

On voit par ces dispositions quelle étoit l'attention de Constantin à maintenir l'Ordre Judiciaire & l'observation des Loix. Il respectoit ce double objet au point de ne pas souffrir que les Rescrits mêmes des Princes pussent y donner atteinte. C'est ce qu'il témoigne solennellement dans deux Constitutions, par l'une desquelles il ordonne que ces fortes de Rescrits, lorsqu'ils sont contraires aux Loix, n'ayent aucune force, de quelque maniére qu'ils ayent été obtenus, parce que les Juges doivent plutôt se conformer aux Loix publiques & générales: par l'autre il défend d'admettre les Rescrits contre les choses jugées, & il veut que celui qui les a obtenus ne soit pas même écouté.

Lib. IV. tit. 26. leg. 1.

Pour

Pour simplifier les affaires & obvier aux chicanes, Constantin commença à dénouer les liens des formules de l'ancien Droit, qui étoient toutes de rigueur, ensorte que l'erreur d'une syllabe rendoit un Acte invalide. Ce Prince dispensa les Testateurs de cette nécessité gênante: & il ordonna que les volontés des mourans, même exprimées en langage ordinaire & commun, seroient exécutées. Les successeurs de Constantin entrérent dans son esprit: & les formules furent abolies par l'autorité de Constance, & encore plus expressément par Théodose le jeune.

Contre la rigueur des formules testamentaires.

Euseb. de vit. Const. IV. 26.

Cod. Justin. Lib. II. tit. 58.

Rigide vengeur du crime Constantin renouvella l'ancien supplice des parricides, dont l'usage avoit été aboli par une loi de Pompée: & par rapport aux crimes de rapt ou d'usurpation violente du bien d'autrui, il voulut que la peine ne pût en être éludée ou même différée sous prétexte de la qualité de ceux qui s'en seroient rendu coupables. Il ordonna par une loi expresse que les Sénateurs qui auroient commis de semblables forfaits dans la Province, fussent jugés & punis sur les lieux par les Juges ordinaires, sans pouvoir profiter du privilége accordé à leur dignité, de n'être justiciables que du Préfet de la ville de Rome.

Loix sévéres touchant la punition des crimes.

Cod. Theod. Lib. IX. tit. 15. leg. 1. & tit. 1. leg. 1.

Ses dispositions contre les libelles diffamatoires sont très-rigoureuses. Il ne se contente pas de déclarer que ces ouvrages de ténébres ne pourront nuire à la ré-

Contre les libelles diffamatoires.

Tit. 34. leg. 1-4.

putation de ceux qu'ils attaquent. Il veut qu'on les livre aux flammes, & que les auteurs, si on les découvre, soient forcés par les Magistrats à prouver ce qu'ils ont avancé, sous peine, s'il ne peuvent y réussir, d'être traités comme calomniateurs: &, supposé même qu'ils ayent à alléguer des preuves suffisantes, il ne les exempte pas de la punition qui est due à leur malignité & à leur audace.

Contre les Délateurs. Lib. X. tit. 10. leg. 1-3.

J'ai déjà parlé des Loix publiées par Constantin contre les Délateurs. Les poursuites de ces hommes malfaisans avoient deux objets. Quelquefois ils accusoient les personnes: dans d'autres occasions ils dénonçoient des biens appartenans au Fisc, & injustement possédés, à ce qu'ils prétendoient, par des particuliers. Ils coloroient leurs vexations du prétexte d'amour du bien public, ou de chaleur pour les intérêts du Prince. Leur vrai motif étoit l'avidité du gain, & l'espoir d'une proie souvent sanglante. Le zèle de l'Empereur contre ces odieux brigands égale celui du citoyen. Il qualifie les délateurs de monstres exécrables, que l'on doit avoir en horreur comme l'un des plus grands fléaux de la vie humaine. Il veut que, lorsqu'ils accusent, faute par eux de prouver leurs allégations, le Juge leur fasse couper la langue, & les envoye au supplice. Pour ce qui est des affaires où il s'agiroit de revendiquer au Domaine du Prince des possessions qui en auroient été distraites sans titre, il

en-

ordonne qu'elles soient poursuivies par les Avocats du Fisc, & que les délateurs ne soient pas écoutés, mais punis.

Il paroît par ce dernier article que l'intention de Constantin étoit que les deniers du Fisc ne fussent ni négligés par ceux qui devoient en prendre soin, ni exigés avec rigueur & injustice. Ailleurs il menace de châtiment les Avocats du Fisc, s'il ne remplissent diligemment leurs fonctions : mais en même tems il leur défend étroitement de tourmenter les particuliers par des procès intentés sans cause légitime ; & si le cas arrive, il invite les parties lésées à s'en plaindre, en leur promettant bonne justice de leurs oppresseurs.

Contre les concussions. Tit. 15. leg. 1.

Lib. VIII. tit. 10. leg. 2.

Assurer aux citoyens la possession tranquille de leurs biens étoit pour lui un objet capital, auquel il sacrifioit ses propres intérêts. C'est dans cet esprit qu'à l'occasion des fêtes de sa dixiéme année il publia une Constitution, par laquelle il maintenoit les possesseurs de bonne-foi en pleine & paisible jouissance de tout ce qu'ils pouvoient avoir acquis des dépendances du Domaine, soit par donation des Princes, soit à quelque autre titre : & quatre ans après, il défendit de faire revivre les actions & prétentions même légitimes que le Fisc auroit à exercer contre des particuliers, si l'on avoit une fois laissé passer le tems de les poursuivre ; & pour les abolir sans ressource il ordonna que l'on en brûlât toutes les pié-

Lib. IV. tit. 13. leg. 1.

Lib. X. tit. 1. leg. 3.

piéces. Il se faisoit un devoir si essentiel de protéger ses sujets contre les concussions, que l'on peut dire qu'il a même outré la sévérité contre les concussionnaires. Car si quelqu'un de ses Intendans étoit convaincu de ce crime, il le condamnoit par une loi expresse à la peine du feu, autorisant cette rigueur par une raison remarquable. „ Ceux (a) qui nous appartiennent, dit-il, sont plus obligés „ que les autres à observer nos Ordonnances, & plus coupables lorsqu'ils y „ manquent ".

Tit. 4. leg. 1.

C'est dans la levée des tributs qu'il y a plus de facilités d'exercer les concussions. On voit par différentes loix que Constantin est très-attentif à empêcher que les Financiers & leurs commis n'exigent des peuples plus qu'il n'est dû, & à punir les contrevenans.

Lib. XI. tit. 1. leg. 3. & tit. 7. leg. 1.

Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fisc.

Tit. 7. leg. 3.

L'insolence des Juges, suivant qu'il s'exprime lui-même, avoit mis en usage des rigueurs tortionaires, les emprisonnemens, les fouets, & autres peines corporelles, contre les débiteurs trop lents à payer les droits du Prince. Constantin condamne & défend toutes ces violences. *Les prisons*, dit-il, *sont pour les criminels. Si quelqu'un refuse opiniâtrement de contribuer aux besoins de l'Etat, on peut le mettre à la garde d'un soldat, ses biens répondront de ce qu'il doit : mais sa personne*

(a) Gravior pœna constituenda est in hos qui nostri juris sunt & nostra debent custodire mandata.

sonne sera exemte de tout mauvais traitement : & nous espérons que l'indulgence dont nous usons sera un motif pour nos sujets de se porter d'autant plus volontier à nous aider à soutenir les charges publiques.

Cette loi détruit une des calomnies de Zosime, qui accuse Constantin d'avoir employé les plus dures & les plus criantes vexations, & même les tourmens, pour la levée d'un impôt fameux dans l'Histoire sous le nom de *Chrysargyre*. C'étoit un droit qui se levoit de quatre ans en quatre ans sur tous ceux qui exerçoient le Commerce. Zosime a encore suivi son panchant à décrier Constantin, lorsqu'il assûre que ce Prince fût l'inventeur de cet impôt, dont l'antiquité paroît remonter jusqu'au-delà du tems où régnoit Alexandre Sévére. Constantin avoit plus d'inclination à soulager les peuples, qu'à les surcharger. Un grand nombre de ses loix respirent l'indulgence, & je vais en ajoûter quelques exemples à ceux que j'ai déjà rapportés.

Lamprid. Al. Sev. c. 32.

Ainsi par un réglement fait à perpétuïté il diminua d'un quart les impositions sur les terres : & comme cette espéce de taille réelle se levoit d'après un cadastre dans lequel plusieurs se plaignoient d'être traités avec injustice, il ordonna en faveur des complaignans un nouvel arpentage, qui ramenât toutes choses à l'égalité.

Pour diminuer & égaler les impositions.

Eusеb. de vit. Const. l. 2. 3.

Il modéra l'effet des confiscations pro-

Pour adoucir la ri-

non-

noncées contre les criminels. Nous avons dans le Code Théodosien une loi de ce Prince, qui déclare non sujettes à confiscation les possessions particuliéres des femmes de ceux qui ont été condamnés pour crime, & même les donations qu'ils leur ont faites avant que d'être accusés. Il étend la même faveur à leurs enfans émancipés : & s'ils les ont encore en leur puissance, l'Empereur veut qu'on l'instruise du nombre & des prétentions de ces enfans malheureux, sans-doute afin de pouvoir procurer quelque adoucissement à la calamité où les réduit le crime de leurs péres.

...gueur des confiscations.
Cod. Theod. Lib. IX. tit. 42. leg. 1.

L'humanité de Constantin se manifeste encore dans une loi qui regarde les prisonniers détenus pour raison de quelque crime dont on les accuse. Il veut que l'on hâte l'instruction de leur procès, parce que la mort dans les prisons est cruelle pour un innocent, & trop douce pour un coupable. Pendant que l'on instruit leur affaire, il défend de les enfermer dans des cachots, où ils soient privés de la vue du soleil, & de la jouissance de la lumiére. Il défend pareillement qu'on leur fasse porter des chaînes qui les serrent, qui les tourmentent, qui entrent dans les chairs. Une chaîne lâche suffit pour s'assûrer de la personne du prisonnier, & elle n'est pas un supplice. Enfin la même loi ordonne des peines contre les Géoliers qui traiteront avec cruauté les prisonniers commis à leur garde.

Pour ordonner que les prisonniers soient traités avec humanité.
Lib. IX. tit. 3. leg. 1.

Les

Les sentimens de commisération vainquirent même dans Constantin, à l'occasion d'une réjouissance publique, l'attention à maintenir la sévérité des Loix. Crispus son * fils & Héléne sa mére se disposant à venir à Rome, on leur préparoit une fête: & pour en augmenter la joie, l'Empereur ordonna que l'on mît en liberté tous les prisonniers, à l'exception seulement des meurtriers, des empoisonneurs, & des adultéres.

Tous les prisonniers mis en liberté à l'occasion d'une réjouissance publique. *Tit.* 32. *leg.* 1.

Il n'excepte point de la grace, comme l'on voit, les criminels de Lése-Majesté. Ce genre d'accusation, qui avoit donné lieu sous les premiers Empereurs à tant d'injustices & de cruautés, ne paroissoit pas à Constantin un objet privilégié pour lequel nulle rigueur ne fût excessive. Son intention étoit sans-doute, & devoit être, que ce crime fût puni lorsqu'il étoit prouvé. Mais il eut assez de confiance & de noblesse de sentimens, pour en rendre la poursuite difficile & périlleuse à ceux qui l'entreprendroient. Comme en cette matiére les accusés étoient soumis à la question, de quelque condition & dignité qu'ils fussent, Constantin par une nouvelle loi y soumet les accusateurs eux-mêmes, s'ils n'apportent pas des preuves suffisantes: & pour ce qui est des escla-

Loi contre les accusateurs téméraires en matiére de crime de Lése-Majesté. *Tit.* 5. *leg.* 2.

ves

* *Par rapport à l'événement qui donna lieu à la fête publique dont il est parlé dans la loi, je suis l'interprétation de Jaques Godefroi, qui souffre quelque difficulté, mais qui paroît être tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable.*

ves & des affranchis qui se rendroient dénonciateurs contre leurs maîtres ou leurs patrons, il veut que sans les écouter on les envoye au supplice.

Loi pour modérer les usures, & pour abolir une nature de contrats tendante à dépouiller le débiteur. *Lib. II. tit. 33. leg. 1. & Lib. III. tit. 2. leg. 1.*

La condition des débiteurs étoit très-dure selon les Loix Romaines, ainsi qu'on a pu le voir en plus d'un endroit de l'Histoire de la République : & les riches qui prêtoient, ne se contentoient pas même des avantages qui leur étoient accordés par la loi. Ils exigeoient des usures criantes, & d'ailleurs ils avoient mis en usage une sorte de contrat par lequel l'emprunteur engageoit ses biens-fonds, ou en tout ou en partie, pour sûreté de l'argent qu'il recevoit, sous cette clause rigoureuse que faute par lui de payer au terme préfix, les biens engagés passoient au pouvoir du créancier. Constantin mit ordre à ce double abus, autant que les circonstances le permettoient. Il ne crut pas sans-doute possible d'interdire absolument l'usure autorisée de tout tems par les loix de l'Etat. Mais il rappella & rétablit l'ancien taux, qui fixoit les intérêts de l'argent prêté à douze pour cent. Quant à ce qui regarde les engagemens des biens-fonds pour sûreté de la dette, il abolit entiérement les contrats iniques, qui tendoient à faire passer tous les fonds en un petit nombre de mains : & il ordonna que malgré l'expiration du terme fatal, le débiteur seroit toujours en droit de revendiquer son gage en représentant la somme qu'il avoit reçue.

Cette

Cette nature de réglemens, en soulageant les particuliers, faisoit aussi l'avantage de l'Etat, qui ne peut manquer de souffrir de la repartition trop inégale des biens entre les citoyens. Il est de l'intérêt public que les petits ne soient pas entiérement dépouillés. C'est sur eux que roulent tous les travaux les plus nécessaires à la société : & ils ne peuvent pas y suffire, s'ils sont réduits à la misére. Sous ce point de vue nuls citoyens ne méritent mieux d'être ménagés, que ceux qui s'occupent de la culture des terres. Aussi Constantin témoigne-t-il dans différentes Loix une grande attention à empêcher l'interruption de leurs travaux. Il défend de saisir, même pour deniers Impériaux, les bœufs du labourage, & les esclaves de charrue. Il défend pareillement à ceux qui voyageoient par autorité publique, de prendre ces mêmes bœufs pour le service de leurs voitures, & il veut qu'ils y employent uniquement ceux des Messageries. Enfin, si l'on impose des corvées aux habitans de la campagne, il excepte les tems des semailles & de la récolte, pendant lesquels il entend que l'on respecte des occupations si importantes au genre-humain.

Pour protéger les travaux de la campagne.
Lib. II. tit. 30. leg. 1. & VIII. 5. 1. & XI. 16. 4.

Tous ceux dont les personnes ou les causes sont favorables suivant les principes de l'équité naturelle, éprouvent les attentions bienfaisantes de Constantin dans les Loix dont il est auteur. Ainsi par un nouveau réglement il augmente les res-

Loix en faveur des mineurs, des veuves, des foibles.
Cod. Theod. II. 16. 1. & Cod. Just. V. 37. 22.

ressources & les moyens de défense des mineurs contre les fraudes de leurs tuteurs. Par une autre loi il ordonne que les pupilles, les veuves, les infirmes, s'ils ont des procès, ne puissent être obligés de venir plaider devant le Prince, mais qu'ils soient jugés sur les lieux: & au contraire il leur accorde le droit de porter leurs causes au pied du Trône, s'ils craignent la puissance de leurs parties adverses dans la Province où ils habitent. Lorsqu'il s'agit de nouvelles impositions, il veut que la repartition en soit faite dans chaque ville, non par les premiers citoyens, mais par le Magistrat de la Province, de peur que le crédit des riches ne fasse tomber sur les foibles la plus grande partie du fardeau.

Cod. Theod. l. 10. 2.

XI. 16. 3.

Attention d'humanité pour les esclaves.

II. 25. 1.

Il n'est pas jusqu'aux esclaves, que ne juge dignes de ses soins la bonté de Constantin. Dans les partages des terres, que suivoit nécessairement le partage des esclaves, il défend de séparer les maris de leurs femmes, les péres & méres de leurs enfans: & si l'on a manqué à cette attention d'humanité, il charge l'Officier public de remédier à ce désordre, & de réunir par l'habitation ce que des liens sacrés ont uni par le droit de la nature.

Loix pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres & méres ne peuvent

Une loi très-importante, parce qu'elle regarde un objet infiniment touchant, est celle par laquelle il assûre la vie aux enfans qui naissent de parens pauvres, & épargne un crime à leurs péres. On sait que les Loix Romaines donnoient aux

péres

péres le droit de vie & de mort sur leurs enfans; & souvent ce droit étoit impitoyablement exercé sur des enfans qui venoient de naître, & leurs péres hors d'état de les nourrir, avoient la barbarie de les tuer. Constantin, pour prévenir ces parricides, pour conserver des citoyens à l'Etat, ordonne au Préfet du Prétoire, dès qu'on lui aura présenté un enfant que son pére ne peut point nourrir, de hâter le secours, parce que les besoins des premiers momens qui suivent la naissance ne souffrent point de délai; de lui fournir sur le champ les alimens & tout ce qui lui est nécessaire: & il affecte à cette dépense, que la charité & la politique recommandent également, & le trésor Impérial, & son domaine particulier. nourrir, XI. 27. 1

Loix en faveur de la liberté. V. 6. 1.

Constantin signale aussi dans diverses Loix son zèle à protéger la liberté des citoyens. Non seulement il rétablit dans la jouissance d'un droit si précieux ceux qui l'avoient perdu sous la tyrannie de Maxence: (on pourroit croire que son intérêt propre avoit autant de part à cette diisposition, que l'équité) mais dans des loix postérieures il procure toutes les facilités imaginables à tous ceux qui sont réduits injustement en servitude, pour revendiquer la liberté qui leur appartenoit par le droit de la naissance. Il ne veut pas que dans les causes de cette nature on puisse opposer la prescription même de soixante ans. IV. 8. 1. & 2. Cod. Just. VII. 22.

Loix pour les maintenir

Ce Prince, qui respectoit & pratiquoit les

la pureté des mœurs. les régles de la chasteté dans sa conduite personnelle, ne pouvoit manquer de manifester dans les loix qu'il a portées, son zèle pour cette vertu, & d'employer son autorité pour empêcher les désordres contraires. Nous avons déjà observé qu'en accordant grace, l'an de J. C. 322. à tous les criminels, il excepte les adultéres, qu'il met de niveau dans sa loi avec les meurtriers & les empoisonneurs. Il *Cod. Theod. IX, 24. 1.* augmenta la peine du crime de rapt, & il ne se contenta pas de soumettre le ravisseur au supplice le plus rigoureux. Il y condamna pareillement la personne enlevée, si elle avoit donné son consentement: & supposé que ce consentement ne fût pas prouvé, se persuadant néanmoins difficilement qu'elle puisse être absolument innocente, il la prive de la succession de ses pére & mére. Il étend la sévérité jusques sur les confidentes, sur les esclaves qui auront favorisé l'enlévement, sur les parens même qui seroient négligens à en poursuivre la vengeance. Seulement il diversifie les peines selon le degré de la faute, & la qualité des personnes. *IV. 9. 1.* Il renouvella & aggrava l'ancienne & salutaire rigueur de l'Arrêt du Sénat rendu sous l'Empereur Claude contre les femmes qui s'abandonnoient à des esclaves. *IX. 8. 1.* Il établit la peine du (*a*) bannissement per-

(*a*) *Je n'ai pas voulu me servir du mot* déportation, *qui est le terme propre, mais moins connu que celui de* bannissement perpétuel. *Il y a pourtant de la différence entre ces deux peines. Par la* déportation *le criminel*

perpétuel & de la confiſcation des biens contre le tuteur qui auroit corrompu une pupille confiée à ſes ſoins. Il défendit qu'aucun homme marié osât entretenir une concubine. Il entreprit d'abolir le crime contre nature, ſouvent toléré par les plus ſages de ſes prédéceſſeurs : & s'il ne put réuſſir à en effacer tout veſtige, au moins il en reprima la licence par l'atrocité du ſupplice. Sa vigilance ſe porta à tout ce qui peut intéreſſer la pudeur. Il ordonna que dans les priſons les différens ſexes fuſſent ſéparés par la différence des logemens & des quartiers. Il défendit que les femmes, pour cauſe de dettes, même publiques, pûſſent être tirées de leurs maiſons, qui ſont comme un ſanctuaire où la modeſtie de leur ſexe leur apprend à ſe renfermer : & il décerna la peine de mort contre les Juges qui ordonneroient & feroient exécuter une pareille violence.

Cod. Juſt. XXV. 26.

Tillem. Conſt. art. 56.

Cod. Theod. IX. 3. 3.

I. 10. 1.

Dans toutes ces différentes Loix, ſi pleines de ſageſſe, d'équité, de zèle pour la juſtice & pour la pureté des mœurs, il eſt aiſé de ſentir une impreſſion de l'eſprit du Chriſtianiſme, dont Conſtantin faiſoit profeſſion lorſqu'il les porta. D'autres loix du même Prince ont un rap-

nel étoit renfermé dans une Ile: & le bänniſſement *laiſſe celui qui y eſt condamné en liberté d'aller où il veut hors le pays d'où il eſt banni. Mais ces mêmes peines ſe reſſemblent en ce point eſſentiel, qu'elles ſont les plus rigoureuſes de leur genre, & qu'elles emportent l'une & l'autre confiſcation des biens, & privation de tous les droits de citoyen.*

rapport plus direct & plus immédiat à la Religion : & je dois en rendre compte au Lecteur, après néanmoins que j'aurai dit un mot de celles qui regardent les gens de Guerre & les gens de Lettres.

Loix qui regardent les gens de Guerre.

On sait combien l'affection des troupes étoit nécessaire aux Empereurs Romains, dont le pouvoir tout militaire se soutenoit plus par les Armes que par les Loix. Il est remarquable, que dans ce grand nombre de guerres civiles que Constantin eut à soutenir, ou à entreprendre, il ne se soit élevé dans ses armées aucune sédition, aucune révolte, excepté celle qu'excita Maximien Hercule son beaupére en son absence, & qui fut calmée dès qu'il reparut. Il fut redevable de la tranquillité dont il jouit à cet égard, premiérement à ses grandes qualités, qui lui attirérent l'estime & l'admiration des Officiers & des soldats, & de plus à la conduite qu'il tint par rapport à eux, mêlée d'indulgence & de fermeté. On voit par plusieurs loix du Code Théodosien qu'il fut très-attentif à conserver & même à étendre les priviléges des vétérans, à leur assûrer des établissemens, à leur accorder bien des graces & des immunités, soit qu'ils s'adonnassent à l'Agriculture ou au Commerce. Mais on n'y voit aucune trace de basse complaisance, ni de flatterie, telle que l'avoient pratiquée quelques-uns de ses prédécesseurs, qui se rendant odieux aux peuples par un gouvernement tyrannique, mettoient toute leur res-

VII. 20. 1-5.

ressource dans les gens de guerre.

Les fils des vétérans jouissoient des mêmes priviléges que leurs péres, mais pourvu qu'ils fissent la même profession. Souvent ils auroient bien voulu, en s'épargnant les fatigues militaires, retenir les prérogatives de cet état. Constantin veille dans plusieurs loix à empêcher un abus, qui en augmentant le nombre des privilégiés alloit à la foule des peuples. Il veut que les fils de vétérans, qui parvenus à l'âge de seize ans n'auront pas embrassé le parti des armes, soient compris dans les rôles des contribuables, & qu'ils partagent les fardeaux publics avec leurs concitoyens. VII. 22. 1, 2. 4. 5.

Ce Prince, dans une autre loi, prive les Officiers de guerre d'un avantage qu'ils se procuroient contre les réglemens, & qui tournoit à la charge des Provinces. Au-lieu de recevoir leurs étapes en nature, ils les demandoient en argent: d'où il résultoit un double inconvénient. Il falloit imposer une taxe pécuniaire sur les peuples: & d'ailleurs les provisions restant dans les magasins s'y gâtoient, & pour les renouveller on exigeoit une seconde fois ce qui avoit déjà été fourni. Constantin défend absolument de payer aux Officiers les étapes en argent: & ce qu'ils auront laissé dans les magasins, il l'ajuge au profit du Fisc. VII. 4. 1.

On peut juger de la sévérité avec laquelle ce Prince maintenoit la discipline militaire dans ses armées, par une loi VII. 12. 1.

concernant les congés donnés aux soldats qui gardoient les frontiéres de l'Empire. Cette loi condamne à la mort l'Officier qui aura accordé le congé, si dans le tems il s'est fait quelque mouvement de la part des Barbares; ou au bannissement perpétuel, dans le cas même que la tranquillité de la frontiére n'aura été troublée par aucune incursion.

Il affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire.

Il fit plusieurs changemens dans la milice, dont je n'entreprendrai point de donner ici le détail, parce qu'ils sont liés avec l'Histoire des tems postérieurs, qui n'est pas de mon plan. Mais je ne puis me dispenser d'observer l'attention qu'il eut d'affoiblir l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire, qui avoit été si souvent funeste aux Empereurs.

Les Préfets du Prétoire étoient, comme je l'ai fait remarquer en d'autres occasions, les Lieutenans du Souverain dans le civil comme dans le militaire, & se trouvant si près du trône, c'étoit pour eux & une amorce séduisante, & une très-grande facilité, pour passer du second rang au premier, auquel ils touchoient déja. Constantin employa deux moyens pour diminuer le crédit de ces Officiers redoutables. Il en augmenta le nombre, & il resserra l'étendue de leur pouvoir.

Zos. L. II.

Le Préfet du Prétoire dans l'origine étoit unique. Dans la suite l'usage s'étoit introduit d'en créer deux assez communément, & nous avons vu Commode en établir trois. Mais c'étoit une singularité, qui

qui ne tira pas à conséquence. Constantin en porta le nombre à quatre : & au lieu qu'anciennement ces Officiers, lors même qu'ils étoient plusieurs, exerçoient l'autorité de leur charge en commun & par indivis sur tout l'Empire, il leur assigna quatre Départemens ou Diocéses différens : les Gaules, sous lesquelles étoient comprises l'Espagne & la Grande-Bretagne ; l'Italie avec l'Afrique & les Iles intermédiaires ; l'Illyrie, prise dans toute son étendue, que nous avons plus d'une fois marquée ; & enfin l'Orient, qui embrassoit l'Asie mineure, la Syrie, & l'Egypte. Cet arrangement étoit une nouveauté : mais en l'établissant Constantin avoit néanmoins l'avantage de pouvoir s'autoriser de ce qui s'étoit pratiqué avant lui. Sous Dioclétien l'Empire avoit été gouverné par quatre Princes, qui avoient chacun leur Préfet du Prétoire : & nous voyons dès le tems de Valérien un Carus Préfet de l'Illyrie & des Gaules, & par conséquent attaché à un Département particulier. *Treb. Tri Tyr. 18.*

Constantin démembra encore d'une autre façon une charge qui lui étoit justement suspecte, & il la priva du pouvoir sur les troupes, ne lui laissant que le soin général de la Justice & des Finances. Par ce changement il la dénatura. Elle étoit toute militaire dans son établissement, & il la rendit purement civile. Pour la remplacer dans le commandement des armées, il créa les maîtres de la milice, qui

n'avoient aucune autorité dans le civil. Ainsi la plénitude de la puissance ne se trouva plus réunie que dans la personne du Souverain, & il n'y eut plus d'Officiers qui le représentât complettement. Zosime blâme aigrement cette réforme, comme contraire au bien du service dans le maintien de la discipline, & dans les opérations de la guerre. Mais les exemples de tant de révoltes, de tant d'Empereurs détrônés, paroissent justifier suffisamment les précautions que Constantin se crut obligé de prendre.

Frontiéres dégarnies, si l'on en croit Zosime.

Le même Ecrivain lui reproche d'avoir retiré les troupes des châteaux qui gardoient les frontiéres, pour les loger dans les villes qui n'en avoient nul besoin, & d'avoir par cette mauvaise politique ouvert l'entrée de l'Empire aux Barbares. Si le fait étoit avéré, il seroit peut-être difficile d'y trouver une excuse légitime. Mais Zosime montre une haine si envenimée contre un Prince à qui il ne peut pardonner la destruction de l'Idolâtrie, qu'il mérite peu d'être cru dans le mal qu'il dit de lui.

Goût de Constantin pour les Sciences & les Arts.
Vict. Epit.
Eus. de vit. Const.

Constantin, ainsi que tous les grands Princes de tous les âges & de tous les pays, aima & favorisa les Lettres. Il les cultivoit lui-même, & il s'occupoit volontiers, dit un Auteur du tems, à lire, à écrire, à méditer. Eusébe nous a conservé plusieurs monumens de l'esprit & du savoir de ce Prince, Lettres, Ordonnances, Discours, qui tous roulent sur la

Reli

Religion ou sur des matiéres qui s'y rapportent. Constantin dressoit lui-même, IV. 55.
suivant le témoignage de cet Historien, ses Edits & ses Lettres les plus importantes. Il composoit lui-même ses Harangues. Il les écrivoit en Latin, dont l'usa- 32.
ge lui étoit plus familier, & des interprétes les traduisoient en Grec. Connoissant par sa propre expérience, quels avantages un Prince retire des belles connoissances, il eut grand soin d'en orner l'esprit de ses enfans. Il leur donna une éducation digne de leur naissance, & du rang sublime auquel ils étoient destinés. Il leur choisit les maîtres les plus excellens dans tous les genres, & il étoit lui-même leur premier maître. Il les instruisit dans la Piété Chrétienne, dans la science du Gouvernement, dans tous les exercices militaires. Il prit soin de leur apprendre à goûter de bonne heure le plaisir de faire du bien, en employant leurs tendres mains, dès qu'ils surent écrire, à signer les brevets de récompenses & de gratifications. Il voulut que ce riche fond fût relevé & assaisonné en eux par l'étude des Lettres & de l'Eloquence. Nous ne connoissons que deux des maîtres auxquels il confia l'instruction de leur enfance, & ce sont des noms qui font grand honneur au discernement de Constantin. Lactance, le plus bel-esprit de son siécle, fut Précepteur de Crispus César; & Æmilius Arborius, célébre Professeur de Rhétorique à Toulouse, fut mandé à

Tillem. Const. art. 85.

Nazar. Paneg. Const. Aug.

Euseb. Chron.

Auson. Prof. 16.

 Con-

Constantinople pour donner des leçons* à l'un des trois Princes enfans de Fausta.

Loix en faveur de ceux qui les professent.

Tout ce détail sur le goût personnel de Constantin pour les Sciences & pour les Beaux-Arts nous fait comprendre combien il se porta volontiers à les favoriser & à les protéger comme Législateur. Il prodigua les immunités & les priviléges aux Médecins, & aux Professeurs de Grammaire & des autres parties de la Littérature. Par différentes Loix il les exemte, eux & leurs biens, de toute charge publique dans les villes où ils habitent, & il leur permet néanmoins d'en posséder les honneurs. Il les dispense du service militaire, & de la nécessité de loger dans les passages des troupes : & il étend toutes ces exemptions à leurs femmes & à leurs enfans. Il défend qu'on les vexe par des chicanes odieuses; & si quelqu'un leur fait un mauvais procès, ou les maltraite en quelque façon que ce puisse être, il veut que l'injuste aggresseur soit condamné à une amende de cent mille sesterces, dont il rend responsables les Magistrats eux-mêmes, s'ils négligent de l'imposer & de la faire payer. Telle est la protection qu'il croit devoir (a) aux gens de Lettres, afin qu'ils puissent librement vaquer

Cod. Theod. XIII. 3. l. 3.

* *Ausone ne désigne que par le nom vague de* César *celui des trois Princes qu'Arborius instruisit dans l'Eloquence. C'est ce qui m'a obligé d'employer aussi une expression indéterminée.*

(a) Quò faciliùs liberalibus studiis & memoratis Artibus multos instituant.

vaquer à leurs études, & communiquer aux autres les connoissances qu'ils ont acquises.

L'Architecture est par elle-même un Art tout-à-fait digne de l'estime & des bienfaits du Souverain. Mais la construction de plusieurs Basiliques sacrées, & surtout la fondation de Constantinople, rendoit les Architectes singuliérement précieux à Constantin. C'est sans-doute sur ce motif qu'est fondée une de ses Loix, par laquelle il invite les jeunes-gens qui ont du génie & des lettres à étudier l'Architecture, & les habiles dans cet Art à l'enseigner publiquement; accordant aux uns l'immunité de toutes charges personnelles pour eux & pour leurs parens, & assignant aux autres un salaire convenable. XIII. 4. 1.

Piété Chrétienne de Constantin.

Il nous reste maintenant à parler de la piété Chrétienne de Constantin, dont nous avons déja mis en œuvre plusieurs traits, à mesure que l'occasion s'en est présentée. Mais c'est un objet assez important pour mériter un article séparé & étendu.

Il fit gloire de la profession publique du Christianisme.

J'observerai d'abord qu'il ne fut point de ceux qui rougissent de J. C. & de sa croix. Au-contraire il en faisoit toute sa gloire, & il professa hautement la foi qu'il avoit dans le cœur. Il l'annonçoit & par ses discours, & par ses actions, & par des monumens publics & multipliés. Il s'étoit fait représenter à l'entrée de son Palais, ayant la croix au-dessus de sa tête, & *Eus. de vit. Const. III. 2. & 3. & IV. 15. & Sozom. I. 8.*

& à ses pieds le dragon infernal percé de coups & précipité dans les abîmes : & en général, de quelque maniére que l'on exprimât sa ressemblance, soit en statue ou sur la toile, en grand ou en petit, il voulut qu'on lui donnât l'attitude d'un homme qui prie, les yeux élevés au Ciel, & les mains étendues. Il nous reste encore des médailles de Constantin, qui autorisent sur ce point le témoignage de l'Histoire.

Tillem. Const. art. 86.

Il abolit le supplice de la Croix.
Aurel. Vict. & Sozom.

Le respect de ce Prince pour la croix du Sauveur le porta à abolir ce genre de supplice, qui de tout tems étoit usité chez les Romains & chez les Grecs, particuliérement contre les esclaves. Il ne voulut pas que l'instrument de notre salut fût deshonoré par un usage, non seulement profane, mais capable d'en inspirer de l'horreur. Il trouvoit indécent & irreligieux de se servir de la croix pour la punition des plus vils criminels, pendant qu'il l'érigeoit lui-même en trophée, & qu'il en faisoit le plus bel ornement de son diadême & de ses drapeaux militaires. Le texte de cette loi, si digne de la piété du premier Empereur Chrétien, ne nous a point été conservé. Mais elle est attestée par un Ecrivain Payen, & la pratique de tous les Princes & de tous les peuples qui font profession du Christianisme, y est conforme. Par une conséquence du même sentiment religieux, Constantin interdit aussi l'usage de briser les jambes des criminels, sorte de suppli-

ce

ce qui étoit assez souvent un accompagnement de celui de la croix, comme il paroît par l'exemple des deux voleurs crucifiés avec J. C.

Il regarda comme un devoir de Religion pour lui l'attachement à (a) faire respecter dans le visage humain ce rayon de beauté divine que la main du Créateur y a imprimé. On marquoit sur le front avec un fer chaud ceux qui étoient condamnés aux mines ou à être enfermés avec les Gladiateurs, afin que s'ils vouloient s'enfuir, ils portassent partout la preuve écrite de leur état, & fussent partout reconnus. Constantin abolit cette coutume par une loi que nous avons, & il allégue lui-même la raison que j'ai énoncée. Mais il y ajoûtoit sans-doute dans son esprit un autre motif, qui n'eût pas également frappé ses sujets, Payens pour la plupart. Il ne vouloit point que l'on soumît à l'ignominie une partie du corps sur laquelle les Chrétiens ont toujours été dans l'usage de recevoir & d'imprimer eux-mêmes le sceau de la croix.

Il défend de marquer au front les criminels.

Cod. Theod. IX. 40. 2.

J'ai raconté avec quel éclat Constantin fit paroître sa vénération pour la croix dès qu'il en eut vu le symbole au Ciel, & qu'en conséquence il se fut converti à la Foi Chrétienne. Mais quand ce gage sacré de la Redemption du genre-humain eut été découvert en nature par

la

(a) Quò facies, quæ ad similitudinem pulchritudinis cœlestis est figurata, minime maculetur.

la piété d'Héléne mére de l'Empereur, ce fut alors qu'il déploya toute sa magnificence pour honorer les mystéres de l'humiliation du Sauveur.

Il bâtit une Eglise magnifique sur le St. Sépulcre, que la piété d'Héléne sa mére avoit découvert. Invention de la Croix.
Euseb. de vit. Const. III. 25-43. Socrat. I. 17. Sozom. II. 1. 2. Theodor. I. 16-18.

Il avoit pris la résolution d'élever un Temple à J. C. sur le Calvaire ; & Héléne, pour seconder ce pieux dessein, se transporta à Jérusalem, & entreprit de découvrir le lieu du crucifiement, la croix sur laquelle J. C. avoit souffert la mort, & la caverne de son sépulcre. Cette recherche n'étoit pas aisée, parce qu'Adrien, près de deux cens ans auparavant, avoit, comme je l'ai rapporté, pris plaisir à cacher & à profaner les lieux consacrés par les derniers mystéres de J. C. Il avoit exhaussé par de grands amas de terre l'endroit de la caverne, qui n'étoit pas loin de celui du crucifiement ; & ayant ainsi formé une platteforme, qu'il pava de pierres, il y avoit bâti un temple de Vénus, & placé une statue de Jupiter au-dessus du sépulcre. Il fallut donc commencer par renverser tout cet édifice d'impiété, détruire le massif de pierres qui y avoit servi de fondement, & creuser bien avant jusqu'à ce que l'on trouvât l'ancien sol. Après que l'on eût emporté une grande quantité de terres, qui furent jettées au loin comme souillées & impures, aussi-bien que les matériaux & les décombres du bâtiment, enfin on découvrit la grotte sacrée dans laquelle avoit reposé le corps du Seigneur, & d'où il étoit sorti triomphant ; & en poussant la

fouille

fouille un peu plus avant on apperçut trois croix. Tout le monde sait (car * nul événement n'est plus célébre parmi les Chrétiens) par quels miracles Dieu distingua la croix de son fils de celles des deux voleurs crucifiés avec lui. La guéri- *Paulin.* son d'une femme mourante, la résurrec- *Ep. ad Sev.* tion d'un mort, opérées par l'attouchement de l'une des trois croix, & refusées aux deux autres, manifestérent quelle étoit celle sur laquelle s'étoit accompli le salut du genre-humain. La pieuse Impératrice, qui avoit présidé à tout le travail, fut transportée de joie lorsqu'elle se vit en possession d'un trésor qu'elle préféroit à toutes les richesses de l'Empire. Elle fit couper la croix sacrée en deux parties, dont elle laissa la plus grande à Macaire Evêque de Jérusalem, après l'avoir enfermée dans une châsse d'argent; & elle envoya l'autre à son fils, comme un présent d'un prix inestimable. L'Empereur en jugea ainsi, & il voulut faire de ce gage si cher à sa piété la sauvegarde de sa Ville Impériale & de son Palais. Il commença peu après à bâtir Constantinople: & lorsque

* *Eusébe ne fait point une mention expresse de l'Invention de la Croix; & son silence a donné lieu à des esprits hardis de révoquer en doute la vérité du fait. Mais les témoignages positifs & infiniment respectables qui nous en assurent, sont trop forts pour céder à un argument négatif, auquel on donne plus d'étendue qu'il n'en a réellement. On peut voir ce qu'ont répondu à cette objection Mr. de Tillemont*, Hist. Eccl. T. VII. not. 2. sur sainte Héléne, *& surtout Mr. Duguet*, Explic. de la Pass. T. X. ch. 14. art. 2.

que les édifices furent en état, le bois sacré ayant été scié par son ordre en deux portions, il déposa la plus considérable dans son trésor, où elle fut conservée religieusement par ses successeurs; & il enferma l'autre dans sa statue, qui occupoit le milieu de la grande place de la nouvelle ville. Il fit un usage semblable des cloux teints du sang adorable de J. C. qui avoient été trouvés avec la croix, & qu'Héléne lui avoit transmis. Il les inséra partie dans son casque, partie dans la bride de son cheval de guerre, afin qu'ils lui servissent de défense & de protection dans les hazards des combats.

Duguet, Explic. de la Pass. T. X. ch. 16. art. 2.

Aussitôt que le saint Sépulcre eût été découvert, Constantin se mit en devoir d'accomplir ce qu'il avoit projetté, & il donna ses ordres pour la construction d'une Basilique digne, s'il étoit possible, de la sainteté des lieux, & de sa magnificence. Il écrivit aux grands Officiers de la Province, pour leur commander d'assembler les matériaux les plus précieux, & des ouvriers pour les mettre en œuvre. Il donna l'intendance de tout l'ouvrage à Macaire Evêque de Jérusalem, & nous avons la lettre qu'il lui adressa à ce sujet.

Cette lettre est remplie de l'esprit de Religion & de Foi. L'Empereur y témoigne d'abord son admiration sur l'œconomie de la divine Providence, qui avoit tenu cachés & ensévelis sous terre pendant près de deux siécles les monumens sacrés des souffrances & de la résurrection

tion du Sauveur, & qui les mettoit en évidence & en gloire dans le tems que le régne du Démon se détruisoit. En effet si ces sacrés monumens avoient été en vue & à portée de la main des hommes durant les persécutions violentes que l'Eglise a souffertes, il n'est pas douteux que la fureur des ennemis du Christianisme les auroit anéantis, comme elle s'efforça d'abolir les Livres saints. Mais ils avoient été mis en sûreté précisément par les soins que l'impiété avoit pris pour en effacer absolument le souvenir & la connoissance; & ils reparoissoient au moment où la dévotion des Fidéles, appuyée de la puissance séculiére, pouvoit les vénérer avec une entiére liberté. Constantin continue, & il marque le fruit que l'on doit tirer de ce bienfait du Ciel. *Mon premier & mon unique vœu*, dit-il, *a toujours été que de-même que la preuve de la vérité se manifeste de jour en jour par de nouvelles merveilles, ainsi nos ames s'embrasent toutes d'un nouveau zèle pour la Loi Divine, & qu'elles en expriment de plus en plus en elles-mêmes la sainteté par une parfaite pureté de mœurs, & par le concert d'une charité unanime.* Il explique ensuite ses intentions sur le temple qu'il veut construire, & dont il prétend que la magnificence surpasse tout ce qui se voit de plus beau & de plus riche en quelque ville que ce puisse être; & il ordonne à Macaire de choisir lui-même tout ce qu'il connoîtra de plus éclatant & de plus parfait

en matériaux, promettant de les lui faire fournir à sa volonté.

L'effet suivit des ordres si précis. Une grande & vaste Basilique fut élevée, toute incrustée de marbres, toute brillante de dorures. Elle embrassoit dans son étendue, & le lieu du Sépulcre, qui fut orné & embelli singuliérement, & le lieu du crucifiement. C'est pourquoi elle se trouve appellée le Martyre, l'Eglise du Calvaire, l'Anastasie ou Eglise de la Résurrection, & l'Eglise de la Croix. Tous ces objets étoient réunis dans une même enceinte, ayant pourtant chacun leur sanctuaire particulier.

Tillem. Hist. Eccl. Tom. VII. Ste. Héléne art. 5.

Eglises bâties par sainte Héléne à Bethléem, & sur le mont des Oliviers.

La construction d'un tel édifice étoit une dépense qui ne convenoit qu'à l'Empereur. Sainte Héléne voulut aussi satisfaire sa piété par des monumens proportionnés à son état, mais non moins religieux. Elle détruisit à Bethléem le temple d'Adonis, par lequel Adrien avoit profané le lieu où J. C. a pris naissance, & elle y éleva une Eglise consacrée au Fils de Dieu incarné. Elle en bâtit pareillement une sur la montagne des Oliviers, à l'endroit où le Sauveur a terminé son séjour sur la Terre par son Ascension glorieuse. Dans ces deux ouvrages elle fut aidée des libéralités de son fils, mais ce fut elle qui eut la première part au dessein & à l'exécution.

Charité & humilité de sainte Héléne.

Elle honoroit ainsi J. C. en Impératrice. Mais elle savoit bien que ces pieuses magnificences, quoique très-conformes à

l'es-

l'esprit de la Religion, n'en sont pas néanmoins la partie la plus essentielle; & que les bonnes œuvres envers les temples vivans du Dieu de miséricorde, sont infiniment plus agréables à ses yeux que la construction des temples matériels élevés à sa gloire. Elle soulageoit par d'abondantes largesses les pauvres, les orphelins, & les veuves. Elle avoit une tendresse particulière pour les Vierges consacrées à Dieu: & l'on rapporte qu'un jour ayant rassemblé toutes celles de Jérusalem, elle leur donna un repas dans lequel elle voulut les servir elle-même. Elle aimoit la simplicité, & dans les priéres communes elle se confondoit avec les autres femmes, sans prendre de place distinguée. Elle visita les principales Eglises de l'Orient, & partout elle laissa des preuves de sa libéralité chrétienne & religieuse. Elle pouvoit suffire à toutes ces dépenses que sa charité lui prescrivoit, parce que l'Empereur son fils avoit assez de confiance en elle pour lui permettre de tirer du Trésor Impérial toutes les sommes dont elle croyoit avoir besoin.

Eus. III. 43-47. Socr. Soz. Theod. ubi suprà.

Elle ne survécut pas longtems à son voyage de Jérusalem, que l'ardeur de son zèle lui avoit fait entreprendre malgré le poids des années. Car elle étoit dans une grande vieillesse lorsqu'elle visita les saints lieux, puisqu'elle mourut peu après âgée de quatre-vingts ans.

Sa mort. *Tillem. Hist. Eccl. Tom. VII. Ste. Hélène.*

Sa vie avoit été constamment heureuse, au-moins depuis l'élevation de son fils

ſur le trône des Céſars. Elle vit ce fils unique réunir ſous ſa puiſſance toute l'étendue de la domination Romaine, & trois petits-fils ſembloient lui promettre que l'Empire ſe perpétueroit dans ſa poſtérité. Ajoûtez une ſanté ferme, & la vigueur de l'eſprit conſervée pleinement dans un âge fort avancé. Tant de proſpérités ne furent pas pour elle, comme il eſt trop ordinaire, une ſéduction, mais l'aliment de ſa reconnoiſſance & de ſa piété envers Dieu. Elle avoit été longtems engagée dans la ſuperſtition de l'Idolâtrie, & ce fut la converſion de ſon fils dont Dieu ſe ſervit pour l'amener elle-même au Chriſtianiſme. Elle l'embraſſa avec un cœur ſincére & un eſprit éclairé : & comblée de mérites devant Dieu & devant les hommes, elle mourut entre les bras de ſon fils, qui lui rendit dans ſes derniers momens tous les devoirs de la piété filiale, comme il s'en étoit toujours juſques-là fidélement acquité. La tendreſſe & le reſpect de Conſtantin pour une ſi digne mére, eſt ſans-doute un des beaux endroits de la vie de ce Prince.

Elle fut Princeſſe prudente & habile.

Héléne fut recommandable par ſa prudence & par l'habileté de ſa conduite. C'eſt ce qui paroît par l'autorité qu'elle conſerva toujours ſur ſon fils ; & l'attention qu'elle eut à tenir bas les fréres de Conſtantin, en eſt encore une preuve. Ils étoient trois, Jule Conſtance, Dalmace & Annibalien, & ils avoient ſur leur frére aîné, comme je l'ai remarqué ail-

leurs,

leurs, l'avantage de la nobleſſe du côté de leur mére, qui étoit bellefille de Maximien Hercule. Il étoit encore ſans exemple que des fils d'Empereurs fuſſent reſtés dans la condition privée. Ils n'avoient pourtant pas un droit acquis à l'Empire, puiſqu'il étoit électif: & le bas-âge où leur pére les laiſſa en mourant, l'inconvénient de partager le domaine de Conſtance Chlore, qui ne faiſoit déjà que la quatriéme partie de l'Empire Romain, c'étoient-là des raiſons légitimes pour réunir toute la ſucceſſion paternelle ſur la tête du ſeul Conſtantin, qui ſe trouvoit en état de la défendre contre l'avidité & l'injuſtice de Galerius. Il ne paroît point qu'Héléne ait pu avoir aucune part à ce premier arrangement, puiſqu'elle ne devoit point être à la Cour de Conſtance Chlore, qui l'avoit répudiée. Mais elle ſut le maintenir par des précautions de prudence. Craignant que les jeunes Princes, ou par eux-mêmes, ou par de mauvais conſeils, ne ſe portaſſent à des intrigues contraires à leur devoir & à la tranquillité de l'Etat, elle les tint toujours éloignés de la Cour & des Emplois, tantôt à Toulouſe, tantôt en quelque autre ville, & enfin à Corinthe, où elle fixa leur ſéjour. Julien l'Apoſtat, fils de Jule Conſtance, taxe cette conduite de ruſe artificieuſe d'une bellemére. Mr. de Tillemont n'y voit qu'une ſage politique, en ſuppoſant, comme il eſt vrai, que le droit d'hérédité dans les fils d'Empereur n'avoit

Auſon. Prof. 16. Julian. ap. Lib. Or. VII. p. 217. Tillem. Conſt. art. 85.

de

de force, qu'autant qu'il étoit reconnu & appuyé des suffrages du Sénat & des Armées. Après la mort d'Héléne, Constantin éleva ses fréres & leurs enfans en dignité. Il en décora (a) deux du Consulat. Il renouvella pour Dalmace le titre de Censeur, qui n'avoit point été en usage depuis Valérien, & dont il n'est plus fait aucune mention après Dalmace. Il créa pour Jule Constance la Dignité de *Patrice*, qui étoit un simple titre d'honneur, mais qui donnoit rang au-dessus des Préfets du Prétoire, & immédiatement après les Consuls. Il établit en faveur du même Jule Constance & d'Annibalien le titre de *Nobilissime*, qui emportoit le droit d'user de la robe de pourpre brodée d'or. Enfin Dalmace son frére étant mort avant lui, & ayant laissé deux fils, Dalmace & Annibalien, Constantin donna à ses deux neveux part dans sa succession. Il fit l'aîné César, en lui assignant pour département la Thrace, la Macédoine, & la Gréce, que l'on nommoit alors Achaïe; & il nomma l'autre Roi de Pont, de Cappadoce, & de la petite Arménie. L'événement fit voir que la sévérité d'Héléne étoit plus avantageuse à ces Princes eux-mêmes, que l'indulgence de Constantin. En les élevant il donna de l'ombrage à ses fils, qui ne se virent pas plutôt maîtres de l'Empire par la mort de leur pére, qu'-

ils

(a) *Voyez les Fastes du régne de Constantin.*

ils (*a*) firent massacrer leurs oncles & leurs cousins.

Honneurs rendus à sa mémoire. *Tillem. Hist. Eccl. Tom. VII. & Const. art. 63.*

L'Histoire ne marque point quel fut le lieu de la mort d'Heléne, mais seulement celui de sa sépulture. Constantin fit porter son corps à Rome dans le tombeau des Empereurs. Il témoigna un zèle vif pour conserver & faire passer aux âges futurs le nom de sa mére. Il érigea en ville la bourgade de Drépane en Bithynie, où il paroît qu'elle étoit née, & il en changea l'ancien nom en celui d'Hélénopolis. Il donna le même nom à une autre ville dans la Palestine. Il sépara du Royaume de Pont une petite Province, qu'il nomma Hélénopont. L'Eglise a accordé à cette pieuse Princesse des honneurs plus précieux & plus durables, par le culte qu'elle lui rend dans son Office public. Mr. de Tillemont place la mort de sainte Heléne sous l'an 328. & en 326. son voyage à Jérusalem, & par conséquent la découverte du saint Sépulcre & de la Croix du Sauveur.

Eglise construite par ordre de Constantin à Mambré. *Euseb. de vit. Const. III. 50-53. Socr. I. 18. Sozom. II. 4.*

Outre la Basilique de la Résurrection à Jérusalem, & les Eglises de sa nouvelle ville de Constantinople, le pieux Empereur en édifia encore plusieurs autres, comme à Nicomédie, à Antioche, & ailleurs. Mais celle de Mambré exige une atten-

(*a*) *Quoique Constance, second fils de Constantin, soit nommé seul par Zosime comme auteur de cet horrible carnage, il est très-vraisemblable que ses fréres, qui n'étoient pas meilleurs que lui, & qui avoient le même intérêt, n'en étoient pas innocens.*

tention particuliére par la singularité des circonstances. La vallée de Mambré est célébre dans la Genése par la résidence qu'y fit longtems Abraham, & par l'apparition des Anges qui lui annoncérent un fils. Comme le nom d'Abraham étoit grand dans tout l'Orient, le lieu qui rappelloit sa mémoire, attiroit un très-grand concours non seulement de Juifs & de Chrétiens, mais de Gentils : & ceux-ci l'avoient même profané, en prétendant l'honorer par un autel consacré aux faux Dieux, & par des sacrifices idolâtriques qu'ils étoient dans l'usage d'y offrir. Constantin fut averti de ce désordre par Eutropie sa bellemére, veuve de Maximien Hercule, qui devenue Chrétienne, & voyageant dans la Palestine par dévotion pour les saints lieux, avoit été blessée de ce qu'elle avoit vû à Mambré. Constantin ne fut pas moins sensible à la profanation d'un lieu si respectable. Il en écrivit à Macaire de Jérusalem & à Eusébe de Césarée, leur faisant avec douceur des reproches sur leur indifférence pour un objet qui touchoit à la Religion, & il leur ordonna de bâtir une Eglise Chrétienne à Mambré : ce qui fut exécuté.

Respect de ce Prince pour l'Episcopat. *Euseb. l. 42.*

Le zèle vif & tendre de Constantin pour le culte de Dieu le portoit, par une suite naturelle, à honorer les personnes consacrées au saint ministére. Il appelloit les Evêques ses fréres, il les faisoit manger avec lui: au-lieu de concevoir du mépris pour l'air simple & souvent pauvre, que

que plusieurs conservoient encore, c'étoit précisément ce qui les lui rendoit plus respectables : ceux d'entre eux qui avoient souffert des traitemens rigoureux dans les derniéres persécutions, & qui portoient sur leurs corps les marques glorieuses de la confession du nom de J. C. attiroient singuliérement sa vénération : il baisoit les cicatrices de leurs plaies sacrées, qu'il regardoit comme des sources de bénédictions. C'est ce que l'on rapporte en particulier de St. Paphnuce, Evêque dans la Thébaïde, qui avoit eu l'œil droit crevé dans la persécution de Maximin.

Theod. l. 11.

Socr. l. 11.

Rien n'est plus sage ni plus respectueux pour l'Episcopat, que l'usage que fit ce Prince des mémoires qui lui avoient été présentés par des Evêques contre quelques-uns de leurs confréres. C'étoit à l'ouverture du Concile de Nicée que certains Prélats, fauteurs secrets de l'impiété d'Arius, voyant que leur doctrine alloit être anathématisée dans cette sainte assemblée, cherchérent à y porter le trouble, & à faire diversion par des délations & des querelles personnelles dont ils vouloient que l'Empereur se rendît le juge. Constantin reçut leurs mémoires, en fit une liasse, & les brûla sans les avoir lus : après quoi étant entré au Concile, il invita les Péres assemblés à la concorde : il déclara que c'étoit à Dieu, & non à un homme mortel, à les juger : & il ajoûta que l'on ne devoit point faire éclater

Socrat. l. 8. Sozom. l. 17. Theod. l. 11.

dans

dans le public les fautes des Evêques, s'ils en commettoient quelqu'une, de peur que leur exemple ne semblât autoriser le simple peuple à pécher. Que pour lui, s'il étoit témoin de quelque scandale donné par un Evêque, il le couvriroit de son manteau, pour en dérober, s'il étoit possible, la connoissance à tout le monde.

Protection par lui accordée à l'Eglise. A ces témoignages de déférence & de respect pour la Religion, & pour ses Ministres, Constantin joignit une protection réelle, dont l'Eglise Chrétienne n'eut de son tems que trop de besoin, non seulement contre les ennemis du dehors, mais par rapport aux divisions qui la déchirérent au-dedans. Ces divisions n'ébranlérent point la fermeté de sa foi, mais elles lui causérent une vive douleur. „ Il „ est bien triste, disoit-il, que ceux qui „ devroient observer entre eux une cha„ rité fraternelle, se fassent une guerre „ honteuse & même impie, & que par „ leurs haines scandaleuses ils fournis„ sent aux incrédules une occasion de ri„ sée & d'insulte ". C'est ainsi qu'il s'exprimoit au sujet du schisme des Donatistes, pour l'extinction duquel il convoqua deux Conciles, l'un à Rome en 312. l'autre très-nombreux à Arles en 314. dans un tems où la guerre contre Licinius sembloit devoir lui causer d'autres inquiétudes.

Eusеb. Hist. Eccl. X. 5.

L'hérésie d'Arius excita de bien plus violentes tempêtes, & ce fut dans la vue

de

de les calmer que Constantin assembla le Concile de Nicée. Il y remplit parfaitement les fonctions du titre qu'il s'attribuoit lui-même d'*Evêque du dehors*. Persuadé qu'il devoit faire servir sa puissance à la gloire de celui de qui il l'avoit reçue, mais la renfermant dans ses justes limites, il assista au Concile en personne, il y protégea la liberté des suffrages, il en fit exécuter les decrets, & il y fut inviolablement attaché toute sa vie. Heureux s'il eût pu aussi-bien se tenir en garde contre les flatteries des Evêques Ariens, que contre leurs erreurs. Séduit par sa facilité & par sa bonté, il tomba dans leurs piéges : & par une inconséquence des plus étranges, il donna sa confiance à des hommes qui avoient dans le cœur le dessein de détruire la foi qu'il professoit, & il devint le persécuteur de ceux qui tenoient la même foi que lui. *Eus. de vit. Const. IV. 24.*

J'indique seulement ces grands faits, dont les suites s'étendent fort au-delà des bornes que je me suis prescrites; & je n'en prens que ce qui est propre à donner une idée de la conduite de Constantin par rapport aux affaires de l'Eglise.

Il comble les Ecclésiastiques de priviléges & de faveurs.

Il combla les Ecclésiastiques de priviléges & de faveurs. Il les exemta de toutes ces fonctions civiles qui étoient, comme je l'ai remarqué ailleurs, si onéreuses : & il allégue la raison de la grace qu'il leur accorde. „ C'est, (a) dit-il, „ afin *Eufeb. Hist. Eccl. X. 7. Cod. Theod. XVI. 2. 2.*

(a) Ne . . . à divinis obsequiis avocentur.

„ afin que rien ne les détourne du culte „ divin, auquel ils sont consacrés ".

Eusèb. de vit Const. IV. 28. Theod. I. 11. Il exerçoit à leur égard de grandes libéralités, non seulement passagéres, mais d'une façon stable & perpétuelle. Il leur donna des biens-fonds. Toutes les Eglises recevoient chaque année par son ordre une certaine quantité de bleds & d'autres vivres, qui devoit être fort abondante, puisque réduite au tiers, comme elle l'étoit du tems que Théodoret écrivoit, elle est encore représentée par cet Historien comme considérable.

Cod. Theod. XVI. 1. 4. XI. L. 1. Il permit & valida par une loi expresse les donations testamentaires faites aux Eglises : & il gratifia toutes leurs possessions d'une immunité, qui a reçu diverses atteintes sous ses successeurs, moins zélés que lui peut-être, ou plus frappés des dommages que l'Etat en pouvoit souffrir.

Constantin, ne croyant pas pouvoir assez honorer l'Episcopat, communiqua même aux Evêques une partie de la puissance civile, & il les érigea en quelque façon en Magistrats. Ainsi il publia trois loix, dont deux nous restent, l'une adressée à Protogéne Evêque de Sardique, *Cod. Justin. I. 13. 1. & Cod. Theod. IV. 7. 1.* l'autre au grand Osius de Cordoue, par lesquelles il donna aux Evêques le droit d'attester & d'autoriser les affranchissemens qui se feroient dans l'Eglise en leur présence, sans qu'il fût besoin que le Magistrat Civil y intervînt : & il voulut que ces sortes d'affranchissemens eussent la ver-

vertu des affranchissemens les plus solemnels, & opérassent en faveur de l'esclave affranchi une pleine & entiére liberté, qui emportoit la qualité de Citoyen Romain.

Bien plus, il constitua les Evêques juges de toutes les affaires que les parties plaidantes voudroient porter devant eux, en déclinant les Tribunaux Séculiers: & il ordonna que les jugemens qu'ils rendroient fussent sans appel, comme s'ils étoient émanés de l'Empereur lui-même; & que pour l'exécution, les Magistrats & leurs Officiers fussent obligés d'y tenir la main. *Sozom. I. 9.*

Voilà ce que rapporte Sozoméne: & c'en seroit déjà beaucoup, quand même nous nous en tiendrions à son récit. Mais si nous recourons au texte de la loi même, telle qu'elle se trouve à la fin du Code Théodosien, nous serons étonnés de voir que l'Historien n'a pas tout dit. Cette loi permet à l'un des plaideurs de traduire l'autre, même malgré lui, au Tribunal de l'Evêque: & cela, en quelque état que soit l'affaire, & dans le cas même où elle seroit déjà liée & instruite devant le Tribunal ordinaire. Elle veut qu'un Evêque soit cru en Justice sur son seul témoignage, & défend d'écouter aucun témoin qui voulût le contredire: privilége inouï & sans exemple. Jaques Godefroi, frappé de ces difficultés & de quelques autres, suspecte la légitimité de la loi, & il l'argue ouvertement de faux. Mr. de *Cod. Theod. XVI. 12.*

Tillemont la soutient, & la croit vraie. Ce n'est pas à moi à entrer dans une pareille discussion. Mais si cette loi a été donnée par Constantin telle que nous l'avons, on ne peut se dispenser d'y reconnoître un zèle bien vif, auquel l'événement n'a pas répondu, & dont il a été nécessaire de restraindre les effets.

Loi pour ordonner la célébration du Dimanche.

Cod. Justin. II. 12. 3.

Constantin témoigna sa piété par d'autres loix, qui sont louables sans exception & sans réserve. Telle est celle par laquelle il ordonna dans tout l'Empire la célébration du Dimanche, avec cessation de toute affaire publique & particuliére, des travaux manuels, des jugemens dans les Tribunaux. Il excepta seulement les ouvrages nécessaires de la campagne, soit pour les semailles, soit pour les récoltes : & par une autre loi, qui suivit de près la première, il ajoûta une nouvelle exception en faveur des Actes de jurisdiction gracieuse, comme les émancipations & les affranchissemens. Il est remarquable que dans ces deux loix Constantin n'employe point le terme de *Jour du Seigneur*, mais celui de *Jour du Soleil*. Cette derniére dénomination étoit autorisée par l'usage ; & d'ailleurs, comme les loix dont il s'agit s'adressoient à tous indistinctement, Payens aussi-bien que Chrétiens, il falloit parler un langage intelligible pour tous. Je soupçonne même en cela une attention de prudence. Le Prince ménageoit les esprits de ceux qui demeuroient encore attachés à l'ancienne super-

Cod. Theod. II. 8. 1.

perstition: & c'est aussi sans-doute par ce motif que traitant de vénérable le jour qu'il ordonne de fêter, il garde le silence sur les raisons de la vénération.

Une loi bien digne encore d'un Empereur Chrétien, est celle par laquelle il exempta le célibat des peines auxquelles il avoit été soumis par des Princes qui ne le regardoient que comme un obstacle à la multiplication de leurs sujets, & qui, vu les mœurs de leur tems, pouvoient même le juger plutôt une occasion de licence, qu'une pratique de vertu. Constantin savoit par quels principes se conduisoient ceux des Chrétiens qui s'abstenoient du mariage: & toujours amateur & observateur de la chasteté, il n'avoit garde de souffrir que l'héroïsme de cette vertu, c'est-à-dire la continence, privât ceux qui s'y dévouoient des avantages accordés par les Loix aux autres citoyens. Il rendit donc les célibataires, contre la rigueur de l'ancien Droit, habiles à recevoir tout ce qui leur seroit laissé par testament. Il fit cesser l'injustice à leur égard, sans ôter néanmoins aux péres de plusieurs enfans les priviléges qui étoient de pure faveur.

Loi qui soustrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit. *Euseb. de vit. Const. IV. 26. & Sozom. I. 9.*

Cod. Theod. VIII. 16. 1.

Les instructions salutaires du Christianisme lui ouvrirent pareillement les yeux sur l'abus sanguinaire & inhumain des combats de Gladiateurs. Les sages entre les Payens en avoient senti toute l'horreur. „ (a) Quelle honte! s'écrie Sené-

Loi pour défendre les combats de Gladiateurs.

„ que.

(a) Homo, sacra res, homini jam per lusum & jocum occiditur. *Sen. ep. 95.*

„ que. La nature & la vie de l'homme „ sont quelque chose de sacré, & on le „ tue par forme de jeu, & pour l'amuse- „ ment de ses semblables ". Marc-Aurèle avoit apporté à ces cruels plaisirs quelques tempéramens, qui en adoucissoient la barbarie. Mais il étoit réservé à la Religion du Sauveur des hommes d'abolir des jeux si contraires à l'humanité. Constantin eut le premier la gloire de les prohiber, & il ordonna que les criminels qu'il étoit d'usage de condamner au métier de gladiateur, fussent dorénavant envoyés aux mines. Toute sa puissance néanmoins ne suffit pas pour détruire tout d'un coup un désordre trop enraciné. Les combats de Gladiateurs subsistérent encore quatre-vingts ans après lui, jusqu'à ce qu'Honorius réussît enfin à extirper sans retour ce brutal & féroce divertissement.

Tom. VIII. p. 225.

Cod. Theod. XV. 22. 1.

Ménagemens que Constantin garde, & qu'il pousse très-loin, par rapport aux superstitions qu'il trouva dominantes.

Constantin, quoique plein de zèle pour tout ce qui intéressoit la sainte Religion qu'il professoit, savoit cependant garder des ménagemens avec des préjugés trop anciens pour céder sans peine la place à une réforme, & il évitoit de gâter par indiscrétion ce qui avoit besoin d'être mené avec douceur. J'ai déjà remarqué le nom de *Jour du Soleil* conservé dans la loi par laquelle il ordonna la célébration du Dimanche. Il usa d'une semblable réserve dans les deux loix que j'ai rapportées ensuite. Le vrai motif de celle qu'il donna en faveur des célibataires étoit

toit sans-doute son respect pour la vertu de continence. Il honoroit singuliérement ceux qui s'étoient dévoués à la Philosophie divine, suivant l'expression d'Eusébe, c'est-à-dire, ceux qui embrassoient la vie solitaire, dont le premier engagement étoit le renoncement au mariage. Il révéroit les vierges consacrées à Dieu, comme les temples vivans de celui à qui seul elles réservoient tous les sentimens de leur cœur. C'est de quói néanmoins la loi ne fait aucune mention, & Constantin n'y semble occupé que de la pensée de réparer une injustice. Il en est de-même de la loi qui tend à abolir les Gladiateurs. *Des spectacles sanglans*, dit l'Empereur, *ne conviennent pas à l'heureuse tranquillité de nos tems.* Voilà une raison bonne à présenter à tous, mais tous n'auroient pas été capables d'entrer dans celles qui se déduisent de la douceur du Christianisme.

Euf. de vit. Const. IV. 28.

Constantin poussa encore plus loin les ménagemens de prudence: & certains abus qu'il ne pouvoit point espérer de détruire, il se contenta de les restraindre. C'est ce que l'on a vu par rapport à l'usure. Il traita avec la même sagesse ce qui regarde les divorces, qui n'ont jamais été défendus que par la seule Loi du Christianisme. Vouloir soumettre les hommes sans préparation à une ordonnance si sévére, & qui avoit effrayé les Apôtres lorsque leur divin Maître la proposa, c'eût été une entreprise capable de révolter

Cod. Theod. III. 16. 1.

tous les esprits. Mais la licence des divorces étoit portée chez les Romains depuis plusieurs siécles à un excès intolérable. Il y avoit longtems que (a) Senéque s'étoit plaint de ce que les femmes comptoient leurs années, non par les Consuls, mais par le nombre de leurs maris. Cette indécente multiplication de mariages différoit peu de la débauche: elle troubloit les familles, & embarrassoit les successions de mille difficultés. Ainsi l'on ne pouvoit qu'approuver le zèle du Prince qui se proposeroit d'y mettre ordre: & c'est ce que fit Constantin, en diminuant le nombre des cas où le divorce seroit permis, & en aggravant la peine des divorces injustes & sans cause. Par-là il disposoit de loin les choses à une réforme plus parfaite, & entiérement réglée sur les maximes de la sévérité Evangélique.

Peut-être porta-t-il trop loin la condescendance pour les Payens, en n'abolissant point par rapport à lui l'usage des termes d'éternité, d'adoration, & autres semblables, que l'orgueil des Princes idolâtres & la flatterie basse & impie des Courtisans avoient introduits. On ne peut douter que ce langage profane ne lui déplût, & il ne l'employoit point lui-même; mais il souffroit que ceux aux préjugés desquels il s'assortissoit, continuassent

(a) Numquid jam ulla repudio erubescit, postquam illustres quædam ac nobiles feminæ, non consulum numero, sed maritorum, annos suos computant. *Sen. de Benef. III. 16.*

ſent de s'en ſervir ; & ſa piété devoit l'engager à en témoigner de l'horreur, & à le proſcrire. Ses ſucceſſeurs ont été encore moins ſcrupuleux que lui ſur cet article.

Si Conſtantin toléra ces expreſſions Payennes, ce n'eſt pas aſſûrément qu'il manquât de zèle contre l'idolâtrie. Il lui porta des coups mortels, il s'efforça de la détruire : & s'il laiſſa une partie de l'ouvrage à achever à ceux qui viendroient après lui, c'eſt qu'il n'étoit pas poſſible de faire en peu de tems un ſi grand changement dans l'Univers.

Il entreprit néanmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolâtrie.

Il employa la voie d'exhortation. Nous avons un Edit de ce Prince, & compoſé par lui-même, qui contient une invitation à tous les peuples ſoumis à ſes loix, de renoncer à leurs vieilles ſuperſtitions, & d'embraſſer la vraie foi, à laquelle Dieu donnoit actuellement un ſi grand éclat par la vengeance exercée ſur les perſécuteurs du Chriſtianiſme, & par l'exaltation du Prince qui s'en déclaroit le protecteur. Du reſte il laiſſe la liberté de conſcience. Il témoigne déſirer ardemment que tous embraſſent la ſeule Religion véritable, mais il interdit la contrainte. *Que chacun*, dit-il, *ſuive ce qu'il croit être la vérité, ſans prétendre dominer ſur les autres. Que celui qui eſt éclairé, tâche, s'il eſt poſſible, de ſe rendre utile à ſon prochain en lui communiquant les mêmes lumiéres : s'il ne peut y réuſſir, qu'il le laiſſe en paix.* Cet Edit paroît donné peu après la ruine de Licinius, & la réduction de tout l'Empi-

Euſ. de vit. Conſt. II. 47-60.

re sous l'obéïssance de Constantin. Ce Prince pratiqua constamment la maxime qu'il prescrivoit aux autres. Il protégea sans-doute les Chrétiens contre la violence que les Payens, dans les endroits où ils étoient encore les plus forts, vouloient quelquefois leur faire pour les obliger de prendre part à des cérémonies profanes. Mais je ne vois point qu'il ait jamais employé la force pour contraindre aucun Payen d'embrasser le Christianisme.

Cod. Theod. IX. 16. l. 2. & XVI. 10. 1. Quant à ce qui regarde l'exercice de la Superstition idolâtrique, des Sacrifices, des Divinations, il n'eut pas la même indulgence que pour les personnes. Il interdit d'abord tout acte de cette espéce qui se passeroit dans le secret, laissant pourtant subsister le culte public, & les cérémonies qui s'exécutoient dans les temples & à la vue du soleil. C'est ce qui paroît par trois loix, datées des années 319. & 321.

Eus. II. 44. Il alla ensuite plus loin, & il défendit à tous ceux à qui il faisoit part de son autorité, toute célébration de sacrifices. Il mettoit des Chrétiens en place, autant qu'il lui étoit possible. Mais comme la nécessité le forçoit d'employer aussi des idolâtres, ce n'étoit que sous la condition expresse qu'ils s'abstiendroient de sacrifier: & cette défense s'étendoit jusqu'aux Préfets du Prétoire.

On ne peut pas douter qu'encouragé par les premiers succès, & acquérant plus d'au-

d'autorité à mesure que s'étendoit la durée de son régne, & que ses prospérités croissoient, il n'ait interdit en général les sacrifices des Payens. Le témoignage d'Eusébe, suivi de plusieurs autres. y est formel : & Constant fils de Constantin, qui dans une loi assûre la même chose, donne à ce fait une certitude au dessus de toute critique. D'un autre côté il n'est pas moins certain que dans Rome les sacrifices & les autres cérémonies idolâtriques y subsistérent encore longtems : & Libanius, déposant de ce qu'il a vu, atteste que dans tout l'Empire les temples avoient été dépouillés par Constantin, mais non pas fermés ; que ce Prince ne changea rien aux pratiques de l'ancienne Religion de l'Etat; & qu'à la magnificence près, qui n'y étoit plus, tout le culte public s'exécutoit dans les temples à la façon accoutumée.

45. *Cod. Theod. XVI. 10. 2.* *Liban. de Templ.*

Il est un moyen de concilier cette contradiction apparente. Constantin défendit les sacrifices; mais il ne tint pas la main avec sévérité à l'exécution de ses loix, qui exprimoient plutôt son vœu, qu'une résolution ferme de se faire obéir. Il enleva des temples leurs statues, & il empêcha que l'on n'en fabriquât de nouvelles ; il en enleva les richesses; mais il laissa subsister les édifices, il toléra l'exercice du culte, & la crainte des troubles & des émeutes populaires ne lui permit pas de lutter contre l'obstination de ceux qui s'endurcissoient dans leur aveuglement.

Eus. de vit. Const. IV. 16. Il s'abstint néanmoins avec scrupule de tout acte qui pourroit paroître autoriser l'idolâtrie, & il défendit que l'on plaçât ses images dans aucun lieu consacré aux fausses Divinités. Il détruisit même certains temples fameux : mais ce furent surtout ceux dans lesquels la débauche se joignant à l'impiété, animoit son zèle par un double aiguillon, & ôtoit tout prétexte aux défenseurs du Paganisme, s'ils conservoient encore quelque sentiment d'honneur & de raison.

Destruction des temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie.

Eus. de vit. Const. III. 58. Socrat. L. 18.

Tels étoient les temples d'Héliopolis & d'Aphaque en Phénicie. Les habitans d'Héliopolis adoroient Vénus, & leurs mœurs étoient dignes du culte qu'ils rendoient à la Déesse de l'impudicité. Toutes les femmes communes entre tous, la prostitution des jeunes filles aux étrangers qui passoient, & cela par principe de Religion, voilà quelle étoit la loi du pays. Constantin détruisit le temple, qu'il regardoit comme la source de ces abominations. En la place du culte impur qu'il abolissoit, il établit celui du Christianisme, en bâtissant une Eglise, & envoyant dans cette ville un Evêque & un Clergé, dont les instructions & les exemples pussent amener à la vertu une multitude nourrie dans l'école du vice. Mais une corruption invétérée ne se déracine pas aisément. Elle résista aux efforts de Constantin ; & sous le régne de Julien l'Apostat, elle porta les habitans de cette ville criminelle à des excès horribles de

cruau-

cruauté & d'infamie contre les Vierges Chrétiennes.

Dans Aphaque le désordre régnoit avec encore plus d'impudence, qu'à Héliopolis. La situation du lieu sur le Mont Liban, loin du commerce & de la vue des hommes, favorisoit la débauche, & en bannissoit toute retenue. Vénus y étoit honorée sous le beau nom d'*Uranie* ou *Céleste*, qui étoit fondé sur ce que l'on voyoit de tems en tems en cet endroit des feux s'allumer en l'air, & aller s'éteindre dans le Fleuve Adonis, qui couloit à peu de distance. A ce prétendu prodige, qui ne consistoit qu'en quelques feux follets, dont l'exemple n'est pas rare, Zosime en ajoûte un autre plus capable d'étonner. Il dit que près du temple étoit un lac, dans lequel on jettoit les offrandes que l'on faisoit à la Déesse en or, en argent, en étoffes précieuses; & que ces offrandes, fussent-elles d'or, surnageoient si la Déesse ne les agréoit pas. Dans ce récit exagéré, & chargé sans-doute de fausses circonstances, il est aisé de reconnoître une propriété naturelle d'une eau semblable à celle du Lac Asphaltite, dont la pesanteur spécifique soutient ce qui enfonce dans l'eau commune. De telles merveilles, aidées de l'industrie des Prêtres qui en faisoient leur profit, imposoient au vulgaire. Mais les Chrétiens, quoique peu habiles alors en Physique, savoient à quoi s'en tenir sur tout ce que l'on employoit pour appuyer l'idolâtrie

Euf. III. 55. Socrat. Sozom. II. 5.

Zos. L. I.

& la dépravation des mœurs. Constantin s'embarrassa peu de tous ces faux miracles, & il détruisit de fond en comble le temple & le culte qui s'en autorisoient.

Euf. III. 56. Socrat. Sozom. Les sages entre les Payens rougissoient eux-mêmes de la honteuse dissolution qui se pratiquoit dans les temples d'Héliopolis & d'Aphaque, mais ils vantoient avec complaisance les cures miraculeuses qu'Esculape opéroit dans son temple d'Eges en Cilicie. Nous en avons parlé à l'occasion du séjour que fit en ce lieu Apollonius de Tyane. Constantin avoit donc lieu de regarder le temple d'Eges, accrédité par mille fables, comme un des plus dangereux piéges du Démon, & comme le plus ferme appui de l'idolâtrie dans toutes les contrées qui l'environnoient. Il l'abattit & le rasa sans en laisser de vestige : & Esculape, comme le dit assez agréablement Eusébe, fut frappé pour cette fois d'un foudre plus redoutable que celui de Jupiter, qui lui ayant ôté la vie, ne l'avoit pas empêché de conserver la gloire & l'état de demi-Dieu.

Grand nombre d'Idolâtres desabusés.

Euf. III. 57. Ces démolitions de temples fameux, & les enlévemens d'un grand nombre d'idoles des plus révérées, furent très-utiles à la propagation du Christianisme, en détrompant les peuples des fausses idées qu'ils s'étoient forgées de la puissance & de la nature de leurs Dieux. Ils étoient tout étonnés de voir que ces statues si belles, & en qui ils croyoient que résidoit une vertu divine, ne contenoient

au-

au-dedans d'elles-mêmes que des ossemens de morts, des crânes dessechés, des haillons, du foin, de la paille, & toutes sortes d'ordures. Ces sanctuaires inaccessibles, d'où partoient des oracles, ne présentoient à ceux qui y entroient & qui les visitoient, ni Dieu, ni Génie, ni au-moins quelque phantôme, qui parût surnaturel & au-dessus de l'humain. Ainsi les adorateurs des idoles convaincus par leurs yeux de l'impuissance & de la futilité de tout ce qu'ils avoient craint & révéré, ne pouvoient s'empêcher de condamner leurs superstitions, & celles de leurs péres; & ils venoient en foule s'enrôler dans la société sainte qui les desabusoit de leur erreur.

Toise du Nil transportée du temple de Sérapis dans l'Eglise Chrétienne d'Alexandrie.

Eus. IV. 25. Socrat. I. 18. Sozom. I. 8.

En Egypte le temple de Sérapis subsista. Constantin ne crut pas apparemment que la prudence lui permît d'attaquer ce monument magnifique, qui étoit l'objet de Religion le plus cher à la ville d'Alexandrie & à toute l'Egypte. L'honneur de le détruire étoit réservé à Théodose. Constantin fit néanmoins une bréche au culte de Sérapis, & il donna aux Alexandrins une leçon semblable à celle que recevoient les peuples des autres Provinces par la ruine de leurs temples. Le temple de Sérapis étoit un asyle des plus horribles infamies, pratiquées comme cérémonies religieuses. Constantin en abolit l'usage. De-plus on gardoit dans ce même temple la colonne sur laquelle se mesuroient les accroissemens du Nil dans

ses débordemens. L'Empereur fit transporter cette colonne dans l'Eglise Chrétienne d'Alexandrie. Aussitôt toute l'Egypte se persuada que Sérapis se vengeroit; que le Nil ne croîtroit point; & que par conséquent le pays seroit frappé de stérilité. L'événement leur fit voir que leurs craintes étoient vaines. Cette année même & les suivantes le Nil monta à la hauteur nécessaire pour fertiliser les terres: & les Egyptiens furent à portée d'apprendre, que ce n'étoit point à Sérapis, mais à la Providence du Dieu vivant, qu'ils étoient redevables des biens dont les enrichissoit l'accroissement de leur fleuve.

Heureux & rapides accroissemens du Christianisme. *Eus. IV. 38. 39. Sozom. l. 5.*

Les conversions devinrent donc très-fréquentes, & le Christianisme se multiplia infiniment sous un Prince qui mettoit sa gloire à le protéger & à l'étendre. Non seulement des particuliers en grand nombre, mais les villes entiéres, saisies d'un saint transport de zèle, abattoient volontairement leurs idoles, détruisoient les temples profanes, & élevoient des Eglises pour le culte du vrai Dieu. Maiume, port de Gaza dans la Palestine, se signala par son ardeur pour cet heureux changement: & Constant l'en récompensa, en l'érigeant en ville, au-lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'une simple bourgade, & en lui faisant porter le nom de Constancie sa sœur. Eusébe nomme encore la ville de Constantine en Phénicie, dont les habitans embrassérent le Chris-

Christianisme d'un commun accord & avec un consentement aussi libre qu'unanime. Il assûre qu'il en fut de-même de plusieurs autres dans toutes les Provinces. Rome attachée à ses vieilles maximes, & ne pouvant se résoudre à abandonner des Dieux auxquels elle avoit pendant tant de siécles attribué sa fortune & sa grandeur, fut de toutes les villes de l'Empire celle où l'Idolâtrie se soutint le plus longtems & avec le plus d'éclat.

L'ardeur de Constantin pour la propagation du Christianisme ne se renfermoit pas dans les bornes de son Empire, tout vaste qu'il étoit. Les nations qui sans être soumises à ses loix respectoient sa grandeur & sa puissance, touchoient sa charité Chrétienne, & en quelque façon Apostolique; & il profitoit de toutes les occasions qui pouvoient se présenter pour les inviter à renoncer à leurs superstitions, & à embrasser la Religion de J. C. Il eut la satisfaction de voir ses désirs accomplis par rapport aux Ibériens, qui habitoient entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne. La conversion de ce peuple, dont on peut voir l'histoire édifiante dans Mr. de Tillemont, ne fut pas le fruit du zèle de l'Empereur. Dieu se servit pour cette œuvre du ministére d'une simple captive. Mais comme la nation convertie avoit besoin de Ministres Evangéliques qui achevassent l'ouvrage heureusement commencé, Constantin, à qui le Roi du pays en demanda, se fit une gran-

Conversion des Ibériens. Eus. I. 8.

Tillem. Const. art. 89.

de

de joie de mettre la derniére main à cette pieuſe conquête ; & il eut ſoin de choiſir pour cette miſſion un Evêque plein de l'eſprit de Dieu, & de ſaints Eccléſiaſtiques, dont les leçons & les exemples affermirent dans l'Ibérie la Foi que la captive y avoit plantée. Le Chriſtianiſme eſt encore aujourd'hui la Religion dominante de cette contrée, mais défiguré & altéré, encore plus par les mauvaiſes mœurs, que par l'erreur & par le ſchiſme.

Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe. *Euſ. IV.* 8-13. *Theod. I.* 24. 25.

Conſtantin ſe regardoit comme le Protecteur univerſel de tous les ſectateurs de la vraie Foi, en quelque région qu'ils habitaſſent. Sapor, Roi des Perſes, lui avoit envoyé une Ambaſſade pour lui demander ſon amitié. L'Empereur Romain ſachant qu'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans les Etats de ce Prince, mais qu'ils y gémiſſoient ſous une dure oppreſſion, prit cette occaſion de lui écrire en leur faveur. Il commence ſa lettre, qu'Euſébe & Théodoret nous ont conſervée, par expoſer en ſtyle magnifique les avantages du Chriſtianiſme ſur toute autre Religion. Il obſerve que les Empereurs Romains qui ont perſécuté les Chrétiens, en ont tous été punis par une fin malheureuſe ; & il cite en particulier l'exemple de Valérien, qui étoit bien préſent à la mémoire des Perſes. Enfin il recommande les Chrétiens à la bienveillance de Sapor, mais en ménageant la délicateſſe d'un Souverain puiſſant & jaloux de ſon autorité ; & il ſe donne bien

de

de garde de lui faire des reproches, ou même de paroître instruit des mauvais traitemens qu'ils éprouvoient dans ses Etats. *Je suis charmé d'apprendre*, dit-il, *que les plus belles parties de la Perse comptent parmi leurs ornemens un grand nombre de Chrétiens qui les peuplent. Je souhaite qu'ils partagent la prospérité de votre régne. En les protégeant vous vous rendrez propice le Dieu pére & maître de l'Univers. Je les mets sous votre puissante sauvegarde, j'implore pour eux votre piété. Aimez-les d'une façon qui réponde à la bonté & à la douceur de votre Gouvernement. En agissant ainsi, vous ferez votre propre bien, & vous vous acquerrez de ma part une parfaite reconnoissance.* Cette lettre si chrétienne & si pressante eut peut-être son effet dans le tems. Mais ensuite la guerre s'étant allumée entre les Romains & les Perses, la haine de Sapor contre les Chrétiens n'eut point de frein, & même redoubla, & ce Prince les persécuta dans son Empire avec fureur. Cette guerre, & la persécution à laquelle elle donna lieu, appartiennent au régne de Constance. Car la mort prévint Constantin, lorsqu'il se préparoit à marcher contre Sapor.

Hormisdas, frére aîné de Sapor, fugitif de sa patrie, retiré auprès de Constantin, & Chrétien.

Le frére du Roi de Perse avoit mieux profité que lui de la lumiére du Christianisme, qui se répandoit de plus en plus; mais il y fut amené par ses malheurs. Il étoit petit-fils de Narsès, dont nous avons rapporté la défaite par Galerius. Narsès étant mort l'an de J. C. 302. eut pour suc-

Tillem. an. 51. Zos. L. II. Agath. L. IV. successeur son fils Hormisdas II. Celui-ci fut pére d'Hormisdas, dont il est ici question, & de Sapor. Il mourut en 309, & le trône appartenoit de droit à Hormisdas son fils aîné, & non pas à Sapor, qui même n'étoit pas encore né. Mais le jeune Prince avoit irrité les Grands par des hauteurs, par des duretés, par des menaces atroces. Ils s'en vengérent, & au-lieu de le proclamer Roi après la mort de son pére, ils se saisirent de sa personne, l'enfermérent chargé de chaînes dans un château, & sur la prédiction qui leur fut faite par les Mages que l'enfant qui naîtroit de la Reine actuellement grosse seroit un Prince, ils mirent la couronne sur le ventre de la mére, & déclarérent qu'ils reconnoissoient pour Roi le fils dont elle étoit enceinte. Le hazard voulut que la promesse témérairement faite par les Mages fût vérifiée par l'événement, & Sapor nâquit déjà Roi couronné. Hormisdas languit plusieurs années dans les Zos. fers. Enfin il fut délivré par le zèle ingénieux de sa femme, qui lui envoya une lime enfermée dans le ventre d'un poisson. En même tems elle donna aux gardes un grand festin, où le vin le plus excellent fut prodigué. Les gardes s'enyvrérent, & Hormisdas s'étant servi de la lime pour user ses chaînes & les rompre, se sauva Zonar. d'abord chez le Roi d'Arménie son allié & son ami. Delà il se rendit vers l'an 323. auprès de Constantin, & il lui fut toujours fidélement attaché & à ses enfans

&

& successeurs. En Perse on ne fut pas fort affligé de sa fuite, que Sapor & ses Ministres regardérent plutôt comme l'éloignement d'un rival dangereux. Ils ne le redemandérent jamais, & ils lui renvoyérent même sa femme avec un cortége honorable & digne de son rang. Comme le Christianisme étoit dès lors fort répandu en Perse, Hormisdas avoit pu en prendre des leçons, surtout dans le tems de sa prison. Ce qui est certain, c'est que parmi les Romains il vécut Chrétien, & Chrétien courageux. L'apostasie de Julien n'ébranla point sa foi, & il se recommandoit aux priéres de ceux qui sous cet Empereur souffroient pour le nom de J. C. Constantin aima & chérit un prosélyte de cette importance: il le combla d'honneurs & de richesses: & Constance se servit utilement de lui dans la guerre contre Sapor.

Conduite personnelle de Constantin réglée par la piété.

Par tout ce que je viens de rapporter, on doit être convaincu de la sincérité & de l'ardeur du zèle de Constantin pour la splendeur & la gloire de la sainte Religion qu'il avoit embrassée. Ce seroit peu, & il auroit été utile aux autres & non à lui-même, s'il avoit borné sa piété à ces œuvres d'éclat, & s'il n'eût pas réglé sa conduite personnelle sur les maximes de l'Evangile qu'il faisoit triompher. Eusébe atteste qu'au milieu des soins infinis d'un si grand Empire ce Prince se rendit très-exact aux devoirs de Religion. Il avoit établi dans son Palais comme une espéce d'E-

Eus. de vit. Const. IV. 17.

d'Eglise, où se faisoient les lectures de l'Ecriture Sainte, où l'on récitoit l'Office Divin: & l'Empereur assistoit à tout avec sa Cour, à laquelle il donnoit l'exemple. Les exercices publics ne suffisoient pas
22. encore à sa piété. Il consacroit des tems réglés dans la journée à méditer seul devant Dieu sur les vérités du salut, à le prier, à lui demander ses lumiéres & ses secours. Il joignoit le jeûne à la priére, soit dans les tems où l'Eglise l'ordonne,
IV. 14. soit dans les occasions particuliéres de dangers & de besoins pressans qui augmentoient sa ferveur. Dans les momens de retraite qu'il se ménageoit, il compo-
IV. 29. soit des discours sur la Religion; & il les prononçoit ensuite en forme d'exhortations à ceux qui l'environnoient. C'étoient de vrais sermons, dans lesquels tantôt il montroit les absurdités du Polythéisme, tantôt il exposoit l'œconomie du mystére de J. C. Il traitoit aussi les dogmes de la Religion Naturelle, la Providence, les récompenses & les peines de la vie future. Il entroit dans les détails de la morale, & parloit avec force contre l'avidité de s'enrichir, contre l'injustice & les rapines, vices trop ordinaires dans toutes les Cours. On peut bien croire qu'un Prince qui se donnoit la peine de prononcer des discours de sa composition, ne manquoit pas d'auditeurs. On accouroit en foule pour l'entendre, on l'interrompoit souvent par des applaudissemens. Il rejettoit ces louanges, & il a-

ver-

vertissoit de les réserver pour le Roi céleste & immortel. Mais il eût bien souhaité que ceux qui l'écoutoient, & dont il dépeignoit quelquefois les vices par des portraits caractérisés & ressemblans, eussent profité de ses instructions pour se réformer: & c'est ce qu'il obtenoit peu. Il est sans comparaison plus facile de louer le bien, que de le pratiquer. Nous avons un de ces discours de Constantin, qu'Eusébe a placé à la suite de la vie de cet Empereur, pour fournir la preuve & l'exemple de ce qu'il y avoit avancé. Ce discours roule à peu près sur les objets que nous avons marqués, si ce n'est qu'il renferme peu de morale.

Un Prince si pieux sentoit le besoin continuel où il étoit du secours du Ciel: & pour l'obtenir il avoit grande confiance aux priéres des Evêques & des Saints. 14.
Il écrivit même & fit écrire ses enfans pour ce sujet à St. Antoine, qui enfoncé *Athan. de* dans les déserts de la Thébaïde, séparé *vit. Anton.* 81. du commerce des humains qu'il avoit fui, n'étoit & ne pouvoit être un homme précieux qu'aux yeux de la vertu. Le saint Solitaire fut peu flatté de cette marque de considération qu'il recevoit de la part de son Souverain. Il douta s'il feroit réponse, & il fallut que ses disciples lui représentassent le danger d'indisposer des Princes zèlés pour l'honneur du Nom Chrétien. Il répondit donc: mais sa lettre, au-lieu de complimens & d'éloges, ne contenoit que des avis. Après les a-

voir

voir félicités sur le bonheur qu'ils avoient d'adorer J. C. il les exhortoit à compter le présent pour peu de chose, & à s'occuper plutôt du jugement à venir; à bien graver dans leur cœur cette pensée, que J. C. est le seul à qui la puissance soit donnée pour toujours dans le Ciel & sur la Terre. Il leur recommandoit ensuite la douceur & la bonté envers les hommes, le soin de la justice, & l'amour des pauvres. Constantin reçut avec joie cette réponse si simple, si chrétienne, qui lui prescrivoit ce qu'il se faisoit gloire depuis longtems de pratiquer.

Euseb. de vit. Const. II. 4. & 17. & IV. 56. & So zom. I. 8.

La guerre même n'interrompoit pas les exercices de piété de Constantin: & pour ses campagnes, il avoit fait construire comme une Eglise portative, dans laquelle il se retiroit souvent pour prier avec les Evêques dont il étoit accompagné. Il établit le même usage parmi les Légions, & il voulut que chacune eût sa chapelle avec les Prêtres & les Diacres nécessaires pour la desservir. Cette chapelle étoit pour l'usage des soldats Chrétiens. Mais les Payens mêmes que Constantin avoit dans ses troupes, portoient la croix sur leurs armes, ainsi que je l'ai rapporté; & ils étoient assujettis à l'observation du Dimanche. On les assembloit dans une plaine, & là ils prononçoient une priére que l'Empereur leur avoit dressée, & fait apprendre par mémoire, & qui contenoit une invocation du seul Dieu véritable, seul arbitre des événemens,

Eus. IV. 19. 20.

mens, ſeul auteur des ſuccès & des victoires. L'Unité de Dieu & ſa Providence ſont des dogmes ſi conformes à la raiſon, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être Chrétien pour les profeſſer: & ce premier pas pouvoit conduire ceux qui l'avoient fait à une pleine connoiſſance de la vérité.

Les aumônes que Conſtantin faiſoit diſtribuer à toutes ſortes de perſonnes dont la ſituation demandoit du ſoulagement, étoient immenſes. C'eſt ce qui eſt atteſté par Euſébe en pluſieurs endroits, & cet Ecrivain nous en a conſervé un monument authentique. Il a inſéré dans le dixiéme Livre de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique une lettre de Conſtantin à Cécilien Evêque de Carthage, par laquelle ce Prélat eſt autoriſé à ſe faire remettre entre les mains par l'Intendant-Général des Domaines & des Revenus Impériaux en Afrique une ſomme de trois millions de* ſeſterces, qui font trois cens ſoixante-&-quinze mille livres de notre monnoye, pour être diſtribuée aux Miniſtres des Egliſes Catholiques de ſa Métropole, ſuivant l'état dreſſé par Oſius: & ſi cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante, l'Empereur ordonne à Cécilien de demander le ſupplément qu'il croira néceſſaire. L'inclination de Conſtantin le portoit à la

Euſ. Hiſt. Eccl. X. 6.

* *Le mot* follis *employé dans l'original équivaloit au* ſeſtertium *ou grand ſeſterce des anciens tems, comme le prouve Gronovius* de Pec. Vet. L. IV. c. 16. *Ainſi trois mille* folles *ſont trois mille grands ſeſterces, ou trois millions de petits.*

la libéralité, & cette vertu avoit en lui plutôt besoin de frein que d'aiguillon. C'est par exemple une pratique assez singuliére, que celle qu'il suivoit, au rapport d'Eusébe, dans les procès qu'il jugeoit par lui-même. Il dédommageoit à ses dépens celui qu'il avoit été obligé de condamner, & il le consoloit soit par une gratification en argent, soit par le don de quelque bien-fond. Sa raison étoit qu'il ne vouloit point qu'aucun de ceux qui paroissoient devant lui sortît mécontent. Ce sentiment est sans-doute plein de bonté : & il étoit placé, supposé que celui qui avoit perdu son procès eût plaidé de bonne-foi. Mais si l'intérêt seul & l'opiniâtreté, comme il est trop ordinaire, l'avoient guidé dans l'action qu'il avoit intentée ou soutenue, en ce cas la libéralité du Souverain devenoit une amorce de cupidité.

Eusèb. de vit. Const. IV. 4.

Pardon des injures.

S'il donnoit magnifiquement, il faisoit encore une autre sorte de grace, qui coute quelquefois davantage aux Princes : il pardonnoit les injures. Dans une sédition, arrivée probablement à Alexandrie, la populace mutine s'étoit portée jusqu'à outrager les statues de l'Empereur. On instruisit Constantin de ces excès, & pour aggraver le crime des séditieux, on lui disoit qu'ils n'avoient pas même respecté le visage de leur Prince, qui portoit les marques des coups de pierres dont on l'avoit assailli. Constantin sourit, & passant doucement la main sur son visage,

Eusèb. II. 4.

Chrys. Hom. 20. ad Pop. Ant.

ſage, il dit: *Je ne ſuis point bleſſé*. Cette parole magnanime mérite aſſûrément toute ſorte de louanges: & c'eſt avec grande raiſon que St. Flavien la cita en exemple à Théodoſe, lorſqu'il imploroit ſa clémence pour les habitans d'Antioche. Conſtantin agit en conformité. Il eut pitié de la phrénéſie de ceux qui lui avoient manqué de reſpect, & il ſe contenta de prendre des meſures pour empêcher à l'avenir de ſemblables déſordres.

Il paroît qu'il s'étoit fait une loi de regarder comme dignes de riſée plutôt que de châtimens ces fougues paſſagéres d'une multitude imprudente, qui ne prévoit pas les conſéquences de ce qu'elle fait. Le peuple de Rome, à qui il étoit peu agréable, comme je l'ai obſervé ailleurs, s'étoit élevé contre lui par des cris inſolens. Ce ſont les termes de l'Ecrivain original. Conſtantin, ayant alors avec lui deux de ſes fréres, leur demanda leur avis ſur la conduite qu'il devoit tenir en cette occaſion. L'un d'eux lui conſeilla d'envoyer des troupes pour punir les mutins, & il s'offroit pour être le miniſtre de ſa vengeance: l'autre au-contraire penſa qu'il valoit mieux paroître ignorer ce qui ne méritoit que le mépris. Conſtantin ſe déclara pour ce dernier avis: & même, ſi nous en croyons Libanius, de qui nous tenons ce récit, il éleva en dignités celui qui lui avoit donné un conſeil de douceur, & il laiſſa l'autre dans un état d'abaiſſement. On ne trouve dans

Liban. Or. 14. p. 398.

l'Histoire aucune trace de cette diversité de conduite de Constantin à l'égard de ses fréres. Mais le fond du fait nous suffit pour prouver sa patience dans les injures.

Aversion pour les louanges immodé-rées.
Eus. IV. 48.

D'une autre part il rejettoit avec indignation les louanges immodérées. Après qu'il eut bâti l'Eglise de la Résurrection à Jérusalem, un Evêque osa, c'est l'expression d'Eusébe, lui dire en face qu'il le jugeoit bienheureux, puisqu'en cette vie il possédoit la puissance souveraine, & que dans la vie future il devoit régner avec le Fils de Dieu, dont il honoroit les mystéres avec tant de magnificence. Constantin reprit sévérement cet Evêque adulateur *Ne me tenez jamais*, lui dit-il, *un pareil langage : mais plutôt priez pour moi, afin que dans le siécle présent & avenir je sois trouvé digne d'être appellé le serviteur de Dieu.*

Remontrance de Constantin à un Courtisan avide.
Eus. IV. 30

Il n'étoit point, comme l'on voit, enivré de sa grandeur. Il disoit souvent, peut-être même avant que de faire profession du Christianisme, que d'être Empereur c'étoit un don de la fortune, mais que l'important & le difficile consistoit à se conduire en bon & sage Prince. Ces sentimens se fortifiérent & se perfectionnérent sans-doute en lui à l'aide de la lumiére de l'Evangile : & l'on a lieu de croire qu'il s'occupoit beaucoup du néant de tous les biens humains, si l'on en juge par la leçon qu'il fit un jour à un de ses courtisans, que possédoit la fureur d'accumuler. *Jusqu'où*, lui dit-il, *porterons-nous la cupidité ? & ne saurons-nous jamais*

y mettre des bornes? Ensuite avec une demi-pique, qu'il se trouvoit par hazard tenir à la main, il traça sur la poussiére à peu près la figure & l'étendue du corps d'un homme; & reprenant son discours, *Que vous en semble?* dit-il. *Quand vous auriez amassé toutes les richesses de l'Univers, & que vous seriez maître de toute la Terre, n'est-il pas vrai que bientôt vous n'occuperez plus que ce petit espace que je viens de circonscrire: encore supposé qu'on vous l'accorde?*

Il eût été à souhaiter que Constantin ne se fût pas contenté de faire de pareilles remontrances à des hommes injustes & avides, mais qu'il eût employé la puissance dont il étoit revêtu à reprimer leurs injustices & leurs vexations. Nous avons vu quel zèle il témoigne dans quelques-unes de ses loix contre les malversations des Officiers & des Magistrats, & avec quelle énergie d'expressions il exhorte les peuples opprimés à lui en porter leurs plaintes. Il s'en tenoit-là. Bon & facile par caractére, il ne savoit ce que c'étoit que de punir ceux qu'il mettoit dans les premiéres places: & ceux-ci usant de la même indulgence à l'égard de leurs subalternes, vicieux comme eux, il en résultoit que sous un Prince amateur de l'équité & des loix les Provinces étoient au pillage.

Il pécha par trop de bonté.

31.

Il ne faut rien outrer. La bonté même, si estimable dans un Souverain, devient une source de malheurs pour les peuples,

 si

34. si elle est poussée trop loin. Une autre qualité excellente dans Constantin se tournoit encore en piége pour lui, & occasionnoit de grands maux. Il étoit très-attaché à sa Religion : & des hypocrites, empruntant les dehors du Christianisme, parce que c'étoit le moyen de plaîre & de faire sa cour, gagnoient ainsi la confiance du Prince, & conséquemment acquéroient la licence de tout faire & de tout oser sans en craindre les suites.

Eusébe, qui nous fournit cette observation, en est lui-même la preuve & l'exemple. Ambitieux, & attentif à conserver son crédit à la Cour, quoiqu'il favorisât dans le cœur l'Arianisme, il prit les dehors de l'Orthodoxie; & par-là non seulement il se maintint en faveur, mais il abusa de la crédulité du Prince pour le prévenir & l'irriter contre les vrais défenseurs de la Foi de Nicée, & en particulier contre le grand St. Athanase, qui fut opprimé, déposé, & envoyé en exil.

L'aveuglement de Constantin par rapport à Eusébe de Nicomédie, a quelque chose encore de plus surprenant. Ce Prélat devoit lui être odieux à toutes sortes de titres. Il avoit appuyé contre lui les armes de Licinius: il n'avoit souscrit qu'avec une répugnance infinie le Decret du Concile de Nicée touchant la consubstantialité du Verbe, & depuis la séparation du Concile il avoit continué d'entretenir ses anciennes liaisons avec les

Theod. l. 1. 19. 20. 21.

Secta-

Sectateurs déclarés de l'héréſie d'Arius, montrant évidemment le deſſein de relever ce parti de ſa chûte, & d'en rendre inutile la condamnation. Pour ces crimes l'Empereur le bannit, & dans une lettre adreſſée aux Fidéles de Nicomédie il expoſe les ſujets de plaintes atroces qu'il a contre leur Evêque, & proteſte que ſi quelqu'un oſe lui parler en faveur de ce miſérable, il s'attirera ſon indignation. Cependant au bout de trois ans il le rappella d'exil, & le rétablit ſur ſon ſiége; guidé par ſes conſeils il perſécuta les Prélats orthodoxes, chaſſa St. Euſtathe d'Antioche, &, comme je viens de le dire, St. Athanaſe d'Alexandrie: & enfin en mourant il reçut le baptême des mains de ce Prélat ennemi de Dieu & de l'Egliſe.

Plaignons l'humanité, plaignons le ſort des Souverains, que leurs bonnes qualités mêmes expoſent ſouvent à la ſéduction. Je ne trouve rien de mieux penſé ſur ce point, que ce qu'a écrit un illuſtre Auteur au ſujet de David trompé par les artifices d'un fourbe, & commettant en conſéquence contre le fils de Jonathas une injuſtice, qu'il ne répara même qu'à demi lorſque la vérité fut éclaircie. *Il ne faut pas eſpérer*, dit ce pieux & ſage Ecrivain, *que les meilleurs Princes ne ſe laiſſent point ſurprendre par la calomnie: parce que la précipitation à croire les faux rapports flatte les deux plus grands foibles de la grandeur, la pareſſe & l'orgueil. Il ne faut pas même s'attendre qu'après avoir découvert le*

Explic. des Livres des Rois, T. II. p. 431.

 calom-

calomnie, ils réparent entiérement le mal qu'elle les avoit engagés de faire: parce qu'ils sont souvent moins touchés du désir d'être justes, que de cacher la honte de s'être trompés. Mais il faut être assez équitable pour leur pardonner cet abus de leur pouvoir, par la compensation des grands avantages que la société tire d'ailleurs de leur autorité, & par la compassion pour la foiblesse commune de notre nature, qui se défend difficilement des tentations qui sont inséparables de la grandeur.

Il doit être regardé comme un grand Prince. Injustice des reproches que lui fait Julien l'Apostat.

Il y auroit donc de l'injustice à conclure des fautes qui se remarquent dans le gouvernement de Constantin, qu'il faille lui refuser notre estime. Malgré ce qu'il a eu de reprehensible, il fut un grand Prince, vainqueur de tous les ennemis qu'il lui fallut combattre, soit Romains, soit Etrangers, zélateur de la vertu, protecteur de la Religion, aimant les hommes, & servant Dieu d'un cœur sincére & fidéle. C'est sa piété qui lui a mérité le mépris & la haine de Julien son neveu. Ce Prince apostat ne pouvoit lui pardonner d'avoir fait du Christianisme la Religion dominante de l'Empire, & mis l'Idolâtrie sur le penchant de sa ruine. Delà cet acharnement indécent à décrier un Prince à qui il tenoit de si près, à le peindre des plus fausses couleurs, à le représenter comme livré à la mollesse, & noyé dans les délices. Certainement jusqu'à l'âge de cinquante ans Constantin n'eut pas le loisir de s'endormir dans

Jul. Caes.

l'in-

l'inaction ; & depuis que la victoire remportée sur Licinius l'eût établi en pleine & paisible possession de tout l'Empire, on le voit occupé de soins dignes de son rang. La construction d'une grande ville, des temples magnifiques élevés en l'honneur de Dieu & de J. C. de sages loix publiées, l'attention vigilante à empêcher les dissensions & les schismes dans l'Eglise, voilà les monumens du repos de Constantin. S'il usa du diadême, s'il l'orna de perles & de pierreries, d'autres Empereurs lui en avoient donné l'exemple ; & sans vouloir excuser de blâme ce goût de luxe, sans-doute peu séant, je ne crains point de dire qu'il a racheté ce foible par toutes les grandes choses qu'il a faites. *Vict. Epit.*

La gloire même des armes ne manqua pas à ses dernières années. En 332. il fit la guerre avec succès contre les Gots, qui dès auparavant avoient éprouvé sa vigueur & sa puissance. Mais cette premiére leçon n'ayant pas suffi pour les rendre sages, & les Gots ayant recommencé leurs hostilités, il envoya contre eux, dans le tems dont je parle, son fils aîné, qui les vainquit en divers combats, & en fit périr près de cent mille par l'épée, par la faim, par la misére. Constantin profita de ses avantages en Prince habile & modéré. Ayant abattu la fierté des Gots par la force & la terreur, il ne refusa pas d'entrer avec eux en négociation : & comme cette nation étoit composée de plusieurs peuples, qui n'avoient pas tous *Euseb. de vit. Const. IV. 5. 6. Anon. Vales. ap. Ammian.*

 pris

pris part à la guerre, en traitant avec tous il suivit des plans différens suivant la différence des causes. Il soumit à des conditions plus dures ceux qu'il avoit fallu vaincre ; il exigea d'eux des ôtages, & entre autres le fils de leur Roi Ariaric. Les autres furent invités & engagés à reconnoître la majesté de l'Empire sous le nom d'amis & d'alliés. Les fruits de cette victoire, & de la paix qui la suivit, furent grands en même tems pour le vainqueur & pour les vaincus. Constantin s'affranchit du tribut honteux que ses prédécesseurs avoient payé à ces Barbares, & il assûra sa frontiére du côté du Danube. Les Gots, par un commerce plus étroit avec les Romains, commencérent à adoucir leurs mœurs sauvages, & à devenir des hommes.

Les Sarmates donnérent aussi dans ce même tems de l'exercice aux armes de Constantin. C'étoit pour eux qu'il avoit entrepris la guerre contre les Gots ; & peu reconnoissans de ce bienfait, les Sarmates osérent faire des courses sur les terres Romaines. Mais bientôt & aisément vaincus ils rentrérent dans le devoir.

Deux ans après ils furent réduits par une avanture singuliére à venir non plus ravager les terres de l'Empire, mais y chercher un asyle. La guerre s'étant rallumée entre eux & les Gots, ils furent battus. Ils s'avisérent d'une ressource qui devint pire que le mal. Ils armérent leurs esclaves, & ceux-ci, qui étoient en

plus

plus grand nombre que leurs maîtres, se voyant la force en main, les chassérent du pays. Les Sarmates, au nombre de trois cens mille, hommes, femmes & enfans, se réfugiérent dans les Etats de Constantin, & implorérent sa bonté. L'Empereur reçut leur priére. Il enrolla dans ses troupes ceux d'entre eux qui étoient en état de servir, & il assûra aux autres leur subsistance, en leur donnant des terres à cultiver, dans la Thrace, dans la petite Scythie, dans la Macédoine, & jusques en Italie.

Constantin s'étoit si peu amolli, & il conserva si bien jusqu'à la fin le goût de la guerre, qu'âgé de plus de soixante ans il se préparoit à marcher à la tête de ses armées contre les Perses, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Ainsi nous ne pouvons attribuer qu'à malignité le reproche de mollesse par lequel Julien a voulu ternir la gloire de son oncle.

Hommages rendus à la grandeur de Constantin par les Etrangers & les Barbares.

Euf. IV. 7. & 50.

La grandeur de Constantin lui attira les hommages non seulement de ses sujets, mais de toutes les nations Barbares, qui environnoient son Empire, au Nord, à l'Orient, au Midi. Eusébe témoigne avoir vu dans le Palais Impérial une multitude d'Ambassades venues de toutes ces contrées si distantes les unes des autres. C'étoit assûrément un beau spectacle, & bien glorieux pour le Prince, que cet assemblage de Germains, de Gots & de Sarmates, d'Indiens, d'Ethiopiens & de Blemmyes, aussi différent par l'air du

du visage, par la couleur du teint, par la taille, en un mot par toute leur personne, que par les parures & les vêtemens, & qu'il réunissoit tous en un sentiment commun d'admiration & de vénération pour lui seul. Le Palais de Constantin étoit comme l'abrégé de l'Univers. Ces Ambassadeurs, suivant la variété des pays & des climats, lui apportoient une grande variété de présens, des couronnes d'or, des diadêmes enrichis de pierreries, des étoffes précieuses, de jeunes esclaves, des chevaux, des animaux rares, des armures de toute espéce. Il recevoit ces présens avec bonté, & il leur en rendoit de bien plus riches.

Quelques-uns de ces étrangers, frappés de l'éclat de sa Cour, charmé de son accueil gracieux & affable, & surtout concevant, à proportion qu'ils le voyoient de plus près, plus d'estime pour sa vertu, s'attachérent à lui, & oubliérent leur patrie. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir. Constantin non seulement les combla de biens, mais revêtit des premiéres dignités de l'Empire, ceux d'entre eux qui se distinguoient par leur mérite. Julien, toujours injuste à son égard, l'a blâmé d'avoir élevé des Barbares au Consulat; & lui-même il en fit autant, avec cette différence que Névitta qu'il nomma Consul, barbare de mœurs aussibien que de naissance, n'étoit en rien comparable à ceux que Constantin avoit mis en place.

Ammian. L. XXI.

J'ai

J'ai déjà remarqué que le bon gouvernement de ce sage Prince & le respect pour ses grandes qualités tinrent les troupes dans la soumission pendant tout son régne. Nous ne voyons point non plus s'élever contre lui des Tyrans, comme sous les Empereurs qui l'ont précédé & suivi. Il faut en excepter seulement un certain Calocerus, à qui l'Histoire ne donne d'autre titre que celui d'Intendant des chameaux, & qui eut la folie de vouloir se faire Empereur. Il s'empara réellement de l'Ile de Chypre. Mais ce mouvement ne fut qu'une étincelle légére, qui disparut dans l'instant. Bientôt vaincu & pris, Calocerus subit le supplice des esclaves. Mr. de Tillemont soupçonne qu'il pouvoit être le même que ce Philuméne, d'ailleurs inconnu, à qui St. Athanase fut accusé faussement d'avoir fourni de l'argent pour une révolte.

Rebellion de Calocerus promptement étouffée.

Aurel. Vict.

Tillem. Const. art. 75.

Constantin jouit d'un bonheur qui ne se démentit jamais, & dont une circonstance remarquable est la durée de son régne. A compter de sa premiére proclamation dans la Grande-Bretagne aussitôt après la mort de son pére, il jouit des honneurs du rang suprême pendant plus de trente ans, terme auquel n'avoit atteint aucun de ses prédécesseurs depuis Auguste. Il célébra sa trentiéme année à Constantinople avec une grande magnificence, & Eusébe prononça à cette occasion un Panégyrique du Prince, qui s'est conservé jusqu'à nous.

Fêtes de la trentiéme année de Constantin.

Eus. IV. 40.

Deux

Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction.

Deux ans après il mourut en paix dans le château d'Achyron, non loin de Nicomédie : & de-même que sa vie avoit été environnée de gloire, sa mémoire a été en bénédiction dans toute la postérité. Il s'étoit proposé pour modéles les meilleurs Princes qui eussent gouverné l'Empire, Constance Chlore son pére, Claude II. son grand-oncle, Tite Antonin, & Marc-Auréle : & il leur est certainement comparable à bien des égards ; mais il les a surpassés par l'avantage précieux & inestimable de la piété Chrétienne, qu'ils avoient tous ou méconnue, ou même persécutée.

Aurel. Vict.

Lamprid. Heliog. 2.

Ecrivains qui ont fleuri sous son régne. Constantin lui-même.

A la tête des Ecrivains qui ont fleuri sous le régne de Constantin il doit être mis lui-même. Nous avons de lui, outre plusieurs Lettres, un Discours adressé à l'assemblée des Saints, où l'on trouve du savoir, du zèle, & un témoignage éclatant de sa foi.

Eusébe de Césarée.

Eusébe de Césarée fut sans-contredit le héros de la Littérature de ce siécle. Il embrassa l'érudition sacrée & profane. Il est le pére de l'Histoire Ecclésiastique, & nous lui avons l'obligation de nous avoir conservé ce qui reste de plus précieux monumens des premiéres Antiquités de l'Eglise Chrétienne. Génie vaste & aisé, il s'exerça dans tous les genres, Histoire, Dissertations, Ouvrages polémiques, Eloges oratoires. Mais il faut avouer que l'Eloquence ne fut point son talent. Ses longues périodes, son style

char-

chargé, ses métaphores souvent peu naturelles, & accumulées sans mesure, seroient assûrément de méchans modéles pour ceux qui aspirent à devenir Orateurs. Pour ce qui regarde sa personne, j'ai déjà eu lieu d'observer plus d'une fois qu'il fut bien moins estimable comme Evêque, que comme Ecrivain. Son ambition, ses basses flatteries, sa foi aumoins suspecte sur l'article essentiel de la Consubstantialité du Verbe, ses liaisons avec les Ariens déclarés, la part qu'il prit à leurs injustices contre les défenseurs de la foi de Nicée, tout cela nous donne lieu de déplorer le sort d'un homme qui pouvant être la gloire du Christianisme & de l'Episcopat, a mieux aimé, en se livrant à l'esprit du monde, perdre tout le fruit des connoissances salutaires dont il étoit rempli.

Lactance a écrit & est mort sous Constantin. Ses ouvrages, consacrés à la défense de la Religion Chrétienne, sont précieux à l'Eglise, quoique mêlés de quelques erreurs légéres, qui n'altérent pas la substance de la doctrine. Sa latinité est pure & élégante; & en le comparant avec Capitolin & Lampride ses contemporains, on sera étonné de la différence des styles. Il mourut pauvre : ce qui ne feroit pas d'honneur à l'Empereur dont il avoit instruit le fils, à moins que l'on ne suppose que la funeste catastrophe de l'infortuné Crispus ait entraîné la disgrace de son précepteur. Lactance.

Les Ecrivains de l'Histoire Auguste.

Je viens de nommer Lampride & Capitolin, auxquels on doit ajoûter Spartien, tous Auteurs de l'Histoire Auguste, qui ont dédié à Constantin quelques-unes des vies d'Empereurs dont ce recueil est composé. Les autres Auteurs qui achévent la collection, vivoient aussi du même tems, ou peu auparavant.

Eumenius & Nazaire, Orateurs.

L'Eloquence Latine fut mieux traitée sous ce régne, que l'Histoire. On en peut juger par les morceaux que nous avons extraits des Orateurs Eumenius & Nazaire.

Optatien, Panégyriste.

Tillem. Const. art. 61.

Porphyrius Optatianus a composé en vers Latins un Eloge de Constantin : & s'il est vrai qu'il en ait été récompensé, il faut ajoûter son exemple à celui de Chérile bien payé par Alexandre pour de très-méchans vers.

Commodien & Juvencus.

Commodien & Juvencus sont des Poëtes Chrétiens, dont le dernier a mis en vers l'Histoire des Evangiles.

Aversion de Constantin pour les Philosophes.

Socrat. I. 9.

Les Philosophes, alors tous Payens & ardens défenseurs de l'Idolâtrie, ne furent pas traités favorablement par un Prince plein de zèle pour le Christianisme. Nous avons une Lettre de Constantin, dans laquelle Porphyre & ses écrits sont cités avec horreur ; & l'Empereur voulant flétrir les Ariens, ne croit pas pouvoir leur donner un nom plus ignominieux que celui de Porphyriens.

Sopatre mis à mort.

Tillem. Const. art. 71.

Jamblique fut disciple de Porphyre, & maître de Sopatre. Ce dernier fait un personnage considérable dans l'Histoire de Con-

Constantin, si nous admettons le récit des Auteurs Payens. Ce fut lui, disent-ils, à qui ce Prince s'adressa d'abord pour trouver un moyen d'expier le meurtre de son fils. Mais nous avons réfuté cette fable, qui est détruite par des preuves de fait. Ce qui paroît vrai, c'est que Constantin fit mourir Sopatre. Le motif de cette rigueur est mal expliqué. On nous dit d'une part que ce Philosophe vint à Constantinople pour s'opposer à la ruine du culte idolâtrique, à laquelle travailloit l'Empereur; & de l'autre, que ce même Empereur lui donna des accès si familiers auprès de sa personne, que la faveur de Sopatre excita la jalousie des Courtisans, & en particulier d'Ablave Préfet du Prétoire, dont le crédit étoit très-grand. Il n'est point de Lecteur qui ne sente combien les deux parties de ce récit s'accordent mal ensemble. On ajoûte que dans une disette de bled le peuple de Constantinople s'émut, & qu'il attribua la famine qu'il commençoit à souffrir aux prestiges magiques de Sopatre; & qu'en conséquence Constantin livra son favori à la fureur de la multitude, qui animée encore par Ablave mit le Philosophe en piéces. Quelle superstition, ou quelle foiblesse impute-t-on ici à Constantin? D'autres ont écrit que ce Prince voulut par la mort de Sopatre prouver son aversion pour le Paganisme, comme si toute sa conduite ne l'eût pas assez évidemment manifestée. S'il faut hazarder une con-

conjecture, je trouve bien plus vraisemblable que le Philosophe, protecteur de l'Idolâtrie, voulut profiter de l'émotion populaire occasionnée par la disette, pour augmenter le trouble & le porter aux derniers excès; & qu'il fut puni comme séditieux.

Conclusion de tout l'Ouvrage.

Me voici arrivé, avec la grace de Dieu, au bout de la carriére que je m'étois proposé de remplir, & je ne pouvois finir mon travail par une époque plus chére à un cœur chrétien, que l'élevation du Christianisme sur le trône & la destruction de l'Idolâtrie. Les hérésies & les schismes déplorables qui déchirérent l'Eglise dans le plus grand éclat de sa prospérité temporelle, sont des objets tristes, & dans lesquels je n'ose m'engager. Ce n'est pas qu'ils ne présentent une belle matiére à l'Ecrivain; variété d'événemens, exemples de vertu & de courage magnanime dans les défenseurs de l'Orthodoxie, conclusion heureuse, & triomphe remporté enfin par la Vérité, suivant les promesses divines, sur l'erreur & le mensonge. Mais je ne pourrois entamer ce grand sujet, sans être mené par la suite des faits au-delà du terme que je me suis prescrit. Il me suffit d'avoir témoigné mon zèle pour servir le Public, & pour lui fournir, en me proposant pour modéle un maître respectable, des leçons de vertu. C'est à la vertu que j'ai consacré ma plume: c'est elle seule que j'ai tâché de rendre aimable, soit par les tableaux

que

que j'en ai faits, soit par le contraste odieux des vices qu'il m'a fallu trop souvent peindre. Puisse mon travail être utile aux hommes, & agréable à celui qui doit être la fin unique de toutes nos entreprises!

FIN.



TABLE
DU DOUZIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.
CONSTANTIN.

Goûs

Fin de la Table des Sommaires.

CA-

CATALOGUE DES LIVRES FRANCOIS

Que J. de WETSTEIN a fait imprimer, ou dont il a fait acquisition.

ABbadie Triomphe de la Providence, 12. IV. Tom.
Alcidiane (la Jeune) par Mad. de Gomez, 12. II. Tom.
Amitiés, Amours & Amourettes par Mr. Le Pays, 12.
Amours de Catulle & de Tibulle par de la Chapelle IV. Tom. 12. *fig. Haye* 1742.
Anatomie de la structure du Corps-humain par Mr. Winslow, nouvelle Edition corrigée, & enrichie de figures, 12. IV. Tom.
Annales d'Espagne & de Portugal par Don Juan Alvarez de Colmenar, VIII. Tom. 12. *avec nombre de fig.*
——— *le même Ouvrage*, 4. IV. Tom. *fig.*
Art de conserver la santé des Princes, 12.
——— *d'aimer d'Ovide*, II Tom. 12.
——— *de trouver la Vérité, ou Logique en forme d'Entretiens par le Pére Regnault*, 12.
Avantures de Télémaque par feu Messire Fr. de Salignac de la Motte Fenelon, enrichies de nombre de figures, & autres ornemens, 4.
Avantures de C. Le Beau ou Voyage parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, 8. II. Tom. *fig. Amst.* 1738.
BAchelier de Salamanque par Mr. Le Sage, écrit dans le goût des Avantures de Gilblas, du même Auteur, 12. III. Tom. *fig.*
Barbeyrac Histoire des anciens Traités depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'Empereur Charlemagne, fol.
Batailles de Constantin, gravées magnifiquement en six feuilles qui forment deux grands Tableaux.
Bellegarde, ses Oeuvres, complettes en XIV. Tom. 12.
Benoît Mêlange de Remarques sur les Dissertations de Mr. Toland, 8.
Bible avec des Explications & des Réflexions de Madame Guyon, 8. XX. Tom.
Bibliothéque Raisonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, 8. *complette. LII. Tomes.*
——— *Choisie & Amusante*, 12. VI. Tom.
Boerhaave Elémens de Chymie, 8. II. Tom. *fig.* 1752.
CAmpagnes Philosophiques, ou Histoire de Mr. de Montcal, par l'Auteur des Mémoires d'un Homme de qualité, 12. II. Tom.
Chef-d'Oeuvre d'un Inconnu, 8. II. Tom.
Chevalier des Essars & la Comtesse de Bercy, Histoire remplie d'évémens intéressans, 12. II. Tom.
Conseils de la Sagesse, ou Recueil des Maximes de Salomon, 12. II. T.

Con-

Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains, & de leur Décadence, nouv. Edit. augmentée du Dialogue de Sylla, 8.

—— sur l'Origine & le Progrès des Belles-Lettres chez les Romains, & Causes de leur Décadence, 8.

Corps Universel Diplomatique du Droit des Gens, par Mr. J. Du Mont &c. en XXVI Tomes, fol.

DIctionnaire Historique, Critique, &c. de Mr. Bayle, fol. IV. Tom.

—— (nouveau) Historique & Critique pour servir de Supp. au Dictionnaire de Bayle, par Mr. de Chauffepié, fol. IV. Tom.

—— Historique, &c. de Moreri, nouvelle Edition augmentée considérablement, fol. VIII. Tom.

—— François-Anglois & Anglois-François par Boyer, Edition toute nouvelle & très-augmentée, 4. II. Tom. 1752.

—— François-Flamand & Flamand-François par Halma, 4. II. Tom.

—— de la Langue Françoise par Richelet, Edition nouvelle & considérablement augmentée sous presse en II. Tomes, 4.

—— Comique & Satyrique par le Roux, 8.

Ditton (Homfrei) La Religion Chrétienne démontrée par la Résurrection de notre Seigneur J. C. traduite de l'Anglois, 8. II. Tom.

EBauche des Loix Naturelles, & du Droit primitif par F. H. Strube de Piermont, 4.

Eloge de la Folie par Erasme, enrichie de figures, 8.

Etat & Délices de la Suisse, enrichies de figures dessinées sur les lieux, 12. IV. Tom.

FAble des Abeilles, ou les Fripons devenus Honnêtes-gens, traduite de l'Anglois, 8. IV. Tom.

Fables choisies en Italien & en François par Véneroni, enrichies de figures, 8.

Fenelon nouveaux Dialogues des Morts, avec des Contes & Fables, composés pour l'Education d'un Prince, 8. II. Tom.

Friponnerie Laïque des prétendus Esprits Forts d'Angleterre, ou Remarques de Philéleuthère de Leipzig sur le Discours de la Liberté de penser, 12.

GAlanteries des Rois de France par Sauval, enrichies de figures, 12. II. Tom.

*Guide d'Angleterre, ou Relation curieuse du Voyage de Mr. B*** enrichie d'une Carte Géographique pour l'Intelligence du Païs, 8.*

Guyon (Madame) toutes ses Oeuvres, 8. XLV. Tom.

HIstoire du Concile de Trente de Fra-Paolo, traduction nouvelle par le Pére Le Courayer, avec ses Remarques, 4. II. Tom.

—— le même Ouvrage en grand papier, 4.

—— des Chevaliers de Malthe par Mr. de Vertot, 12. V. Tom. fig.

—— du Ciel considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes &c. par l'Abbé Pluche, avec le supplément, II. Tom. 12. fig. Haye 1740.

—— Supplément au même, séparé, 12.

—— des Empereurs Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin par Mr. Crevier, 12. XII. Tomes.

Hist-

CATALOGUE.

Histoire de l'Empire par Heiss, continuée jusqu'à présent, & augmentée de Notes Historiques & Politiques, 12. VIII. Tom. fig.
——— *le même Ouvrage, 4. II. Tom. fig.*
——— *le même en grand papier, 4.*
——— *Militaire de Charles XII. Roi de Suéde, depuis l'an 1700. jusqu'à la Bataille de Pultowa, par Mr. Gust. Adlerfeldt, & enrichie de figures & de plans de Batailles, 12. IV. Tom.*
——— *de Gréce, traduite de l'Anglois de Mr. Temple Stanyan, 12. III. Tom.*
——— *des Provinces-Unies par Wicquefort, fol.*
——— *du Stadhouderat depuis son origine par Mr. Raynal, revue par Rousset, 8.*
——— *de Tom Jones, ou l'Enfant trouvé, traduite de l'Anglois de Mr. Fielding, en IV. Tomes 8, & enrichie de fig.*
INstitutions Physiques de Madame la Marquise du Chatelet, enrichies de figures, 8.
——— *Militaires de Végéce, 8. fig.*
Jugemens des Savans par Baillet, 12. XVII. Tomes.
——— *le même Ouvrage, 4. en VIII. Tom.*
LEti Vita di Sixto V. 12. fig. III. Tom.
Lettres Cabalistiques, ou Correspondance Philosophique & Critique par le Marquis d'Argens, 8. VI. Tom.
——— *de Calvin à Jaques de Bourgogne & à son Epouse Jolande de Bréderode, imprimées sur les Originaux, 8.*
——— *de Critique, de Littérature & d'Histoire, écrites à divers Savans de l'Europe par Mr. Cuper avec fig. 4.*
——— *Historiques & Galantes par Md. C*** 12. VII. Tom.*
——— *tirées des meilleurs Auteurs sur toutes sortes de sujets, par Richelet, 12. II. Tom. Nouv. Edit. considérablement augmentée, 1755.*
——— *& Mémoires du Nonce Visconti, Ministre secret au Concile de Trente, 12. II. Tom.*
——— *de Thérése, ou Mémoires d'une jeune Demoiselle de Province, 8. VI. Parties.*
Logique ou l'Art de Penser par Mrs. de Port-Royal, 12.
MEmoires d'un Honnête-Homme par l'Auteur des Mémoires d'un Homme de qualité, 8. II. Tom.
——— *du Marquis de Feuquiéres, enrichis de figures & de Plans de Batailles, 12. IV. Tom.*
——— *le même Ouvrage, 4. fig.*
——— *de St. Martin, Sieur de Chassonville, 8.*
Mille & une Nuit, Contes Arabes par Mr. Galland, 12. XII. Tom.
Mœurs (les), nouvelle Edition, 8.
OEuvres d'Homére avec des Remarques par Madame Dacier, Edit. nouv. augmentée d'un supplément, & enrichie de fig. 12. VII. T.
——— *de Platon par Dacier, 12. II. Tom.*
——— *de l'Abbé de St. Réal, nouvelle Edition, augmentée d'un Volume & enrichie de figures, 12. VI. Tom.*

Oeuvres

CATALOGUE.

Oeuvres de Lucréce en Latin & en François par Mr. le Baron de Coutures, 12. II. Tom.

——— de Mr. Le Pays, compl. 12. II. Tom.

——— de Tacite traduites en François avec des Notes politiques & historiques par Mr. Amelot de la Houssaie, nouv. Edit. 12. IV. T.

——— de Mathématiques par Pardies, 12. II. Tom.

Ouvrages de Xénophon traduits du Grec, 12. II. Tom.

PAméla, ou la Vertu récompensée, traduite de l'Anglois, & enrichie de figures, 12. IV. Tom.

Pausanias, ou Voyage Historique de la Gréce par l'Abbé Gedoyn, 12. IV. Tom. fig.

Pseaumes de la Version de Genéve, tout musique, petit in-12.

Puffendorff Droit de la Nature & des Gens, trad. par Mr. Barbeyrac avec ses Remarques, 4. II. Tom. Nouv. Ed. augmentée. Amst. 1755.

——— le même Livre en grand papier, 4.

Pietra del Paragone Politico di Boccalini, fig. 24.

ROllin Histoire Romaine depuis la fondation de Rome, Nouv. Edit. corrigée, & enrichie de Plans & de Cartes Géogr. 12. XVI. Tom.

——— la Continuation du même Ouvrage, ou Histoire des Empereurs Romains par Mr. Crevier, 12. XII. Tom.

Reaumur Mémoires des Insectes, XII. Tom. 12. fig.

SCarron, ses Oeuvres, Edition toute nouvelle, augmentée de plusieurs Piéces curieuses, enrichie de figures, & rédigée en VII. Tom. 12. 1752.

——— le Roman Comique séparé, 12. II. Tom.

Sermons sur divers Textes par J. B. de la Riviére, 8.

Séthos, tiré des monumens de l'ancienne Egypte, 12. II. Tom.

Souverains du Monde, 8. IV. Tom. figures.

Supplément au Corps Diplomatique, fol. V. Tom.

——— le même Ouvrage en grand papier.

Synonymes François, leurs différentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, par Mr. l'Abbé Girard, avec le Traité de la Prosodie Françoise par Mr. l'Abbé d'Olivet, nouvelle Edition corrigée, 12. 1752.

TEmple Introduction à l'Histoire d'Angleterre, avec les Portraits, 8.

Théorie & Pratique du Jardinage, 4. avec fig.

Traité des Sens par Mr. le Cat, enrichi de figures, 8.

——— de la Police, par Mr. de la Mare, fol. IV. Tom.

VRais Principes de la Langue Françoise, ou la Parole réduite en méthode conformément aux Loix de l'Usage, par Mr. l'Abbé Girard, 12.

Voyages de Mr. Chardin en Perse & autres lieux de l'Orient, 4. IV. Tom. fig.

XEnophon Ephésiaques, ou les Amours d'Anthie & d'Abrocomas, 12.

FIN.

4 4

